



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Scientifique
Université Mohamed Khider – BISKRA
Faculté des lettres et des langues
Département de langue et littérature françaises

Thèse

Présentée et soutenue pour obtenir le diplôme de Doctorat. En sciences

Option

Sciences du langage

Intitulé

**Etude sociolinguistique du discours épilinguistique dans le
quotidien El Watan durant le Hirak**

Sous la direction de :

Dr. BELAZREG Nassima

Préparée et Présentée par :

GHIABA Souad

MEMBRES DU JURY :

▪ Pr. FEMMAM Chafika	Président	Université de Biskra
▪ Dr. BELAZREG Nassima	Rapporteur	Université de Biskra
▪ Dr. ZERARI Siham	Examineur	Université de Biskra
▪ Dr BOUKHENNOUFA Noudjoud	Examineur	Université Oum El Bouaghi
▪ Dr. HASSANI Ryma Aïd	Examineur	Université de Khenchela
▪ Dr. GUEBBAS Abl	Examineur	ENS Constantine

Année universitaire : 2024-2025

DEDICACE

Je dédie le fruit de ces années à la mémoire de :

Mon très cher père Hachani

Mon Frère Tahar et Ma petite sœur Warda

Que Dieu leur fasse miséricorde

*A ma très chère mère Rebíha qui est la source de ma force
et de mon bonheur.*

A mes chers frères :

Houcine

Et

Brahim

*Auxquels, je suis reconnaissante pour leur encouragement et
leur soutien.*

A mes sœurs : Houria,

Noura, Salima, Thouria

ET surtout FATIHA

*Qui m'a aidée à réaliser ce travail grâce à ses efforts
et sa patience*

*Je dédie ce travail aussi à tous mes chers neveux et
nièces : Akram, Islam, Abd Eljalil, Nadhir, Mounira,
Zahra, Nour, Khaoula et les autres.*

Remerciements

Louange à Allah tout puissant qui m'a donné la force et m'a aidé à réaliser ce travail

Je tiens à remercier, tout d'abord, ma directrice de thèse Nassima BELAZREG pour m'accompagner durant la préparation de ce travail. Je la remercie vivement pour sa patience et ses efforts qui ont contribué à l'amélioration de la qualité de cette production. Je la remercie surtout pour son encouragement qui était une source d'énergie qui m'a aidée à terminer cette thèse malgré les obstacles et les moments de faiblesse.

Je tiens à remercier les membres du jury d'avoir accepté de lire et soutenir ma thèse.

Je remercie aussi mes amies : Latifa et Amel pour leur encouragement et leur soutien qui m'ont aidé à continuer le travail avec persévérance.

Enfin je passe un grand merci à :

Ma mère

Mes frères

Et

Mes sœurs

A qui je suis reconnaissante de leur contribution sur tous les plans dans la réalisation de cette thèse.

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION GENERALE	10
PREMIERE PARTIE :	18
CONTEXTUALISATION ET CADRAGE THEORIQUE DE L'ETUDE	
PREMIER CHAPITRE :	19
LE <i>HIRAK</i> : DES REVENDICATIONS ET DES LANGUES EN INTERACTION	
INTRODUCTION	20
1. LE « <i>HIRAK ALGERIEN</i> » : UN MOUVEMENT HISTORIQUE	21
1.1. Le <i>Hirak</i> : Essai de définition	21
1.2. Le <i>Hirak</i> populaire	22
1.3. Notions voisines du « <i>Hirak</i> »	22
1.3.1. La protestation	22
1.3.2. Le soulèvement	23
1.3.3. Les manifestations pacifiques	23
2. LE <i>HIRAK ALGERIEN</i>	23
2.1. Définition	23
2.2. Spécificités linguistiques du <i>Hirak</i>	25
3. L'EXPRESSION DU MALAISE SOCIAL : LES SLOGANS DU « <i>HIRAK</i> »	25
3.1. Qu'est-ce qu'un slogan ?	25
3.2. Slogan du <i>hirak</i> : slogan revendicatif	26
3.3. Slogans du <i>Hirak</i> : variétés de thèmes et de langues	27
3.3.1. Thèmes des slogans	27
3.3.1.1. Le plurilingue dans les slogans du <i>Hirak</i>	27
3.3.2.1. Deux langues nationales et officielles	30
3.3.2.2. Langues (variétés) parlées	30
3.3.2.3. Les langues étrangères	31
4. LES LANGUES EN PRESENCE EN ALGERIE LA VEILLE DU <i>HIRAK</i>	31
4.1. Les langues officielles	31
4.1.1. L'arabe standard	31
4.1.2. La langue amazighe	32
4.2. Les langues parlées	32
4.2.1. L'arabe dialectal « l'arabe algérien »	33
4.2.2. Les variétés berbères	33
4.2.2.1. Le kabyle	33
4.2.2.2. Le Chaoui	33
4.2.2.3. Le Mouzabite	33
4.2.2.4. Le Chleuh (tashelhit)	33
4.2.2.5. Le targui	33
4.3. Les langues étrangères	34
4.3.1. L'anglais	34
4.3.2. Le français	35
4.3.3. Autres langues étrangères	35
5. LE PARLER DES ALGERIENS : DES LANGUES EN INTERACTION	36
CONCLUSION	37
DEUXIEME CHAPITRE :	38
POLITIQUES LINGUISTIQUES EN ALGERIE : REVENDICATIONS ET DYNAMIQUE PERMANENTES	

INTRODUCTION	39
1. POLITIQUE LINGUISTIQUE : ACTION FORMELLE SUR LES LANGUES.....	40
1.1. Définition de la politique linguistique.....	40
1.2. Principes de la politique linguistique	41
1.3. Objectifs d'une politique linguistique.....	42
2. POLITIQUE LINGUISTIQUE ET SES NOTIONS VOISINES : RAPPORT ET LIMITES	42
2.1. Planification linguistique.....	43
2.1.1 Objectifs de la planification linguistique.....	43
2.1.2 Importance de la planification linguistique.....	45
2.1.3 Applications de la planification linguistique.....	45
2.2. Aménagement linguistique.....	46
2.3. Politique, Planification et Aménagement linguistiques : Quel rapport ?	47
3. POLITIQUES LINGUISTIQUES EN ALGERIE	49
3.1. Historique des politiques linguistiques en Algérie après l'indépendance.....	50
3.2. Revendications et dynamiques des politiques linguistiques algériennes.....	53
2.3.2.1. L'Arabisation	53
2.3.2.2. Reconnaissance et officialisation de la langue amazighe	57
2.3.2.3. Introduction de l'anglais au primaire et à l'enseignement supérieur.....	59
CONCLUSION	62

TROISIEME CHAPITRE :

AUTOUR DU DISCOURS EPILINGUISTIQUE JOURNALISTIQUE : ESSAI DE CONCEPTUALISATION

INTRODUCTION	64
1. DISCOURS EPILINGUISTIQUE : ESSAI DE CONCEPTUALISATION.....	65
1.1. « L'épilinguistique » dans les différentes études	65
1.2. Activité épilinguistique et Activité métalinguistique : distinction.....	66
1.3. La notion de « discours épilinguistique »	68
1.4. Typologies du discours épilinguistique	71
2. COMMENT LE DISCOURS JOURNALISTIQUE EST-IL UN DISCOURS EPILINGUISTIQUE ?	74
2.1. Discours journalistique comme un produit de presse.....	74
2.1.1. La presse : il s'agit de quoi ?	74
2.1.2. Fonctions sociales de la presse.....	75
2.2. Définition du discours journalistique.....	77
2.3. Caractéristiques du discours journalistique.....	78
2.4. Genres de discours journalistique.....	80
2.5. Le « discours épilinguistique journalistique » : quelle thématique ?	81
CONCLUSION	83

QUATRIEME CHAPITRE :

ANALYSE DU DISCOURS EPILINGUISTIQUE JOURNALISTIQUE : ENTRE DEBAT ET CHOIX

INTRODUCTION	85
1. ANALYSE DU DISCOURS : ESSAI DE THEORISATION.....	86
1.1. Définition de l'analyse du discours.....	86
1.2. Niveaux d'analyse du discours.....	87
2. ANALYSE DU DISCOURS EPILINGUISTIQUE : QUEL OBJET ? QUELLES APPROCHES ? ET QUELS OUTILS ?	89
2.1. Le discours sur les langues : un objet d'étude pertinent	89
2.2. Objet et approche Sociolinguistique d'analyse du discours épilinguistique.....	90

3. LE LEXIQUE ET LES LEXIES DANS LE DISCOURS EPIILINGUISTIQUE.....	94
3.1. Lexique épilinguistique.....	94
3.2. Lexies épilinguistiques.....	95
4. REPRESENTATIONS ET IDEOLOGIES LINGUISTIQUES DANS LE DISCOURS	95
4.1. Représentations sociales : éléments de définition	96
4.2. Les fonctions des représentations sociales	99
4.3. Représentations linguistiques.....	99
4.4. Représentations linguistiques dans le discours épilinguistique journalistique.....	101
5. IDEOLOGIES LINGUISTIQUES ET DISCOURS	106
5.1. Idéologies/ Idéologies linguistiques : Définition.....	106
5.2. Idéologies linguistiques dans le discours épilinguistique journalistique :	108
6. POSITIONNEMENT EPIILINGUISTIQUE ET CONSTRUCTION IDENTITAIRE DANS LE DISCOURS EPIILINGUISTIQUE.....	110
6.1. Identité et Langue.....	110
6.2. Le positionnement épilinguistique.....	111
6.3. Positionnement identitaire dans le discours épilinguistique.....	111
CONCLUSION.....	113
DEUXIEME PARTIE :	114
CADRAGE METHODOLOGIQUE ET ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS	
PREMIER CHAPITRE :	115
PRESENTATION DU CORPUS ET CHOIX DE METHODES D'ANALYSE	
INTRODUCTION.....	116
1. OBJECTIFS DE L'ANALYSE.....	117
2. DESCRIPTION ET RAISONS DU CHOIX DU CORPUS.....	118
2.1. Présentation du corpus	118
2.2. Présentation et raisons du choix du journal : le Quotidien <i>El Watan</i>	119
2.2.1. Présentation du quotidien <i>El Watan</i>	119
2.2.2. Raison du choix de la presse écrite	119
2.2.3. Raison du choix du quotidien <i>El Watan</i>	120
2.3. Présentation et raisons du choix de la période	121
2.4. Présentation et raisons du choix des articles.....	122
2.4.1. Présentation des articles	122
2.4.2. Raisons du choix des articles.....	127
2.5. Présentation des producteurs du discours du corpus.....	128
3. THEMES DU DISCOURS EPIILINGUISTIQUE DU CORPUS.....	134
4. REPRESENTATIVITE DU CORPUS.....	136
5. METHODES D'ANALYSE DU CORPUS.....	137
5.1. Analyse du lexique épilinguistique : approche quantitative et qualitative.....	137
5.2. Analyse du contenu : méthode appropriée pour l'analyse du corpus.....	139
5.3. Critères de sélection des lexies.....	140
5.4. Analyse de Contenu : Méthode d'analyse des lexies	141
5.5. Approche sociolinguistique : Approche appropriée pour l'étude du discours épilinguistique.....	142
CONCLUSION.....	143
DEUXIEME CHAPITRE :	144
ANALYSE DU LEXIQUE EPIILINGUISTIQUE DU CORPUS	
INTRODUCTION.....	145
1. ANALYSE QUANTITAVE DES LEXIES EPIILINGUISTIQUES EMPLOYEEES.....	146

1.1. Recensement des lexies épilinguistiques du corpus.....	147
1.2. Les lexies les plus fréquentes du corpus.....	149
2. ANALYSE QUANTITATIVE DES LEXIES EPILINGUISTIQUES DU CORPUS.....	156
3. ANALYSE QUANTITATIVE ET QUALITATIVE DES LEXIES EPILINGUISTIQUES CLASSEE SELON LEUR OBJET.....	159
3.1. Analyse quantitative des catégories de lexies épilinguistiques.....	159
3.2. Analyse quantitative des lexies dans chaque catégorie.....	164
3.2.1. Lexies exprimant la diversité ethnolinguistique et culturelle.....	165
3.2.2. Lexies exprimant les dénominations des langues, langages et des variétés linguistiques.....	166
3.2.3. Lexies portant sur la classification et la hiérarchisation des langues.....	167
3.2.4. Lexies portant sur les désignations des communautés linguistiques.....	169
3.2.5 Lexies portant sur les territoires géolinguistiques et culturels.....	170
3.2.6. Lexies portant sur le remplacement du français par l'anglais.....	173
3.2.7. Lexies portant sur la revendication de la langue amazighe et son enseignement...	174
3.2.8. Lexies portant sur les courants idéologiques.....	180
3/2/9/ Lexies portant sur les slogans et le lexique du <i>Hirak</i>	181
3.2.8.1. Lexies portant sur les slogans du <i>Hirak</i>	181
3.2.8.2. Lexies relatives au lexique du <i>Hirak</i>	184
CONCLUSION.....	190
TROISIEME CHAPITRE :	191
REPRESENTATIONS LINGUISTIQUES DANS LE DISCOURS DU CORPUS	
INTRODUCTION.....	192
1. REPRESENTATIONS DES LANGUES EN ALGERIE DANS LE DISCOURS	193
EPILINGUISTIQUE DU CORPUS.....	
1.1. Représentations des langues nationales et officielles.....	194
1.1.1. La langue arabe	195
1.1.2. La langue amazighe.....	197
1.2. Représentations des langues maternelles.....	200
1.2.1. L'arabe dialectal.....	200
1.2.2. Les variétés berbères.....	202
1.2.3. D'autres langues parlées.....	202
1.3. Représentations des langues étrangères.....	203
1.3.1. Le français.....	203
1.3.2. L'anglais.....	205
1.3.3. Autres langues étrangères.....	206
2. REPRESENTATIONS DES POLITIQUES LINGUISTIQUES EN ALGERIE.....	206
2.1. Projet de remplacement du français par l'anglais	208
2.1.1. Représentations vis-à-vis de la proposition du ministre.....	208
2.1.2. Représentations vis-à-vis du projet de remplacement.....	210
2.1.2.1. Représentation positives du projet	210
2.1.2.1. Représentations négatives du projet	210
2.3. Officialisation de la langue amazighe et son aménagement	212
2.3. Politique de l'arabisation.....	215
2.1. Marginalisation des langues maternelles : (L'arabe algérien, les variétés berbères et d'autres dialectes)	216
2.2. Représentations vis-à-vis de la politique linguistique relative aux autres langues.....	220
CONCLUSION.....	221
QUATRIEME CHAPITRE :	222

DISCOURS EPILINGUISTIQUE DURANT LE HIRAK : TENDANCES, REVENDICATIONS ET POSITIONNEMENTS IDEOLOGIQUES ET IDENTITAIRES

INTRODUCTION	223
1. TENDANCES DU DISCOURS EPILINGUISTIQUE DURANT LE <i>HIRAK</i>	224
1.1. Promotion des langues et leur statut	224
1.2. Développement des outils et des méthodes de l'enseignement des langues	226
1.3. Développement de l'enseignement supérieur : quelle langue et quelle stratégie ?	227
1.4. Acceptation du pluralisme linguistique.....	228
2. DISCOURS EPILINGUISTIQUE DURANT LE <i>HIRAK</i> : REVENDICATIONS ET POSITIONNEMENTS	230
2.1. Slogans du <i>Hirak</i> : Revendications linguistiques en plein air.....	231
2.2. Positionnements idéologiques et identitaires dans le discours épilinguistique du <i>Hirak</i>	232
2.2.1. Idéologies linguistiques en interaction dans le <i>Hirak</i>	233
2.2.2. Positionnements idéologiques et identitaires : des tensions épilinguistiques permanentes.....	238
2.2.2.1. L'Arabité : entre le sacrée et le racisme.....	240
2.2.2.2. L'Amazighité : une polémique permanente.....	242
2.2.2.3. L'Algérianité : L'identité unificatrice du peuple algérien.....	243
2.3. Vers une idéologie de réconciliation.....	244
CONCLUSION	246
CONCLUSION GENERALE	247
BIBLIOGRAPHIE	258
ANNEXES	271
LISTE DES FIGURES	336
LISTE DES TABLEAUX	337
RESUME	338
ABSTRACT	338
ملخص	338

INTRODUCTION GENERALE

INTRODUCTION GENERALE

La sociolinguistique est considérée comme l'un des domaines des sciences du langage. Elle s'intéresse à l'aspect social du langage et des langues. Elle se trouve au carrefour des études linguistiques et sociologique, dont le facteur humain contrôle les langues et leur usage. Plusieurs études sur les langues se penchent, aujourd'hui, vers l'approche sociolinguistique pour analyser et interpréter les différents phénomènes. Parmi les sujets de la sociolinguistique, nous trouvons le discours *épilinguistique* qui véhicule plusieurs phénomènes linguistiques qui reflètent les interactions entre les langues et leurs utilisateurs. Certains chercheurs tels que C. Canut et J-M Eloy et d'autres ont mené des études sur le discours *épilinguistique* dont ils ont opté pour l'approche sociolinguistique comme l'approche adéquate pour l'analyse de ce type de discours.

Notre étude intitulée : « *Etude sociolinguistique du discours épilinguistique du quotidien El Watan durant le Hirak* », s'inscrit dans le cadre des recherches sociolinguistiques sur les phénomènes *épilinguistiques* dans le discours. Ce dernier constitue un outil d'observation efficace pour le repérage des différents phénomènes qualifiés *d'épilinguistiques* tels que : les représentations et les idéologies. Celles-ci sont repérables à travers les attitudes et les opinions des locuteurs véhiculés par le discours qui jouent un rôle important dans de nombreux phénomènes sociolinguistiques et sociaux, tels que l'évolution et l'avenir de tout parler. Notre travail sur le *discours épilinguistique* dans le quotidien algérien d'expression française « *El Watan* » vient comme continuité de notre recherche élaborée et soutenue en 2010, pour l'obtention du diplôme de magister. Cette étude intitulée : « *Le métalangage dans la presse francophone écrite algérienne* » était sous la direction de J-M., Eloy, professeur émérite de sciences du langage à l'université de Picardie, où nous avons appuyé notre analyse sur le discours du quotidien « *El Watan* » qui constituait la source du corpus notre étude.

Notre étude s'inscrit également dans le cadre des recherches sur le discours *épilinguistique* dans le contexte algérien. Nous citons notamment le travail de S. Djoudi (2006) dans lequel l'auteur a analysé le discours *épilinguistique* des étudiants dans le but d'identifier les représentations véhiculées par cette catégorie de locuteurs vis-à-vis de la langue française. Nous mentionnons aussi l'étude de Z. Moustiri (2017), qui a mené une recherche qualitative sur les productions *épilinguistiques* des enseignants.

Nous avons remarqué le manque d'études sur les phénomènes *épilinguistiques* dans la presse écrite algérienne d'expression française, ce qui nous a motivés à élargir notre première étude en

nous appuyant sur des avancées théoriques permettant de caractériser les productions portant sur les langues et leur usage. En plus, nous avons constaté qu'il y a des débats soulevés durant le mouvement populaire (*Hirak*) sur des questions linguistiques dans ce contexte important de l'histoire algérienne. Ce qui a produit un discours abondant divers sujets sur les langues et les politiques linguistiques adoptées par l'Etat algérien. De ce point de vue, nous considérons que le discours *épilinguistique* journalistique est un discours pertinent pour l'étude des phénomènes *épilinguistiques*. Nous tenterons, dans ce travail, d'étudier les représentations et les idéologies linguistiques véhiculées par le discours étudié. Nous essayerons aussi de dévoiler le rapport entre le *Hirak* et les représentations et les idéologies linguistiques qui y sont produites.

Pendant la période du *Hirak*, des débats ont été soulevés sur des problématiques linguistiques variées. Celles-ci ont constitué un objet important pour le discours journalistique de l'époque. Ce qui a généré un discours *épilinguistique* abordant les différentes questions relatives aux langues et aux politiques linguistiques adoptées par l'Etat algérien. Nous citons à titre d'exemple : la question de la langue à adopter comme langue unificatrice du peuple algérien au sein de la nouvelle république, la question du remplacement du français par l'anglais dans l'enseignement supérieur,...etc. Ces questions ont suscité des attractions dans la communauté linguistique algérienne ce que nous pouvons constater dans les productions journalistiques. L'observateur du discours *épilinguistique* produit pendant cette période peut remarquer la pluralité des points de vue et des orientations vis-à-vis d'une même question, ce qui reflète une diversité de représentations et d'idéologies circulant à travers le discours. Cela nous a incités à réfléchir à la nature de ce type de discours, notamment pendant le *Hirak* et les représentations et les idéologies en interaction.

Nous avons opté pour le quotidien algérien *El Watan* parce qu'il constitue le journal écrit en langue française le plus diffusé en Algérie. En plus, il est l'un des journaux intéressés par les questions linguistiques. Notre étude porte sur le discours *épilinguistique* durant le *Hirak* ce qui nous a poussés à sélectionner un certain nombre d'articles parus pendant une période qui s'étale sur une année depuis le déclenchement du mouvement populaire. En réalité, le *Hirak* a constitué un contexte adéquat pour les débats sur les questions linguistiques et culturelles et la résolution des conflits qui sont sous-jacents depuis des décennies.

Le discours journalistique pourrait refléter par exemple, les changements que subit la langue et les nouveaux termes et expressions utilisés par les différents locuteurs. Il peut, aussi, transmettre les différentes visions et idées et leur développement. Ce type de discours permet de repérer les idéologies et les tendances en interaction dans un territoire donné durant une

période déterminée, il peut aussi montrer le développement chronologique de certains phénomènes sociolinguistiques. Il peut aussi refléter les positionnements des différents acteurs vis-à-vis des questions polémiques. Les caractéristiques du discours journalistique en font un contexte caractérisé par l'interaction entre les différentes idées et les opinions controversées, ce qui offre au chercheur l'occasion pour analyser et interpréter des phénomènes variés dans le but d'atteindre des résultats plus ou moins représentatifs.

Nous essayerons dans notre recherche d'identifier les différents axes sur lesquels s'articulent les thèmes traités par le discours *épilinguistique* présent dans le corpus étudié. Nous tenterons aussi d'analyser les différentes représentations linguistiques et les idéologies linguistiques qui l'accompagnent. Dans cette étude, nous répondrons à la problématique suivante : Quels sont les objets du discours *épilinguistique* du quotidien *El Watan* durant le *Hirak* et quelles sont les représentations et les idéologies linguistiques y sont véhiculées ?

Dans notre recherche, nous essayerons de vérifier certaines hypothèses établies à partir d'une réflexion profonde sur ce thème :

- Le discours *épilinguistique* du quotidien *El Watan* porterait sur des questions linguistiques polémiques variées.
- Le discours *épilinguistique* durant le *Hirak* reflèterait les interactions des représentations et des idéologies linguistiques dans la réalité.

L'objectif principal de notre étude étant d'étudier le discours *épilinguistique* des journaux algériens d'expression française en prenant le quotidien algérien *El Watan* comme support. Nous essayerons au départ de montrer la pertinence de notre corpus et sa représentativité en présentant : la source du discours de notre corpus, le contexte de sa production, ainsi que ses producteurs et les thèmes y sont abordés. A travers l'analyse des lexies *épilinguistiques* issues de notre corpus, nous visons à : recenser les lexies *épilinguistiques* du discours, catégoriser et classer les lexies *épilinguistiques* recensées et interpréter la présence et la fréquence des lexies de chaque catégorie. Nous analyserons, aussi, des extraits du discours de notre corpus dans le but de : repérer les représentations linguistiques des langues et des politiques linguistiques dans notre corpus, déterminer les tendances du discours *épilinguistique* étudié, distinguer les positionnements idéologiques et identitaires y sont présents à travers l'analyse des revendications linguistiques.

Dans l'analyse de notre corpus, nous combinerons deux méthodes de recherches : la méthode quantitative et la méthode qualitative, selon les besoins de notre étude. Au début, nous procéderons à la collecte des lexies *épilinguistiques* utilisées dans le discours étudié. Puis, nous procéderons à l'analyse quantitative utile pour recenser le nombre des lexies dans le discours *épilinguistique* de notre corpus. Alors que la méthode qualitative nous aidera à analyser ces lexies en les classant selon des paramètres déjà élaborés par différents chercheurs : selon la scientificité, selon la catégorie grammaticale, selon le domaine linguistique et selon la tendance. Ensuite, nous organiserons les lexies rassemblées en catégories selon des axes que nous avons définis suite à notre observation et analyse des significations des lexies collectées. Cette phase a pour objectif de compter le nombre de lexies et leurs occurrences dans chaque axe, ainsi que de calculer leurs proportions en comparaison au total des lexies. Alors, pour analyser les lexies relevées des articles étudiés, nous adopterons les méthodes quantitative et qualitative pour faire le recensement et la classification. Par la suite, nous appuierons notre analyse sur la méthode qualitative pour analyser les lexies *épilinguistiques* utilisées et les segments sélectionnés et délimités pour atteindre les objectifs de notre étude. L'analyse de contenu est l'une des méthodes qui répondent aux besoins de notre recherche ce qui nous a conduits à l'adopter pour identifier et interpréter les phénomènes qui accompagnent le discours étudié.

Le choix de notre corpus est soumis à plusieurs facteurs dont les principaux sont : la pertinence des articles constituant notre corpus et leur adéquation avec les objectifs de la recherche. Ce corpus répond aux exigences de notre étude et il nous permet de répondre à la problématique de la recherche et de vérifier les hypothèses lancées au départ. Notre choix du discours journalistique comme source du discours *épilinguistique* est justifié par le fait que les chercheurs le considèrent comme un outil pertinent pour mener les différentes études linguistiques et sociolinguistiques. Ce genre de discours journalistique a bénéficié d'un intérêt remarquable de la part des chercheurs de différents domaines : la politique, la sociologie, la psychologie, les sciences de l'information et de la communication, ainsi que la linguistique et la sociolinguistique. Ce discours est considéré comme une source pour les données qui servent de bases pour différentes études adoptant des approches variées pour analyser et interpréter les phénomènes sous plusieurs angles.

Pour aboutir aux objectifs de notre recherche, nous organiserons notre travail sous deux parties dont chacune comporte quatre (04) chapitres. Dans la première partie, nous tenterons de délimiter le cadre contextuel et théorique de l'étude. Pour décrire le contexte de notre étude, nous commencerons par la présentation du mouvement populaire appelé le *Hirak*. Cependant,

nous consacrerons la deuxième partie au cadrage méthodologique de la recherche, ainsi que l'analyse des données et l'interprétation des résultats obtenus.

Notre premier chapitre porte sur le *Hirak* et les questions linguistiques qui l'ont accompagné. A travers ce chapitre, nous essayerons de donner un aperçu sur le mouvement populaire qui représente le contexte de notre étude. Nous exposerons, aussi, les définitions proposées pour la notion du *Hirak* et ses notions voisines. Puis, nous mettrons le point sur l'aspect linguistique de ce mouvement où nous tenterons de décrire les slogans et leurs thèmes principaux. Dans ce chapitre, nous essayerons, aussi, de donner un aperçu sur les différentes langues présentes dans le contexte algérien la veille du *Hirak* et les pratiques langagières qui l'ont accompagné.

Dans le deuxième chapitre, nous aborderons le sujet des politiques linguistiques adoptées par l'Etat algérien. Nous tenterons, au début, de définir la notion de politique linguistique et identifier ses principes et ses objectifs. Puis, nous expliquerons certaines notions proches de cette notion comme : *planification linguistique* et *aménagement linguistique*. Ensuite, nous donnerons un aperçu sur le développement de la politique linguistique en Algérie depuis l'indépendance, dont nous mettrons le point sur les étapes principales de cette politique. Nous commencerons par l'explication de la politique de l'arabisation, passant par la reconnaissance et la langue amazighe et son officialisation, jusqu'à l'introduction de l'anglais dans l'enseignement primaire et son intégration dans l'enseignement supérieur comme langue d'enseignement à la place du français.

Dans le troisième chapitre, nous tenterons de délimiter le cadre théorique relatif au *discours épilinguistique journalistique*. Nous entamerons notre chapitre par la définition de la notion du *discours épilinguistique* et ses typologies puis nous essayerons d'expliquer la spécificité du *discours épilinguistique journalistique*. Nous exposerons, au départ, certaines définitions du discours journalistique et les caractéristiques qui lui font un discours distingué. Ensuite, nous donnerons un aperçu sur les différents genres du discours journalistique. En considérant ce discours comme produit de presse, nous pensons qu'il serait utile, aussi, de définir la notion de « *presse* » et donner ses principales fonctions. A la fin de ce chapitre, nous aborderons la thématique du discours *épilinguistique* journalistique.

Au début du quatrième chapitre, nous tenterons de définir la notion de l'analyse de discours et de délimiter son objet et les approches que les chercheurs dans ce domaine adoptent pour réaliser leurs études ainsi que les outils qu'ils utilisent. Puis, nous définirons le lexique *épilinguistique* et la lexie *épilinguistique* parce qu'elle représente l'unité principale du discours

épilinguistique. Il nous semble nécessaire des représentations et des idéologies linguistiques en tant que phénomènes *épilinguistiques* liés au discours *épilinguistique*. Ces représentations et idéologies constituent l'un des thèmes qui intéressent aux chercheurs dans le domaine de la sociolinguistique. Au sein de ce chapitre, nous aborderons une notion importante qui se rapporte au discours *épilinguistique* : le positionnement *épilinguistique* et sa relation avec l'identité. Nous commencerons par définir le positionnement *épilinguistique*, puis expliquer son rapport avec le positionnement identitaire.

La deuxième partie de notre étude contient quatre (04) chapitres qui portent sur la méthodologie de la recherche, l'analyse des données et l'interprétation des résultats. Dans le premier chapitre de cette partie, nous déterminerons la méthodologie choisie pour mener notre recherche. Puis, nous présenterons notre corpus et nous expliquerons les démarches à suivre pour l'analyse des données.

Nous commencerons ce chapitre par l'identification des objectifs de l'analyse qui vise à déterminer les grands axes sur lesquels s'articule le discours de notre corpus. C'est à travers de ces axes que nous pourrions relever les différentes représentations et idéologies linguistiques transmises par le discours de notre corpus. Nous essayerons, ici, de décrire le corpus de l'étude, où nous présenterons au début le quotidien algérien : *El Watan* qui constitue la source du discours de notre corpus.

Nous tenterons, aussi, dans ce chapitre de décrire les articles sélectionnés comme pertinents et adéquats à la visée de notre recherche, en exposant les différents thèmes traités par ces articles. La présentation des producteurs du discours étudié nous semble, aussi, une étape très importante pour avoir une idée sur leurs niveaux scientifiques et intellectuels, et leur appartenance à un tel ou tel groupe ou courant, ce qui va se répercuter sur le discours *épilinguistique* produit. Dans une autre étape, nous expliquerons les raisons du choix de notre corpus d'étude : choix de la presse, choix du quotidien *El Watan*, choix de la période et les raisons du choix des articles constituant notre corpus. Par la suite, nous expliquerons aussi la méthode adoptée pour l'analyse des données et la démarche suivie pour atteindre les objectifs de notre recherche.

Dans le deuxième chapitre de cette partie, nous recenserons et classifions les lexies *épilinguistiques* utilisées dans le discours étudié. Au début, nous commencerons par le recensement de toutes les lexies qui ont un référent linguistique, puis la délimitation des lexies *épilinguistiques* les plus fréquentes tout au long de notre corpus. Nous classifions, par la suite,

les lexies collectées selon plusieurs paramètres ; suivant les différentes catégorisations déjà employés par les chercheurs. Dans cette phase nous nous contenterons de donner quelques exemples pour chaque type. Nous passerons, dans l'étape suivante, à une autre classification qui constitue la base de notre analyse. Initialement, nous avons conçu notre propre cadre d'analyse qui divise les lexies épilinguistiques de notre corpus en neuf (09) axes distincts, chaque axe regroupant un certain nombre de lexies ayant des fréquences variées. Suite à l'identification des lexies associées à chaque catégorie, nous entreprenons l'analyse et l'interprétation des résultats obtenus.

Dans le troisième chapitre, nous analyserons les représentations linguistiques existantes dans le discours *épilinguistique* de notre corpus. Nous repérerons dans cette phase deux catégories de représentations : représentations portant sur les différentes langues et variétés linguistiques en Algérie, et représentations portant sur les politiques linguistiques adoptées par l'Etat algérien. Ce processus a été réalisé à travers l'analyse des extraits du discours de notre corpus, dont nous centrerons notre intérêt autour des questions linguistiques qui provoquaient des débats pendant le *Hirak*.

Au début du quatrième chapitre de cette partie, nous aborderons les tendances du discours *épilinguistique* du corpus d'une part, et les revendications et les positionnements des locuteurs qui font la source des productions *épilinguistiques* étudiées. Dans la deuxième partie de ce chapitre, nous procéderons à l'identification des positionnements idéologiques et identitaires dans le discours analysé. Ceux-ci constituent une source de tensions dans le territoire linguistique algérien. Ici, nous tenterons de délimiter les différentes identités en interaction dans la communauté algérienne, en plus des idéologies linguistiques adoptées par les différents courants de pensée. A partir de cette analyse nous essayerons de vérifier la possibilité de génération de nouvelles tendances et idéologies linguistique qui accompagnent le *Hirak* et qui sont influencées par son orientation visant à consacrer l'unité nationale dans le cadre d'une nouvelle république démocratique.

PREMIERE PARTIE :
CONTEXTUALISATION ET
CADRAGE THEORIQUE DE
L'ETUDE

PREMIER CHAPITRE :
LE HIRAK : DES REVENDICATIONS ET DES
LANGUES EN INTERACTION

INTRODUCTION

Cette étude se base sur l'analyse du discours *épilinguistique* des journaux algériens d'expression française durant le *Hirak* qui s'est déclenché le 22 février 2019. Il nous paraît très utile de donner un aperçu sur le contexte où le discours objet d'étude est produit. Alors, nous organisons ce chapitre en trois axes :

En premier lieu, nous essayerons de présenter le cadre temporel de notre étude, dont nous donnerons la définition de ce mouvement. Ce dernier est considéré comme un événement référentiel dans l'histoire de l'Algérie, qui mérite d'être défini scientifiquement, en parlant de ses objectifs.

En deuxième lieu, nous tenterons de donner quelques définitions et précisions sur les slogans de revendication qui ont marqué ce mouvement. Ces éclaircissements sur le *Hirak* et ses *slogans* visent à donner l'arrière-plan de certains termes et concepts qui vont apparaître dans notre analyse des lexies et des segments de discours.

En troisième lieu, nous essayerons de donner un aperçu sur la situation linguistique en Algérie à la veille du *Hirak*. Car il nous semble que la connaissance du paysage linguistique du pays permet d'interpréter une grande partie des représentations des questions linguistiques traitées dans le discours *épilinguistique* étudié.

1. LE « HIRAK ALGERIEN » : UN MOUVEMENT HISTORIQUE

1.1. Le Hirak : Essai de définition

Il n'est pas facile de définir la notion du *Hirak*, en raison de la multitude de définitions et de points de vue qui l'entourent. Cette multitude est due à la diversité des courants et des orientations des chercheurs et des intellectuels qui se sont intéressés à ce phénomène. Ce qui rend difficile de donner une définition rigoureuse de cette notion. Mais, nous essayerons dans ce qui suit d'en présenter quelques définitions

Il nous paraît utile de commencer par expliquer que le terme *Hirak* est un mot arabe dérivé du terme « *haraka* » qui signifie « *mouvement* ». Il est le contraire de « *soukouna* » (un mot arabe) qui signifie « *immobilité* ». En arabe le verbe « *taharaka* » (bouge) signifie que la chose passe à l'état de « *mouvement* ». O. Carlier (2020) considère ce terme comme un mot « *endogène* » :

Hirak, qui pourrait se dire ou s'écrire aussi harak, voici un terme endogène qui tire sa richesse sémantique de son étymologie arabe générale, mais aussi de son incorporation créatrice locale, à partir des forces sociales et mentales qui s'investissent en lui. Sa racine trilitère porte en elle tout ce que l'existant doit au mouvant, à la mobilité, au mouvement, au déplacement, à la cinétique. Elle fait écho, pour ce qui est des hommes, à la marche elle-même.¹

Ce terme est employé dans le même sens que « *mouvement populaire* » où nous pouvons le concevoir comme le courant général qui pousse l'une des couches ou une catégorie déterminée de la société, à s'organiser pour faire un acte dans le but d'améliorer son état économique et social ou même l'amélioration de la situation générale de cette catégorie.

Cette notion peut ainsi être définie comme un mouvement social et politique visant la transition des groupes d'un statut à un autre au sein de la même communauté : « *une action conjuguée d'un groupe, ayant pour objectif une modification de l'organisation sociale existante ou bien la défense d'institutions menacées par d'autres mouvements sociaux* »².

En politique, le *Hirak* désigne toutes les activités politiques : individuelles et collectives dans le pays ou à l'étranger. Le « *Hirak politique* » fait partie du social. Son objectif étant la transition d'une politique à une autre et d'une vision politique à une autre. Il peut être, aussi, le passage d'une vision politique à une autre et d'un groupe politique à un autre dans le cadre d'interactions

¹ Carlier O., 2020, *Hirak : un mouvement socio-politique inédit et inventif. Temps suspendu et/ou en devenir*. In Insaniyat, URL : <http://journals.openedition.org/insaniyat/23179>

² Willems E., 1970, *Dictionnaire de sociologie*. Paris, Librairie Marcel Rivière et Cie, p. 206

politiques et sociales visant à défendre une question déterminée ou à confronter à un courant politique dominant.

1.2. Le Hirak populaire

Le *Hirak* peut être défini comme le rassemblement de groupes de la société pour apporter un changement social ou politique (partiel ou global). Il est souvent le résultat de l'explosion des classes sociales marginalisées, les plus touchées par une certaine situation économique, sociale et politique.

Souvent, la situation économique d'un pays pousse la population à revendiquer le changement. Il est provoqué afin d'obtenir de nouveaux acquis qui assurent une meilleure condition de vie. Ainsi, nous pouvons définir ce phénomène comme : un mouvement de protestation, de manifestation et de grèves survenant dans un pays déterminé, résultant d'une situation politique, économique et sociale dont souffrent des catégories d'une même société à différents degrés. Souvent, le déclenchement du *mouvement populaire* commence au sein de la catégorie la plus marginalisée et la plus touchée. Ces mouvements de protestation visent le passage d'une situation négative (refusée) vers une situation positive.

Le « *Hirak populaire* » est aussi une forme de protestation civile pacifique et contemporaine. Il se caractérise par un degré élevé de la conscience ; ce qui permet à ses acteurs d'éviter d'entrer dans des conflits armés. L'objectif du « *Hirak populaire* » est toujours le même dans tous les cas (exemple : le *Hirak* dans les pays arabes). Il vise à apporter des changements de manière pacifique, qui commencent par le changement du système politique allant jusqu'à la réalisation d'un changement dans tous les domaines, c'est-à-dire l'amélioration des conditions de vie du peuple.

1.3. Notions voisines du « *Hirak* »

Il existe plusieurs concepts proches et similaires de la notion du *Hirak*, mais ils en diffèrent dans certains aspects. Parmi ces notions, nous pouvons citer : la protestation, le soulèvement et les manifestations pacifiques.

1.3.1. La protestation

Selon le Dictionnaire de l'Académie française, la protestation est une « *manifestation d'une ferme opposition à certains faits, décisions ou propos ; parole, geste par lesquels on exprime son désaccord, sa désapprobation.* ». Dans le cas des protestations populaires, nous pouvons la

définir comme un phénomène résultant d'une réaction exprimant l'insatisfaction ou le refus vis-à-vis d'une situation vécue. Elle vise à apporter un changement total ou partiel pour améliorer cette situation. Il peut se développer suite à la revendication du changement du gouverneur par un autre.

On définit également la protestation comme un état de colère prédominant dans une société ou une catégorie de la communauté, exprimé de manière pacifique, violente ou même à travers des émeutes. Ainsi, la protestation est un geste destiné à manifester la désapprobation ou le rejet de certaines décisions ou de l'état dominant au sein d'une communauté quelconque.

1.3.2. Le soulèvement

La notion du « *soulèvement* » est associée à la notion du *Hirak*. Les deux notions partagent un sens commun : le mouvement. Le soulèvement est un mouvement qui survient soudainement. Il vient comme une réaction surprenant, à une situation difficile vécue par une population ou une catégorie de la communauté qui mène à la restriction et la répression, ce qui provoque un refoulement chez les membres de la société.

1.3.3. Les manifestations pacifiques

C'est la sortie de groupes de gens dans la rue pour exprimer leur positionnement vis-à-vis d'une question déterminée. Les manifestations peuvent être un mouvement de foule vers un espace déterminé, dans le but d'exprimer leur accord ou refus d'une question quelconque.

2. LE HIRAK ALGERIEN

2.1. Définition

Le « *Hirak algérien* » est un mouvement populaire qui a eu lieu le 22 Février 2019. Des foules de la population algérienne sont sorties dans la rue pour exprimer leur refus de la candidature au cinquième mandat du président Abdelaziz Bouteflika. Le « *Hirak algérien* » a commencé par des manifestations qui ont eu lieu tous les vendredis dont la majorité des manifestants étaient des jeunes :

« Comme l'ont souligné plusieurs observateurs – chercheurs ou journalistes-, les acteurs du hirak représentent pour leur grande majorité les jeunes générations du pays. Ces jeunes

générations se sont éloignées, de façon générale, de la politique officielle complètement décrédibilisée à leurs yeux. »¹

L'objectif principal de ce mouvement était de parvenir à un renouvellement ou un changement sur tous les plans : « *Tout se passe en effet comme si le hirak en appelait de l'enfouissement politique du fait historique pour redonner vie, par le truchement de l'espace public et de ses symboles, depuis longtemps routinisés, à un projet de renouvellement politique majeur. »²*

L'observateur de ce mouvement peut remarquer la domination de la masse populaire algérienne au début. Ce qui a conduit l'universitaire en Histoire moderne et contemporaine N. Saidouni, à considérer que le *Hirak* provient de la volonté populaire dépassant les élites :

Celui du Hirak et les manifestations inédites qui ont marqué l'actualité algérienne, depuis le 22 février 2019, ont surpris le monde entier par leur ampleur et leur civisme. Nacereddine Saidouni, universitaire en Histoire moderne et contemporaine a souligné que « la révolution algérienne n'était pas une affaire d'élite et n'avait pas d'idéologie élitiste ; elle émane de la volonté populaire dépassant ces élites.³

Ceci peut justifier l'hétérogénéité de la communauté de ce mouvement populaire et par conséquent la diversité des langues et des variétés utilisées, et a contribué à la réémergence des différents positionnements vis-à-vis des questions linguistiques problématiques en Algérie.

Après quelques semaines du déclenchement du mouvement en question, la catégorie des élites s'est intégrée dans les manifestations. Puis, les universitaires ont fixé le mardi comme un jour consacré aux manifestations. Ce qui a renforcé le *Hirak* grâce au rôle joué par les étudiants dans l'élaboration et le fondement d'un pays démocratique au cours de l'histoire .

Le 22 février 2019, les Algériens sortent par millions à travers tout le pays pour manifester leur désaccord contre la candidature du Président Bouteflika à un cinquième mandat. Les manifestations se renouvellent tous les mardis et tous les vendredis. Elles sont suspendues en mars 2020, suite à une décision prise par les contestataires eux-mêmes, à cause de l'émergence du Coronavirus. Ce mouvement a pris le nom de *Hirak*, mot arabe utilisé aussi sous cette forme

¹ Morsly D., 2021, *Idéologies linguistiques en mutation ? Le hirak algérien : ses discours, ses pratiques*, In Circula : Revue d'idéologies linguistiques, p 20. <https://www.erudit.org/en/journals/circula/1900-v1-n1-circula07362/1092743ar.pdf>

² Op. Cit., Carlier O., 2020.

³ Benabbes S., 2020, *Slogans et stratégies humoristiques des manifestants algériens lors du mouvement populaire*. In Multilinguales, p1. <https://journals.openedition.org/multilinguales/4673>

dans les productions en français. Il signifie littéralement « *mouvement* », il est utilisé, dans ce contexte, pour désigner une forme spécifique de contestation.

Plus tard, les manifestants ont élevé le ton de leurs revendications. La principale revendication exprimait la volonté d'un changement de régime et la construction d'une nouvelle république fondée sur une démocratie réelle

2.2. Spécificités linguistiques du Hirak

Le *Hirak* constitue un contexte pertinent pour la recherche scientifique pour les sociolinguistes, ce que confirme K. Ouaras, enseignant chercheur à l'université Oran 2 :

le hirak est aussi un espace de pratiques linguistiques plurielles qui retient nécessairement l'intérêt du, de la – en l'occurrence – sociolinguiste. La question linguistique surgit aussi dans différents contextes où des controverses autour de la situation sociolinguistique du pays s'instaurent, où des représentations au sujet des langues se négocient.¹

Les pratiques langagières au sein de ce mouvement et les questions linguistiques soulevées à l'époque forment un corpus pertinent pour les recherches dans les domaines linguistiques et sociolinguistiques. Alors, cette richesse de ce contexte nous a amenée à mener notre recherche qui s'inscrit au carrefour des disciplines des sciences du langage.

3. L'EXPRESSION DU MALAISE SOCIAL : LES SLOGANS DU HIRAK

3.1. Qu'est-ce qu'un slogan ?

Le slogan, en général, est défini comme une formule « *concise* » et « *frappante* » utilisée en publicité ou en politique. Le dictionnaire Le Petit Robert définit le slogan comme une « *formule concise et frappante utilisée par la publicité et la propagande politique* »². Dans le Trésor de la langue française (1992), le slogan est une « *formule concise et expressive, facile à retenir, utilisée dans les campagnes de publicité, de propagande pour lancer un produit, une marque ou pour gagner l'opinion à certaines idées politiques ou sociales.* »³.

En se référant à ces deux définitions, nous pouvons définir la notion de slogan comme une formule concise et significative employée en publicité ou en politique. Cette production a pour but de promouvoir un produit ou une marque commerciale, ou pour influencer l'opinion d'autrui en transmettant des idées politiques.

¹ Op.Cit., Morsly D., 2021, p.16.

² *Le Nouveau Petit Robert de la langue française*, 2008, Paris, Dictionnaires Le Robert-SEJER.

³ *Trésor de la langue française*, tome 15, 1992, Paris, Gallimard, p. 561-562.

O. Reboul (1975), dans son ouvrage « *Le Slogan* », propose une définition du mot slogan en lui attribuant d'autres qualifications : « *polémique* » et « *anonyme* ». D'après cette définition, le slogan est produit pour faire agir les masses :

J'appelle slogan une formule concise et frappante, facilement repérable, polémique et le plus souvent anonyme, destinée à faire agir les masses tant par son style que par l'élément d'auto-justification, passionnelle ou rationnelle, qu'elle comporte : comme le pouvoir d'incitation du slogan excède toujours son sens explicite, le terme est plus ou moins péjoratif.¹

J-M. Adam (2021), quant à lui, il définit le slogan comme une : « *forme textuelle brève qui doit être facilement prononçable et mémorisable, le slogan est fait pour être vu et lu, dit et scandé, répété.* »². Ce qui fait que la notion de « *slogan* » est employée pour désigner les formules scandées dans les manifestations et les mouvements sociaux.

3.2. Slogan du hirak : slogan revendicatif

Le slogan se présente sous plusieurs types selon l'objectif de sa création. Les slogans peuvent être classés en trois types : *slogan politique*, *slogan publicitaire* et *slogan révolutionnaire ou revendicatif*. Nous essayerons, dans ce qui suit, de donner la définition de chaque type en mettant le point sur le *slogan révolutionnaire ou revendicatif* qui fait l'objet du discours épilinguistique de certains articles de notre corpus.

Le slogan politique appelé aussi slogan de campagnes est employé, généralement, dans les campagnes électorales. Cet usage a pour but de présenter le programme ou l'idéologie d'un candidat ou d'un parti politique d'une façon brève et symbolisée. Le slogan, dans ce cas, fait partie de la propagande électorale.³

Dans le domaine politique, l'usage du slogan a pour objectif de gagner l'opinion à l'égard de certaines idées soit politiques ou sociales. L'importance de cet outil de communication vient de la nécessité de mobiliser les masses de la manière la plus simple et la plus efficace, dont le slogan représente le moyen pratique adéquat.

L'usage du slogan ne se limite pas aux champs de la politique et la publicité, mais, il est présent aussi dans les contextes de révolution et de contestation. Dans le cas d'un soulèvement

¹ Reboul O., 1975, *Le Slogan*, Paris, PUF, p. 42.

² Adam J.-M., 2021, *Les différents types de slogans : entre autonomie et dépendance co(n)textuelle*, Rhythmica, revista española de métrica comparada, p.17.
https://www.researchgate.net/publication/356797646_Les_diff%C3%A9rents_types_de_slogans_entre_autonomie_et_dependance_contextuelle, consulté le 27-10- 2023.

³ Bauvarie M., 2015, *Lecture stylistico-pragmatique de l'aspect sociologique et culturel du slogan publicitaire: une étude fondée sur des slogans publicitaires camerounais*, In *Anales de Filología Francesa*, n.º 23.
<https://revistas.um.es/analesff/article/view/250621/190211>, consulté le 27-10- 2023.

populaire, nous avons rencontré au cours de notre recherche pas mal de définitions du *slogan exprimant les revendications des manifestants*, cependant nous nous contentons de citer celles qui nous paraissent les plus pertinentes pour notre recherche. Les slogans revendicatifs se caractérisent par leur brièveté et leur efficacité due à leur formulation incisive fondée sur une idée animée par la motivation de leurs créateurs. Ce type de slogan a pour but la mobilisation des masses autour d'une idée ou un acte revendicatif visant à agir face à une situation refusée. Dans la même perspective Z. Carle (2016) considère que : « *Les slogans, plurilinguisme que mots d'ordre, remplissent une fonction immédiate de mobilisation des individus* »¹.

3.3. Slogans du *Hirak* : variétés de thèmes et de langues

3.3.1. Thèmes des slogans

Les slogans se caractérisent par la diversité de leurs thèmes. La pluralité des sujets y sont véhiculés vient des différents objectifs visés et des idées qu'on veut transmettre. Les thèmes abordés dans les slogans dépendent des domaines dans lesquels sont produit. A titre d'exemple, les thèmes des slogans révolutionnaires sont variés même au sein du mouvement comme dans le cas du « *Hirak algérien* ». Dans ce mouvement, nous rencontrons des dizaines voire des centaines de slogans avec des thèmes variés qui expriment les soucis des manifestants algériens. Nous pouvons examiner, ici, des slogans revendiquant le départ du système « *Yetnehaw Ga3* » (qu'ils partent tous), d'autres exprimant l'unité du peuple Algérien « *Khawa, Khawa* », et bien d'autres.

3.3.2. Le plurilinguisme dans les slogans du *Hirak*

L'Algérie représente un véritable modèle de plurilinguisme. Ce phénomène a fait l'objet d'étude d'un grand nombre de chercheurs, où nous rencontrons plusieurs définitions de ce concept. A titre d'exemple la chercheuse I. Chachou (2013) le définit comme étant :

La situation de plurilinguisme se définit comme étant la coexistence de deux ou de plusieurs idiomes sur un même territoire. Un sujet parlant est dit plurilingue lorsqu'il recourt, dans des situations de communication différentes, à l'usage de plusieurs langues. Il en est de même pour les communautés linguistiques dites également plurilingues, et où les membres varient les usages en fonction des contextes et des situations de communication.²

¹ Carle Z., 2016, *Les slogans de la révolution égyptienne, épreuve d'une épopée tue ?* In Démocratie et littérature. Expériences quotidiennes, espaces publics, régimes politiques, Paris, Le Seuil, p. 3.
https://www.persee.fr/doc/comm_0588-8018_2016_num_99_1_2815

² Chachou I., 2013, *La situation sociolinguistique de l'Algérie : Pratiques plurilingues et variétés à l'œuvre : Pratiques plurilingues et variétés à l'œuvre*, L'Harmattan, Paris, p 18.

Elle, continue, en essayant de clarifier le rapport entre le plurilinguisme et le phénomène de diglossie :

Lorsque les usages sont hiérarchisés, il en résulte une diglossie. La diglossie est un phénomène auquel sont confrontés tous les pays arabophones pratiquant leurs langues premières dans des situations de communication informelles relevant du domaine intime et où ils ont pour langue officielle une forme d'arabe qui n'a pas de locuteurs natifs. Elle est généralement appelée langue standard ou moderne.¹

La présence d'un grand nombre de dialectes voir des langues en interaction (exceptionnelle) en Algérie, lui donne un caractère sociolinguistique différent de toutes les régions du monde K. Taleb-Ibrahimi (1998) considère que les langues en Algérie vivent une cohabitation difficile qui se caractérise par la compétition et le conflit :

Les locuteurs algériens vivent et évoluent dans une société multilingue où les langues parlées, écrites, utilisées, en l'occurrence l'arabe dialectal, le berbère, l'arabe standard et le français, vivent une cohabitation difficile marquée par le rapport de compétition et e conflit qui lie les deux normes dominantes. (L'une par la constitutionnalité de son statut de langue officielle, l'autre étrangère mais légitimée par sa prééminence dans la vie économique) d'une part, et d'autre part la constante et têtue stigmatisation des parlers populaire.²

Elle distingue l'existence de deux catégories de langues dans le territoire algérien : langues parlées et langues écrites. Les langues parlées, pour elle, sont présentées par l'arabe dialectal et le berbère, les langues écrites sont la langue arabe standard et le français.

Cette spécificité a attiré l'attention des chercheurs, où ils ont choisi de travailler sur les différents phénomènes linguistiques dans le contexte algérien d'une manière approfondie. Les études menées sur les questions linguistiques dans le contexte renferment tous les aspects : Le contact des langues, les pratiques langagières liées à la diversité linguistique, ainsi que les phénomènes *épilinguistiques* relatifs à la spécificité du contexte algérien et d'autres.

Pour pouvoir situer notre étude, nous essayerons d'exposer, ici, l'état des lieux des langues en présence en Algérie à la veille du *Hirak*. Elles peuvent être classées selon leur place dans le territoire algérien, en : langues nationales et officielles, langues parlées et langues étrangères.

Les manifestants de ce mouvement, comme nous l'avons déjà expliqué, appartiennent à toutes les catégories de la société algérienne, dont des citoyens de toutes les régions et qui parlent et utilisent des langues variées. Alors, les slogans du *Hirak* sont produits dans les différentes langues en usage dans le territoire algérien. Cela permet à l'observateur d'avoir une

¹ Ibid.

² Taleb-Ibrahimi K., 1998, *Les Algériens et leur(s) langue(s), Éléments pour une approche sociolinguistique de la société algérienne*, El-Hikma, Alger, p22.

vue d'ensemble de la situation linguistique en Algérie la veille de cet évènement à travers les slogans :

Le plurilinguisme prend, dans le hirak, une autre dimension : on assiste à travers les slogans oraux et écrits, à travers les chants et poèmes, à un véritable festival des écritures et des langues. Locuteurs et scripteurs jouent de différentes langues, de l'accumulation ou de la juxtaposition de ces langues comme si exprimer des revendications en plusieurs langues conférait plus de force à la parole contestataire. C'est ce que laisse entendre une pancarte qui décline [bi kulluRât el 3alam], « dans toutes les langues du monde », le slogan : « Non au 5e mandat ». Cette formulation [bi kulluRât el 3alam] placée sur la première ligne de l'affiche est, bien entendu, plus symbolique qu'effective : elle veut signifier la vigueur du refus.¹

Pour elle, cette diversité des langues utilisées dans la production des slogans oraux et écrits, et des chants et poèmes qui expriment les revendications du *Hirak* a donné plus de force à ce mouvement. Dans la même perspective, nous trouvons la vision de K. Ouaras qui considère que cet évènement est d'une extrême importance. Pour lui, il a provoqué des débats autour des questions variées sur les différents plans : socio-culturel, linguistique, identitaire, idéologique et historique. « *Quoi qu'il en soit, le Hirak est d'une extrême importance non seulement sur le plan politique, mais également sur les plans socio-culturel, linguistique, identitaire, idéologique et historique.* »². Il ajoute, par la suite, que :

« *Porté par une rhétorique de rupture, le Hirak constitue une scène discursive où les enjeux se disent et se contredisent sans forcément s'exclure en dépit de la réactivation d'un certain nombre de clivages (linguistiques, identitaires, politico-idéologiques et autres) qui minent la société algérienne.* »³

Dans ce passage, cet auteur met le point sur le fait que le *Hirak* représente une « scène discursive » ce qui montre la pluralité des acteurs et des points de vue, et par conséquent des prises de position par rapport aux différentes questions. Il explique aussi que malgré l'existence de certains clivages, les débats soulevés étaient caractérisés par le dire et le contredire sans s'exclure.

Généralement, cet évènement se caractérise par l'unité des manifestants autour des mêmes revendications, dont l'objectif principal était de préserver l'unité nationale. Cette visée s'est répercutée sur le terrain à travers l'effacement de toutes les frontières pouvant diviser le peuple

¹ Op.Cit, Morsly D., 2021, p.23-24.

² Ouaras K., 2020, *Le Hirak algérien ou l'émergence d'une rhétorique de rupture : Le cas d'Oran, mouvements.* <https://shs.cairn.info/revue-mouvements-2020-2-page-22?lang=fr>

³ Ibid.

algérien. L'effacement des frontières linguistiques, identitaires et régionales formait l'une des preuves de cette unité :

Fait inhabituel, on remarque que les « frontières » linguistiques, identitaires et régionales, instrumentalisées depuis toujours, se sont presque effacées devant les dynamiques du Hirak. Des slogans en arabe algérien sont scandés à tue-tête dans les régions amazighophones et, pareillement, des slogans et des refrains de chansons en langues tamazight sont scandés et chantés dans les régions non-amazighophones.¹

Selon l'auteur, cette unité se manifeste à travers les slogans du Hirak, avec des cris en arabe algérien entonnés dans des zones où l'amazigh est parlé et des chants et slogans créés en tamazight dans des régions où l'arabe est utilisé.

3.3.2.1. Deux langues nationales et officielles

Nous trouvons des slogans produits dans les deux langues : l'arabe standard et l'amazighe. Par exemple, les slogans : « *ech cha3b yurîdlistiqîlâl* » qui signifie (*Le peuple veut l'indépendance !*) et « *Chaâb yourid iskate Ennidham* » qui veut dire (*le peuple veut le départ du système*) sont produits en arabe standard. Nous comptons un bon nombre de slogans où les manifestants utilisent cette langue. Le slogan : « *adnawi adnawi adnawi tilleli* » qui signifie (*Nous gagnerons la liberté !*) est produit dans la langue amazighe.

3.3.2.2. Langues (variétés) parlées

Les manifestants ont utilisé la derdja (l'arabe dialectal) dans toutes les régions du pays, comme le slogan qui était produit par un jeune algérien et qui fut l'icône du Hirak : [*yatna7aw gâ3*], « *Qu'ils dégagent tous !* ». Concernant les variétés berbères, leur usage vient dans le but d'insister sur la composante amazighe de l'identité algérienne, ce qui est confirmé par Benabbes S. (2020) : « *Certains slogans ont été écrit même en berbère afin d'insister sur la composante amazighe de l'identité algérienne que le régime actuel veut à tout prix effacer* » « *Mazalagh dhimazighen !* » (*On est toujours des Imazighen*) »². Alors, nous pouvons citer, ici, le slogan : « *N NAD D AQLA3 MAČČI DALEQEM* (*On va vous déraciner. On ne va pas vous greffer*) », ainsi que : « *Jmie liman ar truhem* » (*Vous allez partir on le jure*), qui sont tous deux écrits et scandés en berbères.

¹ Ibid.

² Op. Cit, Benabbes S., 2020, p. 10.

3.3.2.3. Langues étrangères

Nous pouvons remarquer la présence du français, l'anglais et bien d'autres langues étrangères :

Le français, l'anglais et d'autres langues présentes en Algérie participent d'une façon prépondérante et efficace à la rhétorique de rupture par laquelle se distingue le Hirak algérien. Les exemples de contact de langues, d'alternances codiques et d'emprunts linguistiques sont nombreux dans la rhétorique du Hirak. Même renvoyant à des symboliques discursives différentes dans d'autres contextes, toutes ces langues mobilisent des discours essentiellement politiques dans le contexte du Hirak.¹

L'usage du français au sein du *Hirak* est plus fréquent, par exemple : « *Système mafieux, dégage !!!* » qui était présent dans toutes les manifestations dans le territoire algérien. Nous rencontrons aussi le slogan : « *Y'en a marre, y en a marre de ce pouvoir, y en a marre...* » qui se traduit « *Non au cinquième mandat !* ». Certains slogans étaient employés en anglais, à titre d'exemple : « *We will never stop* » qui veut dire (*Nous n'arrêterons jamais* ».

Nous remarquons aussi l'usage d'autres langues étrangères tel que l'espagnol, par exemple le slogan : « *Qué vergüenza intimidar al pueblo argelino pidiendo ayuda* » est produit en langue espagnole et veut dire : Quelle honte intimider au peuple algérien demandant de l'aide.

4. LES LANGUES EN PRESENCE EN ALGERIE A LA VEILLE DU HIRAK

Les langues en présence en Algérie la veille du *Hirak* peuvent être classées en : langues nationales et officielles, langues parlées et langues étrangères.

4.1. Les langues officielles

En Algérie, on compte deux langues nationales et officielles : l'arabe standard et la langue amazighe. Ce qu'on trouve dans la constitution de 2016.

4.1.1. L'arabe standard

L'Etat algérien a opté pour la langue arabe standard, dite aussi arabe scolaire, comme la langue nationale et officielle du pays depuis son indépendance. Cette langue possède d'autres appellations, comme le signale I. Chachou (2013) : « *l'arabe institutionnel est dit aussi* »

¹ Ouaras K., 2020, *Le Hirak algérien ou l'émergence d'une rhétorique de rupture : Le cas d'Oran, mouvements*. <https://shs.cairn.info/revue-mouvements-2020-2-page-22?lang=fr>

littéraire », « moderne », « littéral », « standard », « coranique », « classique » et « scolaire ». Il occupe le statut de la langue nationale et officielle de la République algérienne »¹

Elle représente le symbole de l'identité arabe des algériens et de leur libération. Pour renforcer l'indépendance, l'autorité a adopté une politique qui vise à arabiser tous ce qui a été francisé, alors l'arabe est devenu la langue officielle de l'enseignement grâce à cette politique d'arabisation.

4.1.2. La langue amazighe

La langue amazighe est devenue une langue nationale et officielle à partir de 2016, après une longue revendication. Elle est enseignée dans tous les cycles d'une manière facultative. Ch. Dahou (2019) a mis le point sur les modalités particulières accordées à chacune de ces deux langues :

La nouvelle constitution stipule que l'arabe et le tamazight sont des langues nationales et officielles. Mais cette officialité s'énonce avec des modalités de reconnaissance particulières pour chacune des langues nationales et officielles :

Art. 3. — L'Arabe est la langue nationale et officielle. L'Arabe demeure la langue officielle de l'État. [...]

Art. 4 — Tamazight est également langue nationale et officielle. L'État œuvre à sa promotion et à son développement dans toutes ses variétés linguistiques en usage sur le territoire national. [...] ²

Selon cette constitution, c'est la responsabilité de l'Etat de favoriser l'évolution de la langue amazighe dans toutes ses formes. Cela illustre la tendance de l'Etat à répondre aux demandes des locuteurs berbères en instaurant des stratégies destinées à accorder à la langue amazighe sa reconnaissance en tant que langue nationale et officielle. Le gouvernement algérien a considérablement progressé dans la promotion de cette langue, en l'établissant comme langue nationale et officielle, à égalité avec la langue arabe.

4.2. Les langues parlées

Les algériens parlent plusieurs variétés linguistiques dans leur vie quotidienne. Elles peuvent être divisées en : dialecte arabe et berbère .

¹ Chachou I., Op. Cit, p. 71.

² Dahou Ch., 2019, *Langues et identité(s) en Algérie : Enquêtes sur les représentations sociolinguistiques auprès de jeunes Algériens*, L'Harmattan, Paris, p. 22.

4.2.1. L'arabe dialectal « l'arabe algérien »

Tous les Algériens, y compris ceux qui parlent amazigh, utilisent le dialecte arabe pour échanger avec les arabophones et parfois même entre eux. Même si l'arabe algérien n'a pas de statut formel, il est effectivement la langue prédominante sur le territoire algérien, car c'est la langue utilisée par la plupart des Algériens pour communiquer, comme le confirme K. Taleb-Ibrahim : « *en Algérie, l'arabe dialectal, langue maternelle de la plus grande partie de la population, constitue la langue de la première socialisation linguistique de la communauté de base* »¹.

Il se caractérise par la diversité de ses variations. On peut citer ici : *l'algérois, le constantinois ; l'oranais, le naili*, ainsi que les différentes variations parlées à l'Est, l'Ouest et au Sud. Ainsi que dans les régions amazighes où leurs parlers arabes marquent l'influence de la langue amazighe qu'ils parlent.

4.2.2. Les variétés berbères

Il s'agit de la langue utilisée par un vaste nombre de locuteurs en Algérie : le berbère. Elle est la langue prédominante dans plusieurs régions du pays : Bejaïa, Tizi Ouzou, Blida, Bouira, Boumerdas, Batna et d'autres encore. On identifie plusieurs dialectes du berbère, notamment nous mentionnons :

4.2.2.1. Le kabyle : est une variété pratiquée dans la région de Kabylie. Elle est utilisée par la majorité des habitants de plusieurs wilaya de l'Algérie comme : *Bejaïa, Blida, Tizi Ouzou, Blida, Bouira, Boumerdas,...*

4.2.2.2. Le Chaoui : est une variété pratiquée dans la région des Aurès, nous citons ici plusieurs wilayas telles que *Batna, Khenchla, oum Bouagui,...*etc.

4.2.2.3. Le Mouzabite : est une variété pratiquée par les habitants de *Ghardaïa*.

4.2.2.4. Le Chleuh (tashelhit) : est une variété pratiquée à *Ouargla*.

4.2.2.5. Le targui : est une variété berbère pratiquée par les Touaregs au sud algérien.

Le berbère n'a eu aucun statut officiel depuis l'indépendance jusqu'aux années quatre-vingt, où les militants pour la cause berbère ont commencé leur revendication. Il dispose, aujourd'hui,

¹ Op.Cit, Taleb-Ibrahimi. K, 1998, p28.

un statut de langue nationale et officielle. Mais, cette valorisation ne prend pas en considération les différentes variétés pratiquées en Algérie.

Depuis l'indépendance et jusqu'à la veille du *Hirak*, la langue berbère et l'arabe dialectal, malgré leur utilisation répandue dans le milieu sociolinguistique algérien, ne jouissent d'aucun statut officiel ni de tentative de développement. Ce que confirme T. Zaboot : « *Si l'on considère que la langue berbère n'a pas bénéficié de beaucoup de faveurs tout au long de son histoire, on peut dire tout autant, sinon plus, de l'arabe dialectal. Tout comme la langue berbère, l'arabe dialectal ne jouit d'aucun statut officiellement reconnu et exclu de toutes les institutions gouvernementales.* »¹. L'usage de ces deux langues parlées reste limité à l'oral, où elles sont employées pour la communication dans la vie quotidienne.

De sa part, Ch. Dahou (2019) considère que la nouvelle constitution ne présente aucune précision sur les variétés arabe et berbères.

Sans précision sur les variétés dites « arabes », dont l'existence est évidente pour les locuteurs, les linguistes et sociolinguistes, l'arabe « demeure » « La langue » qui cherche toujours « son épanouissement » et « son utilisation » au singulier. Ce qui n'est pas le cas du « tamazight » qu'il faut promouvoir au pluriel, c'est-à-dire « dans toutes ses variétés linguistiques ».²

Elle explique que la langue arabe est considérée comme une langue qui cherche son épanouissement en tant qu'une langue singulière tandis que la langue tamazight doit être promue dans toutes ses variétés.

4.3. Les langues étrangères

On compte deux langues étrangères, en Algérie, ayant le statut de première et deuxième langue étrangère : « *l'anglais* » et « *le français* ». Avec la présence de plusieurs langues étrangères enseignées au cours des différentes phases d'enseignement.

4.3.1. L'anglais

L'enseignement de l'anglais commençait dans les écoles à partir du cycle moyen. Toutefois, dès l'année scolaire 2022/2023, son enseignement débute dès le cycle primaire. À partir de l'année universitaire 2023/2024, elle est désignée comme la première langue étrangère de l'enseignement supérieur.

¹ Zaboot T., 2010, *La Pratique Langagière de Locuteur(s) Bilingue(s)*, In Synergie, p. 204.

² Ibid.

Cependant, selon la constitution algérienne, elle est, jusqu'à ce moment, la deuxième langue étrangère dans le pays. Pour certains, elle est conçue comme le vecteur d'ouverture sur le monde et pour parvenir à entamer les domaines des recherches scientifiques de qualité. Ce qui a poussé l'Etat à l'adopter comme langue d'enseignement à l'université et le moyen d'accès au monde économique. Par conséquent, elle est perçue comme la langue de la technologie, et il est donc justifié qu'elle soit reconnue comme la première langue étrangère en Algérie.

4.3.2. Le français

Pratiquement, le français a perdu son statut comme la première langue étrangère de l'enseignement supérieur, à partir de l'année universitaire 2023/2024. Mais, officiellement, il garde son statut comme la première langue étrangère en Algérie. Cette langue dispose un caractère spécifique pour les Algériens. Cette spécificité est due à son histoire dans le pays. En réalité, le français, en Algérie, dépasse les considérations officielles ; puisque les locuteurs algériens sont familiarisés à cette langue. En effet, on ne peut rencontrer un algérien qui parle une langue sans faire appel à de mots français. L'existence des termes français algérianisés, dans les parlers algériens, est évidente.

Ce que souligne R. Sebaa :

La réalité empirique indique que la langue française occupe en Algérie une situation sans conteste, unique au monde. Sans être la langue officielle, elle véhicule l'officialité, sans être la langue d'enseignement, elle reste une langue de transmission du savoir, sans être la langue d'identité, elle continue à façonner de différentes manières et par plusieurs canaux, l'imaginaire collectif. Il est de notoriété publique que l'essentiel du travail dans les structures d'administration et de gestion centrale ou locale, s'effectue en langue française. Il est tout aussi évident que les langues algériennes de l'usage, arabe ou berbère, sont plus réceptives et plus ouvertes à la langue française à cause de sa force de pénétration communicationnelle.¹

La spécificité de la langue française en Algérie est due à l'occupation de la France du pays pendant plus d'un siècle et son imposition comme la seule langue officielle. Il a commencé à perdre son statut graduellement après l'indépendance.

4.3.3. Autres langues étrangères

Outre le français et l'anglais, l'Algérie compte d'autres langues étrangères telles que l'italien, l'espagnole qui sont enseignées au cycle secondaire. En plus de certaines langues étrangères disponibles dans les offres de formations à l'université, telles que : *le turque, le chinois, et le coréen, ... etc.* Ces dernières sont encouragées d'une manière accrue, pour être utilisées et

¹ Sebaa R., 2002, *Culture et plurilinguisme en Algérie* In Internet-Zeitschrift für Kulturwissenschaften, n° 13/2002. <https://www.inst.at/trans/13Nr/sebaa13.htm>

enseignées surtout chez les jeunes. Cette orientation visant l'encouragement des langues étrangères, vient pour faciliter la communication avec les peuples parlant ces langues, et renforcer les transactions économiques avec les pays du monde.

5. LE PARLER DES ALGERIENS : DES LANGUES EN INTERACTION

Les langues dans le territoire algérien peuvent être représentées différemment loin des statuts officiels des langues. C'est ce que G. Grandguillaume (2006) explique dans ses propos concernant les langues au Maghreb en général :

Les langues quotidiennement parlées au Maghreb ne sont pas écrites, mais exclusivement orales : elles sont des variétés régionales, soit arabes, soit berbères. Elles sont mises en opposition, principalement les parlers arabes, avec une langue essentiellement écrite, (ou limitée oralement à des usages savants ou religieux), dite arabe classique ou littéraire. Cette opposition est universelle dans le monde arabe.¹

En observant l'usage des langues chez les locuteurs algériens, nous pouvons découvrir que les langues en présence dans le marché linguistique algérien sont employées par les locuteurs algériens soit quotidiennement ou d'une manière limitée.

Les locuteurs algériens utilisent, dans leur vie quotidienne, l'arabe dialectal avec ces différentes formes, les variétés du berbères, en plus du français la langue de l'ancien colonisateur. Le marché linguistique algérien se caractérise par l'interaction de plusieurs langues et variétés linguistiques. L'usage de ces langues et variétés se distingue en fonction de leurs rôles et du contexte où elles sont pratiquées.

En réalité, l'arabe dialectal, les variétés berbères et le français algérien sont employés dans les interactions quotidiennes. Cependant, les langues nationales et officielles ne sont employées que dans des situations officielles ou académiques. Quant au français, son usage se limite dans l'enseignement supérieur, administration et les domaines scientifiques et techniques. Le français est employé, aussi, pour communiquer avec le monde extérieur, dont il représente un moyen d'ouverture sur l'autre.

¹ Grandguillaume G., 2006, *Plurilinguisme et enseignement en Algérie : entre langues écrites (arabe, français) et langues parlées (arabes et berbères)* In colloque sur le bilinguisme à Mayotte du 20-24/03/2006 à Mayotte. <https://www.ggrandguillaume.fr/titre.php?recordID=90>

CONCLUSION

Dans ce chapitre, nous avons essayé d'exposer le contexte sociolinguistique de notre étude. Le *Hirak* constitue une source d'inspiration et d'influence sur le discours *épilinguistique* des journaux algériens d'expression française produit pendant ce mouvement. Nous avons tenté de donner un aperçu sur tous ce qui peut avoir une réflexion sur le discours étudié, quel que soit cette réflexion : sur sa nature et son type ou sur les représentations et les idéologies linguistiques qui y sont véhiculées.

Nous pouvons résumer les aspects du contexte de notre étude en deux points principaux :

- Le contexte temporel : la période du *Hirak*, qui était caractérisée par des événements successifs et par la polémique dans tous les domaines, parmi lesquels nous citons le domaine linguistique. Ce mouvement a un effet remarquable sur le discours objet d'analyse dans notre étude, alors il était nécessaire de faire une vue panoramique sur le contexte sociolinguistique de la production des articles étudiés.
- La réalité linguistique en Algérie à la veille du mouvement populaire : qui se caractérise par l'existence de plusieurs langues et variétés linguistiques qui sont en interaction permanente. Ce qui a un effet sur le discours *épilinguistique* produit durant cette période.

DEUXIEME CHAPITRE :
POLITIQUES LINGUISTIQUES EN ALGERIE :
REVENDICATIONS ET DYNAMIQUE
PERMANENTES

INTRODUCTION

« *La politique linguistique* », « *la planification linguistique* » et « *l'aménagement linguistique* » constituent les thèmes polémiques les plus importants qui apparaissent dans « *le discours épilinguistique* » en général et en Algérie en particulier. Les questions relatives aux langues existantes sur le territoire national représentent l'une des préoccupations abordées par les différents chercheurs dans le domaine sociolinguistique, et les élites intéressées par les problématiques linguistiques. La polémique linguistique s'étalait, dans certaines périodes, pour impliquer toute la communauté linguistique algérienne.

Puisque notre étude porte sur le « *discours épilinguistique* », nous essayerons dans ce chapitre de délimiter le cadre théorique des concepts pouvant présenter l'objet de ce type de discours. Nous exposons, en premier lieu, un aperçu sur les définitions proposées pour les notions citées ci-dessus. Ainsi, nous tenterons d'éclairer le rapport existant entre elles en déterminant les dimensions de chaque notion du point de vue des différents chercheurs.

En deuxième lieu, nous présenterons un exposé général sur les politiques linguistiques en Algérie depuis l'indépendance. Celles-ci, se caractérisent par une dynamique permanente. Ce que nous visons montrer à travers la présentation des différentes politiques du pouvoir algérien vis-à-vis des langues qu'elles soient nationales ou étrangères. Dans ce cadre, nous focaliserons notre intérêt sur le développement des politiques linguistiques relatives aux langues en Algérie, qui constituent une source de polémique sous la pression des revendications.

1. POLITIQUE LINGUISTIQUE : ACTION FORMELLE SUR LES LANGUES

1.1. Définition de la politique linguistique

La politique linguistique est définie comme une action pratiquée par l'Etat dans le but d'élaborer un plan pour organiser et structurer le paysage linguistique dans le pays. Ce plan devrait être visé par ses pouvoirs législatifs. Pour H. Boyer :

La notion de politique linguistique, appliquée en général à l'action d'un État, désigne les choix, les objectifs, les orientations qui sont ceux de cet État en matière de langue(s), choix, objectifs et orientations suscités en général (mais pas obligatoirement) par une situation intra- ou intercommunautaire préoccupante en matière linguistique (on songe à l'Espagne au sortir du franquisme ou à la Yougoslavie de Tito) ou parfois même ouvertement conflictuelle (comme c'est le cas de la Belgique aujourd'hui).¹

K. Taleb-Ibrahimi de sa part la définit de la manière suivante :

*« toute politique conduite par un Etat à propos d'une ou plusieurs langues parlées dans les territoires relevant de sa souveraineté, pour en modifier le corpus ou le statut, généralement pour en conforter l'usage, parfois pour en limiter l'expansion »*².

Cette définition peut être résumée dans le fait que la politique linguistique renvoie à toute politique menée par un Etat pour agir sur les langues pratiquées dans son territoire national.

D. Robillard a donné une définition de la notion de « *politique linguistique* » (1997) :

Il semble utile de spécialiser ce terme pour désigner la phase d'une opération d'aménagement linguistique la plus abstraite, consistant en la formulation d'objectifs postérieurement à l'évaluation d'une situation faisant apparaître des aspects perfectibles, soit dans le corpus d'une langue (inadéquation de structures par rapport à des besoins), soit dans le statut des langues³.

Cette définition renvoie la « *la politique linguistique* » à une opération abstraite qui s'inscrit sous le cadre de l'aménagement linguistique. Cette opération vise à l'intervention touchant au corpus d'une langue ou à son statut.

¹ Boyer H., 2010, *Les politiques linguistiques* In Mots : Les langages du politique, p. 67. <http://journals.openedition.org/mots/>, consulté le 28 avril 2022.

² Taleb-Ibrahimi K., 1995, *Les algériens et leurs langues*, El Hikma, Alger, p. 85.

³ Robillard D., 1997, *Aménagement linguistique* In Sociolinguistique : concepts de base, Mardaga, Sprimont, p 229.

Pour L-J Calvet (1999), la politique linguistique se définit comme : « *l'ensemble des choix conscients effectués dans le domaine des rapports entre langue et vie sociale, et plus particulièrement entre langue et vie nationale* »¹.

Alors, la politique linguistique est un processus lié à la gestion volontaire des langues dans le but d'assurer une coexistence entre elles au sein de la société. Celle-ci, se produit en fonction des intérêts collectifs préservant la vie nationale.

Dans la même perspective, L-J. Rousseau (2005) la considère comme : « *...toute forme de décision prise par un État, par un gouvernement ou par un acteur social reconnu ou faisant autorité, destinée à orienter l'utilisation d'une ou de plusieurs langues sur un « territoire » (réel ou virtuel) donné ou à en régler l'usage.* »².

L'Etat a la capacité de définir, à travers sa politique linguistique, la ou les langues officielles du pays. Les textes de la politique linguistique apparaissent dans la constitution, les lois et les systèmes. Alors, chaque pays a sa propre politique linguistique que ce soit déclarée ou non.

La politique linguistique est une étape théorique dans laquelle on relie la réalité sociale et la langue pour prendre une orientation linguistique déterminée. Celle-ci conduit à un certain nombre de procédures concernant la langue de : l'enseignement, l'administration, les médias,...etc.

1.2. Principes de la politique linguistique

La politique linguistique d'un pays quelconque doit se baser sur certains principes. H. Boyer les résume en deux points : *le principe de personnalité* et *le principe de territorialité*³ :

Par ailleurs, la réalisation d'une politique linguistique se doit d'être attentive au respect de deux principes fondamentaux du droit en matière de plurilinguisme :

- le principe de personnalité, selon lequel « le choix de la langue [relève] des droits personnels de l'individu » (Mackey, 1976, p. 82);
- le principe de territorialité, qui suppose une territorialisation de la gestion du plurilinguisme, laquelle peut revêtir des dimensions très variables, comme on l'a dit (région, canton, commune...). C'est ce principe qui inspire majoritairement les aménagements/planifications linguistiques.⁴

¹ Calvet L-J, 1999, *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Hachette Littératures, Paris, p154-155.

² Rousseau L-J., 2005, *Élaboration et mise en œuvre des politiques linguistiques* In Séminaire Francophonie-Russophonie sur les politiques linguistiques, Saint-Petersbourg, Russie. <https://hal.science/hal-02424020/document>. Consulté le 28 avril 2024.

³ Op. Cit., Boyer H., 2010, p. 67.

⁴ Ibid.

Pour les locuteurs d'un territoire déterminé, une politique linguistique doit se baser sur des principes fondés sur l'appartenance à la communauté et au groupe. Nous pouvons les présenter sous ces trois points :

- L'histoire commune de la société, l'identité issue de son existence, la langue véhiculant sa culture et représentant sa civilisation.
- Les grandes constantes et les fondements : la religion, l'esprit et la substance de l'existence nationale et les intérêts communs de la société.
- La reconnaissance de la langue adoptée dans la politique linguistique dans le pays par la constitution.

Alors, une politique linguistique doit répondre aux besoins identitaires de la communauté et respecter leur appartenance.

1.3. Objectifs d'une politique linguistique

La politique linguistique vise à apporter une influence mutuelle entre les langues en présence dans le territoire concerné. Ses objectifs s'articulent autour de deux grands axes, à savoir, le développement, l'actualisation et la promotion de la langue et la gestion du plurilinguisme. L'intervention politique de l'Etat en ce qui concerne les questions politiques se manifeste dans : la gestion du pluralisme, l'action sur la langue, l'intervention dans le suivi de l'actualisation du lexique de la langue, et la standardisation de la langue.

2. POLITIQUE LINGUISTIQUE ET SES NOTIONS VOISINES : RAPPORT ET LIMITES

Certains auteurs utilisent les trois notions : « *politique linguistique* », « *planification linguistique* » et « *aménagement linguistiques* », comme synonymes. Ce que souligne D. Robillard (1997 : 229), dans sa définition de la notion de « *politique linguistique* ». Il commence par la confusion faite par certains auteurs : « *Pour certains auteurs, politique linguistique est synonyme d'aménagement linguistique.* »¹. Ceci, pour lui fait appel à spécialiser le terme en fonction de la phase qu'il désigne.

Alors, pour la rigueur de notre recherche, il est très utile de distinguer les trois notions, l'une de l'autre.

¹ Op.Cit, Robillard D., 1997, p 229.

2.1. Planification linguistique

Dans la majorité des recherches, il n'est pas facile d'attribuer une définition minutieuse à la notion de « *planification linguistique* ». Car il s'agit d'un domaine moderne qui s'inscrit sous la sociolinguistique, ainsi que la pluralité des domaines qui y sont liés.

D'une part, nous trouvons la définition de L-J. Calvet dans son ouvrage « *La guerre des langues et les politiques linguistiques* » qui nous paraît l'une des définitions les plus rigoureuses de la notion, où il a adopté la définition de Fishman qui considère la *planification linguistique* comme la mise en œuvre d'une politique linguistique. L-J. Calvet, voit aussi que la planification est la recherche des moyens indispensables à l'application d'une politique linguistique et leur mise en œuvre. Ce qui signifie que¹ :

- La planification linguistique est liée à une politique linguistique déterminée.
- La planification linguistique se construit en se référant à la réalité linguistique.
- La planification linguistique concrétise l'intervention de l'Etat dans la modification de la situation linguistique d'un territoire déterminé.
- La planification linguistique est liée à la mise en œuvre.
- La planification linguistique départ de certains nombre d'objectifs pour arriver à des objectifs à long terme.

D'autre part, la planification linguistique est considérée comme l'un des principaux domaines de la linguistique appliquée. Elle est définie comme une activité scientifique et méthodique qui vise à présenter une vision consciente qui aborde les problématiques linguistiques de la communauté sur les plans : social, éducatif, culturel, cognitif,...etc., dont les autorités actives dans le pays se chargent de la réalisation des objectifs de cette politique.

2.1.1. Objectifs de la planification linguistique

L-J. Calvet définit la planification linguistique comme : « *La recherche et la mise en ordre des moyens nécessaires à l'application d'une politique linguistique* »². Cette planification est gérée par les institutions officielles de l'Etat. La nature de la société et la spécificité de la langue contribuent à la détermination des objectifs de la planification linguistique :

La langue se refait parce que l'activité de parler se fonde sur des modèles antérieurs et elle est parler et comprendre ; elle est dépassée par l'activité linguistique parce que l'acte de parler est toujours nouveau ; elle est rénovée parce que comprendre est toujours comprendre au-delà de ce qui est déjà

¹ Calvet J-L., 1987, *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Payot, Paris, p. 154-155.

² Ibid.

su au moyen de la langue antérieure à l'acte. La langue réelle et historique est dynamique parce que l'activité linguistique ne consiste pas à parler et comprendre une langue, mais parler et comprendre quelque chose de nouveau par l'intermédiaire d'une langue.¹

L'objectif explicite de la planification linguistique est de faciliter la communication à l'intérieur et à l'extérieur d'un territoire déterminé. Cependant, la réalité nous permet de déduire que la planification est toujours au service des politiques linguistiques adoptées par l'Etat. A titre d'exemple, le cas de la langue amazighe nous semble un exemple pertinent qui démontre que cette opération est soumise aux contraintes politiques.

Pour L.-J. Calvet (1987) la planification est :

Un ensemble de tentatives et d'efforts conscients et organisés pour résoudre des problèmes linguistiques. Ce sont des décisions prises pour influencer, encourager ou décourager des pratiques et des usages linguistiques. C'est la somme des efforts faits pour changer délibérément la forme d'une langue et son usage, le discours. C'est parfaire une langue exprimant une individualité nationale. C'est réformer une langue d'une façon normative. C'est donner un code écrit à une langue qui n'en a pas. C'est déterminer les moyens scientifiques de parvenir au bilinguisme en période coloniale ou postcoloniale. C'est adapter aux réalités linguistiques des pays colonisés l'expérience acquise dans l'histoire des langues européennes. C'est mettre un lexique d'une langue en adéquation avec le développement social, technique ou culturel d'un pays.²

D'après cette définition, l'objectif général de la planification linguistique est de résoudre des problématiques linguistiques. Pour cet auteur, la planification linguistique vise à :

- influencer, encourager ou décourager des pratiques et des usages linguistiques.
- changer délibérément la forme d'une langue et son usage, le discours.
- parfaire une langue exprimant une individualité nationale.
- réformer une langue d'une façon normative.
- déterminer les moyens scientifiques de parvenir au bilinguisme en période coloniale ou postcoloniale.
- adapter l'expérience acquise dans l'histoire des langues européennes aux réalités linguistiques des pays colonisés.
- mettre un lexique d'une langue en adéquation avec le développement social, technique ou culturel d'un pays

¹ Coseriu E., 1973, *Sincria, diacrinia e historia*. Madrid : Gredos. P 175 Traduction française de Th. Verjans dans *Texto*, http://www.revue-texto.net/1996-2007/Parutions/Livres-E/Coseriu_SDH/ChapitreVII.pdf Consulté le 30-06-2024.

² Op.Cit., Calvet L.-J., 1987, p 186.

2.1.2. Importance de la planification linguistique

L'importance de la *planification linguistique* se résume dans les points suivants :

- identifier scientifiquement la situation linguistique dans la société et trouver des solutions aux problèmes linguistiques qui existent dans le territoire du pays.
- montrer le rôle de la langue dans la construction du pays dans les différentes étapes de son histoire.
- généraliser l'usage d'une langue déterminée en tant que langue unique dans un pays plurilingue ou un pays utilisant une langue étrangère qui était lui imposée durant une période de son histoire.
- créer une compatibilité et un équilibre entre les langues de la communauté qui se caractérise par la pluralité des langues nationales.
- protéger la société du chaos et l'organisation de l'action des acteurs dans le domaine.
- conserver l'indépendance et la spécificité de la société en la protégeant des philosophies linguistiques étrangères.
- gérer les langues utilisées dans les différents domaines en déterminant la langue à employer dans chacun.

2.1.3. Applications de la planification linguistique

L'application de la *planification linguistique* recouvre plusieurs champs relatifs aux langues. Nous pouvons remarquer la mise en place de certaines actions telles que :

- Purification des langues
- Réforme linguistique
- Revitalisation des langues mortes
- Installer la langue nationale comme langue d'enseignement à la place des langues étrangères
- Défendre la place d'une langue
- Modernisation et développement du vocabulaire

Dans le même cadre, C. Moïse explique quelques points sur le rôle de la planification dans la gestion des questions linguistiques :

Pour l'auteur, la normalisation permettra donc de revaloriser le statut de la langue dominée, d'accroître son capital linguistique pour éviter toute forme de substitution (quand la langue dominante s'impose face à la langue dominée). Normand Labrie (1999 :207) souligne à ce propos qu'une politique linguistique émanant d'un Etat-nation, parce qu'il vise avant tout l'unification, aura tendance à restreindre le pluralisme. En revanche, celle émanant des provinces ou des régions ira dans le sens de la reconnaissance de la variété et des langues dominées donc de la normalisation.¹

Toutes ces actions ont pour objectif d'agir sur les langues et le contexte sociolinguistique. Cela se réalise à travers l'intervention pour changer le statut des langues et des pratiques langagières dans un territoire déterminé, ou pour rétablir la forme d'une langue quelconque.

2.2. Aménagement linguistique

L'usage de cette notion renvoie aux travaux du linguiste québécois J-C. Corbeil qui l'introduit comme concept de base dans les études des gestions des langes. D'après ce linguiste, « *l'aménagement linguistique* » diffère de « *la planification linguistique* » dans le fait que cette dernière transporte le sens de l'intervention de l'Etat et de dirigisme. Cependant l'aménagement, pour lui, est :

*« un effort à moyen et long terme pour mieux tirer profit d'une ressource, la ou les langues en fonctions des besoins et des intérêts de la nation, selon un plan souple qui oriente l'évolution de la société sans la brusquer mais au contraire en réclamant son adhésion et sa participation. »*².

A partir de cette définition, on peut comprendre que l'aménagement est effectué sur une moyenne ou une longue durée. Son application vise à bénéficier des ressources pour investir dans les domaines des langues en fonctions des priorités de la nation et par conséquent la société. Cet acte doit également adopter un plan souple qui contribue à l'évolution des communautés linguistiques visées en se basant sur deux facteurs « *l'adhésion* » et « *la participation* ». Pour le même auteur, l'aménagement linguistique est une opération qui contribue dans la résolution des problèmes du plurilinguisme d'un territoire donné.

De sa part, L-J. Rousseau définit la notion d' « *aménagement linguistique* » comme l'intervention visant à définir les fonctions ou le statut d'une langue ou de plusieurs langues dans un territoire donné :

Toute intervention d'une instance nationale ou internationale, ou d'un acteur social, qui vise à définir les fonctions ou le statut d'une langue ou de plusieurs langues en concurrence, sur un territoire ou

¹ Moïse C., 2000, *Aménagement linguistique, politique linguistique et place du sujet* In Traverses, Entre les langues (1), p.6-7. <https://hal.science/hal-02513329>; Consulté le 30-06-2024.

² Corbeil J.-C., 1980, *L'aménagement linguistique du Québec*, coll. Langue et société, n°3, Guérin, Montréal, p. 21.

dans un espace donné (aménagement du statut), ou à standardiser ou à instrumentaliser une ou plusieurs langues pour les rendre aptes à remplir les fonctions qu'on leur a assignées (aménagement du corpus) dans le cadre d'une politique linguistique préalablement définie.¹

Pour D. Robillard la notion d'« *aménagement linguistique* » peut être définie comme un ensemble d'efforts réfléchis qui visent à modifier des langues soit en modifiant leur statut ou leur corpus : « *L'aménagement linguistique peut se définir comme : un ensemble d'efforts délibérés visant à la modification des langues en ce qui concerne leur statut ou leur corpus.* »²

N. Labrie (1993), de sa part, donne à cette notion la définition suivante :

« *L'aménagement linguistique fait référence à des efforts délibérés visant à influencer, ou ayant pour effet d'influencer, le comportement des autres, en ce qui concerne l'acquisition, la structure et la répartition fonctionnelle de leurs codes linguistiques* »³

Donc, l'aménagement linguistique est une opération essentielle qui peut contribuer à la modification ou l'amélioration du statut des langues, leurs pratiques ou leur apprentissage.

2.3. Politique, Planification et Aménagement linguistiques : Quel rapport ?

Il n'est pas facile de déterminer le rapport qui existe entre la planification, l'aménagement et la politique linguistique, ce qui nous met devant une question primordiale : Laquelle vient en premier, la planification, l'aménagement ou la politique linguistique ? Laquelle inclut l'autre ? Et quel est le lien entre ces trois actions ?

La polémique sur cette question persiste toujours, où la relation entre la *politique*, la *planification* et *l'aménagement linguistiques* peut être considérée comme une relation de dépendance. Il paraît qu'il existe une différence entre les deux, mais elles sont des branches qui s'intéressent aux questions linguistiques.

L-J. Calvet, dans son ouvrage « *La guerre des langues et les politiques linguistiques* », donne une autre définition qui nous permet d'appréhender le rapport entre « *la politique linguistique* » et « *la planification linguistique* » :

Nous considérons la politique linguistique comme l'ensemble des choix conscients effectués dans le domaine des rapports entre langue et vie sociale, et plus particulièrement entre langue et vie

¹ Rousseau L-J., 2005, *Terminologie et aménagement des langues* In Langages, p. 94-95.

² Op. Cit., Robillard D., 1997, p. 36.

³ Labrie N., 1993, *La construction linguistique de la communauté européenne*, Champion, Paris, p. 30.

nationale, et la planification linguistique comme la recherche et la mise en œuvre des moyens nécessaires à l'application d'une politique linguistique.¹

Cette définition précise et explique le lien qui existe entre les deux notions. Pour L-J. Calvet, la *politique linguistique* est liée directement au pouvoir qui détermine ses traits principaux. L'Etat, dans ce cas, se charge de la prise de décision établissant le rapport entre les langues et la vie sociale.

Alors que la *planification linguistique* est considérée comme la mise en œuvre des choix politiques du pouvoir. Ce que L-J. Calvet (1999) explique dans le même ouvrage :

Lorsqu'un État nouvellement indépendant décide de prendre comme langue nationale une langue locale, cette décision sera considérée comme pratique pour autant qu'elle sera suivie d'une planification qui introduira cette langue à l'école, dans l'administration,... etc., jusqu'à ce que la langue coloniale soit remplacée par elle dans tous les domaines de la vie nationale. Mais la même décision sera considérée comme symbolique, soit si elle n'est jamais appliquée, soit si elle ne peut pas l'être dans un premier temps.²

Comme nous l'avons déjà signalé, cerner les limites entre « *la planification linguistique* » et « *l'aménagement linguistique* » est une tâche difficile. Et c'est en raison de l'existence de nombreuses définitions proposées par les différents chercheurs travaillant sur ce sujet. En s'appuyant sur les travaux des grands chercheurs tels que Boyer, Calvet, Robillard, Eloy et Rousseau , nous pouvons considérer que la *politique linguistique* est l'ensemble de décisions et de décrets relatifs aux questions linguistiques lancés par un Etat pour gérer la situation linguistique nationale dans le cadre de la politique générale de l'autorité. Alors que la *planification linguistique* renvoie à l'ensemble des procédures mises en application, en vue de réaliser les objectifs fixés d'une telle *politique linguistique*. Concernant *l'aménagement linguistique*, nous pouvons le considérer comme renvoyant aux moyens mis à disposition pour la mise en œuvre de la *politique linguistique* adoptée.

Dans le cadre de l'explication de la relation qui existe entre la *politique linguistique* et la *planification linguistique*, H. Boyer considère que :

l'expression politique linguistique est plus souvent employée en relation avec celle de planification linguistique : tantôt elles sont considérées comme des variantes d'une même désignation, tantôt elles permettent de distinguer deux niveaux de l'action du politique sur la/ les langue(s) en usage à l'acte juridique, voire internationale(s) de considération de choix, de perspectives qui sont ceux d'une politique linguistique³.

¹ Op.Cit., Calvet L-J., p. 154-155.

² Ibid, p 156.

³ Boyer H., 1996, *Sociolinguistique. Territoires et objets*, Lausanne : Delachaux et Niestlé, Paris, p.23.

Il expose la relation entre la politique linguistique et les deux notions : *aménagement linguistique* et *planification linguistique* à travers le schéma ci-dessous :



Figure N°01 : Schéma illustrant la politique linguistique selon Boyer¹

Du point de vue chronologique, il semble à l'observateur que la *planification linguistique* est dépendante de la *politique linguistique*, où la mise en œuvre des décisions politiques prises concernant la langue s'effectue sous forme de procédures élaborées dans le cadre de la *planification linguistique*. Alors, le rôle de la *politique linguistique* consiste à la production des lois et la prise de décisions. Elle détermine, aussi, l'orientation et la dynamique de la *planification linguistique* qui se déroule dans le cadre de la *politique linguistique* adoptée par l'Etat.

En s'appuyant sur les différentes études réalisées autour de « *la politique linguistique* », « *la planification linguistique* » et « *l'aménagement linguistiques* », nous pouvons dire que les rapports qui les relient, ainsi que les points qui les distinguent l'une de l'autre sont entrecroisés, ce qui pose problème dans la détermination des limites qui les séparent.

3. POLITIQUES LINGUISTIQUES EN ALGERIE

K. Taleb-Ibrahimi (1998) considère que la situation sociolinguistique de l'Algérie se caractérise par la coexistence de plusieurs langues : langues parlées, langues officielles et langues étrangères. Elle souligne que :

Le paysage linguistique de l'Algérie, produit de son histoire et de sa géographie, est caractérisé par la coexistence de plusieurs variétés langagières – du substrat berbère aux différentes langues

¹ Op. Cit, Boyer H., 2010, p. 69.

étrangères qui l'ont plus ou moins marquée en passant par la langue arabe, vecteur de l'islamisation et de l'arabisation de l'Afrique du Nord.¹

Pour elle, cette coexistence de langues est « *dynamique* » dans « *les pratiques et les conduites des locuteurs* » qui « *adaptent* » la diversité linguistique à « *leurs besoins expressifs* ». Elle ajoute que cette cohabitation entre les langues est « *houleuse* », « *fluctuante* » et parfois « *conflictuelle* »².

Cette situation a compliqué la gestion des questions linguistiques, ce qui a été à l'origine d'une série de décisions dans le cadre des politiques linguistiques de l'Etat algérien. Celles-ci, étaient en développement permanent visant à répondre aux besoins du marché et de la communauté linguistique du pays.

Il nous semble qu'il sera utile d'aborder quelques points théoriques sur la *politique linguistique algérienne*. Car elle constitue l'un des thèmes principaux du « *discours épilinguistique* » en Algérie. Nous tenterons, dans ce qui suit, de définir la notion et de donner un aperçu sur ses principes et ses objectifs.

Dans la même perspective, I. Chachou confirme que la situation sociolinguistique en Algérie est complexe et se caractérise par la concurrence entre les différentes langues existantes :

*« Notons cependant qu'en Algérie, la réalité est complexe, car il s'agit d'une polyglossie où les langues sont en concurrence entre elles, comme le sont l'arabe institutionnel avec le français et l'arabe algérien avec les langues berbères. Les premières dans la sphère officielle et la seconde dans la sphère non officielle. »*³

Ceci illustre le contexte sociolinguistique de l'Algérie où la coexistence entre les différentes langues est une réalité. Cependant, certaines sont en compétition permanente ; le français et l'arabe d'un côté, et l'arabe algérien et les variétés berbères de l'autre côté. Les langues qui sont en concurrence expriment un rapport de diglossie sur les deux plans : formel et informel.

3.1. Historique des politiques linguistiques en Algérie après l'indépendance

La politique linguistique en Algérie a connu un développement remarquable au cours de l'histoire. Elle était marquée par une orientation vers la consécration et le renforcement de

¹ Taleb-Ibrahimi K., 2004, *L'Algérie : coexistence et concurrence des langues* In L'Année du Maghreb, p. 207-218. <https://journals.openedition.org/anneemaghreb/305?lang=ar>

² Ibid.

³ Chachou I., 2013, *La situation sociolinguistique de l'Algérie : Pratiques plurilingues et variétés à l'œuvre*, L'Harmattan, Paris.

l'indépendance du pays. L'observateur peut remarquer la succession des décisions et des lois relatives aux questions linguistiques. Des chercheurs tels que *Ibtissem Chachou*, *Khaoula Taleb Ibrahimi* et d'autres ont mené des études sur la situation linguistique en Algérie, dont ils ont pu donner un aperçu sur le paysage sociolinguistique algérien.

Nous tenterons ici de fournir une vue d'ensemble des phases de la politique linguistique en Algérie depuis son indépendance.

- ❖ **1963** : l'introduction de l'arabe dans le système éducatif où on a commencé son enseignement dans toutes les écoles primaires. L'enseignement de l'arabe représentait, à l'époque, 10 heures devant 30 heures pour français.
- ❖ **1964** : l'application de la politique de l'arabisation en commençant par l'arabisation totale de la première année primaire, ce qui a poussé l'Etat à faire venir environ 1000 instituteurs égyptiens.
 - création d'un institut islamique à l'université d'Alger
 - transformation de l'ancienne licence en arabe en licence monolingue en suivant le modèle oriental.
- ❖ **1967** : - l'arabisation totale de la 2^{ème} année primaire.
 - implantation d'une section arabe à la faculté de droit.
- ❖ **1968** : - création d'une licence d'histoire en arabe à l'université.
 - obligation de la connaissance de la langue nationale pour tous les fonctionnaires.
 - arabisation de la fonction politique.
- ❖ **1970** : généralisation de l'arabisation dans l'enseignement primaire et secondaire.
 - obligation de l'arabisation des documents de l'Etat civil et traduction de tous ses registres en arabe, ainsi que l'arabisation des sceaux officiels.
- ❖ **1971** : installation du comité national chargé de l'arabisation
 - perspective pour l'arabisation du supérieur.
- ❖ **1973** : génération d'une commission nationale d'arabisation qui a pour objectif la promotion et l'application de la politique de l'arabisation.
- ❖ **1975** : organisation de la première conférence sur l'arabisation.
- ❖ **1976** : - ordre de l'école primaire qui consacre l'arabisation
 - la mise en œuvre de l'arabisation de l'Etat civil, des noms de rues, des plaques d'immatriculation et de l'affichage
- ❖ **1979** : revendication des étudiants arabisants pour réclamer l'arabisation de la fonction publique en entrant en grève.

- ❖ **1980** : généralisation de l'usage de l'arabe : l'élaboration d'un plan national d'arabisation ; pour la mise en œuvre de la politique de l'arabisation dans : l'administration, le secteur économique et la recherche scientifique.
- ❖ **1981** : - installation du haut conseil de la langue nationale qui se charge du suivi et du contrôle de l'application de la politique de l'arabisation.
 - mise en place de l'enseignement du calcul en arabe.
- ❖ **1984** : apparition de l'Académie Algérienne de la Langue Arabe
- ❖ **1989** : grâce à la constitution de 1989, il apparaît une série de décisions qui renforcent l'arabisation
 - arabisation totale de l'enseignement principal et secondaire, l'arabe est devenu la langue d'apprentissage pour toutes les matières sauf la matière du français.
- ❖ **1990** : apparition d'une loi sur la généralisation de la langue arabe ; à travers laquelle l'usage de l'arabe devient obligatoire dans tous les documents écrits.
- ❖ **1991** : dans le cadre de la généralisation de l'arabisation, le ministre de l'enseignement supérieur annonce l'arabisation de l'université
- ❖ **1996** : revitalisation de la loi sur la généralisation de la langue arabe qui était suspendue en 1992.
 - revitalisation du Haut Conseil de la Langue Arabe dans la constitution de 1996 :
 1. l'arabe est la seule langue nationale et officielle,
 2. l'amazighité (l'identité berbère) est l'une des trois composantes fondamentales de l'identité nationale, à côté de l'arabité et de l'islamité.
- ❖ **1990** : ouverture d'un département de langue et culture Amazighe à l'université de Tizi-Ouzou.
- ❖ **1995** : création du haut-commissariat à l'amazighité (HCA).
- ❖ **1998** : le 7 juillet, revendication du berbère par les berbérophones, alors que le Président Zéroual refuse la reconnaissance du berbère.
- ❖ **2002** : grâce aux revendications des berbérophones Tamazight devient une langue nationale à travers un amendement de la constitution.
- ❖ **2004** : introduction de la langue française à partir de la deuxième année primaire.
- ❖ **2006** : introduction de la langue française à partir de la troisième année primaire.
- ❖ **2016** : Tamazight a le même statut de la langue arabe comme une langue nationale et officielle.
- ❖ **2022** : introduction de l'anglais dans l'enseignement primaire en commençant de la troisième année, à partir de l'année scolaire 2022/2023

❖ **2023** : décision d'adopter l'anglais comme la langue de l'enseignement supérieur à la place du français, à partir de l'année universitaire 2023/2024

Comme nous l'avons déjà signalé, la politique linguistique en Algérie était marquée par la succession de décisions et de procédures, qui visent à répondre aux revendications et aux besoins de la communauté linguistique dans le territoire national.

3.2. Revendications et dynamiques des politiques linguistiques algériennes

En survolant l'histoire de cette politique, nous pouvons remarquer qu'elle est passée par des étapes importantes. Ce qui représente une dynamique permanente dans la gestion du marché linguistique national. Il est évident que l'arabisation, l'officialisation de la langue amazighe et l'introduction de l'anglais dans l'enseignement primaire constituent des tournants décisifs.

3.2.1. L'Arabisation

D'après H. Boyer, après l'indépendance de l'Algérie, l'Etat a opté pour une politique d'arabisation visant l'accomplissement de son indépendance à travers la réappropriation de son identité arabo-musulmane :

Après une période coloniale structurée par l'unilinguisme français, l'Algérie acte en 1962 son Indépendance et son appartenance à la ligue arabe. C'est à cette période que les politiques linguistiques en Algérie optent par opposition à plus d'un siècle d'« unilinguisme français » (Boyer 2001) pour... L'« unilinguisme arabe ».¹

A. Taleb-Ibrahimi de son côté, considère l'arabisation comme une étape nécessaire pour l'achèvement de la libération nationale :

C'est pourquoi, après l'indépendance, la récupération du sol et le recouvrement des attributs de la souveraineté ne pouvaient avoir tout leur sens sans l'affirmation de notre personnalité et de notre culture dont la langue et l'histoire sont des composantes essentielles.[...] Parmi les tâches d'édification qui nous pressent de toutes parts, la récupération et le développement de notre patrimoine culturel ne sont ni les moins urgentes ni les moins importantes. Mais, pour exprimer cette culture dans toute son authenticité, il ne saurait y avoir qu'un instrument : la langue arabe.²

L'unilinguisme arabe adopté par l'Etat algérien se concrétise à travers la généralisation de la langue arabe en écartant toutes les langues et variétés linguistiques existantes sur le territoire algérien.

¹ Dahou Ch., 2019, *Langues et identité(s) en Algérie Enquêtes sur les représentations sociolinguistiques auprès de jeunes Algériens*, L'Harmattan, Paris, p 13.

² Taleb-Ibrahimi A., 1973, *De la décolonisation à la révolution culturelle*, SNED, Alger, p. 215.

Alors, la politique linguistique de l'Etat algérien a adopté à travers une série de décrets officiels stipulant la généralisation de la langue arabe et l'interdiction de l'usage des autres langues. Cette politique avait pour objectif l'arabisation de tous les secteurs qui ont été francisés. Dans la même perspective, K. Taleb-Ibrahimi explique que :

L'arabisation devient un moyen d'affirmer l'identité arabe (la langue était perçue comme l'attribut fondamental de la personnalité arabe), cette politique linguistique a permis d'affirmer le statut officiel de la langue arabe et sa place dans la société algérienne, en œuvrant à la généralisation de son utilisation, dans tous les domaines de la vie quotidienne et sociale des citoyens. L'unification de l'usage d'une même langue de travail, d'enseignement de culture, objectif qui s'identifie, parmi d'autres, au recouvrement de tous les attributs historiques de la nation algérienne¹

Toutes les constitutions successives en Algérie ont imposé le statut officiel et national à la langue arabe standard, appelée aussi arabe scolaire. Les décisions et les procédures prises par l'Etat algérien pour la mise en œuvre de l'arabisation de tous les Algériens s'inscrivent sous la notion d'« *aménagement linguistique* ». Les objectifs soulignés pour ces efforts fournis dans le cadre de la politique de l'arabisation, se résument dans le remplacement de la langue française dans toutes les situations de communications de la vie quotidienne et professionnelle des Algériens par l'arabe standard. Dans le cadre de la planification linguistique visant la consécration de l'arabisation de l'Etat algérien a fourni tous les moyens nécessaires pour la réalisation de ce projet.

Les efforts de l'Etat pour mettre en œuvre cette politique se manifestent sur trois axes :

- **arabisation de la culture et des médias** : ceci apparaît à travers l'arabisation de la langue du : théâtre, cinéma, journaux, magazines, en plus de la radio et la télévision. Ainsi, l'Etat a encouragé la production et la création culturelle et intellectuelle dans la langue arabe.
- **arabisation de l'environnement social** : ce qui se concrétise dans l'arabisation des noms des quartiers et des villes en leurs donnant des noms algériens : des intellectuels et des martyrs algériens, en les écrivant avec des lettres arabes.
- **arabisation de l'enseignement** : arabisation totale de tous les cycles du secteur de l'éducation.

Selon certains observateurs, cette politique n'a pas abouti aux objectifs fixés par les élites politiques qui l'ont lancée. Ce que confirme A. Arezki :

¹ Op. Cit., Taleb-Ibrahimi K., 1995, p.186.

« Les différentes dispositions et mesures d'aménagement linguistique prises en faveur de la généralisation de l'usage de l'arabe classique dans tous les domaines de la vie, n'ont pas abouti à la transformation des habitudes linguistiques des Algériens. »¹

Cet échec est dû à la tendance de l'Etat à ignorer les langues maternelles pratiquées quotidiennement par les Algériens. Pour G. Grandguillaume (1998), l'arabisation n'a pas réussi car elle est imposée par l'Etat, et elle relève d'une politique linguistique orientée. Cette vision représente le point de vue d'une partie des chercheurs algériens qui se place contre l'arabisation.

Dès son indépendance, comme nous venons de l'expliquer, l'Algérie a adopté une politique linguistique visant à remplacer le français par la langue arabe dans tous les secteurs. Alors, l'arabisation formait, depuis 1962, le choix stratégique de l'Etat pour mettre en place les objectifs de la planification linguistique sur le territoire national. Elle avait comme objectif principal de se libérer de la domination de la francophonie, qui apparaît à l'époque dans l'usage fréquent du français dans tous les domaines officiels, et même dans la vie quotidienne d'une grande partie de la société algérienne. Elle constituait une forme de quête des origines qui risquent d'être effacées par le colonisateur français.

La colonisation française de l'Algérie est considérée comme l'un des mouvements colonisateurs qui ont influencé les sociétés colonisées dans le monde. Sa politique est basée sur la destruction de tous les symboles de l'Algérie et effacer tout ce qui peut conserver l'identité originale du peuple algérien. Cette politique apparaît dans tous les domaines : économique, social et culturel. Sur le plan social et culturel, l'objectif principal de la politique coloniale est de détruire le tissu social de la communauté algérienne. Celle-ci se caractérisait par la cohésion, l'unité et la fierté de l'appartenance au territoire arabo-islamique dont la langue arabe et l'Islam les fondements principaux de l'identité du peuple.

La politique destructrice des symboles de la structure de la société algérienne, comme nous l'avons déjà signalé, est basée sur l'effacement de tout ce qui symbolise l'appartenance et l'unité dans tous les domaines, notamment le domaine culturel, dont la langue représente l'une des composantes principales de la culture de l'individu et la société. Elle constitue un élément très important dans la détermination de l'identité et l'appartenance d'un individu à une catégorie ou à une nation déterminée.

¹ Arezki A., 2010, *La planification linguistique en Algérie ou l'effet de boomerang sur les représentations sociolinguistiques* In *Le français en Afrique*, p. 169.

A partir de ce point, un observateur de l'histoire algérienne, peut remarquer que la politique coloniale était focalisée sur l'objectif d'effacer l'identité algérienne en tentant de franciser tout le territoire algérien, et exclure la langue arabe. Ceci à travers la stipulation de plusieurs lois et la prise d'une série de décisions visant le renforcement de l'usage du français chez tous les Algériens dans tous les secteurs. En effet, nous ne pouvons pas nier que cette politique a, en quelque sorte, réussi à perturber le tissu social des Algériens. Par conséquent la langue française occupait une place importante dans les situations de communication à l'époque, et jusqu'à nos jours, elle garde un statut distingué dans le paysage sociolinguistique en Algérie.

Face à cette situation de marginalisation et d'exclusion de la langue arabe durant la période coloniale, les Algériens se référaient aux écoles coraniques pour préserver l'existence de la langue arabe comme la langue sacrée de la communauté algérienne. Ces écoles constituaient la principale forme de la résistance culturelle qui avait pour objectif la préservation de tous les fondements de l'identité algérienne. Elle a contribué à protéger l'existence et la survie de la langue arabe en Algérie, malgré toutes les tentatives d'exclusion.

Le lendemain de l'indépendance, l'autorité algérienne a concentré ses efforts pour se réapproprier les éléments fondateurs de l'identité pour renforcer la valeur du patrimoine culturel des Algériens, pour se débarrasser des effets de la domination française durant 132 ans. Dans la même optique, F. Laroussi montre la place de la langue arabe qui est à l'origine de son adoption comme langue unique en Algérie : *« L'arabe jouit donc d'une légitimité pluridimensionnelle qui est à la fois religieuse, historique, culturelle et politique. Au niveau de la politique linguistique, la thèse de l'excellence de l'arabe a marqué les réformes des systèmes d'enseignement. On a souvent cherché à lier langue nationale, authenticité et identité »*¹

A ce propos, le même auteur considère que l'objectif annoncé par l'Etat est de réattribuer à la langue arabe sa valeur qu'elle avait avant la colonisation :

*« Le discours officiel explicite présente l'arabisation comme une opération technique plutôt que politique visant à redonner à l'arabe le statut qui était le sien avant la colonisation et qui lui a été ravi par le français, soutenu par le régime colonial »*²

¹ Laroussi F., 2003, *Glottopolitique, Idéologies linguistiques et Etat-Nation au Maghreb*, In Quelle politique pour quel Etat-nation ?, GLOTTOPOL, p. 144.

http://glottopol.univ-rouen.fr/telecharger/numero_1/gpl1_11larou.pdf Consulté le 30-06-2024.

² Ibid, p.148.

Cette tendance va dans le sens de l'achèvement de libération nationale, où Ahmed Ben Bella a déclaré l'usage de la langue arabe standard dans l'enseignement primaire à côté de la langue française (enseignement bilingue). Ce qui vient comme étape préliminaire introduisant l'arabisation de tous les cycles de l'enseignement. Cette politique représente une consécration des principes de la déclaration du 1^{er} Novembre 1954, dont la composante arabo-islamique a constitué l'un des principes principaux de la guerre de libération nationale. Celle-ci avait pour but de libérer l'Algérie et de construire un Etat algérien démocratique, social et souverain au sein des principes islamiques. De ce point, la langue a eu une dimension importante dans la constitution de l'Etat algérien indépendant.

Durant cette étape, des voix se sont élevées pour la consécration de la langue arabe en tant qu'une étape qui doit accompagner le processus de libération pour se libérer de la domination culturelle du colonisateur. Les élites cultivées, les acteurs de l'enseignement et les hommes de la religion constituaient la catégorie principale de la société qui a animé ces revendications cherchant la généralisation de l'arabisation de tous les cycles de l'enseignement et la réappropriation de la langue arabe de sa place qu'elle avait avant la conquête.

3.2.2. Reconnaissance et officialisation de la langue amazighe

Après l'indépendance de l'Algérie, les variétés berbères n'avaient aucun statut officiel durant des décennies, de même que l'arabe dialectal. Ce qui a été interprété de la part des berbérophones par la marginalisation et l'exclusion de cette langue, et la considérer comme une tentative d'imposer la domination de la langue arabe littéraire sur le territoire national :

En effet, dès l'indépendance les premiers chefs de l'Etat algérien ont mis à l'écart cette langue en ne reconnaissant que l'arabe comme langue nationale et officielle. " La langue arabe est la langue nationale et officielle de l'État." (Cons. 1963. Art. 05). Ce n'est qu'en 1995, après un boycott scolaire appelée "grève du cartable" (Laroussi, 1997) qui a duré une année en Kabylie¹, que l'amazigh a commencé à être reconnu dans les institutions de l'Etat.¹

En réalité, ce n'est que pendant les années quatre-vingts, et plus précisément, en 1995 que la langue amazighe a commencé à être reconnue par le pouvoir algérien. Cette reconnaissance est due aux revendications des kabyles qui représentent le courant des militants pour la cause berbère, qui cherchent à donner à Tamazight sa place qu'elle mérité, selon leur vision.

¹ Bektache M., 2018, *Officialisation de la langue amazighe en Algérie : impact sur les attitudes et représentations sociolinguistiques de quelques locuteurs algériens* In *Multilinguales*, p. 2. <https://journals.openedition.org/multilinguales/3764?lang=en> Consulté le 12-03-2024.

La première étape dans le processus de la valorisation de la langue amazighe est la création du Haut-commissariat à l'Amazighité (HCA) qui est une institution placée sous la tutelle de la Présidence de la République¹. Sa mission est la réhabilitation de l'amazighité et de la promotion de la langue amazighe :

Les missions du HCA sont clairement énoncées à l'article 4 du décret présidentiel 95-147 du 27-05-95, portant création du haut-commissariat chargé de la réhabilitation de l'Amazighité et de la promotion de la langue Amazighe qui stipule : La réhabilitation et la promotion de l'Amazighité en tant que l'un des fondements de l'identité nationale ; l'introduction de la langue Amazighe dans les systèmes de l'enseignement et de la communication.²

La reconnaissance de la langue amazighe a été réalisée à travers plusieurs étapes, terminant par sa déclaration en tant que langue nationale en 2002. Ces décisions successives viennent comme réponse aux revendications des militants pour la cause berbère déployant la valorisation et la promotion de l'amazighe. Ces militants considèrent les initiatives du pouvoir algérien comme une stratégie visant l'implication des kabyles aux processus électoraux :

C'est dans une stratégie électorale d'alliances pour se maintenir et pour faire participer la Kabylie aux différents processus électoraux que le Régime a accordé :

- la création de deux départements de langue et culture amazighes, l'un à l'Université de Tizi-Ouzou (1990) 2, l'autre au Centre universitaire de Béjaïa, (1991)
- l'introduction de « tamazight » dans le système éducatif algérien (à partir de 1995-1996)
- la reconnaissance de « tamazight » comme « langue nationale » (en 2002).³

Après la reconnaissance de l'Etat algérien de la langue amazighe comme langue nationale. Les revendications persistaient, et après des années, la langue amazighe est devenue une langue nationale et officielle comme la langue arabe. Cette décision était déclarée à l'occasion de la révision constitutionnelle par le parlement : le 7 février 2016, dont la constitution annonce l'officialisation de la langue *Tamazight*. Comme l'exprime clairement l'article n°3 de la constitution de 2016 :

Tamazight est également langue nationale et officielle. L'Etat œuvre à sa promotion et à son développement dans toutes ses variétés linguistiques en usage sur le territoire national. Il est créé une Académie algérienne de la langue Amazighe, placée auprès du Président de la République. L'Académie qui s'appuie sur les travaux des experts, est chargée de réunir les conditions de promotion de Tamazight en vue de concrétiser, à terme, son statut de langue officielle. Les modalités d'application de cet article sont fixées par une loi organique.⁴

¹ <https://www.hcamazighite.dz/fr/espace-presse/tamazight-dans-lenseignement-superieur-en-debat-a-luniversite-doum-el-bouaghi-art1540> . Consulté le 12-03-2024.

² <https://www.hcamazighite.dz/fr/page/le-hca-p7> Consulté le 12-03-2024.

³ Aït-Mimoun O., Chalah S., 2014, *L'enseignement de la langue « tamazight/ berbère » (en Algérie : de 1995 à 2011) et ses effets/conséquences sur l'insécurité linguistique des apprenants*, In Éla. Études de linguistique appliquée Éla, KlincksieckKlin, p 304. <https://www.cairn.info/revue-ela-2014-3-page-303.htm&wt.src=pdf>. Consulté le 12-03-2024.

⁴ La constitution de 2016, l'article n°3.

Bien que la langue *Tamazight* ait eu le statut d'une langue nationale et officielle, elle reste toujours une source de polémique. Surtout en ce qui concerne sa normalisation et sa standardisation. On s'interroge sur sa planification, en discutant son écriture dont on distingue trois graphies : *Tifinagh*, *arabe*, *latin*. La question qui se pose, ici, c'est : Avec quelle graphie doit-on écrire Tamazight ? En ce qui concerne son enseignement, on revendique son imposition à tous les apprenants de tous les cycles.

3.2.3. Introduction de l'anglais au primaire et à l'enseignement supérieur

La décision de l'introduction de la langue anglaise dans l'enseignement primaire a été précédée par plusieurs tentatives et revendications. Nous citons, ici, l'idée de Mebarek el Mili, qui était l'un des acteurs de l'association des Uléma musulman durant la colonisation française ; avec Dr. A. Fodil, l'un des défenseurs de la langue arabe. Mais, leurs tentatives ont échoué.

Durant la période (1992-1993) l'Etat a décidé d'adopter la langue anglaise dans l'enseignement. Cette décision constitue la première tentative du remplacement du français par l'anglais sur le territoire algérien :

C'est un terrain fertile aux conflits linguistico-identitaires qui opposent l'arabe au français. La réalité linguistique du pays a développé de divers changements suite aux politiques linguistiques instaurées par l'État. Le premier essai d'imposer la langue anglaise était en 1993 ; le gouvernement algérien a essayé en appliquant une politique linguistique d'arabisation d'imposer l'enseignement de l'anglais pour remplacer le français.¹

A l'époque du ministre de l'éducation au sein du gouvernement de M. Hamrouche, on a proposé l'enseignement de la langue anglaise à partir de la quatrième année primaire d'une manière facultative, où l'élève avait le choix pour l'étudier ou non. Cependant, après une période, cette proposition a été refusée en raison du manque des cadres qualifiés pour assurer cette mission.

Cette décision étant un point de changement dans la gestion des langues dans le pays, dont les manifestations de la concurrence apparaissent clairement entre ces deux langues étrangères, à travers le débat permanent en milieu des élites et de la communauté linguistique en général.

¹ Hamdaoui M., Abbaci A., 2020, *l'anglais en algerie : utopie ou mythe ?* In Academic Review of social and human studies, Literature and Philosophy, p, 71. <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/141111>

A l'époque de l'ex-président Bouteflika, l'étape suivante se caractérisait par l'installation d'une commission nationale de réforme du système éducatif (CNRSE), en mai 2000. Ce pas s'inscrit dans l'orientation de la politique linguistique du président qui avait déclaré que :

la maîtrise des langues étrangères est devenue incontournable. Apprendre aux élèves dès leur plus jeune âge une ou deux langues de grande diffusion, c'est les doter des atouts indispensables pour réussir dans le monde de demain, cette action passée, comme chacun peut le comprendre aisément, par l'intégration de l'enseignement des langues étrangères dans les différents cycles du système éducatif pour, d'une part, permettre l'accès direct aux connaissances universelles et favoriser l'ouverture sur d'autres cultures et, d'autre part, assurer les articulations nécessaires entre les différents paliers et filières du secondaire de la formation professionnelle et du supérieur. C'est à cette condition que notre pays pourra à travers son système éducatif et ses institutions de formation et de recherche et grâce à ses élites, accéder rapidement aux nouvelles technologies, notamment dans les domaines de l'information, la communication et l'informatique qui sont en train de révolutionner le monde et d'y créer de nouveaux rapports de force.¹

Bien que l'Etat ait mené une réforme du système éducatif, le français a gardé le statut de première langue étrangère, à cause de sa spécificité issue de la période coloniale. Alors que l'anglais a préservé son statut de deuxième langue étrangère, en dépit de toutes les tentatives visant l'amélioration de son statut et l'extension de son usage en réalité.

Certains observateurs, surtout ceux qui sont considérés comme « *francisants* », considèrent que cette tendance va dans le sens d'exclure la langue française du territoire algérien. Mais, certes, la volonté des politiciens renforçant l'adoption de l'anglais, est de réduire l'usage de la langue française en Algérie et précisément dans les secteurs de l'éducation et de l'enseignement supérieur.

Pour la plupart des Algériens, le français reste toujours le symbole de la dépendance de l'ancien colonisateur. Ils voient que la mise en œuvre d'une politique linguistique qui rend la valeur à la langue arabe, qui symbolise l'identité arabo-musulmane, va contribuer au renforcement de leur liberté. Notre langue structure notre identité, en ce qu'elle nous différencie de ceux qui parlent d'autres langues et en ce qu'elle spécifie notre mode d'appartenance (les langues sont propres aux pays auxquels nous appartenons) et de sociabilité (les langues sont faites aussi d'accents, d'idiolectes, de particularités sociales de langage et d'énonciation).²

La décision de l'introduction de l'anglais dans l'enseignement primaire peut être considérée l'un des résultats culturels du *Hirak*. Ce dernier constitue, comme nous l'avons expliqué dans le premier chapitre, un tournant décisif sur les plans : politique, économique, social et culturel. Cette décision vient après quelques années du *Hirak* où des voix déployaient l'écartement et

¹ Discours du président Bouteflika, mai 2000.

² Lamizet B., 2002, *Le sens de la ville*, L'Harmattan, Paris, p 5-6.

l'exclusion de tout ce qui symbolise l'ancien colonisateur qui est considéré comme la source principale de toutes les crises et les mauvaises situations d'en souffrir le pays. Selon cette vision, la domination coloniale sur tous les domaines se concrétise par les décisions des symboles du système, qui ont une véritable appartenance sous-jacente à la France.

Alors, le français représente, pour une large tranche du peuple algérien, l'un des symboles du colonisateur, qui forme une image de l'étendue de la domination de l'idéologie francophone dans la structure du pouvoir. Ce qui a conduit à la persistance de son usage dans plusieurs domaines et chez une grande catégorie de la communauté algérienne. Enseigner l'anglais aux élèves du primaire à partir de la troisième année, en même temps que le français, présente le premier pas dans le projet de remplacement du français par l'anglais.

CONCLUSION

A travers ce chapitre, nous avons conclu que « *la politique linguistique* », « *la planification linguistique* » et « *l'aménagement linguistique* » forment l'objet d'étude des recherches dans les domaines de la linguistique et la sociolinguistique en raison de leur répercussion directe sur la vie de l'individu et la société. En plus, qu'elle est un moyen de communication, la langue constitue un moyen de s'identifier. Alors, elle est l'un des éléments les plus importants sur lesquels se fonde l'appartenance sociale de l'individu et la société. Nous avons essayé, dans la première partie de ce chapitre, de définir ces notions et de les séparer l'une de l'autre, pour donner des éclaircissements sur les concepts de base de notre analyse de corpus.

En vue de l'importance de la gestion des langues en interaction dans un territoire donné, le pouvoir algérien a accordé un intérêt remarquable à cette question depuis l'indépendance. Au début, il a adopté la politique de *l'unilinguisme* où la langue arabe standard occupait la place de la langue nationale et officielle unique dans le pays durant des décennies. Après de longues revendications, la langue amazighe a été reconnue comme langue nationale et officielle à côté de la langue arabe standard, en passant par plusieurs étapes résultantes des revendications permanentes pour la valorisation et la promotion de cette langue, partant de la réalité qu'elle représente la langue d'une partie de la communauté algérienne (les berbérophones).

Cncernant les langues étrangères, la politique linguistique vis-à-vis du remplacement du français par l'anglais était caractérisée par l'hésitation en raison de son statut spécifique au sein du paysage sociolinguistique algérien. Sa trace est présente dans toutes les conversations des Algériens, et elle découle de la politique coloniale visant la francisation de l'Algérie. En 2022, l'Etat algérien a décidé d'introduire la langue anglaise dans l'enseignement primaire à côté de la langue française comme une phase préparatoire pour son remplacement.

Ces questions et politiques linguistiques constituent, depuis l'indépendance, l'objet du « *discours épilinguistique* » en Algérie. La diversité des questions, le développement des politiques linguistiques et les transformations que connaît le territoire linguistique national ont contribué à l'enrichissement et à la diversité des productions *épilinguistiques*. Ce qui nous tenterons de l'examiner à travers l'analyse de notre corpus.

TROISIEME CHAPITRE :
AUTOUR DU DISCOURS EPILINGUISTIQUE
JOURNALISTIQUE :
ESSAI DE CONCEPTUALISATION

INTRODUCTION

Tout discours quel que soit sa nature prouve la présence de l'*épilinguistique* parce que tout locuteur revient sur son code soit d'une manière générale (à titre d'exemple : *c'est-à-dire, autrement dit...*) ou d'une manière spécialisée (le cas du *langage des grammairiens et des linguistes*). Pour pouvoir situer notre recherche, nous tenterons, de rapprocher les conceptions linguistiques de l'*épilinguistique* et de cerner quelques aspects *épilinguistiques* majeurs du discours, et précisément le discours *épilinguistique* journalistique.

Dans ce but, nous commencerons, dans ce chapitre, par un survole sur les théories définissant l'*épilinguistique* et étudiant sa présence dans le discours. Ainsi, nous essayerons de mettre en lumière les propriétés linguistiques du *discours épilinguistique* en se basant sur les différentes conceptions linguistiques des spécialistes. Puis, nous continuerons avec la présentation des différentes définitions de ce qu'on appelle « *épilinguistique* », en le distinguant du « *métalinguistique* » pour savoir délimiter les différents concepts de notre étude. Ce parcours servira à préciser les concepts faisant la base de notre étude. Nous essayerons, par la suite, de cerner le cadre théorique sur lequel se fondera l'analyse de notre corpus. Il est important de souligner que peu d'études concernant l'analyse du *discours épilinguistique journalistique* ont été réalisées.

La notion de l'*épilinguistique* est une notion polémique ce qui rend sa définition très difficile. Elle est étudiée sous plusieurs angles, ce qui est à l'origine de la diversité des définitions et des conceptions. Cela fait de son étude une tâche impossible à réaliser sans avoir cerné tous ses aspects selon les différents chercheurs. Pour ces raisons, il est très pertinent d'aborder un aperçu sur l'*épilinguistique* sous ses différents aspects, ce qui va nous aider à situer notre recherche au sein du vaste champ d'étude de ce thème.

Donc, nous consacrerons ce premier chapitre à présenter les aspects de l'*épilinguistique* et sa présence dans le discours journalistique. Nous aborderons les différentes définitions et typologies du discours *épilinguistique* et nous montrerons les spécificités de ce discours issu de la nature du discours journalistique.

1. DISCOURS ÉPILINGUISTIQUE : ESSAI DE CONCEPTUALISATION

1.1. L'« épilinguistique » dans les différentes études

L'« épilinguistique » fait l'objet d'un grand nombre d'études récentes de chercheurs comme C. Canut, M-L. Houdebine, J-M. Eloy et d'autres. Cette notion soulève un débat entre les linguistes d'aujourd'hui, soit sur sa nature ou la méthode appropriée pour son analyse. L'étude de l'« épilinguistique » fait partie de la sociolinguistique, ce qui est remarqué dans les études menées sur ce thème. C. Canut considère que l'« activité épilinguistique » est invisible. Pour elle, on ne peut l'étudier qu'à travers l'observation des discours produits par les locuteurs sur les langues ou les différentes pratiques langagières. Selon sa vision, l'étude de l'« épilinguistique » n'est possible qu'à partir de l'observation et l'analyse de ce qu'elle appelle « traces épilinguistiques » au sein des « discours épilinguistiques » des locuteurs. Il est clair que C. Canut ne retient pas la distinction de Culioli :

Si nous restons dans la vision culiolienne, l'activité épilinguistique définie comme non consciente (par opposition à l'activité métalinguistique, consciente) ne se traduit pas directement en mots. Nous postulons toutefois qu'elle laisse des traces dans l'activité langagière. A travers les marques linguistiques issues de la production épilinguistique (discursives, suprasegmentales, gestuelles, etc.), nous ne prétendons pas décrire cette activité, mais montrer qu'il se dit quelque chose du rapport du sujet au(x) lecte (s) et/ou au langage.¹

Le phénomène *épilinguistique* est l'une des questions polémiques en linguistique. Il représente l'objet d'étude d'un grand nombre de recherches réalisées dans différents domaines : sociolinguistiques, ethnolinguistiques,...etc. Cette question est considérée comme composante essentielle du discours quel que soit son genre. Tout locuteur revient sur sa langue ou sa pratique langagière : hypercorrections, évaluations, descriptions,... etc.

L'usage de l'*épilinguistique* ne s'observe qu'au niveau du discours, ce qui explique la multiplicité des études menées sur « l'*épilinguistique* » dans son contexte qui est le discours : soit discours oral ou discours écrit, notamment ceux qui prennent : la langue ou les pratiques langagières comme objet.

Dans sa contribution de 1998 intitulée « Echec et réussite de la sociolinguistique », J-M. Eloy considère le concept d'« épilinguistique » comme un des sujets étudiés en sociolinguistique, à l'égal d'autres thèmes tels que : *application linguistique, l'écriture, l'extinction des langues, le nationalisme linguistique, l'épilinguistique, la naissance des langues, la segmentation des variétés, la normativité, la construction des langues, le dialogisme, ...etc.*

Le troisième contributeur, Jean-Michel Eloy, en 1998, sous un titre qui semble annoncer une sorte de conclusion, « Echec et réussite de la sociolinguistique », cherche à montrer un certain nombre de nouveaux thèmes ou champs de recherche sociolinguistiques, et il semble donc retomber dans

¹ Canut C., 1998, *Pour une analyse des productions épilinguistiques* In cahiers de praxématique, p.72.
<https://journals.openedition.org/praxématique/1230>. Consulté le 20-03-2024.

l'hétérogénéité que regrettait Mounin. Ses sous-titres sont application, politique, écriture, la mort des langues, irrédentisme linguistique, naissance des langues, segmentation des variétés, épilinguistique, normativité, construction des langues, dialogisme. Peut-être la notion de langue devient-elle le centre d'une problématique un peu nouvelle, où la machinerie linguistique est beaucoup plus soumise au fait social et politique, et où l'optique est très nettement constructiviste, remettant en question le travail des linguistes.¹

Donc, l'étude de « l'épilinguistique » s'inscrit généralement dans les études sociolinguistiques qui cherchent à dévoiler les différents aspects de ce phénomène complexe. Les chercheurs dans ce domaine ne se contentent pas seulement d'étudier le « discours épilinguistique » comme produit linguistique dépourvu de tout rapport avec son contexte de production. Ils prennent en considération l'aspect sociolinguistique de ce type de discours :

« dès lors, qu'il s'agisse d'attitudes linguistiques et/ou langagières, voire de pratiques linguistiques attestées ou non, le terme 'épilinguistique' associé à celui de discours signifie les faits discursifs relatifs aux jugements portés par les locuteurs sur ces mêmes pratiques »²

L'intérêt, dans ce cas, est centré sur l'étude du discours épilinguistique pour analyser et interpréter les représentations et les idéologies linguistiques des locuteurs sur une langue ou une variété de langue ou même sur des pratiques langagières déterminées.

1.2. Activité épilinguistique et Activité métalinguistique : distinction

La notion de l'« activité épilinguistique » est toujours reliée à celle de l'« activité métalinguistique ». Selon les différents chercheurs sur le thème, cette relation est née du fait que ces deux notions ont la même nature et qu'il n'existe qu'une très fine limite entre les deux. A. Culioli (1968-1990) est le premier à introduire la notion d' « activité épilinguistique ». Il la définit comme une « activité métalinguistique » non consciente qui laisse des traces de subjectivité d'inspiration culturelle ou autre et des prises de position idéologiques qui ne sont pas toujours conscientes.

Autrement dit : « l'activité épilinguistique » est toute activité non consciente permettant au locuteur de choisir ses propres mots pour parler des langues ou des pratiques langagières. Cependant, l'activité métalinguistique est, pour lui, consciente où la langue fait l'objet d'une analyse basée sur des théories et des méthodes bien définies.

Dans le même sens, M. Brossard adopte la définition de J-E. Gombert (1990), où il considère que les activités épilinguistiques sont une « **connaissance intuitive** et un contrôle fonctionnel

¹ Eloy J-M., 2011, *Quelle recherche in-disciplinée la complexité des langues exige-t-elle ?* In Travaux neuchâtelois de linguistique, p. 30. https://www.unine.ch/files/live/sites/tranel/files/Tranel/53/27-45_Eloy_VersionFinale2.pdf

² Bulot T., 2005, *Discours épilinguistique et discours topologique : une approche des rapports entre signalétique et confinement linguistique en sociolinguistique urbaine*, In Revue de l'Université de Moncton, p 220. <https://www.erudit.org/fr/revues/rum/2005-v36-n1-rum984/011994ar.pdf>

des traitements linguistique »¹. Ce contrôle apparaît chez l'individu inconsciemment lors de sa communication, où il fait un contrôle sur sa production, à travers plusieurs processus implicites (par exemple : applications des règles grammaticales), ou explicites (comme le phénomène de l'autocorrection) :

Les activités épilinguistiques consistent en une « connaissance intuitive et un contrôle fonctionnel des traitements linguistique » (Gombert, 1990, p. 233). Sans perdre de vue le but communicatif qu'il s'assigne, le sujet déploie une activité de contrôle sur la production. Celle-ci s'exerce par exemple sur les règles grammaticales implicitement utilisées (accord du genre, choix d'un article, référence anaphorique...) et peut être observée à l'occasion des phénomènes d'autocorrection.²

Pour lui, les *activités métalinguistiques* constituent «*en une connaissance consciente et en un contrôle délibéré de nombreux aspects du langage* »³. Il les considère comme facultatives par rapport aux *activités métalinguistiques* :

Les activités métalinguistiques, quant à elles, consistent « en une connaissance consciente et en un contrôle délibéré de nombreux aspects du langage » (Ibid. p. 247). Par opposition aux activités épilinguistiques, elles sont facultatives et apparaissent plus tardivement : la maîtrise fonctionnelle des activités linguistiques en étant, bien évidemment, un pré-requis.⁴

Quant à elle, C. Canut retient la notion *d'activité épilinguistique* sans qu'elle adopte l'opposition faite par A. Culioli entre « *activité métalinguistique* » et « *activité épilinguistique* ». Elle considère cette dernière comme un processus de subjectivation inconscient, mais la mise en discours de cette activité comme consciente :

Je retiens surtout dans la notion d'activité épilinguistique l'aspect de dynamisme et de variation. Elle correspond donc à l'ensemble des mises en discours conscientes sur les langues, le langage ou les pratiques langagières qui régissent la relation du sujet au langage et dont les fluctuations résultent du phénomène inconscient de la subjectivation.⁵

Pour elle, les discours *épilinguistiques*, qui constituent son objet d'étude sont, le résultat d'une fluctuation inconsciente. Alors, les notions « *activité épilinguistique* » et « *activité métalinguistique* » renvoient toutes les deux à l'activité dans laquelle le locuteur produit des discours pour parler des langues ou des pratiques langagières (les siennes ou celles des autres).

C. Canut ne s'intéresse pas à l'*activité métalinguistique* en elle-même, mais elle focalise ses études sur sa nature dynamique et sa variation. Elle considère que cette activité correspond à toute mise en discours inconsciente sur les langues ou les pratiques langagières.

Les notions *d'activité épilinguistique* et *d'activité métalinguistique* suscitent un débat entre les différents chercheurs dans ce domaine, surtout concernant la question de savoir si elles

¹ Gombert J-E., 1990, *Le développement métalinguistique*, PUF, Paris, p. 233.

² Brossard M., 1994, *Quelques réflexions sur les activités métalinguistiques en situations scolaires* In Repères, p 30. https://www.persee.fr/doc/reper_1157-1330_1994_num_9_1_2107. Consulté le 20-03-2024.

³ Gombert J.-E., Op.Cit., p.233.

⁴ Brossard M., 1994, Op. Cit., p. 30.

⁵ Canut C., 2000, *Subjectivité, imaginaires et fantasmes des langues : la mise en discours "épilinguistique"*, in Langage et société, p. 72.

résultent d'une activité consciente ou d'une activité inconsciente. Mais dans le cas de notre étude, ce qui nous intéresse c'est la production *épilinguistique* elle-même, ainsi que les représentations et les idéologies linguistiques qui sont à l'origine de cette production. Ce qui nous amène à éviter d'aborder la question de la nature de l'activité qui est derrière cette production (si elle est consciente ou inconsciente).

1.3. La notion de « discours épilinguistique »

Avant de définir la notion de « *discours épilinguistique* », il nous paraît indispensable de définir la notion d'« *épilinguistique* » qui qualifie ce type de discours et le distingue des autres. Selon le Dictionnaire linguistique Dubois, la notion d'*épilinguistique* est définie comme suit : « Le terme qualifie les jugements de valeur que les locuteurs portent sur la langue utilisée et les autres langues, les qualificatifs de "beau", "noble", "clair" ...etc. , appliqués à la langue, sont dénués de caractère scientifique, mais peuvent fournir des données importantes en cas de conflit entre langues. »

Cette définition considère que le terme « *épilinguistique* » qualifie le langage portant des jugements sur la langue, soit celle du locuteur ou d'autrui. Bien que ces termes ne soient pas de caractère scientifique, ils peuvent porter de valeurs dans le cas de conflit entre les langues. Dans le même dictionnaire, on trouve la définition de la « *fonction métalinguistique* » :

La fonction métalinguistique est la fonction du langage par laquelle le locuteur prend le code qu'il utilise comme objet de description, comme objet de son discours, du moins sur un point relèvent de la fonction métalinguistique particulier. Des membres de phrases comme ce que j'appelle X c'est Y, par exemple, relèvent de la fonction métalinguistique.¹

Dans ce passage, le terme *métalinguistique* est défini par rapport à la fonction du langage. « la fonction métalinguistique » est la fonction du langage où le locuteur prend le code qu'il emploie comme objet de sa parole, de son discours. Cette fonction permet au locuteur de décrire la langue ou une partie précise de cette langue. Selon cette définition, nous pouvons qualifier d'*épilinguistique* tout langage qui examine le code utilisé par le locuteur comme sujet de description ou de discussion, que ce soit en considérant le code dans son ensemble ou une partie spécifique de celui-ci.

Bien que les deux termes « *épilinguistique* » et « *métalinguistique* » apparaissent très proches, parce qu'ils qualifient le langage portant sur la langue. Les linguistes font la distinction entre ces deux notions en se référant au processus de production des discours qualifiés par l'un de ces deux termes.

La notion de « *discours épilinguistique* » renvoie à tout discours prenant la langue comme

¹ Dubois J., 1994, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse, Paris, p. 301.

objet : « *Les langues constituent dans les discours tout à la fois un problème, un droit, une ressource.* »¹.

Le locuteur de ce type de discours produit des énoncés portants des jugements, des évaluations sur la langue ou les pratiques langagières. Plusieurs chercheurs en linguistique avancent des définitions sur le « *discours épilinguistique* », entre autre, nous pouvons citer la définition de N. Gueunier qui considère le discours *épilinguistique* comme un discours : « *où le locuteur exprime plus ou moins directement des sentiments et des opinions sur le langage, la langue et les contacts de langues* »²

Cette définition associe le discours *épilinguistique* à la présence des sentiments et des opinions du locuteur sur le langage, la langue ou les contacts de langues. Ce qui fait qu'on qualifie d'*épilinguistique* tout discours contenant le sentiment ou l'opinion du locuteur sur la langue ou les pratiques langagières. Les discours *épilinguistiques*, servent souvent à évaluer les productions des locuteurs (valorisées, stigmatisées).

On parle de l'étude du discours *épilinguistique* comme équivalent de l'étude des représentations linguistiques, ce qui représente une approche qui se focalise sur le sujet parlant pour dévoiler ses représentations sur les langues et les pratiques langagières. Cela explique la définition de N. Gueunier qui considère que le discours *épilinguistique* est l'expression du locuteur de ses sentiments et ses opinions sur le langage, la langue et les contacts de langues d'une façon plus ou moins directe.

T. Bulot explique la notion d'*épilinguistique* quand elle s'associe à celle de discours en notant que : « [...] dès lors, qu'il s'agisse d'attitudes linguistiques associé à celui de discours signifie les faits discursifs relatifs aux jugements portés par les locuteurs sur ces mêmes pratiques. »³.

C. Canut, de son côté, définit « le discours *épilinguistique* » en le reliant aux « *représentations linguistiques* ». Pour elle :

[...] les commentaires à propos de l'activité de langage ou le (s) lecte (s) utilisé (s), qu'il s'agisse d'une particularité linguistique (phonétique, prosodique, syntaxique, etc.) ou de l'objet "langage", se transforment en discours autonomes. Ils se caractérisent par des évaluations (auto-évaluation/évaluation d'autrui) mais peuvent aussi faire l'objet d'un travail d'objectivation et de distanciation relative ou maximale.⁴

Dans cette définition, C. Canut restreint le discours *épilinguistique* aux commentaires transmis sur l'activité du langage ou le (s) lecte (s) utilisé (s). Ces commentaires peuvent porter

¹ Martiez P., Portefin Ch., 2008, *Discours fondateur et idéologies : La planification des langues dans la société et à l'école* In Précis du plurilinguisme et du pluriculturalisme, Éditions des archives contemporaines, Paris, p. 281.

² Guenier N., 1997, *Représentations linguistique* In Sociolinguistique : Concepts de base. Mardaga, Sprimont, P 249.

³ Bulot T., Op. Cit., p. 221.

⁴ Canut C., 2000, Op. Cit., p. 76.

sur le langage ou sur n'importe quelle particularité linguistique : phonétique, prosodique, syntaxique,...etc. Cette production est considérée comme discours autonome. Selon l'auteure, les productions *épilinguistiques* englobent : les discours métalinguistiques et les discours évaluateurs spontanés des locuteurs :

Ainsi, dans *productions épilinguistiques*, il faut entendre à la fois les discours métalinguistiques au sens strict (discours des grammairiens, des linguistes, etc., impliquant une distanciation, un savoir et une objectivation par rapport à l'objet langue) et les discours évaluateurs spontanés des locuteurs (ex : « tu parles mal », « cette langue est belle »).¹

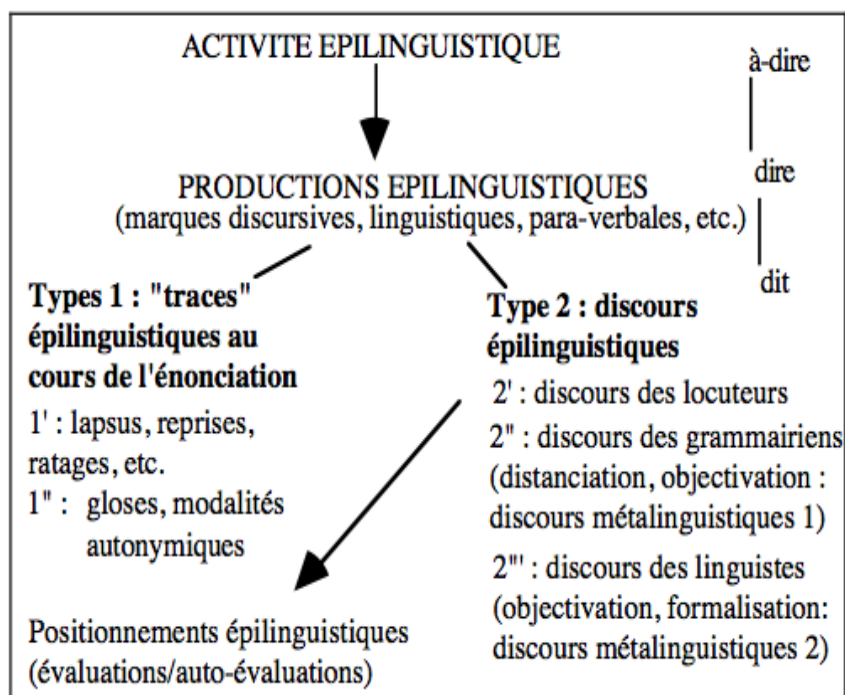


Figure N°02 : Schéma représentant l'activité et les productions épilinguistiques²

Il en découle que, le discours *épilinguistique* se caractérise par la présence des évaluations émises par le locuteur sur sa langue ou ses pratiques langagières ou celles d'autrui.

Toutes les définitions accordées au discours *épilinguistique* ont un trait commun, celui de son objet, c'est-à-dire, les langues et les pratiques langagières. Généralement, ce type de discours se caractérise par les commentaires portés sur les langues ou les pratiques langagières, ainsi que les jugements, les opinions et les évaluations transmis par un locuteur sur tout ce qui concerne les langues et leurs pratiques. Nous pouvons déduire que le discours *épilinguistique* est tout discours produit par un locuteur portant sur la langue ou les pratiques langagières (les siennes ou celles d'autrui).

En observant le discours *épilinguistique* produit par les différents locuteurs, nous pouvons remarquer qu'il porte sur des sujets variés. Les langues et les variétés linguistiques constituent

¹ Canut, C., 1998, Op. Cit., p. 70.

² Ibid, p. 74.

l'objet principal de ce type spécifique de discours : langue maternelle, langue étrangère, langue seconde, langue officielle, langue minoritaire, langue parlée,...etc. les phénomènes relatifs au contact des langues peuvent être, aussi, l'objet du discours *épilinguistique*, à titre d'exemple : la diglossie, le bilinguisme, le plurilinguisme,...etc.

Les politiques linguistiques, à leur tour, forment un thème récurrent dans le discours *épilinguistique*. Parmi ces sujets, nous trouvons : les décrets relatifs au statut et à la dynamique des langues, ainsi que les discours des politiciens sur les questions linguistiques souvent polémiques. Les questions linguistiques soulevées par les politiciens, provoquent des débats et des situations de tensions entre les linguistes, les éducateurs, les acteurs sociaux, et les différents locuteurs de la communauté. Le discours *épilinguistique* peut porter, aussi, sur des sujets linguistiques tels que : l'interférence, l'emprunt, le néologisme, le lexique, l'orthographe, l'apprentissage des langues maternelles et étrangères, la promotion des langues, la standardisation et la normalisation des langues,...etc.

1.4. Typologies du discours épilinguistique

En observant les différentes études sur le discours *épilinguistique* nous remarquons l'existence de plusieurs classifications de ce type de discours qui se réfèrent à différents paramètres. Nous pouvons, ici, citer trois classifications :

- Classification faite selon la scientificité du discours *épilinguistique*
- Classification faite selon la tendance du discours *épilinguistique*
- Classification faite par Cécile Canut

Dans ce qui suit, nous essayerons de définir ces types pour mettre en lumière les fondements de notre étude.

- **Selon sa scientificité**, le discours *épilinguistique* est réparti, chez certains linguistes, en deux types : discours *épilinguistique* scientifique et discours *épilinguistique* courant :

Le discours *épilinguistique* scientifique spécialisé : englobe le langage des logiciens, des grammairiens et des linguistes, ou même l'explication des mots dans un dictionnaire de langue, ou toute explication (sémantique ou syntaxique) du mot d'entrée. Ce discours comprend, aussi, le discours des apprenants, des enseignants ou des didacticiens. Le discours *épilinguistique* courant comprend tout discours ordinaire d'un locuteur portant sur la langue soit sur le plan du contenu ou sur le plan de l'expression et parlant des différentes questions linguistiques.

Le discours *épilinguistique* considéré comme courant appartient au langage courant. Le lexique *épilinguistique* employé, ici, n'appartient pas à la terminologie

scientifique.

Dans ce type de discours, le phénomène *épilinguistique* apparaît à travers le retour des locuteurs sur la langue en interprétant les mots et les phrases par le biais de synonymes, de circonlocutions et de paraphrases dans leurs productions.

- **Selon sa tendance :** Cette typologie est adoptée par S. Bennis (2001), chercheur marocain, qui s'appuie sur les travaux de C. Canut. Pour lui, le discours *épilinguistique* a deux tendances¹ :

- **Tendance à l'homogénéisation**

Ce type comporte le discours *épilinguistique* qui contient des productions qui valorisent une langue ou une variété linguistique. On trouve dans ce type de discours une vision positive vis-à-vis de la langue objet en ce qui concerne certains traits *épilinguistiques*, tels que la pureté et l'origine :

*« A l'instar de Cécile Canut (2000b), par homogénéisation, j'entends la tendance dans laquelle une seule langue est valorisée dans le rapport à certains traits épilinguistiques comme la pureté et l'origine. Au sein de cette tendance, il y a exclusion de l'autre et de sa langue et confirmation de l'unicité et de la singularité du soi. »*².

Cette valorisation inclut automatiquement l'exclusion de l'autre qui représente une autre langue ou une autre variété linguistique.

- **Tendance à l'hétérogénéisation**

Le type de discours *épilinguistique* à une tendance à l'hétérogénéisation considère la pluralité linguistique et le plurilinguisme constitue un phénomène dans lequel cohabitent les langues et les variétés linguistiques d'une manière permettant de créer une mobilité de frontières entre elles.

« Par hétérogénéisation, je désigne la tendance qui privilégie la pluralité des langues, la mobilité des frontières entre elles et par conséquent l'inclusion de l'autre et de sa langue. ». Dans ce cas, l'inclusion et l'acceptation de l'autre ; sa langue, représente le trait dominant dans le discours *épilinguistique*.

- **Selon la typologie de Cécile Canut**, le discours *épilinguistique*³ est classé en en trois types :
- **Discours épilinguistiques liés aux pratiques langagières**

¹ Bennis B. *Dynamique épilinguistique au Maroc : Le cas des discours des Chleuhs* In Cahiers d'études africaines, p. 637. <https://journals.openedition.org/etudesafriques/113>. Consulté le 28-03-2024.

² Ibid.

³ Par opposition aux traces épilinguistiques au cours du dire, qui sont, pour elle, des traces qui concernent les marques repérables durant l'énonciation...

Ce type de discours *épilinguistique* apparaît « *de manière spontanée au cours d'une interaction ou qu'il soit sollicité, ce type de DE est composé d'une multitude de formes différentes* »¹. Celles-ci étaient classées par l'auteure en fonction de leurs conditions de production.

- **Commentaires sur le dire/ lecte d'autrui**

Pour elle, ce type peut être réparti en deux sous-types :

Commentaires directs en la présence d'autrui

Commentaires différés à un tiers

- **Commentaire sur son propre dire/ lecte**

D'après l'auteure est classé en deux sous-types :

Commentaire direct en la présence d'autrui

Commentaire différé à un tiers

- **Discours épilinguistiques construits à distance des pratiques**

Pour C. Canut, ce sont des discours produits dans le cadre d'un essai d'objectivation des lectes. Cette opération s'inscrit dans la visée d'agir sur les pratiques langagières. Pour elle ils représentent « *les discours construits à travers une tentative d'“objectivation” des lectes et dans le but d'agir sur la pratique (Académie Française, école, dictionnaires, grammaires, etc.)* »². Donc, ce type se caractérise par une certaine scientificité de par sa forme écrite et l'enchaînement logique des démonstrations y sont abordées. Ce qui leur attribue la légitimation d'être appelés, dans certains pays comme la France, discours métalinguistiques.

▪ **Discours épilinguistiques construits et formalisés dans le but de décrire et comprendre le fonctionnement des lectes ou de l'activité de langage (linguistique)**

Ce type concerne les discours des linguistes. Pour C. Canut, la distance et l'objectivation, ici, sont maximales :

À ce niveau, la distance et “l'objectivation” doivent être maximales puisque le linguiste tente d'élaborer « un système de représentations qui supporte la généralisation, qui soit robuste, et qui soit dans une relation d'extériorité par rapport à son objet » (Culioli 1990 : 21), mais il ne peut atteindre l'extériorité totale puisqu'il est aussi sujet parlant.³

Pour elle, le discours des linguistes ne peut être purement objectif, il est toujours « *marqué par la fluctuation intersubjective propre à l'activité épilinguistique* ».⁴ La part de subjectivité est inévitable dans le discours, il est présent à des degrés différents.

¹ Canut C., Op. Cit., 2000, p. 76.

² Ibid, p. 78.

³ Ibid, p. 79.

⁴ Canut C., Op. Cit., 2000, p. 79.

Le discours *épilinguistique* peut être analysé en détectant les langues présentes dans cette production. En considérant les deux langues **A** et **B**, nous pouvons distinguer deux cas de discours *épilinguistique* :

✓ **Langue A sur langue A**

Dans ce cas, le discours est produit dans la langue **A** pour parler de la même langue **A**. Par exemple, dans la phrase suivante : « *La langue française est une belle langue.* ». Ici, la langue **A** est la langue française. Nous pouvons dire que ce discours *épilinguistique* est produit dans la langue française **A** pour parler de la langue française **A**.

✓ **Langue A sur langue B**

Dans ce cas, le discours est produit dans la langue **A** pour parler d'une autre langue **B**. Par exemple, dans la phrase suivante : « *La langue arabe est la langue de tous les algériens.* ». Ici, la langue **A** est la langue française. Nous pouvons remarquer que ce discours *épilinguistique* est produit dans la langue française(**A**) pour parler de la langue arabe (**B**).

2. COMMENT LE DISCOURS JOURNALISTIQUE EST-IL UN DISCOURS EPILINGUISTIQUE ?

En tant qu'un moyen de communication et un outil pour informer les lecteurs, les journaux sont considérés parmi les corpus les plus importants servant de base pour les études scientifiques des chercheurs dans les différents domaines . Les journaux représentent un contexte pertinent pour l'étude des divers phénomènes linguistiques grâce à la multiplicité de leurs thèmes et la multiplicité des genres discursifs. En réalité, le discours journalistique est devenu au centre d'intérêt d'un grand nombre de chercheurs. Pour mettre en lumière les écrits, qui servent de matière première à notre étude, nous tenterons de donner des précisions autour du discours journalistique à caractère *épilinguistique*.

2.1. Discours journalistique comme un produit de presse

2.1.1. La presse : il s'agit de quoi ?

P. Charaudeau (2005), définit la presse comme une aire scripturale constituée de : mots, graphique, dessins, images portés sur un support papier. Elle s'inscrit, selon lui, dans la tradition écrite. Elle se caractérise par l'absence de physique des deux instances : instance d'émission et instance de réception, ce qui produit des logiques spécifiques de production et de compréhension, d'où vient la spécificité de ce type de discours :

La presse est essentiellement une aire scripturale, faite de mots, de graphique, de dessins et parfois d'images fixes, sur un support papier. Cet ensemble inscrit ce média dans une tradition écrite qui se caractérise essentiellement par : un rapport distancié entre celui qui écrit et celui qui lit, du fait de l'absence physique de l'instance d'émission et de l'instance de réception, l'une vis-à-vis de l'autre ; une activité de conceptualisation de la part des deux instances pour se représenter le monde, ce qui produit des logiques de production et de compréhension spécifiques, un parcours oculaire multi-

orienté de l'espace d'écriture qui fait que ce qui a été écrit reste comme une trace sur quoi on peut constamment revenir : celui qui écrit pour rectifier ou effacer, celui qui lit pour remémorer ou recomposer sa lecture.¹

Quant à la presse écrite, qui constitue notre objet d'étude, elle représente les moyens d'information présentés sous une forme écrite comme les journaux, les périodiques, ...etc.

2.1.2. Fonctions sociales de la presse

La presse en tant que moyen de communication destiné à un large public, elle a plusieurs fonctions utiles pour la société. Ces fonctions peuvent être résumées en six fonctions : informer, renseigner, prendre position, divertir, mobiliser, instruire.

▪ Informer

La fonction primordiale de la presse est de chercher des informations et des nouvelles et les transmettre au public.

« La première fonction de la presse est de rechercher et de transmettre des nouvelles, d'informer sur les événements du monde. La presse nous dit ce qui se passe dans le monde. Cela ne veut pas dire qu'elle soit un reflet du monde : tout ce qui se passe n'est pas, en effet, un « événement », ne constitue pas une « nouvelle ». »².

Le rôle du journaliste, ici, est de sélectionner ce qui peut donner à l'individu une image du monde.

▪ Renseigner

Offrir des renseignements constitue l'une des fonctions de la presse. Elle renseigne chaque personne sur les sujets et les domaines qui l'intéressent :

La presse offre en effet à chacun ce qu'il recherche, ou tente de le faire. Au consommateur, elle annonce les prix, les soldes ; au travailleur, elle signale les offres d'emplois ; à l'entrepreneur, elle explique la situation économique, la naissance de nouveaux marchés ; à l'éducateur, elle révèle les résultats des dernières recherches en psychologie ; à l'amateur de loisirs et de sports, elle donne l'heure des marées, des spectacles, des rencontres sportives et elle détaille méticuleusement les statistiques de la performance des athlètes et des équipes ; même les enfants et les adolescents y retrouvent des renseignements sur leurs jeux favoris et leurs idoles.³

Cette fonction contribue à accroître la diffusion de la presse puisqu'elle attire un public varié appartenant à toutes les catégories de la société.

▪ Prendre position

Comme la presse se propose de transmettre des informations et des nouvelles variées, elle traite des sujets et des questions d'actualité dont certaines de ces questions suscitent des débats dans la société :

¹ Charaudeau P., 1983, *Langue et discours, éléments de sémio linguistique (théories et pratique)*, Hachette, Paris, p. 125.

² Cayrol R., 1991, *Les Médias. Presse écrite, radio, télévision*, Presse universitaire de France, Paris, p. 14.

³ Aurélien L., 1997, *L'entreprise de presse et le journaliste*, Sillery, Presses de l'Université du Québec, p 7.

La presse prend position sur des sujets ou des événements qui marquent l'actualité. Elle le fait dans les éditoriaux, par le biais d'articles confiés à des spécialistes choisis ou dans sa façon de traiter une nouvelle. Elle permet aussi aux lecteurs de s'exprimer publiquement sur des sujets qui les touchent. En cela, elle joue un rôle d'analyste, elle suscite la réflexion.¹

La presse, dans ce cas, expose le thème abordé d'une manière permettant au lecteur d'identifier les différents positionnements des courants et des personnes. Souvent la prise de position de la presse est appréciable pour le lecteur, à travers son choix du sujet ou à travers sa gestion du débat entre les différents acteurs de la société.

▪ **Divertir**

La fonction de divertissement est offerte dans tous les genres de presse. Elle est présente avec une fréquence différente d'un moyen à l'autre :

Les médias remplissent une quatrième fonction, celle de divertir. Dans les médias électroniques, on consacre plus de temps au divertissement qu'à l'information. Les stations de télévision voient rapidement leur cote d'écoute plafonner s'il n'y a pas assez d'émissions de divertissement inscrites à leur programmation. À la radio, une très grande proportion du temps d'écoute est consacrée à la musique²

Les médias électroniques, la radio et la télévision consacrent un espace plus large aux émissions de divertissement dont la musique, par exemple, est un moyen de divertissement.

▪ **Mobiliser**

En plus de sa fonction informative, la presse peut accomplir une fonction de moyen de mobilisation des acteurs autour d'une question déterminée. : « *La presse, le quotidien en particulier, participe activement à développer et à entretenir chez l'individu le sentiment d'appartenance à la collectivité en lui faisant partager le destin des gens de son milieu.* »³

Ceci peut se réaliser à travers la revitalisation du sentiment d'appartenance à un groupe, chez l'individu. Cette fonction apparaît clairement dans les situations de crise, par exemple dans les mouvements populaires comme le *Hirak*, la presse a joué un rôle important dans la mobilisation du public en traitant des questions relatives à ce mouvement en exposant des clarifications sur les différents événements et les déclarations des différents acteurs politiques et intellectuels.

▪ **Instruire**

Dans certains cas, la presse joue un rôle éducatif, où elle contribue à faire acquérir aux lecteurs de nouvelles connaissances, autres que celles apprises à l'école.

« *La presse remplit un rôle éducatif quand elle sert, en quelque sorte, de centre de documentation. Les lecteurs acquièrent, grâce à la lecture de publications journalistiques, de nouvelles connaissances sur des sujets importants. Elle participe à la mise à jour des*

¹ Ibid, p 8.

² Ibid, p 10.

³ Ibid, p 12.

connaissances, scientifiques ou autres, acquises sur les blancs de l'école »¹

Cette fonction permet à un lecteur l'actualisation de ses connaissances sur un tel thème en lisant par exemple des articles journalistiques.

2.2. Définition du discours journalistique

Le discours journalistique peut être considéré comme un discours de spécialité par le fait qu'il est un discours professionnel pratiqué par les journalistes. Il est, en premier lieu, un discours informatif dont les sujets abordés sont issus de la réalité et recouvrent tous les domaines : politiques, sociaux, économiques, culturels, ...etc. E. Predescu et C. Gelan 2011, dans leurs article, confirment la même idée : « *Discours et langage journalistiques* » : « *En tant que discours de spécialité, le discours journalistique véhicule des informations explicites des divers domaines : sociaux, politiques, économiques, administratifs, etc.* »²

Le discours journalistique se propose de chercher le pourquoi et le comment des événements présentés, pour expliquer et éclairer les points ambigus abordés, et analyser les diverses positions :

« Le discours journalistique ne peut se contenter de rapporter des faits et des dits, son rôle est également d'en expliquer le pourquoi et le comment, afin d'éclairer le citoyen. D'où une activité discursive qui consiste à proposer un questionnement [...], élucider différentes positions et tenter d'évaluer chacune de celles-ci. »³

Il s'agit, aussi, d'un discours professionnel qui doit obéir aux principes des manuels du journalisme. Le journaliste, en tant que producteur du discours d'information, est appelé à présenter ses informations d'une manière concise. Il doit donner au lecteur l'essentiel de son écrit dans le lead (le chapeau) :

Le discours journalistique, ou l'acte d'écrire sur un événement, est censé être normé par les lignes directrices des manuels de journalisme. Le journaliste apprend à aller avant tout droit au but. Il doit présenter l'essentiel immédiatement (le sujet de l'information, l'action, l'endroit, le moment, le moyen, les causes, les objectifs). Ainsi, dans les manuels de journalisme, être direct consiste à donner dans le lead, les trois premières lignes du texte, tous les éléments d'information de base ou à répondre à des questions fondamentales : qui ?, quoi ?, où ?, quand ?, comment ?, pourquoi ?⁴

Donc, le discours journalistique est un discours professionnel qui a pour but d'exposer des informations issues de la réalité. Ces informations sont présentées d'une manière concise

¹ Aurélien L., Op. Cit., p 14-15.

² Predescu E., Gelan C., 2011, *Discours et langage journalistiques*, Université Andrei Saguna, Contanta. <https://www.scribd.com/document/446789556/BDD-A20429>

³ Charaudeau P., 2006, *Discours journalistique et positionnement énonciatifs : Frontières et Dérives*, <https://journals.openedition.org/semen/2793>. Consulté le 25-03-2024.

⁴ Atencio K., 2009, Représentations et constructions socio-discursives de Latinidad dans la presse Etats-Unienne : étude sociolinguistique des structures linguistiques et des phénomènes de contacts anglais-espagnol, p. 13. <https://hal.univ-lorraine.fr/tel-01752708v1/file/2009NAN21018.pdf>

permettant au lecteur d'avoir le maximum d'informations par le biais d'un nombre restreint de mots. Dans ce genre d'écriture, le journaliste doit référer à l'explication et l'interprétation pour éclairer les ambiguïtés que peut rencontrer un lecteur de son discours. Cela lui permet, aussi, de se positionner par rapport aux problématiques abordées.

2.3. Caractéristiques du discours journalistique

Selon S. Moirand : « *La presse se caractérise par une forte hétérogénéité, voire une instabilité, des conditions de production des discours qu'elle diffuse, qu'elle les construise ou qu'elle les transmette.* »¹. Le discours journalistique, comme un genre du discours de presse, est en fait un discours hétérogène et instable, en raison de la diversité de ses thèmes, ses contextes et ses objectifs. De par sa soumission à des principes qui le régissent, le discours journalistique doit accomplir une mission informative en faisant appel à un style attractif avec peu de mots : « *l'écriture journalistique doit se trouver à la convergence d'une lecture de plaisir et d'une information exacte, elle doit être efficace : dire beaucoup en peu de phrases et de façon attractive* »².

Le discours journalistique est destiné à un grand public diversifié, et il recouvre toute les tranches de la société : des intellectuels, des hommes de culture, des responsables et des lecteurs de diverses appartenances. Il se distingue des autres discours par ses mots, ses phrases, son style et son plan. Il se caractérise par des productions simples et claires, des mots faciles et courts. La même chose pour ses phrases : elles sont simples, claires et compréhensibles :

« *Chaque phrase et presque chaque mot doit apporter un élément d'information, le maximum d'information. D'où l'importance du choix et de la précision de chaque substantif ou adjectif, de l'élimination systématique de tous les adjectifs et adverbes vagues et inutiles* ».³

Elles sont, aussi, caractérisées par la simplicité de style syntaxique et grammatical. Le discours journalistique se caractérise par la visée de persuasion. Le journaliste, généralement, veut convaincre le lecteur par le fait que le sujet abordé est issu de la réalité : « *le caractère concret, objectif et précis du style du journaliste est le meilleur auxiliaire de la rigueur avec laquelle doit être traitée* »⁴

En partant du terrain, le journaliste écrit son discours en mettant le point sur les aspects qui démontrent son rapport spatio-temporel avec la réalité du lecteur. Ce type de discours n'a pas une structure stable. Chaque journaliste construit le plan de son article selon l'objectif de sa

¹ Moirand S., 2007, *Les discours de la presse quotidienne. Observer, analyser, comprendre*, PUF, Paris, p.10

² Mouriquand J., 1997, *L'écriture journalistique*, Coll « que sais-je ? », PUF, Paris, p.3.

³ Gaillard P., 1980, *Technique du journalisme*, Coll « Que sais-je ? », PUF, Paris, p. 92.

⁴ Ibid, p. 92.

production. Mais généralement, l'écriture journalistique se distingue par la façon de la présentation de l'article. Il contient : un titre, un chapeau, le compte rendu (le texte), une illustration et enfin une légende.

En plus, le discours journalistique, entant que discours social, il représente la mémoire collective qui permet l'authentification des différents phénomènes socio-historiques de la société pendant une période déterminée. Le discours journalistique devient une référence importante pour les différentes études sociales et historiques, et un élément contribuant à la construction de la mémoire individuelle du lecteur à travers les informations et les événements actualisés qu'il expose.

Malgré l'objectivité potentielle de ce type de discours, le journaliste peut, à travers le discours produit, influencer le public. Le lecteur des productions journalistiques prend position vis-à-vis des questions polémiques soulevée dans la société au sein de laquelle il vit. En effet, en dépit du caractère de neutralité du discours journalistique, le journaliste arrive à transférer ses idées et ses points de vue d'une manière sous-jacente, grâce à sa façon d'aborder les problématiques et la manière de traiter le sujet. Ce que confirme E. Mateva :

Parce que, c'est là que la prise de position du journal par rapport au dit des hommes politiques se fait le mieux sentir. Prise de position souvent implicite, neutralité prétendue oblige, qui influence d'autant plus l'interprétation du discours par le lecteur et, de là, détermine dans une grande mesure ses choix politiques. Ce qui transforme le journal de simple médiateur en catalyseur des modifications sociales, en acteur, parfois même en metteur en scène de la vie politique¹

Le discours journalistique est, en général un discours orienté et influence le lecteur par des traces qui reflètent l'identité du journaliste et par conséquent du journal :

Cette identité et ce rapport à autrui laissent leurs traces dans toutes les dimensions du discours de presse : dans le choix des enjeux et des événements à couvrir, dans la sélection, la structuration et la mise en valeur des informations dans un article, dans le choix d'un type de rhétorique (descriptif, analytique, évaluatif, prescriptif, etc.), dans le choix des sources consultées et citées, des images, du vocabulaire, du registre, du ton, etc. Bref, toutes ces dimensions témoignent, à des degrés divers, de la nature des rapports qui s'établissent entre les journalistes et la société dans un temps et un lieu donnés.²

Ainsi, le journaliste dans ce type de discours, peut procéder à la mise en scène des sujets et des acteurs sociaux : des spécialistes, des responsables, des auteurs,...etc. Dans ce type d'écriture, le discours devient un espace de débat sur des thèmes intéressants pour le lecteur. A travers ces écrits, les lecteurs peuvent avoir une vision globale de la problématique posée. I. Miri- Benabdallah confirme la même idée :

« Dans cette perspective, notons que la chronique journalistique met en scène des sujets en

¹ Mateva E., 2004, *Le discours électoral à travers le prisme de la presse*, In Acte du colloque international : Le discours rapporté dans tous ses états, Harmattan, Paris, p. 253.

² Charron J., 2007, *Journalisme, politique et discours rapporté. Évolution des modalités de la citation dans la presse écrite au Québec : 1945-1995* », In Politique et Sociétés, p. 148. <https://www.erudit.org/fr/revues/ps/2006-v25-n2-3-ps1723/015932ar/>. Consulté le 23-04-2024.

rapport avec les situations : sociale, économique, culturelle, politique, ...etc. Elle se propose d'être un discours « spontané », succinct, concis, qui pose un regard contigu, tranchant et transgressif. »¹

Donc, le discours journalistique en tant que discours de presse écrite ayant des objectifs déterminés, il a des caractéristiques qui le diversifient des autres discours soit sur le plan de la forme soit sur le plan du contenu.

2.4. Genres de discours journalistique

La notion de genre journalistique est une notion polémique et polysémique, ce qui rend toute tentative de proposer une typologique unique et exhaustive de cette forme de discours une tâche difficile : « *La notion de genres journalistiques, pour autant qu'elle soit utilisée par les professionnels de l'information et par les chercheurs, n'est pas une notion stable.* »² affirment-ils- R. Ringoot et Y. Rochard (2005). Pour eux : « *La catégorisation la plus courante dans les guides du journalisme distingue les genres d'information (brève, filet, compte rendu, reportage, interview...) et les genres de commentaire (éditorial, billet, chronique...) ».*³

Cependant, J-M. Adam a critiqué les différentes catégorisations du discours journalistique dans les manuels du journalisme ; à partir de l'étude de quatre manuels dans lesquels il recense vingt-quatre genres identifiés :

..., je dirai qu'il est difficile de comprendre la (les) logique(s) de classements proposés par les manuels de journalisme. Les définitions varient et les catégories se chevauchent. Cette complexité et les différences s'expliquent par les croisements de critères qui vont des choix stylistiques microlinguistiques aux intentions communicatives, en passant par la position énonciative du locuteur et le contenu des articles.⁴

Ceci, prouve la difficulté de catégoriser le discours journalistique. Mais, dans le cadre de notre étude, nous nous contentons d'exposer la typologie de « *modes discursifs* » de Charaudeau qui sont, pour lui, en nombre de trois⁵ :

- l'« *événement rapporté* » : contient des faits et du dit.
- l'« *événement commenté* » : dans ce type, l'auteur propose une vision du monde à visée explicative. Il tente de faire parler les mots pour en montrer les non-dits et dévoiler les causes, les motifs et les intentions : « *Il problématise les événements, fait des*

¹ Miri- Benabdallah I., 2013, *Les apports de Jean François Jeandillou dans l'analyse du discours*, In Passerelle, Volume 4, Numéro 1, Pages 35. <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/165763>. Consulté le 25-03-2024.

² Ringoot R. et Rochard Y., 2005, *Proximité éditoriale : normes et usages des genres Journalistiques*, In Mots. Les langages du politique n° 77, p. 77. <https://journals.openedition.org/mots/162?lang=en>. Consulté le 22-03-2024.

³ Ibid, p. 77.

⁴ Adam J-M., 1992, *Unités rédactionnelles et genres discursifs : cadre général pour une approche de la presse écrite* In Pratiques, p. 11. https://www.persee.fr/doc/prati_0338-2389_1997_num_94_1_1800. Consulté le 22-03-2024.

⁵ Charaudeau P., 1997, *Les conditions d'une typologie des genres télévisuels d'information* In Réseaux, p.88. https://www.persee.fr/doc/reso_0751-7971_1997_num_15_81_2887. Consulté le 22-02-2024.

hypothèses, développe des thèses, apporte des preuves, impose des conclusions. Ici on n'est plus appelé à se projeter dans un monde raconté mais à évaluer, mesurer, jauger le commentaire pour décider, en raison, si l'on y adhère ou si on le rejette ; »¹

- l'« événement provoqué » : par les médias eux-mêmes, dont l'auteur contribue à créer les débats sociaux. Dans ce type, le journaliste procède à la confrontation de paroles diverses d'une manière spontanée pour provoquer un événement. Nous pouvons remarquer l'existence de situations où le discours journalistique devient un lieu de simulation des débats soulevés dans l'espace publique.

Les trois types semblent être présents dans notre corpus. Nous constatons que la presse écrite algérienne d'expression française s'est impliquée dans les débats politiques et linguistiques soulevés pendant le *Hirak algérien*. Ce qui importe pour nous en tant que chercheurs sur le *discours épilinguistique*, c'est son contenu portant sur les langues et les questions linguistiques qui font l'objet du discours journalistique.

2.5. Le « discours épilinguistique journalistique » : quelle thématique ?

Le discours journalistique traite les différents thèmes et événements vécus : politiques, économiques, sociaux, culturels, sportifs,...etc. Les politiques linguistiques, la planification linguistique et l'aménagement linguistique sont considérées parmi les sujets les plus importants que traitent les journaux algériens à cause de l'importance de ces questions et son renouvellement. Un observateur peut remarquer clairement la présence du discours *épilinguistique* au sein du discours journalistique notamment dans les régions et les pays qui se caractérisent par la diversité linguistique, la compétition entre les langues ou le conflit linguistique.

A titre d'exemple, en Algérie, les questions linguistiques représentent un thème important soulevé tout le temps. Ce qui explique la présence remarquable du discours *épilinguistique* dans le discours journalistique, en raison de sa situation sociolinguistique spécifique grâce à la diversité linguistique et le changement persistant dans les politiques linguistiques et les statuts des langues comme c'est le cas pour la langue amazighe, et le changement probable du statut de langue anglaise dans le système universitaire. Ce qui a provoqué l'émergence fréquente du discours *épilinguistique* au sein du discours journalistique. Ce dernier montre l'importance de la langue pour les Algériens puisqu'elle est rattachée à l'identité, ce qui a suscité et suscite jusqu'aujourd'hui une grande polémique :

Dès qu'il s'agit de questions linguistiques, la presse algérienne arabophone et francophone, s'empare

¹ Ibid.

du sujet et y réserve une grande partie de ses colonnes. Les discours épilinguistiques foisonnent et font la une des journaux. Puisque liées à l'identité, les questions de la langue suscite parfois des polémiques : le débat dégénère en antagonisme voire en conflits linguistiques¹.

Le « discours épilinguistique » présent dans les journaux reflète les différentes questions de la langue posées sur le plan national, et présente une analyse détaillée sur tout ce qui concerne les débats soulevés à ce propos. Ce discours tente de délimiter les différents positionnements par rapport à ces questions soit sur le plan : formel ou informel. A partir de ce discours, nous pouvons identifier les différentes orientations, représentations et tendances des locuteurs dans un milieu plurilingue.

En outre, le discours *épilinguistique* se caractérise par sa qualité, sa diversité et sa créativité. Celles-ci sont dues au niveau linguistique et intellectuel des journalistes et des acteurs et spécialistes interviewés ou producteurs des discours rapportés. Ce que confirme M-E. Éva de Villiers De Villiers (2001) :

En effet, nous savons que les journalistes sont des communicateurs exemplaires ; ils incarnent fréquemment un certain idéal linguistique et, à ce titre, ils exercent une influence sur le public en matière de langue. Ayant pour mission de décrire l'actualité, ils se situent aux avant-postes de l'information : pour nommer les nouvelles réalités, ils doivent recourir aux néologismes ou, à défaut, aux emprunts. À cet égard, les journalistes contribuent à diffuser les nouveaux usages linguistiques.²

Donc, l'objectif principal de la rédaction journalistique est d'informer les lecteurs sur l'actualité. L'actualité linguistique fait l'aune dans certaines périodes caractérisées par les débats linguistiques, ce qui s'incarne dans les écrits journalistiques où le journaliste réfère à la création de néologismes, à l'emprunt et à la formulation de nouvelles tournures. Ce qui donne un caractère spécifique aux productions linguistiques journalistiques.

¹ Souti C., 2018, *Tensions épilinguistiques et positionnements idéologiques dans la presse algérienne* In Les Cahiers du SLADD n°10, p.192. <https://www.umc.edu.dz/images/Revue-SLAD-n10.pdf>.

² De Villiers M-E., 2001, *Analyse linguistique d'un titre de presse : illustration d'une norme* In Terminogramme 97-98, Normes et Médias, Office québécois de la langue française, p. 22, http://www.olf.gouv.qc.ca/ressources/bibliotheque/ouvrages/norme_medias_9798_term/terminogramme_media_deVilliers.pdf.

CONCLUSION

Dans le but d'aborder des éclaircissements théoriques sur les différents axes de notre projet de recherche, nous avons consacré ce troisième chapitre à situer « *le discours épilinguistique journalistique* » par rapport aux études sur le discours *épilinguistique*. Ici, notre objectif est de donner une définition scientifique du discours objet d'étude et d'identifier les caractéristiques qui le rend un discours différent.

En premier lieu, nous avons présenté un bref aperçu sur la notion de discours en la confrontant aux différents concepts avec lesquels elle se croise. En deuxième lieu, nous avons essayé d'exposer un certain nombre de définitions du « *Discours épilinguistique* » qui diffèrent d'un linguiste à un autre. Puis, nous avons exposé un aperçu sur les catégorisations de ce type de discours. Celles-ci serviront de référence pour l'analyse que nous allons réaliser dans le cadre de notre étude.

Dans la dernière partie de ce chapitre, nous avons essayé d'identifier ce que nous avons appelé « *Discours épilinguistique journalistique* » en tant que type distingué de discours. Nous avons également défini la notion de « *presse* » et nous avons exposé ses différentes fonctions sociales en vue de montrer son rôle dans le contexte de l'étude. Puis, nous sommes passés à la définition du « *Discours journalistique* » et à la présentation de ses caractéristiques qui le distinguent comme une forme spécifique de discours de presse.

Après avoir délimité le cadre conceptuel des notions : « *Discours* », « *Discours épilinguistique* », « *Discours journalistique* », nous avons tenté de formuler la définition du « *Discours épilinguistique journalistique* » dans laquelle nous avons mis le point sur sa spécificité qui le rend un corpus pertinent pour l'étude des différents *phénomènes épilinguistiques*.

QUATRIEME CHAPITRE :
ANALYSE DU DISCOURS
EPILINGUISTIQUE JOURNALISTIQUE :
ENTRE DEBAT ET CHOIX

INTRODUCTION

Le *discours épilinguistique* journalistique, comme nous l'avons signalé dans chapitre précédent, représente une forme spécifique du discours. Ceci est dû au fait qu'il constitue un produit linguistique portant sur les langues et les pratiques langagières. Le fait que le *discours épilinguistique* journalistique vise à informer les lecteurs et essaie d'analyser les différents événements et phénomènes relatifs aux langues et aux pratiques langagières, met les questions linguistiques au centre des thèmes traités. Notamment dans les régions qui connaissent des débats et des conflits linguistiques entre les différentes langues et variétés linguistiques.

Ainsi, en plus de ses fonctions entant que discours journalistique visant, en premier lieu, à informer les lecteurs, il prend une autre fonction comme un contexte d'interaction et de circulation des différents *phénomènes épilinguistiques* tels que : les représentations, les idéologies linguistiques et les positionnements idéologiques et identitaires. Vue cette spécificité du *discours épilinguistique* journalistique, son analyse semble être une tâche difficile et complexe. Les auteurs expliquent en détail les méthodes et les techniques de l'analyse de discours en général et l'analyse du *discours épilinguistique* en particulier. Cela aide les chercheurs à avoir des principes préliminaires pour fonder l'étude de leurs corpus quelles que soit leur nature.

Les études sur le discours *épilinguistique* se focalisent autour de ses aspects : littéraires, linguistiques, politiques, sociolinguistiques et même idéologiques. La diversité des études traitant le *discours épilinguistique* est due à la diversité des genres discursifs, la multiplicité des thèmes abordés et la pluralité des orientations des chercheurs et des locuteurs producteurs de ce discours. Dans le présent chapitre, nous tenterons de tracer les grandes lignes de l'analyse du *discours épilinguistique* journalistique en s'appuyant sur les travaux des principaux chercheurs dans le domaine. Nous commencerons par situer l'analyse de ce type de discours par rapport aux théories de l'analyse de discours en général. Puis, nous essayerons de donner des éclaircissements sur les différentes approches adoptées par les chercheurs dans le repérage et l'analyse des données en mettant le point sur les phénomènes principaux accompagnant le discours entant qu'objet d'étude.

1. ANALYSE DU DISCOURS : ESSAI DE CONCEPTUALISATION

1.1. Définition de l'analyse du discours

En plus des sciences du langage, le discours représente l'objet d'étude de plusieurs domaines des sciences humaines et sociales comme : la sociologie, la psychologie, la philosophie, l'histoire,...etc. Il constitue, pour les chercheurs, un corpus pertinent pour l'étude de plusieurs phénomènes : linguistiques, politiques, sociologiques, littéraires ou autres. Donc, vue la pluralité des théoriciens et la diversité de courants, la perception de la notion de « *l'analyse du discours* » diffère d'un chercheur à un autre. Certains la considèrent comme une discipline autonome, d'autres voient qu'il s'agit d'une méthode d'analyse comme toute autre méthode.

« *L'analyse du discours* » en tant que discipline s'est développée en France, en Angleterre et aux Etats-Unis, à partir des années 1960¹. Ce qui a été à l'origine de la génération de plusieurs écoles dont on peut citer : l'école française et l'approche anglo-saxonne. En général, l'analyse du discours relie le texte avec le contexte de production ou avec son aspect social. C'est ce que voient P. Charaudeau et D. Maingueneau : « *l'étude de productions transphrastiques, orales ou écrites, dont on cherche à comprendre la signification sociale* »²

Aujourd'hui, on remarque le grand nombre d'études menées sur le discours et qui se basent sur « *l'analyse du discours* ». Ces études portent sur les différents genres du discours : littéraire, scientifique, politique,...etc. La multiplicité et la diversité des études en « *analyse de discours* » mettent les chercheurs face à un véritable problème de définition de la notion. Le linguiste Harris considère que la notion de « *analyse du discours* » signifie « *linguistique textuelle* ». Elle est, pour certains, une approche multidisciplinaire qualitative et quantitative qui se base sur le contexte et le contenu du discours à analyser.

J-M. Adam dans son ouvrage « *Linguistique textuelle* » préfère employer « *analyse des discours* » au lieu de « *analyse du/de discours* » en se référant à la diversité des pratiques discursives : « *À l'analyse de/du discours, qui est une théorie générale de la discursivité, nous préférons substituer une analyse des discours attentive à la diversité des pratiques discursives humaines* »³.

¹ Charaudeau P. et Maingueneau D., 2002, *Dictionnaire d'Analyse du Discours*, Editions du Seuil, Paris, p. 41.

² Ibid, p. 7.

³ Adam J-M., *Analyse textuelle*, Nathan, Paris, 2004, p. 40.

D. Maingueneau, quant à lui, considère que :

« *L'analyse du discours est seulement une des disciplines des études de discours : rhétorique, sociolinguistique, psychologie discursive, analyse des conversations,...etc. Chacune de ces disciplines est gouvernée par un intérêt spécifique.* »¹

Pour lui, il ne s'agit pas d'étudier ni l'organisation textuelle ni la situation de communication du discours. Il s'agit de prendre le discours comme un lieu social, dont les genres de discours ont un rôle primordial dans l'analyse :

L'intérêt de l'analyse du discours est d'appréhender le discours comme articulation de textes et de lieux sociaux. Son objet n'est ni l'organisation textuelle ni la situation de communication, mais ce qui les noue à travers un certain dispositif d'énonciation. La notion de « lieu social » ne doit pas être prise dans un sens trop immédiat : ce lieu peut être une position dans un champ symbolique (politique, religieux...). En conséquence, l'analyse du discours accorde un rôle clé aux genres de discours, qui ne sont pas considérés comme des types de textes, dans une perspective taxinomique, mais comme des dispositifs de communication, de nature à la fois sociale et linguistique.²

Alors, l'analyse du discours, est l'étude de celui-ci sous son aspect social, en se basant sur les différentes typologies de discours proposées par les différents théoriciens.

Pour mener une étude en « *analyse du discours* », nous nous trouverons face à plusieurs approches d'analyse, telles que : l'approche *énonciative*, l'approche *conversationnelle*, l'approche *pragmatique*, l'approche *sémiotique*, l'approche *communicationnelle*, l'approche *sociolinguistique*,...etc. Cette multiplicité d'approches a été à l'origine d'une série de typologies de discours. Ce qui a fourni aux chercheurs, intéressés par l'étude du discours, un champ vaste et riche dans lequel ils possèdent une certaine flexibilité et liberté d'analyse de données en se référant aux différentes méthodes et outils offerts.

Nous nous contentons, ici, de donner un aperçu sur les différents niveaux de l'analyse de discours. Cela a pour but de pouvoir situer l'approche que nous allons adopter pour l'analyse de données notre étude.

1.2. Niveaux d'analyse du discours

J-M. Adam, expose la typologie de L. Lundquist (1983) qui définit six niveaux d'analyse possédant chacun « *sa méthode, ses outils et ses concepts propres* »³ :

¹ Maingueneau D., 1995, *Que cherchent les analystes du discours ?*, In *Argumentation et Analyse du Discours*, p. 4. URL : <http://journals.openedition.org/aad/1354>

² Ibid, p. 5.

³ Adam J-M., 1999, *Linguistique textuelle : Des genres de discours aux textes*, Nathan, Paris, p. 11.

- **Le niveau pragmatique**

Le niveau pragmatique est celui où on décrit le rapport entre le texte et ses usagers dans un environnement particulier. Ici seront traitées les fonctions et les formes de représentations et d'argumentation.

- **Le niveau thématique**

Où il faut cerner le thème et la progression thématique du texte : thème principal et thèmes secondaires : arguments, exemples, preuves, citations...S'il s'agit d'une œuvre de fiction. L'analyse thématique (= l'analyse de contenu) consiste à dégager les éléments qui constituent l'univers fictif (personnages, lieu, temps, situation,...etc.). Dans un dialogue, le thème est à repérer de réplique en réplique.

- **Le niveau sémantique**

Où l'on procède à une étude plus détaillée de la signification du mot, de la phrase et du texte. Seront à retenir, entre autres, une description du vocabulaire, une analyse de la phrase en "rôles causales" et des relations inter-phrastiques établies par les « *connecteurs* ».

- **Le niveau syntaxique**

Où l'on caractérise l'organisation syntaxique du texte, entre autres : syntaxe et cohérence, syntaxe et acte de discours, et transformations de la phrase-noyau.

- **Le niveau rhétorique**

Où l'on traite les cinq disciplines de l'ancienne rhétorique et quelques figures telles que la répétition, l'antithèse, l'ironie, la métaphore, la rime, et l'allitération.

- **Le niveau idéologique**

Où les cinq aspects: pragmatique, thématique, sémantique, syntaxique et rhétorique, seront articulés sur l'environnement social, tout d'abord par les concepts de sphère de production, d'acte de parole, d'horizon thématique et de significations idéologiques. L'analyse du discours de notre corpus s'inscrira sous « *le niveau thématique* » (l'analyse du contenu).

Il a en même temps un lien avec le niveau idéologique dans la partie qui concerne l'analyse des idéologies linguistiques véhiculées par le *discours épilinguistique* du corpus.

2. ANALYSE DU DISCOURS ÉPILINGUISTIQUE : QUEL OBJET ? QUELLES APPROCHES ? ET QUELS OUTILS ?

2.1. Le discours sur les langues : un objet d'étude pertinent

Les *discours épilinguistiques* entant que forme spécifique de discours, semblent être un corpus pertinent pour l'étude de différents phénomènes, surtout dans le cas des situations linguistiques plurilingues et conflictuelles. Il permet de repérer les représentations des locuteurs sur les langues, les pratiques langagières et les rapports qu'ils établissent en fonction des questions linguistiques. D. Moore et B. Py (2008) renforcent la même idée :

« Dans les situations de contacts de langues et de plurilinguisme, les discours qui circulent sur les langues, sur les locuteurs et sur l'apprentissage jouent un rôle déterminant puisqu'ils donnent forme et sens aux pratiques, à la fois sociales et linguistiques, et aux relations entre les groupes. »¹.

Les *productions épilinguistiques* sont variées selon les thèmes traités. Elles portent sur : les langues, leurs locuteurs et leur apprentissage. Donc, leur analyse peut contribuer à la compréhension des pratiques linguistiques et sociales, ainsi que les relations entre les différents groupes de la communauté linguistique. Ces discours sont révélateurs des représentations linguistiques qu'ont les individus et les groupes sur les langues et les pratiques langagières :

Les discours donnent voix aux conceptions culturelles et historiques de la langue, et permettent d'accéder à des systèmes socialement situés de représentations, qui peuvent être examinés à plusieurs niveaux. Étudier les discours portés sur les langues, leur maintien et leur diffusion permet alors d'entrevoir dans leur complexité les formes et les dimensions symboliques de la structuration de l'espace et de l'agir social.²

A travers l'étude des *discours épilinguistiques* dans des situations plurilingues, le chercheur peut, aussi, repérer les positionnements idéologiques des locuteurs à partir de l'analyse des représentations des langues, des pratiques et des questions linguistiques résultant de la coexistence de plusieurs langues et variétés linguistiques dans un territoire donné. Ce qui permet d'identifier des représentations variées, à travers lesquelles chaque locuteur montre son propre positionnement idéologique. Ces représentations sont en interaction permanente au cours de l'histoire où elles se développent. Elles participent, aussi, à l'histoire, dont elles

¹ Moore D., Py B., 2008, *Discours sur les langues et représentations sociales* In Précis du plurilinguisme et du pluriculturalisme, Éds des archives contemporaines, Paris, p. 271.

² Ibid, p. 271.

contribuent aux évènements, au changement et au développement par leur influence sur les décisions et les actes des individus en tant que membre de la société :

«Les représentations sociales des uns ne sont pas celles des autres : elles reflètent un positionnement social (idéologique), inscrit dans une histoire (elles en sont le produit en même temps qu'elles participent à celle-ci). »¹

Donc, le *discours épilinguistique* constitue un objet d'étude pertinent pour les chercheurs dans les domaines des sciences du langage, notamment en sociolinguistique. Ils peuvent repérer les représentations et les idéologies linguistiques qui peuvent véhiculer des tensions nourries des représentations identitaires et des positionnements idéologiques des locuteurs des langues et des variétés linguistiques.

2.2. Objet et approche Sociolinguistique d'analyse du discours épilinguistique

L'approche sociolinguistique se caractérisait, au début, par l'analyse du discours social, notamment le discours politique qui formait le centre de cette analyse. En effet, le discours politique constitue, jusqu'à nos jours, l'objet d'analyse sociologique qui cherche à dévoiler certaines significations implicites difficiles à délimiter pour le lecteur. Ce type d'analyse tente de trouver le sens correct et réel du discours à travers l'étude de la situation communicationnelle du producteur du discours.

L'analyse sociolinguistique considère que le discours est une conduite sociale du fait que l'individu est un produit social. Cette approche est adoptée dans la majorité des études menées sur le *discours épilinguistique*. La nécessité de l'utiliser est double, car le discours lui-même est une conduite sociale et les thèmes abordés par le *discours épilinguistique* prennent une dimension sociale très importante dont la langue, en plus de sa fonction comme un moyen de communication, représente une composante principale de l'identité individuelle et collective. Ce qui met le chercheur dans le déterminisme de faire une analyse sociolinguistique, alors le chercheur se penche inconsciemment vers une approche sociolinguistique pouvant lui permettre d'étudier les différents *phénomènes épilinguistiques* (représentations, idéologies,...etc.) qui faisaient auparavant l'objet d'étude des deux domaines : la sociologie et la psychologie sociale.

Bien que la majorité des chercheurs sur le *discours épilinguistique* se penchent vers l'approche sociolinguistique pour analyser les *phénomènes épilinguistiques* y sont présentes,

¹ Ibid, p. 271.

ils insistent sur l'interdisciplinarité qui semble être importante dans les études sur ce type de discours. Cela permet au chercheur d'emprunter certains concepts pouvant lui faciliter la tâche, ainsi que des outils d'analyse qui rendent l'analyse des données plus rigoureuse et plus pertinente. Pour P. Charaudeau (2008) :

Une interdisciplinarité, cela veut dire aller voir quels sont les outils d'analyse employés par d'autres disciplines, et se demander quels concepts sont utilisables dans son propre champ disciplinaire. On pourra alors les emprunter et les redéfinir, en précisant à quelle théorie on les emprunte et comment on les redéfinit, pour éviter qu'il y ait confusion autour des mêmes concepts. C'est ce que j'appelle une « interdisciplinarité focalisée ». Ainsi en est-il, pour ce qui me concerne, de la problématique de l'influence, des concepts de communication, de représentations et d'effets que j'emprunte largement à la psychologie sociale et à la sociologie, mais que je redéfinis dans le champ langagier.¹

Donc, en menant une étude sociolinguistique sur un *discours épilinguistique*, le chercheur fait appel à plusieurs approches qui peuvent compléter et consolider sa recherche. Nous pouvons citer, ici, quelques-unes : *l'approche lexicale*, *l'approche syntaxique*, *l'approche sémantique*, *la lexicométrie*, *l'analyse automatique*, ...etc.

- a- L'approche lexicale :** le chercheur peut se référer à l'analyse lexicale dans son étude du *discours épilinguistique*. Celle-ci représente une approche complémentaire qui lui permet de relever les traits principaux du corpus objet d'étude : thématique du discours, terminologie significative, caractéristique du lexique employé,...etc. Cela nécessite l'intervention de la lexicométrie, l'analyse automatique (l'outil informatique) et à la sémantique. Cette approche reste limitée et incapable de donner une analyse pertinente d'analyse du discours, et elle reste comme complémentaire à d'autres approches.
- b- L'approche syntaxique :** cette approche se base sur la segmentation et le classement des énoncés pour en dégager les significations générales de l'ensemble du discours.
- c- L'analyse automatique du discours :** cette approche s'est diffusée avec les travaux de M. Pêcheux (1969). Avec le développement technologique, aujourd'hui, on voit que l'usage de cet outil est fréquent. Il dépasse l'objectif de la délimitation des composantes étudiées, à chercher les réseaux associatifs joignant les mots du texte.

Les approches citées ci-dessus peuvent contribuer à rendre l'analyse sociolinguistique du *discours épilinguistique* plus efficace et plus rigoureuse. Elles permettent à un chercheur d'expliquer et d'interpréter les discours en analysant les significations des *lexies épilinguistiques* et la fréquence de leurs occurrences au sein des productions étudiées. Ainsi, la

¹ Charaudeau P., 2008, *L'argumentation dans une problématique d'influence*, In Argumentation et Analyse du Discours, p. 1. URL : <http://journals.openedition.org/aad/193>.

recherche des rapports qui associent les différentes composantes du discours objet d'étude offre des éclaircissements sur son contenu et sa visée.

Aujourd'hui, pour les différents chercheurs sur le *discours épilinguistique* tels que : C. Canut (1998), J-M. Eloy (1998) et bien d'autres, voient que l'approche sociolinguistique est l'approche d'analyse adéquate pour ce type spécifique du discours. Car il est une production véhiculant des représentations et des idéologies qui ne peuvent être analysées que comme étant des phénomènes sociaux. D. Morsly (1990) de sa part renforce la même idée, pour elle :

Le discours sur les langues est un autre lieu révélateur des attitudes et représentations des locuteurs à l'égard de la langue. Ce discours qui peut être abordé tant du point de vue contenu que du point de vue des phénomènes d'énonciation qu'il met en place, permet de déterminer, de mettre en évidence, à la fois le statut symbolique des langues ou des variétés en usage dans une communauté donnée et la position sociale et culturelle que les locuteurs s'attribuent ou par laquelle il se définissent, inconsciemment ou non.¹

Les études menées sur ce discours peuvent porter sur des discours (écrits ou oraux) spontanés ou non des locuteurs : *discours politiques, syndicaux, textes divers, journalistiques, littéraires, pédagogiques,...etc.*, ou à travers des entretiens ou des questionnaires élaborés en vue de recueillir des données révélant les représentations, les idéologies et les différents *phénomènes épilinguistiques*.

Ce discours sur les langues peut être explicitement sollicité à partir de questionnaires placent les locuteurs en situation de réagir à des productions, de produire des jugements sur les langues parlées ou écrites dans une communauté déterminée. Mais, il peut être repéré dans de nombreuses productions discursives spontanées ou non (discours politiques, syndicaux, textes divers, journalistique, littéraires, pédagogiques...), écrites ou orales, en particulier dans les situations conflictuelles, où les langues constituent un enjeu de pouvoir.²

Pour étudier les *phénomènes épilinguistiques*, on doit toujours les constater dans leur contexte qui est le discours. Alors, l'analyse du discours *épilinguistique* a toujours l'objectif de relever et d'analyser ces phénomènes. Le plus souvent, on cherche à analyser les représentations linguistiques des locuteurs à travers leurs discours sur la langue. Ainsi, l'étude des *discours épilinguistique* peut se faire pour d'analyser les idéologies linguistiques qui sont véhiculées par ces discours soit explicitement ou implicitement.

Cette approche sociolinguistique renforcée par d'autres approches et outils d'analyse, semble être la plus appropriée à l'étude des différents *phénomènes épilinguistiques* dans le discours, notamment pour l'étude des représentations et des idéologies linguistiques. L'analyse du

¹ Morsly D., 1990, *Attitudes et représentations linguistiques*, In La Linguistique, Presses Universitaires de France, p. 80. <https://www.jstor.org/stable/30247933>.

² Op. Cit., Morsly D., 1990, p 80.

discours épilinguistique consiste à relever les phénomènes *épilinguistiques* qui se manifestent à travers les *traces épilinguistiques* repérables dans les discours objet d'étude.

La spécificité du *discours épilinguistique* et des *phénomènes épilinguistiques* amène les différents chercheurs dans ces domaines à adapter une telle approche pour aboutir à toutes les données essentielles pour une étude rigoureuse des différents aspects de chaque phénomène .

Quant à elle, C. Canut (1998) considère que l'étude des *productions épilinguistiques* se base sur l'analyse du contenu lexico-sémantique, et qu'elle nécessite une approche transdisciplinaire qui dépasse l'analyse du discours pour inclure, aussi, la sociologie du langage comme elle le soutient :

« D'abord abordé de façon restrictive sous l'angle de l'analyse du contenu lexico-sémantique, le champ épilinguistique nécessite une approche transdisciplinaire incluant non seulement l'analyse de discours mais plus largement la sociologie du langage »¹

Donc, l'analyse du *discours épilinguistique* est une tâche très complexe qui nécessite que le chercheur le fasse en toute flexibilité en oscillant entre l'analyse du contenu et la sociologie du langage pour arriver à recueillir les *phénomènes épilinguistiques* objet d'étude et analyser ces phénomènes rigoureusement :

L'analyse des productions épilinguistiques telle que nous l'envisageons ne permettra pas d'établir les opérations cognitives régissant le rapport sujet/langue, mais nous pensons qu'à travers les traces verbales, cette relation s'explique puisque « l'activité métalinguistique — qu'elle soit de type « méta » ou « épi » — est constitutive de l'activité langagière, conçue comme activité de production et d'interprétation des énoncés » (Boutet, Gauthier, Saint-Pierre, 1983 : 214). S'il est impossible d'établir des liens directs, l'analyse de ces discours permet de faire avancer notre compréhension du sujet parlant.²

D'après C. Canut analyser un *discours épilinguistique* nous aide à mieux comprendre le sujet parlant à travers les traces verbales.

Analyse de la conversation, analyse du discours, analyse de contenu, énonciation, rhétorique, linguistique textuelle... Il fut un temps, pas si lointain, où ces domaines ou perspectives d'analyse étaient délimités par des frontières étanches et modelés (théoriquement, empiriquement, voire académiquement) de façon à confiner les analystes dans un champ de compétence étroit. Pourtant, les productions langagières forment un ensemble cohérent, interprétable uniquement par la superposition de multiples strates d'analyse ; un feuilleté fabriqué selon des modes de production répétitifs et uniques à la fois, chaque interaction étant vue comme une activité sociale structurée et structurante³

¹ Op. Cit., Canut C., 2000, p. 71.

² Op. Cit., Canut C., 1998, p. 75.

³ Vincent D., 2005, *Analyse conversationnelle, analyse du discours et interprétation des discours soci aux : le cas de la trash radio* In Marges linguistiques, p.165.

http://www.revue-texto.net/Parutions/Marges/00_ml092005.pdf

L'analyse des productions *épilinguistiques* ne se limite pas à un domaine précis de recherche. Elle se fait à travers la superposition de plusieurs approches qui permettent d'interpréter les différents phénomènes qui les accompagnent.

3. LE LEXIQUE ET LES LEXIES DANS LE DISCOURS EPILINGUISTIQUE

3.1. Lexique épilinguistique

Comme le *discours épilinguistique* est un discours véhiculant les jugements et les croyances des locuteurs sur les langues et les pratiques langagières, les leurs ou d'autrui, son étude fait recours à l'analyse du lexique qui le constitue. Alors, l'étude du *discours épilinguistique* part de l'analyse du *lexique épilinguistique*. Celui-ci peut être une dénomination :

L'élément déclencheur d'un D.E. est souvent la présence d'une pratique ou d'un acte différent, c'est-à-dire d'un autre qui provoque une prise de conscience de l'opposition entre mon dire (mon acte) et ton/son dire (acte). Selon que le locuteur (L1) s'adresse directement à cet autre (L2) ou à un tiers (L3) en sa présence (D. E. a1) ou qu'il le commente en « différé » à L3 (D.E.a2), pour nommer, décrire, qualifier, catégoriser, juger, évaluer, prescrire,...etc., le dire de L2, il marque une prise en compte réflexive de l'altérité dans « l'habillage » du dire — pour mieux s'en dissocier — à travers un travail d'extériorisation du linguistique¹

Le *lexique épilinguistique* est un lexique composé d'une terminologie portant sur les langues, les variétés linguistiques ou les pratiques langagières. Il peut être spécialisé ou général. Le *lexique épilinguistique* spécialisé est issu des différents domaines des sciences du langage, à titre d'exemple : *syntaxe, sémantique, phonème, lexème*,...etc., et le *lexique épilinguistique* général composé de mots «naturels» comme : *mot, phrase, lettre*,... etc.

Ce qui nous permet de qualifier d'*épilinguistique* tout lexique ayant pour objet la langue ou les pratiques langagières. Dans notre recherche, nous ferons appel au concept de « *lexique épilinguistique* » pour décrire l'ensemble des mots qui réfèrent à la langue et aux usages langagiers, indépendamment de leur catégorie grammaticale. Cette précision nous permettra de bien délimiter le *lexique épilinguistique* employé dans notre corpus.

Le *lexique épilinguistique* peut être divisé en deux types : *lexique épilinguistique* courant et *lexique épilinguistique* scientifique. Le premier type se compose d'une terminologie générale employée par tout locuteur pour parler de la langue ou des pratiques langagières comme :

¹ Op. Cit., Canut C., 1998, p. 77.

langue, phrase, mot...etc. Le deuxième type regroupe des termes spécialisés employés pour parler des questions de la langue et des pratiques langagières scientifiquement.

3.2. Lexies épilinguistiques

Dans notre étude, nous utiliserons le concept de « *lexies épilinguistiques* » pour désigner les *mots épilinguistiques*. Nous utiliserons la notion de « *lexie* » à la place de « *mot* » puisque l'emploi de ce dernier peut évoquer des problèmes lors de la délimitation du corpus. Pour la réalisation de notre analyse, nous repérons toutes les lexies qui nous semblent appartenant à la linguistique, la grammaire, la syntaxe et les autres domaines relatifs à la langue, ainsi que les lexies générales qui ont un référent linguistique.

Les *lexies épilinguistiques* peuvent être classées selon plusieurs paramètres, par exemple par rapport au caractère de scientificité, nous pouvons les classer en : *lexies épilinguistiques scientifique* et *lexies épilinguistiques non-scientifiques*. Selon la classe grammaticale à laquelle elles appartiennent, nous trouvons : des *verbes*, des *noms*, des *adjectifs* et des *adverbes*. En se référant aux domaines linguistiques, nous constatons l'existence de lexies appartenant aux différents domaines comme : la *sociolinguistique*, la *sémantique*, la *syntaxe*, la *morphologie*, la *stylistique*,...etc. Par rapport à leurs tendances, elles peuvent être classées en : *lexies épilinguistiques à tendance valorisante* et *lexies épilinguistiques à tendance stigmatisante*.

4. REPRESENTATIONS ET IDEOLOGIES LINGUISTIQUES DANS LE DISCOURS

Le *discours épilinguistique* se caractérise par les jugements portés par les locuteurs sur les langues et les pratiques langagières comme le signale T. Bulot : « ...le terme 'épilinguistique' associé à celui de discours signifie les faits discursifs relatifs aux jugements portés par les locuteurs sur ces mêmes pratiques. »¹. Ce type de jugements est observable dans le discours journalistique portant sur les langues et les questions linguistiques, comme c'est le cas dans les articles journalistiques de notre corpus.

¹ Bulot T., 2005, *Discours épilinguistique et discours topologique : une approche des rapports entre signalétique et confinement linguistique en sociolinguistique urbaine* In Revue de l'Université de Moncton, p. 221. <https://www.erudit.org/fr/revues/rum/2005-v36-n1-rum984/011994ar/>. Consulté le 13-05-2024.

A travers l'étude des représentations linguistiques, les chercheurs peuvent mettre le point sur la dynamique des langues et des politiques linguistiques d'une communauté linguistique déterminée :

« L'étude des représentations linguistiques (RL) constitue aujourd'hui un regard indispensable sur la dynamique des langues. Parce qu'elles portent sur la langue de la communauté d'appartenance, mais également sur celles des groupes extérieurs à cette communauté »¹.

Les représentations linguistiques portent, généralement, sur la (les) langue(s) employées dans le groupe d'appartenance ou celles utilisées par un groupe externe. En plus de leur contribution dans la révélation des contacts sur les langues au sein d'une société et les rapports qui relient les différentes communautés linguistiques. Elles peuvent avoir une influence remarquable dans le processus de changement linguistique sur l'usage des langues et sur leur gestion, ce que confirme C. Petitjean :

« Les représentations linguistiques (RL) portent sur la langue de la communauté d'appartenance, mais également sur celles des groupes extérieurs à cette communauté, elles apparaissent comme simultanément actrices et révélatrices des contacts entre langues et entre communautés linguistiques. »²

4.1. Représentations sociales : éléments de définition

Il n'est pas facile de donner une définition rigoureuse, globale et commune à tous les spécialistes ce que confirme le sociologue M. Moscovici : « ...si la réalité des représentations est facile à saisir, le concept ne l'est pas »³. Mais, dans le cadre de notre étude, nous tenterons d'exposer quelques définitions qui semblent porteuses d'éclaircissements nécessaires pour l'appréhension de la notion.

Les origines de la notion remontent aux travaux de Moscovici M. qui définit les représentations sociales comme :

¹ Petitjean C., 2008, *Représentations linguistiques et accents régionaux du français*, In Journal of Language Contact – VARIA 1, p. 29. https://brill.com/view/journals/jlc/1/2/article-p29_3.xml. Consulté le 13-05-2024.

² Ibid, p. 29.

³ Moscovici S., *La psychanalyse, son image et son public*, 1961, Paris : PUF, p 39.

« des références élaborées collectivement par un groupe ou une société et permettant à la collectivité comme à l'individu de comprendre son environnement, en classant dans des catégories ses contacts avec des objets, les personnes, les phénomènes et les savoirs »¹.

Elles sont, aussi, pour lui « des univers d'opinions propres à une culture, une classe sociale ou un groupe et relatifs à des objets de l'environnement social. »². N. Guenier, de sa part, voit que la représentation sociale est une « forme courante (et non savante) de connaissance socialement partagé et contribue à une vision de la réalité commune à des ensembles sociaux et culturels »³. Donc, nous pouvons la considérer comme le fait d'attribuer un signe, un symbole ou une image mentale à un objet.

D'une autre part, D. Jodelet considère que la représentation sociale est une :

forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourante à la fois construction d'une réalité commune à un ensemble social. Egalement désignée comme « savoir de sens commun » ou encore « savoir naïf », « naturel », cette forme de connaissance est distinguée entre autre, de la connaissance scientifique.⁴

Cette définition présente la représentation sociale comme une connaissance construite et partagée au sein de la société. L'auteur, ici, met le point sur les caractères de ce phénomène, dont il est considéré comme « savoir de sens commun », « savoir naïf » ; « naturel ». Alors une représentation sociale est opposée à la connaissance scientifique.

P. Moliner, quant à lui représente un mode spécifique de perception du réel qui permet à l'individu de comprendre et d'interpréter son environnement à travers un processus d'objectivation. Ce que lui offre une vision du monde cohérente :

un mode spécifique de connaissance du réel, substituant par un processus d'objectivation, la perception à la connaissance, permettant aux individus de comprendre et d'interpréter leur environnement afin d'y agir efficacement proposant enfin une vision du monde cohérente parce qu'elle est déformée selon les intentions des acteurs sociaux qui les ont produites.⁵

N. Roussiau et C. Bonardi considèrent cette notion comme :

¹ Moscovici S., 1989, *Des représentations collectives aux représentations sociales : élément pour une histoire*, In *les représentations sociales*. PUF, p.801.

² Op. Cit., Moscovici S., 1961, p. 66.

³ Guenier N., 1997, *Les représentations linguistiques*, In *Sociolinguistique : Concepts de base*, Mardaga, Sprimont, p. 246.

⁴ Jodelet D., *Représentations sociales un domaine en expansion*, In *Les représentations sociales*, 1989, PUF., p. 53.

⁵ Moliner P., 1996, *Images et représentations sociales : de la théorie des représentations à l'étude des images sociales*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, p. 26.

« une organisation d'opinion socialement construite, relativement à un objet donné, résultant d'un ensemble de communications sociales, permettant de maîtriser l'environnement et de se l'approprier en fonction d'éléments symboliques propre à son ou ses groupes d'appartenances. »¹.

Ici, les *représentations sociales* se rapportent aux opinions construites au sein d'une société sur un objet quelconque. Elles sont générées à travers les communications sociales et permettent à l'individu de maîtriser et de s'approprier l'environnement en se référant aux éléments symboliques propres au groupe à lequel il appartient.

E. Durkheim (1898) distingue deux types de représentations : les *représentations individuelles* et les *représentations collectives*. Les *représentations individuelles* renvoient aux représentations construites par un individu à travers son interaction avec son environnement. Cependant, les *représentations collectives* sont les représentations que partagent les membres d'un groupe social donné. Le deuxième type constitue un objet pertinent pour les recherches en sociologie et en psychologie sociale.

L'étude des représentations se trouve au centre d'intérêt des chercheurs de différents domaines, notamment la sociologie et la psychologie sociale. L'analyse des représentations sociales se fait au niveau individuel et collectif, dont les chercheurs tendent d'intégrer les appartenances et la participation sociale et culturelle qui représentent des facteurs pouvant influencer la génération, la modification/ le changement et la disparition d'une représentation.

Dans son utilisation en sciences sociales, le terme de représentation est ainsi opératoire selon différents plans d'analyse correspondant à des effets de focalisation plus ou moins marqués sur la société, le groupe et l'individu. Au-delà de la multiplicité des perspectives, la particularité de l'étude des représentations sociales tient à l'effort d'intégrer dans l'analyse les appartenances et la participation sociale et culturelle, et les effets du contexte dans leur détermination. Jodelet (1989 : 60) résume cet effort d'intégration sous la forme d'une formule en trois questions : « Qui sait et d'où ? Que et comment sait-on ? Sur quoi et avec quel effet ? »²

D. Jodelet avance que cette analyse se réalise à travers une série de questions permettant la mise en œuvre des facteurs déterminants les représentations sociales.

¹ Roussiau N. et Bonardi C., 2001, *Les représentations sociales : état des lieux et perspectives*, Mardaga, Sprimont, p. 19.

² Op. Cit., Moore, D., et Py, B., 2008, p. 277.

4.2. Les fonctions des représentations sociales

Les représentations remplissent quatre fonctions primordiales : *fonctions de savoir, fonctions identitaires, fonctions d'orientation, fonctions justificatrices*.

- **Les fonctions de savoir** : les *représentations sociales* accomplissent des fonctions qui permettent à l'individu d'acquérir de nouvelles connaissances lui ouvrant l'occasion d'élargir ses horizons intellectuels et développer ses compétences en améliorant sa perception du monde. Pour J-C. Abric (1994), elles « *permettent aux acteurs sociaux d'acquérir des connaissances, de les intégrer dans un cadre assimilable et compréhensible pour eux, en cohérence avec leur fonctionnement cognitif.* »¹.

- **Les fonctions identitaires** : les *représentations sociales* identifient les traits de l'identité de l'individu et du groupe et leur permettent de préserver leur spécificité.

- **Les fonctions d'orientation** : les représentations permettent de justifier, à posteriori, les comportements et les pratiques des individus ainsi que leurs prises de position.

- **Les fonctions justificatrices** : les représentations dirigent et contrôlent les comportements et les pratiques des individus et des groupes. Elles représentent une action sur la réalité :

« *La représentation produit un système d'anticipations et d'attentes, elle est donc une action sur la réalité : sélection et filtrage des informations, interprétations visant à rendre cette réalité conforme à la représentation. La représentation précède et détermine l'interaction...Elle est prescriptive de comportements ou de pratiques obligés.* »²

Les fonctions remplies par les *représentations sociales* montrent leur importance et leur effet sur les comportements et les pratiques des individus et des groupes. Cela explique les multiples études menées sur ce phénomène qui constitue un thème pertinent pour un grand nombre de chercheurs.

4.3. Représentations linguistiques

La notion de « *représentations linguistiques* » comme la notion de « *attitudes linguistiques* » apparaît généralement avec les travaux de W. Labov³. Pour M. Leblanc, elles désignent

¹ Abric J.-C., 1994, *Pratiques sociales et représentations*, Presses universitaires de France, Paris, p. 16.

² Op Cit., Abric J.-C., p.16.

³ Leblanc M., 2010, *Le français, langue minoritaire, en milieu de travail : des représentations linguistiques à l'insécurité linguistique*. In *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, p. 19, <https://doi.org/10.7202/1000482ar>. Consulté le 10-07-2024.

« ...l'image mentale que les locuteurs se font de leur langue, de leur façon de la parler, de sa légitimité. »¹. De son côté, L-J. Calvet considère que les représentations constituent : « la façon dont les locuteurs pensent les pratiques, comme ils se situent par rapport aux autres locuteurs, et aux autres pratiques, comment situent leurs langues par rapport aux autres langues »².

Outre, D. Lafontaine considère que la représentation des phénomènes linguistiques ressemble à la représentation des phénomènes physiques. Pour lui :

« Cette représentation ne constitue pas un simple reflet du comportement linguistique, mais une construction plus ou moins autonome, plus ou moins indépendante, selon les cas, de la réalité observée. »³.

Donc, la *représentation linguistique* ne constitue pas forcément une réflexion de la réalité, mais elle est une construction mentale permettant de produire une nouvelle image mentale des phénomènes linguistiques à la base de la réalité :

la notion de représentation et d'imaginaire langagiers désigne l'ensemble des images que les locuteurs associent aux langues qu'ils pratiquent, qu'il s'agisse de valeur, d'esthétique, de sentiment normatif, ou plus largement métalinguistique. Elles permettent de sortir de l'opposition radicale entre le « réel », les faits objectifs dégagés par la description linguistique, et « l'idéologie », les considérations normatives comme représentations écrans.⁴

Cette construction forme un processus mental complexe dans lequel le locuteur associe aux langues et aux pratiques langagières des images d'ordre *esthétique*, de *sentiment normatif* ou *métalinguistique*.

L'étude des représentations nous met devant une terminologie variée, dont les concepts proposés ont des traits communs, à titre d'exemple : *attitudes linguistiques*, *sentiment linguistique*, *imaginaire linguistique*, ...etc. M-L. Houdebine oppose la notion de « *représentation linguistique* » à celle de « *l'imaginaire linguistique* » :

Outre l'extrême polysémie du terme représentation et ses dérivés (*sentiment linguistique*, *attitudes*, ...etc.), les discussions ont montré que deux visions théoriques dans l'appréhension du phénomène s'opposaient : la première tend à postuler l'existence d'un imaginaire linguistique (« le rapport du sujet à la langue [...] typologisé en normes subjectives et objectives dont la mise au jour se fait essentiellement à travers les champs lexico-sémantiques ; la seconde propose une analyse de la production des représentations au niveau cognitif et discursif, définis alors comme objets de discours interactivement construits. Il s'agit de relier l'activité de représentation à des opérations de

¹ Ibid ; p. 19.

² Calvet L-J, 1999, *Pour une écologie des langues dans le monde*, Plon, France, p. 158.

³ Lafontaine D., 1986, *Le parti pris des mots : Normes et attitudes linguistiques*, Mardaga, Sprimont, p. 14.

⁴ Boyer. H., 1996, *Sociolinguistique, territoire et objets*, Lausanne : Delachaux et Niestlé, Paris, p.79.

production du sens et à des processus d'actualisation en fonction des contraintes socio-communicatives [...].¹

Elle propose l'étude du rapport du sujet à la langue en se référant à des éléments relatifs à l'opération de production des représentations comme : *normes, subjectivation, objectivation,...etc.* Dans ce cas, l'activité de représentation est liée à des processus de production du sens et d'actualisation en considérant les contraintes socio-communicatives.

4.4. Représentations linguistiques dans le discours épilinguistique journalistique

Les *représentations linguistiques* sont repérables à travers les comportements des locuteurs, ainsi que les discours qui les véhiculent, ce que confirment D. Moore, et B. Py : «*Les représentations se manifestent non seulement par des comportements, mais aussi et surtout par des discours sur le langage en général ou sur des aspects plus restreints.* »² .

Une analyse systématique et rigoureuse du *discours épilinguistique* semble être pertinente pour en dégager les représentations des locuteurs sur les langues et les pratiques langagières les siennes et des autres. Cela permet au chercheur de percevoir les rapports qu'ont les locuteurs avec leurs langues et leurs pratiques langagières.

D. Moore, et B. Py (2008) expliquent ce point en précisant ce qui est « *discours sur la langue* » selon leur vision. Nous trouvons, ici, des discours portant sur : les discours officiels les langues, les images que les locuteurs attribuent aux langues et leur statut, et aux pratiques langagières par rapport à une autre langue, et le statut énonciatif des discours ³:

Par « discours sur la langue ou les langues », on entend ici tout à la fois :

- a) l'activité officielle de formalisation et de diffusion textuelle et discursive des rapports existant entre les langues et leurs utilisateurs, en vue de la construction, de la permanence et de la modification ou de la destruction de ces mêmes rapports (le temps, l'espace, le social) ;
- b) les images que les acteurs sociaux se font du langage, d'une langue, de ses normes, de ses caractéristiques, de son statut au regard d'autres langues,...etc. ;
- c) le statut énonciatif des discours impliqués.⁴

Les *représentations linguistiques* se trouvent aujourd'hui au centre des études dans le domaine des sciences du langage. Selon H. Boyer, l'étude de ce type de représentations se rattache fortement à la sociolinguistique qui s'intéresse à l'aspect social de la langue :

¹ Canut C., 1998, p. 69.

² Op. Cit, Moore D., et Py B., 2008, p. 271.

³ Ibid.

⁴ Ibid, p. 271-272.

« D'une manière générale, les « attitudes linguistiques » et donc les représentations de la/des langue(s) et de ses/leurs variations « font partie intégrante de l'objet d'étude de la sociolinguistique » (Garmadi, 1981 : p. 25) ». ¹

Elles sont abordées et analysées comme des processus rationnels résultant d'interactions et produisant des classifications et des catégorisations des faits et des phénomènes linguistiques par l'usage de lexies ayant des référents linguistiques. Ce que voit C. Canut quand elle dit que :

« La question des représentations linguistiques repérables à partir des discours épilinguistiques, qu'elles soient étudiées en tant qu'émergeant de processus interactionnels ou comme génératrices de catégorisations manifestées à travers les unités lexicales, est d'un intérêt croissant dans la recherche en science du langage. »²

Ce que confirme la même auteure qui relie le processus de production linguistique à l'activité langagière où l'analyse du discours *épilinguistique* appartient au champ de recherche linguistique :

De ce lien étroit entre production épilinguistique et activité langagière, il ressort que l'analyse des D.E. s'inscrit au sein même de la recherche linguistique. Les processus de nomination et de catégorisation épilinguistiques en tant que culturellement déterminés s'élaborent en relation avec les processus de catégorisation du réel. C'est donc au cœur de la langue qu'il faut placer la construction et l'élaboration des représentations épilinguistiques.³

Pour elle, les processus de nomination et de catégorisation *épilinguistiques* sont en rapport avec la dimension culturelle de la communauté concernée. Ces processus s'articulent en rapport des processus de catégorisation qui se font des éléments réels.

Pour P. Charaudeau (2005) : « Considérés d'un point de vue analytique, on peut constater que les médias d'information font l'objet d'études différentes. »⁴. Ainsi, le discours journalistique portant sur les langues, les pratiques langagières et les questions relatives à la gestion des langues forme un objet d'étude important pour les chercheurs sur le *discours épilinguistique*.

L'étude des *représentations linguistiques* des individus et des groupes à travers le discours journalistique a connu un développement dans les procédés d'analyse et de repérage des

¹Boyer H., 1990, *Matériaux pour une approche des représentations sociolinguistiques. Eléments de définition et parcours documentaire en diglossie*, In *Langue française : Les représentations de la langue : approche sociolinguistique*, p. 104.

https://doi.org/10.3406/lfr.1990.6180https://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1990_num_85_1_6180. Consulté le 07-07-2024.

² Op. Cit. Canut C., 1998, p. 69.

³ Ibid, p.88.

⁴ Charaudeau P., 2005, *Le Discours politique : les masques du pouvoir*, Vuibert, Paris, p. 14.

données qui permettent l'identification des différentes représentations véhiculées et transmises par le biais de ce discours spécifique. Celui-ci constitue, aussi, un endroit adéquat pour des processus d'interactions de représentations des interlocuteurs qui contribuent à leur changement, leur modification, leur diffusion ou leur disparition.

L'étude des représentations, en général, permet de comprendre les images qu'ont les individus et les groupes sur les langues, les pratiques langagières, la légitimité des langues et leur gestion. Pour N. Guenier l'étude des représentations linguistiques doit se focaliser sur l'étude des *discours épilinguistiques* :

« L'étude des représentations en matière de langue et de langage doit donc, tout en s'appuyant sur celle des attitudes et sur les méthodes d'enquêtes correspondantes, se donner un objectif complémentaires, plus centré sur l'analyse des formes et des contenus des discours épilinguistiques. »¹

Le *discours épilinguistique* des Algériens semble être riche en vue de la richesse de la situation sociolinguistique du contexte du pays, ce que confirme B. Bessai : *« L'un des intérêts sociolinguistiques du terrain algérien est sa riche variété des situations. »²*. L'exploitation des *productions épilinguistiques* des locuteurs algériens permet de cerner et d'analyser les différents *phénomènes épilinguistiques* circulant à travers les différentes formes de discours. Pour B. Bessai, l'étude du *discours épilinguistique* portant sur la situation sociolinguistique en Algérie peut permettre de relever des données pertinentes pour analyser des pratiques, des attitudes et des *représentations linguistiques* :

« C'est sans doute ce qui peut permettre, à partir de l'observation d'un grand nombre de phénomènes, d'en retenir quelques données fondamentales pour illustrer des pratiques, ainsi que des attitudes et des représentations linguistiques. »³

Le même auteur classe *l'analyse du discours épilinguistique* parmi les moyens les plus privilégiés pour le repérage des valeurs que les locuteurs accordent aux langues, surtout dans les milieux plurilingue :

¹Op Cit., Guenier N., p. 251.

² Bessai B., 2012, *Plurilinguisme et représentation des langues en contact en Algérie*, In Synergies Chili, p 84.

³ Ibid, p. 84.

« L'analyse des discours épilinguistiques est donc l'un des moyens les plus privilégiés pour accéder aux différentes valeurs que l'on accorde aux langues, surtout dans le milieu plurilingue comme le nôtre. »¹.

Ces valeurs s'inscrivent dans les représentations que font les locuteurs sur les langues et les pratiques langagières. M-L. Moreau voit que l'objectif de l'étude des *représentations linguistiques* a un double objectif :

« D'une part, les images associées aux langues se présentent comme des témoins de la manière dont sont perçues les situations sociales ; elles permettent d'autre part de mieux comprendre les soubassements et les enjeux de la non-diffusion des langues, de leur maintien ou de leur disparition ».²

Pour elle, l'objectif de l'étude de ce phénomène est, d'un côté, trouver des témoignages pouvant montrer la façon dont les locuteurs perçoivent les questions linguistiques dans des situations plurilingues. De l'autre, elle permet de suivre et comprendre le développement des statuts des langues.

L'étude des *représentations linguistiques* au sein du discours épilinguistique permet de comprendre les usages et les comportements sociolinguistiques des membres d'une communauté linguistique donnée. Ce que souligne H. Boyer : *« Il s'agit de la prise en compte, fondamentale pour la compréhension en profondeur des usages et des comportements sociolinguistiques, du poids des représentations sociolinguistiques sur ces usages et ces comportements. »³.*

Dans son travail, Il propose, un tableau où il présente les différents *phénomènes épilinguistiques* : *représentations linguistiques, idéologies linguistiques, ...etc.*

Le chercheur se trouve devant plusieurs modalités lui permettant à recueillir les *représentations linguistiques* des locuteurs. La majorité de ces modalités sont issues des

¹ Ibid, p.85.

²Moreau M-L., 1990, *Des pilules et des langues : le volet subjectif d'une situation de multilinguisme au Sénégal*. In Des langues et des villes, Didier Érudition, Paris, p. 407.

³ Boyer H., *Sociolinguistique, Territoire et Objets*, 1996, Delachaux et Niestlé, Paris, p. 15.

sciences humaines et sociales¹. C. Bonardi et N. Roussiau (1999) déterminent les principales, V. Grenon, F. Larose et I. Carignan les délimitent dans leur article (2013) :

- ***l'entretien non directif ou semi-directif*** : le premier outil pour le recueil des représentations est l'entretien et précisément l'entretien non directif ou semi-directif. Dans ce cas le chercheur est appelé à éviter sa participation et son influence sur les informations recueillies. Mais cette tâche paraît difficile pour la plupart des chercheurs ce qui mène à réfléchir à trouver une solution pour aider ces chercheurs à maîtriser cet outil de collecte données. Certains auteurs comme les trois auteurs cités ci-haut voient que l'usage de cet outil : « *(requiert une formation de l'intervieweur afin que l'information émane du seul interviewé sans participation active de l'intervieweur)* »²
- ***le questionnaire d'enquête*** : le questionnaire d'enquête est considéré comme « *« l'outil d'analyse privilégié dans l'étude des représentations sociales » qui permet une administration standardisée.* »³. Il est un outil d'analyse constitué d'une série de questions variées formulées systématiquement pour relever le maximum de données pour révéler les représentations des enquêtés. On utilise des questions à choix multiples pour permettre aux enquêtés de donner des réponses exactes qui contribuent à effectuer une analyse rigoureuse permettant d'avoir des résultats fiables. Cet outil est fréquemment employé par les chercheurs sur les *représentations linguistiques* des locuteurs appartenant aux différentes tranches de la société.
- ***l'analyse documentaire*** : elle se base sur l'analyse de documents qui contiennent des discours véhiculant les *représentations sociales* des membres de la communauté, tel que le discours de la presse. L'analyse documentaire « *s'avère être d'une grande richesse comme en témoignent les travaux de Moscovici (1961). À titre d'illustration, l'analyse de la presse peut renseigner sur les groupes et les catégories sociales qui se manifestent autour d'une thématique* »⁴. L'étude des différents thèmes à travers des documents permet de relever certains traits relatifs aux interactions sociales et leur effet sur la réflexion et la vision du monde de ses membres. Les représentations, les idéologies et les positionnements, ...etc. forment un objet d'étude pertinent dans

¹Grenon V., Larose F. et Carignan I., 2013, *Réflexions méthodologiques sur l'étude des représentations sociales : rétrospectives de recherches antérieures* In Phronesis, p. 47. <https://www.erudit.org/fr/revues/phro/2013-v2-n2-3-phro0788/1018072ar.pdf>. Consulté le 03-07-2024.

² Op. Cit., Grenon V., Larose F. et Carignan I., p 47.

³ Ibid, p. 47.

⁴ Ibid, p. 47.

les domaines des sciences sociales où leur repérage peut s'effectuer à travers l'étude de documents divers comme les discours de presse écrite. Notre étude est fondée sur ce type d'analyse dont le corpus est constitué d'un ensemble de discours journalistique de type « épilinguistique ».

- ***l'association libre*** : dans ce cas l'enquêteur propose un mot inducteur à l'enquêté et lui demande d'y associer les termes qui lui viennent à l'esprit. Pour certains chercheurs :

« *C'est une méthode facile et rapide pour recueillir des informations sur les représentations sociales. Elle est d'un grand intérêt pour les recherches de terrain où les participants ont peu de temps à consacrer au chercheur* »¹

- ***les planches inductrices*** : cette analyse se réalise « à partir de dessins, permettant d'aborder de manière verbale les réactions des sujets aux images présentées. »²

5. IDEOLOGIES LINGUISTIQUES ET DISCOURS

5.1. Idéologies/ Idéologies linguistiques : Définition

Les origines de la notion des « *idéologies* » remontent aux travaux de Destutt de Tracy à la fin du 18^{ème} dans le cadre de la psychologie en tant que la « *science de l'âme* ». Pour E. B. de Condillac qui les considère comme une discipline scientifique, l'idéologie représente la « *science des idées* ». Après des années de l'usage du concept qui a suscité une large polémique, il a connu une grande diffusion avec les idées de Marx et Engel pendant le 20^{ème} siècle. Le Dictionnaire historique de la langue française Le Robert (DHLF (1992)), définit le mot « *idéologie* » comme l'« *ensemble des idées, des croyances propres à une époque, à une société ou à une classe* »³.

Donc, une « *idéologie* » renvoie aux idées adoptées par un individu ou un groupe social. Dans ses travaux sur les « *idéologies* », Althusser L. affirme que Marx a donné un autre sens à la notion d'« *idéologie* », où il la renvoie aux idées et aux représentations dominantes dans l'esprit de l'individu ou du groupe : « *L'idéologie est alors le système des idées, des représentations*

¹ Op. Cit., Grenon V., Larose F. et Carignan I., p. 47.

² Ibid, p. 47.

³ Dictionnaire historique de la langue française Le Robert (DHLF), 1992.

qui domine l'esprit d'un homme ou d'un groupe social »¹ Pour lui, l'idéologie est « une « représentation » du rapport imaginaire des individus à leurs conditions réelles d'existence »²

En tant que science s'intéressant à l'étude des idées, selon le dictionnaire de sociologie « le mot idéologie est souvent pris par les sociologues en un sens neutre et désigne l'ensemble des idées relatives au politique et au social, sans préjuger de leur validité »³.

Les idéologies sont en interaction permanente ce qui provoque une influence mutuelle entre ses idées et les relations sociales existantes à une époque et un lieu donnés. Cette spécificité met les idéologies au centre des recherches scientifiques dans plusieurs domaines comme : la philosophie, l'histoire, la sociologie, la psychologie,... etc. En raison de leur importance comme un facteur influençant les actes des individus et les groupes, les chercheurs dans les domaines des sciences du langage se trouvaient devant une tâche complexe pour étudier les idéologies relatives à la langue et au langage. Ce qui a ouvert un champ vaste devant les études qui semblent être intéressantes, divergentes et polémiques. Ce qui a fait des « idéologies linguistiques » un thème pertinent dans les études sociolinguistiques.

A son tour, R. Regine, pour expliquer la notion d'idéologie, il a cité l'image donnée par Gramsci dans laquelle ce dernier considère que l'idéologie ressemble au ciment qui contribue à la formation de la société :

L'idéologie, selon l'image à certains égards discutable, mais très parlante de Gramsci, est comme le « ciment » d'une formation sociale. Elle assure la cohésion de l'édifice social (dans le cas de l'idéologie dominante bien entendu), en occultant les contradictions réelles qui s'y font jour. De là, la double fonction d'une idéologie ; de reconnaissance et de méconnaissance (voir plus loin).⁴

R. Regine voit que cette image est discutable à certains aspects. Il déduit que l'idéologie a une double fonction : *connaissance* et *méconnaissance*, ce qu'on peut remarquer dans les situations linguistiques plurilingue vis-à-vis des langues et des pratiques langagières.

Malgré le grand nombre d'études abordant le sujet des idéologies linguistiques, il n'est pas facile de tracer un cadre restreint pour identifier la nature de la notion d'idéologie, la définir minutieusement, ou mettre des fondements précis et stables pour l'étudier et l'analyser. Ce qui

¹ Althusser L., *Idéologie et appareils idéologiques d'État. (Notes pour une recherche)*, In Positions (1964-1975), Les Éditions sociales, Paris, 1976, p. 110.

² Ibid, p. 34.

³ Boudon R., Besnard P., Cherkaoui M. et Lecuyer B-P., 1999, *Dictionnaire de sociologie*, Larousse, Paris, p. 118.

⁴ Regine R., 1971, *Vers une histoire des idéologies*, In Annales historiques de la Révolution française, n°204, L'histoire de la Révolution à Toulouse et dans la région Toulousaine, p. 292.

doi : <https://doi.org/10.3406/ahrf.1971.4385>

https://www.persee.fr/doc/ahrf_0003-4436_1971_num_204_1_4385

met le chercheur toujours devant un seul choix qui est d'examiner les principaux travaux scientifiques pour en dégager quelques réflexions concernant le sujet. Ceux-ci peuvent donner quelques éclaircissements préliminaires qui permettent d'avoir une vision globale de ce phénomène pouvant contribuer à déterminer le cadre de son étude. Dans la même optique J-M. Eloy et C. Trimaille expliquent que :

En effet les définitions existantes mettent l'accent sur différentes dimensions des idéologies : les objets sur lesquels elles portent, leurs modalités de circulation/reproduction, leurs fonctions, leurs effets,...etc. Néanmoins, un relatif consensus existe sur le fait que les IL sont une sorte d'interface entre le langage, les langues (et leurs coceptions) et la société dans ses multiples dimensions, institutionnelles ou non.¹

Donc, il est vain de tenter de trouver une définition exacte et exhaustive à la notion des « *idéologies linguistiques* ». Nous nous contentons, ici, de citer la définition proposée par D. Moore et B. Py (2008) qui considèrent que :

L'idéologie linguistique peut se définir comme un ensemble de croyances entretenues sur la langue par les locuteurs eux-mêmes, qui sert à rationaliser ou justifier la façon dont celle-ci est perçue, sa valeur et ses emplois. En ce sens, l'idéologie linguistique constitue un système d'interprétation « définitive » du monde, qui justifie un ordre social existant, et contribue au maintien de relations asymétriques de pouvoir, en fondant des formes et des normes d'action.²

Alors, nous pouvons retenir que l'idéologie linguistique renvoie aux « *croyances* » qu'ont les individus sur les langues. Elle constitue « *un système d'interprétation* » du monde qui joue un rôle primordial dans les relations et les interactions dans la société. Plus précisément, elle est présente par sa contribution dans la construction des formes et des actions du pouvoir.

En se référant à la définition de l'idéologie comme un système d'idées, nous pouvons définir l'idéologie linguistique comme les idées et les représentations qu'ont les locuteurs sur leurs langues et pratiques langagières et celles d'autrui. Ces idéologies apparaissent à travers le discours *épilinguistique* ou le comportement des individus ou des groupes. Elles manifestent, aussi, à travers les « *politiques linguistiques* » adoptées par l'Etat et les efforts d'« *aménagement linguistique* » dans un territoire donné.

5.2. Idéologies linguistiques dans le discours épilinguistique journalistique

Comme les *idéologies linguistiques* représentent un ensemble de croyances, leur repérage n'est possible qu'à travers les discours de leurs porteurs. Donc, les *idéologies linguistiques* sont

¹ Eloy J-M. et Trimaille C., *Introduction*, In *Idéologies linguistiques et discrimination* », n°6-2012, L'Hrmattan, Paris, p. 12.

² Op. Cit, Moore D., et Py B., 2008, p. 274.

repérables par le biais de l'analyse des *discours épilinguistiques* diffusés au sein d'une communauté linguistique déterminée. Pour R. Regine :

« [...] L'idéologie peut enfin se saisir à un troisième niveau celui du discours plus ou moins cohérent qu'elle présente, au niveau de son système de propositions, de son lexique, de son argumentation de ses phénomènes de masquages et d'ambiguïtés »¹.

L'étude des idéologies linguistiques ne se limite pas à l'étude des idéologies relatives aux langues, mais elles portent aussi sur les rapports : langues/ identité. D. Moore et B. Py (2008) adoptent la même idée :

« Les idéologies linguistiques ne concernent ainsi pas la langue seulement, mais plutôt différentes visions des liens entre les langues et l'identité (par exemple nationale), qui s'actualisent par le biais, notamment, des modèles de socialisation prévalents, des rituels religieux, de l'école, ...etc. »²

Les deux auteurs ajoutent que :

L'étude des idéologies permet ainsi de mieux comprendre les modèles culturels qui affectent les comportements linguistiques et sociaux, tout comme les processus socio-historiques qui lient les groupes aux sphères nationales et transnationales et donnent leur valeur à certaines pratiques de langues plutôt qu'à d'autres. Les travaux les plus récents portant sur l'idéologie en envisagent à la fois le rôle structurant (plutôt qu'ils ne mettent l'accent sur des concepts d'erreur et d'illusion), tout en interrogeant les fonctions de pouvoir social.³

Donc, l'étude des *idéologies linguistiques* permet d'identifier les rapports entre : culture et comportements linguistiques et sociaux, et les processus socio-historiques qui relient les groupes à leurs sphères. Ce qui peut expliquer la concentration des études récentes sur le sujet des idéologies ; notamment leurs rôles et leurs fonctions. En plus :

Les changements sociaux, économiques et politiques qui accompagnent aujourd'hui le développement et la promotion sociale des plurilinguismes mettent en lumière ces liens en transformant les rapports de pouvoir historiques entre les groupes, et en laissant émerger de nouvelles valeurs et positionnement idéologiques concernant les langues et la pluralité.⁴

L'étude des idéologies linguistiques permet de repérer plusieurs phénomènes tels que les croyances, les notions collectives, les idées sur les langues et les pratiques langagières, ...etc. A. Jaffe (2008) considère que les *idéologies linguistiques* recouvrent plusieurs phénomènes, dont :

¹ Op. Cit., Regine R., p. 301-302.

² Op Cit., Moore, D., et Py, B. p. 274.

³ Ibid, p. 274.

⁴ Ibid, p. 274- 275.

- des croyances, souvent inconscientes, concernant ce qui définit une langue comme langue (ses critères fondamentaux) ;
- des notions collectives sur le bon/mauvais usage, à l’oral ou à l’écrit, par rapport à des genres et des registres de discours particuliers à des cultures différentes ;
- des idées/convictions sur les critères linguistiques liées à des attributs sociaux, individuels ou collectifs, tels que la légitimité, l’autorité, l’authenticité, la citoyenneté – aussi bien que des traits comme la générosité, l’honnêteté,...etc. –, c’est-à-dire le lien entre le bon/ mauvais usage et le bon/mauvais comportement ;
- des convictions – voire des certitudes – concernant le lien (culturel ou politique) entre langue et identité, touchant à tous les niveaux, de l’identité personnelle à la citoyenneté nationale ou supranationale.¹

Ces idéologies sont identifiables à travers le *discours épilinguistique*, ce qui permet de confronter les différentes idéologies circulant dans une communauté linguistique. L’étude des discours sur les langues contribue au repérage des différents positionnements idéologiques vis-à-vis des langues, ainsi que les différentes questions relatives au plurilinguisme.

6. POSITIONNEMENT EPILOGUISTIQUE ET CONSTRUCTION IDENTITAIRE DANS LE DISCOURS EPILOGUISTIQUE

6.1. Identité et Langue

La langue constitue l’une des composantes essentielles de l’identité. Elle est un moyen de s’identifier et se distinguer pour l’individu ou le groupe comme le voit B. Byram (2006) : « *Les langues sont des symboles d’identité ; elles sont utilisées par leurs locuteurs pour marquer leurs identités. Les individus s’en servent aussi pour catégoriser leurs pairs en fonction de la langue qu’ils parlent.* »². Donc, la « langue » est un symbole d’identification sociale des groupes. Ce qui favorise la prise de position par rapport aux langues : « *Les langues s’affichent ainsi comme des signes d’identité : elles reçoivent en effet une fonction symbolique d’identification sociale, par lesquelles s’expriment les liens de (dé)solidarité.* »³.

Ce qui soulève la question de l’identité linguistique dans des territoires plurilingues, dont elle constitue pour certains l’identité fondamentale comme le cas de A. Arezki qui voit que « *l’identité fondamentale est l’identité linguistique : c’est bien dans et par la langue que l’être, puis le groupe, construisent leur identité, en elle qu’ils se fondent, s’apparentent, par elle qu’ils*

¹ Jaffe A., 2008, *Parlers et idéologies langagières* In *Ethnologie française*, p. 517- 518. <https://doi.org/10.3917/ethn.083.0507>. Consulté le 25-03-2024.

² Byram M., 2006, *Langues de scolarisation*, In *vers un Cadre pour l’Europe, Langues et identités*, Strasbourg, Europe, p.5.

³ Moore D. et Brohy B., 2013, *Identités plurilingues et pluriculturelles*, In *Sociolinguistique du contact*, ENS Éditions, p. 297. <https://books.openedition.org/enseditions/12459?lang=fr>.

se distinguent. »¹. Alors, Les productions épilinguistiques d'un locuteur sont soumises à l'effet des éléments constructeurs de son identité linguistique en tant que membre de la communauté dont sa représentation de sa langue ou de sa pratique langagière diffère de celle d'autrui.

6.2. Le positionnement épilinguistique

Avoir des représentations linguistiques envers les langues, les pratiques langagières et les différentes questions linguistiques signifie automatiquement avoir un positionnement épilinguistique. Ce positionnement apparaît à travers les commentaires et les évaluations produits par le locuteur, ce que C. Canut explique : « Aux prises avec les images qu'il se construit de l'autre et de son discours, le sujet tente perpétuellement de se positionner lorsqu'il commente la façon de parler d'autrui ou de lui-même. »².

Pour elle, le positionnement épilinguistique oscille entre acceptation et refus vis-à-vis du langage d'autrui. Sa vision l'a résumé dans le schéma suivant :

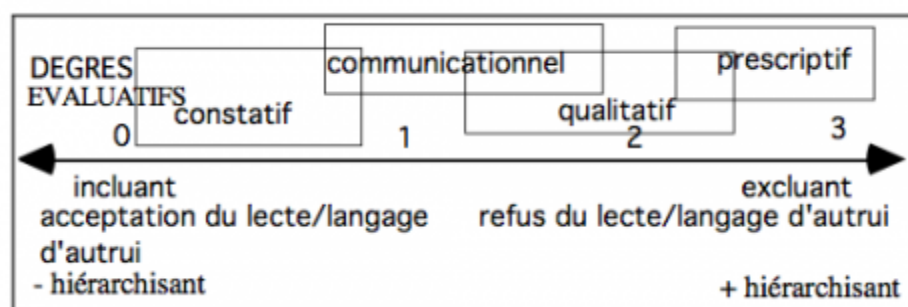


Figure N°03 : Schéma représentant le positionnement épilinguistique³

Ainsi, l'examen du discours épilinguistique dans ses divers contextes expose le chercheur à un processus d'analyse complexe qui porte à la fois sur sa nature et ses composantes linguistiques, ainsi que sur les multiples phénomènes associés, comme les positionnements identitaires.

2.6.3. Positionnement identitaire dans le discours épilinguistique

Dans les discours épilinguistiques les positionnements des locuteurs vis-à-vis des langues et leurs utilisateurs sont fréquemment présents. Le discours épilinguistique journalistique représente un contexte pertinent pour l'étude des tensions nourries des prises de positions, dont

¹ Arezki A., 2008, *L'identité linguistique : une construction sociale et/ou un processus de construction socio-discursive ?* In Synergies, p.194. <https://www.gerflint.fr/Base/Algerie2/abdenour.pdf>. Consulté le 23-03-2024.

² Op Cit., Canut C., 1998, p. 81.

³Op Cit., Canut C., 1998, p. 81.

les locuteurs expriment leurs points de vue, leurs évaluations et leurs représentations des langues et des pratiques langagières. Dans certains cas « *Il s'agit de ridiculiser le parler de l'autre pour valoriser, par contre-coup, son propre parler, de s'identifier positivement en identifiant l'autre « négativement».* »¹.

La spécificité du discours journalistique peut influencer la nature des productions *épilinguistiques* y sont présentes. Comme nous l'avons signalé dans le chapitre précédent, le discours journalistique a pour but d'informer le lecteur et d'aborder les thèmes d'actualité. Alors, le *discours épilinguistique* journalistique s'intéresse aux thèmes d'actualité relatifs aux langues, aux politiques linguistiques et à l'aménagement linguistique. Dans ce discours, les locuteurs se trouvent dans une situation de prise de position envers certaines politiques et décisions officielles. Ce qui distingue le discours journalistique *épilinguistique* c'est que les produits diffusés sont contrôlés par l'orientation du journal. Ce qui peut influencer directement la nature des *discours épilinguistiques* présentés, et par conséquent les *représentations linguistiques* des différents locuteurs y sont véhiculées.

¹ Op Cit., Morsly D., p. 85.

CONCLUSION

Ce chapitre constitue une tentative de cerner les différentes méthodes et approches de l'analyse du *discours épilinguistique journalistique* qui fait l'objet de notre étude. Dans lequel nous avons regroupé une gamme de réflexions profondes sur l'étude de ce discours entant que corpus portant des caractéristiques spécifiques et véhiculant des *phénomènes épilinguistiques* difficilement repérables.

En premier lieu, nous avons choisi de donner un aperçu sur les différentes définitions de *l'analyse du discours* proposées par les spécialistes dans le domaine. Puis, nous avons essayé de déterminer les méthodes et les approches adoptées pour l'analyse du *discours épilinguistique journalistique* où nous avons mis le point sur l'approche sociolinguistique qui est considérée comme l'approche adéquate pour l'analyse de ce type de discours. Nous avons présenté, aussi, un certain nombre d'approches qui peuvent contribuer au repérage et à l'interprétation des données nécessaires pour rendre l'analyse du discours étudié plus rigoureuse.

En deuxième lieu, nous avons abordé les différents *phénomènes épilinguistiques* repérables à travers l'étude du *discours épilinguistique journalistique* tels que : les *représentations linguistiques*, les *idéologies linguistiques* et les *positionnements* (idéologiques et identitaires). Où nous avons essayé d'expliquer comment repérer ses phénomènes à travers les *productions épilinguistiques* et comment les interpréter pour révéler la spécificité du discours étudié.

DEUXIEME PARTIE :

CADRAGE METHODOLOGIQUE ET

ANALYSE ET INTERPRETATION DES

RESULTATS

PREMIER CHAPITRE :
PRESENTATION DU CORPUS ET CHOIX DE
METHODES D'ANALYSE

INTRODUCTION

Cette étude se propose d'étudier le discours *épilinguistique* dans les journaux algériens d'expression française, en prenant comme corpus le quotidien *El Watan*. L'étude analyse les données obtenues afin d'identifier la nature des lexies dans le discours étudié et leur thématique pour découvrir les différentes représentations et idéologies linguistiques des locuteurs algériens.

Ce chapitre décrit la méthodologie employée pour traiter le corpus. Ce dernier est constitué d'un certain nombre d'articles publiés dans le quotidien algérien francophone *El Watan* traitant des langues, des variétés linguistiques et des questions linguistiques controversées en Algérie. Dans un premier temps, nous déterminerons la méthodologie adoptée afin d'analyser systématiquement le phénomène étudié.

Après avoir exposé l'objectif de l'analyse, nous procéderons à l'exposition des articles parus dans le journal *El Watan* et de leurs producteurs pour expliquer notre sélection. Ensuite, pour déterminer la démarche de l'analyse de notre corpus, nous expliquerons les méthodes appropriées à l'analyse des données de notre étude. Puis, nous détaillerons l'approche d'analyse adéquate pour la réalisation de l'objectif de notre recherche.

1. OBJECTIFS DE L'ANALYSE

Comme nous l'avons démontré dans le précédent chapitre, les articles de presse représentent un corpus pertinent pour l'analyse du *discours épilinguistique*. Par conséquent, un corpus tiré du journal francophone algérien a été employé. La particularité de ce genre de discours a poussé les chercheurs à examiner divers *phénomènes épilinguistiques* dans des objectifs variés. L'analyse du *discours épilinguistique* nécessite de prendre en compte les représentations et idéologies linguistiques. L'examen de ces deux phénomènes se présente comme un outil crucial pour les chercheurs, leur permettant comprendre, d'expliquer et d'interpréter l'utilisation de certains types de discours.

Dans un premier temps, nous procéderons à l'analyse du *lexique épilinguistique* présent dans le quotidien algérien *El Watan*. L'objectif est de repérer les *représentations* et les *idéologies linguistiques* diffusées par le biais du discours journalistique, ainsi que les diverses orientations et positionnements identitaires des Algériens lors du mouvement Hirak. Comme il est bien connu, le *discours épilinguistique* est souvent chargé de jugements et d'appréciations concernant les langues.

Pour aboutir à l'objectif général de notre étude, nous nous sommes fixés un certain nombre d'objectifs spécifiques pour chaque étape. Dans la présentation de notre corpus, nous tenterons de démontrer sa pertinence et sa représentativité en le traitant sous trois axes :

- **Premier axe :** Source du discours étudié et contexte de sa production.
- **Deuxième axe :** Producteurs du discours étudié.
- **Troisième axe :** Thématique du discours du corpus.

A travers cette présentation, nous visons à révéler que notre corpus est représentatif et pourrait refléter les *phénomènes épilinguistiques* qui ont accompagné le *Hirak*.

Notre analyse du corpus peut être répartie en deux grandes parties :

- **Analyse du lexique épilinguistique employé dans notre corpus :** dans cette partie, nous allons :
 - Recenser les lexies *épilinguistiques* présentes dans le discours.
 - Catégoriser et classer les lexies *épilinguistiques* recensées.
 - Interpréter la présence et la fréquence des lexies de chaque catégorie.

- **Analyse du discours épilinguistique du corpus** : dans cette partie, nous visons à :
 - Repérer les *représentations linguistiques* des langues et des *politiques linguistiques* dans notre corpus.
 - Déterminer les tendances du discours *épilinguistique* étudié.
 - Distinguer les *positionnements idéologiques* et *identitaires* dans le discours étudié à travers l'analyse des *revendications linguistiques*.

L'aboutissement de ces objectifs nous permettra d'atteindre l'objectif général de notre étude, et nous aidera aussi de répondre à notre problématique de recherche et de vérifier les hypothèses lancées au départ.

2. DESCRIPTION ET RAISONS DU CHOIX DU CORPUS

2.1. Présentation du corpus

Notre corpus est constitué de vingt-deux (22) articles extraits du quotidien indépendant algérien : *El Watan*. Ce journal est l'un des quotidiens les plus diffusés en Algérie. Il est publié en langue française. Les articles constituant notre corpus sont tous apparus pendant le *Hirak*. La période de parution de ces articles est limitée entre le 22 février 2019 et le 23 février 2020.

Comme la notion de «*corpus discursif*» constitue un élément pertinent dans une recherche, il convient d'abord de le définir afin d'en définir les contours du choix de notre corpus. Selon J-J Courtine (1981) explique le concept de «*corpus discursif* » en montrant l'importance de sa constitution :

Nous définirons un corpus discursif comme un ensemble de séquences discursives structuré selon un plan défini en référence à un certain état des CP du discours. La constitution d'un corpus discursif est en effet une opération qui consiste à réaliser, par un dispositif matériel d'une certaine forme (c'est-à-dire structuré selon un certain plan), les hypothèses émises dans la définition des objectifs d'une recherche.¹

La construction d'un «*corpus discursif* » est en fait une opération visant à sélectionner des segments qui aideront le chercheur à vérifier les hypothèses déjà formulées au début de l'étude. Cela permettra au chercheur d'atteindre les objectifs de son étude.

D. Maingueneau et P. Charaudeau (2002) considèrent que :

¹ Courtine J-J, 1981, *Analyse du discours politique* In *Langages*, n° 62, Larousse, Paris, p.24.

« la question de la constitution d'un corpus est déterminante pour la recherche puisqu'il s'agit, à partir d'un ensemble clos et partiel de données, d'analyser un phénomène plus vaste que cet échantillon »¹.

En d'autres termes, la construction d'un corpus est une étape très importante dans la réalisation d'une recherche scientifique sur le discours. En effet, cette tâche permet d'identifier l'échantillon de notre recherche. La constitution d'un corpus aide le chercheur et les intéressés par le domaine de recherche à limiter le cadre de l'étude. Cela permet de s'assurer que les de la rigueur des résultats obtenus.

Dans ce qui suit, nous donnerons un aperçu du corpus sur lequel se base cette étude. Nous commencerons par la présentation du journal ; le Quotidien *El Watan* qui est la source des discours étudiés.

2.2. Présentation et raisons du choix du journal : le Quotidien *El Watan*

2.2.1. Présentation du quotidien *El Watan*

Comme nous l'avons déjà expliqué, l'objet de cette étude est constitué d'un ensemble d'articles publiés dans le quotidien *El Watan*. Il est l'un des journaux francophones les plus diffusés en Algérie. Il attire des lecteurs appartenant aux différentes couches de la société algérienne. *El Watan* (la Nation, la Patrie) est un quotidien privé algérien lancé le 08 octobre 1990. Les créateurs de ce journal sont des journalistes issus du quotidien *El Moudjahid* qui représente le journal officiel du régime à l'époque. Il est de format tabloïd, 24 pages. Son rédacteur en chef était le journaliste connu O. Belhouchet qui a été victime d'un attentat. Le journal se caractérise par son analyse approfondie des sujets abordés, et son traitement objectif de l'information, couvrant des questions sensibles dans tous les domaines : politique, économique, judiciaire, social et culturel,...etc.

2.2.2. Raison du choix de la presse écrite

Pour les chercheurs, les journaux représentent un outil important pour étudier divers phénomènes dans plusieurs domaines scientifiques. Ils fournissent un contexte pour l'interaction des idées dans différents disciplines comme : l'économie, la culture, la politique et les sciences sociales,... etc.

¹ Maingueneau, D. et Charaudeau, P., 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Seuil, Paris, p. 148.

« La presse écrite représente un domaine tout à fait exceptionnel pour l'analyse des discours à la recherche d'un champ propice au test de ses hypothèses théoriques et à la mise des épreuves de ses outils de description : elle est une sorte de laboratoire pour l'étude des transformations socioculturelles des groupes sociaux et des relations entre ces transformations et l'évolution et l'entrelacement des genres discursifs. »¹

La diversité des thèmes abordés dans les articles de presse confère au discours des caractéristiques et des spécificités linguistiques qui attirent les chercheurs dans le domaine linguistique. Le choix de la presse écrite comme support de notre étude a été le résultat d'une réflexion approfondie. Avec l'éclatement du *Hirak*, le discours journalistique a présenté des thèmes variés relatifs aux questions linguistiques soulevées à l'époque.

Les conditions sociopolitiques et culturelles qui ont caractérisé la période du *Hirak* ont influencé les discours *épilinguistiques* abordés dans les journaux algériens de langue française, où des *représentations* et des *idéologies linguistiques* spécifiques ont été produites et reproduites. Cela signifie que le discours écrit des journaux est un corpus approprié pour étudier le *discours épilinguistique* de cette période cruciale.

Plusieurs types de discours sont présents dans les journaux algériens, notamment le discours littéraire, politique et *épilinguistique*. L'observation du corpus extrait des articles de journaux permet de mettre en évidence les particularités lexicales et discursives du *discours épilinguistique* journalistique de la période du *Hirak*.

En réalité, la presse écrite est un lieu de débat sur la langue et les questions linguistiques. Si l'on prend l'exemple d'un journal algérien écrit en français, il s'agit d'un environnement où les locuteurs (débatteurs) discutent de leurs langues maternelles et de diverses questions linguistiques. Ces débats sont renouvelés à chaque fois que sont abordées les *politiques linguistiques* concernant les langues nationales et les langues étrangères.

2.2.3. Raisons du choix du quotidien *El Watan*

Le choix du journal *El Watan* n'est pas fortuit. Le fait que ce journal occupe une place importante parmi les journaux algériens en fait un corpus pertinent pour la recherche

¹ Charaudeau Patrick, *La presse : produit, production, réception*, Ed. Didier Erudition, Coll. Langages, discours et société, Paris, 1988, p.189.

scientifique dans plusieurs domaines. Les caractéristiques du journal *El Watan* peuvent être résumées comme suit :

✓ *El Watan* est le premier quotidien francophone algérien :

« *El Watan est le premier journal algérien sur le Net. Son site est austère mais pratique.* »¹

✓ Il est considéré comme « *le journal de référence en Algérie* »².

✓ C'est un quotidien généraliste et indépendant de la presse francophone algérienne destinés, par conséquent, à un lectorat francophone appartenant à différentes catégories de la société. Ce qui rend le discours de ce journal un corpus pertinent pour l'étude du *discours épilinguistique*.

✓ *El Watan* représente un lieu de débats et de réflexions pour les intellectuels algériens et un espace de discussion des questions politiques, économiques et sociales du pays, dont les questions linguistiques forment l'aune, surtout pendant la période du *Hirak*.

2.3. Présentation et raisons du choix de la période

Comme nous l'avons déjà souligné, notre étude s'inscrit dans le contexte d'une analyse sociolinguistique portant sur une phase cruciale de l'histoire algérienne, à savoir la période du *Hirak*. Au cours de notre étude, nous avons porté notre attention sur la collecte et l'examen des données tirées de 22 articles journalistiques diffusés depuis le 22 février 2019, date qui marque le début du *Hirak*.

Nous menons une analyse qualitative parallèlement à l'analyse quantitative des données recueillies. L'analyse quantitative d'un corpus est souvent liée au contexte de l'époque dans laquelle s'inscrit l'étude : « *l'analyse quantitative d'un corpus peut souvent servir à dégager une certaine tendance linguistique reliée au contexte d'une époque particulière dans une société donnée* ». C'est donc une période caractérisée par un contexte politique et social spécifique qui a été choisie pour collecter les articles qui constituent le corpus de cette étude. Il s'agit d'un événement important qui a eu une grande importance dans l'actualité aussi bien en Algérie que dans le monde.

¹ https://www.courrierinternational.com/notule-source/el-watan?legacy_drupal22=&page=20

Consulté le 19/08/2023

² Ibid.

2.4. Présentation et raisons du choix des articles

2.4.1. Présentation des articles

Notre analyse se basera sur un corpus comprenant des articles journalistiques traitant des sujets sur les langues et les questions linguistiques. Ces articles sont analysés pour explorer le *discours épilinguistique* des journaux algériens d'expression française pour atteindre les objectifs de notre étude.

Ces articles ont été publiés en Algérie dans le quotidien *El Watan* destiné au public algérien, pour qui, le français est une langue ayant un statut spécifique. Puisque les Algériens possèdent deux langues maternelles : l'arabe dialectal et le tamazight. Ce public est constitué de groupes hétérogènes qui diffèrent selon leur appartenance sociale, leur niveau intellectuel, ainsi que leurs compétences linguistiques.

L'objet d'étude de ces articles est la langue et les pratiques langagières. Ces thèmes sont traitées, d'une part, du point de vue de l'auteur et d'autre part, du point de vue des utilisateurs appartenant à la communauté linguistique algérienne. Certains articles traitent la langue comme objet principal, et d'autres la traitent à travers d'autres sujets comme nous le montrerons dans le présent travail.

Dans cette présentation, les articles apparaîtront dans un ordre chronologique respectant ainsi la date d'apparition dans le quotidien *El Watan*. En effet, l'ordre indiqué permet aux lecteurs de pouvoir situer le corpus et en comprendre l'évolution du phénomène étudié.

Ces articles sont tous organisés et exposés sous forme d'annexes, mais il est utile de les présenter brièvement dans le tableau ci-dessous :

Tableau N°01 : Présentation des articles du corpus

01	Premier article	
	Titre	<i>Tamazight, facteur d'unité du peuple algérien</i>
	Auteur	Brahim Tazaghart
	Date	Le 07 mars 2019
	Contenu	Le journaliste parle des débats sur la langue et l'identité amazighe au sein du <i>Hirak</i> . Puis il ajoute qu'on doit toutes et tous admettre l'amazighité
	Deuxième article	
	Titre	<i>Du système, du peuple et de l'algérianité</i>

02	Auteur	Haddad Mohand
	Date	Le 14 avril 2019
	Contenu	Dans son article le chercheur fait une lecture des termes employés par les manifestants du Harak.
03	Troisième article	
	Titre	<i>Mouloud Lounaouci à Béjaïa : La démocratie se mesure à l'aune du respect des minorités</i>
	Auteur	Nourredine Douici
	Date	Le 23 avril 2019
	Contenu	Il aborde l'intervention du médecin sociolinguistique Mouloud Lounaouci à la conférence organisée par le collectif enseignants et ATS de l'université de Béjaïa dans le cadre de l'accompagnement populaire, au campus d'Aboudaou, sous le thème : « D'Avril 1980 MCB à Avril 2019 Mouvement populaire ». Où il a parlé des événements d'avril 1980 ce qu'il lui a amené à parler de la question des langues en Algérie.
04	Quatrième article	
	Titre	<i>Peut-on édifier une IIe République sans définir un projet de société ?</i>
	Auteur	Soumia Mohammed- Brahim Mihoub
	Date	Le 14 mai 2019.
	Contenu	La journaliste parle de l'espoir de voir la naissance de la deuxième république. Puis, elle a mis le point sur l'importance la dimension berbère de la personnalité algérienne qui doit être prise en considération. Et enfin, elle indique qu'on doit éviter les fautes de la génération de novembre qui a reporté des problèmes complexes tel que le problème de la langue amazighe.
05	Cinquième article	
	Titre	<i>Du hirak au harak, tentative de lexique</i>
	Auteur	Ameziane Ferhani
	Date	Le 17 mai 2019
	Contenu	Dans cet article, l'auteur présente un lexique propre aux termes utilisés au sein du <i>Hirak</i> . Il essaie de présenter et de définir les mots en se référant à leur contexte et selon la représentation de leurs utilisateurs.
06	Sixième article	
	Titre	<i>Un sujet de langue arabe au Bac critiqué par les militants berbéristes : Un texte controversé en plein hirak</i>
	Auteur	Abdelghani Aichoun
	Date	Le 18 Juin 2019
	Contenu	Dans son article le journaliste expose les critiques du texte de la langue arabe destiné aux candidats du BAC des mathématiques et sciences appliquées. Ce texte a provoqué une polémique en ce qui concerne la langue arabe et la langue amazighe.
07	Septième Article	
	Titre	<i>14e vendredi de mobilisation du hirak, en mai dernier à Alger</i>
	Auteur	Iddir Nadir

	Date	Le 20 juin 2019.
	Contenu	C'est une analyse du slogan « Badissia-Novembria » qui a paru au 14e vendredi du hirak et qui a provoqué un débat sur sa signification.
08	Huitième article	
	Titre	<i>Enseignement des langues «L'anglais opposé au français : l'autre diversion.</i>
	Auteur	Abdelghani Aichoun
	Date	Le 03 Juillet 2019
	Contenu	Dans son article, il parle de l'intérêt accordé à la langue anglaise par le gouvernement et la polémique qu'il a suscitée.
09	Neuvième article	
	Titre	<i>Khaoula Taleb Ibrahimi. Linguiste, professeure à l'université d'Alger. La langue n'est pas le seul facteur déterminant dans les performances des systèmes éducatifs.</i>
	Auteur	Lyès Mechti
	Date	Le 10 Juillet 2019
	Contenu	C'est un entretien avec Khaoula Taleb Ibrahimi. Linguiste, professeure à l'université d'Alger, où le journaliste discute avec elle la question du remplacement de la langue française par la langue anglaise à l'enseignement supérieur.
10	Dixième article	
	Titre	<i>Remplacement de la langue française. Les appréhensions des universitaires.</i>
	Auteur	Hafid Azzouzi
	Date	Le 10 Juillet 2019
	Contenu	Le journaliste parle de la décision du remplacement de la langue française par l'anglais dans l'enseignement à l'université. Il aborde les points de vue de certains chercheurs sur ce sujet.
11	Onzième article	
	Titre	<i>Crise de Ghardaïa ou crise du modèle d'Etat algérien ?</i>
	Auteur	Abderrezak Dourari
	Date	Le 14 Juillet 2019
	Contenu	Il parle de la crise de Ghardaïa et par conséquent il a essayé de donner un aperçu sur cette région en exposant sa situation de tous les aspects entre autre sa spécificité linguistique, ce qui nous intéresse ici.
12	Douzième article	
	Titre	<i>La contre-révolution et le racisme de l'Etat</i>
	Auteur	Dr Mahoui Soulaïmane
	Date	Le 15 juillet 2019
	Contenu	En exposant les différents groupes sociaux en Algérie au sein du Harak, l'auteur traite la question de la langue et de l'identité linguistique des Algériens.
	Treizième article	

13	Titre	<i>Tombes de 7 à 8 m de hauteur à Tabalbala (Béchar) : Entre mythe et légende Amine Maalouf, dans son livre Léon l'Africain, a parlé dans quelques paragraphes de Tabalbala, lieu de halte et passage des caravaniers vers l'Afrique noire.</i>
	Auteur	M. Nadjah
	Date	Le 15 septembre 2019
	Contenu	Dans son article l'auteur parle de la région de Tabalbala (Béchar) et de sa légende puis il donne un aperçu sur sa langue.
14	Quatorzième article	
	Titre	<i>La langue de Molière ou la langue de Shakespeare : «Is that la question ?</i>
	Auteur	Arezki Ighemat
	Date	Le 23 septembre 2019
	Contenu	Dans cet article, l'auteur traite la question du remplacement de la langue française par la langue anglaise. L'auteur de cet article a conclu que lancer un débat sur les langues dans les circonstances de crises économique, culturelle et politique que traverse le pays aujourd'hui est une erreur qui nous éloignerait des vrais problèmes.
15	Quinzième article	
	Titre	<i>Youcef Ghellouch. Professeur d'enseignement secondaire en langue anglaise et activiste du hirak : «Une diversion par ces temps de grands débats»</i>
	Auteur	A. D.
	Date	Le 02 octobre 2019
	Contenu	Dans cet article, l'auteur aborde la question des débats sur la question de remplacer la langue française par la langue anglaise, et l'enseignement de cette dernière à partir du primaire. Il a discuté cette problématique avec Youcef Ghellouch. Professeur d'enseignement secondaire en langue anglaise et activiste du hirak. Cet article a essayé de défendre le plurilinguisme et l'ouverture à toutes les langues, sans pour autant ériger l'une par opposition à l'autre et en faire un glaive entre les mains des rescapés du radeau du dernier naufrage.
16	Seizième article	
	Titre	<i>Dr Nouredine Melikechi. Professeur à l'université de Massachusetts : «Il faut repenser la mission de l'université»</i>
	Auteur	Lyes Mehti
	Date	Le 23 octobre 2019.
	Contenu	Cet article contient un entretien avec le professeur algérien Nouredine Melikechi, de l'University of Massachusetts (USA) qui a adressé un message vidéo à la jeunesse algérienne, en particulier les étudiants, les appelant «à croire en eux-mêmes et à œuvrer à créer un environnement propice à leur épanouissement». Dans cet entretien, le professeur, affilié à la NASA, détaille davantage le contenu de son message et livre ses appréciations sur certaines questions d'actualité en rapport avec le monde estudiantin entre autre la question de la décision de la tutelle allant dans le sens du

		«renforcement de l'usage de la langue anglaise à l'université», notamment dans la recherche scientifique.
17	Dix-septième article	
	Titre	<i>Pr Chems Eddine Chitour. Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique : Paroles d'un universitaire engagé</i>
	Auteur	R.S.E.
	Date	Le 08 janvier 2020
	Contenu	Cet article est une présentation du Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et de ces tendances à la réforme du système éducatifs et universitaire surtout en ce qui concerne la question du remplacement du français par l'anglais pour l'enseignement universitaire.
18	Dix-huitième article	
	Titre	<i>Brahim Tazaghart. Militant de la cause berbère, auteur et éditeur «La reconnaissance de Yennayer nous place devant le défi de la réécriture du roman national»</i>
	Auteur	Iddir Nadir
	Date	Le 12 Janvier 2020
	Contenu	Cet article était publié à l'occasion du Nouvel An amazigh, Yennayer. L'auteur soulève la question de la langue amazighe : sa place et sa promotion à travers un entretien avec Brahim Tazaghart. Militant de la cause berbère, auteur et éditeur.
19	Dix-neuvième Article	
	Titre	<i>Marie-Pierre Ulloa. Enseignante-chercheuse à l'université de Stanford (USA) : «Pour les Algériens, la Californie c'est à la fois l'inconnu et le déjà-vu</i>
	Auteur	Walid Bouchakour
	Date	Le 15 janvier 2020
	Contenu	C'est un entretien avec Marie-Pierre Ulloa : Enseignante-chercheuse à l'université de Stanford (USA). Elle parle de ce que représente la Californie pour les Algériens y sont installés. En répondant aux questions du journaliste elle parle du plurilinguisme de cette catégorie d'Algériens et explique la place de la langue française pour les maghrébins et surtout les Algériens.
20	Vingtième article	
	Titre	<i>Rencontre littéraire à la librairie des Beaux-arts : Le hirak, une source d'inspiration</i>
	Auteur	Amina Semmar
	Date	Le 03 février 2020
	Contenu	Cet article porte sur une intéressante rencontre littéraire avec le professeur Karima Aït Dahmane, autour de son livre intitulé Vendredire en Algérie. Humour, chants et engagements. Où elle a parlé du contenu de son ouvrage inspiré du <i>Hirak</i> . Elle explique que son ouvrage expose les slogans les plus puissants produits durant le soulèvement populaire algérien
21	Vingt-et-unième article	
	Titre	<i>Dimension amazighe et célébration de Yennayer : La consécration populaire</i>
	Auteur	Abdelghani Aichoun
	Date	Le 12 janvier 2020.

	Contenu	L'auteur de cet article, parle de la question de l'identité et la langue amazighe au cours de sa couverture des manifestations à l'occasion du Nouvel An berbère.
22	Vingt-deuxième article	
	Titre	<i>Tout en déplorant les «tiraillements» qui ont surgi ces derniers mois : Le HCA plaide pour «la réconciliation des langues» algériennes.</i>
	Auteur	Iddir Nadir
	Date	Le 23 février 2020
	Contenu	Dans cet article, le journaliste parle du constat du secrétaire général du HCA, Si El Hachemi Assad sur la question des langues utilisées en Algérie où il a appelé à plus de rapprochement. Et c'est en parlant de son allocution prononcée à l'ouverture de la rencontre organisée au siège de la Wilaya de Ghardaïa, à l'occasion de la Journée internationale de la langue maternelle instaurée par l'Unesco en 2000. "Tenir les langues loin des tiraillements politiques et mettre en place des mécanismes pour résoudre tout conflit pouvant surgir."

2.4.2. Raisons du choix des articles

Notre corpus, comme nous l'avons déjà indiqué, est constitué de 22 articles extraits du quotidien algérien *El Watan* qui nous semblent porteurs du « discours épilinguistique » et qui reflètent les différentes *représentations* et *idéologies linguistiques* véhiculées dans le discours des journaux algériens d'expression française, et qui répond aux besoins de notre recherche :

- Les articles choisis forment un corpus pertinent grâce à la présence remarquable du « discours épilinguistique ».
- La thématique de ces articles, où ils traitent plusieurs thèmes relatifs à la langue et aux questions linguistiques.
- Le discours sur les différents *phénomènes linguistiques* dans ces articles peut consolider notre étude et nous permettra de faire une analyse plus exhaustive de certains aspects.
- Ce discours sur la langue nous semble être révélateur des *représentations* et des *idéologies linguistiques* des Algériens.
- Les articles qui constituent le corpus de notre étude, sont choisis parmi un grand nombre d'articles, du quotidien algérien *El Watan*, qui parlent de la langue et qui étaient collectés pendant une année. Après un long processus de collecte et de classification, nous avons sélectionné les articles qui parlent de la langue et des questions linguistiques en rapport avec le *Hirak* ou qui consacre une partie pour parler de ce sujet.

2.5. Présentation des producteurs du discours

2.5.1. Présentation des producteurs du discours du corpus

Les discours des différents acteurs concernant les langues diffèrent selon leur sexe, leur statut, leur appartenance, leur niveau de scolarisation,...etc. Ce que confirme Z. Moustiri :

Les langues, aujourd'hui, sont perçues comme un véritable champ de bataille, vraies armes de guerre et d'exclusion, elles cachent sous leurs voiles d'autres enjeux de type culturel, politique, social et économique, même les discours ont pris une autre signification où s'inscrit le sujet parlant et où s'intriguent et s'enchevêtrent tous les éléments de différenciations: sa biographie, son origine, son niveau de formation, son sexe,...etc., comme des acteurs dynamiques.¹

Pour l'auteure, les débats autour des questions linguistiques peuvent véhiculer des enjeux culturels, politiques, sociaux et économiques. Ce qui nous permet de déduire que toute analyse des discours *épilinguistique* soulevant des problématiques linguistiques requiert la prise en compte de la catégorie à laquelle appartient le producteur du discours étudié.

A partir de l'observation préliminaire des articles de notre corpus, nous avons constaté l'existence de plusieurs locuteurs dans le discours étudié. Nous pouvons classer ces producteurs du discours *épilinguistique* en deux grandes catégories :

- Les auteurs des articles
- Les producteurs du discours *épilinguistique* rapporté/ analysé

Dans le tableau suivant, nous présenterons les auteurs et les producteurs du discours *épilinguistique* de notre corpus.

Tableau N°02 : Présentation des producteurs du discours du corpus

Premier article	
Auteur	Brahim Tazaghart : Ecrivain, éditeur, politicien et militant associatif. Il est auteur en langue amazighe. Il est un Militant de la cause berbère.
Deuxième article	
Auteur	Haddad Mohand : Enseignant chercheur de français spécialisé en sciences du langage à l'Université de Béjaïa. Il est un kabyle : « <i>Disons simplement que je suis né en 1966, dans la ville de Tazmalt, à Béjaïa. Mes parents venaient de la</i>

¹ Moustiri Z., *Pour une étude sociolinguistique des discours épilinguistiques : le français dans l'imaginaire linguistique des enseignants algériens*, p35, <http://thesis.univ-biskra.dz/2831/>

	<i>montagne, comme tous les Kabyles d'ailleurs. Mon village est Takerboust, village de Achour Tazaghart, Slimane Amirat et autres »¹</i>
Producteurs du discours épilinguistique rapporté/ analysé	Abdou Elimam : Pionier de la langue algérienne². Professeur en linguistique à l'université d'Oran, expert en technique international-ingénierie de la formation, chercheur en neurosciences cognitives et auteur de nombreux ouvrages et articles en sciences du langage. M. Arkoun : Il est né en 1928 dans un village de la Grande Kabylie: <i>« Mohammed Arkoun est né le 1er février 1928 à Taourirt-Mimoun, un petit village de Grande Kabylie, au nord de l'Algérie, où il a fait ses études à primaires »³. Il continué ses études secondaires à Oran. Après, il a poursuivi ses études supérieures à la faculté des Lettres d'Alger, puis à la Sorbonne, à Paris. « Il fut agrégé en langue et en littérature arabes en 1956 et docteur en philosophie en 1968. »⁴</i> Il a travaillé comme enseignant dans plusieurs établissements : <i>« Il a d'abord enseigné à la faculté des Lettres et Sciences humaines de Strasbourg (1956-1959), au lycée Voltaire à Paris (1959-1961), puis comme maître-assistant à la Sorbonne (1961-1969) et professeur associé à l'Université de Lyon 2 (1969-1972), enfin comme professeur à l'Université Paris 8 et à l'Université Paris 3 ? Sorbonne Nouvelle (1972-1992). »⁵</i>
Troisième article	
Auteur	Nourredine Douici : Journaliste au quotidien <i>El Watan</i> .
Producteurs du discours épilinguistique rapporté/ analysé	Mouloud Lounaouci : médecin, doctorant en sociolinguistique de Tizi –Ouzou. Il est un militant de la cause berbère.
Quatrième article	
Auteurs	Soumia Mohammed- Brahim Mihoub : auteurs au quotidien algérien <i>El Watan</i> .
Cinquième article	
Auteur	Ameziane Ferhani : Journaliste culturel, critique d'art et écrivain, il est né en 1954 à Alger. <i>« Il a occupé de nombreuses fonctions durant sa riche carrière, notamment rédacteur en chef du magazine Parcours Maghrébins et rédacteur en chef adjoint d'Algérie-Actualités dans les années quatre-vingts, ou encore la direction des pages Arts & Lettres du journal El Watan. »⁶</i>
Sixième article	

¹ <http://coinlitteraire.unblog.fr/2010/04/15/brahim-tazaghart-ecrivain-et-editeur-en-langue-amazighe/>. Consulté le 05-07-2024.

² <https://elwatan-dz.com/universite-doran-2-un-don-de-plus-de-500-livres-appartenant-au-linguiste-abdou-elimam>. Consulté le 05-07-2024.

³ Nachi M., 2011, *Mohamed Arkoun : (1928-2010) : L'affranchissement de la raison critique en contextes islamiques* In Hermès, La Revue, p.187. <https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2011-1-page-187.htm>. Consulté le 09-07-2024.

⁴ Ibid, p. 187.

⁵ Ibid, p. 187.

⁶ Radio Algérienne, 31/12/2023, <https://news.radioalgerie.dz/fr/node/38051>.

Auteur	Abdelghani Aichoun : Journaliste chez <i>Interlignes</i> depuis 2023. Il travaillait au quotidien algérien <i>El Watan</i> de 2013 à 2023.
Producteurs du discours épilinguistique rapporté/ analysé	Fodil El Ouartilani : Il est né en 1908 à Constantine. Il « <i>est issu d'une famille aisée, de tradition lettrée originaire du village kabyle des Bani Wartilan.</i> »¹ Il a commencé ses études au kuttâb. Il a poursuivi ses études à l'école franco-musulmane et dans les institutions religieuses fondées par les Oulémas de sa région. Puis : « <i>Il s'inscrit à la Zaytûna de Tunis et fait partie de l'entourage de Cheikh Abdelhamid ibn Badis fondateur de l'Association des Oulémas algériens, qu'il prend pour maître.</i> »² Il est un militant distingué : « <i>De fait, al-Fudhayl fait partie d'une génération de militants arabes qui ont voué leur vie à la cause de la libération nationale et à la renaissance d'une umma dont la grandeur passée n'avait d'égales que sa décrépitude et son humiliation présentes.</i> »³ Hamou Boumedine : Président du Rassemblement pour la Kabylie (RPK) et militant pour la cause amazighe.
Septième article	
Auteur	Iddir Nadir : Journaliste du quotidien algérien <i>El Watan</i> , il a été distingué par son enquête sur le slogan « <i>Badissia Novembria</i> », selon H. L. : il « <i>... a été distingué pour son enquête sur les partisans de la «Badissia Novembria», publiée en juin 2019.</i> » ⁴
Producteurs du discours épilinguistique rapporté/ analysé	Rabah Lounici : chercheur en histoire à l'université d'Oran. Il a publié plusieurs ouvrages dans différents domaines : intellectuels, politiques et historiques. Ahmed Taoufik El Madani (1898-1983) : un historien algérien né en Tunisie en 1898. Il représente l'un des fondateurs du nationalisme entre les deux guerres mondiales. Il a participé à la création de l'Association des Oulémas musulmans algériens. Othmane Sadi : Il est né en 1930 à Tébessa en Algérie et décédé à Alger le 30 novembre 2022. Il est un diplomate, homme politique, enseignant chercheur et écrivain algérien. Dans un débat sur Echourouk TV en 2015 il dit « <i>Nous les chaouis, nous n'avons aucun problème et considérons la langue arabe (Académie ndlr) comme notre seule langue, vous les Kabyles, si vous voulez votre Kabyle allez officialiser le chez vous en Kabylie</i> » Amar Mohand Ameer : Historien algérien et enseignant universitaire : « <i>...docteur en histoire (Paris 7), est directeur de la Division « Socio-anthropologie de l'histoire et de la mémoire (HistMém) » et directeur-adjoint du comité de rédaction de la revue Insaniyat, au Centre national de recherche en anthropologie sociale et culturelle, CRASC, d'Oran. Il travaille sur les processus de transition (1962), les trajectoires individuelles et de groupes, la violence en temps de guerre (colonisation), ainsi que sur les questions mémorielles.</i> »⁵ Amar Lachemot : journaliste au quotidien algérien <i>El Watan</i>. H'mida Ayachi : auteur, journaliste et dramaturge kabyle : « <i>H'mida Ayachi a suivi des études de sciences politiques. Il a notamment fondé et dirigé le quotidien</i>

¹ Al-Ahnaf M., 1999, *Al-Fudhayl al-Wartilani, un Algérien au Yémen : Le rôle des Frères Musulmans dans la Révolution de 1948* In Chroniques yéménites, p.2. <https://journals.openedition.org/cy/>. Consulté le 09-07-2024.

² Ibid, p.2.

³ Ibid, p.2.

⁴ H. L., *Le journaliste d'El Watan Nadir Iddir distingué*, *El Watan*, 8 Mar 2020, <https://www.pressreader.com/algeria/el-watan-algeria-9kni/20200308/281848645659153>

⁵ <https://www.ehess.fr/fr/personne/amar-mohand-amer>. Consulté le 10-07-2024.

	d'information Djazair News. Il est l'auteur de romans et d'essais littéraires et politiques, ... »¹ Layachi Anser : Professeur en sociologie du Travail et des Organisations ; Il a travaillé à l'université en Algérie, au Canada et à Qatar. Mustapha Hadni : Journaliste militant démocrate appartenant au PLD (Parti pour la laïcité et la démocratie) Nacer Djabi : Un sociologue algérien, directeur d'un ouvrage collectif intitulé : Les mouvements amazighs en Afrique du nord. Il « est originaire d'Algérie. Il a été professeur de sociologie à l'Université d'Alger II et chercheur au Centre de recherche en économie appliquée et développement (CREAD). Il a démissionné de l'Université d'Alger en 2017. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages, dont <i>El Wazir el-Djazaïri</i> : oussol wa massarat [Le ministre algérien : principes et chemins] (2001), <i>Algérie : État et élites</i> (2008), et <i>Limada ta'akhara ar-rabie el-Djazaïri ? [Pourquoi le printemps algérien est-il en retard ?]</i> (2012). »² Nadjib Belhimer : Journaliste algérien. Saïd Khatibi : Écrivain algérien « Né en 1984 à M'sila, Saïd Khatibi a écrit plusieurs romans, dont certains ont été récompensés par des prix arabes et traduits dans plusieurs langues. »³ Abdelhamid Ben Badis : Il est issu d'une famille de notables constantinois. Il représente, jusqu'aujourd'hui, le courant réformiste musulman en Algérie. Il a contribué à la résistance intellectuelle dans les années 1920 et 1930. Le cheikh Ben Badis est : « Imam, enseignant, rédacteur de titres de presse en arabe qui présida l'Association des oulémas musulmans algériens de 1931 à sa mort, a défendu dans ses articles comme au sein d'initiatives politiques fédératrices une identité algérienne propre, définie comme arabe et musulmane. »⁴
Huitième article	
Auteur	Abdelghani Aichoun : (auteur du sixième article)
Producteurs du discours épilinguistique rapporté/analysé	Tayeb Bouzid : Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique du 1^{er} Avril 2019 au 2 Janvier 2021. Tidjani Haddam Hassen : Ministre du Travail du 31 Mars 2019 au 2 Janvier 2020.
Neuvième article	
Auteur	Lyès Mechti : Journaliste au journal Horizon. Il a travaillé au quotidien <i>El Watan</i> . Il Habite à Alger. ⁵
Interviewés	Khaoula Taleb Ibrahim : Linguiste, professeure à l'université d'Alger. Elle est spécialisée en sociolinguistique. Elle travaille sur les questions linguistiques dans le territoire algérien.
Dixième article	

¹ <http://www.editions-barzakh.com/auteurs/hmida-ayachi>. Consulté le 10-07-2024.

² <https://codesria.org/fr/nacer-djabi/>. Consulté le 10-07-2024.

³ <https://www.aps.dz/culture/155159-l-algerien-said-khatibi-laureat-du-prix-du-livre-sheikh-zayed>. Consulté le 10-07-2024.

⁴ Courreya C., 2023, Abdel Hamid ibn Badis (1889-1940): Du savant professeur à la figure mythique en Algérie In Savants musulmans au Maghreb, <https://books.openedition.org/diacritiques/8104?lang=fr>. Consulté le 10-07-2024.

⁵ D'après sa page sur Facebook. Consulté le 07-07-2024.

https://www.facebook.com/lyes.malki/about_work_and_education

Auteur	Hafid Azzouzi : Enseignant universitaire algérien de Tizi-Ouzou. Il est journaliste au quotidien <i>El Watan</i> . Il est considéré comme « journaliste et consultant en communication » ¹
Producteurs du discours épilinguistique rapporté/ analysé	Mezhoura Salhi : Docteur en histoire et enseignante à l'université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou (UMMTO) Boukhalfa Laouari : Enseignant chercheur au département d'anglais, à l'UMMTO
Onzième article	
Auteur	Abderrezak Dourari : Professeur des sciences du langage et traductologie, Université Alger2. C'est un enseignant chercheur et un académicien algérien qui s'intéresse aux questions des langues et des cultures nord-africaines. Il est aussi directeur du Centre national pédagogique et linguistique pour l'enseignement de tamazight (Cnplet). ²
Producteurs du discours épilinguistique rapporté/ analysé	Dr Kamel Eddine Fekhar : Militant des droits humains et de ceux de la communauté ibadite à Ghardaïa. Il est décédé après une grève de la faim de 55 jours.
Douzième article	
Auteur	Dr. Mahoui Soulaïmane : auteur au quotidien <i>El Watan</i> .
Treizième article	
Auteur	M. Nadjah : Journaliste au quotidien <i>El Watan</i> .
Quatorzième article	
Auteur	Arezki Ighemat : Professeur économiste et chercheur à l'université d'Alger.
Quinzième article	
Auteur	A. D.
Interviewés	Youcef Ghellouci : Professeur d'enseignement secondaire en langue anglaise, activiste du <i>Hirak</i> .
Seizième article	
Auteur	Lyes Mechti : (auteur du neuvième article).
Interviewés	Dr. Nouredine Melikechi : Professeur de physique à l'université de Massachusetts (USA).
Dix-septième article	

¹ Adrar B., 2023, El Moudjahed, *Hafid Azzouzi, journaliste et consultant en communication* : «Un état des lieux général de la presse et des médias s'impose», <https://www.elmoudjahid.dz/fr/actualite/hafid-azzouzi-journaliste-et-consultant-en-communication-un-etat-des-lieux-general-de-la-presse-et-des-medias-s-impose-204693>. Consulté le 07-07-2024.

² Boufassa L., 2018, Transcription de la langue amazighe : pour Dourari, il n'est pas nécessaire d'arriver à un consensus. Le courrier d'Algérie. <https://cnplet.dz/images/revue-de-presse/Transcription-de-la-langue-amazighe-Pour-Dourari-il-n-est-pas-n%C3%A9cessaire-d-arriver-%C3%A0-un-consensus.pdf>. Consulté le 07-07-2024.

Auteur	R.S.E. : Responsabilité Sociale et Environnementale
Producteurs du discours rapporté/ analysé	Pr Chems Eddine Chitour : Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique durant le <i>Hirak</i> . Il était désigné ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) au sein du gouvernement de Abdelaziz Djerad. Il est Professeur de thermodynamique à l'Ecole Polytechnique d'Alger. Il est un universitaire classé parmi les défenseurs d'une réforme du système éducatif national, du primaire au supérieur.
Dix-huitième Article	
Auteur	Iddir Nadir : (auteur du septième article).
Interviewés	Brahim Tazaghart : (auteur du premier article).
Dix-neuvième article	
Auteur	Walid Bouchakour : Journaliste culturel au quotidien algérien <i>El Watan</i> . « <i>doctorant en études françaises à l'université de Yale. Spécialiste en littérature algérienne des années 1990 à nos jours (dite littérature de l'urgence)</i> , » ¹ . Il est aussi un « <i>Ancien journaliste à El Watan, Expressions maghrébines, Tawala et Orient XXI</i> » ² .
Interviewés	Marie-Pierre Ulloa : Enseignante-chercheuse à l'université de Stanford (USA). Elle enseigne l'histoire intellectuelle et culturelle du monde francophone ³ .
Vingtième	
Auteur	Amina Semmar : Journaliste au quotidien algérien <i>El Watan</i> .
Producteurs du discours rapporté/ analysé	Pr. Karima Aït Dahmane : Auteur, Professeur à l'Université Alger2. Elle est dotée d'un doctorat en sciences du langage de l'Université Paul Valéry, Montpellier III, France. ⁴
Vingt-et-unième article	
Auteur	Abdelghani Aichoun : (auteur du sixième article).
Vingt-deuxième article	
Auteur	Iddir Nadir : (auteur du septième article).
Producteurs du discours rapporté/ analysé	Si El Hachemi Assad : le secrétaire général du Haut-Commissariat à l'amazighité (HCA)

Il nous paraît utile de souligner que nous avons rencontré des difficultés dans la collecte des informations suffisantes sur les auteurs de notre corpus. Alors, dans certains cas, nous nous sommes contentés de signaler qu'il s'agit d'un auteur dans le quotidien *El Watan*. Dans d'autres

¹ Abla Selles, 2022, « *La littérature algérienne depuis les années 1990: Walid Bouchakour anime un débat en ligne* », In Le jour d'Algérie. <https://www.lejourdalgerie.com/la-litterature-algerienne-depuis-les-annees-1990-walid-bouchakour-anime-un-debat-en-ligne/>. Consulté le 08-07-2024.

² Ibid.

³ <https://lavedesidees.fr/Ulloa-Marie-Pierre>. Consulté le 08-07-2024.

⁴ <https://laboliraddi.univ-alger2.dz/index.php/membres/27-karima-ait-dahmane>. Consulté le 08-07-2024.

cas, notamment pour les chercheurs et les personnalités publiques, nous avons pu aboutir à des informations suffisantes sur le locuteur. Mais, nous avons sélectionné les informations qui pourraient être utiles pour l'analyse sociolinguistique du discours objet d'étude.

3. THEMES DU DISCOURS EPILINGUISTIQUE DU CORPUS

Nous pouvons exposer les thèmes principaux de notre corpus dans le tableau suivant :

Tableau N°03 : Thèmes du discours épilinguistique du corpus

N°	Thème général	Article	Thème de l'article	Nombre d'articles
01	La question de la langue amazighe	Art. n° 01	- Tamazight comme facteur d'unité du peuple algérien	08 Articles
		Art. n°03	La nécessité de prendre en considération les minorités (la minorité amazighe).	
		Art. n° 04	- Peut -on- définir une II ^e République sans définir un projet de société ? (algérianité-amazighité- langues)	
		Art. n° 06	- Un sujet de langue arabe au Bac critiqué par les militants berbéristes : un texte controversé en plein Hirak – critique du texte à propos de l'identité- l'arabe- tamazight	
		Art. n° 11	- Crise de Ghardaïa ou crise du modèle d'Etat algérien ? (On parle ici des amazighes mozabites et leur identité)	
		Art. n°12	Politique linguistique visant la domination et l'effacement de la dimension amazighe de la société algérienne.	
		Art. n° 18	Entretien avec Brahim Tazeghrat : Militant de la cause berbère, auteur et éditeur (Tamazight comme composante de l'identité nationale ; promotion de Tamazight et imposition de son enseignement aux enfants arabophones et aux départements des autres langues)	
		Art. n°21	Dimension amazighe et célébration de Yennayer : La consécration populaire	
		Art. n° 08	- L'anglais opposé au français (moyens nécessaires pour basculer vers l'anglais)	
		Art. n° 09	- Entretien avec Khaoula Taleb Ibrahim. Linguiste, professeure à l'université d'Alger "La langue n'est pas le seul facteur déterminant dans les performances des systèmes éducatifs"	
		Art. n°10	- Remplacement de la langue française (Introduire l'anglais d'une manière progressive)	

02	Proposition : Remplacer le français par l'anglais	Art. n°14	- La langue de Molière ou la langue de Shakespeare : "Is that" " la question" (Critique de la proposition du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique algérien de remplacer le français par l'anglais dans les écoles et les universités.	08 Articles
		Art. n°15	- Entretien avec un professeur d'anglais au secondaire et activiste du <i>Hirak</i> : "Une diversion par ces temps de grands débats" (Discussion de la question et de son soulèvement à ce moment)	
		Art. n°16	- Entretien avec un professeur à l'université américaine, dans lequel on discute la question de la réforme à l'université et par conséquent on soulève la question de la langue.	
		Art.n°17	- Pr. Chems Eddine Chitour Ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique : Parole d'un universitaire engagé (Discussion de la vision du nouveau ministre et la question du remplacement du français par l'anglais)	
		Art.n°19	- Entretien avec une enseignante chercheuse à l'université de Sandford (U.S.A) : "Pour les Algériens en Californie et à la fois l'inconnu et le déjà-vu" (On parle des langues des Algériens en Californie, la place du français pour eux et pour les maghrébins et la question de l'identité chez eux)	
05	Présentation et analyse des slogans du Hirak	Art. n°02	- Du système, du peuple et de l'algérianité (Les slogans du <i>Hirak</i> , les langues des slogans, lexique du <i>Hirak</i> et identités : amazighité, arabité, algérianité)	05 articles
		Art.n°07	- Analyse de certains slogans du <i>Hirak</i>	
		Art.n°20	- Rencontre littéraire à la librairie des Beaux-arts : Le <i>Hirak</i> source d'inspiration (On parle dans cet article du contenu d'un ouvrage exposant les slogans du <i>Hirak</i>)	
		Art.n°13	- La langue de la région de Tabalbala : Le korandjé (Présentation de la région de Tabalbala : décrire la région et parler de sa langue)	
		Art.n°22	- HCA appelle à une réconciliation entre les langues.	
06	Présentation et analyse du lexique du Hirak	Art.n°05	- Tentative d'élaboration d'un lexique propre au <i>Hirak</i> .	01

Si l'on examine les thèmes classés dans le tableau ci-dessus sous un angle différent, il est clair qu'il existe des liens entre eux. Ce que nous pouvons déduire, il y a des rapports qui les lient les uns aux autres. Par exemple, la politique linguistique est présente dans la plupart des articles étudiés, même si elle n'est pas le thème principal du discours.

La catégorisation des thèmes des documents de recherche mentionnée plus haut nous semble inadéquate et inappropriée car elle est basée sur les thèmes principaux des articles étudiés. Cependant, il est possible de les décomposer en tenant compte les différentes questions linguistiques abordées dans le discours *épilinguistique* étudié. Ces questions peuvent être classées en cinq (05) catégories :

- Langues et politiques linguistiques en Algérie
- Promotion des langues et amélioration de leur enseignement.
- Langues et identité algérienne
- Présentation et analyse des slogans du *Hirak*
- Autres thèmes linguistiques

La pluralité des thèmes abordés et la diversité des questions linguistiques abordées dans le discours de notre corpus peuvent démontrer la pertinence des discours étudiés.

4. REPRESENTATIVITE DU CORPUS

La représentativité du corpus constitue l'un des fondements de la recherche scientifique en sciences du langage. Elle contribue dans la validation des résultats et des interprétations des phénomènes étudiés. La variabilité du corpus étudié est la condition principale de sa représentativité :

« Cruciale pour la constitution d'un corpus échantillonné, la représentativité garantit sa validité scientifique. Un corpus représentatif doit rendre compte d'une large variabilité au sein d'une population (Biber 1993), cette variabilité étant d'ordre linguistique ou situationnel (ibid.). »¹

Généralement, les producteurs et les locuteurs du *discours épilinguistique* de notre corpus appartiennent à différentes catégories de la société : journalistes, auteurs, responsables, sociolinguistes, enseignants, enseignants chercheurs à l'université,...etc. Ainsi, les thèmes

¹ Gaëlle Doualan, 2018, *De la représentativité à la spécialisation : exemple d'un petit corpus sur la synonymie* In Corpus. <http://journals.openedition.org/corpus/333>. Consulté le 25-03-2024.

abordés dans les articles de notre corpus sont variés, ce qui a contribué à la variabilité des lexies utilisées et des *discours épilinguistiques* produits.

4. METHODE D'ANALYSE DU CORPUS

Dans la présente recherche, nous essayerons de traiter notre corpus selon les étapes suivantes :

- Comme première étape, nous commencerons notre travail par l'analyse du *lexique épilinguistique* employé dans les articles journalistiques étudiés.
- Dans une deuxième étape, nous essayerons d'étudier la mise en discours de ces lexies pour relever les représentations et les *idéologies linguistiques* des Algériens présentes dans le *discours épilinguistique* de notre corpus.

4.1. Analyse du lexique épilinguistique : *méthode quantitative et qualitative*

Pour analyser le *discours épilinguistique* employé dans notre corpus, nous commencerons par l'analyse du *lexique épilinguistique* utilisé par les différents producteurs du discours étudié. Cela nous permettra de démontrer la pertinence de notre corpus et de révéler sa nature *épilinguistique*. Au départ, notre analyse du lexique oscille entre les deux types d'analyse : quantitative et qualitative, où nous entamerons notre étude par le recensement des *lexies épilinguistiques* relevée. Puis, nous procéderons à la catégorisation des lexies recensées dans des grilles d'analyse élaborées en s'appuyant sur des paramètres déjà expliqués dans le cadrage théorique de l'étude et d'autres adaptés à notre sujet. Et dans la dernière phase, nous classifions les lexies collectées selon notre propre grille d'analyse basée sur l'objet.

Alors, après avoir recensé l'ensemble des *lexies épilinguistiques* employées dans le discours étudié, nous passerons à leur classification. Celle-ci va référer à plusieurs paramètres :

- ✓ **Premier paramètre : Selon la scientificité**
- ✓ **Deuxième paramètre : Selon la catégorie grammaticale**
- ✓ **Troisième paramètre : Selon le domaine linguistique**
- ✓ **Quatrième paramètre : Selon la tendance**

Les paramètres cités ci-dessus sont déjà expliqués dans le cadrage théorique de notre étude. Mais, il n'est pas vain de rappeler les traits principaux des différentes classifications que nous établirons au sein de notre analyse. Nous résumons donc les classifications comme suit :

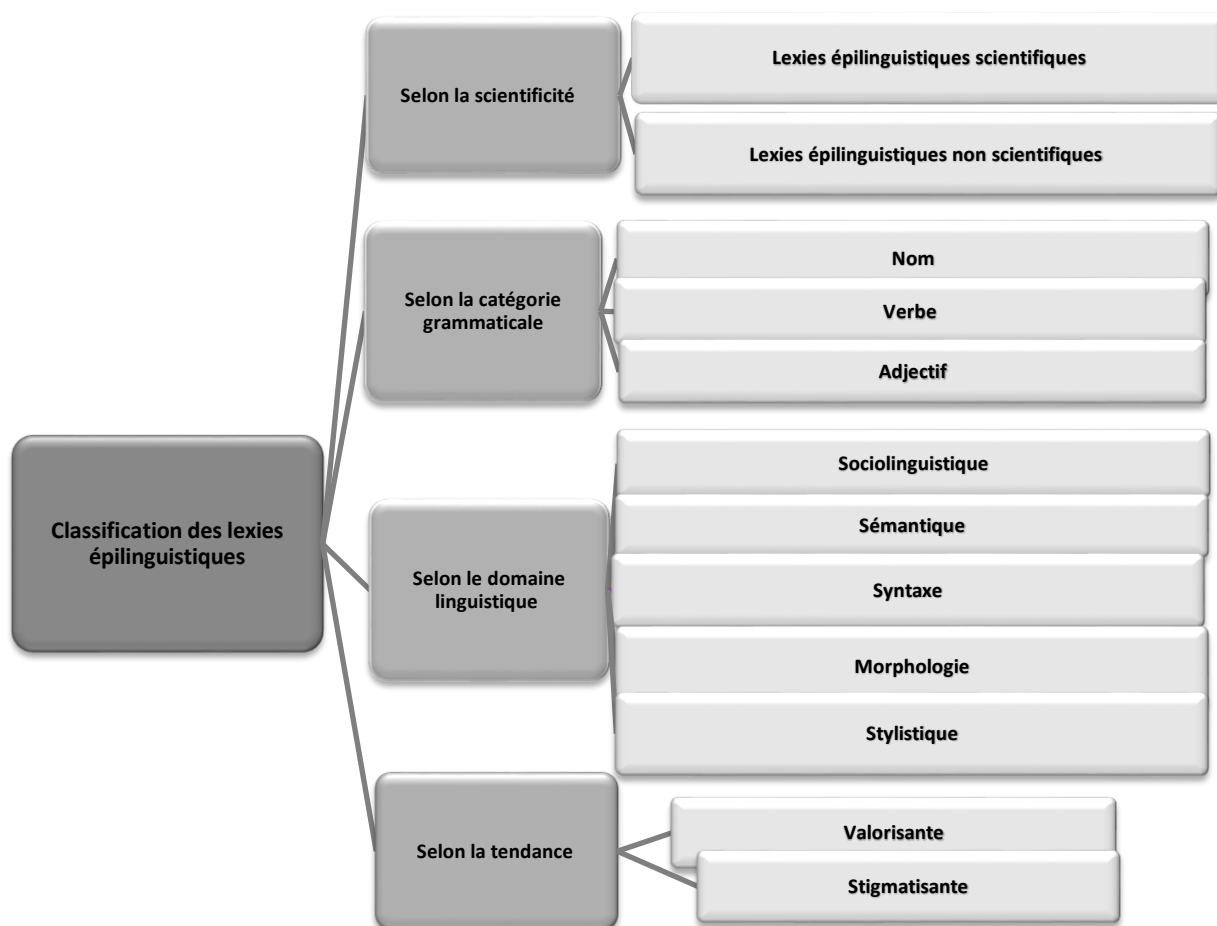


Figure N°04 : Schéma illustrant la classification des lexies épilinguistiques

Pour rendre l'étude sociolinguistique du discours examiné plus accessible, nous avons conçu notre propre grille d'analyse composée de neuf axes qui facilite une classification précise des *lexies épilinguistiques* présentes dans notre corpus. Cette classification répond aux objectifs de notre étude. Par conséquent, les *lexies épilinguistiques* seront réparties selon les axes suivants :

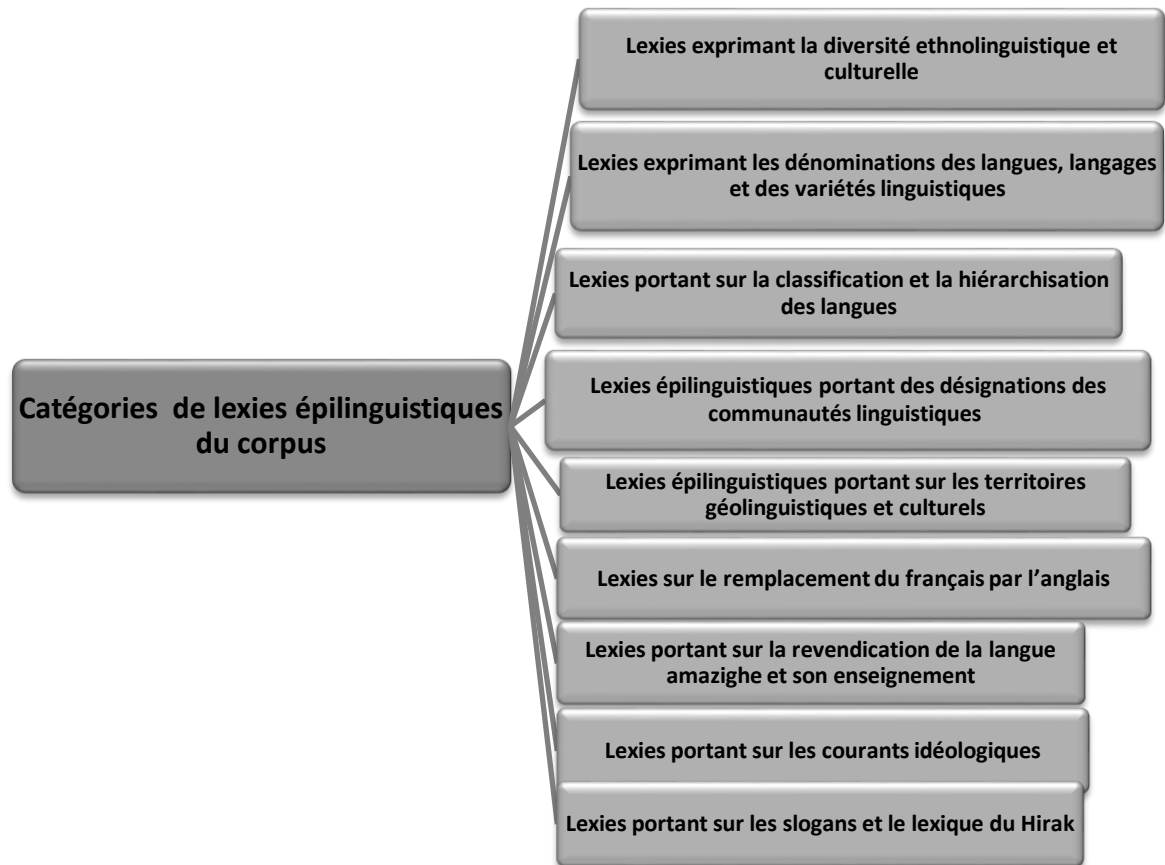


Figure N°05 : Schéma illustrant la catégorisation des lexies épilinguistiques du corpus selon leur objet

4.2. Analyse du contenu : méthode appropriée pour l'analyse du corpus

Comme nous l'avons signalé auparavant, l'analyse du discours de notre corpus s'inscrit sous « le niveau thématique » c'est-à-dire l'analyse du contenu. Il a en même temps un lien avec le niveau idéologique dans la partie où nous parlerons des *idéologies linguistiques* présentes dans le discours *épilinguistique* du corpus étudié.

Pour aboutir à une analyse rigoureuse de notre corpus, nous avons opté pour l'analyse du contenu. Cette méthode paraît la méthode adéquate pour ce genre d'étude. Nous penchons dans notre analyse vers une approche sociolinguistique ; en s'appuyant sur les travaux de C. Canut qui considère que l'analyse du discours *épilinguistique* doit se baser sur l'étude sociolinguistique des *phénomènes épilinguistiques*. Le choix de cette approche est dû à la nature de notre corpus et du thème étudié.

Comme nous l'avons déjà précisé, C. Canut a élaboré un schéma pour établir les liens entre les différentes notions de la *production épilinguistique*, dans le cadre de son étude de ce genre

de discours (voir la figure n°06 p 70). Dans son schéma, l'auteure a distingué les *traces épilinguistiques* et les discours *épilinguistiques*. Ces derniers comportent plusieurs types selon leurs producteurs : *discours des locuteurs*, *discours des grammairiens*, *discours des linguistes*. Notre analyse s'inscrit dans le deuxième type de *productions épilinguistiques* : discours *épilinguistique*. Dans notre étude, nous prenons toutes les catégories du *discours épilinguistique* qui sont présentes dans notre corpus.

Nous nous appuierons sur ce schéma pour repérer les différents *phénomènes épilinguistiques* existants dans le discours de notre corpus : *représentations* et *idéologies linguistiques* et les positionnements des producteurs de ce discours par rapport aux différentes langues et aux questions linguistiques soulevées.

4.3. Critères de sélection des lexies

L'ensemble des articles choisis pour la réalisation de notre étude constitue un corpus pertinent, mais il est nécessaire de délimiter les éléments principaux sur lesquels se basera notre analyse :

- Cette délimitation est basée sur une notion fondamentale, celle de la « *lexie* ». Nous employons le terme "*lexie*" à la place du terme "*mot*" parce que la définition de ce dernier n'est pas stable. Pour faciliter la tâche nous adoptons le terme *lexie* dans le sens indiqué dans le dictionnaire de la linguistique : « *La lexie est l'unité fonctionnelle significative du discours* ».

- Pour compter des *lexies* du corpus, nous écarterons les articles, les conjonctions de coordination et les conjonctions de subordination car il nous semble qu'en écartant ces éléments, le pourcentage deviendra plus rigoureux.

- Il n'était pas facile, pour nous, de relever les *lexies épilinguistiques* de notre corpus en raison de la complexité de les séparer de leur contexte qui représentent des phrases cohérentes où ses *lexies* prennent des places centrales et qu'elles ne peuvent être interprétées correctement qu'en les prenant dans leur contexte.

- Les *lexies épilinguistiques* dans cette étude ont des significations spécifiques liées au contexte dans lequel elles sont employées. C'est pour cette raison que nous avons rencontré des difficultés à isoler les différentes *lexies* formant notre *lexique épilinguistique* objet d'étude.

- Pour la rigueur de notre recherche, nous éliminerons les *lexies* qui ne dénotent pas un référent linguistique. Dans ce cas, nous prendrons toutes les *lexies* qui indiquent clairement des significations linguistiques, et même celles qui prennent des révélations à des significations à caractère linguistique, prises du contexte où ces *lexies* sont employées. Dans certains cas, il sera

impossible de dissocier la *lexie* de son contexte, ici, nous citerons la *lexie épilinguistique* relevée en mettant la phrase contenant la *lexie* entre deux parenthèses.

4.4. Analyse de contenu : Méthode d'analyse des lexies

En vue d'aboutir à l'objectif de notre recherche qui est : l'étude des thèmes du discours épilinguistique de notre corpus, et des *représentations* et des *idéologies linguistiques* y sont véhiculées, nous avons opté pour l'analyse de contenu qui nous paraît la méthode adéquate pour notre étude. Alors, adopter une approche lexicométrique, sera le choix pertinent pour l'étude du *lexique épilinguistique* du corpus objet d'étude.

Notre analyse du *lexique épilinguistique* employé dans le discours étudié se basera sur un certain nombre de critères, dont nous suivrons les étapes suivantes :

- Délimiter notre corpus objet d'étude, en ne considérant comme éléments pertinents que les *lexies* qui ont un référent linguistique, pour les cerner et les recenser. Cette étape de préparation du corpus sert à cerner tous les éléments significatifs pour la réalisation de notre analyse selon les objectifs fixés. Ici, nous visons l'étude de *lexies* à caractère *épilinguistique*, où nous ne garderons que celles qui paraissent possédant un référent linguistique. Cette tâche nous permettra d'établir des grilles contenant les *lexies* employées dans chaque article journalistique étudié. Ces grilles vont présenter, aussi, le nombre d'occurrences des *lexies* utilisées dans les différents axes du discours.
- Elaborer des grilles d'analyse dans lesquelles nous classerons les *lexies épilinguistiques* issues du discours journalistique objet d'étude en plusieurs catégories, selon quatre paramètres. Ces classifications reposent toutes sur les typologies du *discours épilinguistique* que nous avons déjà exposé dans le cadrage théorique de notre étude.
- Les paramètres d'analyse sur lesquels repose notre catégorisation aident à inscrire chaque *lexie* recensée dans la catégorie convenable, chaque fois le paramètre est substitué. Cette catégorisation vise à éclaircir le phénomène étudié, en lui donnant une vue d'ensemble de plusieurs angles. Les classifications abordées dans cette étape sont toutes inscrites dans le cadre de consolider et de faciliter l'analyse sociolinguistique du *discours épilinguistique* objet d'étude qui sera faite dans les chapitres suivants.
Cette tâche, classification et recensement des *lexies*, pourrait être réalisée par le biais d'un traitement automatique, en employant des logiciels informatiques. Mais, la plupart de ces

logiciels repose sur la forme et la structure de la *lexie* ce qui pourrait conduire à des résultats non fiables pour notre étude.

- Recenser les occurrences des *lexies épilinguistiques* du corpus dans les différentes catégories exposées auparavant. Il s'agit, ici, de procéder à un codage/ comptage des lexies pour faire une analyse quantitative où nous essayerons d'interpréter les résultats obtenus.
- Analyser les résultats d'un point de vue quantitatif pour en dégager les significations de la présence des différentes lexies et catégories. Puis, essayer de les analyser selon une approche qualitative pour faire une interprétation qui a pour objectif d'apporter des explications et des interprétations pouvant aider à la compréhension du phénomène étudié.

4.5. Approche sociolinguistique : Approche appropriée pour l'étude du discours épilinguistique

Comme nous l'avons déjà expliqué, les chercheurs comme C. Canut et J-M Eloy considèrent que l'étude du *discours épilinguistique* fait partie des études sociolinguistiques (voir le chapitre précédent). Les phénomènes qui accompagnent ce type de discours ne peuvent être interpréter qu'en le renvoyant au contexte social dont il est produit. Pour notre étude, nous adoptons l'approche sociolinguistique dans l'analyse des segments du discours de notre corpus afin d'expliquer et d'interpréter les différentes *représentations* et *idéologies linguistiques* transmises par les producteurs de ce discours.

CONCLUSION

Dans ce chapitre, nous avons essayé d'expliquer la méthodologie que nous allons suivre dans la réalisation de notre étude. Dans la première étape, nous avons présenté notre corpus pour montrer sa pertinence pour la recherche que nous allons mener. Nous avons commencé par la présentation du quotidien algérien *El Watan* qui est le journal où les articles de notre corpus publiés. Puis, nous sommes passés à la présentation des articles objet d'étude et leurs thèmes.

Dans la deuxième étape, nous avons exposé une brève présentation des producteurs du *discours épilinguistique* étudié, pour accéder à une meilleure interprétation des données relevées. Cela va nous aider à expliquer les *positionnements* identitaires et idéologiques des différents locuteurs.

Dans une troisième étape, nous avons expliqué la démarche que nous allons suivre dans l'analyse de notre corpus. Nous avons tenté aussi de montrer l'adéquation de la méthode choisie avec la nature du sujet de notre recherche.

DEUXIEME CHAPITRE :
ANALYSE DU LEXIQUE EPILINGUISTIQUE
DU CORPUS

INTRODUCTION

Dans notre étude, nous essayerons d'analyser les lexies utilisées au sein du discours *épilinguistique* du corpus étudié, pour démontrer la pertinence et la valeur de notre corpus comme matière première pour l'étude des phénomènes ciblés. Dans une première étape, nous délimiterons ce qu'on appelle *corpus pertinent* sur lequel se basera notre étude. Il regroupe l'ensemble des lexies significatives qui se rapportent fortement aux axes relatifs à la problématique de notre recherche et les hypothèses que nous avons lancées au départ.

Puis, nous adapterons des modalités d'analyse pour la catégorisation des *lexies* de notre corpus en considérant les points principaux de notre étude. Cette catégorisation vise à expliquer le choix des différentes *lexies épilinguistiques* durant le *Hirak*, où nous pourrions dégager la spécificité de l'usage de quelques-unes dans des contextes déterminés. Nous commencerons, au début, par le recensement des *lexies épilinguistiques* employées et leurs occurrences dans chaque article. Ensuite, nous compterons le total des *lexies épilinguistiques* présentes dans l'ensemble de notre corpus.

Dans une dernière étape, nous chercherons à analyser, expliquer et interpréter les données obtenus des étapes précédentes pour arriver à retenir certaines significations de l'usage des *lexies épilinguistiques* recensées. Ce qui pourra nous permettre d'avoir un aperçu sur les spécificités du *discours épilinguistique* des journaux algérien d'expression française durant le mouvement du *Hirak*.

1. ANALYSE QUANTITATIVE DES LEXIES ÉPILINGUISTIQUES EMPLOYÉES

Une première observation des articles de notre corpus permet de connaître «*la nature du lexique épilinguistique* », qui reflète les différents *phénomènes épilinguistiques*. Pour bien mener notre analyse, nous allons essayer de délimiter « *le lexique épilinguistique* » employé dans le *discours épilinguistique* de notre corpus. Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'analyse lexicale qui constitue l'un des procédés nécessaires pour la reconstitution du sens du texte ou du discours en se référant au sens des mots relevés :

Mais dans l'analyse de certains corpus, l'expérience nous a peu à peu montré qu'il était indispensable de sélectionner certains traits (ou mots) pertinents pour aboutir à une description plus spécifique de l'objet. Si pour l'analyse d'une question ouverte ou d'un texte littéraire, chaque mot a une importance dans la mesure où, dans la phase d'interprétation, chacun intervient dans la reconstruction du sens,...¹

Nous procéderons au début de notre analyse de lexies épilinguistiques relevées de notre corpus à une analyse quantitative qui démontrera la pertinence du discours étudié. Dans la première étape, nous commencerons par le recensement de toutes les *lexies épilinguistiques* utilisées dans le discours étudié.

Pour cerner les *lexies épilinguistiques*, nous concentrerons notre attention sur la lecture soigneuse des articles formant l'ensemble de notre corpus. Nous remarquons que les lexies ayant des référents linguistiques sont fréquemment présentes dans le discours étudié. Celles-ci se composent soit de termes utilisés d'une manière autonome, soit de deux ou plusieurs termes formant une unité lexicale, ce qui leur accordent de nouvelles significations, dont, celles qui portent sur des référents linguistiques, ce qui nous permettra de les qualifier comme *lexies épilinguistiques*.

La lecture des grilles que nous allons exposer ci- dessous, vise la révélation de la pertinence du corpus de notre étude et la justification de l'usage de certaines conceptions employées. Elle vise aussi à cerner les phénomènes véhiculés par le lexique étudié. Ce qui a été à l'origine de la multitude de *phénomènes épilinguistiques* pouvant être analysés pour vérifier les hypothèses de notre recherche.

En jetant un coup d'œil sur l'ensemble de notre corpus, nous pouvons remarquer qu'il est constitué de *discours épilinguistique* produits pour traiter les différentes questions linguistiques en général, et dans la sphère algérienne en particulier. Ces discours abordent les diverses questions à savoir problématiques linguistiques dans différentes situations et

¹ Valérie B. Saadi L. et Claire E., 1993, *L'analyse lexicale : outil d'exploration des représentations*, in Cahier de recherche, n°48, CREDOC Bibliothèque, Paris, p 75.

sous plusieurs angles : *statut des langues, usage des langues et des variétés linguistiques, enseignement des langues, promotion des langues, ...etc.*

En deuxième étape, nous délimiterons les *lexies épilinguistiques* les plus fréquentes au sein du discours de notre corpus. Cette opération a pour but d'identifier les notions et les thèmes principaux sur lesquels se focalise le *discours épilinguistique* étudié. Dans cette étape, nous allons essayer de cerner et recenser les *lexies épilinguistiques* les plus utilisées, puis nous tenterons de justifier l'usage de chaque lexic dans le discours.

Dans une troisième étape, nous procéderons au dégrossissage du corpus obtenu de l'étape précédente en ne gardant que les lexies relatives à l'un des axes que nous avons établi pour atteindre les objectifs de notre recherche. Nous répondrons, par la suite, à notre question de départ à travers la vérification des hypothèses lancées au début de cette étude. Pour réaliser cette opération, nous nous référons à un recensement manuel des *lexies* pour assurer le maximum de rigueur qui pourrait être absent dans le cas de l'usage de certains logiciels de lexicométrie qui réfèrent dans le recensement et la classification des *lexies*, à la forme des unités. Donc, nous procéderons, dans cette étape, à la classification des *lexies* relevées en fonction des axes de notre analyse.

1.1. Recensement des lexies épilinguistiques du corpus

Au début de cette opération, nous relèverons et recenserons toutes les *lexies* qui ont un référent linguistique dans les articles journalistiques de notre corpus. Puis, nous dégrossirons le corpus à analyser en considérant seulement les *lexies épilinguistiques* relatives aux axes sur lesquels se basera notre analyse.

Pour réaliser le recensement des lexies de type *épilinguistique*, nous avons opté pour le recensement manuel des lexies, dans le but d'atteindre un haut degré de rigueur. A travers la première étape, nous avons obtenu un lexique contenant (2404) *lexies*, avec des fréquences qui comptent 3546 occurrences. Ces lexies sont distribuées tout au long des articles. Le nombre de *lexies* et leurs fréquences dans chaque article sont présentés dans le tableau suivant :

Tableau N°04 : Nombre de lexies du corpus et leurs fréquences :

Article	Nombre de lexies	Nombre d'occurrences
01	21	26
02	119	187
03	26	30
04	48	55
05	590	1042

06	83	106
07	163	222
08	40	57
09	145	179
10	78	92
11	106	161
12	44	44
13	34	49
14	219	322
15	79	95
16	43	49
17	34	38
18	166	206
19	99	193
20	65	105
21	53	80
22	149	208
Total	2404	3546

La lecture des données exposées dans le tableau ci-dessus nous permet de remarquer la différence du nombre des *lexies épilinguistiques* et leurs fréquences d'un article à l'autre. Ce qui peut être expliqué par la différence dans la longueur des articles et de leur focalisation sur les questions linguistiques abordées.

Le cinquième article contient (590) *lexies épilinguistiques* avec 1042 occurrences. Il est le plus long parmi les 22 articles de notre corpus. Sa spécificité réside dans le fait qu'il constitue une tentative d'élaboration d'un lexique propre au *Hirak*. Ce lexique comporte 46 mots définis et expliqués pour déterminer leurs significations dans différents contextes, ainsi que la spécificité de son usage au sein du mouvement populaire algérien. Ici, la longueur de cet article et la spécificité de son thème ont contribué à élever le nombre de *lexies* utilisées et de leurs occurrences.

En deuxième lieu, vient l'article n°14 qui comporte (219) *lexies épilinguistiques*, avec 322 occurrences. Cet article aborde la question du remplacement de la langue française par la langue anglaise dans l'enseignement supérieur et les défis qui confrontent la mise en œuvre de ce projet. Il traite tous les aspects de cette question dont les mécanismes de l'application de cette politique et les outils nécessaires pour assurer le bon déroulement de l'opération.

En troisième lieu, nous trouvons l'article n°18 avec (166) *lexies épilinguistiques*, avec 206 occurrences. C'est un article qui traite la question de la promotion de la langue amazighe et la généralisation de son enseignement. Ici, l'auteur présente une interview avec Brahim Tazeghrat (Militant de la cause berbère) où il explique en détail et profondeur les différentes

problématiques de la langue et l'identité amazighes dans tous les aspects. Cela a contribué à étaler le *discours épilinguistique* de cet article ce qui a augmenté le nombre de *lexies épilinguistiques* et leurs fréquences.

Dans un quatrième lieu, nous trouvons l'article n°07 dont apparaissent (163) *lexies épilinguistiques* avec (222) occurrences. Cet article aborde le sujet de l'utilisation du slogan « *Badissia-Nouvembria* » qui a soulevé un vaste débat intellectuel et idéologique. L'auteur critique la pensée soutenant ce slogan qui est fortement liée à la langue arabe et la politique de l'arabisation. Il confronte aux courants renforçant cette réflexion en passant par l'exposé des différents courants de pensée en Algérie et leurs positionnements vis-à-vis des langues et des questions linguistiques dans le pays. Ce soulèvement de questions polémiques a étalé l'article et l'enrichi par les *lexies épilinguistiques*.

Dans le cinquième lieu, se place le dernier article de notre corpus (Article n°22) dont on peut compter (149) *lexies* avec 208 occurrences. Cet article parle de la vision du secrétaire général du HCA sur les questions linguistiques où il conclut par un appel pour une réconciliation entre toutes les langues dans le territoire national. Cet appel vient dans le but d'assurer la paix sociale dans la nouvelle république algérienne en construction. La diversité linguistique, les questions linguistiques polémiques et les rapports profonds reliant les usagers des différentes langues et variétés linguistiques se sont reflétés dans la variété des *lexies épilinguistiques* employées et leur fréquence élevée dans cet article.

Généralement, le nombre de *lexies* et leurs fréquences sont liés à la nature du thème traité et son importance, ainsi que la profondeur du traitement de la problématique linguistique abordée. En considérant ce constat, nous pouvons justifier le classement du reste des articles dans le tableau précédent en se référant aux éléments que nous venons d'expliquer. Nous arrivons à la fin à l'article n°01 qui est classé dans le dernier rang avec vingt et un (21) *lexies épilinguistiques* et vingt-six (26) occurrences. Cet article traite, d'une manière concise, la question de la langue et l'identité amazighes. Il appelle, aussi, à accepter l'amazighité qui est considérée comme un facteur d'unité du peuple algérien. Le caractère concis de ce discours était à l'origine du nombre limité des *lexies épilinguistiques* et leurs occurrences.

1.2. Les *lexies* les plus fréquentes du corpus

A travers une première lecture des *lexies épilinguistiques* employées dans le discours étudié, le lecteur peut produire des constats qui permettent de construire un aperçu sur la nature de ce discours et des *lexies* y sont utilisées.

Nous tenterons dans cette partie de cerner les *lexies épilinguistiques* les plus importantes dans le discours objet d'étude. Nous commençons, ici, par détecter les *lexies épilinguistiques* les plus récurrentes dans notre corpus. Les résultats obtenus sont présentés dans la figure suivante :

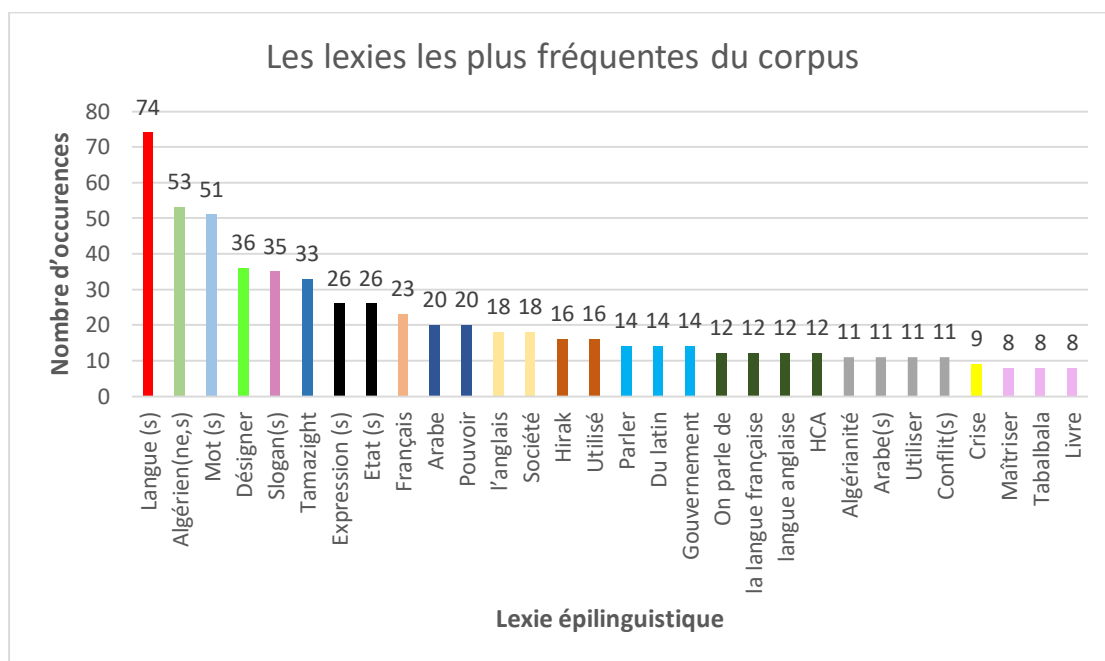


Figure N°06 : Les lexies les plus fréquentes du corpus

Les *lexies épilinguistiques* dans cette figure sont au nombre de trente (30) lexies qui sont classées par ordre décroissant. A partir d'une première observation des données, nous pouvons remarquer l'émergence fréquente de la lexie « *langue* » dans le corpus d'étude. Cette lexie apparaît dans la totalité de notre corpus avec soixante-quatorze (74) occurrences. Elle émerge soit comme un terme autonome soit accompagnée d'un ou de plusieurs termes précisant de quelle langue parle-t-on ou déterminant la spécificité de la langue dont on parle. Cela montre que le thème général de notre corpus se focalise sur les langues et les questions linguistiques. La lexie « *langue* » constitue le mot clé de toutes les *productions épilinguistiques* étudiées où elles se basent sur la description des différents phénomènes relatifs à la langue dans tous les aspects. L'usage de cette lexie permet d'identifier les représentations des locuteurs sur les langues. A travers l'analyse des différents usages de la lexie « *langue* » nous pouvons, aussi, percevoir les interactions de la langue avec son environnement, à titre d'exemple : langue - langue, langue - utilisateur ; langue- politique, langue - histoire, langue - territoire, langue - culture, langue - enseignement,...etc. Ce qui a engendré la présence intensive et récurrente des *lexies épilinguistiques* relatives aux aspects sociolinguistiques et didactiques.

Dans le deuxième rang, nous trouvons la lexie « *Algérien(ne, s)* » dans toutes ses formes : masculin, féminin, singulier et pluriel. Cette lexie exprime les personnes portant l'identité algérienne et qui appartiennent à une nation qui s'appelle l'Algérie. Au sein de ce discours, on désigne, aussi, par « *Algérien* » les utilisateurs des langues et les variétés algériennes. La fréquence élevée de cette lexie vient pour décrire et expliquer le rapport des Algériens avec les langues, les questions linguistiques et les problématiques identitaires relatives à telle ou telle langue soit langue officielle, maternelle ou étrangère. En plus des problèmes relatifs à l'enseignement et la promotion des langues.

L'usage de cette lexie peut exprimer la volonté de dépasser tous les facteurs de division de la société algérienne, pour donner une image d'un peuple algérien uni sous une nation algérienne unifiée. Ce que nous pouvons expliquer par la tendance unificatrice qui a caractérisé la période du *Hirak*. La volonté de fonder une société cohérente qui s'échappe de toutes les tentatives de la disperser et la diviser a nourri le *discours épilinguistique* de cette période.

Dans le troisième rang, vient la lexie « *mot (s)* » avec cinquante-et-une (51) occurrences. L'usage fréquent de cette lexie explique que le discours de notre corpus est concentré sur l'unité principale du langage dans le but d'expliquer ses significations et interpréter ses emplois dans différents contextes. Mais, il importe de signaler que la fréquence élevée de la lexie « *mot* » renvoie aussi au lexique du *Hirak* nommé « *Tentative de lexique du Hirak* » qui est exposé dans le cinquième article. Il contient quarante-six (46) termes utilisés au sein du mouvement populaire. L'auteur de ce lexique a essayé de définir les différents termes en parlant de leurs origines et leurs significations dans différentes situations ce qui explique l'usage fréquent de cette lexie tout au long de l'article.

Dans le quatrième rang, nous trouvons la lexie « *désigner* » avec trente-six (36) occurrences. Son usage intensif vient dans le but d'expliquer certains termes ou expressions relatifs au *Hirak*. Cela peut montrer l'apparition de mots et expressions où le sens n'est pas clair durant le *Hirak*. Cette ambiguïté de signification est due soit à sa nouveauté pour les locuteurs ou son usage spécifique adapté au *Hirak*. Certains termes formaient une source de confusion et de polémique durant cette période, ce qui a poussé les producteurs du *discours épilinguistique* à donner des définitions de mots et des explications des expressions en plus de leur effet au sein du *Hirak*.

Dans le cinquième rang, nous comptons la lexie « *slogan(s)* » avec trente-cinq (35) occurrences. Cette lexie est fortement liée avec le *Hirak algérien* parce qu'elle est le moyen

d'expression des revendications des manifestants. Sa fréquence élevée dans le discours de notre corpus démontre que les slogans du *Hirak* étaient parmi les thèmes linguistiques abordés pendant cette période sensible de l'histoire du pays. Le *discours épilinguistique* a accordé une importance remarquable aux slogans du côté de leurs significations et leur symbolisme révolutionnaire et politique, en plus de leur expression des appartenances intellectuelles et identitaires. En tant qu'outil de transmission des différentes couches de la société algérienne. Parler des slogans scandés dans le *Hirak* a pour but d'expliquer et éclairer les significations dénotées et connotées de ces tournures linguistiques, ainsi que l'analyse des arrière-plans de leur production.

La lexie « *Tamazight* » est placée dans le sixième rang avec trente-trois (33) occurrences. Ce qui montre que la langue amazighe représente l'une des principales langues abordées dans le *Hirak*, et qu'elle a fait couler beaucoup d'encre. Parler de cette langue est une expression des représentations des locuteurs sur sa valeur et sa place dans le contexte sociolinguistique et politique en Algérie. C'est aussi parler d'une langue, une culture et une identité au sein d'une étape politique qui connaît un bouleversement et une polémique dans tous les domaines, où nous remarquons l'éclatement d'un débat autour des revendications soulevées pendant le *Hirak* parmi lesquelles les revendications linguistiques. Certains courants intellectuels ont suscité des polémiques sur les dimensions idéologiques des langues utilisées dans le *Hirak*, ainsi que des slogans relatifs à la langue et l'identité amazighes en tant que composantes de l'identité nationale.

Dans le septième rang, nous trouvons la lexie « *expression* » et la lexie « *Etat (s)* » avec (26) occurrences. La lexie « *expression* » vient souvent au sein du discours expliquant les slogans et les expressions utilisés pendant le *Hirak*. Cette lexie est employée pour expliquer les significations dénotées et connotées de ces tournures phrastiques et l'interprétation de certains usages spécifiques de certains emprunts. La présence fréquente de la lexie « *expression* » vient dans le cadre de l'intérêt accordé par les producteurs du discours *épilinguistiques* aux significations des expressions et son usage symbolique, et la tentative de donner des éclaircissements aux locuteurs pour donner une image assez claire de la visée de son utilisation et son effet sur le déroulement du mouvement populaire.

Alors que la lexie « *Etat (s)* » est employé d'une façon intensive dans le discours du corpus, en vue du rôle important de l'Etat algérien dans la gestion des questions linguistiques. L'usage de ce terme vient dans des propos portant sur l'intervention de l'Etat sur les langues et les rapports reliant leurs utilisateurs qui sont organisés sous forme de groupes défendant telle ou telle langue. Ainsi, l'Etat prend une signification spécifique dans

le contexte algérien où il prend le sens de l'autorité qui gère le pays avec autoritarisme. Cette notion est liée, aussi, à la notion de langue qui est perçue comme l'une des composantes essentielles de l'identité nationale. Ce qui a fait que la construction ou la destruction d'un Etat peut avoir un effet très remarquable sur les politiques linguistiques vis-à-vis des langues utilisées dans le territoire national. Pour ces raisons, le *discours épilinguistique* durant le *Hirak* manifeste une forte présence de la lexie « *Etat* ».

Dans le neuvième rang, nous détectons les deux lexies « *arabe* » et « *pouvoir* » avec (20) occurrences. Nous remarquons que le discours étudié aborde en détail la question de la langue arabe entant que langue nationale et officielle du pays. En plus de la place qu'elle occupait comme l'unique langue nationale et officielle de l'Algérie pendant des années après l'indépendance. Mais, le facteur le plus important qui a provoqué cette présence fréquente de la lexie « *arabe* » est le fait que cette langue se trouve en compétition (pour ne pas dire conflit) avec le français et le Tamazight. Les partisans de ces derniers tombent toujours dans des comparaisons entre elles et la langue arabe ou la politique de l'Etat envers sa promotion et son enseignement.

Concernant la lexie « *pouvoir* » prend le sens de la source de la politique et la force qui gère le pays dans tous les domaines parmi lesquelles les politiques linguistiques. Dans ce cas, la fréquence de cette lexie est due à deux raisons : la première réside dans la volonté d'expliquer et d'éclairer son sens parce que la majorité des lecteurs ignore le sens exact de ce terme. La deuxième raison est le rôle important du pouvoir dans la gestion des questions linguistiques polémiques, surtout celles qui renvoient à la promotion des langues et leur enseignement comme la langue amazighe, la langue anglaise et la langue arabe.

Dans le dixième rang, se place les deux lexies « *l'anglais* » et « *société* ». Elles sont fortement présentes dans le discours de notre corpus en raison de leur importance sur le plan sociolinguistique. La lexie « *anglais* » est diffusée dans les milieux populaires depuis des années. Mais durant le *Hirak*, nous avons remarqué la fréquence accrue de ce mot dans le discours des Algériens, surtout avec la proposition du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique concernant l'adoption de la langue anglaise comme langue d'enseignement à l'université. Cette proposition formait une source de polémique chez toutes les couches de la société algérienne. La lexie « *société* » est liée aux langues et aux questions linguistiques dont la langue représente un moyen de communication entre les membres de la société et entre les groupes. Ainsi, toutes les interactions entre les locuteurs et les langues d'un côté et entre les langues d'un autre côté se déroulent au sein de la société et sous son influence.

Dans le onzième rang, nous trouvons les lexies « *Hirak* » et « *utilisé* » avec vingt-six (26) occurrences. La lexie « *Hirak* » représente un terme principal pendant le mouvement populaire algérien. Elle était diffusée partout. Son usage abusif dans le discours épilinguistique de notre corpus peut être interprété par les tentatives d'impliquer les questions linguistiques dans les conflits et les attractions des différents courants pendant le « *Hirak* ». Ce que nous remarquons à travers les discours discutant les problématiques linguistiques de l'époque où les auteurs essaient de discuter les problématiques de la langue et son enseignement en rapport avec le *Hirak* et les courants intellectuels et idéologiques qui y sont présents.

Quant à la lexie « *utilisé* », elle est employée dans le discours définissant des termes, notamment dans le lexique du *Hirak*. Elle vient pour parler des contextes et des situations dont on utilise tel ou tel mot et leur signification. La présence intensive de cette lexie au sein de notre corpus s'explique par la concentration du discours épilinguistique sur l'explication de certains termes. Cela peut être justifié par le soulèvement des questions polémiques qui ont contribué à l'apparition de nouveaux termes dans les registres des Algériens et de confusions entre des termes déjà employés.

Dans le douzième rang, se place trois lexies : « *parler* », « *Du latin* » et « *gouvernement* » qui apparaissent dans notre corpus avec quatorze (14) occurrences. La lexie « *parler* » est utilisée dans le cadre de décrire l'action de parler une langue ou de parler d'une langue. La lexie « *Du latin* » est employée dans le lexique du *Hirak* pour parler de l'origine des lexies expliquées. Sa fréquence intensive démontre qu'un grand nombre de lexies relatives au *Hirak* sont d'origine latine. La lexie « *gouvernement* » est utilisée fréquemment dans notre corpus en raison de la relation étroite entre les questions linguistiques et les décisions politiques. Elle a accompagné le discours sur les problématiques linguistiques durant le *Hirak* à cause de son usage abusif dans la rue et la confusion que font ses utilisateurs avec les autres termes comme « *pouvoir* » et « *Etat* ». Ce qui a poussé les auteurs et les spécialistes à donner des définitions, des explications et des éclaircissements pouvant aider les lecteurs à les distinguer.

Dans le treizième rang, nous comptons quatre lexies « *On parle de* », « *la langue française* », « *langue anglaise* » et « *HCA* » qui apparaissent douze (12) fois dans le corpus. La lexie « *On parle de* » est utilisée pour parler des utilisations de certains termes ou expressions. Les lexies « *la langue française* » et « *langue anglaise* » sont utilisées par substitution avec « *français* » et « *anglais* ». La lexie « *HCA* » qui désigne le Haut-commissariat à l'Amazighité apparaît au sein du discours relatif à la langue amazighe et sa

promotion. Parler de cette organisation c'est entre autre soulever les revendications des militants pour la cause berbère. Mais, dans le discours de notre corpus nous remarquons que l'usage de cette lexie accompagne une autre orientation appelant à la réconciliation entre les langues en Algérie.

Dans le quatorzième rang, se trouvent quatre lexies : « *Algérianité* », « *Arabe (s)* », « *utiliser* » et « *conflit (s)* ». Elles se répètent onze (11) fois tout au long du discours du corpus. La lexie « *Algérianité* » exprime l'identité des Algériens. Elle se base sur l'appartenance au territoire national. Elle est considérée comme l'identité algérienne unificatrice de tout le peuple algérien. Elle néglige les facteurs de division à base ethnique et linguistique. Sa fréquence remarquable s'explique par la volonté dominante de construire une Algérie unie fondée sur une identité commune loin de tous les conflits idéologiques et identitaires qui peuvent perturber la société algérienne. La lexie « *Arabe (s)* » exprime une large catégorie de la société algérienne. Elle désigne les personnes appartenant au monde arabo-islamique qui utilisent la langue arabe. L'usage de cette lexie vient pour parler des positionnements de ce groupe par rapport aux différentes questions linguistiques soulevées, surtout en ce qui concerne la langue amazighe et la langue française.

La lexie « *utiliser* » est employée pour parler de l'usage d'une langue, d'un mot ou d'une expression relatif au *Hirak*. La lexie « *Conflit* » est employée pour parler des attractions entre l'arabe et le français d'un côté et le tamazight de l'autre côté. L'usage remarquable de cette lexie dans le discours *épilinguistique* durant le *Hirak* démontre que les questions conflictuelles étaient au centre des polémiques à l'époque.

Dans le quinzième rang, se place la lexie « *crise* » qui apparaît neuf (09) fois tout au long du discours de notre corpus. Sa présence exprime la situation spécifique que vivait l'Algérie à l'époque. Elle est utilisée pour parler des crises politiques et culturelles. Dans le seizième rang, nous trouvons les lexies « *maitriser* », « *Tbalballa* » et « *livre* » avec huit (08) occurrences. La lexie « *maîtriser* » porte sur la maîtrise de certains locuteurs de certaines langues ; à titre d'exemple : la maîtrise des élèves de l'arabe, le français et l'anglais. « *Tbalbalala* » est une lexie désignant une région en Algérie qui se situe à Ghardaïa. Elle se caractérise par sa spécificité et son usage d'une variété issue de l'interaction de plusieurs langues. La fréquence de cette lexie au sein de notre corpus vient dans le cadre de faire connaître la langue et la culture de cette région marginalisée. La dernière lexie dans notre tableau est la lexie « *livre* ». Elle est employée pour parler de livres traitant des sujets linguistiques relatifs au *Hirak* comme les slogans.

2. ANALYSE QUALITATIVE DES LEXIES ÉPILINGUISTIQUES DU CORPUS

Dans le cadre de cette étude du discours *épilinguistique*, nous avons opté pour l'analyse du *lexique épilinguistique* qui peut dévoiler quelques spécificités du *discours épilinguistique journalistique* durant le *Hirak*. Dans cette étape, nous donnons un aperçu sur les types de *lexies épilinguistiques* utilisées dans notre corpus en se basant sur les différentes classifications que nous avons déjà expliquées (voir le quatrième chapitre de la première partie). Le tableau suivant résume les résultats de notre premier constat :

Tableau N°05 : Catégorisations des lexies épilinguistiques

Paramètres	Types	Exemples
Selon la scientificité	Scientifique	<i>Champs lexicaux, le jargon des universitaires, plurilinguisme, polyglotte, préfixe de recommencement, Du verbe grec, néologisme, ...etc.</i>
	Non-scientifique (courant)	<i>Parler, peuple algérien, a institué, l'exclusion, atteindre, ...etc.</i>
Selon la catégorie grammaticale	Nom	<i>Connotation, confusion, langue, mot d'ordre, Algérie, Hirak,...etc.</i>
	Verbe	<i>Utiliser, parler, maîtriser, remplacer, promouvoir, reprendre, ...etc.</i>
	Adjectif	<i>Confuse, inacceptable, anormal, urgent, inefficace, ...etc.</i>
	Adverbe	<i>Actuellement, Massivement,...etc.</i>
Selon le domaine linguistique	Sociolinguistique	<i>Plurilinguisme, multilinguisme, politique linguistique, revendication identitaire, algérianité, arabité, l'identité amazighe, langue nationale,...etc.</i>
	Sémantique	<i>Signification, Connotation, sens, dans le sens de, glissement sémantique, ...etc.</i>
	Lexicologie	<i>Mot, terme, étymologie, grec, latin, designer, apparu, utilisé, Re, préfixe de recommencement, ...etc.</i>
	Syntaxe	<i>Phrase, verbe, adverbe, la conjugaison, ...etc.</i>
Selon la tendance	Lexies à tendance valorisante	<i>Langue dominante, langue de technologie, supériorité,...etc.</i>
	Lexies à tendance stigmatisante	<i>Langue de «l'ennemi», «bilingue illettré», «analphabète bilingue», ...etc.</i>

	Lexies à tendance objectif (neutre)	<i>L'enseignement de la langue, langue nationale, langue étrangère, langue anglaise, remplacement du français par l'anglais, parler, utiliser, ...etc.</i>

Le tableau ci-dessus montre la diversité des *lexies épilinguistique* présentes dans le discours de notre corpus. En observant l'ensemble des lexies relevées, nous pouvons les classer en se basant sur plusieurs classifications. Selon la scientificité, nous trouvons, d'une part, des lexies scientifiques comme : *plurilinguisme, multilinguisme, politique linguistique, revendication identitaire, algérianité, arabité, l'identité amazighe, langue nationale, ...etc.* D'autre part, nous rencontrons des lexies non-scientifiques telles que : *parler, peuple algérien, a institué, l'exclusion, atteindre, ...etc.* L'existence du premier type de lexies dans notre corpus démontre la qualité du *discours épilinguistique* produit, ce qui peut être justifié par le niveau scientifique des producteurs de ce discours qui regroupent des spécialistes et des intellectuels intéressés par les questions linguistiques en Algérie. Ils sont des enseignants, des enseignants chercheurs à l'université, et des chercheurs académiques. Le deuxième type est fréquemment utilisé par tous les locuteurs du corpus, pour décrire et discuter les différentes problématiques linguistiques soulevées pendant le *Hirak*.

Selon la catégorie grammaticale, nous remarquons la présence de lexies de toutes les catégories : nom, verbe, adjectif et adverbe. Ce que nous avons retenu c'est que la catégorie de : nom est la catégorie de lexies la plus utilisée dans notre corpus. Nous trouvons par exemple les lexies : *connotation, confusion, langue, mot d'ordre, Algérie, Hirak, ...etc.* Cependant, les lexies appartenant aux autres catégories : verbe, adjectif sont employées d'une façon limitée. Il existe des verbes comme : *utiliser, parler, maîtriser, remplacer, promouvoir, reprendre, ...etc.* Ils sont utilisés pour exprimer les actions sur les langues, les mots et les expressions. Les lexies appartenant à la catégorie adjectif comme : *confuse, inacceptable, anormal, urgent, efficace, ...etc.*, sont employées pour décrire et qualifier les langues, les mots, les expressions, les attitudes, les politiques linguistiques, ...etc. Les lexies de la dernière catégorie : adverbe, ne sont utilisées que rarement pour exprimer la manière, à titre d'exemple : *actuellement, massivement, ...etc.*

Selon le domaine linguistique, nous pouvons compter des lexies appartenant à plusieurs domaines linguistiques, tels que : *la sociolinguistique, la sémantique, la lexicologie et la syntaxe.* Ce qui attire l'attention de l'observateur, c'est que les lexies portant sur les phénomènes sociolinguistiques sont fréquemment utilisés dans notre corpus par rapport aux autres types. Le lexique parlant des questions sociolinguistiques est presque employé dans tous les articles objet d'étude, par exemple : *plurilinguisme, multilinguisme, politique*

linguistique, revendication identitaire, algérianité, arabité, l'identité amazighe, langue nationale, ...etc. Même dans les articles traitant les problématiques relatives à l'enseignement des langues ou dans les articles qui analysent le lexique et les slogans du *Hirak*, nous rencontrons ce type de lexies. Ce qui prouve que toutes les questions linguistiques abordées se chevauchent et se croisent dans les *discours épilinguistiques* qui véhiculent des débats enflammés.

Alors que les lexies appartenant à la sémantique et à la lexicologie sont employées beaucoup plus dans les discours parlant du lexique et des slogans du *Hirak*, à titre d'exemple : *signification, connotation, sens, dans le sens de, glissement sémantique, Mot, terme, étymologie, grec, latin, designer, apparu, utilisé, Re, préfixe de recommencement, ...etc.* De l'autre côté, nous remarquons que les lexies relatives à la syntaxe sont presque absentes dans le discours étudié. Cela est dû au manque d'intérêt des locuteurs pour les sujets liés à la syntaxe.

Selon la tendance, nous pouvons détecter des lexies variées.

- *Des lexies à tendance valorisantes* : elles sont utilisées pour parler positivement pour valoriser : la langue, le langage, la pratique langagière, les mots ou les expressions. Nous citons, à titre d'exemples : *langue dominante, langue de technologie, supériorité, ...etc.*
- *Des lexies à tendance stigmatisante* : elles sont utilisées pour parler négativement pour stigmatiser : la langue, le langage, les mots, les pratiques langagières ou les expressions. Par exemple : *langue de «l'ennemi», «bilingue illettré», «analphabète bilingue», ...etc.*
- *Des lexies à tendance objective (neutre)* : c'est le type dominant dans le lexique du discours étudié. Elles sont employées pour parler objectivement de la langue, le langage, les mots, les pratiques langagières, les expressions, les politiques linguistiques et les problématiques linguistiques. Par exemple : *l'enseignement de la langue, langue nationale, langue étrangère, langue anglaise, remplacement du français par l'anglais, parler, utiliser, ...etc.*

Pour atteindre les objectifs de notre étude, nous avons choisi de classer les *lexies épilinguistiques* employées dans le discours de notre corpus selon leur objet. Nous avons remarqué qu'une grande partie de ces lexies se focalisent autour des thèmes principaux, or d'autres sont présentes dans le discours dans le but d'apporter des explications et des

éclaircissements sur la thématique abordée. Ces dernières peuvent être considérées comme périphériques pour les grands axes du *discours épilinguistique* étudié.

Comme nous l'avons déjà expliqué, en nous appuyant sur le paramètre « Objet » que nous avons établi nous-mêmes à travers notre observation rigoureuse du discours étudié, nous avons pu repérer neuf (09) axes sur lesquels sont distribuées les lexies de notre corpus :

- L'axe de la diversité ethnolinguistique et culturelle
- L'axe des dénominations des langues et des variétés et leur usage
- L'axe de la classification et la hiérarchisation des langues
- L'axe des désignations des communautés linguistiques
- L'axe des territoires géolinguistiques et culturels
- L'axe du remplacement du français par l'anglais
- L'axe des lexies sur les revendications pour la langue amazighe
- L'axe des lexies sur les courants idéologiques
- L'axe des lexies sur les slogans et le lexique du *Hirak*

Cette distribution des lexies démontre la variété des thèmes traités par le discours étudié.

3. ANALYSE QUANTITATIVE ET QUALITATIVE DES LEXIES EPILINGUISTIQUES CLASSEES SELON LEUR OBJET

3.1. Analyse quantitative des catégories de lexies épilinguistiques

Notre classification de lexies se base sur une délimitation de toutes les lexies relatives à chaque axe et le calcul de leurs pourcentages. Puis, le comptage du nombre d'occurrences de chaque lexie dans le corpus avec leur pourcentage par rapport au nombre total des occurrences. Vers la fin de cette opération nous avons pu résumer les résultats obtenus dans le tableau suivant :

Tableau N°06 : Classification des lexies épilinguistiques selon leur objet

	Catégorie	Nombre de lexies	%	Nombre d'occurrences	%
01	Lexies sur la diversité ethnolinguistique et culturelle	22	2,86%	35	1.91%
02	Lexies sur les dénominations des langues et des variétés et leur usage	34	4.42%	249	13.59%
03	Lexies sur la classification et la hiérarchisation des langues	31	4.03%	49	2.67%
04	Lexies sur les désignations des communautés linguistiques	42	5.46%	127	6.93%

05	Lexies sur les territoires géolinguistiques et culturels	40	5.20%	164	8.95%
06	Lexies sur le remplacement du français par l'anglais	28	3.64%	43	2.34%
07	Lexies sur les revendications pour la langue amazighe	241	31.38%	307	16.75%
08	Lexies sur les courants idéologiques	25	3.25%	29	1.58%
09	Lexies sur les slogans et le lexique du <i>Hirak</i>	305	39.71%	829	45.25%
TOTAL		768	100%	1832	100%

A partir d'une lecture analytique du tableau ci-dessus, nous pouvons remarquer l'existence d'un contraste entre le nombre des lexies *épilinguistiques* relatives aux différents axes du discours étudié, et leurs occurrences. Nous pouvons résumer nos remarques comme suit :

- Les lexies *épilinguistiques* employées dans tous les axes du discours de notre corpus sont au nombre de 678 avec 1832 occurrences.
- Les lexies *épilinguistiques* relatives à la diversité ethnolinguistique et culturelle sont au nombre de 22 ce qui représente 2.86% du nombre total des lexies utilisées dans tous les axes, alors que leurs occurrences comptent trente-cinq (35), ce qui représente 1.91% du nombre total des occurrences des lexies *épilinguistiques* de tous les axes. Dans ce cas, le nombre des occurrences est moins du double du nombre des lexies *épilinguistiques*, ce qui peut être expliqué par le fait que certaines lexies *épilinguistiques* ne sont utilisées qu'une seule fois au sein de cet axe.
- Les lexies relatives aux dénominations des langues et des variétés et leur usage sont au nombre de trente-quatre (34) ce qui représente 4.42% du nombre total des lexies de tous les axes. Or, les occurrences de ces lexies sont au nombre de 249, ce qui représente 13.59% du nombre total des lexies *épilinguistiques* de tous les axes.
- Les lexies relatives à la classification et la hiérarchisation des langues sont au nombre de trente et un (31), ce qui représente 4.03% du nombre total des lexies *épilinguistiques* employés dans tous les axes. Cependant, le nombre de leurs occurrences atteint quarante-neuf (49) occurrences, ce qui représente 2.67% du nombre total des occurrences des lexies *épilinguistiques* de tous les axes.
- Les lexies utilisées dans l'axe des désignations des communautés linguistiques sont au nombre de quarante-deux (42) lexies ce qui représente 5.46% du nombre total des *lexies épilinguistiques* de tous les axes. Alors que le nombre de leurs occurrences est 127 occurrences ce qui représente 6.93% du nombre total des occurrences des *lexies épilinguistiques* de tous les axes.

- Le nombre des lexies portant sur les territoires géolinguistiques et culturels est quarante (40) lexies ce qui représente 5.20% du nombre total des lexies de tous les axes, or le nombre de leurs occurrences est 164 ce qui représente 8.95% du nombre total des occurrences des lexies *épilinguistiques* de tous les axes.
- Les lexies *épilinguistiques* employées pour parler du remplacement du français par l'anglais sont au nombre de vingt-huit (28) lexies ce qui représente 3.64% du nombre total des lexies de tous les axes. Cependant le nombre des occurrences des lexies de cet axe est quarante-trois (43) ce qui représente 2.34% du nombre total des occurrences des *lexies épilinguistiques* dans tous les axes.
- Les *lexies épilinguistiques* parlant des revendications de la langue amazighe sont au nombre de 241 ce qui représente 31.38% du nombre total des *lexies épilinguistiques* de tous les axes.
- Les *lexies épilinguistiques* relatives aux courants idéologiques sont au nombre de vingt-cinq (25) lexies ce qui représente 3.25% du nombre total des lexies de tous les axes, le nombre de leurs occurrences est vingt-neuf (29) ce qui représente 1.58% du nombre total des occurrences des *lexies épilinguistiques* de tous les axes.
- Les *lexies épilinguistiques* portant sur les slogans et le lexique du *Hirak* sont au nombre de 305 lexies ce qui représente 39.71% du nombre total des *lexies épilinguistiques* de tous les axes, avec 829 occurrences ce qui représente 45% du nombre total des occurrences des *lexies épilinguistiques* de tous les axes.

Ce contraste entre les nombres de *lexies épilinguistiques* et leurs occurrences peut être expliqué par le fait que le *discours épilinguistique* de notre corpus est focalisé autour d'un axe plus que l'autre d'un côté et par l'usage intensif d'une lexie par rapport aux autres de l'autre côté.

Pour éclairer le contraste entre les proportions des *lexies épilinguistiques* dans les différents axes et les proportions de leurs occurrences, nous exposons les résultats obtenus dans les figures suivantes :

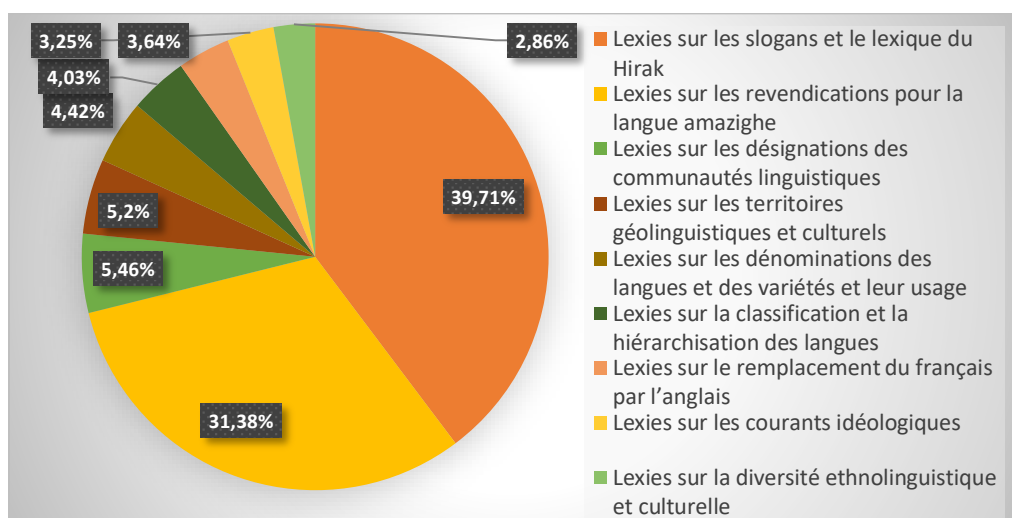


Figure N°07 : Proportions des lexies épilinguistiques dans les différents axes

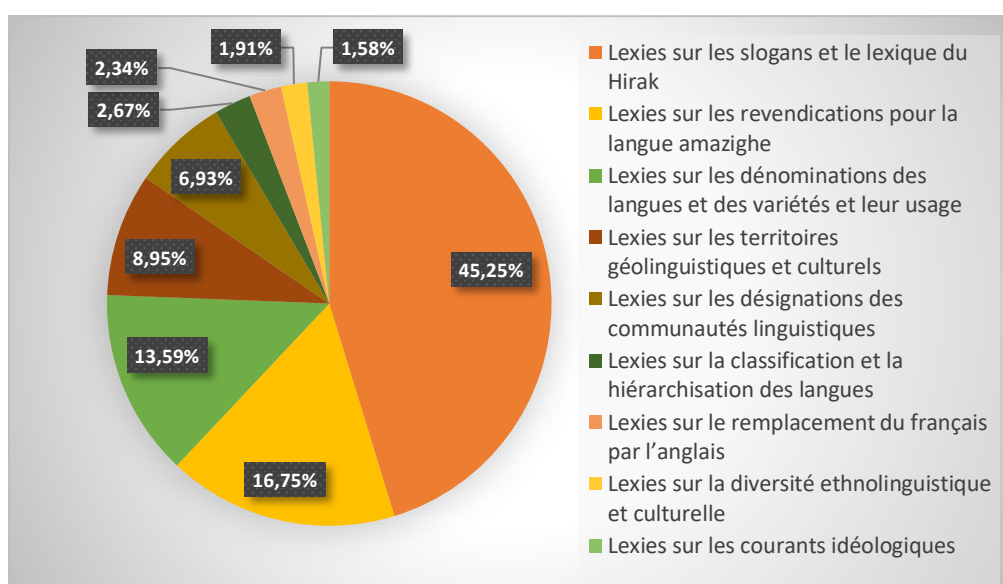


Figure N°08 : Proportions des occurrences des lexies épilinguistiques dans les différents axes

Les deux figures ci-dessus permettent de concevoir la distribution des *lexies épilinguistiques* de notre corpus et leurs occurrences selon leur objet. La première figure expose les proportions des *lexies épilinguistiques* utilisées dans chaque axe par rapport au nombre total des *lexies épilinguistiques* du corpus.

En observant la figure N°07, nous remarquons que les lexies utilisées pour parler des slogans et du lexique du *Hirak* et les lexies employées pour parler des revendications pour la langue amazighe constituent environ 71% des lexies de notre corpus, ce qui démontre l'importance des deux sujets. Les lexies relatives aux slogans et au lexique du *Hirak* représentent 39.71% des lexies de notre corpus, cependant les *lexies épilinguistiques* portant sur les revendications pour la langue amazighe représentent 31.38% qui est une proportion un peu proche de celle des lexies portant sur les slogans et le lexique du *Hirak*. Cette

fréquence intensive des lexies relatives à ces deux axes montre que les Algériens (journalistes et Algériens de toutes les catégories) s'intéressaient aux significations et au symbolisme des slogans du *Hirak* et des mots relatifs à ce mouvement. Ainsi, la présence considérable des lexies parlant de la question de la langue amazighe montre qu'elle est au centre d'intérêt d'une partie des Algériens même pendant le *Hirak*.

Toutefois, les proportions des lexies relatives aux autres axes sont proches. Elles sont entre 2.86% qui est la proportion des lexies portant sur la diversité et 5.46% qui est la proportion des lexies portant des désignations des communautés linguistiques. Nous trouvons ici la plus petite proportion est celle des lexies relatives à la diversité ethnolinguistique et culturelle avec 2.86. Puis, nous remarquons que la proportion des lexies relatives à la classification et la hiérarchisation des langues atteint 4.03%, suivie de la proportion des dénominations des langues et des variétés linguistiques et leur usage avec 4.42%, puis la proportion des lexies relatives aux territoires géolinguistiques et culturels avec 5.20%. Ensuite, se palace la proportion des lexies relatives aux communautés linguistiques, et en dernier lieu, nous trouvons la proportion des lexies portant sur la diversité et 5.46%.

En ce qui concerne la figure représentant les proportions des occurrences des lexies *épilinguistiques* dans les différents axes d'analyse par rapport au nombre total des occurrences des lexies de tous les axes , nous remarquons que la plus grande proportion est celle des *lexies épilinguistiques* relatives aux slogans et aux lexique du *Hirak* qui représente presque la moitié des occurrences des *lexies épilinguistiques* des axes d'analyse. La deuxième proportion est celle des occurrences des *lexies épilinguistiques* utilisées pour parler des revendications pour la langue amazighe avec 16.75% suivie par la proportion des occurrences des *lexies épilinguistiques* relatives aux dénominations des langues et des variétés linguistiques et leur usage. Les autres proportions sont entre 1.91% et 8.95% des occurrences des *lexies épilinguistiques* de tous les axes. La proportion des *lexies épilinguistiques* relatives aux territoires géolinguistiques et avec 8.95% suivie par la proportion des occurrences des *lexies épilinguistiques* relatives aux désignations des communautés linguistiques puis la proportion des lexies relatives à la classification et la hiérarchisation des langues avec 4.67%, puis celle des lexies portant sur le remplacement du français par l'anglais avec 2.34%. Dans le dernier rang, nous trouvons la proportion des *lexies épilinguistiques* relatives à la diversité linguistiques avec 1.91%.

Généralement, le constat principal qu'on peut avoir, à travers l'observation des deux figures précédentes, c'est le contraste dans les proportions de *lexies épilinguistiques* utilisées dans les différents axes d'analyse d'un côté, et le contraste entre les proportions des occurrences des *lexies épilinguistiques* dans ces axes. Ce qui apparaît clairement dans le cas des *lexies* relatives aux slogans et au lexique du *Hirak* et celles relatives aux revendications pour la langue amazighe. En lisant le tableau ci-dessous, nous pouvons repérer quelques points significatifs :

Axe	Proportion des <i>lexies épilinguistiques</i>	Proportion des occurrences des <i>lexies épilinguistiques</i>
Lexies sur les revendications pour la langue amazighe	31.38%	16.75%
Lexies sur les slogans et le lexique du <i>Hirak</i>	39.71%	45.25%

A travers la lecture horizontale des résultats présentés en Haut, nous remarquons le contraste entre la proportion des *lexies épilinguistiques* et celle de leurs occurrences. En lisant le tableau verticalement, nous remarquons le contraste entre la proportion des *lexies épilinguistiques* relatives aux revendications pour la langue amazighe et celle des *lexies* portant sur les slogans et le lexique du *Hirak*. Le contraste est plus significatif entre les proportions des occurrences des *lexies épilinguistiques* des deux axes : 16.75% et 45.25%, dont la proportion des *lexies* sur les slogans et le lexique du *Hirak* compte presque trois fois la proportion des occurrences des *lexies épilinguistiques* portant sur les revendications pour la langue amazighe. Ce qui peut être interprété par le fait que bien que la problématique de la langue amazighe est présente dans le discours *épilinguistique* du *Hirak*, l'accent est mis sur les slogans et le lexique du *Hirak* qui constituent un thème d'actualité.

3.2. Analyse quantitative et qualitative des *lexies épilinguistiques* dans chaque catégorie

Après le recensement et la classification des *lexies épilinguistiques* du corpus de notre étude, il nous paraît très utile de faire une analyse générale de l'ensemble des *lexies* employées. Nous mettons le point, ici, sur les *lexies épilinguistiques* les plus fréquentes dans chaque catégorie de *lexies*. Nous voyons, aussi, que les *lexies* les plus utilisées dans un discours peuvent donner un aperçu sur sa nature et sur les questions linguistiques les plus importantes dans un territoire et une période donnée. Nous pouvons, aussi, à travers cette analyse découvrir la visée de l'usage de certaines *lexies épilinguistiques* dans le discours.

3.2.1. Lexies exprimant la diversité ethnolinguistique et culturelle

A partir de l'observation des *lexies épilinguistiques* de notre corpus, nous pouvons remarquer la présence remarquable de lexies exprimant la diversité ethnolinguistique et culturelle en Algérie. Ce qui a reflété la réalité linguistique dans le pays. Dans le cadre du recensement des lexies tournant autour cet axe, nous avons pu détecter vingt-deux (22) lexies avec trente (35) occurrences. Le tableau suivant présente les résultats :

Tableau N°07 : Lexies exprimant la diversité ethnolinguistique et culturelle

N°	Lexies épilinguistiques	Nombre d'occurrences
01	les pluralismes linguistiques	01
02	particularismes régionaux	01
03	Différences	04
04	(les différences) Culturelles	02
05	Cultures acquises	01
06	les trois langues	01
07	hiérarchisation des langues	01
08	Riche	01
09	diversité culturelle et linguistique	01
10	pas au détriment d'autres langues	01
11	différences d'origine ethniques	01
12	(différences) Linguistiques	03
13	(différences) religieuses	04
14	les différences ethniques	01
15	Multiculturel	01
16	Communauté d'origines très diverses	01
17	le plurilinguisme	01
18	Polyglotte	02
19	diversité linguistique	01
20	la concrétisation d'un plurilinguisme	01
21	Multilinguisme	04
22	bilinguisme	01
Total		35

Comme le discours de notre corpus est produit pendant le *Hirak*, parler de la diversité s'inscrit dans l'expression de la richesse du paysage linguistique algérien qui s'est répercutée clairement sur les manifestations, dont les manifestants ont employé les différentes langues et variétés linguistiques. Ainsi, Le bouleversement que connaissait le pays dans tous les domaines pendant cette période, a engendré la revitalisation des attractions relatives aux questions linguistiques qui oscillent entre la compétition et le conflit. Ce qui a provoqué la présence fréquente des lexies parlant de la diversité, telles que : *plurilinguisme, multilinguisme, multiculturelle, polyglotte, communautés d'origines très diverses...etc.*

3.2.2. Lexies exprimant les dénominations des langues, des variétés linguistiques et leur usage

Les questions relatives à la diversité linguistique qui sont traitées dans les différents articles constituant l'ensemble de notre corpus sont à l'origine d'un *discours épilinguistique* portant sur les différentes langues et variétés linguistiques sur le territoire national et même international. Nous remarquons la présence fréquente des lexies exprimant les dénominations des langues et des variétés linguistiques dans le discours étudié. Nous comptons dans cette catégorie trente-quatre (34) lexies avec 249 occurrences, par exemple : *la langue arabe, la langue amazighe, la langue française, la langue anglaise, ...etc.* Nous avons pu regrouper les dénominations des langues utilisées dans notre corpus dans le tableau ci-dessous :

Tableau N°08 : Les dénominations des langues et des variétés et de leur usage

N°	Lexies épilinguistiques	Nombre des occurrences
01	Tamazight	45
02	l'algérien	02
03	Dziriy	01
04	(l') arabe classique	03
05	(l') arabe	20
06	la langue arabe	18
08	«deridja»	03
09	«amazigh»	01
10	Français	23
11	l'anglais	18
12	Latin	17
13	l'arabe algérien	03
14	tamazight local	01
15	langue amazighe	11
16	(l') anglais	32
17	langue française	12
18	langue anglaise	21
19	le chinois	01
20	le russe	01
21	l'espagnol	01
22	l'italien	01
23	langue africaine	01
24	langue mozabite	01
25	arabe hilalien	01
26	Punique	01
27	le korandjé	02
28	La langue de Molière	01
29	la langue de Shakespeare	01
30	la langue de Molière et Descartes	01
31	(langue) anglaise	01
32	langage populaire	03

33	le discours des politiques	01
34	un langage compréhensible	01
35	celui des médias (le langage)	01
Total		251

En observant le tableau là-dessus, nous pouvons remarquer que certaines lexies sont employées en substitution pour désigner la même langue ou la même variété linguistique. Par exemple :

- **La langue arabe** : elle est exprimée par d'autres lexies comme : *l'arabe et l'arabe classique*.
- **L'arabe dialectal** : dans ce discours, on utilise plusieurs lexies pour désigner cette variété linguistique comme : *l'algérien, Dziry, «deridja», l'arabe algérien, ...etc.*
- **La langue amazighe** : exprimée par plusieurs dénominations telles que : *Tamazight, tamazight local, langue amazighe, ...etc.*
- **La langue française** : elle est désignée par différentes lexies comme : *le français, la langue de l'ennemi la langue de Molière et la langue de Molière et de Descartes.*
- **La langue anglaise** : elle est exprimée par différentes dénominations comme : *l'anglais, la langue de la technologie et la langue mondiale.*

L'usage des dénominations dans le *discours épilinguistique* peut véhiculer les représentations des locuteurs sur les langues et les différentes questions linguistiques, notamment dans les situations de diversité qui s'accompagnent souvent avec des conflits linguistiques et identitaire, comme le souligne Dalila Morsly (1990) :

Les dénominations des langues ou des variétés sont un autre aspect de cette tendance des locuteurs à juger les faits linguistiques. Les phénomènes de désignation sont particulièrement fréquents dans les situations linguistiques caractérisées par une grande diversité des usages, diversité qui s'accompagne généralement de conflits linguistiques et identitaire.¹

Cela fait de l'analyse des dénominations des langues, des variétés linguistiques et des usages un moyen pour identifier les prises de position et les représentations linguistique des locuteurs sur les différentes langues. Les représentations identitaires sont, aussi, appréciables à travers les dénominations qu'on accorde aux différentes langues.

3.2.3. Lexies portant sur la classification et la hiérarchisation des langues

Nous avons relevé dans cette catégorie trente-et-une (31) lexies avec quarante-neuf (49) occurrences. L'observation de ce type de lexique, nous permet de remarquer deux catégories

¹ Morsly D., 1990, *Attitudes et représentations linguistiques* », *La Linguistique*, Vol. 26, Fasc. 2, *Linguistique et "facteurs externes"?*, Presses Universitaires de France <https://www.jstor.org/stable/30247933>. Consulté le 25-03-2022.

de lexies : des lexies employées pour parler du statut des langues dans le paysage sociolinguistique du pays, et d'autres lexies utilisées pour classer les langues selon la famille de langue à laquelle elles appartiennent. La lexie « *hiérarchisation des langues* » utilisée dans notre corpus exprime la situation des langues caractérisées par une hiérarchisation.

Tableau N°09 : Les lexies relatives à la classification et la hiérarchisation des langues

N°	Lexies épilinguistiques	Nombre d'occurrences
01	langue nationale et officielle	02
02	langue populaire consensuelle	01
03	la langue de socialization et de fraternisation	01
04	langues populaires	01
05	langue d'Etat	01
06	butin de guerre	03
07	langue maternelle	03
08	langue africaine	01
09	Langue sémitiques	01
10	Langue songhaï	01
11	le jargon des universitaires	01
12	«la langue de tous les Algériens»	01
13	l'unique langue officielle	01
14	langue unique	01
15	une langue d'enseignement et de travail	01
16	langue ancestrale	01
17	la langue international	01
18	hiérarchisation des langues	01
19	Un capital linguistique	01
20	langue commune	02
21	une langue véritablement nationale!	01
22	la langue dominante	02
23	la langue de «l'ennemi»	01
24	langues authentiques	01
25	langue de technologie	01
26	La deuxième langue	01
27	Langue(s) officielle(s)	08
28	langues nationales	05
29	la langue de l'ancien colonisateur	01
30	une langue algérienne	01
31	une langue mondiale	01
Total		49

Dans ce cas, les langues sont classées en langues officielles et langues maternelles (non officielles). Par exemple : *langue officielle*, *langue maternelle* et *langue populaire*, sont des lexies pouvant montrer l'existence de langues nationales et officielles et d'autres populaires utilisées pour la communication dans la vie quotidienne des Algériens. La lexie *langue dominante* exprime l'existence d'une langue considérée comme dominante : *la langue*

arabe. Ce lexique peut montrer, aussi, l'usage de langues étrangères hiérarchisées en première langue étrangère et deuxième langue étrangère.

Ainsi, nous rencontrons des *lexies épilinguistiques* portant sur différentes langues comme : *langues algériennes, langue africaine, langue sémitique, langue authentique...etc.*

3.2.4. Lexies portant sur les désignations des communautés linguistiques :

Dans le cadre de collecte de données, nous avons pu regrouper un ensemble de lexies relatives aux désignations des communautés linguistiques dont nous avons, aussi, cerné quarante-deux (42) lexies avec cent vingt-sept (127) occurrences. Les résultats sont exposés dans tableau suivant :

Tableau N°10 : Les désignations des communautés linguistiques

N°	Lexies épilinguistiques	Nombre d'occurrences
01	«citoyen» algérien amazigh	01
02	Arabe (s)	14
03	Kabyle (s)	04
04	Chaoui (s)	02
05	Algérien (ne,s)	54
06	Constantinois	01
07	l'Oranais	01
08	«Imazighen...»	01
09	Marocains	01
10	Tunisiens	01
11	Le (s) Français	04
12	la communauté mozabite ibadite	01
13	Mozabite	01
14	deux communautés algériennes musulmanes	01
15	La communauté Chaâmbi	01
16	La communauté mozabite	01
17	les Maghrébins	01
18	les Algériens	02
19	les Amazighs mozabites ibadites	01
20	Communautés	05
21	Algériens mozabites	01
22	Algériens arabes	01
23	Touareg algériens	01
24	Arabes algériens du Sud	01
25	les Amazighophones	01
26	Tribus	01
27	Population	01
28	la société algérienne	03
29	les balbalis	01
30	habitants de Tabalbala	01
31	la communauté balbalie	01
32	populations noires	01

33	peuple algérien	05
34	Amazighes	01
35	population régionale du pays	01
36	Chaouia	01
37	Sahraouis	01
38	les Anglo-saxons	01
39	les enfants arabophones	01
40	les diasporas maghrébines	01
41	Franco-Algériens	02
42	population de régions entières du pays	01
Total		127

A partir des *lexies épilinguistiques* relevées est regroupées dans ce tableau, nous pouvons découvrir qu'en Algérie, il existe une société variée, où cohabitent plusieurs communautés linguistiques ayant une relation avec les autres communautés linguistiques dans le monde. Nous pouvons classer ces communautés en :

- **Communautés Algériennes** : sont des groupes appartenant au territoire algérien. En Algérie vivent des communautés linguistiques différentes. Certaines sont d'origine arabe : *arabes, algériens arabes*. Chaque région arabe en Algérie se caractérise par sa variété. Alors, nous distinguons : *les constantinois, les oranais...etc.* Certaines d'autres sont d'origine amazighe : *Chaouia, Kabyle, Mozabite, Touareg algériens ...etc.* Ce discours a dévoilé l'existence d'une autre communauté algérienne appelée les *balbalais* qui vivent à *Tabalbala*. Cette communauté parle le *korandjé* qui est une variété différente construite à travers l'interaction de différentes communautés au fil de l'histoire.
- **Communautés Maghrébines** : sont des communautés appartenant au territoire Maghrébin. Elles pratiquent plusieurs langues et variétés arabes et amazighes. Pour indiquer les différentes communautés Maghrébines existantes le discours étudié a employé plusieurs lexies comme : *Marocains, Tunisiens, les Maghrébins,...etc.*
- **Communautés étrangères** : nous trouvons deux lexies exprimant des communautés occidentales : *le(s) Français* et *les Anglo-saxons*. Parler de ces communautés vient au sein du discours sur le remplacement du français par l'anglais.

3.2.5. Lexies portant sur les territoires géolinguistiques et culturels

Parler d'une langue implique toujours un discours relatif aux espaces géographiques dont elle est diffusée. C'est ce que R. Breton confirme :

L'« identification » d'une langue porte sur la place qu'elle occupe dans le système linguistique, c'est-à-dire sur sa parenté extérieure dans la famille à laquelle elle appartient, et sur les parlers

et dialectes qui la subdivisent, ce qui permet de la situer d'autant mieux par rapport aux autres langues qui l'entourent géographiquement.¹

Dans notre tentative de classification des lexies de notre corpus, nous avons relevé (40) lexies avec cent soixante-quatre (164) occurrences, dont nous trouvons des lexies parlant des différents territoires linguistiques à l'intérieur ou à l'extérieur du pays. Nous citons à titre d'exemple :

- **Territoire algérien** : concernant l'intérieur du pays, nous trouvons les lexies suivantes : *l'Algérie, Kabylie, Ghardaïa, Béchar, Tabalbala, Est du pays, ...etc.*
- **Territoire arabo-islamique** : nous rencontrons, ici, différentes lexies relatives aux régions appartenant au territoire arabo-islamique, telles que : *Maghreb, un espace originellement arabe, la Tunisie, Moyen-Orient...etc.*
- **Territoire africain** : En parlant des langues, les producteurs du discours étudié ont utilisé des lexies portant sur le territoire africain, comme : *Africain, l'Afrique Sub-Saharienne, Rowanda...etc.*
- **Territoire occidental** : dans ce discours, nous trouvons des lexies parlant de certaines régions occidentales comme : *l'Europe, France, l'empire coloniale britannique, la suisse, Irlande, USA, Canada, la Californie, ...etc.*

Tableau N°11 : Lexies relatives aux territoires géolinguistiques et culturels

N°	Lexies épilinguistiques	Nombre d'occurrences
01	Maghreb	02
02	un espace originellement arabe	01
03	l'Europe	01
04	l'Afrique sub-saharienne	01
05	Moyen-Orient	03
06	la sphère culturelle arabo-islamique	01
07	en Algérie	13
08	France	07
09	En gaélique	01
20	Clannad	01
21	En Irlande	01
22	dans le monde	06
22	en Tunisie	02
23	la Russie soviétique	01
24	aux USA	01
25	au Chili	01
26	l'Algérie	09
27	l'est du pays	01
28	Rwanda	01

¹ Breton Roland J.-L., 1976, *Géographie des langues : concepts et méthodes*, Paris, PUF, 18 ill. Coll. Que sais-je ? no 1648.

29	l'empire colonial britannique	01
30	l'hégémonie américaine	01
31	Ghardaïa	11
32	l'Algérie algérienne	01
33	l'Algérie arabe	01
34	Kabylie	02
35	Tabalbala	01
36	Béchar	01
37	Afrique noire	01
38	Rome	03
39	au Canada	02
40	La californie	85
Total		164

L'usage de ces lexies parlant des territoires géolinguistiques et culturels vient dans le cadre du discours sur les langues et les questions linguistiques en Algérie, notamment les lexies relatives aux territoires algériens et arabo-islamiques. Cependant, les lexies relatives aux territoires extérieurs comme la France, vient au sein du discours traitant les problématiques linguistiques relatives à la langue française. La spécificité du statut du français pour les Algériens, a nourri les débats linguistiques sur cette langue dont la lexie « *la France* » apparaît fréquemment. Aussi, cette lexie avec d'autres sont employées pour définir le territoire de l'usage de tel ou tel mot.

L'usage de certaines lexies portant sur les territoires géolinguistiques et culturels s'explique par la nécessité de comparer la situation linguistique en Algérie avec celles d'autres pays comme la « *Suisse* » qui a évolué avec quatre langues et « *l'Inde* » avec 1200 variétés linguistiques. « *La Californie* » est une lexie fréquemment employée dans notre corpus. Elle désigne une région aux Etats-Unis où vit un nombre considérable d'émigrés Algériens. Son utilisation a pour but d'expliquer la spécificité linguistique des Algériens à l'émigration.

Cependant, en observant le discours sur la polémique relative à la langue anglaise, nous rencontrons l'usage de la lexie « *empire coloniale britannique* » pour désigner l'empire historique de la Grande-Bretagne. Celle-ci exprime une représentation négative sur la langue qui est proposée comme remplaçant de la langue française.

A travers ces remarques, nous pouvons retenir que le discours sur les langues et les cultures et leurs relations se rapporte fortement avec le territoire géographique dans lequel elles sont diffusées. Ce qui constitue un thème pertinent pour les sociolinguistes.

3.2.6. Lexies portant sur le remplacement du français par l'anglais

A travers l'observation des lexies de notre corpus, nous avons pu délimiter vingt-huit (28) lexies avec quarante-trois (43) occurrences. Ces lexies parlent toutes de la proposition du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique concernant le remplacement du français par l'anglais à l'université algérienne. Nous pouvons remarquer que la plupart des lexies représentent des dénominations de cette question. Nous trouvons, ici, plusieurs dénominations différentes : *remplacement du français par l'anglais* et *introduction de l'anglais*, *proposition*, *projet*, *promotion de*, *passer du français à l'anglais*. En plus d'autres lexies comme : *renforcement de l'utilisation de l'anglais dans l'enseignement supérieur*, *basculer d'une langue à l'autre*, *la question de l'usage de langue à privilégier*,...etc.

Tableau N°12 : Les lexies portant sur le remplacement du français par l'anglais

N°	Lexies épilinguistiques	Nombre d'occurrences
01	remplacer	04
02	«renforcement de l'utilisation de l'anglais dans l'enseignement supérieur»	01
03	«proposition»	01
04	projet	03
05	basculer vers l'anglais	02
06	basculer d'une langue d'enseignement et de travail à une autre	01
07	l'introduction de l'anglais dans l'enseignement	01
08	remplacer graduellement le français	01
09	remplacement du français par l'anglais	04
10	passer du français à l'anglais dans l'enseignement supérieur	01
11	remplacer une langue par une autre	03
12	Remplacement de la langue française	02
13	remplacement de la langue française par l'anglais dans l'enseignement à l'université	01
14	introduire l'anglais	01
15	remplacer le français	01
16	l'introduction de l'anglais	01
17	le remplacement du français par l'anglais	02
18	la récente proposition	01
19	remplacer la langue française par la langue anglaise dans nos écoles et nos universités	01
20	la même proposition	01
21	proposition de remplacer le français par l'anglais	02
22	projet de substitution linguistique	02
23	la volonté réelle de promouvoir son développement scientifique et technologique	01
24	les promoteurs du projet de substitution linguistique	01
25	la simple introduction de la langue anglaise dans le cycle primaire	01
26	l'introduction par effraction de la langue anglaise	01
27	la promotion d'une langue de technologie	01
28	la question de l'usage de langue à privilégier	01
Total		43

Les lexies employées pour traiter cette question montre les différentes représentations positives et négatives des locuteurs algériens sur l'usage de l'anglais à la place du français dans l'enseignement supérieur.

3.2.7. Lexies portant sur la revendication de la langue amazighe et son enseignement

Dans la classification des *lexies épilinguistiques* employées dans le discours de notre corpus, nous avons cerné une liste de lexies relatives à la revendication de la promotion de la langue amazighe et son enseignement. Elles sont au nombre de 241 lexies avec 307 occurrences. Le tableau suivant expose ces lexies avec leurs occurrences :

Tableau N°13 : Les lexies relatives à la revendication de la promotion de la langue amazighe et son enseignement

N°	Lexies épilinguistiques	Nombre d'occurrences
01	la résistance amazighe	01
02	A l'indépendance	01
03	la lute	01
04	l'affirmation amazighe	01
05	le déni exercé par le régime	01
06	travaux de Mouloud Mammeri (1917-1989)	01
07	pour se donner un prolongement politique avec le MCB en 1980	01
08	En 1990	01
09	a institué	01
10	un département de langue et de culture amazighes	01
11	premier acquis politique et institutionnel	01
12	l'intégration de tamazight à l'école	01
13	fondement de l'identité nationale	01
14	la Constitution de 1996	01
15	combat incessant	01
16	a poussé	01
17	reconnaître officiellement Tamazight	01
18	Langue(s) officielle(s)	05
19	fête chômée et payée	01
20	en 2018	01
21	«soit mieux acceptée»	01
22	composante de son identité nationale multiple	01
23	patrimoine commun	01
24	Stipule	01
25	la Constitution dans son article 04	01
26	les autorités	01
27	ne font presque rien	01
28	la promotion de tamazigh	01
29	Le ministère de l'Education	03
30	n'a engagé aucune mesure	01
31	l'Académie algérienne de la langue amazighe	01
32	installée il y a une année	01
33	De l'installation des membres de l'Académie	01

34	au commencement du mouvement du 22 Février	01
35	a fait prevue	01
36	un manque manifeste	01
37	volonté politique	01
38	la mise en place de cette institution	01
39	l'entame du mouvement du 22 Février	01
40	a stoppé	01
41	ce qui exprime	01
42	la fragilité de l'Etat	01
43	Anormal	01
44	Inacceptable	01
45	Observe	01
46	une attitude hésitante	01
47	l'exigence de la généralisation graduelle	01
48	les mesures urgentes	01
49	Prendre	01
50	langue et la culture amazighes	01
51	Urgent	01
52	une nouvelle politique des langues	01
53	lancer un débat national	01
54	la politique culturelle de l'Etat	01
55	a besoin de	01
56	mesures concrètes	01
57	l'ouverture de postes	01
58	l'éducation nationale	01
59	en fonction du	01
60	nombre de sortants de l'université	01
61	Méthode (s)	05
62	Travaux	01
63	l'apprentissage de Tamazight	01
64	les enfants arabophones	01
65	Devons opter	01
66	Approche(s)	02
67	Faciliter	02
68	feront aimer	01
69	L'imposition	01
70	Seule	01
71	Inefficace	1
72	l'université	01
73	modules de Tamazight	01
74	les facultés de langues	01
75	Arabe	01
76	Française	01
77	Anglaise	01
78	Il est inadmissible	01
79	d'avoir	01
80	un doctorat de littérature américaine	01
81	être analphabète	01
82	les départements amazighs	01
83	reprennent leurs statuts d'instituts	01
84	plus de moyens	01

85	l'Académie	01
86	s'attend	01
87	renforcement de la composante	01
88	des compétences reconnues	01
89	la mise en œuvre de la reconnaissance de tamazight comme langue officielle	01
90	Une loi organique	01
91	dans ce sens	01
92	la nouvelle République algérienne	01
93	Dimension amazighe	01
94	célébration de Yennayer	02
95	Nouvel An berbère	01
96	Attachement	03
97	Fêtent	01
98	sa consécration fête nationale et officielle	01
99	son officialisation	01
100	la question identitaire	03
101	moult soubresauts	01
102	l'attachement des Algériens à leur identité	01
103	Réconciliation	01
104	la question amazighe	01
105	la revendication amazighe	02
106	la revendication identitaire	02
107	les défenseurs de Tamazight	01
108	L'enseignement de tamazight dans les écoles	01
109	a été institué	01
110	en 1995	01
111	boycott scolaire	01
112	en Kabylie	01
113	le Haut-Commissariat à l'amazighité	01
114	HCA	12
115	Consacrer	03
116	langue nationale	02
117	l'amendement constitutionnel de 2002	0
118	Devient	01
120	en décembre 2017	01
121	«fête nationale et journée chômée et payée»	01
122	en août 2018	01
123	Académie de la langue amazighe	01
124	a été également instituée	01
125	évolution officielle	01
126	généralisation de l'enseignement de la langue amazighe	01
127	rôle et missions de l'académie instituée à cet effet	01
128	«poches» de résistance	01
129	n'ayant que peu d'impacts	01
130	en déplorant les «tiraillements»	01
131	Plaide	01
132	le secrétaire général du HCA	01
133	Si El Hachemi Assad	02
134	la question des langues utilisées	01
135	appelé à	01

136	Rapprochement	01
137	Tenir	01
138	tiraillements politiques	02
139	mettre en place	02
140	Mécanismes	01
141	le plaidoyer	02
142	Prononcé(e)	04
143	secrétaire général du Haut-Commissariat à l'amazighité	01
144	SG	03
145	faire un constat	02
146	la situation des langues dans le pays	01
147	l'adoption	01
148	politique linguistique	03
149	Devons...éviter de présenter	01
150	l'affaire de la langue maternelle et de l'identité	01
151	un habit politique et idéologique	01
152	Crispations	01
153	Provocations	01
154	conflits linguistiques	01
155	imaginaires dans des lieux fermés	01
156	la réalité quotidienne de la société algérienne	01
157	«otage»	01
158	Adoptée	01
159	Assad	01
160	affirme plaider	01
161	Assurer	01
162	devons	01
163	corriger les notions	01
164	Obliger	01
165	opter pour	01
166	réconciliation linguistique entre tous les Algériens	01
167	discours apaisé	01
168	Basé (es) sur	02
169	Coexistence	03
170	diversité linguistique	01
171	la franchise	01
172	loin de(s)	04
173	la rancœur	01
174	l'exclusion	01
175	l'extrémisme	01
176	la haine de soi	01
177	l'atteinte aux symboles de l'unité nationale	01
178	mettant en place	01
179	moyens adéquats	01
180	Atteindre	01
181	l'échange linguistique	01
182	les interlocuteurs	01
183	SG du HCA	03
184	dirigeants politiques	01
185	ont cherché à stigmatiser	01
186	population de régions entières du pays	01

187	M. Assad	01
188	une réalité	01
189	la langue amazighe	02
190	Revoir la loi d'orientation de l'éducation nationale	01
191	Protéger	01
192	trésor linguistique	01
193	Valoriser	01
194	Réactiver	01
195	avec sérieux	01
196	les mécanismes institutionnels adéquats	01
197	l'école	01
198	un échange	01
199	les apprenants des deux langues nationales	01
200	deux langues nationales	01
201	«sans complexe ni surenchère»	01
202	le rôle du HCA	01
203	les mêmes règles grammaticales	01
204	«encouragement» de la traduction	01
205	à travers le pays	01
206	Emanant	01
207	réalité socio-anthropologique du pays	01
208	caractérisé par	01
209	le bilinguisme	01
210	allons réaliser	01
211	la coupure avec	01
212	l'approche idéologique dominante	01
213	un héritage de l'époque coloniale	01
214	«une menace sur la sécurité identitaire»	01
215	caractère «facultatif»	01
216	l'enseignement de Tamazight	03
217	La commission mixte éducation-HCA	01
218	Gelée	01
219	le ministère	01
220	ont signé	01
221	un accord de partenariat	01
222	promotion de la langue amazighe	01
223	une commission technique de suivi commune	01
224	mission	01
225	d'observations relevées sur le terrain	01
226	difficultés	01
227	Obstacle	01
228	l'attractivité	01
229	l'avancée	01
230	les travaux de la commission mixte	01
2331	ont été mis en veilleuse	01
232	changement du statut de certains membres	01
233	Le gel du travail de la commission	01
234	composée de	01
235	membres des deux institutions	01
236	a été effectif	01
237	l'ancien ministre	01

238	Nouria Benghebrit	01
239	Souhaite	01
240	les travaux de la commission	01
241	se réunissait	01
242	Périodiquement	01
243	des problems	01
244	Pose	01
245	soient relancés	01
246	la prise de fonction du nouveau responsable du département de l'Education	01
Total		310

L'observation des lexies portant sur la question de la langue amazighe et leurs fréquences montre qu'une partie du discours étudié est focalisée sur cette problématique, ce qui révèle que la langue amazighe reste toujours une langue polémique bien qu'elle est officialisée comme langue nationale et officielle en 2016 à côté de la langue arabe. Elle a aussi bénéficié de plusieurs interventions de l'Etat visant à améliorer son statut et son enseignement. Cependant, ses partisans revendiquent jusqu'aujourd'hui plus d'intérêt et d'efforts pour la promouvoir.

Nous avons remarqué que le discours objet d'étude est focalisé sur l'aménagement linguistique de la langue amazighe. Où les militants pour la cause berbère voient que les efforts fournis par l'Etat pour la mise en place de la décision de l'officialisation de la langue amazighe restent insuffisants. Ce qui a généré une situation de comparaison entre la langue amazighe et la langue arabe en ce qui concerne les procédures suivies par l'Etat pour la promotion de cette dernière, ainsi que les moyens offerts pour assurer la qualité de son enseignement.

Nous pouvons, alors, classer les *lexies épilinguistiques* relatives à la langue amazighe selon plusieurs axes, dont nous citons quelques exemples :

- **Revendications pour la promotion de Tamazight** : exemple : *la résistance amazighe, le plaidoyer, revendication amazighe, HCA, secrétaire général du Haut-Commissariat à l'amazighité, revendication identitaire, la promotion de tamazigh, ...etc.*
- **Généralisation et amélioration de l'enseignement de Tamazight** : exemple : *l'exigence de la généralisation graduelle, département de la langue amazighe, caractère «facultatif», l'enseignement de tamazight, La commission mixte éducation-HCA, Revoir la loi d'orientation de l'éducation nationale, ...etc.*

- **Passage de la situation du conflit à la réconciliation** : à titre d'exemple : *conflits linguistiques, affirme plaider, opter pour, réconciliation linguistique entre tous les Algériens, Coexistence, la rancœur, l'exclusion, l'extrémisme, rapprochement, la haine de soi, promotion de la langue amazighe, ...etc.*

3.2.8. Lexies portant sur les courants idéologiques :

Au cours de la classification des lexies de notre corpus, nous avons pu cerner un ensemble de lexies relatives aux idéologies et aux courants de pensée basées sur l'appartenance aux différents territoires géolinguistiques et culturels. Dans ce cas, nous pouvons compter plus de (25) lexies avec (29) occurrences. Certaines lexies réfèrent à la notion d'idéologie, à titre d'exemple : *courant idéologiques, courants politiques et idéologiques, idéologie, idéologiquement*. D'autres parlent des différentes orientations idéologiques existantes en Algérie et qui forment une source de conflits et d'attractions depuis l'indépendance. Nous trouvons :

- **L'idéologie arabophone** : cette idéologie renforce la langue arabe et son usage et qui la considère comme symbole de l'identité arabe. Elle est exprimée par plusieurs lexies : *mouvance arabo-islamique, des islamistes, islamo-conservateurs, Baathistes, néo-baathistes, nationalo-conservateurs, arabo-baathistes, soummamistes, Badissistes, Novembristes, Nationalisme retardataire, nationalisme panarabe, socialisme arabe, pensée raciste, ...etc.*
- **Idéologies contre l'arabe** : cette catégorie d'idéologie regroupe des idéologies et des courants refusant l'arabisation. Pour exprimer ces idéologies et ces courants, les producteurs du discours étudié ont utilisé plusieurs lexies comme : *la francophonie, parisiens, laïque, amazighophones, ...etc.*

Tableau N°14 : Les lexies relatives aux courants idéologiques

N°	Lexies épilinguistiques	Nombre d'occurrences
01	la mouvance arabo-islamiste	01
02	néo-baathistes	01
03	des islamistes	01
04	nationalo-conservateurs	01
05	Baathiste impenitent	01
06	courants idéologiques	01
07	Soummamistes	01
08	badissistes	03
09	Novembristes	01
10	courants politiques et idéologiques	01
11	"Barissiyine"	01
12	(Parisiens)	01

13	«novembriens-badissiens»	01
14	«deux mouvements parallèles»	01
15	islamo-conservateurs	01
16	« nationalisme retardataire »	02
17	Idéologique	02
18	Idéologiquement	01
19	la francophonie	01
20	Laïques	01
21	Islamité	01
22	l'arabo-baathisme	01
23	socialisme arabe	01
24	nationalisme panarabe	01
25	pensée raciste	01
Total		29

L'observation et l'analyse de ces lexies peut dévoiler les conflits et les tensions linguistiques qui caractérisent le territoire algérien qui sont issus de la diversité des idéologies existantes.

3.2.9. Lexies portant sur les slogans et le lexique du Hirak

Nous remarquons qu'une grande partie des lexies de notre corpus portent sur les slogans et le lexique du *Hirak*. La présence fréquente de ce genre de lexies est due au grand nombre de slogans scandés dans le mouvement populaire algérien. Les slogans sont des expressions plus ou moins longues :

*« Le slogan est actuellement, et provisoirement sans doute, un enchaînement verbal, de longueur très souvent réduite à une ou deux phrases ou interventions, qui occupe une position perceptivement remarquable dans l'affiche ou la page (grâce à la taille et qualité de ses caractères et à la répartition dans l'espace des différentes manifestations iconiques ou verbales) »*¹.

L'analyse de ces lexies peut dévoiler certaines spécificités du discours étudié surtout en ce qui concerne leur signification et leur aspect symbolique.

3.2.9.1. Lexies portant sur les slogans du Hirak

Dans ce discours, nous trouvons des explications et des analyses des différents slogans employés au sein du *Hirak*, dont nous avons relevé soixante-seize (76) lexies avec cent soixante-cinq (165) occurrences. Dans ce cas, deux termes sont employés pour exprimer la notion du slogan du *Hirak* : *slogan (s)* avec trente-cinq (35) lexies et *mot(s) d'ordre* avec cinq (05) lexies. Le tableau suivant regroupe les lexies relatives aux slogans du *Hirak* :

¹ Adam J-M. & Bonhomme M., 2000, *Analyses du discours publicitaire*, Éditions universitaires du Sud, Toulouse, p. 75-76.

Tableau N°15 : Les lexies relatives aux slogans du *Hirak*

N°	Lexies épilinguistiques	Nombre d'occurrences
01	Terme	06
02	Silmiya	01
03	(Pacifique)	02
04	«Révolution du sourire»	03
05	Appeler	09
06	Talwit	01
07	(Paix)	01
08	stalwit	01
09	(Pacifiquement)	01
10	Scander	05
11	la place (d'une langue)	02
12	Itnahaw ga3	02
13	(qu'ils partent tous)	01
14	«Klitouleblad, yasserraqin !»	01
15	Crie	03
16	«Te amtamurt, ay imukar !»	01
17	Ga3 djazayrin	01
18	Actualiser	01
19	Mot (s)d'ordre	05
20	«Ne ilferchita»	01
21	Texte	10
22	« Badissia-Novembria »	03
23	«arabe, novembrien et badissien»	01
24	"novembrienne-badissienne"	01
25	«Badissia»	06
26	"Barissia"	01
27	"Barissiyine"	01
28	(Parisiens)	01
29	«novembriens-badissiens»	01
30	«Ni Soummam ni Evian, Novembre (houwa el bayan), c'est la Déclaration»	01
31	«Novembria contre Soummaïya et Eviania/Zouaves (Kabyles)»	01
32	«Abna Badis»	01
33	(disciples de Badis)	01
34	«Ouled Baris»	01
35	(fils de la France)	01
36	«deux mouvements parallèles»	01
37	«Djazaïrhorradimocratie»	01
38	Slogan passéiste	01
39	Sectaire	01
40	l'exclusivité linguistique	01
41	“kachiristes »	01
42	« lahassinerandgas »	01
43	« mouvements électroniques...»	01
44	« el 3issaba »	01
45	« faraghdoustouri »	01
46	«mounbatihines»	01
47	«lehassinesrandjas»	01

48	le «Système dégage»	07
49	Le «khawa-khawa»	01
50	un appel à l'union dans la différence	01
51	«el blad-bladna-ou-ndirourayna»	01
52	un appel à rendre le pouvoir à la voix du peuple par l'urne préservée	01
53	Le «klitoulebled, yaserrakine»	01
54	un appel à une justice dans un Etat de droit	01
55	«L'émblème amazigh»	01
56	un appel à se réconcilier avec son identité	01
57	« La femme-dans-la-révolution »	01
58	un rappel pour la reconsidérer dans la société	01
59	Le «yetnehaw ga3»	01
60	une volonté pour le changement et le progrès avec le regard tourné vers le futur et mené par la nouvelle génération	01
61	Le «dawla madania machi 3askaria»	01
62	la volonté de construire un Etat fort, moderne, stable et viable	01
63	Le «silmya-silmya»	01
64	le rejet de la violence comme moyen de changement, et par voie de conséquence comme moyen de domination	01
65	Vendredire en Algérie. Humour, chants et engagements	02
66	«Pour la première fois, je n'ai pas envie de te quitter mon Algérie !»	01
67	«Yetnahaw ga3!»	01
68	(Qu'ils partent tous, ndlr)	01
69	«Pour la première fois, je n'ai pas envie de te quitter mon Algérie !»	01
70	la conjugaison	02
71	Verbe «vendredire»	03
72	au niveau du pluriel	01
73	Vendredisons	01
74	«Asseguas amegaz, el hirak rahou labass!»	02
75	(Le hirak va bien)	01
Total		130

Les slogans du *Hirak* sont produits en plusieurs langues : *arabe standard, arabe dialectal, amazighe, français, anglais, ...etc.* Ce qui a poussé les producteurs du discours étudié à procéder à la traduction pour les expliquer. Par exemple : *silmiya* (en arabe), *Yetnehaw Gaa* (en arabe dialectal), «*Asseguas amegaz, el hirak rahou labass !*» (en Tamazight), «*Pour la première fois, je n'ai pas envie de te quitter mon Algérie !*» (en langue française).

Nous pouvons distinguer, aussi, deux cas de slogans :

- un slogan constitué d'un seul mot : comme *silmiya, Twalit, Stawlit, ...etc.*
- un slogan constitué d'une expression : comme «*el blad-bladna-ou-ndirourayna*», «*klitoulebled, yaserrakine*», «*Ni Soummam ni Evian, Novembre (houwa el bayan), c'est la Déclaration*», ...etc.

Le discours sur les slogans du *Hirak* est riche par différentes lexies. Ce qui le rend un corpus pertinent pour la compréhension des slogans et l'identification des représentations des Algériens sur le *Hirak* et les slogans y sont employés.

3.2.9.2. Lexies relatives au lexique du *Hirak*

Dans ce discours, l'auteur a basé son élaboration du lexique du *Hirak* sur la définition et l'explication des mots d'une façon simple et concise. Dans le cadre de la classification des *lexies épilinguistiques*, nous avons pu regrouper (229) lexies avec (664) occurrences. Elles sont utilisées pour expliquer les termes employés dans le *Hirak*, notamment au sein du lexique du *Hirak* appelé « *Tentative du lexique du Hirak* ». Le tableau suivant expose les résultats obtenus :

Tableau N°16 : Les lexies relatives au lexique du *Hirak*

N°	Lexies épilinguistiques	Nombre d'occurrences
01	Hirak	16
02	Harak	02
03	Tentative de lexique	01
04	la sociologie politique	01
05	Philosophie	02
06	la linguistique	01
07	la sémiotique	01
08	s'est répandu	01
09	Société	18
10	texte de la Constitution	01
11	l'assaut de concepts	01
12	sont matérialisés	01
13	Compris (s)	03
14	Utilisé	16
15	champs lexicaux	01
16	Movement	02
17	Ajouter	05
18	les emprunts à d'autres situations	01
19	langage populaire	06
20	celui des médias (le langage)	01
21	le jargon des universitaires	01
22	le discours des politiques	01
23	la recherche de l'éloquence	01
24	la fascination (des mots)	01
25	négliger le sens au profit de l'effet	01
26	la manipulation	02
27	imposer une idée	01
29	Détournement	01
30	Significations	01
31	Origine	09
32	Evolution	01

33	Sens	08
34	Confondre	11
35	Etat (s)	26
36	Clans	06
37	Pouvoir	20
38	meilleures (movements)	01
39	Tentative	01
40	tentative – de lexique de la « révolution du sourire »	01
41	Idées	01
42	Porter	05
43	Anocratie	01
44	Peu usité	01
45	Autocratie	01
46	Du grec	04
47	Apparu	11
48	On parle de	12
49	Autoritarisme	01
50	Se dit de	01
51	Désigner	36
52	Autoritarisme	01
53	B (les 3)	01
54	Repris€	04
55	Beylik	01
56	(Terme) ottoman	01
57	Désignant	04
58	A l'origine	03
59	en Algérie	13
60	Bureaucratie	02
61	Concept	04
62	Créé	03
63	Développé	04
64	Utiliser	11
65	Communication	02
66	Cadre	02
67	Centralisme	01
68	France	07
69	Clan	06
70	En gaélique	01
71	Clannad	01
72	En Irlande	01
73	Usage(s)	04
74	dans le monde	06
75	Lobby	01
76	Classe politique	01
77	voir ce mot	07
78	en place de	02
79	Notion	08
80	Confus€	02
81	Clientélisme	02
82	Consensus	01

83	Du latin	14
84	Cooptation	01
85	Complotisme	01
86	Constitution	02
87	Etymologiquement	02
88	Corruption	01
89	Dégagisme	02
90	Néologisme	02
91	en Tunisie	02
92	Défini	02
93	Il s'agit de (d')	03
94	Démocratie	01
95	Dénomination	02
96	Despotisme	02
97	Dictature	02
98	Dans l'Antiquité	02
99	sens modern	02
100	Est apparu	04
101	Confondu €	04
102	État	08
103	Nation	06
104	État profond	01
105	Fédéralisme	01
106	Feuille de route	01
107	s'est étendu€ à	03
108	(se) trouver	08
109	En politique	04
110	a été introduite	01
111	Gaâ	04
112	Lancée	02
113	Reprendre	04
114	Massivement	02
115	lors des manifestations	02
116	Est nuance	02
117	un jeune Algérien	01
118	Viendrait du (de)	02
119	Qaâ	01
120	dans le sens de	02
121	“à fond.”	01
122	glissement sémantique	01
123	Gérontocratie	03
124	Gouvernement	14
125	Au sens strict	01
126	Dans un sens plus large	01
127	Gouvernement	02
128	Movement	09
129	passé dans les autres langues	01
130	est lié	01
131	“Hirak el Djanoub”	01
132	(Mouvement du Sud)	01
133	“Anhezzi”	01

134	Mouvement populaire	01
135	a été appliqué	01
136	Movement algérien	01
137	Variante(s)	04
138	“hirak algérien”	01
139	limiter (la confusion)	01
140	la confusion	04
141	la prononciation	01
142	n’est pas très usitée	01
143	Insurrection.	04
144	Révolution (s)	04
145	voir Révolte	01
146	Mafia	01
147	(Mot) italien	01
148	à l’origine	02
149	Actuellement	02
150	Du dialecte sicilien	01
151	Intégré en Algérie	01
152	créée par le président Boudiaf	01
153	Nation	03
154	issu du verbe	01
155	Donner	02
156	le sens de	01
157	(voir Fédéralisme).	01
158	Transnationalisme	01
159	Nomenklatura	01
160	(Mot) russe	01
161	d’origine latine	01
162	aux USA	01
163	Mouvement	04
164	Ochlocratie	01
165	Vieux (terme)	01
166	Oligarchie	04
167	Opinion publique	04
168	(Notion) delicate	01
169	Dangereuse	01
170	Opposition	01
171	Connotation	03
172	plus fort	02
173	(se) distingue	02
174	Nationalité	01
175	Ordre	01
176	Parti	02
177	Patrie	02
178	Peuple	02
179	(Mot) latin	02
180	Populus	01
181	Au sens actuel	01
182	Etymologie	01
183	Populisme	01
184	en Europe	04

185	Pouvoir	01
186	usage politique	01
187	Confuse	01
188	se confound	01
189	porter sur	01
180	la parenté linguistique	01
181	L'usage actuel	01
182	est souvent lié	01
183	Présidentialisme	01
184	Présidium.	01
185	Privilèges	02
186	issu du droit romain	01
187	Projet de société	02
188	porter à confusion	01
189	Protesta	03
190	Dénommées	01
191	Hiraq	01
192	Réformes	01
193	Régime	03
194	Issu du latin	03
195	Régionalisme	04
196	Réseau (x)	02
197	Culture	09
198	Appellation	01
199	Révolte	01
200	Révolution	03
201	Re	01
202	préfixe de recommencement	01
203	Terme médiatique	01
204	(Utilisé) abusivement	01
205	Rue	01
206	Société civile	01
207	Selmiya	01
208	Sourire	01
209	Symboles	02
210	Système.	03
211	Du verbe grec	01
212	Très généraliste	01
213	prend son sens	01
214	Technocratie	02
215	Titre(s)	03
216	expression de l'ex-parti unique	01
217	“Sous l'égide de...”	01
218	Transition.	01
219	en économie	01
Total		660

Le discours est focalisé autour d'un certain nombre d'éléments permettant la reconnaissance du mot défini :

- ***Origine du mot, de l'expression ou du sens*** : dans cette catégorie, nous comptons plusieurs lexies utilisées avec de fréquences différentes pour parler de l'origine d'un terme, d'une expression ou d'un sens. A titre d'exemple : *Origine, Du grec, A l'origine, Du latin, viendrait de, A l'origine, d'origine latine, issu du latin, néologisme, italien, latin, du dialecte sicilien, ...etc.*
- ***Lieu de diffusion du mot ou de l'expression*** : dans ce discours, l'auteur détermine les territoires dans lesquels les mots et les expressions sont employés. Pour cela nous trouvons diverses lexies portant sur les lieux, par exemple : *en Algérie, France, En Irlande, dans le monde, en gaélique, ...etc.*
- ***La signification du terme ou de l'expression*** : comme l'objectif de l'élaboration du lexique du *Hirak* est de définir et d'expliquer des termes et des expressions, nous remarquons la présence fréquente des lexies portant sur le sens et les significations. Nous citons à titre d'exemple : *sens, désigner, désignant, dans le sens de, Au sens strict, Dans un sens plus large, le sens de, au sens actuel, prend son sens, ...etc.*
- ***Aperçu sur l'apparition et le développement du sens du terme (étymologie)*** : dans la définition des mots, l'auteur du lexique du *Hirak* a essayé de donner un aperçu sur leur apparition et le développement de leurs sens au cours du temps. Pour cela, il a employé des termes appartenant à ce champs lexical, par exemple : *de apparu, étymologiquement, néologisme, étymologie, est apparu, sens moderne, sens actuel...etc.*
- ***Utilisations du mot ou de l'expression*** : dans le discours étudié, nous avons rencontré des termes et des expressions employés pour exprimer les situations de l'usage de certains termes, et leurs significations dans différents contextes. Nous citons, ici, comme exemples : *utilisé, utiliser, usage, usage politique, reprise, on parle de, n'est pas très usité, en place de, ...etc.*
- ***Confusion avec d'autres termes*** : l'un des objectifs des auteurs et des locuteurs produisant un *discours épilinguistique* donnant des définitions et des explications de termes et d'expressions est d'éviter la confusion qui caractérise certaines significations ou du moins de la restreindre. Nous trouvons dans notre corpus plusieurs lexies exprimant la confusion comme : *confondre, confondu(e), limiter la confusion, confus(e), ...etc.*

Nous avons remarqué aussi que certaines lexies sont fréquemment employées dans ce discours épilinguistique spécifique, par exemple : *désigner, société, Etat, pouvoir, Hirak, sens, origine, en Algérie, du latin, ...etc.* L'usage abusif de ces termes peut dévoiler que ce discours est focalisé autour des significations des termes diffusés dans la société algérienne au sein du *Hirak* qui représente un soulèvement contre le pouvoir à l'époque.

CONCLUSION

Le *discours épilinguistique* objet d'étude traite des thèmes variés qui se rapportent aux langues et leur usage. Il traite, aussi, des sujets relatifs aux différents rapports qui les relient d'une part et qui relient leurs locuteurs et les communautés linguistiques d'autre part. Ce qui a fait de ce discours un corpus pertinent pour étudier les différents *phénomènes épilinguistiques* qui sont devenus au cœur des études sociolinguistiques dont les phénomènes principaux sont : *les représentations et les idéologies linguistiques*.

L'observation du discours étudié peut dévoiler sa richesse par les *lexies épilinguistiques* relatives aux langues et aux questions linguistiques qui ont été soulevées pendant le *Hirak*. Cette richesse a été démontrée à travers l'analyse des *lexies épilinguistiques* du corpus, où nous les avons cernées puis les analysées d'une manière pouvant servir aux objectifs de notre étude. Après avoir dégrossir notre corpus, nous avons recensé les *lexies* et leurs fréquences dans chaque article. Ensuite, nous avons calculé le pourcentage des *lexies* de chaque article par rapport au nombre total des *lexies épilinguistique* recensées au départ. Cette opération, nous a permis de démontrer la présence plus ou moins intensive des *lexies épilinguistiques* dans les articles objet d'étude.

Dans une autre étape, nous avons relevé les *lexies épilinguistiques* les plus fréquentes dans notre corpus, dans le but d'identifier les points principaux soulevés dans le discours étudié. Puis, nous avons essayé de classer les *lexies* recensées en fonctions des axes sur lesquels se focalise les *productions épilinguistiques* des articles étudiés.

Généralement, l'analyse des données obtenues sur le *lexique épilinguistique* objet d'étude nous a permis d'identifier les *lexies* employées et leur nature, et dégager les thèmes principaux abordés pendant le *Hirak*. Cette étape qui a comme visée l'analyse du *lexique épilinguistique* employé dans le *discours épilinguistique journalistique* durant cette période, constitue une étape préparatoire pour l'analyse de ce discours selon une approche sociolinguistique pour identifier les phénomènes *épilinguistiques* y sont véhiculés dans les chapitres suivants.

TROISIEME CHAPITRE :
REPRESENTATIONS LINGUISTIQUES
DANS LE DISCOURS DU CORPUS

INTRODUCTION

Depuis l'indépendance, les questions linguistiques ont constituées l'un des objets polémiques fondamentaux pour la société algérienne. Ces questions provoquent un débat permanent chez toutes les catégories de la communauté : les politiciens, les linguistes, et tous les locuteurs en général. En analysant le *lexique épilinguistique* employé dans les articles journalistiques constituant le corpus de notre étude, nous avons constaté que ce discours est en totalité un *discours épilinguistique*, dont le contexte de sa production (l'ère du *Hirak*) fait une époque d'interactions et de revendications de changement où on peut voir une large polémique sur tous les plans : *politique, économique, culturelle, ...etc.*

Parmi les questions soulevées pendant le *Hirak*, les questions linguistiques en Algérie, qui ont suscité des débats enflammés, dont, les problématiques relatives aux langues et aux politiques linguistiques formaient le noyau du discours *épilinguistique* des journaux algériens d'expression française durant la période du *Hirak*.

Comme nous l'avons déjà signalé, les thèmes traités par les articles constituant notre corpus se focalisent autour de trois grands axes : les langues et leur statut en Algérie (langes nationales et officielles, langues parlées et même les langues étrangères), l'enseignement des différentes langues, ainsi que les questions linguistiques qui sont au centre des préoccupations des locuteurs algériens. Cette diversité de thèmes a provoqué l'apparition d'une gamme de *représentations* linguistiques hétérogènes vis-à-vis des composantes du paysage sociolinguistique du pays. Celles-ci sont le résultat de l'hétérogénéité des catégories de manifestants et des producteurs du *discours épilinguistique* : *enseignants/ étudiants, arabophones/ amazighophones, politiciens, scientifiques, intellectuels*, ainsi que tous les citoyens algériens revendiquant la situation actuelle du pays.

Nous essayerons, dans ce chapitre, d'analyser des extraits de notre corpus, pour examiner les *représentations* des locuteurs algériens concernant les langues et les questions linguistiques débattues dans le contexte dont le discours étudié s'est produit. Comme nous l'avons déjà indiqué, nous avons choisi dans notre étude d'analyser le *discours épilinguistique* des articles journalistiques formant notre corpus, sous une approche sociolinguistique. Cette méthode nous permettra de cerner les *représentations* et les *idéologies linguistiques* véhiculées par notre corpus et de les analyser pour répondre à notre problématique de recherche.

Alors, nous essayerons, ici, de délimiter les segments de discours les plus significatifs qui peuvent nous donner une vue d'ensemble sur les questions linguistiques les plus importantes qui sont abordées dans les articles objet d'étude, où, l'on peut discerner les différentes *représentations linguistiques* des locuteurs du discours étudié. Cette analyse a pour objectif de repérer les positionnements des différents producteurs du *discours épilinguistique* dans chaque cas. Nous visons, à travers cette démarche, l'identification des *représentations* sur les différentes questions dans le *discours épilinguistique* présent dans le discours du quotidien *El Watan*.

1. REPRESENTATIONS DES LANGUES EN ALGERIE DANS LE DISCOURS EPILINGUISTIQUE DU CORPUS

Au départ, il est très utile de rappeler que dans l'analyse des extraits du discours objet d'étude, nous nous référons à l'analyse de C. Canut du *discours épilinguistique* où elle insiste sur la notion de *positionnement épilinguistique* des locuteurs :

Dans certaines interactions, les contradictions des sujets (évaluations négative vs positive pour un même lecte par exemple), pas forcément sous l'influence d'un autre interlocuteur, sont très fréquentes. C'est ce va-et-vient permanent dans les D.E. qui nous amène à dire que le positionnement épilinguistique joue de ce rapport à l'autre imaginé, sur un continuum (Canut 1996a), entre les pôles 0 (incluant par rapport à autrui) et 3 (excluant).¹

À travers cette vision, C. Canut examine deux pôles dans le *discours épilinguistique* : le pôle inclusif (où le locuteur exprime son acceptation du lecte/langage d'autrui) et le pôle excluant (où le locuteur exprime son rejet du lecte /langage d'autrui). Dans ce discours, on peut envisager des *représentations linguistiques* contradictoires sur une même langue ou une même question linguistique, surtout en ce qui concerne les langues en concurrence : arabe standard/ français, arabe standard/ tamazight et français/ anglais, et les problématiques linguistiques qui y sont liées. Ce que nous allons détailler dans ce qui suit.

Comme l'Algérie est caractérisée par la diversité linguistique, elle est considérée comme un modèle unique de la coexistence entre les langues. Cette diversité est due à la diversité des civilisations qu'a connues le pays à travers son histoire. A partir du *discours épilinguistique* constituant notre corpus, nous pouvons avoir un aperçu sur le paysage sociolinguistique du pays en plus des *représentations* qui y sont véhiculées. Ce discours aborde les questions linguistiques en exposant des points de vue et des évaluations des langues et des pratiques

¹ Op. Cit. Cécile Canut, 1998, p. 81

langagières, au sein des analyses abordées sur les problématiques linguistiques discutées dans le territoire national.

Nous tenterons, ici, d'exposer les différentes *représentations* relatives aux langues présentes dans le territoire algérien en se référant au *discours épilinguistique* du quotidien *El Watan*. En faisant une lecture approfondie des articles objet d'étude, nous remarquons que les locuteurs algériens perçoivent les langues en Algérie en considérant leurs catégories, où elles sont classées en trois catégories :

- Langues nationales et officielles
- Langues parlées
- Langues étrangères

1.1. Représentations des langues nationales et officielles

A partir du *discours épilinguistique* de notre corpus, le lecteur peut repérer deux langues nationales et officielles en Algérie : la langue arabe et la langue amazighe.

Ceci étant dit, chaque société a sa propre histoire linguistique et notre pays est riche de sa diversité culturelle et linguistique. Je suis fermement convaincue que la priorité absolue est dans la promotion de nos deux langues nationales, la langue arabe, dans sa profondeur sociolinguistique, et le tamazight. (**Article n°09, 2019, p 298**)

Ce discours révèle l'existence de deux langues nationales en Algérie, malgré la diversité linguistique que vit le pays. On estime, ici, que la priorité doit être accordée à la promotion de ces deux langues dont l'arabe porte une spécificité sociolinguistique. Le Secrétaire Général du HCA renforce la même idée et considère qu'avoir deux langues nationales constitue un trésor que les Algériens doivent le protéger et valoriser :

Le SG du HCA affirme que l'Algérien doit «protéger ce trésor linguistique et le valoriser afin qu'il ne disparaisse et réactiver avec sérieux et méthode les mécanismes institutionnels» adéquats. Ce travail doit être mené, affirme-t-il, par l'école, qui permettra «un échange» entre les apprenants des deux langues nationales, le tamazight et l'arabe, «sans complexe ni surenchère» (**Article n°22, 2020, p 334**)

Cette *représentation* insiste sur la nécessité d'adopter des méthodes et des mécanismes adéquats dans les écoles afin d'assurer un échange entre les apprenants arabophones et amazighophones sans aucun complexes. Cela permettra le rapprochement entre les différentes catégories de la société algérienne.

1.1.1. La langue arabe

Dans un extrait du discours du corpus, nous détectons une *représentation linguistique* remettant en question la légitimité de la langue arabe qui avait longtemps bénéficié du statut de l'unique langue officielle et nationale. Cette perspective considère que l'idée d'associer la langue arabe à l'Islam découle d'une idéologie raciste qui utilise la religion pour promouvoir cette langue. :

Puis, la pensée raciste a connu une autre étape avec l'utilisation de la religion (filiation au Prophète) et la sacralisation de la langue arabe lors de la politique de l'arabisation conduite dans les années 1970 (**Article n°12, 2019, p 308**)

Pour ce courant, la sacralisation de la langue arabe vient dans le but de donner le caractère légitime à la politique linguistique de l'Etat. Cependant, l'arabe est pour une grande partie d'Algériens, comme pour les autres musulmans, la langue du Coran et elle méritent d'être valoriser. C'est ce que confirme M. Benrabah (1999) : « *L'arabe la langue dans laquelle Allah a transmis son message au prophète Mohammed, est considérée comme un idiome divin.* »². Cette réalité est constatée dans plusieurs situations dans le monde, où la langue liée à une religion acquiert un statut spécifique à l'échelle des langues, dans un territoire donné, comme le souligne M-L. Moreau (1997) : « *il est fréquent qu'une langue associée à une religion acquiert un statut privilégié.* »³

Le *discours épilinguistique* de notre corpus parle de la langue arabe entant que l'une des deux langues nationales et officielles dans la constitution du pays :

Je suis fermement convaincue que la priorité absolue est dans la promotion de nos deux langues nationales, la langue arabe, dans sa profondeur sociolinguistique, et le tamazight. (**Article n°09, 2019, p 298**)

En voyant la Suisse évoluer avec quatre langues officielles, l'Inde avec 1200 langues nationales, avec les rangs que ces pays occupent sur les plans économique et politique, il est illusoire de le convaincre qu'évoluer avec deux langues officielles – l'arabe et le tamazight – peut représenter un danger pour la cohésion du pays ! (**Article n°18, 2020, p 323**)

Ce discours véhicule des *représentations* qui perçoivent cette langue comme une langue polémique où elle est valorisée en lui attribuant un statut officiel et en la sacralisant par ses partisans. Ainsi, nous trouvons des *représentations* négatives vis-à-vis de la politique linguistique menée par l'Etat depuis 1963 et qui vise à la mettre au premier rang par rapport

² Benrabah M., 1999, *La langue et pouvoir en Algérie*, Paris, Séguier, p. 33.

³ Op. Cit., Moreau, M-L, 1997, p 245.

aux autres langues. En effet, ce discours considère que les problèmes relatifs aux langues sont toujours d'origine politique. Prenant l'exemple de la langue arabe qui a bénéficié des équipements de l'Etat ce qui a contribué à sa promotion dont elle a atteint un niveau très élevé par rapport aux autres langues :

«Les problèmes de langues sont toujours d'ordre politique. Il suffit de regarder le niveau atteint par la langue arabe qui a bénéficié de l'appui des structures étatiques». (**Article n°03, 2019, p 275**)

Selon cette vision, la langue arabe n'a pu aboutir à la place qu'elle occupe aujourd'hui que grâce aux efforts de l'Etat qui a fourni tous les moyens pour la renforcer et la promouvoir. C'est ce que voient les militants pour la cause berbère dans leur comparaison permanente entre les deux langues : l'arabe et le tamazight. Mais, cette comparaison néglige la réalité que la langue arabe est une langue autonome ayant toutes les composantes d'une langue parfaite depuis les anciennes époques. Elle est une langue écrite possédant des règles grammaticales déterminées et stables. Notamment avec l'existence du Coran qui a contribué à sa préservation pendant des siècles. Alors que sa promotion n'a concerné que la généralisation de son enseignement et la mise en disposition des moyens nécessaires pour la réalisation de cet objectif.

Dans un extrait de notre corpus, on explique que parler de la langue arabe c'est parler de l'idéologie qu'elle véhicule :

Quand on parle de la question de la langue arabe, ce n'est pas la langue qui est visée, mais c'est l'idéologie qu'elle véhicule. (**Article n°03, 2019, p 275-276**)

Cette vision justifie la critique constante de la langue arabe par le fait qu'elle vise l'idéologie et non pas la langue elle-même. Cette idéologie considère la langue arabe comme la meilleure langue et qu'elle mérite d'être sacralisée. Elle s'appuie sur un fondement islamique renforcé par les différentes populations musulmanes comme : les malaysiens et le indonésien, ...etc., qui la respectent en tant que langue sacrée malgré leur usage d'autres langues.

Cependant, cette langue arabe «n'a pas été conçue comme un outil de savoir, mais surtout comme un outil idéologique» (**Article n°03, 2019, p 275**)

Cette *représentation* estime que les partisans de la langue arabe considèrent qu'elle n'est pas seulement un outil d'enseignement, mais aussi elle constitue pour eux un outil idéologique utilisé pour imposer leur langue pour dominer le territoire linguistique et culturel algérien. Cette vision est nourrie par les militants pour la cause berbère. Ces derniers, ont soulevé la question d'un texte proposé dans un sujet de langue arabe de Bac. Le discours de notre corpus véhicule les *représentations* de certains militants sur ce texte en donnant en premier lieu un aperçu sur son contenu qui a suscité un vaste débat :

le texte en question est relatif à la politique « arbitraire » du colonialisme à l'égard de la langue arabe, « la langue de tous les Algériens », lit-on dans ce texte controversé. « En colonisant l'Algérie, les Français ont trouvé une population pratiquant l'islam et parlant l'arabe qu'ils sacralisent (...). Ils ont donc décidé de donner d'abord un coup à la langue (...). Alors, ils ont promulgué une loi faisant du français l'unique langue officielle (...) ». (**Article n°06, 2019, p 291**)

Ce texte aborde la question de la politique arbitraire du colonisateur français, dont, selon la vision de l'auteur, les français, à leur arrivée, ont trouvé une population musulmane qui parle l'arabe et la sacralise. Selon ce texte, les français ont tenté d'effacer l'identité arabo-islamique de l'Algérie. Avec la création d'une loi qui impose le français comme l'unique langue officielle du pays. C'est un texte ancien écrit par Fodil El Ouartilani, un penseur islamique arabisant. Il a provoqué les militants pour la cause berbère qui ont critiqué l'usage de ce texte. Ils ont insisté, aussi, sur le fait que l'apparition de ce texte pendant cette étape sensible de la crise nationale, pourrait compliquer la situation. Ces militants imaginent que le choix de ce texte avait pour but de donner un coup au *Hirak* pour diviser les courants qui le compose, à travers le soulèvement des anciens sujets polémiques. Le lancement de ce genre de débats dans ces circonstances peut éclater la situation dans le cas de développement des attractions.

Dans un segment de discours tiré de notre corpus, on parle de l'échec de la politique de l'arabisation du système éducatif :

Aujourd'hui, la banqueroute du système éducatif n'est plus à prouver. Le remodelage des programmes a eu des effets catastrophiques, l'université algérienne est classée au bas de l'échelle et l'apprentissage de toutes les langues, dont l'arabe, est loin d'atteindre le niveau requis. (**Article n°15, 2019, p 316**)

Cette *représentation* voit que cet échec s'est répercuté sur la langue arabe qui est « *loin d'atteindre le niveau requis* » comme le souligne le producteur de ce passage. Malgré tous les changements dans le système éducatif algérien qui avait des effets négatifs sur l'apprentissage des langues dont les apprenants souffrent de la non-maîtrise des langues même la langue arabe. Ce qui a donné naissance à la notion de « *bilingue illettré* » et « *analphabète bilingue* ».

1.1.2. La langue amazighe

Le *discours épilinguistique* objet d'étude est centré sur la langue amazighe étant une langue nationale et officielle. Dans ce discours, nous trouvons des analyses sur différentes problématiques relatives à tamazight, ainsi que des critiques de politiques linguistiques adoptées par l'Etat concernant sa promotion. Dans certains cas, le discours présente des entretiens avec des spécialistes et des militants pour la cause amazighe dont on expose l'évolution des revendications et des efforts fournis pour sa promotion.

Ce discours témoigne les différentes étapes de l'évolution du statut de la langue amazighe à travers le temps. Ce qui permet au lecteur d'avoir une perception sur le cursus de développement statutaire de cette langue :

En 1990, après l'historique rassemblement devant l'APN, le gouvernement a institué un département de langue et de culture amazighes comme premier acquis politique et institutionnel. A suivi le boycott de la rentrée scolaire en 1994, avec l'intégration de tamazight à l'école et sa reconnaissance comme fondement de l'identité nationale dans la Constitution de 1996. Ce combat incessant a poussé le pouvoir à reconnaître officiellement tamazight comme langue officielle en 2016 et Yennayer comme fête chômée et payée en 2018. (**Article n°18, 2020, p 322**)

Avant qu'elle soit une langue nationale, en 2002 la langue amazighe est devenue une langue nationale :

sept années pour que tamazight soit consacré langue nationale, à la faveur de l'amendement constitutionnel de 2002. (**Article n°21, 2020, p 332**)

A partir de ce discours, nous pouvons connaître que la langue amazighe n'a abouti à son statut actuel qu'après plusieurs étapes :

- 1990 : institution d'un département de langue et culture amazighes
- 1994 : intégration de tamazight à l'école
- 1996 : reconnaissance de tamazight comme fondement de l'identité nationale dans la constitution
- 2002 : tamazight est consacrée comme langue nationale
- 2016 : reconnaissance de tamazight comme langue officielle

L'un des articles de notre corpus intitulé « *Tamazight, facteur d'unité du peuple algérien* » considère que la langue amazighe est le facteur principal de l'unité du peuple algérien ainsi que la population du Maghreb et du nord d'Afrique, entant que la langue de la population originale de la région.

Ces déclarations qui expriment un refus obstiné d'accepter l'amazighité et son caractère de facteur d'unité du peuple algérien en particulier, et des peuples de l'Afrique du Nord en général, résonnent mal en ce moment crucial de la vie de la nation. (**Article n°01, 2019, p 271**)

Ce discours exprime la non-satisfaction des amazighophones de la persistance des déclarations de certains courants exprimant le refus d'accepter l'amazighité :

La persistance de ces déclarations, malgré les évolutions enregistrées dans le champ identitaire et culturel national et maghrébin, essentiellement après la reconnaissance constitutionnelle de

tamazight comme langue nationale et officielle, tant au Maroc qu'en Algérie, constitue une provocation qui ouvre une brèche à toutes les manipulations. (Article n°01, 2019, p 271)

Dans notre corpus, nous rencontrons une *représentation* qui considère que la langue amazighe était marginalisée durant une longue période avant le printemps amazighe 1980. Pour ce courant, elle était stigmatisée depuis la période coloniale passant par la guerre de libération dont elle était considérée comme l'ennemi de la langue arabe :

A côté de cela, la langue amazighe – qui fait partie du patrimoine linguistique et culturel national – a été ignorée jusqu' à l'avènement du Printemps berbère de 1980. Cette langue, qui était la première parlée en Algérie depuis les temps les plus reculés, a, en effet, pendant longtemps – y compris pendant la lutte de Libération nationale – été considérée comme un antidote, pire encore, comme l'ennemi – de la langue arabe. (Article n°14, 2019, p 312)

A l'appui de cette idée, certains locuteurs appartenant au courant berbériste se posent des questions sur la place de la langue amazighe au sein du *Hirak* :

C'est là aussi une manière de s'interroger sur la place de tamazight dans ce mouvement. Certes, le mot d'ordre principal est partagé par tous, que le système dégage dans son intégralité, *Itnahaw ga3*, (qu'ils partent tous), ensuite on verra. Il est vrai qu'il y a des priorités, mais encore une fois, tamazight n'est pas de l'ordre de celles-ci. (Article n°02, 2019, p 272)

Selon cette *représentation*, le slogan principal de ce mouvement populaire est le « système dégage » avec le slogan « *Itnahaw ga3* » qui a presque le même sens. On remarque, ici, que l'usage de ce slogan en langue amazighe est très rare où la majorité des Algériens utilisent les deux slogans : français et arabe. Cette interrogation paraît illogique, puisque l'emploi des slogans dans le *Hirak* était spontané et personne ne contrôle la langue de production des slogans. Cela signifie que les manifestants amazighes ont préféré d'utiliser les deux versions du slogan ce qui prouve qu'ils n'ont aucun complexe envers les deux langues notamment l'arabe.

Dans le cadre de discussion sur le texte proposé pour l'examen du Bac pour la langue arabe, le courant amazighophone voit qu'il était conseillé de ne pas faire passer un texte de ce genre. Cela, pour eux, aurait pu éviter les combats idéologiques qui risquent de provoquer l'explosion des conflits :

La sagesse aurait commandé de faire l'impasse, en ce moment précis, sur un sujet qui allait forcément faire polémique...il n'en demeure pas moins que certains cercles mènent des combats d'arrière-garde en profitant de la moindre occasion pour tenter de remettre en cause cet acquis. Les débats relatifs à l'identité passionnent toujours. Par conséquent, les questions y afférentes doivent bénéficier d'une attention très particulière. (Article n°06, 2019, p 291)

Ce discours explique que certains courants ont essayé d'exploiter le débat enflammé autour du texte pour nourrir les problèmes afin d'aboutir à leur objectif principal qui est la division du

Hirak. Cette *représentation* considère que cette question est très grave et on doit se comporter avec indulgence avec ceux qui visent à créer des obstacles devant le mouvement populaire basé sur l'unité du peuple algérien, donc la prudence est fortement requise.

1.2. Représentations des langues maternelles

Le discours épilinguistique de notre corpus nous permet d'avoir un aperçu sur les différents parlers (dialectes) et variétés linguistiques dans le territoire national. Ces « *langues parlées* » n'ont eu aucun statut officiel bien qu'elles représentent effectivement les langues en usage dans la communauté algérienne. L'observateur du discours objet d'étude peut classer ces dialectes en :

- ***Arabe algérien***
- ***Variétés berbères***
- ***Autres dialectes***

1.2.1. L'arabe dialectal

Le discours de notre corpus révèle la multiplicité des dialectes en Algérie et leur diversité. Selon la *représentation* y est véhiculée, l'arabe dialectal appelé aussi « *la darija* » est employé dans toutes les régions du pays. Dans un extrait du discours étudié, l'auteur parle de l'opinion du sociolinguiste Abdou Elimam exprimé au sein de sa dissertation sur les slogans du *Hirak*. Ce spécialiste voit que la « *darija* » s'impose dans le territoire national entant que la langue commune de tous les *Algériens*. Il la considère comme la langue de socialisation et de fraternisation dans les différentes régions du pays. Dans cette *représentation*, la *darija* représente le symbole de la nation algérienne en construction :

Dissertant à propos des slogans élaborés dans ce mouvement, Abdou Elimam affirme «que la darija [...] s'impose comme la langue populaire_consensuelle...». Il conclut juste après en écrivant : «Le terrain nous confirme – si besoin est – que la langue de socialisation et de fraternisation (à Alger, Annaba ou même à Tizi Ouzou,)), c'est bel et bien la darija. Elle constitue le symbole le plus puissant de cette nation émergente.» Notons l'adverbe «même» placé avant Tizi (une ville kabylophone). Ceci pour dire que ceux-là mêmes qui ne parlent pas cette langue (les Kabyles) admettent que le symbole de cette Algérie naissante se trouve être la darija. (Article n°02, 2019, p 271)

L'auteur met le point aussi sur l'usage de Abdou Elimam de l'adverbe *même* avant Tizi où il explique que toutes les régions de l'Algérie parlent l'arabe dialectal même celles qui utilisent d'autres variétés comme les variétés berbères. Ce qui démontre, selon cette *représentation*, que la *darija* représente la langue commune de tous les Algériens. Cette langue peut constituer l'un

des fondements sur lesquels doit s'appuyer la nouvelle République Algérienne. Après avoir présenté la vision de : Abdou Elimam, l'auteur explique son accord potentiel avec sa vision mais il s'interroge sur l'idée que *la darija* est la seule langue de socialisation et de fraternisation. Pour lui la langue amazighe aussi a le même rôle. Cependant cette dernière *représentation* doit être remise en question et l'observateur se pose la question suivante : les berbérophones s'expriment-ils dans la langue amazighe (officielles) ou dans des variétés berbères parlées ?

Haddad Mohand, dans son article « *Du système, du peuple et de l'algérianité* » au sein des discours sur la *darija*, il voit que certains termes de cette langue comme « *Itneawga3* » diffèrent de la langue arabe dans tous les aspects : lexical, morphologique,...etc.

Itneawga3 est du pur algérien et ne se rapproche presque sur aucun plan (lexical, morphosyntaxique...) de l'arabe (classique ou autre...). (Article n°02, 2019, p 272)

Mais, généralement, l'observateur peut remarquer les points de convergence entre la *darija* et l'arabe standard qui prouve qu'elle est une variété locale de la langue arabe qui présente le produit de l'interaction des différentes civilisations qui ont habité l'Algérie à travers son histoire.

Nous avons même insisté sur le fait que cette langue commune était constituée d'un mélange d'arabe hilalien, de tamazight et même de punique qui fut longtemps intensivement pratiqué en Afrique du Nord ancienne... Voilà une langue véritablement nationale! (Article n°11, 2019, p 302)

Dans l'un des articles de notre corpus, l'auteur utilise les propos du jeune Algérien, qui était le premier à lancer le slogan « *Yetnehaw gaa* » (*Qu'ils partent tous*), pour prouver sa vision. Quand la journaliste demandait de ce jeune de parler en arabe, il a répondu spontanément : « *Je ne connais pas l'arabe, c'est celle-là notre dardja* ».

Le jeune Algérois qui en était à l'origine avait raison de répondre à la journaliste qui lui demandait de parler en arabe : « *Je ne connais pas l'arabe, c'est celle-là notre dardja* ». Cette attitude pourrait être la preuve que les locuteurs de cette *darija* ne se représenteraient pas celle-ci comme étant de l'arabe ou une variété de la langue arabe. A partir de là, pourrait-on penser qu'ils ne se sentent pas arabes? (Article n°02, 2019, p 271)

L'auteur interprète ces propos comme démontrant que les Algériens ne considèrent pas la « *darija* » comme variété arabe. Cependant, tous les Algériens voient l'arabe algérien comme une variété de la langue arabe même si elle contient des termes issus d'autres langues n'obéissent pas aux règles de grammaire de l'arabe standard. Les locuteurs algériens visent par la « *langue arabe* » la langue de scolarisation qui est bien structurée et qui respecte les règles de : syntaxe, conjugaison,...etc. Elle est plus difficile pour la plupart des Algériens, parce que son usage se limite aux situations académiques et aux conversations officielles. Donc, la *darija* est une

variété de la langue arabe utilisée par la majorité des Algériens, et personne ne peut nier leur appartenance au monde arabe.

1.2.2. Les variétés berbères

Le *discours épilinguistique* de notre corpus nous permet de collecter un ensemble de *représentations linguistiques* sur les variétés linguistiques berbères pratiquées en Algérie. Ces variétés diffèrent d'une région à l'autre : le kabyle dans la grande Kabylie, le chaoui dans les Aurès, le mozabite à Ghardaïa, ...etc. Nous avons remarqué que ce discours se contente de citer certaines de ces variétés sans donner des détails. Cela peut s'expliquer par la volonté des producteurs de ce discours d'éviter de parler des variétés berbères qui ne doivent pas entrer en compétition avec l'unique langue nationale et officielle qui unit les locuteurs amazighophnes.

Dans un article de notre corpus, nous trouvons un portrait de la région de la Wilaya de Ghardaia où l'auteur parle de la population mozabite qui parle la langue mozabite. Celle-ci est une variété amazighe pratiquée par une catégorie des Algériens habitants, généralement, dans la région de Ghardaïa. Les mozabites parlent l'arabe dialectal à côté de leur variété amazighe.

La communauté mozabite est d'origine amazighe, de rite ibadite et parle autant sa langue mozabite (tamazight) que l'arabe algérien – langue commune à tous les Algériens et par extension, comme nous l'avons souvent souligné, à tous les Maghrébins. (**Article n°11, 2019, p 302**)

Cet extrait explique brièvement que la population mozabite pratique beaucoup plus leur langue mozabite que la *darijâ*. Mais ces éclaircissements viennent dans le cadre de définir la population de la région présentée. Donc, nous pouvons déduire que le *discours épilinguistique* durant le *Hirak* néglige les variétés berbères. Le lecteur de ce discours n'arrive pas à cerner les différentes variétés berbères pratiquées en Algérie. Ce qui peut être expliqué par l'adoption d'une stratégie allant vers l'unification de la langue amazighe ce qui exige la concentration du discours sur une langue amazighe unique.

1.2.3. D'autres langues parlées

L'un des articles étudiés expose un portrait sur la région de Tabalbala au Sud de l'Algérie. Le *discours épilinguistique* de cet article aborde le sujet de la langue parlée par les habitants de cette région, ce qui permet au lecteur de découvrir un nouveau dialecte pratiqué dans la sphère nationale. Celui-ci s'appelle « *le korandjé* » :

Enfin, on retiendra également que les balbalis (habitants de Tabalbala) parlent le korandjé, un dialecte difficile à comprendre. Un parler comme nulle part ailleurs. Sa fonction essentielle

demeure celle du lien social de la communauté balbalie. Une communauté d'origines très diverses : arabe, berbère et d'Afrique noire. Ils sont tous musulma. **(Article n°13, 2019, p 309)**

Selon cette *représentation*, cette variété est à la fois distincte et difficile à comprendre. Elle constitue le moyen de communication qui relie la société hétérogène de la région de Tabalbala.

Leur parler serait donc une langue héritée des populations noires qui auraient précédé les Berbères puis les Arabes, tant une telle demeure est la plus isolée et la plus septentrionale des langues songhaï qu'utilisent les habitants de Tabalbala. **(Article n°13, 2019, p 309)**

Le korandjé n'est pas lié à une ethnie déterminée :

Le korandjé n'est pas une langue liée à une ethnie bien définie, d'où cette influence des langues sémitiques berbère et arabe. **(Article n°13, 2019, p 309)**

Cette spécificité fait de cette variété une langue différente. Elle est influencée par plusieurs langues : sémitiques, berbères et arabe. Généralement, la pertinence de ce *discours épilinguistique* réside dans le fait qu'il dévoile l'un des parlers locaux inconnus pour la majorité des lecteurs et même pour certains chercheurs.

1.3. Représentations des langues étrangères

Le discours objet d'étude révèle les différentes langues étrangères qui se trouvent dans le territoire algérien. Il nous permet d'avoir une idée sur leur hiérarchisation et la compétition entre certaines langues. Nous citons, ici, deux langues principales : *le français* et *l'anglais*.

1.3.1. Le français

Le discours de notre corpus montre que le français, est la langue étrangère la plus polémique en Algérie. Nous pouvons retenir qu'elle occupe une place spécifique pour tous les Algériens. Pour certains, elle dépasse la réalité qu'elle est la première langue étrangère, cela suscite un débat permanent entre ses partisans et ses opposants.

...le français est une culture qu'on ne peut pas dépasser. Il fait partie de la nature de l'Algérie post-coloniale qui prône l'altérité l'hybridité... **(Article n°10, 2019, p 300)**

Pour cette *représentation*, la langue française constitue une culture qu'on ne peut pas dépasser. Cette vision relie le français et la culture qu'il véhicule avec l'Algérie. Elle le considère comme l'une des composantes de la culture et l'identité de l'Algérie postcoloniale. Ce point de vue reflète l'existence d'une catégorie du peuple algérien qui renforce la langue française et travaille pour protéger son existence dans le paysage sociolinguistique algérien. Cette catégorie fournit des efforts considérables dans le but de préserver sa place acquise grâce à la politique linguistique du colonisateur français qui

l'a rendu l'unique langue officielle en Algérie à l'époque. Cela explique la compétition entre le français et l'anglais dans le territoire national.

Dans le cadre du débat sur le remplacement du français par l'anglais, nous trouvons une autre *représentation* qui stigmatise le français et qui le perçoit négativement :

La deuxième raison invoquée par les promoteurs du projet de substitution linguistique est que la langue française est la langue de « l'ennemi » et qu'elle nous éloigne de notre identité nationale. Selon ce raisonnement, la langue française ne permet pas au peuple algérien de reconquérir son histoire, sa culture et ses langues authentiques (l'arabe jusqu'aux années 80' et Tamazight depuis le Printemps berbère de 1980). (**Article n°14, 2019, p 312**)

Ce passage nous véhicule la *représentation* des promoteurs du projet de remplacement. Ils considèrent que le français est la langue de « l'ennemi » ; c'est-à-dire la langue de l'ancien colonisateur qui est la France. Pour eux, cette langue constitue un danger pour l'identité nationale. Ainsi qu'elle joue le rôle d'un obstacle face à la consécration de l'indépendance du pays à travers sa domination dans le paysage linguistique en Algérie pendant des années après l'indépendance.

Dans la même optique, certains voient que l'apprentissage du français peut engendrer des conséquences négatives à ses apprenants. Pour eux, apprendre cette langue permet à ces apprenants de connaître la culture de l'autre au détriment de sa propre culture :

apprendre le français permet de connaître surtout l'histoire et la culture françaises au détriment de l'histoire et de la culture algériennes. (**Article n°14, 2019, p 312**)

Dans une autre perception, le français représente une langue ayant une place spécifique dans le contexte sociolinguistique algérien :

L'histoire a fait que la langue française est présente dans l'humus social algérien et d'une manière significative, n'en déplaise aux esprits chagrins, mais paradoxalement, son enseignement dans nos écoles et nos universités a fortement périçité, sans que par ailleurs, l'enseignement d'autres langues en ait profité. La majorité des bacheliers, je le répète, ne maîtrise pas, ou très peu, d'autres langues que l'arabe. (**Article n°09, 2019, p 298**)

Cette vision considère que l'enseignement de la langue française a fortement régressé dans le système éducatif et l'enseignement supérieur. Cette langue, est considérée, ici, comme « *un capital linguistique* » :

Un capital linguistique se perd sans qu'il soit remplacé d'une manière intelligente et raisonnée. (**Article n°09, 2019, p 298**)

Pour les partisans de ce point de vue, le remplacement du français doit se faire d'une manière intelligente et raisonnée, sinon on risque de perdre ce « *capital linguistique* ».

1.3.2. L'anglais

A partir du *discours épilinguistique* de notre corpus, nous pouvons percevoir la place qu'occupe l'anglais chez les Algériens, loin de son statut officiel tant que la deuxième langue étrangère. Cette question était au centre de la polémique soulevée pendant le *Hirak* avec le lancement de la proposition du remplacement du français par l'anglais à l'université.

Dans un extrait d'un article de notre corpus, où le journaliste a fait une interview avec elle, K. Taleb-Ibrahimi exprime sa vision sur la valeur de la langue anglaise :

La langue anglaise a pu profiter de l'ampleur et de la force de l'empire colonial britannique, mais aussi et surtout de l'hégémonie américaine en tant que première puissance mondiale depuis le siècle dernier. Elle est adossée aussi, il faut le reconnaître, à une production scientifique et intellectuelle de qualité. Ce sont ces facteurs-là qui déterminent le statut social d'une langue. **(Article n°09, 2019, p 298)**

Pour elle, la valeur de l'anglais est issue, historiquement, de la force de l'empire coloniale britannique. Actuellement, la valeur de cette langue se nourrit du fait que les USA représentent le pays le plus fort dans le monde.

K. Taleb-Ibrahimi ajoute qu'il faut reconnaître que l'anglais est la langue de la production scientifique et intellectuelle de qualité :

Elle est adossée aussi, il faut le reconnaître, à une production scientifique et intellectuelle de qualité. Ce sont ces facteurs-là qui déterminent le statut social d'une langue. **(Article n°09, 2019, p 298)**

Pour elle, la quantité et la qualité des productions scientifiques publiées en anglais lui donne une valeur élevée et une place distinguée au sein des langues du monde. Cette vision est renforcée par une grande partie des Algériens.

Dans une autre perspective, nous trouvons une vision qui critique ce point de vue et le considère comme faux :

Selon les promoteurs de cette thèse, l'anglais est une langue plus scientifique, et donc plus technologique que le français. Ceci n'est tout simplement pas vrai. En effet, si les pays anglo-saxons ont connu un taux de création scientifique et technologique plus élevé que les pays francophones, c'est surtout en raison des moyens humains, matériels et financiers mis à la disposition des premiers et qui sont beaucoup plus restreints dans les seconds. **(Article n°14, 2019, p 311)**

Cet extrait explique les facteurs qui contribuent à la production scientifique de qualité. Les pays anglo-saxons ont réussi à multiplier les productions scientifiques de qualité en mettant tous les moyens à disposition pour les chercheurs. Ces pays offrent des moyens humains,

matériels financiers pour assurer la réussite des recherches scientifiques et leur publication, et non pas grâce à l'usage de l'anglais.

1.3.3. Autres langues étrangères

Le discours de notre corpus révèle l'ouverture graduelle des Algériens sur toutes les civilisations et toutes les cultures. Ce qui est accompagné par une *représentation* positive envers l'apprentissage d'autres langues que le français et l'anglais :

La langue anglaise, oui, bien sûr, doit être enseignée, mais sans position hégémonique et pas au détriment d'autres langues tout aussi intéressantes que le chinois, le russe, l'espagnol et/ou l'italien et la liste est ouverte, si nous voulons rester en phase avec le monde et notre histoire qui a toujours été marquée par nos contacts avec les autres civilisations. (Article n°09, 2019, p 298)

Ces propos ressemblent à un appel à l'apprentissage de toutes les langues étrangères qui, selon cette perception, sont très importantes pour la communication avec le monde extérieur.

De l'autre côté, le discours étudié signale l'absence de toutes les langues africaines dans le système éducatif algérien, et même dans l'enseignement supérieur :

Je note avec beaucoup d'amertume qu'aucune langue africaine n'est enseignée, ni dans nos écoles ni dans nos universités. C'est toute notre profondeur africaine qui est ignorée! (Article n°09, 2019, p 298)

Cette réalité est représentée négativement parce que cette absence est interprétée comme une négligence de la dimension africaine de l'identité nationale.

Alors, à travers ce discours, nous pouvons cerner les langues étrangères qui attirent plus d'apprenant et celles sur lesquelles se focalise l'intérêt soit sur le plan officiel ou personnel. Parmi ces langues, nous citons : *l'italien, l'espagnole, chinois, le turc...etc.*

2. REPRESENTATIONS VIS-A-VIS DES POLITIQUES LINGUISTIQUES EN ALGERIE

La lecture approfondie des articles du corpus objet d'étude nous permet de constater l'intérêt accordé aux langues et aux politiques linguistiques par l'Etat algérien depuis l'indépendance. En effet, nous avons remarqué que la présence du *discours épilinguistique* dans les articles du quotidien *El Watan* s'est accrue pendant le *Hirak*, ce qui peut être expliqué par les débats enflammés à cette époque sur divers sujets y compris les questions linguistiques.

La diversité linguistique, le développement persistant des orientations intellectuelles, les politiques envers les différentes langues, le changement permanent des politiques linguistiques adoptées par l'Etat depuis l'indépendance, ainsi que la dernière proposition du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche qui vise le remplacement du français par l'anglais à l'université constituent les thèmes principaux du discours étudié.

K. Taleb-Ibrahimi résume la réalité du plurilinguisme et les phénomènes sociolinguistiques qui l'accompagnent dans le passage suivant :

Le paysage linguistique de l'Algérie, produit de son histoire et de sa géographie, est caractérisé par la coexistence de plusieurs variétés langagières – du substrat berbère aux différentes langues étrangères qui l'ont plus ou moins marquée en passant par la langue arabe, vecteur de l'islamisation et de l'arabisation de l'Afrique du Nord. Dynamique dans les pratiques et les conduites des locuteurs qui adaptent la diversité à leurs besoins expressifs, cette coexistence se révèle houleuse, fluctuante et parfois conflictuelle dans un champ symbolique et culturel traversé de rapports de domination et de stigmatisation linguistique, des rapports aggravés par les effets d'une politique unanimiste, volontariste et centralisatrice qui exacerbe les enjeux d'une problématique identitaire fortement malmenée par les vicissitudes de l'histoire.⁴

A partir de notre lecture des articles objet d'étude, nous pouvons regrouper les politiques linguistiques abordés dans le *discours épilinguistique* étudié dans la grille suivante :

Tableau n°17 : Langues et politiques linguistiques du discours épilinguistique étudié

Langues	Politiques linguistiques
Le français	- Proposition du remplacement du français par l'anglais..
L'anglais	
Autres langues étrangères	- Politique visant le renforcement de l'enseignement de ces langues étrangères.
L'amazighe	- Officialisation de la langue amazighe. - Politique visant sa normalisation et l'amélioration de son enseignement.
L'arabe standard	- Politique de l'arabisation.
L'arabe algérien	- Absence de politique linguistique donnant valeur à ces langues.
Les variétés berbères	
Autres parlers	

Le tableau ci-dessus résume les différentes langues qui font l'objet du *discours épilinguistique* de notre corpus et les diverses *politiques linguistiques* qui les concernent. A partir de cette grille, nous pouvons avoir un aperçu sur les langues, leur place et leurs *représentations* véhiculées dans les articles étudiés. Le *discours épilinguistique* de ces articles

⁴ Taleb Ibrahimi K., 2004, *L'Algérie : coexistence et concurrence des langues* In L'Année du Maghreb. L'Année du Maghreb. <https://journals.openedition.org/anneemaghreb/305?lang=ar>. Consulté le 23-09-2019.

recouvre presque toutes les langues et un certain nombre de variétés linguistiques dans le territoire national. Il apparaît clairement que les langues étrangères ont une place intéressante au sein du discours des journaux algériens d'expression française, et c'est grâce à l'intérêt accordé par l'Etat et les locuteurs algériens à ces langues.

2.1. Projet de remplacement du français par l'anglais

Le *discours épilinguistique* de certains articles étudiés traite des thèmes relatifs aux langues étrangères et leur enseignement en Algérie. Le *discours épilinguistique* sur ces langues se caractérise par des attractions entre partisans du renforcement de l'usage de telle ou telle langue. A titre d'exemple, la tendance vers le renforcement de la langue anglaise apparaît à travers la présentation de sa place et de son importance pour la communication avec le monde extérieur, notamment dans le domaine de la recherche scientifique. Cependant, nous trouvons des courants qui confrontent à ce projet, mais chacun d'eux présente des justifications pour son refus.

Dans la partie suivante, nous exposerons brièvement les différentes *représentations sociolinguistiques* qui ont accompagné la proposition du remplacement du français par l'anglais à l'université.

2.1.1. Représentations vis-à-vis de la proposition du ministre

Cette proposition du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique concernant le remplacement du français par l'anglais à l'université, a fait l'aune dans les journaux algériens, après quelques mois du déclenchement du *Hirak*. Ce sujet était le plus important dans les articles traitant les questions linguistiques en Algérie. On trouve que ce thème est présent dans huit (08) articles parmi vingt-deux 22 articles constituant notre corpus. Cette présence prouve que cette proposition a suscité un débat très vaste sur tous les plans, parce que cette question a dépassé le cadre linguistique et se trouvait au centre des débats politiques. Ce débat était, en général, orienté vers le changement comme tous les débats que connaît le champ politique dans le pays.

Généralement, nous pouvons remarquer que la proposition du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique concernant ce projet représente pour certains une nouvelle orientation politique en Algérie. Or, d'autres considèrent que le moment de lancer cette proposition n'est pas propice. Car le pays connaît, à l'époque, une situation très difficile qui nécessite de la sagesse pour dépasser la crise.

...nous montrerons que le débat sur les langues est tout à fait inopportun pour le moment et que le vrai débat doit porter sur comment sortir le pays du marasme économique, culturel et surtout politique dans lequel il se trouve depuis l'indépendance. (**Article n°14, 2019, p 311**)

Pour ce courant, le ministre devait reporter la question jusqu'à ce que le pays soit stable pour poser cette proposition. Ce même courant, remet en question la légitimité de cette proposition en s'appuyant sur l'idée que le ministre n'est pas habilité pour parler de ce genre de questions parce qu'il faisait partie d'un gouvernement illégitime.

Avant de parler du faux débat sur les langues, il faut rappeler que le ministre qui a fait la proposition de remplacer le français par l'anglais n'est pas légitimement habilité à la faire car il est membre d'un gouvernement lui-même illégitime non reconnu par le *hirak*. A cause de cela, la proposition est, elle aussi, illégitime et ne fait pas partie des priorités de l'heure dans les circonstances que connaît le pays aujourd'hui. (**Article n°14, 2019, p 311**)

Nous remarquons, donc, que ce discours expose tous les points de vue sur ce sujet, dont certains soutiennent fortement cette proposition, cette catégorie regroupe les opposants de la langue française. Ils la considèrent comme la langue du colonisateur (la langue de l'ennemi). Pour eux elle est le symbole de la dépendance à la France.

A partir des discours étudiés, nous pouvons classer les Algériens en trois catégories selon leur positionnement envers la proposition du ministre de remplacer le français par l'anglais :

- Partisans de la proposition
- Opposants de la proposition
- Partisans de la proposition et opposants du moment de son lancement

Cependant, les opposants de cette proposition considèrent cette tendance comme un essai de la part du système pour orienter les débats vers une question périphérique dans le but de diviser le *Hirak* :

Le pouvoir en place essaye, depuis des semaines, d'«imposer» ce genre de débats afin de diviser le mouvement populaire. (**Article n°08, 2019, p 297**)

D'une autre part, certains voient que cette proposition n'est qu'une tentative de distraction du *Hirak* et d'orienter l'intérêt loin de l'objectif principal de ce mouvement qui est l'institution d'une nouvelle république avec de nouveaux fondements, où on va introduire une réforme exhaustive sur tous les plans. Ce qui a orienté les réactions vis-à-vis ce projet pour aller dans le sens de refuser la tentative de destruction de l'unité du mouvement du *Hirak*. Pour eux, cela ressemble à ce qu'on appelle : «*egg and chicken problem?*» :

Essayer de créer un système de priorité dans les langues – exemple, mettre l'anglais avant le français comme il a été proposé – nous conduirait vers ce que les Anglo-saxons eux-mêmes appellent «the egg and chicken problem» (laquelle, de la langue française ou de la langue anglaise, doit venir avant l'autre ?). Cependant, pour l'heure, la maison Algérie brûle, il faut la sauver en premier lieu. (**Article n°14, 2019, p 314**)

Ces derniers ne considèrent que le fait de soulever la question du remplacement du français par l'anglais, à cette étape sensible de l'histoire algérienne, soit une erreur. Pour eux, l'Algérie vit un moment difficile qui nécessite de la sagesse pour pouvoir la dépasser.

2.1.2. Représentations vis-à-vis du projet de remplacement

2.1.2.1. Représentation positives

Les partisans de ce point de vue voient que le maintien de l'identité algérienne et l'achèvement de l'indépendance ne se font qu'à travers l'exclusion du français dans tous les secteurs, notamment celui de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Ils renforcent leur point de vue par l'idée que la langue anglaise est la langue de la science et de la recherche à notre époque, et que son usage peut ouvrir de nouveaux horizons devant les étudiants et les chercheurs. Ce groupe propose l'enseignement de l'anglais aux élèves à un âge précoce pour accéder à une bonne formation en langue anglaise comme étape préparatoire pour les études universitaires :

Je suis pour l'introduction de l'anglais mais de manière progressive, c'est-à-dire, dès le primaire pour permettre à l'enfant d'être bien préparé afin de suivre son cursus scolaire et universitaire sans difficultés», a-t-elle ajouté. (**Article n°10, 2019, p 300**)

Dans un autre extrait de notre corpus, nous pouvons détecter une *représentation* qui valorise le projet du renforcement de l'usage de l'anglais dans l'enseignement supérieur et la recherche scientifique. Mais, selon cette vision aller vers l'anglais ne constitue pas la solution définitive des problèmes relatifs aux publications scientifiques :

Nous sommes d'accord qu'il faut aller vers l'anglais pour publier. Mais est-ce un problème ? Non ! que les enseignants peinent certaines fois à traduire leurs publications cela arrive, mais ce n'est pas cela l'élément bloquant, c'est une fois de plus le faible niveau scientifique. J'avais cité Gregori Perelman, dont la publication scientifique ne comportait que des équations ! (**Article n°17, 2020, p 320**)

Les partisans du projet considèrent que la réalisation de cette proposition peut améliorer la qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique dans le pays. Cependant, ce projet nécessite une longue période pour pouvoir le réaliser à cause des obstacles qui le confrontent. Donc, on a besoin d'une planification à long terme qui permet de trouver les meilleures procédures et les méthodes les plus efficaces pour intégrer l'anglais dans l'enseignement supérieur d'une manière progressive.

2.1.2.2. Représentations négatives

Les *représentations* transmises par le *discours épilinguistique* étudié sur la proposition du ministre varient d'une personne à l'autre à cause de la dimension politique que porte la question.

Cette spécificité de la problématique posée est issue du moment de son apparition où l'Algérie vivait en situation de crise. Pour certains, cette proposition est inopportune pour le moment parce qu'elle peut susciter des appréhensions chez les enseignants universitaires :

La déclaration du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tayeb Bouzid, au sujet du remplacement de la langue française par l'anglais dans l'enseignement à l'université qui est, selon lui, tranchée définitivement, suscite des appréhensions chez les enseignants du même secteur. **(Article n°10, 2019, p 300)**

En plus, certains opposants de cette proposition considèrent que les partisans du projet du remplacement du français par l'anglais à l'université appartiennent à la catégorie des étudiants et enseignants ayant des difficultés en français.

Ainsi, les opposants de cette proposition voient qu'elle n'a aucune utilité pour le secteur de l'enseignement supérieur car la crise de l'enseignement en Algérie est plus profonde :

Mezhoura Salhi, docteur en histoire et enseignante à l'université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou (UMMTO), estime que «le français n'est pas un handicap pour le développement de notre pays. C'est la mauvaise qualité de l'enseignement qui bloque toute initiative allant dans le sens d'améliorer les choses. **(Article n°10, 2019, p 300)**

Pour certains, le remplacement de la langue française par la langue anglaise n'aura pas un grand effet dans l'amélioration de la qualité de l'enseignement. Egalement, Ils considèrent que le français ne constitue pas un obstacle devant la bonne formation des étudiants et la qualité des productions scientifiques des chercheurs.

Je m'inscris en faux par rapport à ces allégations. Il suffit de lire les rapports du PNUD sur le développement humain dans le Monde arabe ces dernières années dont une grande partie pratique l'anglais et l'utilise dans ses systèmes éducatifs pour comprendre que la langue n'est pas le seul facteur déterminant dans les performances de ces systèmes. **(Article n°09, 2019, p 299)**

D'autre part, certains opposants de cette proposition pensent que son application n'est pas facile en raison des obstacles qu'elle confronte. Ils voient que le manque de formation des étudiants et même des enseignants en langue anglaise seront le principal obstacle devant la réalisation de ce projet.

Apprendre plusieurs langues est important, mais introduire l'anglais de manière brusque pour remplacer le français peut engendrer des conséquences sur le travail au sein des universités, car il y a beaucoup d'enseignants qui se sont adaptés au français. **(Article n°10, 2019, p 300)**

D'après cette vision, une grande partie d'enseignants universitaires ont des difficultés en langue anglaise, parce qu'ils ont eu leur formation en langue française, ce qui les met dans une situation très difficile surtout lors de publications de leurs productions en anglais. Dans ce cas, ils se trouvent face à une tâche très difficile de traduire leurs productions et en même temps de maintenir le contenu scientifique qu'ils veulent partager.

Généralement, la plupart des locuteurs du discours étudié sont d'accord que la mise en œuvre de ce projet nécessite des moyens et des méthodes pour assurer des résultats satisfaisants :

Par ailleurs, nous devons avoir le matériel didactique adéquat pour l'enseignement de la langue, mais aussi des autres disciplines. La question de la documentation scientifique se pose d'une

manière aiguë, quelle que soit la langue dans nos universités. Pourra-t-on la régler en changeant de langue? (**Article n°09, 2019, p 297-298**)

Dans la même optique, ce discours expose les obstacles qui confrontent la réalisation du projet du remplacement du français par l'anglais. Ainsi, il propose la recherche des méthodes et des procédures qui peuvent contribuer à renforcer l'anglais :

L'Algérie a-t-elle les moyens, sur le court et moyen terme, de basculer vers l'anglais ? A-t-elle suffisamment de formateurs par exemple ? L'expertise nécessaire ? Existe-t-il une documentation conséquente en anglais ? Les réponses à ces questions sont évidentes. Il ne suffit pas de changer une enseigne d'une faculté du français vers l'anglais pour basculer d'une langue d'enseignement et de travail à une autre. Il faudrait une stratégie, sur le long terme, mise sur pied non pas par des politiques, mais par des académiciens et spécialistes, qui prendraient en considération plusieurs aspects. (**Article n°08, 2019, p 296**)

Nous rencontrons, aussi dans notre corpus des *représentations* de la vérité que le remplacement du français par l'anglais à l'université ne représente pas la solution adéquate pour promouvoir la qualité de la formation à l'université algérienne. Car les élèves algériens souffrent des difficultés dans toutes langues étrangères :

Nos bacheliers ne connaissent généralement qu'une langue, la langue arabe, et encore pouvons-nous dire qu'ils la maîtrisent vraiment ? Leur niveau en langues étrangères, quelles qu'elles soient, est particulièrement bas, surtout ces dix dernières années. Il nous faut revoir complètement notre politique d'enseignement des langues pour permettre aux jeunes Algériens de pratiquer plusieurs langues. (**Article n°09, 2019, p 298**)

Pour cette vision, les sortants de l'école algérienne ne maîtrisent aucune langue même la langue arabe qui est leur langue de scolarisation. Dans ce cas, ils risquent de perdre la base des deux langues à la fois :

Par l'introduction par effraction de la langue anglaise dans ce palier, nous sommes sûrs que nos futurs collégiens perdront la base des deux langues et c'est là le but recherché par les partisans du chaos éducatif. (**Article n°15, 2019, p 315**)

Enfin nous citons, ici, les propos de K. Taleb-Ibrahimi qui explique que le choix de la langue à adopter pour l'enseignement doit être soumis à plusieurs facteurs : *politiques, historiques, sociaux et économiques* en plus des facteurs *linguistiques*.

La hiérarchisation des langues va donc obéir plus à des facteurs politiques, historiques, sociaux et économiques qu'à des facteurs strictement linguistiques. La langue qui va s'imposer, et même parfois devenir hégémonique, est celle de la société qui produit du sens. (**Article n°09, 2019, p 298**)

Elle conclut ses propos par expliquer que la langue qui va s'imposer comme langue dominante est celle qui offre plus de productions scientifiques ou autres.

2.2. Officialisation de la langue amazighe et son aménagement :

En observant notre corpus, nous trouvons que huit (08) articles parmi les 22 articles ont les questions relatives à la langue amazighe comme thème. Dans ces articles, nous remarquons que

les discours sont, toujours, orientés vers la défense de la langue amazighe qui est le symbole de l'identité amazighe. L'objectif de ce type de discours est de promouvoir cette langue en poussant l'Etat à mettre en place son officialisation en suivant une politique qui consacre tous les moyens nécessaires pour la mettre dans le statut qu'elle mérite. Nous pouvons, aussi, remarquer que le *discours épilinguistique* sur la langue amazighe appelle à une nouvelle politique linguistique centrée sur l'aménagement de cette langue. Cette politique doit renforcer le statut de Tamazight et mettre tous les moyens nécessaires, pour la promouvoir, à la disposition des organismes chargés de réaliser cet objectif. La diversité des points de vue sur la problématique de la langue amazighe a favorisé la présence fréquente du *discours épilinguistique* sur ce sujet.

En fait, malgré les acquis qu'a eus cette langue après les revendications de ses partisans, elle reste jusqu'aujourd'hui la langue la plus polémique en Algérie. Nous trouvons que le discours de certains articles porte sur la politique linguistique adoptée par l'Etat envers le tamazight. D'un côté, certains partisans de la langue amazighe valorisent les résultats des revendications qui ont poussé l'Etat à prendre des décisions intéressantes qui donnent à cette langue le statut d'une langue nationale et officielle. D'un autre côté, les militants de la cause amazighe critiquent la politique linguistique de l'Etat parce qu'elle ne répond pas aux attentes des revendications visant sa promotion jusqu'à l'aboutissement du statut qu'elle mérite. Pour eux la langue amazighe n'a pas bénéficié du même intérêt et du même soutien qu'a eu l'arabe standard.

Ainsi, cette représentation voit que la langue arabe standard a bénéficiée d'une politique qui avait comme objectif l'amélioration de son enseignement en mettant en place toutes les procédures pouvant contribuer à accéder aux objectifs visés. Selon ce courant, l'Etat a créé tous les établissements qui peuvent développer la langue arabe standard, et il a mis tous les moyens et les structures nécessaires pour sa promotion au service des différents organismes spécialisés chargés de cette mission.

Les *représentations linguistiques* présentes dans le discours étudié sur la politique relative à la langue amazighe de l'Etat se focalisent toutes autour de l'idée que malgré le statut atteint par cette langue, les efforts de l'Etat pour son aménagement restent insuffisants. Par exemple, dans un extrait de discours de notre corpus, nous examinons un appel à adopter une nouvelle politique linguistique. Celle-ci doit aller vers la promotion de Tamazight pour qu'elle soit au même rang que la langue arabe.

Il est urgent d'adopter une nouvelle politique des langues après que tamazight soit devenu langue officielle aux côtés de la langue arabe. Comme il est important de lancer un débat national sur la politique culturelle de l'Etat. (**Article n°18, 2020, p 323**)

Cette perception voit qu'il est nécessaire de lancer un débat qui regroupe tous les acteurs et les spécialistes pour discuter la politique linguistique et culturelle de l'Etat algérien. Ce débat aura pour but de détecter les insuffisances de cette politique et trouver des solutions pour les problématiques linguistiques qui constituent une source de polémique.

Dans la même orientation, nous examinons une évaluation des efforts des autorités pour la promotion de la langue amazighe et le renforcement du rôle de l'Académie algérienne de la langue amazighe dans cette tâche. Cette *représentation* considère que le ministère de l'éducation n'a fait rien pour l'amélioration de l'enseignement de cette langue :

– Reste que malgré les déclarations, les autorités ne font presque rien pour la promotion de tamazigh. Le ministère de l'Education n'a engagé aucune mesure pour renforcer la place de cette langue. De son côté, l'Académie algérienne de la langue amazighe, installée il y a une année, n'a plus donné signe de vie. Pourquoi cette inertie des autorités ? (**Article n°18, 2020, p 323**)

D'après cet extrait, le ministère de l'éducation nationale doit travailler pour promouvoir la place de Tamazight en imposant son apprentissage aux élèves arabophones comme deuxième langue à côté de la langue arabe.

Tamazight a besoin de mesures concrètes comme l'ouverture de postes dans l'éducation nationale en fonction du nombre de sortants de l'université. Il faudra aussi des méthodes et travaux pour l'apprentissage de tamazight comme deuxième langue pour les enfants arabophones. Nous devons opter pour des approches qui facilitent l'apprentissage et qui feront aimer la langue. L'imposition seule est inefficace. (**Article n°18, 2020, p 323**)

Selon cette vision, la promotion de Tamazight doit reposer sur des méthodes adéquates. De même que l'introduction de son enseignement dans les départements de langues : *arabe*, français et anglais. On appelle aussi à promouvoir les départements de la langue amazighe pour qu'ils soient des instituts ayant plus de moyens. Pour ce point de vue, il est nécessaire de renforcer l'Académie algérienne de la langue amazighe par le biais des moyens humains et matériels :

Concernant l'université, il faut des modules de tamazight dans les facultés de langues arabe, française, anglaise. Il est inadmissible d'avoir un doctorat de littérature américaine et être analphabète dans sa langue maternelle ! Il faut que les départements amazighs reprennent leurs statuts d'instituts pour plus de moyens. Pour l'Académie, on s'attend au renforcement de la composante par des compétences reconnues. (**Article n°18, 2020, p 324**)

Les partisans de la question amazighe considèrent que la base de la promotion de la langue amazighe est la mise en œuvre de son officialisation :

Pour finir, je dirais que l'assise pour tout cela est la mise en œuvre de la reconnaissance de tamazight comme langue officielle. Une loi organique doit être approuvée dans ce sens dans la nouvelle République algérienne. (**Article n°18, 2020, p 324**)

Enfin, ils estiment que la nouvelle République algérienne doit créer une loi organique qui assure la promotion de Tamazight pour atteindre la place qu'elle mérite.

2.3. Politique de l'arabisation :

L'arabisation est la politique linguistique adoptée par l'Etat algérien depuis l'indépendance pour arabiser l'enseignement et généraliser l'usage de l'arabe dans les différentes administrations. L'Etat algérien l'a appliquée progressivement dans tous les secteurs.

Cette politique fait l'une des politiques linguistiques abordées par le *discours épilinguistique* étudié. Mais ce discours s'inscrit, souvent, dans la tendance de la critiquer et de la comparer à celle suivie pour la langue amazighe. Selon une vision véhiculée par le discours de notre corpus, l'objectif de cette politique est d'effacer la langue et la culture française du paysage sociolinguistique algérien, et se libérer de leur domination :

C'est la raison pour laquelle le gouvernement Boumediène a décidé d'arabiser l'école algérienne, pensant que cette arabisation allait effacer à moyen/long terme la domination du français et de la culture française sur la culture locale. Le résultat, près de 50 ans après, le français n'est pas seulement encore là, mais est peut-être plus dominant qu'avant. (**Article n°14, 2019, p 312**)

Cependant, selon la même perception, les objectifs de cette politique fixés par les autorités n'ont abouti à aucun résultat jusqu'aujourd'hui. Cette politique avait, selon ce discours, un fondement religieux qui sacralise la langue arabe :

Puis, la pensée raciste a connu une autre étape avec l'utilisation de la religion (filialité au Prophète) et la sacralisation de la langue arabe lors de la politique de l'arabisation conduite dans les années 1970. (**Article n°12, 2019, p 308**)

Dans un autre extrait de notre corpus, nous trouvons une vision qui considère que l'un des objectifs de l'arabisation était d'étouffer la langue et la culture amazighes :

L'arabisation elle-même avait comme objectif caché – outre d'éliminer la langue française – d'étouffer à moyen/long terme la langue amazighe, la culture amazighe et tout ce qu'elle pouvait contenir de révolutionnaire (on disait alors langue et culture « rebelles »). (**Article n°14, 2019, p 312**)

En réalité, l'objectif principal de cette politique était de consacrer la décolonisation culturelle représentée dans la domination de la langue française. Ce que confirme Moatassim :

L'arabisation (at-Taârib), en tant que concept et projet de société, est un terme relativement récent. Elle ne s'est jamais inscrite, nous venons de le voir, comme un passage obligé de l'islamisation, contrairement à certaines affirmations. En revanche, elle porte en elle le symbole de la décolonisation culturelle eu égard à la francophonisation, voire la "francisation" effective ou supposée des sociétés maghrébines sous la domination coloniale. D'où les débats passionnés et

passionnels qui en découlent, face à un fait accompli historique dont les enjeux éducatifs et leurs implications politiques et sociales dépassent le cadre pédagogique.⁵

Comme nous l'avons déjà expliqué, certains articles abordent la réalité de la promotion de la langue amazighe actuellement, ce qui a mener à parler de la politique de l'arabisation. Selon ce discours, la politique de l'arabisation a guidé à l'adoption de différentes méthodes et stratégies pour promouvoir la langue arabe standard. En effet, l'Etat algérien a fourni tous les moyens nécessaires pour développer l'enseignement de cette langue que ce soit pédagogiques ou matériels. Ainsi, la politique de l'enseignement adoptée a permis aux apprenants de renforcer la langue arabe chez les arabophones et même les amazighophones.

Or, d'autres articles abordent les résultats indésirables de l'arabisation. Selon ce point de vue, elle a produit une catégorie d'apprenants handicapés dans les deux langues : ils ont des difficultés en langue française et même en langue arabe qui est la langue de l'enseignement pour eux :

La différence, par rapport à la période post-indépendance, c'est que les Algériens – notamment les jeunes qui ont été «arabisés» – ne maîtrisent ni l'arabe, ni le français, ce qui a donné lieu au concept de «bilingue illettré» ou «analphabète bilingue» utilisé pour qualifier nos jeunes aujourd'hui. Bien entendu, le résultat ne peut être qu'un sous-développement encore plus «développé» sur les plans scientifique et technologique. (**Article n°14, 2019, p 312**)

Généralement, ce *discours épilinguistique* sur la politique de l'arabisation a pour objectif de comparer les efforts fournis par l'Etat pour le renforcement de son statut aux efforts de l'Etat pour la promotion de la langue amazighe. A travers ce discours, nous pouvons remarquer l'existence de revendications visant avoir plus de soutien pour promouvoir Tamazight et la standardiser. Ainsi, ce discours pousse le système à mettre les structures et les moyens nécessaires à la disposition des organismes chargés de promouvoir l'amazighe. Il appelle, aussi, à adopter les méthodes adéquates pour améliorer l'enseignement de tamazight et le généraliser dans tous les cycles et l'imposer même aux élèves arabophones.

2.4. Marginalisation des langues maternelles : (L'arabe algérien, les variétés berbères et d'autres dialectes)

A partir des articles étudiés, nous pouvons remarquer que le sujet des langues maternelles constitue l'une des problématiques linguistiques soulevées pendant le *Hirak*. Le discours de ces

⁵ Moatassime A., 1996, *Islam, arabisation et francophonie. Une interface possible à l'interrogation « Algérie-France-Islam » ?*, Confluences Méditerranées, p 75.

<https://iremno.org/wp-content/uploads/2016/02/1908.moatassime.pdf>

articles porte sur les langues maternelles des Algériens. Dans ce *discours épilinguistique*, on parle des langues maternelles dans le territoire national telles que : *la daridja*, *les variétés de la langue berbère*, ainsi que d'autres dialectes comme : *le korandjé* qui diffère des autres langues parce qu'elle est influencée par certaines civilisations. Le discours sur les langues maternelles porte sur leur valeur chez les Algériens, l'absence de politique cherchant l'amélioration de leur statut et leur promotion. Parmi les langues maternelles abordées dans notre corpus, nous citons : les variétés de l'arabe algérien, les variétés berbères et le korandjé.

Dans notre corpus, nous remarquons l'émergence de la question de la langue arabe dans le *discours épilinguistique* de certains articles. Le fait de considérer cette langue comme langue de tous les Algériens a provoqué des critiques aux arabophones qui négligent les variétés amazighes. Le discours sur ces langues n'aborde pas explicitement les politiques linguistiques de l'Etat envers leurs statuts, leur enseignement et même leur existence. Mais, en faisant une lecture approfondie des discours, nous pouvons repérer des *représentations* implicites sur la marginalisation de certaines langues maternelles des locuteurs algériens. Ce discours nous permet de percevoir en quelque sorte les traits principaux de cette orientation. Ce que nous essayerons de le démontrer à partir de certains extraits.

Comme nous l'avons déjà expliqué, la daridja est considérée par ce discours comme langue de partage pour tous les Algériens. Donc, la daridja dans le discours étudié est la langue que partagent tous les Algériens, dans toutes les régions même à *Tizi Ouzou* (une ville kabylophone). Ce qui accorde à cette langue la valeur d'une langue nationale, même si elle n'a pas bénéficiée de ce statut officiellement :

Nous avons même insisté sur le fait que cette langue commune était constituée d'un mélange d'arabe hilalien, de tamazight et même de punique qui fut longtemps intensivement pratiqué en Afrique du Nord ancienne... Voilà une langue véritablement nationale ! (**Article n°11, 2019, p 302**)

En observant notre corpus, nous remarquons que la réalité des langues diffère de leurs statuts officiels leur attribué de la politique linguistique adoptée par l'Etat. Cette politique linguistique considère la langue arabe standard comme langue nationale et officielle. Or, la « *daridja* » n'a obtenu aucune forme de valorisation depuis l'indépendance. Pour les Algériens, cette langue est la langue maternelle de la majorité, ainsi qu'elle est la langue de communication commune pour tous : soit pour les arabophones ou même pour les berbérophones.

Dans l'un des articles analysant les slogans du *Hirak " Itneawga3"*, nous trouvons que ce *discours épilinguistique* aborde le sujet de la *daridja*. Ici, on explique que la *daridja* est une

variété de l'arabe qui a subi des modifications à cause de l'interaction entre les différentes civilisations qui ont habité la région. Ce discours permet à l'observateur de constater que la *daridja* n'a aucun statut officiel bien qu'elle est fréquemment employée par tous les Algériens.

Ainsi, nous remarquons que certains appellent à employer la *daridja* dans l'enseignement. Ils pensent que cette stratégie va améliorer la qualité de l'enseignement, et qu'elle va le faciliter pour les apprenants. Selon ce discours, cette langue est leur langue maternelle dans laquelle ils peuvent appréhender facilement ce qu'ils reçoivent.

L'apprentissage doit se faire d'une manière plus moderne, en phase avec notre temps, en utilisant les trois langues, l'arabe classique, le français et l'anglais, en plus des langues maternelles : la *deridja* et/ou le tamazight. (Article n°04, 2019, p 278)

Ce discours renforce l'enseignement par le biais des langues maternelles « *la daridja* » ou « *l'amazighe* » surtout en début de leur scolarité :

C'est aussi sans complexe qu'on s'exprime dans sa langue maternelle «*deridja*» ou «*amazigh*», mais aussi en arabe classique ou en français, «butin de guerre», comme le disait le défunt Kateb Yacine. En instaurant de la *darija* comme langue dans les écoles en début de scolarité pour un meilleur apprentissage, on ne prouve que la fierté de notre passé, chose qu'on attend toujours pour nos enfants. (Article n°04, 2019, p 277)

Concernant les variétés de la langue amazighe, nous pouvons remarquer la représentation de leur marginalisation à partir du discours sur les tentatives de normalisation de la langue amazighe pour avoir une langue unique pour tous les amazighophones. Par exemple, dans un article parlant de Ghardaïa, on considère que l'arabe algérien est la langue commune de tous les Algériens, en dépit de la diversité des langues et des dialectes en Algérie :

La communauté mozabite est d'origine amazighe, de rite ibadite et parle autant sa langue mozabite (tamazight) que l'arabe algérien – langue commune à tous les Algériens et par extension, comme nous l'avons souvent souligné, à tous les Maghrébins. (Article n°11, 2019, p 302)

Selon cet extrait, la langue mozabite est une variété amazighe pratiquée par la communauté mozabite qui habite à Ghardaïa. Cette variété est l'une des variétés berbères qui n'ont pas eu l'intérêt qu'elles méritent, c'est ce que reflète le discours de notre corpus, où nous pouvons remarquer qu'il est centré sur la langue amazighe officielle qui représente une variété haute par rapport aux autres variétés amazighes grâce à la place qu'elle a occupée sur le plan officiel.

En effet, les militants pour la cause amazighe cherchent à créer une langue amazighe unique, à travers laquelle se fera l'enseignement en négligeant les différentes variantes berbères. En réalité, en dépit de la ressemblance entre elles, chacune de ces variétés se caractérise par des

spécificités qui lui donnent une forme diverse, nous citons ici : le kabyle, le chaoui, le mozabite, le targui,...etc.

La tentative de normaliser la langue amazighe ressemble à la démarche que l'Etat a suivie pour la langue arabe standard, où l'Etat a négligé l'arabe algérien. Mais, dans ce cas, on est obligé d'unifier le lexique de la langue amazighe en regroupant les termes nécessaires de toutes les variétés berbères pour élaborer un lexique propre à la langue amazighe.

Cette démarche visant à regrouper le lexique des différentes variétés peut être considérée comme une marginalisation de ces variétés berbères. En réalité, elles restent le moyen de communication de leurs locuteurs malgré tous les efforts pour généraliser l'usage d'une langue amazighe unique. Celle-ci, va avoir le même statut que l'arabe standard qui est la langue des transactions officielles, et employé comme langue d'enseignement, mais au terrain les locuteurs ne s'expriment qu'avec leurs dialectes et leurs variétés locales.

Ainsi, le *discours épilinguistique* objet d'étude aborde le sujet d'une langue marginalisée. Dans un article de notre corpus qui présente la région de Tabalbala au Sud du pays, nous découvrons que ses habitants parlent un dialecte qui s'appelle le *korandjé*.

Enfin, on retiendra également que les balbalis (habitants de Tabalbala) parlent le korandjé, un dialecte difficile à comprendre. Un parler comme nulle part ailleurs. Sa fonction essentielle demeure celle du lien social de la communauté balbalie. Une communauté d'origines très diverses : arabe, berbère et d'Afrique noire. Ils sont tous musulmans. (**Article n°13, 2019, p 311**)

Ce dialecte n'appartient ni aux variétés de l'arabe algérien ni aux variétés de l'amazighe. Ce discours montre que cette langue est différente. Elle se caractérise par des spécificités qui la distinguent des autres langues, bien qu'elle est influencée par l'arabe et l'amazighe. On pense que ses origines remontent aux langues africaines.

La preuve de la marginalisation de ce dialecte c'est que la plupart des Algériens ne connaissent pas qu'elle existe. Ainsi qu'on n'en a jamais parlé dans les discours officiels. Donc, le *discours épilinguistique* objet d'étude aborde la question de marginalisation des langues maternelles d'une manière sous-jacente. Ce discours a pour objectif la valorisation de ces langues et variétés linguistiques et la contribution à leur survie. On appelle, à travers ce discours, à l'adoption de politiques adéquates pouvant assurer la persistance des langues maternelles et leur donner la valeur qu'elles méritent.

2.5. Représentations vis-à-vis de la politique linguistique relative aux autres langues

La politique de l'Etat algérien va dans la perspective de renforcer l'enseignement des différentes langues étrangères. Le *discours épilinguistique* des articles étudiés nous permet d'en avoir un aperçu. Ce discours révèle un intérêt accru accordé à l'apprentissage des langues étrangères telles que : l'italien, le turc, l'espagnole et même d'autres langues. Cette politique est différente de celle suivie pour le français et l'anglais qui se caractérisent par un statut spécifique ; première et deuxième langue étrangère.

La politique linguistique algérienne, selon le *discours épilinguistique* objet d'étude, accorde un intérêt remarquable au renforcement des autres langues, surtout pendant les dernières années. Elle s'inscrit dans le cadre de la coopération avec certaines universités européennes et asiatiques pour assurer une bonne formation des étudiants en graduation et en post-graduation. Ainsi, l'enseignement de ces langues vient pour faciliter la communication avec les différentes sociétés et assurer une ouverture sur le monde entier. Selon ce discours, il faut encourager les étudiants à apprendre de nouvelles langues pour la revitalisation des échanges scientifiques, culturels et même économiques. Cette tendance apparaît à travers plusieurs exemples, nous citons ici le *discours épilinguistique* d'un article exposant une interview avec la sociolinguiste K. Taleb Ibrahim sur la question du remplacement du français par l'anglais à l'université algérienne. Elle considère qu'on doit s'intéresser à l'enseignement de toutes les langues étrangères et non pas seulement l'anglais :

La langue anglaise, oui, bien sûr, doit être enseignée, mais sans position hégémonique et pas au détriment d'autres langues tout aussi intéressantes que le chinois, le russe, l'espagnol et/ou l'italien et la liste est ouverte, si nous voulons rester en phase avec le monde et notre histoire qui a toujours été marquée par nos contacts avec les autres civilisations. (Article n°09, 2019, p 298)

Dans ce discours, on vise à encourager l'apprentissage des langues étrangères, en montrant son utilité pour la communication avec le monde entier, et pour créer un espace d'échange entre les différentes communautés. Cependant, le *discours épilinguistique* de l'un des articles étudiés révèle la marginalisation de toutes les langues africaines dans les universités algériennes :

Je note avec beaucoup d'amertume qu'aucune langue africaine n'est enseignée, ni dans nos écoles ni dans nos universités. C'est toute notre profondeur africaine qui est ignorée! "(Article n°09, 2019, p 298)

En effet, l'observateur du paysage linguistique algérien peut facilement remarquer l'absence de ces langues dans tous les secteurs.

CONCLUSION

A partir de l'analyse des *représentations linguistiques* véhiculées par le *discours épilinguistique* de notre corpus, nous pouvons affirmer qu'il s'agit d'un *discours* reflétant la diversité des *représentations* des Algériens sur les langues et les politiques linguistiques. La richesse du territoire linguistique algérien par les langues et les variétés linguistiques a nourri le discours journalistique. Le *Hirak algérien* entant que mouvement de revendication a revitalisé les débats sur les questions linguistiques problématiques.

En général, le discours étudié montre que les *représentations linguistiques* relevées portent sur toutes les langues existantes dans le territoire national. Nous détectons des *représentations* sur les langues officielles, d'autres sur les langues maternelles et même sur les langues étrangères. Ces *représentations* révèlent le positionnement des différents courants vis-à-vis des langues et des politiques linguistiques qui les concernent.

Bref, les *représentations linguistiques* présentes dans le *discours épilinguistiques* du quotidien algérien « *El Watan* » peuvent refléter la situation sociolinguistique complexe du pays. Elles permettent aussi à l'observateur de remarquer la place accordée aux langues et aux questions linguistiques au sein du *Hirak*.

QUATRIEME CHAPITRE :
DISCOURS EPILINGUISTIQUE DURANT LE
HIRAK : TENDANCES, REVENDICATIONS
ET POSITIONNEMENT IDEOLOGIQUE ET
IDENTITAIRE

INTRODUCTION

Comme déjà évoqué, le *Hirak* algérien représente une phase significative de l'histoire du pays. Le déclenchement de ce mouvement avait engendré des perturbations dans tous les secteurs. L'effet du *Hirak* apparaît à travers des revendications et des débats soulevés sur les plans : politique, économique, linguistique, culturel,...etc. Dans cette recherche, ce qui nous intéresse, ce sont les revendications à caractère linguistique et identitaire qui l'ont accompagnées. En observant les *discours épilinguistiques* produits pendant cette période, nous avons examiné le soulèvement des questions linguistiques qui forment une source de polémique depuis des années. Nous citons comme exemple : la question de la langue amazighe, la politique d'arabisation, le remplacement du français par l'anglais, la problématique de la langue qui unit tous les Algériens,...etc.

Le *Hirak* constituait à l'époque un environnement propice pour soulever des revendications cherchant le changement de la hiérarchisation de certaines langues ou le renforcement du statut de certaines d'autres. Ces revendications linguistiques et identitaires ont créé une situation de tensions entre les acteurs du *Hirak* et tout le peuple algérien d'une part et l'Etat et ses partisans de l'autre part. Bien que les efforts des courants linguistiques durant le *Hirak* n'aient pas pu atteindre des résultats concrets sur le plan officiel, ils ont effectué une influence sur les représentations sociolinguistiques des différentes langues et questions linguistiques dans le territoire national.

Les débats soulevés autour des langues et des identités linguistiques des Algériens ont nourri le *discours épilinguistique* des journaux algériens d'expression française. Cela nous a permis d'interroger sa réflexion sur les *productions épilinguistique* de l'époque. Nous tenterons, dans ce chapitre, d'analyser les différentes revendications ayant un caractère linguistique et identitaire pour identifier leur visé et cerner les positionnements idéologiques des producteurs de ce discours. Cette démarche nous permettra d'avoir une idée sur la place de ces revendications au sein du *Hirak* et leur effet sur la dynamique des politiques linguistiques nationales. Ainsi, nous essayerons de mettre le doigt sur les différentes idéologies linguistiques qui circulaient durant le *Hirak*. Celles-ci peuvent apparaître à travers les propos des locuteurs des extraits étudiés qui véhiculent différents phénomènes *épilinguistiques*.

1. TENDANCES DU DISCOURS EPILINGUISTIQUE DURANT LE HIRAK

Les tendances du *discours épilinguistique* diffèrent selon le positionnement des locuteurs et selon leur appartenance sociale. Ces tendances peuvent apparaître au sein des débats linguistiques sur les différentes questions relatives aux langues et aux identités linguistiques, ce que nous avons remarqués au cours de notre observation du corpus étudié. Dans cette partie, nous essayerons d'exposer les tendances du *discours épilinguistique* dans le quotidien *El Watan* que nous avons pu délimiter.

1.1. Promotion des langues et leur statut

La promotion des langues et l'amélioration de leur enseignement est l'une des tendances principales du *discours épilinguistique* de notre corpus. La présence fréquente de ce sujet est due aux efforts fournis pour améliorer le statut des différentes langues que ce soit langues nationales ou étrangères. Les discours présents dans les différents articles, concernant cette question, ont une orientation générale visant la promotion du statut des différentes langues, ainsi que le renforcement de leur enseignement dans tous les cycles.

Nous remarquons que cette orientation caractérise les efforts de l'Etat et même de tous les acteurs dans le contexte sociolinguistique algérien depuis l'indépendance. L'intérêt accordé à cet égard s'est accru pendant le *Hirak*, ce qui se reflète sur les productions relatives aux questions linguistiques soulevées à l'époque. Nous pouvons présenter les orientations et les visées du discours sur la promotion des langues et l'amélioration de leur statut dans le tableau suivant :

Tableau N°18 : Orientations et visées du discours sur la promotion des langues

Statut	Langue	Orientations et visées du discours épilinguistique sur la promotion des langues
Langues nationales	La langue amazighe	Le <i>discours épilinguistique</i> de notre corpus sur la promotion de la langue amazighe a pour but l'évaluation et la critique des efforts de l'Etat pour l'amélioration de son statut et de son enseignement depuis l'indépendance. Ainsi que la proposition des méthodes et des stratégies pouvant contribuer à sa promotion.
	La langue arabe	L'intention du <i>discours épilinguistique</i> de notre corpus concernant la promotion de la langue arabe est de dévoiler les méthodes et les ressources déployées par l'État pour favoriser

		cette langue, et de les mettre en parallèle avec ceux engagés pour promouvoir la langue amazighe.
Langues maternelles	L'arabe algérien	Le discours sur l'arabe algérien révèle qu'il n'y a aucune volonté de le promouvoir malgré la place qu'il occupe pour les Algériens.
	Variétés amazighes	Le discours étudié tente de dévoiler l'intention de marginaliser toutes les variétés berbères dans le but de normaliser la langue amazighe et généraliser son enseignement. Ce discours a pour objectif de valoriser ces variétés qui représentent les langues maternelles d'une partie des Algériens.
Langues étrangères	Français	Le <i>discours épilinguistique</i> de notre corpus sur l'enseignement du français a pour but d'exposer les difficultés rencontrées par ses apprenants et de proposer de nouvelles méthodes pouvant faciliter son apprentissage. Ainsi que l'encouragement de sa maîtrise entant que langue de partage universelle.
	Anglais	Le discours dans ce cas a pour objectif de discuter la proposition du remplacement du français par l'anglais à l'université. Ce <i>discours épilinguistique</i> se focalise sur le renforcement de l'apprentissage de l'anglais pour réaliser ce projet.
	Italien	Le discours concernant les autres langues étrangères est concentré sur l'italien et le turc, et c'est en raison de l'intérêt évolué des Algériens à leur apprentissage. Dans ce cas, l'objectif est d'encourager l'apprentissage de ces langues en plus des autres langues en valorisant leur rôle dans les échanges culturels et économiques.
	Turc	
	Autres langues	

En analysant soigneusement le tableau ci-dessus, nous pouvons constater que le discours sur les langues et les variétés linguistiques en Algérie a souvent tendance à promouvoir une langue particulière et le développement de son enseignement. Chaque utilisateur d'une langue participe à sa valorisation et espère qu'elle recevra la reconnaissance qu'elle mérite véritablement, tout en désirant favoriser son évolution en matière de standardisation et d'enseignement.

A titre d'exemple, nous remarquons que les partisans de la langue amazighe ont tendance à montrer la place véritable de cette langue dans le contexte sociolinguistique algérien. Ils fournissent des efforts pour orienter le public vers le soutien de la question amazighe. Ce

discours tente, souvent, de montrer Tamazight comme une langue de minorité qui souffre de la domination de la langue arabe. Mais, avec la persistance du *Hirak*, les propos des militants pour la cause berbère sont devenus moins intenses et appellent à la réconciliation linguistique pour renforcer l'unité du peuple algérien.

Un autre exemple, les partisans de la langue anglaise essaient d'expliquer les facteurs qui la rendent une langue importante pour la communication avec le monde extérieur et pour la diffusion de la connaissance. Ces efforts viennent pour convaincre le public par la nécessité de renforcer la place de cette langue et son adoption comme langue de l'enseignement supérieur et de la recherche. Ce discours montre que la langue anglaise a besoin de renforcement dans le système éducatif et l'enseignement supérieur pour atteindre deux objectifs : améliorer la qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche, et s'échapper de la domination de la langue et la culture françaises comme étape nécessaire pour la consécration de la libération culturelle du pays.

Cette tendance appelant à promouvoir la langue et renforcer son enseignement s'applique, presque, à toutes les langues citées dans le discours étudié. Ce qui paraît comme une compétition entre les langues : le français et l'arabe d'un côté, et le Tamazight et l'arabe de l'autre côté. Pendant le *Hirak*, la concurrence entre le français et l'anglais était très intense notamment après la proposition du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. L'observateur du discours étudié peut comprendre que le *discours épilinguistique* relatif à la promotion des langues et le renforcement de leur enseignement s'inscrit dans une tentative de ré-hiérarchisation des langues dans le contexte sociolinguistique algérien.

1.2. Développement des outils et des méthodes de l'enseignement des langues

Ce *discours épilinguistique* examine principalement les stratégies d'enseignement de certaines langues, en mettant l'accent sur l'enseignement des langues : amazighe et anglaise, ainsi que sur les méthodes appropriées pour garantir une meilleure qualité d'apprentissage qui permettra à leurs apprenants de les maîtriser. Ce discours, expose aussi les outils et les moyens qui contribuent à faciliter l'amélioration de l'enseignement des langues et leur généralisation. Ce discours tend à démontrer que le développement réussi d'une langue nécessite, dans un premier temps, l'établissement d'ateliers spécialisés visant à examiner la question sous tous ses angles :

On ne peut pas effectivement et efficacement «renforcer» l'usage d'une langue ou de plusieurs langues si on n'a pas au préalable entamé un chantier inclusif d'étude approfondie et d'évaluation objective de nos universités, et ce, y compris des moyens humains et matériels dont elles disposent, voire dont elles pourraient disposer à terme. (Article n°16, 2019, p 317)

Dans le cas de la langue anglaise, il est conseillé d'évaluer la situation de son enseignement pour identifier les outils, les moyens et les méthodes convenables pour atteindre les objectifs du projet. Dans le cadre de dissertation de la problématique du développement de l'enseignement des langues, le discours étudié aborde le sujet des outils et des méthodes qu'on doit adopter dans l'enseignement de telle ou telle langue pour assurer la qualité de la formation et aboutir à des résultats satisfaisants pour les enseignants comme les apprenants. Par exemple, concernant la substitution du français par l'anglais, le discours de notre corpus cherche à exposer les instruments et les techniques appropriés pour mener à bien ce projet.

Dans ce discours, nous trouvons des justifications sur l'importance d'avoir un nombre adéquat et de qualité appropriée de formateurs, c'est-à-dire les formateurs pour les étudiants et ceux pour les enseignants. La réalisation de ce projet demande la formation des deux catégories parce que la grande majorité ne maîtrise pas l'anglais. Par ailleurs, il faut avoir des enseignants capables d'enseigner les différentes spécialités par le biais de cette langue :

Le premier, et non des moindres, est celui de la disponibilité en qualité et en nombre des encadrements, c'est-à-dire des formateurs. Il nous faut à la fois des professeurs de langue anglaise, mais aussi des enseignants capables d'enseigner les différentes disciplines du supérieur en langue anglaise. (**Article n°09,2019, p 297**)

Dans la même optique, nous détectons un extrait de notre corpus où le discours met le point sur la nécessité de la disposition du matériel didactique convenable pour enseigner la langue et les autres disciplines :

Par ailleurs, nous devons avoir le matériel didactique adéquat pour l'enseignement de la langue, mais aussi des autres disciplines. (**Article n°09, 2019, p 297**)

Cela démontre l'intérêt accordé à la langue d'enseignement qui pourra contribuer au développement du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche.

1.3. Développement de l'enseignement supérieur : quelle langue et quelle stratégie ?

La tendance visant le développement de l'enseignement supérieur et la recherche est fortement présente dans le discours de notre corpus. Tous les intervenants de ce discours souhaitent une progression vers l'accomplissement du niveau de qualité exigé en termes d'enseignement et de production dans ce secteur : que ce soit pour les diplômés issus des divers départements ou pour les productions scientifiques. Cependant, les opinions varient concernant le projet de substituer le français à l'anglais et son rôle dans l'accomplissement des buts liés au développement de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Ce discours met en évidence l'émergence d'un mouvement visant à améliorer la qualité de l'enseignement supérieur dans les universités. Ce courant voit que l'usage de la langue anglaise pour ce stade pourra

contribuer à développer le secteur et le ressortir de la crise dans laquelle il est tombé. D'autre part, nous trouvons un courant qui voit qu'il faut faire des efforts pour développer l'université algérienne, cependant, le remplacement du français par l'anglais ne constitue pas une solution magique pour les différents problèmes du secteur de l'enseignement supérieur. Il faut, donc, chercher des solutions pour les difficultés qui confrontent les étudiants et les enseignants loin des tentatives de créer des conflits entre les partisans des deux langues.

Globalement, la tendance visant à développer l'enseignement supérieur et la recherche scientifique est partagée par tous les courants malgré leur désaccord sur les méthodes et les moyens pouvant contribuer à la réalisation de cet objectif.

1.4. Acceptation du pluralisme linguistique

Le plurilinguisme linguistique est un phénomène qui constitue l'un des thèmes les plus importants de la sociolinguistique. Les pays plurilingues représentent un contexte pertinent pour les différentes études linguistiques et sociolinguistiques où on peut détecter des sujets variés. Les sociétés qui vivent un plurilinguisme connaissent un débat sur les langues et les politiques linguistiques adoptées par l'Etat. M. Benrabah (1999) considère que la politique linguistique doit encourager la coexistence entre les langues ce qui permet la compréhension et la tolérance entre les différentes catégories de la société. Il voit que la promotion du plurilinguisme peut offrir une sécurité linguistique qui pourrait contribuer à la création d'un équilibre entre la réalité linguistique qui permet un plurilinguisme dans le cadre d'une même nation. Ce qui représente pour les linguistes un environnement d'écologie humaine :

Le pluralisme linguistique est une bénédiction ? Un bienfait insoupçonné ? Et non une malédiction. Toute politique linguistique qui encourage la coexistence entre les langues, donc la convivialité, ne peut que promouvoir un esprit de compréhension et de tolérance envers les autres. Les membres des communautés linguistiques (minoritaires ou minorées) comptent désormais et se sentent compris par leurs voisins. [...] La diversité des langues dans le cadre national représente pour un linguiste la défense de l'environnement de l'écologie humaine [...] La promotion du pluralisme linguistique fournirait aux populations une sorte de sécurité nécessaire à tout équilibre entre réalité plurielle et l'unité nationale¹

La question du plurilinguisme est présente dans le *discours épilinguistique journalistique* de notre corpus. Nous tenterons dans la partie suivante d'analyser certains extraits pour en dégager les visions des différents locuteurs sur ce phénomène. En faisant une lecture approfondie des extraits, nous remarquons qu'il y a une tendance vers la généralisation de l'acceptation de la diversité linguistique. Nous rencontrons, ici, un discours qui voit que l'acceptation du pluralisme linguistique commence par changer soi-même :

¹ Op. Cit., Benrabah M., p. 272.

Il ne suffit pas de réclamer le changement du système pour être crédible." Il faut commencer par changer soi-même en acceptant les pluralismes linguistique, culturel, philosophique et politique qui l'accompagnent." **(Article n°01, 2019, p 271)**

Dans un extrait parlant de l'opinion de « Assad », le Secrétaire Général du HCA, il considère que l'Algérie est un pays multilingue et pour prouver ces propos il cite comme exemple les 13 variantes amazighes et la langue arabe :

M. Assad précise que l'Algérie est parmi les pays où le multilinguisme est une réalité : il y a la langue amazighe avec ses 13 variantes et la langue arabe. **(Article n°22, 2020, p 333)**

Le discours du SG du HCA paraît comme un appel à accepter la diversité linguistique en Algérie. Dans le *discours épilinguistique* de notre corpus, nous trouvons, aussi, une vision qui considère que le multilinguisme se trouve sous un système politique fondé sur la liberté de la pensée. Ce que doit être vraiment dans tous les pays où leurs locuteurs pratiquent plusieurs langues. Mais, en Algérie, le pouvoir a suivi une politique qui élimine la diversité linguistique et culturelle :

Le multilinguisme est théoriquement le résultat d'un système politique basé sur la liberté de penser. Paradoxalement, en Algérie le pouvoir politique de par sa nature irréversible et monolithique a tout fait depuis l'indépendance pour éliminer toute diversité culturelle et linguistique. **(Article n°15, 2019, p 315)**

Selon ce discours, l'Algérien, de par sa nature, est souvent bilingue, trilingue ou même quadrilingue. Dans un extrait parlant des Algériens résidents en Californie qui maîtrisent au minimum leurs langues maternelles en plus de la langue du pays d'accueil :

L'Algérien est au moins bilingue, souvent trilingue, voire quadrilingue. **(Article n°19, 2020, p 324)**

Cette caractéristique permet aux locuteurs algériens qui maîtrisent plusieurs langues d'élargir leur espace de communication ce qui favorise l'échange scientifique et culturel avec les autres communautés.

Ainsi, nous remarquons que ce *discours épilinguistique* tend à soutenir la tendance qui vise à renforcer le plurilinguisme, ce qui émerge à travers certains extraits. Par exemple, dans l'article n°11 qui traite la question de la crise de Ghardaïa, l'auteur conclut par expliquer les objectifs du *Hirak* qui cherche à réaliser la démocratie et à consacrer la citoyenneté. Il explique que l'Algérianité apparaît d'une manière accrue à travers les réactions des citoyens qui respectent leurs différences et leur identité commune.

Maintenant que la société algérienne est enfin en mouvement pour des horizons démocratiques et citoyens et que l'algérianité semble s'ancrer de plus en plus dans les réactions des citoyens qui assument leurs différences et leur identité commune, il est possible d'espérer pouvoir passer vers un modèle de société moderne tolérante et emplit du sentiment d'un destin commun, du vouloir

vivre ensemble en paix laissant les clivages identitaristes aberrants à leur histoire sombre. Pour un Etat algérien démocratique, multiculturel et uni. (Article n°11, 2019, p 306)

Selon ce discours, le *Hirak* a permis aux Algériens d'espérer un futur meilleur du pays. Pendant cette période, ils espèrent construire une Algérie nouvelle ayant une société tolérante et unie qui vit en paix. Le discours de l'Article de Soumia Mohammed et Brahim Mihoub présent dans notre corpus, intitulé : Peut-on édifier une IIe République sans définir un projet de société ?, véhicule la même vision. Les auteurs perçoivent que les Algériens s'acheminent vers la concrétisation de leur rêve : l'édification d'une deuxième république :

Nous sommes sur la voie de la réalisation de notre rêve, d'une deuxième République, une Algérie meilleure et prospère. Notre espoir est la naissance de cette nouvelle Algérie créée haut et fort par ce *hirak*, tellement espérée par le Congrès de la Soummam.

Une République où vivraient ensemble, en harmonie, des citoyens égaux en droits et devoirs, réconciliés avec leur histoire millénaire et leur personnalité algérienne. Des citoyens acceptant en toute conscience leurs différences, qu'elles soient culturelles, culturelles ou de couleur de la peau (rappelons-nous le triste épisode de Miss Algérie originaire d'Adrar). (Article n°04, 2019, p 276)

Ces locuteurs ont le droit d'utiliser et de soutenir la langue qui semble capable d'exprimer leur appartenance et leur identité, ou celle qui est perçue comme ayant une grande valeur et efficacité pour communiquer avec autrui. Néanmoins, ils sont appelés tous à respecter la liberté de l'autre dans son choix de la langue privilégiée. Cela nous conduit à parler de la coexistence entre les langues et leurs utilisateurs dans un même territoire.

M. Benrabah (1999) voit que malgré la politique de l'Etat algérien, l'Algérie se caractérisait par une réalité sociolinguistique plurilingue marquée par des particularismes régionaux :

« Malgré plus de trente années d'unitarisme comme modèle de gestion du plurilinguisme, le paysage langagier de l'Algérie n'a jamais cessé d'être marqué par les particularismes régionaux toujours présents. La pluralité linguistique pour l'Algérien incarne ce qui fait leur originalité, leur Algérianité. Par le passé, l'Algérien a toujours su gérer une telle diversité »¹

Pour ce même auteur, la pluralité linguistique est le symbole de l'originalité et l'Algérianité des Algériens. Ces derniers ont toujours su gérer la diversité linguistique dont ils vivaient.

2. DISCOURS EPI-LINGUISTIQUE DURANT LE HIRAK : REVENDICATIONS ET POSITIONNEMENTS

Les problématiques linguistiques soulevées durant la période du *Hirak* ont revitalisé les revendications relatives aux langues et aux identités linguistiques qui étaient lancées dans des événements précédents. Ce que nous tenterons de le montrer dans ce qui suit.

¹ Op. cit., Benrabah M., p. 271.

2.1. Slogans du Hirak : Revendications linguistiques en plein air

A partir de l'observation du *discours épilinguistique* de notre corpus, nous pouvons constater que les slogans du *Hirak* représentent l'un des thèmes les plus utilisés dans le discours des articles étudié. Alors, nous trouvons que les analyses présentées dévoilent l'aspect revendicatif du discours scandé. A titre d'exemple, l'article n°05 expose un lexique contenant 64 termes et slogans du *Hirak* avec leurs définitions, ce qui a permis d'éclairer certaines revendications exprimées en utilisant les différentes langues et variétés

On trouve que la *darija* a marqué les slogans du *Hirak*, ce qui a enrichi un discours *épilinguistique* sur le rôle et la place de ce dialecte pour tous les Algériens :

Dissertant à propos des slogans élaborés dans ce mouvement, Abdou Elimam affirme «que la darija [...] s'impose comme la langue populaire consensuelle...». Il conclut juste après en écrivant : «Le terrain nous confirme – si besoin est – que la langue de socialisation et de fraternisation (à Alger, Annaba ou même à Tizi Ouzou,), c'est bel et bien la darija. Elle constitue le symbole le plus puissant de cette nation émergente.» Notons l'adverbe «même» placé avant Tizi (une ville kabylophone). Ceci pour dire que ceux-là mêmes qui ne parlent pas cette langue (les Kabyles) admettent que le symbole de cette Algérie naissante se trouve être la darija. **(Article n°02, 2019, p 271)**

Selon ce discours, la *darija* est le symbole de l'identité algérienne parce qu'elle est la langue de socialisation et de fraternisation. En effet, la *darija* est la langue commune de tous les Algériens dans toutes les régions : Alger, Annaba et même à Tizi-Ouzou. Ici, nous pouvons ressentir le caractère revendicatif de ces propos qui cherchent à s'approprier son identité algérienne en valorisant la darija appelée aussi l'arabe algérien. Ce discours montre la spécificité de cette langue (la darija, l'algérien) comme une langue purement algérienne. Ainsi, nous pouvons remarquer qu'il considère qu'elle est une langue distinguée et qu'elle est la seule langue qui peut unir le peuple algérien parce qu'elle est employée dans toutes les régions dans le territoire nationale.

Nous revenons toujours donc à cette algérianité qui, pour ce genre d'analyses et à travers certaines postures que développent beaucoup d'acteurs socio-politiques, ne se concrétise qu'à travers une seule langue souvent appelée, surtout de nos jours, l'algérien (dziriy). Itneawga3 est du pur algérien et ne se rapproche presque sur aucun plan (lexical, morphosyntaxique...) de l'arabe (classique ou autre...). Le jeune Algérois qui en était à l'origine avait raison de répondre à la journaliste qui lui demandait de parler en arabe : «Je ne connais pas l'arabe, c'est celle-là notre dardja». Cette attitude pourrait être la preuve que les locuteurs de cette darija ne se représenteraient pas celle-ci comme étant de l'arabe ou une variété de la langue arabe. A partir de là, pourrait-on penser qu'ils ne se sentent pas arabes ? **(Article n°02, 2019, p 272)**

Dans un article portant sur les slogans du *Hirak*, nous avons remarqué un commentaire sur un nouveau verbe qui été créé au sein de ce mouvement, celui de « *vendredire* ». Dans un paragraphe, nous trouvons des explications sur son invention et de sa conjugaison, ce qui montre la créativité des manifestants.

Un autre slogan a été utilisé par les manifestants et qui a énormément plu à K. Aït Dahmane, c'est celui de la conjugaison du nouveau verbe «vendredire», créé par les Algériens pour l'occasion. «Ce qui a attiré mon attention, c'est que le verbe "vendredire" au niveau du pluriel est nous vendredisons, mais avec vous, cela devient vous dégagez, c'est ça le charme de la conjugaison du verbe vendredire», explique l'auteur. (Article n°20, 2020, p 330)

La création du verbe « *vendredire* » peut avoir plusieurs interprétations. Passer d'une forme nominale à une forme verbale peut signifier que les Algériens vont aller à l'action. C'est-à-dire qu'ils vont revendiquer leurs droits retirés chaque vendredi. La conjugaison de ce verbe créé peut symboliser la dynamique de ce mouvement et la participation de toutes les catégories de la société algérienne.

2.2. Positionnements idéologiques et identitaires dans le discours épilinguistique du Hirak

L'idéologie linguistique et le positionnement sont deux notions indissociables, dont les positionnements des différents acteurs sociaux reflètent les idéologies linguistiques qu'ils adoptent. Ce que confirme A. Jaffe (2012) : « *je propose que c'est dans des actes de positionnements que les idéologies linguistiques voient le jour, se produisent, ou se modifient* »¹. Pour elle : « *le positionnement sociolinguistique est un acte par lequel le locuteur prend position par rapport à certains codes/ variétés composant le répertoire sociolinguistique d'une communauté de pratiques.* »². L'étude du discours épilinguistique et des positionnements vis-à-vis des langues et des variétés linguistiques permet d'identifier les idéologies linguistiques des différents acteurs.

Dans tous les cas plurilingues, nous pouvons remarquer des tensions idéologiques où les positionnements identitaires représentent l'une des sources de conflits et d'attractions. Ces phénomènes peuvent donner lieu à des processus contribuant à la reconstruction de l'identité commune d'un groupe qui est basée souvent sur une appartenance ethno-linguistique : « *Les multiples positionnements épilinguistiques que l'on repère dans les D.E., appréhendés dans leurs dimensions interdiscursive et interlocutive, actualisent les tensions épilinguistiques, véritables dynamiques de la construction identitaire* »³. Donc, le plurilinguisme est une caractéristique importante qui reflète l'originalité, l'Algérienité de l'Algérie.

¹ Jaffe A., 2012, *Idéologies linguistiques, pratiques éducationnelles et positionnement sociolinguistiques*, In *Idéologies linguistiques et discrimination*, l'Harmattan, p. 151-152.

² Ibid, p. 151-152.

³ Canut C., *Pour une analyse des productions épilinguistiques* In *Cahiers de Praxématique*, p. 69-90 <https://journals.openedition.org/praxematique/1230>. Consulté le 20-03-2019.

2.2.1. Idéologies linguistiques en interaction dans le Hirak :

Le *Hirak* constitue un laboratoire d'interactions entre les différents courants idéologiques. Durant ce mouvement, l'Algérie a vécu des moments de tensions et d'attractions sur des problématiques de natures diverses. Le soulèvement des questions linguistiques a été accompagné des attractions nourries de pensées idéologiques différentes. Cela apparaît dans le *discours épilinguistique* de notre corpus. En rapportant le discours de « Amar Mohand Ameur » Historien du mouvement national et chercheur au Crasc, le journaliste Idir Nadir explique que le slogan est l'expression des différents courants idéologiques en interaction au sein de la société :

Historien du mouvement national et chercheur au Crasc, Amar Mohand Ameur estime que le slogan est l'expression des courants idéologiques qui traversent la société. (Article n°07, 2019, p 292)

Pour lui, certains slogans scandés pendant le *Hirak* comme : « *Soummamistes* », « *Badissistes* » et *Novembristes* représentent des courants politiques et idéologiques qui existaient avant le déclenchement du mouvement populaire du 22 février 2019. Ces slogans reflètent les tensions politiques et idéologiques entre les acteurs du *Hirak* et le pouvoir d'une part et entre les courants auxquels appartiennent ces acteurs de l'autre part :

Soummamistes, badissistes ou novembristes ne sont que l'expression de courants politiques et idéologiques qui existaient bien avant le 22 février 2019. La nouveauté est que ces slogans sont utilisés dans une nouvelle configuration où les enjeux de pouvoir et de positionnements politiques et partisans participent à cette bataille de la "Silmiya" et la contre-révolution», souligne le chercheur. Toutefois, poursuit-il, dans le contexte actuel, ce ne sont que des « épiphénomènes ». L'important est que ce *hirak* défende ses principales revendications et aspirations, à savoir l'édification d'un Etat de droit et de démocratie. (Article n°07, 2019, p 292-293)

Nous essayerons dans une première étape d'exposer les différentes idéologies linguistiques qui ont été à l'origine de certaines visions ou celles qui sont citées par certains auteurs de notre corpus. Puis nous tenterons d'expliquer les principales idéologies linguistiques qui ont caractérisé le paysage sociolinguistique pendant le mouvement populaire.

Tableau N°19 : Idéologie en interaction durant le Hirak

Idéologie linguistique	Fondement
Idéologie monolingue	Repose sur l'idée qu'une nation doit avoir une seule langue pour assurer son unicité. On parle aussi de l'idéologie unificatrice (d'unification) qui vise à associer une langue unique à la nation pour préserver son unité.
Idéologie de la diversité	Repose sur le respect de la diversité linguistique dans un territoire donné.

Idéologie diglossique	Repose sur l'idée de l'inégalité des langues dont il y a toujours une langue dominante.
Idéologie du standard	Repose sur la valorisation d'une forme de langue considérée comme correcte et la marginalisation des autres variétés régionales.
Idéologie nationale	Repose sur l'appartenance à un Etat-nation et l'existence d'une identité commune qui unit son peuple.
Idéologie baathiste	Repose sur les idées du parti Baath qui a pour principe : le panarabisme, le socialisme et la laïcité. On parle aussi du néo-baathisme qui est une revitalisation du baathisme.
Nationalisme arabe	Repose sur l'idée de l'existence d'une nation arabe unie qui regroupe toutes les nations arabes. Cette nation a une langue unique qui est la langue arabe. On parle aussi du nationalisme panarabe, dont le panarabisme est un « <i>mouvement nationaliste, laïc et socialiste, le panarabisme prônait une unification des pays arabes à travers une approche contestataire, rejetant l'impérialisme des Occidentaux et la légitimité des monarchies installées au pouvoir par ceux-ci.</i> » ¹
Idéologie amazighophone	Repose sur l'idée de la légitimité de la langue amazighe d'occuper la place de la langue nationale et officielle de l'Algérie, parce qu'elle représente langue de la population d'origine du pays.
Idéologie Francophone	Repose sur le renforcement de la langue et la culture françaises en France et dans le monde. En Algérie, elle trouve ses origines dans la période coloniale.
Idéologie de réconciliation	Repose sur l'idée de mettre fin aux conflits entre les langues et l'acceptation de la diversité linguistique pour assurer la coexistence entre ces langues d'une part et entre les groupes qui les pratiquent de l'autre part.

Nous tenterons, dans ce qui suit, d'analyser certains extraits de notre corpus dans le but de délimiter les idéologies principales qui caractérisent le *discours épilinguistique* algérien pendant le *Hirak*. Nous trouvons trois courants idéologiques en interaction : l'idéologie arabe, l'idéologie amazighophone, l'idéologie francophone.

L'idéologie arabe est une idéologie monolingue qui vise à renforcer la langue arabe et la consacrer comme l'unique langue nationale et officielle en Algérie en particulier et dans tous les pays arabes en général. Cette idéologie constitue un arrière-plan de la politique de l'arabisation adoptée par l'Etat algérien depuis l'indépendance, ce que le discours de notre corpus exprime :

¹ <https://vous-avez-dit-arabe.webdoc.imarabe.org/histoire/le-nationalisme-les-independances/comment-le-panarabisme-s-est-il-developpe-au-xxe-siecle>. Consulté le 25-11-2024.

«Les problèmes de langues sont toujours d'ordre politique. Il suffit de regarder le niveau atteint par la langue arabe qui a bénéficié de l'appui des structures étatiques», dira-t-il. Cependant, cette langue arabe «n'a pas été conçue comme un outil de savoir, mais surtout comme un outil idéologique» **(Article n°03, 2019, p 275)**

Selon M. Gasquet-Cyrus (2012) : « *L'idéologie n'existe pas dans l'absolu : toute idéologie est inscrite dans une historicité, et sa construction processuelle et complexe peut courir sur plusieurs siècles.* »¹. Ce qui est le cas pour la langue arabe qui prend ses racines dans la période précoloniale, où l'arabe est considéré, selon le discours étudié, comme la langue de tous les Algériens. Cependant pendant le *Hirak*, des voix se sont élevées contre les promoteurs de l'arabisation. Ces derniers considèrent que l'arabité est une caractéristique principale de la nation algérienne. Le débat s'est éclaté avec l'apparition du texte proposé au BAC, dans un sujet de langue arabe qui considère que l'arabe est la langue de tous les Algériens (voir le chapitre précédent). Ce qui a poussé certains producteurs du discours de notre corpus à soulever la question du nationalisme arabe. A titre d'exemple : N. Djabi considère que cet acte (la proposition de ce texte) s'inscrit dans le cadre d'un nationalisme retardataire. Il voit que ces idées ont été diffusées durant les années 1950 avec le scientifique Abdelhamid Ben Badis :

Le sociologue Nacer Djabi considère que les promoteurs du diptyque défendent un «nationalisme retardataire», proches des thèses de l'extrême droite européenne : «Ces gens, qui vivent parmi nous en 2019, veulent revenir en arrière, en faisant la promotion des idées qui avaient cours dans les années 1950 et même avant. Dans le contexte mondial actuel, il y a une percée des idées d'extrême droite. **(Article n°03, 2019, p 294)**

Il ajoute décrivant le courant badissiste :

Les promoteurs de la "Badissia " chez nous défendent exactement les mêmes thèses de l'extrême droite européenne, chauvines, racistes. Si Marine Le Pen en France a l'immigré comme ennemi, les "Badissistes" ont trouvé le leur, à savoir le "Zouave", le Kabyle...» Pour Djabi, la résurgence de ces débats «nationalistes» à ce moment précis de l'histoire du pays, marqué par le mouvement populaire, est finalement l'expression de la «crise persistante» du courant nationaliste «culturellement précaire». Si dans les années 1930 et 1940, cette tendance s'est développée c'est, fait-il remarquer, parce qu'elle était ouverte sur le monde. «La régression du courant nationaliste s'est produite à l'orée de l'indépendance avec Ben Bella. Houari Boumediène, qui n'a jamais été nasserien, ni même baathiste, encore moins frère musulman, malgré son séjour cairote, est un produit de ce nationalisme. Mais c'est un militaire, qui a participé à la fermeture d'un courant qui ne s'est pas renouvelé. Pour Boumediène, le développement étatiste était la solution. Par sa politique, il a favorisé l'émergence d'autres courants (baathiste, berberiste), qui ont trouvé un écho dans la société. La crise du nationaliste dure. Le hirak est une occasion pour ce courant de se faire entendre», atteste le sociologue. **(Article n°07, 2019, p 294)**

¹ Gasquet-Cyrus M., 2012, *La discrimination à l'accent en France : idéologies, discours et pratiques*, in Carnets d'Atelier de Sociolinguistique.

https://www.academia.edu/9109511/La_discrimination_%C3%A0_l'accent_en_France_id%C3%A9ologies_discours_et_pratiques

D'après ce discours, les promoteurs de « Badissia » en Algérie défendent les mêmes thèses de l'extrême droite en Europe. Ce sociologue fait une comparaison entre les « Badissistes » et Marie Le Pen en France. Cette dernière considère les immigrés comme des ennemis et les « *Badissistes* » comme des « *zouaves* ». Il considère, aussi, que la réapparition des débats « *nationalistes* » à ce moment historique important est l'expression de ce qu'il appelle « *la crise persistante* » du courant nationaliste. En plus, il voit que ce courant avait connu un succès remarquable entre les 1940 et 1950, en raison de son ouverture au monde. Mais, il a régressé après l'indépendance à travers la politique de Boumediène qui a focalisé son intérêt sur le développement étatique qui était pour lui la solution. Boumediène a renforcé d'autres courants comme : le courant baathiste et le courant berbériste.

Djabi ajoute que « *la crise nationaliste* » persiste et que le *Hirak* constitue une occasion pour faire entendre la voix de ce courant par le biais du slogan « *Badissia* ». Il le considère comme un moyen utilisé pour diviser le mouvement. Le pouvoir, selon sa conception, a remarqué que les acteurs du *Hirak* avaient une tendance laïque, alors, il a tenté de traverser leurs rangs en provoquant le débat voir le conflit entre les deux courants : Badissiste et laïque.

Le régime ne sait pas que ce procédé se transformera en « lame » pour diviser les rangs du peuple. Ceux qui ont inventé ce terme de "Badissia" ne sont pas nécessairement religieux. Ils veulent minimiser le rôle d'une partie de l'élite parce qu'ils ont remarqué que le *hirak* pencherait vers un courant laïque», constate-t-il. Une solution possible à ces crispations ? «Il faut ouvrir les espaces de réflexion et débattre de ces sujets d'une manière apaisée dans l'Algérie nouvelle», suggère le sociologue Nacer Djabi. **(Article n°07, 2019, p 295)**

A. Aichoun renforce la même idée pour la proposition du remplacement du français par l'anglais dans l'enseignement supérieur. Il considère que le pouvoir a lancé cette proposition à ce moment dans le but de diviser le *Hirak* :

Le pouvoir en place essaye, depuis des semaines, d'«imposer» ce genre de débats afin de diviser le mouvement populaire. D'autant plus qu'il y a un soubassement idéologique à cette question. Parce qu'évoquer l'introduction de l'anglais dans l'enseignement, afin de remplacer graduellement le français, est un clin d'œil aux islamistes qui en font un de leurs leitmotifs. **(Article n°08, 2019, p 297)**

Pour cet auteur, cette tendance est soutenue par le courant islamiste qui vise à exclure la langue française du paysage sociolinguistique algérien.

La deuxième idéologie qui était présente dans le discours de notre corpus est : l'idéologie amazighophone adoptée par le courant qui voit que la langue amazighe est la langue légitime à être la langue nationale et officielle de l'Algérie. Cette pensée a engendré des conflits avec le

courant nationaliste optant pour la langue arabe. Le débat s'est accru entre les deux courants durant le *Hirak*, ce qui apparaît dans le *discours épilinguistique* étudié.

L'idéologie amazighophone se manifeste à travers la défense de la langue amazighe et la revendication de sa promotion et de la généralisation de son enseignement. Les revendications des militants pour la cause berbère arrivent jusqu'à demander l'imposition de l'enseignement de la langue amazighe à tous les apprenants même les arabes.

Il fallait recourir à la résistance amazighe ancienne pour donner une assise au mouvement national et avancer une antithèse à la thèse coloniale en disant : «*Si la France est la continuité de Rome, la résistance du peuple algérien contre la France est la continuité de la résistance amazighe contre Rome.*». (Article n°18, 2020, p 322)

N. Iddir estime qu'il fallait recourir aux temps passés pour donner une assise au *Hirak* qui constitue la continuité de la résistance amazighe contre Rome. Cela démontre que l'idéologie amazighophone trouve ses racines dans l'antiquité où ses promoteurs font recours aux temps anciens pour justifier leurs revendications et leurs actes.

L'idéologie francophone est l'idéologie qui défend la langue française et son existence dans le territoire algérien même après l'indépendance. Cette idéologie a connu une régression à cause de la politique de l'arabisation et la tendance de la majorité des Algériens vers le renforcement de l'identité nationale. Ils voient que la langue française constitue un danger qui menace l'identité arabo-islamique de la société algérienne, et toute tentative d'achever l'indépendance et se réapproprier l'identité nationale doit se baser sur la libération de la domination de l'idéologie francophone.

Le conflit est renouvelé pendant le *Hirak* par l'évocation de la question du remplacement du français par l'anglais dans l'enseignement supérieur. Le courant nationaliste adopte une position avec le projet de remplacement, cependant le courant francophone renforce la persistance de l'usage du français à l'université. Le deuxième courant paraît faible devant les nationalistes qui avaient une influence accrue, surtout avec l'augmentation des tensions durant le *Hirak*.

2.2.2. Positionnements idéologiques et identitaires : des tensions épilinguistiques permanentes

Les revendications identitaires se produisent au sein des sociétés qui se caractérisent par la diversité ethnolinguistiques comme c'est le cas en Algérie. En effet, les sociétés plurilingues connaissent des revendications d'une identité commune, notamment dans les crises qui

menacent l'unité nationale. Ces revendications se prolongent dans l'histoire pour trouver les racines de l'identité revendiquée. C'est ce que Ch. Lagarde explique :

La revendication d'une identité linguistique passe souvent par celles des racines. Cela signifie que la communauté linguistique met en avant sa présence, de préférence aussi lointaine que possible, sur un territoire donné, se prévaut ainsi de sa qualité d'autochtone. Elle se présente, de même que sa langue et sa culture, comme s'inscrivant dans une continuité transhistorique non seulement ininterrompue mais inaltérable.¹

L'identité linguistique est un élément déterminant pour les membres d'une société pour identifier leur identité sociale. Certains considèrent que l'identité sociale peut correspondre à l'identité linguistique, notamment dans les cas où le territoire connaît une hiérarchisation des langues qui suscite des conflits entre les groupes sociaux. A. Arezki confirme la même idée :

A notre sens, cela nous amène à penser au moins deux choses : qu'une langue peut être effectivement le fondement d'une identité sociale et d'un ensemble de valeurs qui sont associés à cette identité. Autrement dit, l'identité sociale peut correspondre à l'identité linguistique et cela est sans doute d'autant plus vrai dans une situation de hiérarchisation et de conflits linguistiques.²

En Algérie, nous pouvons remarquer la fréquence des revendications déployant une identité commune qui peut unir tous les Algériens. Ces revendications viennent au sein des tentatives de préserver l'unité du pays et du peuple algérien. Cette tâche a suscité une quête des points de rapprochement et des points communs entre toutes les catégories de la société algérienne.

La problématique identitaire représente l'une des questions les plus débattues dans le contexte sociolinguistique algérien, en raison de son caractère plurilingue. La présence de plusieurs langues sur le territoire algérien est due à la diversité des civilisations qui ont habité le pays à travers l'histoire. En plus, la politique linguistique adoptée par le colonisateur français depuis son arrivée a provoqué et nourri les conflits linguistiques et identitaires. E plus, il a adopté une politique linguistique visant à effacer l'identité algérienne en imposant le français comme l'unique langue nationale en Algérie.

Ainsi, après l'indépendance, l'Etat algérien a adopté une politique visant l'arabisation de tout ce qui a été francisé durant la période coloniale. Ce processus s'inscrit dans le cadre de la réappropriation de l'identité arabo-musulmane éliminée, parce ce qu'elle est, selon la vision des gouvernants, l'identité de tous les Algériens. Comme nous l'avons déjà signalé, cette tendance a pour objectif de remplacer le français par l'arabe et l'installer comme l'unique langue nationale et officielle en Algérie. Mais, cela a suscité des revendications portant sur la

¹ Lagarde Ch., 2008, *Identité langue et nation. Qu'est-ce qui se joue avec les langues ?* Trabucaire, Canet, p.65.

² Arezki A., *L'identité linguistique : une construction sociale et/ou un processus de construction socio-discursive ?* In Synergies Algérie, GERFLINT, n° 2 – 2008, p.196
<https://gerflint.fr/Base/Algerie2/abdenour.pdf>.

valorisation de la langue amazighe qui représente le symbole de l'identité amazighe, selon les militants pour la cause amazighe.

F. Laroussi met le point sur l'usage de la darija par les acteurs du *Hirak* :

Les acteurs du hirak ne parlent pas l'arabe littéraire, mais la derja, ce qui ne s'accommode pas avec « la politique linguistique de l'État algérien, monolingue et monoculturelle, en parfaite contradiction avec la réalité sociolinguistique et culturelle vécue. » Pour lui, cela « découle presque naturellement de l'ancrage du pays dans l'humus culturel et linguistique arabo-islamique » qui remonte à la période des conquêtes arabes du VIII^e siècle.¹

F. Laroussi explique que la politique linguistique de l'Etat algérien est en contradiction avec la réalité linguistique du pays. Cette politique monolingue et monoculturelle est justifiée par l'héritage culturel et linguistique arabo-islamique.

Pendant le *Hirak*, des voix se sont élevées pour revendiquer un changement total de la situation difficile qui a caractérisé tous les domaines et tous les secteurs dans le pays : « *Le Hirak (mouvement populaire né en Algérie le 22 février 2019, où les manifestants exigent des changements radicaux sur tous les fronts : politique, économique, ...etc.) représente un tournant décisif dans l'histoire de l'Algérie, où l'on s'est penché sur la problématique identitaire.* »². Les journaux algériens d'expression française ont participé dans ce mouvement en transmettant l'actualité des événements et des interactions entre les manifestants et le système.

Dans le discours étudié, nous distinguons deux types de revendications : des revendications cherchant le renforcement de certaines langues pour consacrer l'identité algérienne, et d'autres appelant à éliminer d'autres langues pour se libérer de sa domination menaçant l'identité des Algériens. Dans le premier cas, nous remarquons le soulèvement des revendications pour le renforcement du statut de la langue amazighe. Celles-ci viennent comme continuité des revendications linguistiques qu'a connues le pays depuis l'indépendance, comme l'avons signalé auparavant.

La revendication d'une identité linguistique passe souvent par celles des racines. Cela signifie que la communauté linguistique met en avant sa présence, de préférence aussi lointaine que possible, sur un territoire donné, se prévaut ainsi de sa qualité d'autochtone. Elle se présente, de même que sa langue et sa culture, comme s'inscrivant dans une continuité transhistorique non seulement ininterrompue mais inaltérable.³

¹ Laroussi, F., 2021, Présentation : langues et idéologies au Maghreb. Circula, p 3.
<https://doi.org/10.17118/11143/19261>.

² Ghiaba S., Belazreg N., 2023, *Représentations de l'identité dans le discours épilinguistique durant le Hirak : Vers une réconciliation entre les langues pour le renforcement de l'Algérianité*, In Revue Qirâ'ât, p 658.
<https://www.asjp.cerist.dz/en/article/235055>

³ Op.Cit., Lagarde Ch., p. 65.

Ce discours véhicule les différentes revendications relatives à la langue amazighe qui rencontre, depuis longtemps, une confrontation par les partisans de la langue et l'identité arabes. Ces revendications s'inscrivent dans une tentative de se libérer de la domination de la langue arabe qui est imposée par l'Etat, selon le point de vue des amazighophones. Cependant, dans la réalité, la langue amazighe a pu retirer des acquis qui la rend une langue nationale et officielle près de longues revendications. Cependant, les militants pour la cause berbère continuent de revendiquer le renforcement de Tamazight par la mise en œuvre de son officialisation et le développement de son enseignement, pour qu'elle atteigne le même statut que la langue arabe en réalité.

De l'autre côté, nous envisageons l'existence de revendications relatives au renforcement de l'usage de la langue anglaise dans le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Ces revendications ont pour objectif principal le remplacement du français par l'anglais dans le but de se libérer de la domination de la langue française. Pour les partisans de ces revendications, ce projet constitue un moyen pour libérer le territoire culturel algérien de la culture française qui était imposée par le colonisateur.

Le *discours épilinguistique* de notre corpus décrit les orientations idéologiques des différents courants de locuteurs algériens du *Hirak*. Le linguiste observateur de ces produits peut apercevoir l'existence de trois pôles où les locuteurs se positionnent en se référant à leur appartenance fondée sur les deux dimensions : ethnique et linguistique. Nous citons à titre d'exemple : l'arabe algérien appelé « *darija* » et la langue tamazight, en plus de la langue arabe.

A partir de ce constat, nous avons réfléchi à examiner les différentes identités qui ont suscité des débats au sein de ce mouvement populaire. Donc, nous rencontrons dans notre corpus d'étude des revendications identitaires caractérisée par des *positionnements épilinguistiques* vis-à-vis des langues porteuses d'identité. Nous essayons, ici, de définir les trois identités qui ont représenté une source de polémique et de tensions à l'époque.

2.2.2.1. L'Arabité : entre le sacré et le racisme

Généralement, l'Arabité est l'identité fondée sur l'appartenance au territoire ethnolinguistique arabe. Les Arabes représentent un groupe social qui appartient à l'ethnie arabe et qui utilise la langue arabe. Selon la vision des arabophones, l'Arabité constitue le noyau de l'unité du peuple algérien. Ce qui a conduit l'Etat, après l'indépendance, à adopter la politique de l'arabisation pour se réapproprier l'identité arabe qui était confinée par le colonisateur.

Certains considèrent que cette Arabité est fondée sur deux éléments principaux : l'Islam et la langue arabe, la langue du Coran sacré.

Dans le discours étudié, la question de l'Arabité est traitée dans plusieurs articles. Cette tendance s'inscrit dans le cadre de la polémique soulevée pendant le *Hirak* sur les différentes langues et identités linguistiques présentes dans le pays. A titre d'exemple, nous trouvons que certains articles de notre corpus abordent des analyses sur le slogan : « *Badissia ; Novembria* », où il est considéré comme le slogan des puristes. Ce courant voit que l'arabe est la langue de tous les Algériens depuis l'époque précoloniale. Elle est, aussi, une langue sacrée de par la valeur qui lui est attribuée par l'Islam. La langue arabe, selon cette vision, est un véritable symbole de la libération nationale. Cependant, ce slogan a été confronté par deux courants : les militants pour la cause berbère et les francophones. Cette problématique est soulevée à nouveau avec l'apparition du texte de langue arabe qui considère que l'arabe est la langue de tous les Algériens :

« La langue de tous les Algériens ».... « En colonisant l'Algérie, les Français ont ; trouvé une population pratiquant l'islam et parlant l'arabe qu'ils sacralisent (...). Ils ont donc décidé de donner d'abord un coup à la langue (...). Alors, ils ont promulgué une loi faisant du français l'unique langue officielle » (**Article n°06, 2019, p 291**)

Selon l'auteur de cet article, le texte proposé « *aurait pu passer inaperçu* » et « *provoquer juste un débat circonscrit à certains milieux* » dans un autre contexte historique. Cela peut démontrer que l'idée transmise par ce texte a provoqué des tensions au sein du *Hirak*. Il ajoute:

mais dans le contexte actuel, en plein *hirak*, marqué par des polémiques et clivages importants à propos de l'identité, avec des attaques en règle contre tamazight, à cet effet, le choix de ce texte a vite fait réagir des militants berbéristes qui ont tenu à dénoncer cette attitude jugée attentatoire à l'identité amazighe, pourtant consacrée depuis quelques années par la Constitution. (**Article n°06, 2019, p 291**)

Dans ses propos, le journaliste essaie de montrer la réaction des militants pour la cause berbère. Ces derniers ont confronté le choix de ce texte par des critiques et un refus des idées véhiculées par ce discours. Ils considèrent que le fait de placer la langue arabe comme la langue de tous les Algériens depuis la période précoloniale vise à négliger la langue et l'identité amazighes. Cela, selon leurs vision, constitue une tentative d'éliminer la langue amazighe du paysage sociolinguistique algérien. Certains pensent que dire que tout le peuple algérien ne pratique que la langue arabe, avant l'arrivée des Français, représente un coup qui menace l'identité amazighe. Ce qui a poussé certains acteurs du *Hirak* à considérer cet acte provoquante comme confrontation à la construction de la nouvelle République Algérienne fondée sur toutes les composantes de sa communauté.

2.2.2.2. L'amazighité : une polémique permanente

L'amazighité représente l'identité des groupes parlant la langue amazighe : « *L'identité amazighe appelée « amazighité » est l'identité de certains locuteurs algériens qui parlent la langue amazighe. Cette identité s'est heurtée au rejet de certains courants.* »¹

La langue et l'identité amazighes ont rencontré un refus officiel durant des années parce que l'Etat algérien a adopté une politique déclarant l'arabe comme l'unique langue officielle et nationale du pays. Cette politique concrétise une vision puriste fondée sur une idéologie d'unilinguisme qui se base sur la valorisation d'une seule langue officielle. En plus, nous pouvons remarquer l'existence d'une perception qui considère la langue amazighe comme une menace pour l'unité nationale.

Pendant le *Hirak*, certains partisans de la question amazighe considèrent que Tamazight est le seul facteur d'unité du peuple algérien avec les peuples des pays voisins. Par contre, selon un extrait d'un article de notre corpus, certains opposants de la langue amazighe refusent de la considérer comme le moyen qui peut assurer l'unité entre le peuple algérien et les peuples des pays d'Afrique du Nord :

Ces déclarations qui expriment un refus obstiné d'accepter l'amazighité et son caractère de facteur d'unité du peuple algérien en particulier, et des peuples de l'Afrique du Nord en général, résonnent mal en ce moment crucial de la vie de la nation. **(Article n°01, 2019, p 271)**

Le courant des militants pour la cause berbère considère le Tamazight comme le symbole de l'identité nationale algérienne. Il pense que cette langue fait partie des fondements l'identité nationale. Pour ces raisons-là, il appelle à la valoriser et la renforcer pour qu'elle puisse atteindre la place qu'elle mérite. Ce que nous pouvons apercevoir dans l'extrait suivant :

L'amazighité n'est pas un élément intrus pour que ses porteurs observent un profil bas. Elle est le socle de notre identité et le substrat de notre culture de résistance. **(Article n°01, 2019, p 271)**

L'auteur ajoute :

Toutes et tous doivent l'admettre. **(Article n°01, 2019, p 271)**

Dans l'un des articles de notre corpus, l'auteur présente le point de vue qui voit que le *Hirak* a renforcé le sentiment d'acceptation de la cause amazighe. Dans ce cas, des partisans de la cause berbère voient que la langue amazighe est l'une des composantes fondamentales de l'identité nationale :

¹ Ghiaba S. Belazreg N., *op cit.* p 721.

- Beaucoup considèrent que le mouvement populaire a permis que la cause amazighe «soit mieux acceptée» à travers tout le territoire national. Malgré la répression (affaire du drapeau), le peuple algérien veut se réapproprier cette composante de son identité nationale multiple. (Article n°18, 2020, p 322)

Dans cette perception, des producteurs de *discours épilinguistique* considèrent que la langue amazighe représente un élément principal dans la fondation de ce qu'ils appellent l'Union maghrébine amazighe. Ici, ils parlent de cette identité en tant que l'identité commune du Maghreb :

Il est de l'intérêt de l'Algérie de se redéployer, à l'échelle externe, vers les pays de la région nord-africaine, c'est-à-dire l'UMA, mais en ayant le courage de la nommer plutôt l'Union du Maghreb Amazigh. Car l'amazighité demeure la seule matrice pouvant (devant) être fondatrice d'une entité pouvant affronter les exigences modernes en offrant l'occasion aux pays de la région de s'unir concrètement.) (Article n°02, 2019, p 274)

L'observateur du *Hirak* peut remarquer qu'il s'agit d'un endroit caractérisé par des tensions identitaires très intenses qui se focalisent autour de l'identité qui doit présenter l'identité unificatrice du peuple algérien. Les différents courants, au sein de ce mouvement, marquent leur positionnement par rapport aux langues et aux identités qu'elles représentent.

2.2.2.3. L'Algérianité : L'identité unificatrice du peuple algérien

L'Algérianité est perçue comme l'identité fondée sur l'appartenance au territoire algérien. Certains discours lancés pendant le *Hirak* la classe comme l'identité qui peut rassembler les Algériens, c'est-à-dire « *un symbole de l'unité du peuple algérien, construit à travers l'histoire* »¹ :

Premièrement, l'Algérie doit s'approprier ou se réapproprier son Algérianité. La personnalité algérienne s'est constituée au cours des siècles, par l'apport de traditions et de cultures venant se greffer à son Amazighanité. (Article n°04, 2019, p 277)

Dans ces propos, nous trouvons un discours soutenant l'Algérianité et appelant à la réappropriation de cette identité construite à travers l'histoire. Ce discours, valorise la contribution de l'amazighité dans la construction de l'identité algérienne :

En tant que «citoyen» algérien amazigh, il est de mon droit, mais plutôt de mon devoir, de m'interroger sur la place de ma langue, et des valeurs qu'elle charrie, dans cette nouvelle (Algérie) algérianité en construction. S'il y a bien une nouvelle République en germe, elle ne doit surtout pas se construire dans la négation, volontaire ou inconsciente. (Article n°02, 2019, p 272)

Le discours en question explique, aussi, que l'Algérie et en train de réaliser son projet démocratique où l'Algérianité prend une place importante :

Maintenant que la société algérienne est enfin en mouvement pour des horizons démocratiques et citoyens et que l'algérianité semble s'ancrer de plus en plus dans les réactions des citoyens qui

¹Ibid., p 721

assument leurs différences et leur identité commune, il est possible d'espérer pouvoir passer vers un modèle de société moderne tolérante et emplie du sentiment d'un destin commun, du vouloir vivre ensemble en paix laissant les clivages identitaristes aberrants à leur histoire sombre. Pour un Etat algérien démocratique, multiculturel et uni. **(Article n°12, 2019, p 306)**

D'après cet extrait, l'Algérianité acquiert chaque jour plus de valeur. Elle est considérée comme l'identité commune de tous les Algériens. Ici, les différentes catégories du peuple algérien acceptent leurs différences et revendiquent une nouvelle république démocratique caractérisée par sa dimension multiculturelle et unie.

Au sein de l'article n°19 qui aborde le sujet des Algériens immigrés en Californie, l'auteur aborde la question de l'identité maghrébine qui représente l'identité commune des habitants de la région du Maghreb. Cette identité permet à ses porteurs de s'identifier par rapport aux autres identités dans une société hétérogène constituée d'immigrés issues des différentes régions du monde :

Le rapport subjectif au Maghreb, que j'appelle «maghrébinité», s'exprime également de manière plus diffuse avec les résidents californiens d'origine juive nord-africaine. Une reconnaissance mutuelle se manifeste alors, sans être forcément verbalisée ni revendiquée. **(Article n°19, 2020, p 327)**

Selon cet auteur, la reconnaissance de cette identité se manifeste sans être déclarée ou revendiquée. C'est-à-dire que l'appartenance au territoire maghrébin se concrétise spontanément dans les comportements des individus et des groupes maghrébins et leurs interactions avec le monde.

2.3. Vers une idéologie de réconciliation

Dans le dernier article de notre corpus, le journaliste expose les propos du SG du HCA (secrétaire général du Haut-commissariat de l'Amazighité). D'après ce discours Assad a commencé son intervention par exposer la situation linguistique en Algérie. Ce qui nécessite, selon sa vision, l'adoption d'une nouvelle politique linguistique. Il appelle au cours de son discours à éviter d'évoquer la problématique des langues maternelles et de l'identité sous un aspect politique ou idéologique. Pour lui, traiter la question ainsi a provoqué des conflits linguistiques imaginaires loin de la réalité sociolinguistique du pays :

Le SG commence par faire un constat de la situation des langues dans le pays, ce qui nécessite, selon lui, l'adoption d'une nouvelle politique linguistique. «Nous devons, assure-t-il, éviter de présenter l'affaire de la langue maternelle et de l'identité dans un habit politique et idéologique. Cela a été plusieurs fois à l'origine de crispations, de provocations et de conflits linguistiques imaginaires dans des lieux fermés, loin de la réalité quotidienne de la société algérienne» Rappelant que la langue est «otage» de la politique linguistique adoptée par l'Etat, Assad affirme plaider pour une nouvelle approche «loin des tiraillements politiques qui surgissent de temps à autre» et ainsi permettre d'assurer une «réconciliation des langues» algériennes. **(Article n°22, 2020, p 333)**

Cette tendance nécessite une correction des notions et une autocritique selon le SG. Il insiste dans son discours sur la réconciliation linguistique entre tous les Algériens. Il explique qu'il faut changer le discours et l'appuyer sur le principe de la coexistence au sein d'une société caractérisée par la diversité linguistique. Pour lui, cela demande d'éviter les comportements négatifs qui pourraient provoquer des conflits :

Nous devons corriger les notions, nous obliger à une autocritique, et opter pour la réconciliation linguistique entre tous les Algériens. Il faut un discours apaisé, basé sur la coexistence dans le cadre de la diversité linguistique, et la franchise, loin de la rancœur, l'exclusion, l'extrémisme, la haine de soi et l'atteinte aux symboles de l'unité nationale. **(Article n°22, 2020, p 333)**

Assad ajoute que notre responsabilité est de fournir tous les moyens qui peuvent assurer la l'échange linguistique entre les Algériens parlant l'arabe ou le Tamazight :

Notre responsabilité est entière, en mettant en place des moyens adéquats pour atteindre l'échange linguistique entre les interlocuteurs en arabe et en tamazight.» **(Article n°22, 2020, p 333)**

Il continue ses propos en appelant à la réconciliation entre les langues algériennes :

Le SG du HCA affirme que l'Algérien doit «protéger ce trésor linguistique et le valoriser afin qu'il ne disparaisse et réactiver avec sérieux et méthode les mécanismes institutionnels» adéquats. Ce travail doit être mené, affirme-t-il, par l'école, qui permettra «un échange» entre les apprenants des deux langues nationales, le tamazight et l'arabe, «sans complexe ni surenchère». **(Article n°22, 2020, p 333-334)**

Assad voit que l'Algérien doit «*protéger ce trésor linguistique et le valoriser* » dans le but de le préserver. Il appelle à renforcer l'échange entre les apprenants des deux langues nationales : la langue amazighe et la langue arabe. Mais, nous constatons que ce discours accorde un intérêt remarquable aux langues nationales, cependant les autres variétés linguistiques pratiquées dans les différentes régions de l'Algérie n'ont pas été abordées. Cela peut guider à l'échec de la tentative d'assurer une réconciliation entre toutes les langues algériennes. Une véritable réconciliation linguistique nécessite l'implication de tous les interlocuteurs avec les différentes variétés dans ce processus. Il est très important aussi d'éviter tout comportement pouvant entraver l'incarnation de cette réconciliation linguistique.

CONCLUSION

En effet, le *discours épilinguistique* de notre corpus se caractérise par la multiplicité des tendances et des orientations visant toute à faire un changement sur les représentations des langues et des questions linguistiques principales qui étaient soulevées pendant le *Hirak*. A travers l'observation et l'analyse de certains extraits de notre corpus, nous avons pu examiner un certain nombre de tendances comme : la promotion des langues et leur statut, le développement des outils et des méthodes de l'enseignement des langues, le développement de l'enseignement supérieur, et l'acceptation du pluralisme linguistique.

Nous constatons qu'il y avait une large revendication souvent relative à la langue amazighe ou la question du remplacement du français par l'anglais. Ces revendications portent sur le renforcement de la langue amazighe et l'amélioration de son enseignement pour atteindre le niveau atteint par la langue arabe. De l'autre côté, des revendications étaient soulevées pour renforcer l'usage de la langue anglaise dans les universités algériennes. Ces revendications ont pour objectifs principal de se libérer de la domination de la langue et la culture françaises, dans le but de réaliser la libération culturelle.

Dans ce chapitre, nous avons expliqué aussi certaines idéologies cités dans le discours de notre corpus. Nous citons par exemple : *l'idéologie arabophone*, *l'idéologie amazighophone*, *l'idéologie francophone*, *l'idéologie nationaliste*. Ces idéologies ont nourri les tensions relatives aux identités et les positionnements identitaires au sein du *Hirak*.

Ce discours exprime des tensions idéologiques et identitaires relatives aux langues porteuses d'identité. Les positionnements identitaires ont souvent des fondements idéologiques, ce qui est le cas pour les questions identitaires abordées pendant le *Hirak*. A travers l'analyse de notre corpus, nous avons pu délimiter trois identités qui ont formé une source de polémiques au sein de ce mouvement populaire : *l'Arabité*, *l'Amazighité* et *l'Algérianité*. Toutes les tensions qui ont caractérisé le territoire national à l'époque se focalisent autour de l'identité unificatrice du peuple algérien.

CONCLUSION GENERALE

CONCLUSION GENERALE

Dans ce travail intitulé « *Etude sociolinguistique du discours épilinguistique dans le quotidien El Watan durant le Hirak* », nous avons étudié le *discours épilinguistique journalistique* produit pendant le *Hirak* en s'appuyant sur le discours du quotidien algérien d'expression française *El Watan* comme corpus d'étude. Cette étude tente de répondre à une question principale portant sur les objets du discours de notre corpus et les *représentations* et les *idéologies linguistiques* qui l'accompagnent. En vue d'atteindre les objectifs de notre recherche, nous avons adopté une méthode mixte quantitative et qualitative pour l'analyse des lexies recueillies de notre corpus. Pour l'analyse des *représentations* et des *idéologies linguistiques* véhiculées par le discours étudié, nous avons adopté une approche sociolinguistique servant à expliquer et interpréter les résultats obtenus sur les phénomènes linguistiques d'un point de vue sociologique.

Au départ, nous avons démontré la pertinence de notre corpus à travers la collecte et le recensement des lexies *épilinguistique* utilisée dans le discours étudié. Dans l'analyse de notre corpus, nous nous sommes appuyés sur l'analyse quantitative des lexies collectées pour identifier la densité des *lexies épilinguistiques* utilisées. Nous avons pu cerner 2404 lexies avec 3546 occurrences ce qui nous a conduit à déduire la différence entre le nombre de lexies et celui de leurs occurrences, ce qui s'explique par la longueur des articles et la focalisation du discours sur la question *épilinguistique* abordée. Nous avons remarqué, dans cette étape, que les *lexies épilinguistiques* sont inégalement distribuées dans les 22 articles constituant notre corpus. Nous avons remarqué que les articles contenant de grands nombres de *lexies épilinguistiques* sont les articles : 05, 14, 18, et 07 en ordre. Ceux-ci traitent les thèmes suivants : le lexique du *Hirak*, le remplacement du français par l'anglais dans l'enseignement supérieur, la promotion de la langue amazighe et son enseignement et le dernier article parle du slogan « *Badissia-Novembria* ». L'importance de ces sujets a contribué à la présence intensive des *lexies épilinguistiques* dans le discours des articles. L'article n°01 vient dans le dernier rang avec 21 *lexies épilinguistiques* et 26 occurrences. Cet article traite le sujet de la langue et l'identité amazighe dont apparaît un appel à l'acceptation de la langue amazighe.

En analysant la présence des *lexies épilinguistiques*, nous avons pu délimiter 30 lexies les plus fréquentes dans notre corpus. La lexie « *langue* » est la lexie la plus utilisées avec 74 occurrences suivie par la lexie « *Algérien, ne, s* » avec 53 occurrences. Dans le troisième rang, nous trouvons la lexie « *Mot(s)* » avec 51 occurrences et dans le quatrième rang la lexie

« désigner » avec 36 occurrences suivie par la lexie « *Tamazight* » avec 33 occurrences les lexies « *expression* » et « *Etat* » avec 26 occurrences. Puis nous trouvons la lexie « *Français* » avec 23 occurrences puis « *arabe* » avec 20 occurrences puis la lexie « *anglais* » avec 18 occurrences et ainsi de suite. A partir de ce point, nous avons pu déduire que le discours étudié est focalisé autour de thème important tels que : la politique linguistique de l'Etat, la langue, l'identité, le lexique utilisé pendant le *Hirak*, puis les trois langues : Tamazight, Français, Arabe, l'anglais avec des occurrences qui se limitent entre 18 et 23 occurrences.

A travers l'analyse qualitative des lexies de notre corpus, où nous nous sommes appuyés sur les différentes classifications des *lexies épilinguistiques* proposées par différents chercheurs, nous avons rencontré plusieurs types. Premièrement, selon la scientificité, nous avons pu cerner deux types de lexies *épilinguistiques* : scientifiques et *non-scientifique (courant)* ce qui montre que le discours de notre corpus se caractérise par un degré de scientificité. Ce qui s'explique par le niveau scientifique des producteurs du discours étudié. Deuxièmement, selon la catégorie grammaticale, nous avons délimité quatre (04) catégories de lexies : *nom*, *verbe*, *adjectif* et *adverbe*. A partir de cette classification, nous avons remarqué la présence remarquable des trois catégories dont la troisième est rare. Troisièmement, En nous référant au domaine linguistique auquel appartiennent les lexies, nous avons détecté quatre (04) types de lexies réparties en quatre domaines : *sociolinguistique*, *sémantique*, *lexicologie* et *syntaxe*. Quatrièmement, selon la tendance, nous avons rencontré trois catégories de lexies : des *lexies à tendance valorisante*, des *lexies à tendance stigmatisante* et des *lexies à tendance objective (neutre)*.

Mais, pour atteindre les objectifs de notre recherche, et pour démontrer que le *discours épilinguistique* de notre corpus porte sur des questions linguistiques variées qui sont souvent polémiques, nous avons choisi de classer les *lexies épilinguistiques* relevées de notre corpus selon leur objet. Cette classification nous a permis de cerner neuf (09) axes sur lesquels tournent les sujets de ces lexies. Alors, nous avons obtenu des résultats significatifs dont nous avons remarqué un contraste entre les nombres des lexies utilisées dans chaque axe d'une part, et entre leurs occurrences d'autre part. Ce que nous avons expliqué par la focalisation du discours étudié sur des points précis au détriment d'autres. Cela nous a permis de mettre en ordre les différentes lexies selon leur nombre et selon le nombre de leurs occurrences.

Le nombre total des *lexies épilinguistiques* utilisées dans les neuf (09) axes sont au nombre de 678 lexies alors que leurs occurrences sont au nombre de 1832. Le nombre des *lexies épilinguistiques* portant sur les slogans et le lexique du *Hirak* est le plus élevé où il atteint 305

lexies, ce qui représente un taux de 39.71% du nombre total des lexies utilisées dans tous les axes. Dans le deuxième rang, vient le nombre des lexies relatives à la revendication de la langue amazighe, où il atteint un taux de 31.38% du nombre des lexies de tous les axes. Dans le troisième rang, nous trouvons les lexies portant sur les désignations des communautés linguistiques avec 42 lexies ce qui représente un taux de 5.46% du nombre des lexies de tous les axes. Cette proportion dévoile le contraste entre les nombres des lexies des deux premiers axes et des autres axes.

Dans le quatrième rang, nous trouvons le nombre des lexies utilisées pour exprimer les territoires géolinguistiques et culturels avec 40 lexies ce qui représente un taux de 5.20% des lexies utilisées dans tous les axes. Dans le cinquième rang, nous rencontrons les lexies relatives aux dénominations des langues et des variétés et leur usage avec 34 lexies ce qui représente un taux de 4.42% du nombre total des lexies employées dans tous les axes. Puis, dans le sixième rang se trouve le nombre des lexies portant sur la classification et la hiérarchisation des langues avec 31 lexies ce qui représente un taux de 4.03% du nombre des lexies de tous les axes. Dans le septième rang, nous trouvons les lexies relatives au remplacement du français par l'anglais avec 28 lexies qui représentent un taux de 3.25% du nombre total des lexies de tous les axes. Dans le huitième rang, nous trouvons le nombre des lexies relatives aux courants idéologiques avec 25 lexies ce qui représente 3.25% du nombre total des lexies présentes dans tous les axes. Dans le dernier rang, nous trouvons les lexies relatives à la diversité ethnolinguistique et culturelle avec 22 lexies ce qui représente 2.86% du nombre des lexies de tous les axes.

Bien que la classification qui se réfère au nombre d'occurrence des lexies, nous a permis d'avoir un autre classement. Le nombre d'occurrences total des lexies utilisées dans tous les axes atteint 1832 occurrences, dont le nombre des occurrences des lexies utilisées pour parler des slogans et du lexique du *Hirak* atteint 829 occurrences, ce qui représente un taux de 45.25% du nombre total des occurrences des lexies de tous les axes. Dans le deuxième rang, nous trouvons les occurrences des lexies relatives aux revendications pour la langue amazighe avec 307 occurrences ce qui représente 16.75% du nombre total des occurrences des lexies de tous les axes. Le nombre des occurrences des lexies relatives aux dénominations des langues et des variétés linguistiques vient dans le troisième rang avec 249 occurrences ce qui représente 13.59%. Dans le quatrième rang, nous trouvons les lexies relatives aux territoires géolinguistiques et culturels avec 164 ce qui représente 8.95% du nombre total des occurrences des lexies de tous les axes suivi par les nombres des occurrences du reste des catégories, dont le plus petit nombre d'occurrences de lexies est celui des lexies portant sur les courants

idéologiques avec 29 occurrences ce qui représente 1.58% du nombre total des occurrences des lexies utilisées dans tous les axes.

En procédant à l'analyse quantitative et qualitative des *lexies épilinguistiques* de chaque catégorie, nous avons pu identifier certaines caractéristiques linguistiques de l'Algérie. A titre d'exemple, les lexies relatives au plurilinguisme montrent le caractère plurilingue du pays. Or, les lexies relatives aux dénominations des langues et des variétés linguistiques nous ont permis de cerner les langues et les variétés en interaction sur le territoire national : la langue arabe, la darijâ, le français, l'anglais,...etc. L'usage de ces lexies est accompagné par les représentations des locuteurs vis-à-vis de ces langues et variétés linguistiques et leur usage. Nous avons remarqué l'existence de certaines lexies visant la classification et la hiérarchisation des langues et des variétés linguistiques ce qui nous a permis d'identifier certaines classes de langues comme : *langue officielle, langue maternelle, langue populaire...etc.*, et d'autres catégories telles que : *langues algériennes, langues sémitiques, langues africaines, ...etc.*

L'analyse des lexies relatives aux dénominations des communautés linguistiques nous a aidés à identifier les différentes communautés linguistiques existantes en Algérie comme : *communautés algériennes, communautés maghrébines et communautés étrangères*, dont nous citons : *les communautés française et anglo-saxonnes* qui représentent les communautés des langues qui provoquent des polémiques en Algérie. A travers l'analyse des lexies relatives aux territoires géolinguistiques et culturels, nous avons pu repérer plusieurs territoires tels que : *le territoire algérien, le territoire arabo-islamique, le territoire africain, le territoire occidental*. Ceux-ci contiennent d'autres territoires locaux comme : *Kabylie, Ghardaïa, la France, Canada, ...etc.*

En ce qui concerne les lexies relatives au remplacement du français par l'anglais, elles permettent de connaître une partie des *représentations linguistiques* des producteurs du discours étudié qui sont réparties en représentations positives, représentations *négatives* et *représentations neutres*.

Nous envisageons, ici, des *représentations* portant sur les différentes langues et leur statut en Algérie d'un côté, et sur les politiques linguistiques adoptée par l'Etat algérien depuis l'indépendance, de l'autre côté. Ces politiques constituent depuis leur adoption une source de débats et de tensions entre les différents courants dans le pays.

Ces lexies sont distribuées selon leur objet sur neuf (09) axes que nous avons établi : la *diversité ethnolinguistique et culturelle*, les *dénominations des langues et des variétés et leur*

usage, classification et la hiérarchisation des langues, les désignations des communautés linguistiques, les territoires géolinguistiques et culturels, le remplacement du français par l'anglais, lexies sur les revendications pour la langue amazighe, lexies sur les courants idéologiques, lexies sur les slogans et le lexique du Hirak. Cette distribution des lexies démontre la variété des thèmes traités par le discours étudié.

La présence de lexies appartenant à plusieurs axes permet de déduire qu'il s'agit d'un discours hétérogène portant sur plusieurs thèmes ce qui peut être expliqué par le fait que la période du *Hirak* était caractérisée par la remise en question de plusieurs questions linguistiques, ce qui a provoqué des débats sur différentes problématiques linguistiques. Le contraste entre les lexies et leurs occurrences montre que le discours de notre corpus se focalise autour d'un sujet par rapport à l'autre. Cette situation polémique a créé des positionnements vis-à-vis des questions problématiques.

Dans une deuxième étape, nous avons étudié les *représentations linguistiques* véhiculées par le discours de notre corpus sur les langues et les politiques linguistiques adoptées par l'Etat algérien. Celles-ci ont constitué une source de polémique pendant le *Hirak* à titre d'exemple : *la proposition du remplacement du français par l'anglais dans l'enseignement supérieur*. D'un autre côté, la présence intensive des lexies relatives aux revendications pour la promotion de la langue et son enseignement, nous a démontré que cette langue reste jusqu'à maintenant une langue polémique, en dépit de son officialisation en 2016. Ces lexies se focalisent, généralement autour de l'aménagement de Tamazight, et elles peuvent être réparties sur plusieurs axes comme : *les revendications pour la promotion de la langue amazighe, généralisation et amélioration de son enseignement, appel au passage de la situation de conflit à la réconciliation entre les langues*.

A travers l'analyse des lexies relatives aux courants idéologiques, nous avons pu distinguer deux catégories d'*idéologies linguistiques* : *idéologie arabophone* et des *idéologies contre l'arabe*. Pour parler de l'*idéologie arabophone* nous avons remarqué l'utilisation de différentes lexies comme : *mouvance arabo-islamique, des islamistes, islamo-conservateurs, Baathistes, nationalo-conservateurs, arabo-baathistes, soummamistes, Badissistes, ...etc.*, et pour parler des *idéologies* qui sont contre l'arabe, ce discours utilise différentes lexies : *la francophonie, Parisiens, Laïque, Amazighophones, ...etc.* Concernant les lexies portant sur le lexique et les slogans du *Hirak*, elles nous permettent de constater que les slogans du *Hirak* sont produits dans différentes langues : *l'arabe ; la darijâ, Tamazight*. Ces slogans sont constitués soit d'un

seul mot soit d'une expression. Nous avons rencontré aussi un article exposant le lexique du *Hirak*, dont l'auteur a procédé à définir et expliquer les différents mots diffusés pendant la période du *Hirak*. Ce lexique présente l'explication de 46 termes, dont nous avons pu repérer plusieurs axes autour desquels sont distribués : *origine du mot, de l'expression ou du sens, lieu de diffusion du mot ou de l'expression, la signification du terme ou de l'expression, aperçu sur l'apparition et le développement du sens du terme (étymologie), utilisations du mot ou de l'expression, confusion avec d'autres termes*.

Les résultats obtenus peuvent montrer à quel point le discours épilinguistique de notre corpus est varié. Cette variété est accompagnée par différentes tendances qui expriment des *représentations et idéologies linguistiques diverses*. Enfin, nous avons remarqué la présence d'une tendance visant à accepter le plurilinguisme et la réconciliation entre les langues pour consacrer l'unité nationale au sein de la nouvelle république algérienne unie.

A travers l'analyse des *représentations linguistiques* en interaction au sein du *Hirak*, nous avons pu distinguer deux catégories de représentations : *représentations vis-à-vis des langues* et *représentations vis-à-vis des politiques linguistiques*. Selon les représentations des locuteurs vis-à-vis des langues, nous pouvons classer les langues en Algérie en trois classes : *langues nationales et officielles, langues parlées et langues étrangères*. Nous avons repéré des conceptions positives et négatives sur les deux langues officielles : *la langue arabe et le Tamazight*. Cependant, certains voient qu'il est nécessaire de rapprocher les locuteurs des deux langues. En ce qui concerne les langues maternelles, ces représentations considèrent que ces langues n'ont aucun statut officiel bien qu'elles constituent les langues pratiquées effectivement dans les communications quotidiennes des Algériens. Nous avons pu classer ces langues maternelles en : *arabe algérien, variétés berbères et autres langues*.

A partir de ce discours, nous avons constaté l'existence de plusieurs dénominations de l'arabe algérien comme : *l'algérien, dziry, l'arabe algérien, ...etc*. Au sein de ce discours, nous avons trouvé une comparaison entre la *derijà* et *l'arabe classique*, dont on présente les différences entre ces deux langues.

Ce discours transmet des représentations *positives* et d'autres *négatives* envers ces deux langues et les autres variétés dites berbères. Nous avons rencontré, aussi, d'autres représentations relatives à un autre dialecte qui n'appartient à aucune de ces deux catégories. Ce dialecte s'appelle le koronjé, il est employé par les membres de la société de Tabalbala pour communiquer entre eux. Cette variété est le produit de l'interaction entre plusieurs langues dans

la région. Les représentations transmises par le discours de notre corpus vis-à-vis des langues étrangères portent sur trois axes : *le français, l'anglais et d'autres langues*. Mais, les représentations, ici, se focalisent autour des deux langues : le français et l'anglais qui ont soulevé des débats pendant le *Hirak*. Nous pouvons là distinguer des représentations positives et d'autres *négatives* de ces deux langues.

En ce qui concerne les *représentations linguistiques* vis-à-vis des politiques linguistiques de l'Etat algérien, nous avons trouvé différentes représentations portant à la fois sur plusieurs politiques linguistiques relatives aux langues nationales d'une part et sur les politiques relatives aux langues étrangères d'autre part. Parmi les politiques relatives aux langues nationales, nous citons : *la politique de l'arabisation, l'officialisation de la langue amazighe, la politique visant la promotion de la langue amazighe, ...etc.* Les représentations vis-à-vis des politiques linguistiques relatives aux langues étrangères se focalisent notamment autour du projet du remplacement du français par l'anglais dans l'enseignement supérieur et les stratégies de sa réalisation. Nous avons pu classer les représentations sur ce projet en : *représentations positives, représentations négatives et représentations neutres*. Cela nous a conduits à déduire que ce projet est un projet polémique dont les producteurs ont pris différentes positions : *partisans, opposants et neutres*.

Concernant les représentations sur les politiques linguistiques de l'Etat algérien vis-à-vis de la langue amazighe, elles considèrent que cette politique reste loin de répondre aux attentes des amazighophones qui espèrent que leur langue atteigne un statut équivalent à celui de la langue arabe. Ils voient, aussi, que jusqu'à maintenant, la langue amazighe a besoin de renforcement et de promotion. Pour eux, il est nécessaire de généraliser l'enseignement de cette langue dans tous les stades de l'enseignement, dans toutes les régions du pays. Pour les représentations relatives à la politique de l'arabisation dans le discours de notre corpus, elles sont souvent *négatives* dont les locuteurs critiquent la politique de l'Etat visant à renforcer l'usage de la langue arabe qui la considère comme la langue unique de l'Algérie.

En analysant certains extraits de notre corpus, nous avons pu détecter des représentations vis-à-vis de la marginalisation des langues maternelles : *l'arabe dialectal, les variétés berbères et d'autres variétés*. Ce discours estime que ces langues doivent être valorisées et employées dans l'enseignement. Enfin, nous avons trouvé des segments de discours qui véhiculent des représentations sur l'enseignement des différentes langues étrangères dont les producteurs de ce discours soulignent l'importance de l'apprentissage de ces langues pour l'échange culturel

et économique avec les autres communautés. Ils estiment que l'Etat doit fournir plus d'effort pour renforcer l'apprentissage des langues étrangères comme : *l'espagnol, le turc, le chinois, ...etc.*

D'un autre côté, nous avons pu cerner les tendances du *discours épilinguistique* de notre corpus, où nous avons remarqué qu'elles sont distribuées sur quatre (04) axes : *promotion des langues et leur statut, développement des outils et des méthodes de l'enseignement des langues, développement de l'enseignement supérieur : quelle langue et quelle stratégie ?, acceptation du pluralisme linguistique*. Nous sommes parvenus, aussi, à éclairer le caractère revendicatif du discours étudié, dont nous avons remarqué la présence de revendications linguistiques et de positionnements vis-à-vis de certaines langues et politiques linguistiques. A titre d'exemple : à travers le lexique de notre discours, nous voyons des explications détaillées sur les revendications des manifestants du *Hirak* et le caractère symbolique de la *darija* en tant que la langue unificatrice du peuple. Dans une autre optique, le discours de notre corpus exprime un caractère revendicatif à travers l'analyse et l'explication du verbe « *vendredire* » qui symbolise la revendication du changement en commençant par la langue. L'invention de ce verbe peut, également exprimer le passage de la forme nominale à la forme verbale c'est-à-dire le passage à l'action.

A travers le discours de notre corpus, nous avons déterminé plusieurs *idéologies linguistiques* en interaction en Algérie comme : *l'idéologie de la diversité, l'idéologie diglossique, l'idéologie du standard, l'idéologie nationale, le nationalisme arabe, l'idéologie amazighophone, l'idéologie Francophone, et nous avons remarqué l'apparition d'une nouvelle idéologie que nous appelons idéologie de réconciliation*. Cette pluralité d'idéologies présentes sur le territoire algérien a contribué à l'apparition de *positionnements idéologiques et identitaires* qui provoquent des *tensions épilinguistiques* permanentes.

En s'appuyant sur le discours de notre corpus, nous avons pu distinguer plusieurs identités en Algérie, nous citons entre autres : *l'arabité* qui est fondée sur la langue arabe et l'appartenance au territoire arabo-musulman, *l'amazighité* fondée sur la langue amazighe et l'appartenance à l'ethnie amazighe, et *l'algérianité* qui est l'identité revendiquée dans ce discours. Celle-ci est fondée sur l'appartenance au territoire algérien et considérée comme l'identité unificatrice des Algériens quel que soient leur appartenance et leurs tendances. Cette vision s'inscrit dans la nouvelle idéologie visant la réconciliation entre les langues pour assurer l'unité du peuple algérien au sein de la nouvelle république.

Alors, à travers notre étude qui est basée sur l'analyse des *lexies épilinguistiques* utilisées au sein de notre corpus et des extraits relevés du discours étudié, nous avons pu valider les deux hypothèses de notre recherche. Au début, nous avons pu confirmer notre première hypothèse qui suppose que le *discours épilinguistique* du quotidien *El Watan* porterait sur des questions polémiques variées. Une première lecture de notre corpus nous a permis de déterminer les différents thèmes traités par le discours étudiés tels que : *la promotion de Tamazight, l'arabisation, le remplacement du français par l'anglais, les slogans du Hirak, le lexique du Hirak, l'identité algérienne, ...etc.* Nous avons confirmé ce constat en s'appuyant sur l'analyse du *lexique épilinguistique* de notre corpus, dont nous avons pu cerner les grands axes sur lesquels sont distribuées les *lexies épilinguistiques* recensées. Ces axes sont au nombre de neuf (09) et ils sont, dans leur globalité, souvent polémiques : *la diversité ethnolinguistique et culturelle, les dénominations des langues et des variétés et leur usage, la classification et la hiérarchisation des langues, les désignations des communautés linguistiques, les territoires géolinguistiques et culturels, le remplacement du français par l'anglais, les revendications pour la langue amazighe, les courants idéologiques, les slogans et le lexique du Hirak.*

Ainsi, les résultats obtenus valident notre deuxième hypothèse qui suppose que le *discours épilinguistique journalistique* durant le *Hirak* reflèterait les interactions des *représentations* et des *idéologies linguistiques* dans la réalité. A travers l'analyse des extraits du discours *épilinguistique* étudié, nous avons pu démontrer l'existence de différentes *représentations linguistiques* portant sur les langues et les politiques linguistiques de l'Etat algérien. Ces représentations sont variées, dont nous pouvons rencontrer des représentations *positives, négatives* ou *neutres* vis-à-vis d'une même question. Concernant les *idéologies linguistiques*, nous avons pu démontrer, à travers l'analyse des segments du discours étudié, que le discours de notre corpus véhicule diverses idéologies fondées sur différents principes et défendant telle langue ou telle question linguistique. Ce qui a provoqué des tensions au sein de la communauté linguistique algérienne. Enfin, nous avons pu détecter de nouvelles *représentations et idéologies linguistiques* appelant à la *réconciliation* entre les langues en Algérie, pour construire une nouvelle république algérienne unie dont le peuple n'a qu'une seule identité fondée sur l'appartenance à cette Algérie : l'Algérianité.

Pendant la réalisation de cette étude, nous avons rencontré plusieurs obstacles dont le principal réside dans la collecte et la classification des *lexies épilinguistiques* de notre corpus. Pour cette tâche, nous avons procédé à l'utilisation du comptage manuel des lexies. Ce choix est justifié par le fait que l'usage des outils numériques dans l'analyse du lexique risque de

minimiser le degré de rigueur des résultats parce que ces outils s'appuient souvent sur la structure et la forme des lexies dans leur comptage et leur classification. Ce qui risque d'avoir des fautes dans le repérage et la catégorisation du lexique étudié. Alors, le travail manuel que nous avons mené a pris un temps un peu plus long ce qui a ralenti la réalisation de notre étude.

Il faut signaler, enfin, que comme tout travail de recherche, notre étude présente certaines limites. Les résultats obtenus ne peuvent pas être généralisés pour le *discours épilinguistique* de tous les journaux algériens d'expression française parce que l'adoption d'un seul quotidien comme source de corpus peut modifier les données significatives pour la recherche. L'orientation du quotidien *El Watan* peut, aussi, influencer la nature du *discours épilinguistique* étudié et ses objets ce qui peut se manifester dans les *représentations et les idéologies linguistiques* transmises. Le positionnement du quotidien vis-à-vis des différentes questions linguistique en Algérie peut orienter le discours ce qui limite la représentativité des résultats obtenus.

Notre étude, comme toute étude scientifique, n'est pas exhaustive. Elle représente un aspect des phénomènes *épilinguistiques* véhiculés par le discours de notre corpus. Donc, notre corpus peut constituer un support de données pour différentes recherches dans différents domaines. Nous citons à titre d'exemple :

- Analyse du *lexique épilinguistique* sous plusieurs approches linguistiques : *lexicologie, sémantique, linguistique ; sémiotique, ...etc.*
- Etude du discours sous plusieurs approches.
- Etude des phénomènes *épilinguistiques* sous une approche psychologique et cognitive.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

I. OUVRAGES

1. Abric J.-C., 1994, *Pratiques sociales et représentations*, Presses universitaires de France, Paris.
2. Adam J-M., 1999, *Linguistique textuelle : Des genres de discours aux textes*, Nathan, Paris.
3. Adam J-M. & Bonhomme M., 2000, *Analyses du discours publicitaire*, Éditions universitaires du Sud, Toulouse, p. 75-76.
4. Adam J-M., *Analyse textuelle*, Nathan, Paris, 2004.
5. Aurélien L., 1997, *L'entreprise de presse et le journaliste*, Sillery, Presses de l'Université du Québec.
6. Benrabah, M., 1999, *La langue et pouvoir en Algérie*, Paris, Séguier.
7. Boudon R., Besnard P., Cherkaoui M. et Lecuyer B-P., 1999, *Dictionnaire de sociologie*, Larousse, Paris.
8. Boyer. H., 1996, *Sociolinguistique. territoire et objets*, Lausanne : Delachaux et Niestlé, Paris.
9. Breton Roland J.-L., 1976, *Géographie des langues : concepts et méthodes*, Paris, PUF, 18 ill. Coll. Que sais-je ? no 1648.
10. Byram M., 2006, *Langues de scolarisation*, In vers un Cadre pour l'Europe, Langues et identités, Strasburg, Europe.
11. Calvet J-L., 1987, *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Payot, Paris.
12. Calvet L-J, 1999, *Pour une écologie des langues dans le monde*, Plon, France.
13. Cayrole R., 1991, *Les Médias. Presse écrite, radio, télévision*, Presse universitaire de France, Paris.
14. Chachou I., 2013, *La situation sociolinguistique de l'Algérie : Pratiques plurilingues et variétés à l'œuvre : Pratiques plurilingues et variétés à l'œuvre*, L'Harmattan, Paris.
15. Charaudeau P., 1983, *Langue et discours, éléments de sémio linguistique (théories et pratique)*, Hachette, Paris.
16. Charaudeau P., 1988, *La presse : produit, production, réception*, Ed. Didier Erudition, Coll. Langages, discours et société, Paris.
17. Charaudeau P., 2005, *Le Discours politique : les masques du pouvoir*, Vuibert, Paris.
18. Corbeil J.-C., 1980, *L'aménagement linguistique du Québec*, coll. Langue et société, n°3, Guérin, Montréal.

19. Coseriu E., 1973, *Sincritia, diacronia e historia*. Madrid : Gredos. P 175 Traduction française de Th. Verjans dans *Texto*, http://www.revue-texto.net/1996-2007/Parutions/Livres-E/Coseriu_SDH/ChapitreVII.pdf. Consulté le 30-06-2024.
20. Dahou Ch., 2019, *Langues et identité(s) en Algérie Enquêtes sur les représentations sociolinguistiques auprès de jeunes Algérien*, L'Harmattan, Paris.
21. Eloy J-M et Trimaille C., *Introduction*, In *Idéologies linguistiques et discrimination* », n°6-2012, L'Harmattan, Paris.
22. Eva de Villiers M., 2001, *Analyse linguistique d'un titre de presse : illustration d'une norme* In *Terminogramme 97-98*, Normes et Médias, Office québécois de la langue française.
23. Gaillard P., 1980, *Technique du journalisme*, Coll « Que sais-je ? », PUF, Paris.
24. Gombert J-E., 1990, *Le développement métalinguistique*, PUF, Paris.
25. Guenier N., 1997, *Les représentations linguistiques*, In *Sociolinguistique : Concepts de base*, Mardaga, Sprimont.
26. H. L., *Le journaliste d'El Watan Nadir Iddir distingué*, El Watan, 8 Mar 2020,
27. Jodelet D., *Représentations sociales un domaine en expansion*, In *Les représentations sociales*, 1989, PUF.
28. Labrie N., 1993, *La construction linguistique de la communauté européenne*, Champion, Paris.
29. Lafontaine D., 1986, *Le parti pris des mots : Normes et attitudes linguistiques*, Mardaga, Sprimont.
30. Lagarde Ch., 2008, *Identité langue et nation. Qu'est-ce qui se joue avec les langues ?* Trabucaire, Canet, p.65.
31. Lamizet B., 2002, *Le sens de la ville*, L'Harmattan, Paris.
32. Martiez P., Portefin Ch., 2008, *Discours fondateur et idéologies : La planification des langues dans la société et à l'école* In *Précis du plurilinguisme et du pluriculturalisme*, Éditions des archives contemporaines, Paris.
33. Moirand S., 2007, *Les discours de la presse quotidienne. Observer, analyser, comprendre*, PUF, Paris.
34. Moliner P., 1996, *Images et représentations sociales : de la théorie des représentations à l'étude des images sociales*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.
35. Moore D., Brohy B., 2013, *Identités plurilingues et pluriculturelles*, In *Sociolinguistique du contact*, ENS Éditions. <https://books.openedition.org/enseditions/12459?lang=fr>. Consulté le 22-03-2024.

36. Moscovici S., 1961, *La psychanalyse, son image et son public*, Paris : PUF.
37. Moscovici S., 1989, *Des représentations collectives aux représentations sociales : élément pour une histoire*, In *les représentations sociales*. PUF.
38. Mouriquand J., 1997, *L'écriture journalistique*, Coll « que sais-je ? », PUF, Paris.
39. Reboul O., 1975, *Le Slogan*, Paris, PUF.
40. Robillard D., 1997, *Aménagement linguistique* In *Sociolinguistique : concepts de base*, Mardaga, Sprimont.
41. Roussiau N. et Bonardi C., 2001, *Les représentations sociales : état des lieux et perspectives*, Mardaga, Sprimont.
42. Sidi Boumedine R., 2019, *Aux sources du Hirak*, Alger, Edition Chihab.
43. Taleb-Ibrahimi A., 1973, *De la décolonisation à la révolution culturelle*, SNED, Alger.
44. Taleb-Ibrahimi K., 1998, *Les Algériens et leur(s) langue(s)*, *Éléments pour une approche sociolinguistique de la société algérienne*, El-Hikma, Alger.
45. XU Zhenhua, 2001, *Le néologisme et ses implications sociales*, L'Harmattan.

II. ARTICLES ET PERIODIQUES

1. Abla Selles, 2022, « *La littérature algérienne depuis les années 1990 : Walid Bouchakour anime un débat en ligne* », Le jour d'Algérie. <https://www.lejourdalgerie.com/la-litterature-algerienne-depuis-les-annees-1990-walid-bouchakour-anime-un-debat-en-ligne/>. Consulté le 08-07-2024.
2. Adam J-M., 1992, Unités rédactionnelles et genres discursifs : cadre général pour une approche de la presse écrite In *Pratiques*. https://www.persee.fr/doc/prati_0338-2389_1997_num_94_1_1800. Consulté le 22-03-2024.
3. Adam J-M., 2021, *Les différents types de slogans : entre autonomie et dépendance co(n)textuelle*, Rhythmica, revista española de métrica comparada. https://www.researchgate.net/publication/356797646_Les_diff%C3%A9rents_types_de_slogans_entre_autonomie_et_d%C3%A9pendance_contextuelle, consulté le 27-10- 2023.
4. Adrar B., 2023, El Moudjahed, Hafid Azzouzi, journaliste et consultant en communication : «Un état des lieux général de la presse et des médias s'impose», <https://www.elmoudjahid.dz/fr/actualite/hafid-azzouzi-journaliste-et-consultant-en-communication-un-etat-des-lieux-general-de-la-presse-et-des-medias-s-impose-204693>. Consulté le 07-07-2024.
5. Aït-Mimoune O., Chalah S., 2014, *L'enseignement de la langue « tamazight/ berbère » (en Algérie : de 1995 à 2011) et ses effets/conséquences sur l'insécurité linguistique des apprenants*, In *Éla. Études de linguistique appliquée Éla*, KlincksieckKlin, p 304.

- <https://www.cairn.info/revue-ela-2014-3-page-303.htm&wt.src=pdf>. Consulté le 12-03-2024.
6. Al-Ahnaf M., 1999, *Al-Fudhayl al-Wartilani, un Algérien au Yémen : Le rôle des Frères Musulmans dans la Révolution de 1948* In Chroniques yéménites. <https://journals.openedition.org/cy/>. Consulté le 09-07-2024.
 7. Althusser L., 1976, *Idéologie et appareils idéologiques d'État. (Notes pour une recherche)*, In Positions (1964-1975), Les Éditions sociales, Paris.
 8. Arezki A., 2008, *L'identité linguistique : une construction sociale et/ou un processus de construction socio-discursive ?* In Synergies. <https://www.gerflint.fr/Base/Algerie2/abdenour.pdf>. Consulté le 23-03-2024.
 9. Arezki A., 2010, *La planification linguistique en Algérie ou l'effet de boomerang sur les représentations sociolinguistiques* In Le français en Afrique.
 10. Bauvarie M., 2015, *Lecture stylistico-pragmatique de l'aspect sociologique et culturel du slogan publicitaire: une étude fondée sur des slogans publicitaires camerounais*, In Anales de Filología Francesa, n.º 23. <https://revistas.um.es/analesff/article/view/250621/190211>, consulté le 27-10- 2023.
 11. Bektache M., 2018, *Officialisation de la langue amazighe en Algérie : impact sur les attitudes et représentations sociolinguistiques de quelques locuteurs algériens* In Multilinguales. <https://journals.openedition.org/multilinguales/3764?lang=en> Consulté le 12-03-2024.
 12. Belguidoum S., 2020, *Hirak et crise du système néo-patrimonial en Algérie : rupture générationnelle et nouvelle temporalité historique*, In Insanyat. <https://journals.openedition.org/insaniyat/>. Consulté le 10-07-2024.
 13. Benabbes S., 2020, *Slogans et stratégies humoristiques des manifestants algériens lors du mouvement populaire*. In Multilinguales. <https://journals.openedition.org/multilinguales/4673>. Consulté le 10-07-2024.
 14. Bennis B. *Dynamique épilinguistique au Maroc : Le cas des discours des Chleuhs* In Cahiers d'études africaines. <https://journals.openedition.org/etudesaficaines/113>. Consulté le 28-03-2024.
 15. Bessai B., 2012, *Plurilinguisme et représentation des langues en contact en Algérie*, In Synergies Chili. https://gerflint.fr/Base/Chili8/bessai_bachir.pdf. Consulté le 10-07-2019.

16. Billion D., Ventura C., 2020, *Mouvements de contestation dans le monde : Causes, dynamiques et limites*. <https://www.iris-france.org/wp-content/uploads/2020/04/Note-AFD-Mouvements-sociaux.pdf>. Consulté le 22-06-2024.
17. Boufassa L., 2018, Transcription de la langue amazighe : pour Dourari, il n'est pas nécessaire d'arriver à un consensus. Le courrier d'Algérie. <https://cnplet.dz/images/revue-de-presse/Transcription-de-la-langue-amazighe-Pour-Dourari-il-n-est-pas-n%C3%A9cessaire-d-arriver-%C3%A0-un-consensus.pdf>. Consulté le 07-07-2024.
18. Boyer H., 1996, *Matériaux pour une approche des représentations sociolinguistiques. Eléments de définition et parcours documentaire en diglossie*, In *Langue française : Les représentations de la langue : approche sociolinguistique*. https://doi.org/10.3406/lfr.1990.6180https://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1990_num_85_1_6180. Consulté le 07-07-2024.
19. Boyer H., 2010, *Les politiques linguistiques* In *Mots : Les langages du politique*. <http://journals.openedition.org/mots/>, consulté le 28 avril 2022.
20. Brossard M., 1994, *Quelques réflexions sur les activités métalinguistiques en situations scolaires* In *Repères*, p 30. https://www.persee.fr/doc/reper_1157-1330_1994_num_9_1_2107. Consulté le 20-03-2024.
21. Bulot T., 2005, *Discours épilinguistique et discours topologique : une approche des rapports entre signalétique et confinement linguistique en sociolinguistique urbaine* In *Revue de l'Université de Moncton*. <https://www.erudit.org/fr/revues/rum/2005-v36-n1-rum984/011994ar/>. Consulté le 13-05-2024.
22. Canut C., 1998, *Pour une analyse des productions épilinguistiques* In *cahiers de praxématique*. <https://journals.openedition.org/praxematique/1230>. Consulté le 20-03-2019.
23. Canut C., 2000, *Subjectivité, imaginaires et fantasmes des langues : la mise en discours "épilinguistique"*, in *Langage et société*. <https://shs.cairn.info/revue-langage-et-societe-2000-3-page-71?lang=fr>. Consulté le 20-03-2019.
24. Carle Z., 2016, *Les slogans de la révolution égyptienne, épreuve d'une épopée tue ?* In *Démocratie et littérature. Expériences quotidiennes, espaces publics, régimes politiques*, Paris, Le Seuil, p. 3. https://www.persee.fr/doc/comm_0588-8018_2016_num_99_1_2815
25. Carlier O., 2020, *Hirak : un mouvement socio-politique inédit et inventif. Temps suspendu et/ou en devenir*. In *Insaniyat*, URL :

- <http://journals.openedition.org/insaniyat/23179> Consulté le 22-11-2024.
26. Charaudeau P., 1997, *Les conditions d'une typologie des genres télévisuels d'information* In Réseaux. https://www.persee.fr/doc/reso_0751-7971_1997_num_15_81_2887. Consulté le 26-02-2024.
 27. Charaudeau P., 2008, *L'argumentation dans une problématique d'influence*, In Argumentation et Analyse du Discours. <http://journals.openedition.org/aad/193>
 28. Charaudeau P., 2006, *Discours journalistique et positionnement énonciatifs : Frontières et Dérives*, <https://journals.openedition.org/semen/2793>. Consulté le 25-03-2024.
 29. Charron J., 2007, *Journalisme, politique et discours rapporté. Évolution des modalités de la citation dans la presse écrite au Québec : 1945-1995* », In Politique et Sociétés. <https://www.erudit.org/fr/revues/ps/2006-v25-n2-3-ps1723/015932ar/>. Consulté le 23-04-2024.
 30. Courreye C., 2023, Abdel Hamid ibn Badis (1889-1940) : Du savant professeur à la figure mythique en Algérie In Savants musulmans au Maghreb, <https://books.openedition.org/diacritiques/8104?lang=fr>: Consulté le 22-11-2024.
 31. Courtine J-J, 1981, *Analyse du discours politique* In Langages, n° 62, Larousse, Paris.
 32. De Villiers M-E., 2001, *Analyse linguistique d'un titre de presse : illustration d'une norme* In Terminogramme 97-98, Normes et Médias, Office québécois de la langue française.
http://www.olf.gouv.qc.ca/ressources/bibliotheque/ouvrages/norme_medias_9798_term/terminogramme_media_deVilliers.pdf. Consulté le 25-03-2024.
 33. Eloy J-M., 2011, *Quelle recherche in-disciplinée la complexité des langues exige-t-elle ?* In Travaux neuchâtelois de linguistique.
http://www.olf.gouv.qc.ca/ressources/bibliotheque/ouvrages/norme_medias_9798_term/terminogramme_media_deVilliers.pdf. Consulté le 25-03-2024.
 34. Gaëlle Doualan, 2018, *De la représentativité à la spécialisation : exemple d'un petit corpus sur la synonymie* In Corpus. <http://journals.openedition.org/corpus/333>
 35. Gasquet-Cyrus M., 2012, *La discrimination à l'accent en France : idéologies, discours et pratiques*, in Carnets d'Atelier de Sociolinguistique.
https://www.academia.edu/9109511/La_discrimination_%C3%A0_l'accent_en_France_id%C3%A9ologies_discours_et_pratiques

36. Ghiaba S., Belazreg N., 2023, *Représentations de l'identité dans le discours épilinguistique durant le Hirak : Vers une réconciliation entre les langues pour le renforcement de l'Algérianité*, In Revue Qirâ'ât, p 658.
<https://www.asjp.cerist.dz/en/article/235055>. Consulté le 25-03-2024.
37. Grandguillaume G., 2006, *Plurilinguisme et enseignement en Algérie : entre langues écrites (arabe, français) et langues parlées (arabes et berbères)* In colloque sur le bilinguisme à Mayotte du 20-24/03/2006 à Mayotte.
<https://www.ggrandguillaume.fr/titre.php?recordID=90>. Consulté le 25-03-2024.
38. Grenon V., Larose F. et Carignan I., 2013, *Réflexions méthodologiques sur l'étude des représentations sociales : rétrospectives de recherches antérieures* In Phronesis.
<https://www.erudit.org/fr/revues/phro/2013-v2-n2-3-phro0788/1018072ar.pdf>. Consulté le 03-07-2024.
39. Hamdaoui M., Abbaci A., 2020, *l'anglais en algerie : utopie ou mythe ?* In Academic Review of social and human studies, Literature and Philosophy.
<https://www.asjp.cerist.dz/en/article/141111>. Consulté le 25-03-2024.
40. Jaffe A., 2008, *Parlers et idéologies langagières* In Ethnologie française.
<https://doi.org/10.3917/ethn.083.0507>. Consulté le 25-03-2024.
41. Jaffe A., 2012, *Idéologies linguistiques, pratiques éducationnelles et positionnement sociolinguistiques*, In *Idéologies linguistiques t discrimination*, l'Harmattan, p. 151-152.
42. Khaoula Taleb Ibrahim, 2004, *L'Algérie : coexistence et concurrence des langues*, L'Année du Maghreb <https://journals.openedition.org/anneemaghreb/305?lang=ar>. Consulté le 25-03-2024.
43. Larousi F., 2003, *Glottopolitique, Idéologies linguistiques et Etat-Nation au Maghreb*, In *Quelle politique pour quel Etat-nation ?*, GLOTTOPOL.
http://glottopol.univ-rouen.fr/telecharger/numero_1/gpl1_11larou.pdf. Consulté le 25-03-2019.
44. Laroussi, F., 2021, *Présentation : langues et idéologies au Maghreb*. Circula, p 3.
<https://doi.org/10.17118/11143/19261>. Consulté le 25-03-2019.
45. Leblanc M., 2010, *Le français, langue minoritaire, en milieu de travail : des représentations linguistiques à l'insécurité linguistique*. In *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, 6(1), <https://doi.org/10.7202/1000482ar>.

46. Maingueneau D., 1995, *Que cherchent les analystes du discours ?*, In *Argumentation et Analyse du Discours*. <http://journals.openedition.org/aad/1354>. Consulté le 25-03-2024.
47. Miri- Benabdallah I., 2013, *Les apports de Jean François Jeandillou dans l'analyse du discours*, In *Passerelle*, Volume 4, Numéro 1, Pages 35. <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/165763>. Consulté le 25-03-2024.
48. Moatassime A., 1996, *Islam, arabisation et francophonie. Une interface possible à l'interrogation « Algérie-France-Islam » ?*, *Confluences Méditerranées*. <https://iremno.org/wp-content/uploads/2016/02/1908.moatassime.pdf>. Consulté le 25-03-2019.
49. Moïse C., 2000, *Aménagement linguistique, politique linguistique et place du sujet* In *Traverses, Entre les langues* (1). <https://hal.science/hal-02513329>. Consulté le 30-06-2024.
50. Moore D. et PY B., 2008, *Discours sur les langues et représentations sociales* In *Précis du plurilinguisme et du pluriculturalisme*, Paris, Éds des archives contemporaines.
51. Moreau M-L., 1990, *Des pilules et des langues : le volet subjectif d'une situation de multilinguisme au Sénégal*. In *Des langues et des villes*, Didier Érudition, Paris.
52. Morsly D., 1990, *Attitudes et représentations linguistiques », La Linguistique, Vol. 26, Fasc. 2, Linguistique et "facteurs externes"?*, Presses Universitaires de France <https://www.jstor.org/stable/30247933>. Consulté le 25-03-2022.
53. Morsly D., 2021, *Idéologies linguistiques en mutation ? Le hirak algérien : ses discours, ses pratiques*, In *Circula : Revue d'idéologies linguistiques*. <https://www.erudit.org/en/journals/circula/1900-v1-n1-circula07362/1092743ar.pdf>. Consulté le 25-03-2022.
54. Nachi M., 2011, Mohamed Akroun : (1928-2010) : L'affranchissement de la raison critique en contextes islamiques In *Hermès, La Revue*, p.187. <https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2011-1-page-187.htm>. Consulté le 09-07-2024.
55. Ouaras K., 2020, *Le Hirak algérien ou l'émergence d'une rhétorique de rupture : Le cas d'Oran, mouvements*. <https://shs.cairn.info/revue-mouvements-2020-2-page-22?lang=fr>. Consulté le 25-03-2022.
56. Petitjean C., 2008, *Représentations linguistiques et accents régionaux du français*, In *Journal of Language Contact – VARIA* 1. https://brill.com/view/journals/jlc/1/2/article-p29_3.xml. Consulté le 13-05-2024.

57. Predescu E., Gelan C., 2011, *Discours et langage journalistiques*, Université Andrei Saguna, Contanta. <https://www.scribd.com/document/446789556/BDD-A20429>. Consulté le 13-05-2024.
58. Regine R., 1971, *Vers une histoire des idéologies*, In *Annales historiques de la Révolution française*, n°204, L'histoire de la Révolution à Toulouse et dans la région Toulousaine. https://www.persee.fr/doc/ahrf_0003-4436_1971_num_204_1_4385. Consulté le 13-05-2024.
59. Ringoot R. et Rochard Y., 2005, *Proximité éditoriale : normes et usages des genres Journalistiques*, In *Mots. Les langages du politique* n° 77, p. 77. <https://journals.openedition.org/mots/162?lang=en>. Consulté le 22-03-2024.
60. Rousseau L-J., 2005, *Terminologie et aménagement des langues* In *Langages*.
61. Sebaa R., 2002, *Culture et plurilinguisme en Algérie* In *Internet-Zeitschrift für Kulturwissenschaften*, n° 13/2002. <https://www.inst.at/trans/13Nr/sebaa13.htm>. Consulté le 13-05-2024
62. Souti C., 2018, *Tensions épilinguistiques et positionnements idéologiques dans la presse algérienne* In *Les Cahiers du SLADD* n°10. <https://www.umc.edu.dz/images/Revue-SLAD-n10.pdf>. Consulté le 13-05-2024
63. Taleb-Ibrahimi K., 2004, *L'Algérie : coexistence et concurrence des langues* In *L'Année du Maghreb. L'Année du Maghreb*. <https://journals.openedition.org/anneemaghreb/305?lang=ar>. Consulté le 13-05-2024.
64. Valérie B. Saadi L. et Claire E., 1993, *L'analyse lexicale : outil d'exploration des représentations*, in *Cahier de recherche*, n°48, CREDOC Bibliothèque.
65. Vincent D., 2005, *Analyse conversationnelle, analyse du discours et interprétation des discours sociaux : le cas de la trash radio* In *Marges linguistiques*. http://www.revue-texto.net/Parutions/Marges/00_ml092005.pdf. Consulté le 13-05-2024.
66. Zaboot T., 2010, *La Pratique Langagière de Locuteur(s) Bilingue(s)*, In *Synergie*, p. 204. <https://gerflint.fr/Base/Algerie9/zaboot.pdf>. Consulté le 13-05-2024.
67. Zaghlami, L., 2022, *The Hirak as New Soft Power Asset for Algeria*, In *Journal of Media and Society*. <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/215539>. Consulté le 13-05-2024.

III. THESES ET MEMOIRES

1. Atencio K., 2009, *Représentations et constructions socio-discursives de Latinidad dans la presse Etats-Unienne : étude sociolinguistique des structures linguistiques et des*

phénomènes de contacts anglais-espagnol. <https://hal.univ-lorraine.fr/tel-01752708v1/file/2009NAN21018.pdf>. Consulté le 13-05-2024.

2. Djoudi S., *Les représentations sociolinguistiques du français langue étrangère chez les apprenants algériens : Etude au sein d'un groupe d'étudiants de 2^{ème} année licence du département de français .université de Batna*, [http://eprints.univ-batna2.dz/502/1/le Souad%20DJOUDI.pdf](http://eprints.univ-batna2.dz/502/1/le_Souad%20DJOUDI.pdf). Consulté le 13-05-2024.
3. Moustiri Z., *Pour une étude sociolinguistique des discours épilinguistiques : le français dans l'imaginaire linguistique des enseignants algériens*, <http://thesis.univ-biskra.dz/2831/>. Consulté le 13-05-2024.
4. Perrault M., 2006, *Analyse du discours métalinguistique des enseignants de français comme révélateur de leur conceptualisation des notions linguistiques enseignées*, <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/16577>. Consulté le 13-05-2024.

IV. DICTIONNAIRES

1. Cheurfi A. : *Dictionnaire des localités algériennes*, Editions CASBAH, (2011).
2. De Nucheze V & Coletta J.M. : *Guide terminologique de l'analyse des discours*, Editions Peter Lang, (2002).
3. *Dictionnaire historique de la langue française*, , 1992, Le Robert (DHLF).
4. Dubois J. : *Dictionnaire de linguistique et des Sciences du Langage*, Librairie Larousse, Paris, (1994).
5. Ducrot O & Schaeffer J.M. : *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Editions du Seuil, (1995).
6. Le Nouveau Petit Robert de la langue française, 2008, Paris, Dictionnaires Le Robert-SEJER.
7. Charaudeau P. et Maingueneau D., 2002, *Dictionnaire d'Analyse du Discours*, Editions du Seuil, Paris.
8. Neveu F., 2004, *Dictionnaire des sciences du langage*, Armand Colin, Paris.
9. *Trésor de la langue française*, tome 15, 1992, Gallimard, Paris.
10. Willems E., 1970, *Dictionnaire de sociologie*, Librairie Marcel Rivière et Cie, Paris
11. Dubois, J., 1994, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse, Paris.

IV. DOCUMENT OFFICIELS

1. Discours du président Bouteflika, mai 2000.
2. Constitution algérienne de 2016.

V. ACTES ACADÉMIQUES

1. Mateva E., 2004, Le discours électoral à travers le prisme de la presse, In Acte du colloque international : Le discours rapporté dans tous ses états, Harmattan, Paris.
2. Rousseau L-J., 2005, *Élaboration et mise en œuvre des politiques linguistiques* In Séminaire Francophonie-Russophonie sur les politiques linguistiques, Saint-Petersbourg, Russie. <https://hal.science/hal-02424020/document>. Consulté le 28 avril 2024.

VI. SITES WEB

1. <https://codesria.org/fr/nacer-djabi/>. Consulté le 10-07-2024.
2. <https://elwatan-dz.com/>. Consulté le 10-07-2024.
3. <https://laboliraddi.univ-alger2.dz/index.php/membres/27-karima-ait-dahmane>. Consulté le 08-07-2024.
4. <https://lavedesidees.fr/ Ulloa-Marie-Pierre> . Consulté le 08-07-2024.
5. <https://www.aps.dz/culture/155159-l-algerien-said-khatibi-laureat-du-prix-du-livre-sheikh-zayed>. Consulté le 10-07-2024.
6. <http://coinlitteraire.unblog.fr/2010/04/15/brahim-tazaghart-ecrivain-et-editeur-en-langue-amazighe/>. Consulté le 05-07-2024.
7. https://www.courrierinternational.com/notule-source/el-watan?legacy_drupal22=&page=20. Consulté le 10-07-2024.
8. <https://www.ehess.fr/fr/personne/amar-mohand-amer>. Consulté le 10-07-2024. Consulté le 12-03-2024.
9. <https://elwatan-dz.com/universite-doran-2-un-don-de-plus-de-500-livres-appartenant-au-linguiste-abdou-elimam>. Consulté le 05-07-2024.
10. https://www.facebook.com/lyes.malki/about_work_and_education. Consulté le 07-07-2024.
11. <https://www.hcamazighite.dz/fr/espace-presse/tamazight-dans-lenseignement-superieur-en-debat-a-luniversite-doum-el-bouaghi-art1540>. Consulté le 12-03-2024.
12. <https://www.hcamazighite.dz/fr/page/le-hca-p7>. Consulté le 12-03-2024.
13. <https://www.pressreader.com/algeria/el-watan-algeria-9kni/20200308/281848645659153>. Consulté le 10-07-2024.
14. <https://news.radioalgerie.dz/fr/node/38051>. Consulté le 10-07-2024.

15. <https://vous-avez-dit-arabe.webdoc.imarabe.org/histoire/le-nationalisme-les-independances/comment-le-panarabisme-s-est-il-developpe-au-xxe-siecle>. Consulté le 25-11-2024.

ANNEXES

Article N° 01 :

Tamazight, facteur d'unité du peuple algérien

Brahim Tazaghart

07 mars 2019

Les déclarations de quelques opposants islamistes du Mouvement Rachad contre le port de l'emblème amazigh dans les marches ont provoqué indignation et inquiétude chez les militants de tamazight et la population.

Ces déclarations qui expriment un refus obstiné d'accepter l'amazighité et son caractère de facteur d'unité du peuple algérien en particulier, et des peuples de l'Afrique du Nord en général, résonnent mal en ce moment crucial de la vie de la nation.

La persistance de ces déclarations, malgré les évolutions enregistrées dans le champ identitaire et culturel national et maghrébin, essentiellement après la reconnaissance constitutionnelle de tamazight comme langue nationale et officielle, tant au Maroc qu'en Algérie, constitue une provocation qui ouvre une brèche à toutes les manipulations.

En effet, profiter de la conjoncture particulière que vit le pays pour exercer un chantage odieux par «l'unité du mouvement populaire» afin d'opérer des remises en cause d'acquis historiques du peuple algérien est inacceptable.

L'amazighité n'est pas un élément intrus pour que ses porteurs observent un profil bas. Elle est le socle de notre identité et le substrat de notre culture de résistance.

Toutes et tous doivent l'admettre.

Il ne suffit pas de réclamer le changement du système pour être crédible." Il faut commencer par changer soi-même en acceptant les pluralismes linguistique, culturel, philosophique et politique qui l'accompagnent.

On ne peut tendre vers la 2e République en écrasant symboliquement une dimension essentielle de notre histoire et civilisation.

Le changement doit être dans le sens de l'histoire et non pas à contre-courant de celui-ci.

Cela doit être clair et sans ambiguïté aucune.

Article N°02 :

Du système, du peuple et de l'algérianité

Haddad Mohand , Université de Béjaïa.

14 avril 2019

Le terme Silmiya (Pacifique) est devenu connu de par le monde depuis le début de la «Révolution du sourire», comme on aime l'appeler. Et si c'était Talwit (Paix), stalwit (Pacifiquement) que les manifestants avaient (aussi) scandé dans les marches et dans tous les coins d'Algérie?

C'est là aussi une manière de s'interroger sur la place de tamazight dans ce mouvement. Certes, le mot d'ordre principal est partagé par tous, que le système dégage dans son intégralité, Itnahaw ga3, (qu'ils partent tous), ensuite on verra. Il est vrai qu'il y a des priorités, mais encore une fois, tamazight n'est pas de l'ordre de celles-ci.

En tant que «citoyen» algérien amazigh, il est de mon droit, mais plutôt de mon devoir, de m'interroger sur la place de ma langue, et des valeurs qu'elle charrie, dans cette nouvelle (Algérie) algérianité en construction. S'il y a bien une nouvelle République en germe, elle ne doit surtout pas se construire dans la négation, volontaire ou inconsciente.

L'usage des langues, les choix que l'on se fixe dans nos réactions à travers elles, renseignent, entre autres, sur la posture que l'on adopte face à ce qui arrive et partant, sur notre conception de la vie.

Dissertant à propos des slogans élaborés dans ce mouvement, Abdou Elimam affirme «*que la darija [...] s'impose comme la langue populaire_consensuelle...*». Il conclut juste après en écrivant : «*Le terrain nous confirme – si besoin est – que la langue de socialisation et de fraternisation (à Alger, Annaba ou même à Tizi Ouzou,) c'est bel et bien la darija. Elle constitue le symbole le plus puissant de cette nation émergente.*» Notons l'adverbe «*même*» placé avant Tizi (une ville kabylophone). Ceci pour dire que ceux-là mêmes qui ne parlent pas cette langue (les Kabyles) admettent que le symbole de cette Algérie naissante se trouve être la darija.

A un premier niveau, mon intention n'est pas de contredire cet auteur. Car il est vrai qu'en pleine Kabylie, à un certain pourcentage, ces slogans sont scandés en darija et non en kabyle. «*Klitouleblad, yasserraqin !*», crie-t-on à Tizi et à Béjaïa, et rarement «*Te amtamurt, ay imukar !*» Cette nation émergente ne connaît donc de socialisation ni de fraternisation que via la darija ? Nullement via tamazight?

Nous revenons toujours donc à cette algérianité qui, pour ce genre d'analyses et à travers certaines postures que développent beaucoup d'acteurs socio-politiques, ne se concrétise qu'à travers une seule langue souvent appelée, surtout de nos jours, l'algérien (dziriy). Itneawga3 est du pur algérien et ne se rapproche presque sur aucun plan (lexical, morphosyntaxique...) de l'arabe (classique ou autre...). Le jeune Algérois qui en était à l'origine avait raison de répondre à la journaliste qui lui demandait de parler en arabe : «*Je ne connais pas l'arabe, c'est celle-là notre dardja*». Cette attitude pourrait être la preuve que les locuteurs de cette darija ne se représenteraient pas celle-ci comme étant de l'arabe ou une variété de la langue arabe. A partir de là, pourrait-on penser qu'ils ne se sentent pas arabes?

Ne pas se sentir arabe, et la France n'a pas pu nous déculturer. Cela serait la preuve que cette Algérie scandée pourrait n'être ni occidentale ni orientale. Serait-elle ainsi elle-même. Ga3 djazayryin est l'une des marques de ce mouvement. Mais pour cela, il est recommandé, exigé même, de ne pas trop mettre en avant nos particularismes régionaux.

Des manifestants de tous les coins du pays rappellent avec insistance qu'«il n'y a pas ici de Kabyles, de Chaouis, ou d'Arabes...», «Tous des Algériens...», affirme-t-on avec instance.

Conclusion, il n'est pas demandé au Constantinois, au Chaoui, à l'Oranais, au Kabyle... d'unir, de fédérer leurs efforts pour ramener chacun un plus à cet édifice, mais tout ce beau monde est appelé à taire, à nier ce qui lui est propre pour ne pas contrarier cette algérianité.

Si ce qui est avancé ici est vrai, cela confirmerait que cette algérianité risque d'être bâtie sur la négation. Consolider ce qui est identique en offrant l'occasion à ce qui distingue toutes les régions d'Algérie de trouver place en son sein, n'est-ce pas cela vivre pleinement son algérianité ? Et le socle de celle-ci ne peut être que l'amazighité pour le seul fait que cette dernière constitue l'unique élément dépassant les aléas de l'Histoire. Fédérer ne signifie nullement fondre ou diluer pour disparaître.

Les manifestants scandent quelquefois «Les Algériens...», sur le même ton qui rappelle un slogan scandé durant le Printemps amazigh (1980), celui de «Imazighen...». Ce n'est là peut-être qu'une manière d'actualiser les mots d'ordre, mais d'aucuns pourraient voir en cela un désir de ne pas rappeler cette amazighité qui dérange apparemment certains... Algériens. L'école algérienne, les sphères fabriquant des opinions et des valeurs dans ce pays (si elles existent) devraient faire l'effort de décomplexer ces Algériens relativement au fait amazigh. Il est même nécessaire et vital de faire de celui-ci la valeur fondatrice de cette algérianité, et pour ce faire, l'Histoire de notre pays regorge d'éléments, de phénomènes, d'artefacts (symboliques et réels) qui peuvent aisément être convoqués pour jouer ce rôle.

Pour beaucoup, la négation de ce fait est à l'origine de réactions extrémistes. Qu'est-ce qui expliquerait sinon que quelqu'un qui a longtemps chanté son désir de voir «l'Algérie guérir de ses maux» se mette à demander que soit attribuée à sa région une large autonomie avant d'aller jusqu'à «exiger» l'indépendance de cette dernière. Le MAK est une réaction que l'Algérie aurait pu éviter s'il y avait de l'intelligence et de l'honnêteté dans la gestion de la cité.

Cette «Révolution du sourire» devrait offrir l'occasion à cette Algérie de naître (être) autrement en réparant cette injustice. A défaut, les tréfonds de nos âmes demeureront martyrisés et les poètes l'ont déjà crié fort : «La négation nous offusque à en mourir», et pour le moins et à cet effet, nous ne pouvons qu'avoir «soif de justice et de réparation.»

Pour d'aucuns, cette révolution a réussi car elle a réveillé tous les Algériens à l'évidence que «la confiscation de notre liberté par ces gueux qui nous gouvernent a fait de notre peuple un troupeau malade». Mais elle ne réussira pleinement que si elle s'offre comme une occasion pour ce peuple de réaliser le projet d'une Algérie unie dans sa diversité car acceptant que chaque région vive ses spécificités, quitte à ce que chacune gère plus ou moins différemment certaines de ses institutions, l'école entre autres, avec une Constitution régionale puisée dans une seule et même Constitution algérienne acceptée par toutes ces régions car elles s'y reconnaissent toutes. Si tous les Algériens pouvaient accepter ce projet, l'Oranais ne piétinerait pas le drapeau supranational amazigh.

Il le verra flotter sans complexe devant le drapeau national algérien et même devant un troisième emblème représentant sa région. Seul ce dernier serait choisi par vote uniquement dans cette région. Vote dont la seule exigence serait de ne pas porter de signes négateurs de l'algérianité. De même, le Kabyle chérira avec la même fougue le drapeau tricolore (l'emblème national algérien) tout en respectant ceux de toutes les autres régions. L'emblème de cette région (la Kabylie) ne serait pas nécessairement celui du MAK, loin s'en faut, car il rappellerait pour beaucoup un certain extrémisme séparatiste. Mais s'il devrait y avoir un vote pour un emblème régional, qui, rappelons-le, n'est nullement une négation de celui national, la question de le présenter aux électeurs de la région pourrait être soulevée.

Ceci sur le plan interne (au pays). Réaliser ce minimum paraît déjà un idéal inaccessible à court terme, et peut-être même à moyen terme. Que dire d'un projet incluant le «supranational» ? L'Algérie trouve-t-elle vraiment son intérêt à demeurer dans le giron de ce qui est appelé le

monde arabe ? Rappelons d'abord que pour un nombre important d'Algériens, ce «monde arabe» est vécu comme une négation de leur être originel. M. Arkoun affirme à propos de ce monde que « c'est une étendue totalement idéologique, c'est une construction abstraite de nouveau, qui ne correspond absolument à rien et qui va nier les réalités culturelles, nier les mémoires collectives et les mémoires historiques... ».

Économiquement, il est déjà admis par tous les spécialistes honnêtes que le «monde arabe» n'a jamais su se hisser au rang d'une entité qui aurait su créer un destin commun pouvant lui offrir l'occasion de sauvegarder ses intérêts. Sur un autre plan, que pèse celui-ci sur l'échiquier des valeurs en circulation dans le monde ? Participe-t-il dans l'avancée des progrès en rapport aux technologies? Contribue-t-il à la création de sens dans les échanges symboliques à l'échelle de la planète? La réponse est connue de tous. Du moins, de ceux qui savent regarder la réalité en face.

Il est de l'intérêt de l'Algérie de se redéployer, à l'échelle externe, vers les pays de la région nord-africaine, c'est-à-dire l'UMA, mais en ayant le courage de la nommer plutôt l'Union du Maghreb Amazigh. Car l'amazighité demeure la seule matrice pouvant (devant) être fondatrice d'une entité pouvant affronter les exigences modernes en offrant l'occasion aux pays de la région de s'unir concrètement. Mais le mot Maghreb serait aussi à discuter, car il sous-entend pour beaucoup un espace originellement arabe. Maghreb est d'ailleurs un terme arabe.

Notre rapport face à l'un des constituants de ce qui est appelé le triptyque identitaire (l'arabité)... devra être «renégocié». Cela est aussi valable, à vrai dire, s'agissant de l'autre constituant, l'islam. Pour d'aucuns, la question se pose déjà de savoir si une religion devrait jouer le rôle d'élément définitoire d'une identité.

Cette question paraîtrait en raison des circonstances actuelles comme relevant moins encore des priorités de l'heure, mais dans le fond, notre rapport face à la religion devra autant être discuté pour de multiples raisons... La majorité des citoyens, dans leur pratique quotidienne de la religion, ne font que reproduire un rituel détaché de toute spiritualité... A cela s'ajoute une saturation de l'espace public par la parole religieuse qui devient le seul critère jugeant les actes des individus.

Toute personne pourrait se croire légitime pour discourir sur ce qu'il faut ou ne faut pas (halal/haram) en confondant entre ce que permet la loi, entre ce qui est licite et illicite, moral et immoral... Citons encore M. Arkoun pour rappeler avec lui que la pratique de l'islam telle qu'elle s'exerce de nos jours dans certaines sphères devient « un rite détaché des autres fonctions de la religion qui donne du sens à ce rite, alors le rite devient un danger. Parce qu'il devient un moyen d'expression politique dans l'espace public. C'est ce que l'islam est en train de faire... Le rite est un moyen de lutte politique. Ce qui veut dire qu'il se détache totalement de ce pour quoi il est fait, c'est-à-dire lié à l'expérience humaine du divin... »

Pour revenir à l'autre triptyque, l'arabité, il est à préciser que quand des habitants de cette région (Algériens, Marocains et même Tunisiens...) se sentent agressés par un journaliste d'une chaîne de télévision qui les définit comme étant des Arabes, il est plus que légitime de demander que cesse cette agression.

Quand un Algérien arabophone crie à tue-tête à des manifestants hissant le drapeau amazigh : «Ne ilferchita», il y a lieu de trouver moyen de faire tout un travail pédagogique pour faire comprendre à celui-ci que cet emblème ne représente nullement un danger pour celui national (algérien). Toutes ces problématiques, que nous avons juste effleurées dans ce texte, doivent

être discutées. Au lieu de faire des marches chaque vendredi, il faudrait sortir dans la rue pour faire des rassemblements pour libérer la parole en discutant de tout. Autrement, cette «Révolution du sourire» ne laissera même pas celui-ci se dessiner sur ces bouches qui commencent à peine à goûter aux vertus de la parole libérée.

Par Haddad Mohand , Université de Béjaïa.

Article N°03 :

Mouloud Lounaouci à Béjaïa : "La démocratie se mesure à l'aune du respect des minorités"

Nouredine Douici

23avril 2019

Les revendications d'Avril 1980 restent d'actualité», a affirmé l'ancien détenu d'Avril 1980, Mouloud Lounaouci, hier lors d'une conférence organisée par le collectif enseignants et ATS de l'université de Béjaïa dans le cadre de l'accompagnement du mouvement populaire, au campus d'Aboudaou, sous le thème : «D'Avril 1980 MCB à Avril 2019 Mouvement populaire» qu'il a animée avec Kecili Arezki et Saadi Ahmed.

Pour étayer ses propos, le conférencier a rappelé que "le premier tract du MCB portait sur les libertés démocratiques, les droits de l'homme, la liberté d'expression ; c'est ce qui est encore revendiqué aujourd'hui par le mouvement populaire et aussi pour les langues populaires"

L'ancien animateur du MCB entend par là que «déjà en 1980, on avait une idée nationale de la revendication, mais ça n'a pas pris partout», malgré les efforts consentis par les militants, contrairement à ce qui se passe dans le cadre de ce mouvement de 2019.

Faisant le lien entre les deux événements, le médecin et sociolinguistique dira que de prime abord : «Les revendications demeurent les mêmes, elles s'articulent autour des revendications des libertés.» Néanmoins, ce mouvement du 22 février, «et c'est une chance, dira-t-il, a pris de l'ampleur, car il s'étend sur le territoire national». Soulignant le mérite du mouvement de 1980, il a ajouté au passage que ce mouvement "qui a cassé le mur de la peur a eu un impact positif sur les revendications actuelles.

Depuis des années, et avant l'avènement du 22 février, les Algériens ont «traversé un état de névrose collective», affirme-t-il. Les civilités sont revenues dans toutes les marches de ces événements de 2019, parce que les Algériens se sont libérés et ont retrouvé une pleine liberté »

Dans le même contexte, Mouloud Lounaouci, qui estime qu'«on n'a jamais eu de République, puisque les présidents sont tous arrivés par le putsch des militaires», pense que la future République algérienne «ne peut être que plurielle et j'en viens à parler de la démocratie, celle-ci se mesure à l'aune du respect qu'on accorde à une minorité, sinon elle devient une démocratie tyrannique». Evoquant la question de tamazight, le membre fondateur du MCB estime que cette langue n'a pas été suffisamment dotée de moyens humains et matériels ainsi que «des avantages du système» pour son développement. «Les problèmes de langues sont toujours d'ordre politique. Il suffit de regarder le niveau atteint par la langue arabe qui a bénéficié de l'appui des structures étatiques», dira-t-il. Cependant, cette langue arabe «n'a pas été conçue comme un outil de savoir, mais surtout comme un outil idéologique», précise-t-il. Et de nuancer : Quand

on parle de la question de la langue arabe, ce n'est pas la langue qui est visée, mais c'est l'idéologie qu'elle véhicule.

Néanmoins, tamazight a enregistré des avancées, même si nous sommes très loin du but final tant qu'elle n'est pas langue d'Etat et tant qu'elle ne figure pas parmi les six constantes nationales mentionnées dans la Constitution. Cela veut dire que ce qu'on cède de la main gauche, on peut le reprendre de la main droite.

Article N°04 :

Peut-on édifier une IIe République sans définir un projet de société ?

Par Soumia Mohammed- Brahim Mihoub

14 mai 2019

Nous sommes sur la voie de la réalisation de notre rêve, d'une deuxième République, une Algérie meilleure et prospère. Notre espoir est la naissance de cette nouvelle Algérie créée haut et fort par ce hirak, tellement espérée par le Congrès de la Soummam.

Une République où vivraient ensemble, en harmonie, des citoyens égaux en droits et devoirs, réconciliés avec leur histoire millénaire et leur personnalité algérienne. Des citoyens acceptant en toute conscience leurs différences, qu'elles soient culturelles, culturelles ou de couleur de la peau (rappelons-nous le triste épisode de Miss Algérie originaire d'Adrar).

Si nous souhaitons éviter de revivre les expériences malheureuses subies par le peuple depuis l'indépendance, nous nous devons d'ouvrir le débat sur l'ensemble des sujets de société. Même ceux jugés tabous. Certaines craintes, exagérément ressenties certes, mais qui ont tout de même essayé de diviser le hirak, ont créé polémique parmi les manifestants, comme le régionalisme, l'égalité hommes-femmes, le devenir même du secteur éducatif, ou la place de la religion dans la société.

La seule revendication du peuple pour le moment reste le départ immédiat de tout le système, mais les revendications précédentes ne peuvent être dissociables de la démocratie.

En remettant certaines revendications à plus tard, j'ai bien peur qu'on soit toujours ancrés dans le réflexe de nos aînés, dirigeants de la Révolution, qui ont reporté ces points à après l'indépendance.

Notamment en ce qui concerne la dimension berbère de la personnalité algérienne, (la crise «berbériste» de 1949 qui a secoué le mouvement national). La réponse à la revendication de la composante berbère de la dimension algérienne a été exclue. (Nous sommes des Arabes ! Telle a été la réponse) allant jusqu'à la répression en Kabylie en 1980 et 2001, laquelle, pour préserver le système, n'a pas hésité à mettre en danger l'unité nationale et la cohésion de la société.

Sur la place de la femme, après que cette dernière eut été encensée par le Congrès de la Soummam, («Nous saluons avec émotion et admiration l'exaltant courage des jeunes filles, des jeunes femmes, des mères et épouses»), elle connut après l'indépendance une régression de ses droits, jusqu'à l'adoption, en 1984, par un Parlement FLN acquis déjà aux idées islamistes, l'infâme Code de la famille.

Il en est de même de la religion, bien que la plateforme de la Soummam stipule que «la Révolution algérienne n'est ni une guerre civile ni une guerre de religion». Or, dès

l'indépendance, on décrète que l'islam est religion d'Etat, excluant de fait la minorité de la population algérienne d'autres confessions.

Plus grave, ceci a permis au pouvoir d'abord la manipulation de la religion à des fins politiques (comme le discours du président Boumediène sur la Révolution agraire, justifiant celle-ci par des versets coraniques ainsi que ces opposants utilisant d'autres versets pour le combattre).

Puis l'ouverture de la Télévision algérienne, par le président Chadli, à des chouchous du Moyen-Orient, qui ont contribué à formater l'esprit de notre jeunesse. Enfin, la récupération de la religion par des groupuscules ou des partis politiques, qui ont abouti à la décennie noire.

Donc depuis l'indépendance, nombreux sont les ratés concernant l'harmonie de notre société qui n'ont pas pu permettre à notre belle Algérie de se hisser au niveau des sociétés modernes.

Je souhaite ainsi souligner la nécessité de clarifier certains axes de réflexion.

Premièrement, l'Algérie doit s'appropriier ou se réapproprier son algérianité. La personnalité algérienne s'est constituée au cours des siècles, par l'apport de traditions et de cultures venant se greffer à son amazighanité.

En effet, de par son histoire, l'Algérie a constitué le creuset dans lequel se sont fondues de nombreuses civilisations. De par sa géographie, elle constitue un lien humain, économique, sociétal et linguistique, entre l'Europe, l'Afrique sub-saharienne et le Moyen-Orient.

Même si l'Algérie se définit comme appartenant à la sphère culturelle arabo-islamique, on ne doit exclure ni son origine amazighe ni les cultures acquises connues comme «butin de guerre».

Ainsi, c'est sans complexe qu'on fête le 1er jour de l'an hégirien (awel Mouharam), le Nouvel an amazigh (Yennayer), ou bien le Nouvel an grégorien.

C'est aussi sans complexe qu'on s'exprime dans sa langue maternelle «deridja» ou «amazigh», mais aussi en arabe classique ou en français, «butin de guerre», comme le disait le défunt Kateb Yacine. En instaurant de la darija comme langue dans les écoles en début de scolarité pour un meilleur apprentissage, on ne prouve que la fierté de notre passé, chose qu'on attend toujours pour nos enfants.

Deuxièmement, si l'islam est reconnu comme religion d'Etat, on exclut de fait les minorités d'autres confessions, et cela est donc une atteinte au vivre-ensemble. Comme le déclarait le défunt Boudiaf dans son premier discours aux Algériens, "la patrie appartient à tous, et la religion à Dieu.

Avec cette loi de la Constitution déclarant : «L'islam est religion d'Etat», aussi sensible que soit la question, on touche à un acquis fondamental de la démocratie concernant "la liberté de pensée et de croyance.

Ainsi l'islam, même en étant religion majoritaire du peuple, doit être protégé de toute manipulation politique ou idéologique, de quelques parties qu'elles soient, y compris l'Etat.

Troisièmement, comment peut-on permettre à une femme d'accéder à un poste de responsabilité, tel que ministre, donc de pouvoir prendre des décisions dans son secteur pour tout un peuple, toute une nation, alors qu'on lui refuse de décider de son propre avenir sans tuteur (en cas de mariage, de divorce ou même d'héritage.)

Pour la dignité de la femme, il y a nécessité d'abroger le Code de la famille, de faire d'elle une citoyenne à part entière, avec l'égalité parfaite avec l'homme au regard de la loi. Enfin, concernant l'école, des réformes dans ce domaine sont nécessaires (les recommandations de la commission Benzaghoul sont restées lettre morte.)

On doit apprendre à nos enfants l'esprit d'analyse, on doit développer leur sens critique et leur sens du raisonnement. L'apprentissage doit se faire d'une manière plus moderne, en phase avec notre temps, en utilisant les trois langues, l'arabe classique, le français et l'anglais, en plus des langues maternelles : la deridja et/ou le tamazigh.

Permettant donc à nos enfants une facilité d'apprentissage et donc une facilité de communication. Je ne peux dans cette contribution sur le projet de société ne pas aborder, même brièvement, l'organisation de l'Etat, qui reste très centralisée.

Dans la plupart des Etats modernes, la centralisation se fait par une régionalisation. La région doit d'être le cadre de pilotage des plans nationaux, économiques, sanitaires, scolaires, culturels, sportifs ou autres.

Elle ne doit pas être une instance consultative, mais surtout exécutive. Ainsi, elle mettra en œuvre les plans nationaux en fonction de ses spécificités sur le terrain.

Comme elle peut se développer en fonction des besoins de sa population. Les régions peuvent aussi coopérer entre elles, en fonction de leurs richesses et leurs besoins pour un développement commun.

D'un point de vue économique, loin de moi la prétention d'être un économiste. En m'exprimant en tant que citoyenne ayant la conviction que les bases d'un Etat social sont : une répartition équitable des richesses nationales, le développement de la valeur du travail, le redéploiement du tissu industriel et des entreprises étatiques, l'encouragement du secteur privé créateur de richesses et d'emplois, sur une base de lois et du Code du travail établi par l'Etat.

C'est en toute humilité que je présente ces axes de réflexion sur le projet de société. J'ai le souhait que ces différents points soient débattus et enrichis dans des cadres organisés par notre Révolution en cours, pour que tous ensemble nous puissions vivre à l'avenir dans une société apaisée. C'est par le débat que les sociétés avancent.

On connaissait l'océan Pacifique, alors à nous, peuple algérien, de présenter et de porter notre Révolution pacifique.

Article N°05 :

Du hirak au harak, tentative de lexique

Ameziane Ferhani

17mai 2019

En 64 définitions de mots et expressions, un panorama de la situation actuelle du pays à travers l'histoire nationale et internationale, la sociologie politique, la philosophie, la linguistique et la sémiotique. A conserver pour éventuellement mieux nous entendre.

Un mouvement de l'envergure de celui que nous vivons depuis le 22 février entraîne une production astronomique de discussions, de discours, de messages oraux et de textes écrits. On

découvrir ou redécouvrir des mots et des expressions. Ce corpus textuel s'est répandu de manière extraordinaire dans la société, révélant une soif de culture politique inédite en Algérie et rare dans le monde, du moins avec cette vitesse et cette ampleur. La pénurie du texte de la Constitution dans les librairies en a été une belle illustration.

De nombreux citoyens et citoyennes, et surtout des jeunes, ont pris conscience qu'il ne peut y avoir de démocratie sans culture démocratique. Ils sont donc partis à l'assaut de concepts qui, bien sûr, sont matérialisés par des mots. Or, dans toutes les langues, un mot ne peut recouvrir totalement la réalité qu'il se propose de désigner.

De plus, le même mot peut être compris et utilisé d'innombrables manières, d'un groupe social à l'autre et, même, d'un individu à l'autre. Le contexte influe également sur la définition des mots qui évoluent au gré des événements et du temps. Ajoutons-y les langues dont les champs lexicaux diffèrent parfois radicalement. Ajoutons aussi les emprunts à d'autres situations, pratique courante qui peut créer des confusions ou des références forcées. Ajoutons encore les différences qui existent entre le langage populaire, celui des médias, le jargon des universitaires et, enfin, le discours des politiques. N'oublions pas la recherche de l'éloquence et la fascination des mots qui peuvent négliger le sens au profit de l'effet. Enfin, soulignons la manipulation des mots pour imposer une idée par détournement de leurs significations.

Bien sûr, parler et écrire n'ont jamais relevé d'une science exacte et, dans une situation de changements importants et rapides, cette relativité s'accroît. Il faut donc toujours s'efforcer de revenir à la définition des mots, à leur origine et à leur évolution pour tenter de s'approcher au mieux de leur sens et pouvoir échanger valablement. Récemment, des jeunes de mon quartier, pris dans une vive discussion, m'ont fait l'honneur de me demander d'arbitrer entre eux. Certains confondaient par exemple Etat, gouvernement, clans et pouvoir. Il faut dire à leur décharge qu'en la matière la réalité leur a régulièrement offert des modèles de confusion. J'ai tenté de leur donner les meilleures définitions possibles.

Mais l'exercice m'a permis de mesurer mes propres insuffisances et m'a poussé à racler la mémoire de mes années de fac et à l'actualiser à partir de recherches et de réflexions personnelles. D'où cette tentative – je dis bien tentative – de lexique de la "révolution du sourire" que les spécialistes pourront compléter, corriger et développer. Le but est d'inviter à réfléchir, en plus des idées, aux mots qui doivent les porter. La passion est la plus belle des choses et, plus elle est forte, plus nous avons besoin d'être précis.

Allons-y...

Anocratie. Peu usité. Système aux structures instables généralement en transition entre un régime autoritaire et un système démocratique. On pourrait rattacher l'Algérie actuelle à cette définition.

Autocratie. Du grec *autos* (soi-même) et *kratos* (pouvoir). Mot apparu durant la Révolution française. C'est un régime où un seul individu, parfois un groupe très réduit, exerce un pouvoir absolu. Les anciennes monarchies étaient des autocraties. A ne pas confondre avec la tyrannie, même si de nombreuses tyrannies sont autocratiques. Et certaines autocraties peuvent être moins répressives qu'une tyrannie en exerçant des séductions de masse par l'idéologie. L'autocratie ne concerne pas seulement les Etats. On parle de "leadership autocratique" pour des partis ou mouvements et de "management autocratique" dans le monde des entreprises.

Autoritarisme. Se dit de la tendance permanente ou périodique d'un pouvoir fort à imposer ses décisions par des moyens divers de coercition et de répression. Quand l'autoritarisme d'un

pouvoir est permanent et généralisé, on parle de dictature. Ce mot désigne plus un type de gouvernance qu'un système. Les démocraties ne sont pas exemptes de tentations autoritaristes.

B (les 3). Formule du journaliste et écrivain français Yves Courrière pour désigner trois personnalités de la Guerre de Libération nationale : KrimBelkacem, Abdelhamid Boussouf et Lakhdar Bentobal. Expression reprise pour désigner les personnalités dont le départ est revendiqué par les manifestants : le président par intérim, Abdelkader Bensalah ; le chef du gouvernement, Noureddine Bedoui, et le président du Conseil constitutionnel, TayebBelaïz, lequel, après sa démission, a été remplacé par le président de l'Assemblée populaire nationale, Mouad Bouchareb. Signalons au passage l'article par ailleurs excellent d'un confrère se demandant en titre si le pouvoir avait un plan B...

Beylik. Terme ottoman désignant un territoire (beylicat en français) placé sous l'autorité d'un bey. A l'origine, le titre de bey désignait un chef de clan en Turquie. La Régence d'Alger à l'époque ottomane était subdivisée en trois beyliks (Est, Ouest et Titteri) dont les beys étaient les vassaux du dey d'Alger. Il est remarquable que ce terme soit encore en usage dans le langage populaire en Algérie pour ce qui a trait de l'Etat ou du secteur public. Cette persistance révèle un certain rejet de la chose publique porté par le sentiment que l'intérêt public n'est pas respecté par les décideurs eux-mêmes.

Bureaucratie. De bureau et kratos, soit le pouvoir issu d'organismes, d'administrations et d'institutions publiques. Concept créé au milieu du XVIIIe siècle par l'économiste français Vincent de Gournay et développé vers 1921 par le sociologue allemand Max Weber. De manière neutre, le mot est l'équivalent d'administration. Il désigne alors une organisation caractérisée par des missions publiques définies, un organigramme hiérarchisé, une spécialisation des employés et un ensemble de règles et procédures. Mais on utilise le même mot pour décrire les déviations de l'administration, lorsque son fonctionnement passe avant ses missions et que dominant les intérêts de ses administrateurs. C'est ce dernier sens qui s'est imposé. Le problème se pose en Algérie depuis l'indépendance et l'on se souvient encore du sketch TV du comique Djafar Beck intitulé El Burokratiya (1964.)

Cadre. Terme désignant le contexte immédiat d'une action ou d'une décision. On parle ainsi de "cadre institutionnel" à propos de l'ensemble des entités politiques et administratives ou de "cadre juridique" à propos de la législation et de la réglementation en vigueur. L'expression "dans le cadre de..." est abondamment utilisée dans les structures politiques et administratives algériennes, révélant une priorité accordée au discours plutôt qu'à la communication. La fin du 4e mandat du président Bouteflika a donné lieu à des rassemblements de ses partisans où des cadres géants le représentant étaient considérés comme sa personne elle-même. Ces comportements courtoisants (voir Culte de la personnalité) ont exacerbé le refus populaire d'un 5e mandat.

Centralisme. Tout système fondé sur une monopolisation de la décision au sommet de la hiérarchie d'une organisation (parti, entreprise...) ou d'un Etat. On parle de décentralisation quand l'Etat confie certaines de ses missions et prérogatives à des institutions qui ne dépendent pas de lui. En revanche, la déconcentration effectue le même transfert en direction de structures qui lui sont rattachées, à l'exemple des wilayas en Algérie. Une économie centralisée est une économie dirigée par l'Etat et planifiée.

Clan. Mot écossais apparu en 1750 en France. En gaélique, clannad désigne un ensemble de familles se réclamant d'un même ancêtre. En Irlande, ce même mot désignait la descendance d'un individu. Il a connu plusieurs usages dans le monde en fonction des différentes situations historiques et sociales. Mais le plus fréquent est celui de tribu ou de subdivision de tribu

(plusieurs familles élargies de proche parenté). Dans les temps modernes, il a évolué pour désigner, à l'image des familles mafieuses, un groupement à trois caractéristiques : des visées généralement illégales ou criminelles ; le secret de son existence, de ses membres et de ses actions (loi du silence, omerta) ; enfin une combinaison entre liens de parenté et d'intérêt. Un clan se définit aussi par une hiérarchie plus ou moins forte et structurée. Dans une interview de 1999 accordée à une télévision française, Bouteflika parlait de "clans". A ne pas confondre avec lobby, soit un groupement actif d'influence regroupant de plus larges coalitions d'intérêts.

Classe politique. De manière commune, ensemble des personnes exerçant une activité politique professionnelle, partisane ou individuelle. Expression vague développée dans le contexte français en place de "catégories dirigeantes", suggérant néanmoins une dimension élitiste, voire discriminatoire. Dans le monde anglo-saxon, on parle "d'establishment". Le sociologue Raymond Aron préférait la notion de "personnel politique" renvoyant à la professionnalisation de l'action politique. "Comment concevoir une démocratie composée d'une classe politique et d'une classe non politique ?" demandait le chercheur D. Bertrand dans une tribune (Libération, 10/10/98) critiquant "cet étrange concept" de classe politique. En Algérie, son usage est encore plus confus sinon déplacé.

Clientélisme. Au sens large et notamment économique, ensemble de relations informelles à la limite de la légalité (loi sur la concurrence) en vue d'acquérir ou de fidéliser une clientèle. Le clientélisme est pratiqué par certains Etats et partis politiques pour élargir leur base et leur notoriété en accordant des avantages et des privilèges à ceux qui les soutiennent. Les partis arrivés au pouvoir distribuent même des biens par l'Etat qu'ils contrôlent. On parle de clientélisme électoral, quand certains électeurs sont influencés de cette manière, voire payés.

Consensus. Du latin consensus (accord). C'est d'abord la volonté des membres d'une société de vivre ensemble selon des règles admises comme justes et équitables, en s'interdisant le recours à la violence. Le consensus est indispensable à l'existence et la pérennité d'un groupe, d'une société ou d'une nation. Le mot désigne aussi tout accord passé entre des individus ou des groupes à partir de positions ou d'intérêts divergents, voire antagoniques. Rechercher un consensus, c'est définir des principes communs qui permettent de satisfaire au mieux chaque partie. Il ne peut y avoir de consensus sans concessions réciproques. On parle d'esprit consensuel et de démarche consensuelle.

Cooptation. Du latin, cooptatio. Choix par une organisation ou une assemblée d'un nouveau membre ou d'un nouveau dirigeant sans recourir à l'élection ou au tirage au sort. Ce choix s'effectue de manière informelle sur la base d'un consensus exprimé généralement de manière orale. Le vote à main levée est assimilé à une cooptation. Dans les démocraties, la cooptation n'est généralement permise que dans les entreprises privées (assemblées d'actionnaires) et dans certains cas seulement.

Complotisme. Tendance à attribuer tout fait ou événement à un complot minutieusement organisé par une organisation secrète ou une organisation connue mais agissant en secret. On utilise aussi le terme de "conspirationnisme". On parle ainsi de la "théorie du complot". Le complotisme néglige les diverses causes historiques, économiques et autres ayant mené à un fait au profit de la croyance exclusive en une démarche d'intrigants constitués en groupe secret. Il refuse d'admettre l'existence de causes multiples à un fait donné.

Constitution. Du latin cum (ensemble) et statuere (établir), soit étymologiquement "établir ensemble". Mot apparu au XIIe siècle. On dit qu'elle est la "Loi des lois" ou Loi fondamentale, puisqu'aucune loi ne peut la surpasser ou se trouver en contradiction avec elle. Il existe

plusieurs formes de Constitution. Certaines définissent l'histoire et les valeurs d'une nation, d'autres non. Elles portent sur l'exercice du pouvoir et le fonctionnement des institutions. La Constitution du Royaume-Uni est une des plus anciennes au monde, mais elle consiste en un ensemble de plusieurs lois fondamentales de même qu'en des règles coutumières non écrites. Premières Constitution écrites : San Marin (XVI^e siècle) et USA (XVIII^e). Une Assemblée constituante est une structure de membres élus ou cooptés (voir ce mot) qui rédige et adoptent une nouvelle Constitution soumise à référendum.

Corruption. Du latin, corrumpere (détruire ou détériorer). Mot utilisé aussi bien au plan moral (des mœurs corrompues) que physique (corruption d'un matériau). La corruption met en relation un ou plusieurs corrupteurs cherchant à obtenir des avantages ou des valeurs de manière illégale et un ou plusieurs corrompus détenant un pouvoir administratif, politique ou financier et qui obtiennent en retour de leur complaisance des récompenses financières ou matérielles de la part des corrupteurs. Il arrive aussi que le corrompu soit à l'origine de la malversation, comme cela a pu être constaté en Algérie, et soit alors au départ dans la position de corrupteur.

Culte de la personnalité. Expression apparue en 1956 dans le discours alors secret de Kroutchev au 20^e congrès du Parti communiste de l'Union soviétique, dans lequel il dénonçait le stalinisme. Elle désigne, depuis, toutes les autocraties et dictatures où l'individu qui les dirige fait l'objet d'une adoration quasi mystique portée par une propagande intensive. Elle se perçoit aussi dans les titres attribués. Par exemple, le dirigeant soviétique Staline, comme les tsars, était nommé le "Père des peuples" et le Coréen Kim Il-sung, "Soleil de la nation". Le culte se manifeste aussi dans la présence intense de l'image du dirigeant dans l'espace public (affiches, statues, médias...), voire privé comme en Corée du Nord. Tous les discours et actions signalent la référence au dirigeant, objet du culte.

Dégagisme. Néologisme apparu en 2011 en Tunisie à partir du slogan «Ben Ali dégage» et repris depuis dans d'autres pays (ex : Mélançon en France). Défini comme la volonté de se débarrasser prioritairement et parfois exclusivement des dirigeants en place. Il s'agit fondamentalement d'une position de rejet.

Démocratie. Du grec, démos (peuple) et cratos (pouvoir). Les premières formes de démocratie sont rattachées aux villes sumériennes de la Mésopotamie (actuel sud de l'Irak) vers 6000 ans avant J.-C. A la même période, est apparue en Inde la première République de Vaishāli. Le modèle de la démocratie athénienne en Grèce qui a inspiré l'Europe, excluait cependant les femmes et les esclaves.

Il existe presque autant de formes de démocratie que de pays et d'époques. On distingue cependant la démocratie directe qui a concerné surtout des cités ou des ensembles locaux modérément peuplés et la démocratie indirecte ou représentative qui fonctionne sur la base de l'élection de représentants (voir Régimes). On parle de démocratie semi-directe quand ces deux formes principales de démocratie (directe et indirecte) sont combinées. Les représentants élus du peuple votent les lois mais les citoyens peuvent aussi les voter par référendum. En Suisse, environ quatre référendums ont lieu chaque année permettant aux électeurs d'accepter ou de refuser une loi ou une mesure.

Dans d'autres pays, le référendum est exceptionnel, voire rare. Le référendum dit d'initiative populaire permet aux citoyens de proposer des lois. Dans cette panoplie, on compte aussi les monarchies constitutionnelles (Grande-Bretagne, Suède...) qui combinent le pouvoir symbolique d'une dynastie avec l'exercice d'une démocratie.

De même, on distinguait la démocratie libérale (associée au capitalisme) des "démocraties populaires" de l'ancien bloc communiste. La dénomination de la République algérienne sous ces qualificatifs (RADP) remonte à cette période, mais elle n'a jamais été rattachée à une obédience idéologique communiste, le pays ayant développé avec d'autres la notion de non-alignement. Dans ses fondements, la démocratie obéit à deux principes simples : nul n'est au-dessus des lois et la liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres. Il y a dans cette démarche une volonté d'harmonie et d'arbitrage entre les intérêts divergents qui existent dans toute société. L'indépendance de la justice et la liberté d'expression sont des indicateurs primordiaux de la démocratie.

Despotisme. C'est une autocratie qui impose ses décisions notamment par la crainte. Le despote affirme veiller au bien-être de ses sujets et administrés, considérés d'un point de vue paternaliste. Le despotisme est une dictature qui se déguise sous les apparences de la famille, les citoyens étant considérés comme des sujets infantilisés. On parle de "despote éclairé", quand celui-ci impose des mesures apparemment profitables au pays ou au peuple.

Dictature. Du latin, dictatura. Dans l'Antiquité, la République romaine permettait, en cas de danger grave, de confier tous les pouvoirs à un seul homme, le dictateur, "celui qui dicte", durant six mois maximum. Dans les temps modernes, le mot a évolué pour désigner le pouvoir absolu d'un individu ou d'un groupe sur un pays (Franco en Espagne...) ou plusieurs (nazisme en Europe...). Fondé sur une idéologie politique (Khmers rouges...) ou religieuse (Daech) qui surpasse toute Loi. Absence de droits et libertés, contrôle permanent de la société et des individus, censure extrême et répression massive et violente.

État. Du latin, status, "se tenir debout". Son sens moderne est apparu au XVe siècle en Europe. Selon Machiavel, c'est "l'unité politique d'un peuple... qui peut survivre aux allées et venues non seulement des gouvernements, mais aussi des formes de gouvernement". Trop souvent confondu avec le gouvernement, notamment en Algérie (voir Beylik) où le langage populaire nomme "daoula" (Etat) même les personnes physiques travaillant pour celui-ci. L'Etat désigne l'ensemble des structures publiques chargées de la gestion générale (gouvernement) ou partielle (démembrements de l'Etat) d'un pays mais aussi les lois et règlements en vigueur, de même que les conventions internationales ratifiées par ce pays.

Cette définition doit être complétée par les critères de reconnaissance internationale d'un Etat : existence d'un territoire, d'un peuple, d'un gouvernement et "capacité à entrer en relation avec d'autres Etats" (Convention de Montevideo, 1933), illustrant ainsi le lien mais aussi la différence avec la nation. Une nation peut en effet connaître dans son histoire plusieurs types d'Etat. On parle d'Etat rentier, quand son budget provient en tout ou partie d'une ressource naturelle ou autre (ex : droits de passage du Canal de Suez). La notion d'Etat-providence est péjorative et signale la prise en charge de certains besoins de la population sans contrepartie. Etat policier quand la répression est permanente. Etc.

État profond. La politologue algérienne Louisa Dris-Aït Hamadouche le définit comme un pouvoir réel mais une autorité informelle et invisible. Elle précise que l'Etat profond n'est pas propre aux dictatures et peut exister dans des démocraties représentatives (Deep State aux USA). A propos de l'Algérie, elle précise : "L'Etat profond renvoie aux véritables décideurs, c'est-à-dire le pouvoir politique réel, de type collégial, que l'imaginaire collectif et l'histoire politique a personnifié dans l'institution militaire dans sa grande complexité et son hétérogénéité."

Fédéralisme. Du latin, foedus (alliance). A la différence de l'Etat unitaire, l'Etat fédéral se caractérise par un pouvoir central (législatif et exécutif) et l'organisation du territoire en entités

jouissant d'une plus ou moins grande autonomie et selon des formes diverses. Les USA (United State of América) comprennent ainsi 50 Etats disposant d'un congrès et d'un gouvernement. La Fédération de Russie créée en 1991, après la dissolution de l'URSS, comprend 85 entités, dites sujets. Le pouvoir législatif comprend la Douma d'Etat et le Conseil de la Fédération. Le Canada comprend 10 provinces organisées en Etat fédéré. Autres Etats fédéraux : Emirats arabes unis, Allemagne, Nigeria, Argentine... A ne pas confondre avec Régionalisme (voir ce mot.)

Feuille de route. Expression issue du monde militaire où elle désigne l'ordre de mouvement d'une unité selon un itinéraire précis menant d'un point vers un autre. Elle s'est étendue à l'informatique sous la forme anglaise de "roadmap" pour nommer les étapes de développement d'un logiciel. On la trouve aussi dans le marketing commercial. En politique, elle a été introduite par la diplomatie avec la "feuille de route pour la paix" adoptée en 2003 par le quartet ONU-USA-Russie-Union européenne à propos de la Palestine. Les spécialistes en organisation précisent que les feuilles de route doivent répertorier les étapes ou les lignes essentielles d'un plan ou d'une stratégie, mais ne sont pas le plan ou la stratégie!

Gaâ ! (Tous). Lancée par un jeune Algérien interviewé par une chaîne de TV moyen-orientale, l'expression "Itnahawgaâ" (Ils seront tous enlevés, soit démis) a été reprise massivement lors des manifestations. Considérée comme l'expression d'un "dégagisme", elle est nuancée par d'autres en la limitant aux responsables principaux de la situation du pays et aux cercles élevés de la corruption. Le mot "Gaâ", typique de l'arabe algérien, viendrait du mot "Qaâ" (fond, base) dans le sens de "à fond."

Ce glissement sémantique viendrait de l'opération annuelle de récurage du fond des puits (qaâ el bir) dans les maisons traditionnelles, souvent à la veille du Ramadhan...

Gérontocratie. Une des formes d'oligarchie où le pouvoir est concentré entre les mains des anciens. La moyenne d'âge des dirigeants algériens a été l'une des causes proclamées du mouvement essentiellement porté par des jeunes, lesquels représentent la majorité démographique du peuple (45% de moins de 25 ans).

Gouvernement. Souvent confondu avec l'Etat, le Gouvernement est l'institution qui exerce le pouvoir exécutif dans un Etat. Selon les Constitutions, il peut être librement nommé et limogé par le Président (cas de l'Algérie) ou nommé par celui-ci obligatoirement parmi la majorité parlementaire. On distingue plusieurs acceptions du mot gouvernement.

Au sens strict, c'est le Premier ministre et les ministres. Dans un sens plus large, on y englobe toutes les institutions qui dépendent du gouvernement comme en Angleterre où même les mairies sont incluses. Dans certains pays, notamment les monarchies constitutionnelles (ex : Suède), le Premier ministre détient les pouvoirs d'un Président. On parle de "style de gouvernement" pour désigner la manière dont un gouvernement assure son rôle exécutif. La notion de "gouvernance" s'applique aux gouvernements mais concerne aussi des entreprises et autres entités.

Hirak. Mot signifiant "mouvement" et passé dans les autres langues via les médias. Le terme est lié au "Hirak el Djanoub" (Mouvement du Sud) du Yémen créé en 2007 et à sa branche armée, Résistance du Sud. En 2016 est apparu dans le Rif marocain le mouvement de protestation nommé "hirak" en arabe et "Anhezzi" en tamazight local. Son épïcéntré se situait dans les villes d'Al Hoceïma et de Nador avec des impacts dans les grandes villes marocaines ainsi que dans l'émigration (Belgique notamment). "Hirak" a été appliqué au mouvement

algérien en cours, avec parfois la variante "hirak algérien" pour limiter la confusion, car au Yémen, il s'agit d'un mouvement séparatiste et militaire et au Maroc, d'un mouvement fortement régional à base sociale (première revendication : le réseau routier) déclenché par la mort atroce d'un poissonnier dans une benne à ordures. Or, dans le cas de l'Algérie, il s'agit d'un mouvement populaire national, pacifique et à revendication politique. De plus, la prononciation de "hirak" n'est pas très usitée en Algérie, où l'on utilise plutôt "harak."

Insurrection. Du latin *insurrectio*, action de s'insurger. Ex : l'insurrection générale de l'Algérie en 1871. Soulèvement important organisé, à ne pas confondre avec Révolution, laquelle suppose une plateforme et un changement réussi de l'ordre établi. (voir Révolte)

Mafia. Mot italien désignant à l'origine et actuellement encore les sociétés criminelles secrètes nées en Sicile au début du XIXe siècle et répandues sous d'autres formes dans le monde (les triades chinoises, les yakusas du Japon, la mafia russe...). Du dialecte sicilien signifiant «hardiesse, vantardise», issu de l'arabe (peut-être *maâfiya* ? bannies). Intégré en Algérie dans l'expression «mafia politico-financière» créée par le président Boudiaf, assassiné en 1996, à une époque où des affaires défrayaient déjà la chronique (affaire Hadj Bettou, affaire des D15 douaniers.(...

Nation. Du latin *natio*, issu du verbe *nascere* (naître). A l'origine, les petits de la même portée, et, pour les humains, les personnes de même ascendance. Le romain Cicéron lui donnait le sens de peuple. Mais, dans les temps modernes, la nation est comprise comme la combinaison d'un peuple, d'un territoire et d'un Etat avec, souvent, une notion d'identité historique et culturelle forte. Le mot est utilisé aussi pour désigner des Etats comme dans le cas de l'ONU où l'on parle d'Etats-membres alors que l'organisation est celle des «Nations» unies. Or, une nation peut comporter plusieurs Etats (voir Fédéralisme). La mondialisation a entraîné une interdépendance des pays et un affaiblissement des "Etats-Nations". On parle de plus en plus de "transnationalisme."

Nomenklatura. Mot russe d'origine latine apparu au milieu du XIXe siècle. Dans la Russie soviétique, les citoyens étaient classés selon une nomenclature en fonction de leur degré d'engagement supposé à l'égard du système. On a désigné par "nomenklatura" l'ensemble des hauts responsables du Parti et de l'Etat qui jouissaient de privilèges (voir ce mot). On parle d'établissement aux USA.

Mouvement. Du latin *movere* (se mouvoir, bouger, remuer). Un mouvement se définit par la conjonction plus ou moins durable de revendications et d'objectifs portés par des organisations, des groupes, des individus et parfois un peuple. Il peut prendre ultérieurement une forme structurée, partisane ou associative, mais il reste souvent informel, se contentant d'une coordination des actions.

Le mouvement se distingue essentiellement par des manifestations de rue (défilés ou sit-in, soit occupation d'un espace public). Il peut être social ou politique, voire les deux, en évoluant par exemple d'une question sociale vers des positions politiques (les Gilets jaunes en France...). Le développement des réseaux internet, associé à la défiance à l'encontre des partis et syndicats traditionnels, a multiplié les mouvements dans le monde et posé des problèmes inédits de coordination et de représentativité. Le cas algérien, fondé sur une base politique de rejet du 5e mandat présidentiel, n'échappe pas à ces considérations.

Ochlocratie. Du grec *okhlos* (foule) et *cratos* (pouvoir). Vieux terme utilisé par exemple par Platon ou J. J. Rousseau. Il désigne de manière péjorative le pouvoir des foules qui ne se maîtrisent pas avec des désordres divers et imprévisibles.

Oligarchie. Du grec, oligos (peu nombreux) et àrkhô (commander). Système politique où le pouvoir est concentré entre les mains d'un ou plusieurs groupes d'individus. L'aristocratie (les nobles) est considérée parfois comme une oligarchie bien qu'elle ait été une classe. Autres formes : ploutocratie (les riches), technocratie (les experts), gérontocratie (les vieux) ou "sécuritocratie", néologisme apparu en Tunisie pour parler du pouvoir des services secrets. L'apparition de puissants nouveaux riches dans la Russie post-soviétique a donné un nouveau sens au mot "oligarque". Il est utilisé maintenant dans ce sens pour désigner des hommes d'affaires puissants jouissant d'une proximité au pouvoir.

Opinion publique. Notion délicate, voire dangereuse du fait des nombreuses manipulations politiques et médiatiques dont elle fait l'objet. Elle consisterait en l'ensemble des représentations, valeurs, idées et points de vue dominants d'une population donnée (locale, nationale, internationale) sur des sujets donnés. Elle est souvent confondue avec la notion de majorité propre à un processus électoral. Même quand elle s'appuie sur des sondages, exprimés en statistiques, cette notion néglige les avis minoritaires. Or, une enquête d'opinions ne fait que dégager des tendances à un moment précis. Aujourd'hui, la confusion est accrue par la croyance dans le fait que les réseaux internet expriment l'opinion publique (voir Réseaux et Rue.)

Opposition. Dans les démocraties, on désigne généralement par opposition la ou les minorités parlementaires liées à des partis politiques ou constituées de représentants indépendants. Ce sont donc les élections législatives qui déterminent une majorité et son opposition. Cependant le terme est souvent utilisé de manière plus large pour comprendre aussi l'ensemble des organisations, groupes et personnalités qui, hors Parlement, contestent les dirigeants dans leurs décisions ou leur position de dirigeants.

Ordre. En arabe, el nidham avec une connotation plus forte de pouvoir. (voir Système.)

Parti. A l'origine, "prendre parti", c'est adopter une position par rapport à une question ou un problème donné. Au plan politique, un parti est une association disposant d'une doctrine (parfois d'une idéologie) et d'un programme regroupant de manière organisée des citoyens partageant les mêmes idées et militant au sein de ce parti ou des organisations qui lui sont rattachées. Des statuts et un règlement intérieur, qui doivent se fonder sur un mode électif, permettent de choisir en interne les représentants de ce parti.

Patrie. Etymologiquement, "le pays des pères" ou ancêtres. On la définit souvent comme le "nom affectif" de la Nation. Elle s'inscrit dans un registre hautement symbolique et réfère plus à l'origine d'un peuple et à ses valeurs communes qu'au territoire. Elle décrit un sentiment d'appartenance et se distingue de la nationalité en tant que statut. Le patriotisme est dit transversal (partagé par différentes catégories et opinions) et on peut le considérer aussi comme le sur-moi d'un peuple. La patrie est aussi une valeur-refuge suprême quand le pays est menacé.

Peuple. Mot latin, populus, désignant les citoyens romains qui avaient le pouvoir de voter à la différence de la plèbe, considérée comme inférieure. Au sens actuel, c'est l'ensemble des individus vivant en société sur la base de lois et d'une communauté de valeurs historiques et culturelles. Cet ensemble humain constitue l'élément indispensable à l'existence d'une nation. La notion de peuple n'est pas liée au sens moderne à une ascendance unique (communauté de sang), d'où l'importance d'un sentiment d'appartenance commun entre personnes et groupes d'origines différentes et que la démocratie met en valeur. A noter que peuple et peuplier ont la même étymologie, car les Romains plantaient cet arbre par groupes qui donnaient l'impression d'une multitude.

Populisme. Ensemble d'idées et de pratiques qui érigent, de manière démagogique et souvent manipulatrice, le "bien du peuple" en fondement d'une action politique. Le populisme se caractérise par l'utilisation de problèmes sociaux réels ou de convictions profondes, religieuses ou autres, pour influencer le peuple et s'en servir comme moyen d'accession et de maintien au pouvoir. Il propose souvent des solutions simplistes et désigne des ennemis intérieurs ou extérieurs pour canaliser les rancœurs dans le sens voulu. Il s'accompagne souvent aussi d'actions caritatives destinés à démontrer un souci du peuple. Il a donné lieu à plusieurs courants comme le national-socialisme (nazisme) en Allemagne dans les années 1930 ou, en France, le poujadisme des années 1950 (qui a donné le mot boujadi en Algérie). Les crises économiques favorisent les populismes et la mondialisation les a accrus, avec son lot d'incertitudes et de désarrois, alimentant la xénophobie (rejet de l'étranger). Aujourd'hui, en Europe, on parle de "national-populisme."

Pouvoir. Du latin, potissum (Je suis le maître de ...). Apparue en français dans son usage politique en 1200 dans un ouvrage intitulé La conquête de Constantinople où il est question de "confier les pleins pouvoirs". Dans le monde financier, on parle du "fondé de pouvoirs". De fait, le pouvoir peut être économique, social ou politique et désigne la "faculté d'agir" dans un ou plusieurs domaines, de manière légale ou non.

Bien que les découpages sémantiques diffèrent d'une langue à l'autre, dans la plupart d'entre elles, c'est une notion assez confuse qui se confond souvent avec les institutions elles-mêmes, puisqu'on parle de pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire. La confusion peut porter sur la totalité de l'Etat qui est parfois désigné comme "le Pouvoir" ou "les pouvoirs publics". En arabe, cet aspect est accru par la parenté linguistique entre hokm (pouvoir) et houkouma (gouvernement.)

L'usage actuel de ce mot est souvent lié aux Etats peu ou pas démocratiques. On n'a jamais entendu parler de "pouvoir" en Suède ou en Suisse, ni même en Inde qui demeure "la plus grande démocratie au monde". Le pouvoir peut se loger dans certains secteurs de l'Etat ou, même, comme dans le cas de l'Algérie, se situer en partie en dehors de celui-ci par la collusion de responsables politiques et administratifs avec des puissances d'argent ou d'influence. (voir Clan, Etat profond et Oligarchie.)

Présidentialisme. Situation politique dans laquelle le pouvoir du Président est exorbitant et surpasse les trois pouvoirs (législatif, exécutif et judiciaire.) **Présidium.** Ou præsidium. Désignait en URSS l'instance dirigeante du Conseil des Soviets suprême. Exercice collégial des fonctions présidentielles, à l'instar du HCE (Haut Comité d'Etat) en Algérie, entre janvier 1992 et janvier 1994. On parle de "Gouvernement de présidium"

Privilèges. Mot issu du droit romain, privilegium, qui désignait une disposition juridique s'appliquant à un ou plusieurs individus en faisant exception à une loi commune. Dans les royaumes, des privilèges sont accordés essentiellement aux princes, nobles, etc. sous forme d'avantages et de biens, en jouissance ou propriété. Ils existent encore dans les monarchies constitutionnelles et sont alors plus ou moins codifiés. Durant la Régence d'Alger, les dignitaires ottomans (deys, beys, membres du diwan...) bénéficiaient de privilèges.

Dans les temps modernes, les systèmes démocratiques ont banni les privilèges, considérés comme des passe-droits ou des éléments de corruption. Très liés à la bureaucratie (voir ce mot).

Projet de société. Expression développée surtout dans le monde politique français. Le projet de société est défini comme "une vision cohérente, d'ensemble ou partielle, de l'organisation

et du fonctionnement de la société que l'on a l'intention de mettre en œuvre". Si, dans les faits, un projet de société n'est souvent qu'un programme politique, l'expression peut porter à confusion. Plusieurs sociologues soulignent ainsi que la société est une entité vivante qui, sauf par l'exercice de la coercition, n'est pas directement programmable, comme l'économie ou le social. De plus, un projet de société peut conduire à normaliser la société en imposant des modes de vie et de pensée. Dans cet ordre d'idées, ils affirment que le seul projet de société valable est celui de la démocratie qui offre à chaque individu la possibilité de mener son existence dans le respect de celle des autres.

Protesta. Entre 1983 et 1984 au Chili, une alliance d'organisations politiques, syndicales et estudiantines a lancé une action d'envergure contre la junte militaire au pouvoir depuis le coup d'Etat de 1973. Une dizaine de manifestations, dénommées "protestas", ont eu lieu et ont fait l'objet d'une grande répression ordonnée par le général Pinochet. Le mot protesta, alors repris par la presse internationale, est actuellement utilisé en Algérie dans certains articles et déclarations en substitut à celui de hiraq (voir ce mot). A ne pas confondre avec potestas, mot latin qui désignait dans l'Antiquité les pouvoirs d'un magistrat romain.

Réformes. Changements apportés en vue d'améliorer un système en lui apportant plus d'efficacité et/ou de justice mais sans toucher aux fondements de l'ordre économique et social dominant d'où la précision de "réformes profondes" utilisée soit pour signaler leur importance réelle, soit par ruse politique et médiatique. Les réformes peuvent être économiques, sociales et politiques ou tout cela à la fois. Dans ce dernier cas, on parle de «train de réformes» ou de «réformes globales.»

*- Issu du latin, regere (diriger). Essentiellement l'organisation et la pratique des relations entre les différents pouvoirs (législatif, exécutif et judiciaire) et leur mode de séparation ou non. Dans la démocratie indirecte, deux cas se présentent : le régime parlementaire (gouvernement issu de la majorité et révocable par lui au moyen d'une motion de censure) et le régime présidentiel, où l'Exécutif n'est pas responsable devant le Parlement et donc ne peut être destitué par ce dernier.

Le régime présidentiel se caractérise aussi par une séparation des pouvoirs entre législatif et exécutif, mais une domination fréquente de ce dernier à travers le Président. Les Etats-Unis où le Président est élu de manière indirecte (collège des grands électeurs élus par les citoyens dans chaque Etat), est cité comme l'exemple de régime présidentiel, puisque le Président peut opposer son veto à des lois du Parlement. L'Algérie qui a toujours connu des régimes présidentiels a vu ce "présidentialisme" renforcé durant les deux dernières décennies, notamment par des amendements à la Constitution (nombre de mandats, tiers présidentiel, etc.). Devant la multitude des situations, on parle aussi de régimes semi-présidentiels ou mixtes. Autres usages : le régime douanier ou le régime fiscal (en fait les lois et règlements de ces domaines.)

Régionalisme. Tendance à promouvoir les intérêts, les potentialités et l'identité des régions. On appelle "régionalisation" les actions menées dans un cadre national pour intégrer de manière efficace la dimension régionale dans l'organisation et les programmes de l'Etat. Dans le monde, on distingue le régionalisme du "nationalisme régional" qui vise à l'indépendance d'une région par rapport à un Etat-nation. En Algérie, le terme "régionalisme" est utilisé de manière négative en place de "nationalisme régional". Il désigne souvent des comportements de favoritisme basés sur l'appartenance à une région.

Réseau. Mot issu du latin *retis* (filet). S'applique à quasiment tous les domaines : textile, transport, défense, informatique, commerce, santé, communication, espionnage, culture... En politique, ensemble de relations plus ou moins permanentes et profondes, entre des individus et/ou des organisations, poursuivant des buts communs sans forcément partager tous leurs avis.

Les partis structurent leurs militants mais entretiennent des réseaux de sympathisants ou d'alliés. Un réseau peut être structuré sur la base d'une charte et d'une coordination. Le "réseautage" consiste à créer, entretenir ou développer un réseau. Internet abrite des "réseaux sociaux", appellation impropre que plusieurs sociologues contredisent en les qualifiant de "réseaux de communication numérique" ou de "réseaux internet", les véritables réseaux sociaux existant dans la société réelle. (voir Opinion publique.)

Révolte. Mouvement de contestation souvent spontané et violent. Expression d'un ras-le-bol fulgurant, mais peu durable, généralement inorganisé. Se traduit notamment par des manifestations soudaines ou des émeutes. La répétition des révoltes peut conduire éventuellement à une révolution et l'annoncer. Au XVIII^e siècle, la Révolution française a été précédée par des "jacqueries", série de révoltes paysannes contre l'impôt. Un ensemble de révoltes simultanées ou une révolte d'envergure sont désignés par le mot "insurrection (Voir ce mot.)

Révolution. Mot issu du latin *revolutionem* (vol, rouler, tourner et re, préfixe de recommencement) et utilisé en astronomie pour désigner la rotation des planètes sur leur orbite. La physique l'a adopté pour décrire un mouvement en boucle fermée. Passé à la politique à partir des révolutions américaine (4 juillet 1776) et française (14 juillet 1789), ce terme s'est étendu à divers domaines : révolutions industrielle, technique, sociale, artistique... La révolution se caractérise par le renversement radical d'un ordre social et politique, de manière souvent brutale et profonde à partir d'objectifs portés par une ou plusieurs organisations.

On distingue plusieurs types de révolutions : démocratiques, comme celles ayant assuré le passage en Europe du féodalisme au capitalisme ; communistes comme en Russie et en Chine; nationales comme celles menées en Algérie, au Vietnam ou en Angola. Il n'existe pas de modèle de révolution, chacune ayant des caractéristiques liées à son contexte. Ainsi, la révolution islamique en Iran (1989) apparaît comme à la fois religieuse, antimonarchique, nationaliste et sociale. Celle de Cuba (1959) est sociale mais avec un fort accent nationaliste avant d'évoluer nettement vers le socialisme en 1961. Selon le leader russe, Lénine, une révolution ne peut avoir lieu que lorsque "'ceux d'en bas' ne veulent plus et que 'ceux d'en haut' ne peuvent plus" (1920)

Les politologues relèvent aussi le rôle décisif de "ceux du milieu", soit les couches moyennes, dans un processus révolutionnaire. Les "printemps" arabes ont indûment popularisé le concept de "e-révolution" ou "révolution 2.0" en évoquant l'usage des réseaux internet dans la mobilisation des peuples. (Voir Réseaux.)

Rue. Terme médiatique souvent utilisé abusivement comme représentatif de l'opinion publique (voir ce mot), au même titre aujourd'hui que les réseaux internet qualifiés de sociaux. On parle ainsi de "l'opinion de la rue", de la "grogne de la rue" ou de sa colère dans le cas de manifestations publiques.

Société civile. Concept apparu au XVe siècle européen et défini de manières différentes selon les époques, les lieux et les points de vue. Désigne l'ensemble des entités non étatiques et civiles poursuivant des buts divers dans différents domaines de l'économie, de la politique et de la

société. Les associations forment l'essentiel de la société civile, mais certains ne comptent pas les partis dans cet ensemble. D'autres encore estiment que l'existence des associations, mêmes nombreuses, n'est pas suffisante et qu'il n'y a pas de société civile sans exercice des libertés et sans la conscience active de ces associations d'une appartenance commune à cet ensemble.

Selmiya (pacifique). Slogan important, sinon fondamental, du mouvement populaire en cours en Algérie, ce qui peut l'inscrire dans le courant de la non-violence initié par le mahatma Gandhi en Inde et repris par le pasteur Martin Luther King aux USA.

Sourire (Révolution du). Cette dénomination du mouvement populaire entamé le 22 février 2019 a été conçue par Nabil Djedouani, cinéaste algérien et professeur en audiovisuel né à Saint-Etienne. Il a entrepris depuis quelques années, et sans aucune aide de l'Etat algérien, la constitution des Archives numériques du cinéma algérien à partir d'un site qu'il alimente et administre. "Quoi de plus désarmant qu'un sourire ?" a-t-il déclaré en lançant sa formule qui a connu un large succès.

Symboles. Il existe plusieurs sortes de symboles, à l'image de certains monuments ou sites historiques qui incarnent l'histoire d'une nation (ex : le Monument du Martyr de Riadh El Feth). On distingue aussi des symboles institutionnels consacrés et définis par la Constitution : le drapeau et l'hymne national d'une nation, les Sceaux de la République, les armoiries et la devise d'un royaume... Des individus peuvent aussi devenir les symboles d'un mouvement, d'une époque, d'un pays. C'est le cas en Algérie où, depuis le 22 février en Algérie, les "symboles" (sous-entendu du régime) désignent tous ceux qui sont liés de manière directe et importante au centre du pouvoir.

Système. Du verbe grec, systeô (attacher ou lier ensemble), le système désigne tout assemblage de parties reliées fortement entre elles. Utilisé en médecine, astronomie, philosophie, ce terme est très généraliste en politique et il prend son sens dans un contexte. En Algérie, il désigne de manière globale autant les pratiques, les individus et les groupes d'intérêt qui se sont superposés à l'Etat et imposés au peuple. (Voir Clan, Etat profond et Oligarchie.)

Technocratie. Type d'oligarchie fondée sur le pouvoir des technocrates ou des spécialistes. A rapprocher mais ne pas confondre avec "méritocratie" qui désigne toute organisation de la société qui encourage le mérite sous ses formes diverses et promeut ses tenants à des postes de décision.

Titres. La période du président Bouteflika couvrant plus du tiers du temps de l'Algérie depuis l'indépendance (35%) a été marquée par les signes d'un culte de la personnalité accru ces dernières années (voir Culte... et Cadre). Une tendance remarquable notamment à travers les titres attribués aux postes élevés de l'Etat. Le titre de "Son Excellence" (fakhamatou) que le Président s'était attribué et qui était imposé dans toutes les communications officielles ou publiques, est généralement réservé aux relations diplomatiques dans le monde (titre d'ambassadeur surtout). Il faut noter qu'en arabe, fakhamatou, a un sens plus fort, avec une connotation grandiose quasiment majestueuse.

Les ministres ont suivi en s'octroyant le terme de "Sa Hauteur" (en arabe, maâli). A noter aussi, l'inflation de parrainages "Sous le Haut Patronage de Son Excellence...", parfois infamants pour un chef de l'Etat du fait de la médiocrité de certaines manifestations. Là aussi, les ministres ont suivi en récupérant une expression de l'ex-parti unique, "Sous l'égide de..."

Transition. Mot apparu en Europe vers le XIV^e siècle. Utilisé dans tous les domaines comme le passage d'un état à un autre d'un matériau ou substance chimique. Désigne en politique et en économie le passage d'un ordre vers un autre.

Article N°06 :

Un sujet de langue arabe au Bac critiqué par les militants berbéristes : Un texte controversé en plein hirak

Abdelghani Aichoun

18 juin 2019

Le texte proposé dans le deuxième sujet de la langue arabe de la filière mathématiques et sciences appliquées, dimanche dernier, premier jour de la session 2019 du baccalauréat, a provoqué une polémique qui, dans le contexte actuel, pourrait prendre de l'ampleur. Signé par Fodil El Ouartilani, membre de l'association des Oulémas algériens, décédé en 1959, c'est-à-dire avant l'indépendance de l'Algérie, le texte en question est relatif à la politique «arbitraire» du colonialisme à l'égard de la langue arabe, «la langue de tous les Algériens», lit-on dans ce texte controversé. «En colonisant l'Algérie, les Français ont trouvé une population pratiquant l'islam et parlant l'arabe qu'ils sacralisent (...). Ils ont donc décidé de donner d'abord un coup à la langue (...). Alors, ils ont promulgué une loi faisant du français l'unique langue officielle (...)», ajoute-t-on encore. En d'autres temps, ce «sujet» aurait pu passer inaperçu, provoquer juste un débat circonscrit à certains milieux, mais dans le contexte actuel, en plein hirak, marqué par des polémiques et clivages importants à propos de l'identité, avec des attaques en règle contre tamazight, via les commentaires «désobligeants» vis-à-vis de l'étendard amazigh exprimé sur les réseaux sociaux, notamment par certaines personnalités politiques, il est clair que le choix de ce texte allait donner du grain à moudre aux tenants des discours racistes, qui cherchent à diviser le mouvement populaire. A cet effet, le choix de ce texte a vite fait réagir des militants berbéristes qui ont tenu à dénoncer cette attitude jugée attentatoire à l'identité amazighe, pourtant consacrée depuis quelques années par la Constitution. Ainsi, dans une déclaration rendue publique hier, le Rassemblement pour la Kabylie (RPK), présidé par Hamou Boumedine, a estimé que le texte en question était de «nature raciste» et qu'il «porte une atteinte flagrante au caractère multiculturel de l'Algérie». Par contre, certains milieux, notamment parmi ceux qui s'opposaient farouchement à l'ancienne ministre de l'Education nationale,

Noria Benghebrit, à l'image de la syndicaliste du Cnapest, Naima Boudissa, ont applaudi ce choix, le prenant comme une «victoire» du courant «badissiste – novembriste» contre ceux qui voulaient reléguer, d'après leurs dires, la langue arabe à un second plan. Sans s'attarder sur le contexte dans lequel a été rédigé ce texte par Fodil El Ouartilani, il est effectivement compréhensible de se poser des questions sur les visées des membres de la commission des examens du ministère de l'Education nationale qui ont opté pour ce choix.

La sagesse aurait commandé de faire l'impasse, en ce moment précis, sur un sujet qui allait forcément faire polémique. Les questions identitaires sont extrêmement délicates pour être traitées avec légèreté. Même si la langue amazighe a été officialisée en 2016 et que Yennayer est devenu une fête nationale (journée chômée et payée) depuis 2018, il n'en demeure pas moins que certains cercles mènent des combats d'arrière-garde en profitant de la moindre occasion pour tenter de remettre en cause cet acquis. Les débats relatifs à l'identité passionnent toujours. Par conséquent, les questions y afférentes doivent bénéficier d'une attention très particulière.

Article N°07 :

14e vendredi de mobilisation du hirak, en mai dernier à Alger

Iddir Nadir

20 juin 2019

Le slogan « Badissia-Novembria » est apparu lors du 4e vendredi de la protestation (15 mars). Inscrit en belles lettres sur des banderoles bien confectionnées, il a surgi d'un seul coup et au même moment sur tout le territoire national... Ses promoteurs, disons-le sans détour, sont des éléments du régime, tranche Rabah Lounici, chercheur en histoire. Des pancartes portant ce discours ont fleuri lors d'autres marches ou rassemblements : celles des étudiants, particulièrement celle du 16 avril, Journée du savoir, comme dans les carrés des radiés de l'armée, etc.

Acte IV du hirak. Dans la forêt des pancartes et autres affiches, un slogan fait sa première apparition dans les marches : «Badissia-novembria». Ecrit en gros caractères rouge et vert sur de larges banderoles, le slogan est parfois illustré de la figure de Abdelhamid Ben Badis .

Sur certaines affiches apparaissent deux autres effigies : Larbi Ben M'hidi et Amirouche. Le slogan de "Badissia-Novembria " est apparu soudainement lors du 4e vendredi de la protestation (15 mars). Inscrit en belles lettres sur des banderoles bien confectionnées, il a surgi d'un seul coup et au même moment sur tout le territoire national. C'est la preuve, pour moi, que ce slogan est sorti d'un même laboratoire .

Ses promoteurs, disons-le sans détour, sont des éléments du régime», tranche Rabah Lounici, chercheur en histoire. Des pancartes portant ce discours fleurissaient lors des autres marches ou rassemblements : celles des étudiants, particulièrement celle du 16 avril, Journée du savoir, comme dans les carrés des radiés de l'armée, etc. Dès le premier jour, les mots d'ordre ont trouvé les faveurs d'une large partie des partis et personnalités de la mouvances arabo-islamiste : des néo-baathistes, à l'instar de Naima Salhi, présidente d'un micro-parti, le PEP, des islamistes, mais aussi des nationalo-conservateurs du FLN, ou des personnalités comme Ahmed Bennamane, ou des poètes farfelus se sentent obligés de défendre l'Etat algérien «arabe, novembrien et badissien» contre les ennemis de la ouma

Baathiste impénitent, en retrait depuis plusieurs mois, Othmane Sadi reviendra pour défendre des mots absents de son lexique. «Le hirak populaire est l'espoir de l'Algérie "novembrienne-badissienne", assène l'incorrigible président de l'Association algérienne de défense de la langue arabe dans une courte déclaration reprise par le quotidien Echorouk .

Ne ratant aucune occasion pour s'attaquer aux «ennemis intérieurs» de l'islam, Abderrazak Makri s'est, lui aussi, approprié cette expression nouvelle dans le lexique politique des islamiste algériens. Apprécié par le courant «novembrien-badissien», qui lui demande d'assumer un rôle dans la transition, le fils de l'ancien président de l'Association des oulémas musulmans algériens (AOMA), Ahmed Taleb Ibrahim, y fera aussi référence dans une phrase qui conclut son texte du 22 mai, où il appelle à l'application des articles 7 et 8 de la Constitution et au respect de la "légalité objective."

Historien du mouvement national et chercheur au Crasc, Amar Mohand Ameur estime que le slogan est l'expression des courants idéologiques qui traversent la société. «Le hirak a contribué à une libération publique de la parole. Soummamistes, badissistes ou novembristes ne sont que

l'expression de courants politiques et idéologiques qui existaient bien avant le 22 février 2019. La nouveauté est que ces slogans sont utilisés dans une nouvelle configuration où les enjeux de pouvoir et de positionnements politiques et partisans participent à cette bataille de la "Silmiya" et la contre-révolution», souligne le chercheur. Toutefois, poursuit-il, dans le contexte actuel, ce ne sont que des «épiphénomènes». L'important est que ce hirak défende ses principales revendications et aspirations, à savoir l'édification d'un Etat de droit et de démocratie.

Le mot de «Badissia» avait d'abord un usage «vulgaire» dans l'est du pays, d'où est originaire le fondateur de l'Association des oulémas, Abdelhamid Ben Badis (1889-1940). Le mot "Badissia" est utilisé à l'est du pays pour qualifier un homme qui interdit à sa femme de visiter les mausolées des saints patrons. J'ai retrouvé le premier emploi de l'autre mot de "Barissia" sous la plume de Ahmed Taoufik El Madani (1898-1983), qui l'utilisait pour s'en prendre aux "Barissiyine" (Parisiens), c'est-à-dire, dans sa perception, aux membres de l'Etoile nord-africaine (ENA), dont le siège était à Paris. Par contre, je crois que le premier à avoir utilisé le mot-valise de "Badissia-novembria" est le HMS, à travers les déclarations de ses deux leaders, Abderrazak Makri et Bougerra Soltani. Ces mots n'existent pas dans la littérature de l'Association des Oulémas, à travers son organe El Bassair», détaille Amar Lachemot, journaliste. Pour lui, tous les mouvements islamistes ont de tout temps voulu construire de toutes pièces «une référence historique» en «exagérant» le rôle du mouvement réformiste au détriment du courant indépendantiste radical issu de l'Etoile nord-africaine. «Je suis convaincu que le mouvement islamique a un complexe historique et donc il cherche ses propres références dans le mouvement réformiste», rappelle-t-il. Les porteurs des slogans «novembriens-badissiens» affineront leurs propos et viseront de nouvelles cibles.

On peut lire ceux-ci : «Ni Soummam ni Evian, Novembre (houwa el bayan), c'est la Déclaration», «Novembria contre Soummaïya et Eviania/Zouaves (Kabyles)». Pour les porteurs de ces messages, la Déclaration du 1er Novembre, contenant, selon eux, la doctrine du futur Etat algérien – référence au premier but de la guerre et aux principes islamiques, sans citer le second but, qui a trait au respect des différences –, prime sur tous les autres documents signés par les dirigeants de la Guerre de Libération nationale. Ils opposeront aussi dans leurs messages les «AbnaBadis» (disciples de Badis) aux «OuledBaris» (fils de la France). Ces mots d'ordre feront vite leur apparition dans l'espace virtuel: leurs promoteurs les partagent jusqu'à plus soif pour s'attaquer à leurs adversaires... Dans une contribution publiée le 23 mai sur sa page Facebook, le journaliste et auteur H'mida Ayachi considère que la «Badissia-novembria», oxymore parfait, fait référence à «deux mouvements parallèles» : le premier renvoie à Ben Badis, dont l'association n'a jamais cherché la confrontation avec la France coloniale, alors que le second, regroupant les gens du CRUA, était pour l'indépendance du pays .

Layachi Anser, sociologue, s'en prendra, lui aussi, aux promoteurs d'une expression qui constitue «un danger pour le hirak». «Le courant falsifie l'histoire, pis, il veut ressusciter la tendance totalitaire contre laquelle sont sortis les Algériens», assène-t-il dans un post publié le 9 juin sur sa page Facebook. Observateur avisé de la vie politique nationale, Mustapha Hadni, coordinateur du Parti pour la laïcité et la démocratie (PLD), estime que la «Badissia-novembria» est un slogan des islamistes, plus largement celui des islamo-conservateurs. Il a été conçu, relève-t-il, pour contrecarrer l'autre slogan repris en chœur par les manifestants du mouvement du 22 février et qui de fait, constitue son emblème : «Djazaïrhorradimocratia»! «C'est précisément, cette perspective démocratique portée par ce mouvement historique, par son envergure, qui n'arrange les islamistes. Ils font tout d'ailleurs pour la détourner de son objectif premier : l'instauration d'une République libre, laïque et démocratique», constate-il.

"Nationalisme retardataire "

Pour Hadni, ce slogan «passéiste et sectaire», qui veut faire passer en contrebande une histoire frelatée, représente un certain courant dans la société. «Il réunit tous ceux qui s'opposent à la construction d'une République algérienne démocratique. L'un de ses premiers promoteurs, ce système qui pèse de tout son poids pour freiner l'ouverture sur une transition démocratique. Il y a, également, ceux qui se recrutent dans les rangs des islamistes, qui restent enlisés dans des batailles d'arrière-garde et qui sont complètement fermés au progrès et à la modernité. Ces derniers n'ont plus le vent en poupe. Toutefois, ils puisent leur force en s'adossant au maillage des nombreuses mosquées frère-salafistes», estime-t-il .

Le sociologue Nacer Djabi considère que les promoteurs du diptyque défendent un «nationalisme retardataire», proches des thèses de l'extrême droite européenne : «Ces gens, qui vivent parmi nous en 2019, veulent revenir en arrière, en faisant la promotion des idées qui avaient cours dans les années 1950 et même avant. Dans le contexte mondial actuel, il y a une percée des idées d'extrême droite .

Les promoteurs de la "Badissia " chez nous défendent exactement les mêmes thèses de l'extrême droite européenne, chauvines, racistes. Si Marine Le Pen en France a l'immigré comme ennemi, les "Badissistes" ont trouvé le leur, à savoir le "Zouave", le Kabyle...» Pour Djabi, la résurgence de ces débats «nationalistes» à ce moment précis de l'histoire du pays, marqué par le mouvement populaire, est finalement l'expression de la «crise persistante» du courant nationaliste «culturellement précaire». Si dans les années 1930 et 1940, cette tendance s'est développée c'est, fait-il remarquer, parce qu'elle était ouverte sur le monde. «La régression du courant nationaliste s'est produite à l'orée de l'indépendance avec Ben Bella. Houari Boumediène, qui n'a jamais été nasserien, ni même baathiste, encore moins frère musulman, malgré son séjour cairote, est un produit de ce nationalisme. Mais c'est un militaire, qui a participé à la fermeture d'un courant qui ne s'est pas renouvelé. Pour Boumediène, le développement étatiste était la solution. Par sa politique, il a favorisé l'émergence d'autres courants (baâthiste, berberiste), qui ont trouvé un écho dans la société. La crise du nationaliste dure. Le hirak est une occasion pour ce courant de se faire entendre», atteste le sociologue .

Ces idées ont-elles une audience ? Le coordinateur du recueil Les mouvement amazighes en Afrique du Nord considère que ce mouvement «ultraminoritaire» a un écho à l'université, à l'institut d'histoire particulièrement, ou dans les médias. Ces gens qui vivent en vase clos réactivent, relève-t-il, de vieilles idéologies. Quel est le programme de ce courant qui veut devenir hégémonique ? «Il n'y a aucun contenu», tranche Djabi. «C'est de la propagande», estime Nadjib Belhimer, journaliste. Le coordinateur du PLD, Mustapha Hadni, soupçonne les promoteurs de ces idées d'avancer masqués. Selon lui, contrairement aux années 1990, les islamistes ne sont aujourd'hui ni dans la revendication frontale de la «dawla islamya» ni dans l'appel tonitruant au djihad armé de «Alihanahia, nlihanamout». «Il est évident qu'ils sont toujours attachés à leur objectif stratégique : l'instauration de l'Etat théocratique, mais leur stratégie actuelle a radicalement changé. Elle consiste, en effet, à récupérer le territoire politique perdu, et ce, en avançant de façon masquée et en revenant sur la scène politique sous l'habit des oulémas.

Leur unique but est de réintroduire la religion dans la politique par la porte dérobée de l'histoire et en faire un instrument au service d'une idéologie totalitaire. Cette mystification "badissiste" mâtinée de l'imposture "novembriste ", de toute évidence ne sera pas payante pour les islamistes. Primo, ils s'appuient sur un mouvement religieux réformiste : les Oulémas dont l'esprit est à contre-courant de leur idéologie totalitaire. Secundo, quel bénéfice politique peuvent-ils en tirer, si l'on sait que Ben Badis, a contrario des mouvements nationalistes, n'a jamais milité explicitement pour l'indépendance nationale et qu'il a toujours plaidé pour une

Algérie française à travers la politique assimilationniste ? Tertio, Ben Badis a martelé sur tous les toits que l'exclusivité linguistique en Algérie revenait à une langue unique : l'arabe», détaille-t-il.

Les pancartes portant ces slogans ont presque disparu des carrés lors des manifestations ces dernières semaines. Pourquoi ? Le slogan « Badissia-Novembria » a été fabriqué par les partisans de Taleb Ibrahim. Des foules se présentaient durant plusieurs jours chez lui pour le convaincre de présider la transition. Le slogan a été sorti par ces groupes pour favoriser le retour en avant de Taleb, dont l'effigie était brandie par les « Badissistes ». Taleb qui, me dit-on, a été convaincu un temps de jouer un rôle dans la transition, a fini par y renoncer. Taleb, politicien madré, a rédigé une première initiative de sortie de crise avec Ali Yahia Abdenmour et Rachid Benyelles (plusieurs textes ont été rédigés par les trois personnalités depuis 2011). Ces partisans ont été déçus et ont donc disparu des marches avec leurs quincailleries. Les Algériens ignorent qui c'est Ben Badis et la "Badissia", qui n'a jamais existé en tant que courant propre", croit savoir un journaliste qui a requis l'anonymat .

"Large débat "

Saïd Khatibi, journaliste installé aux Balkans, auteur du roman Quarante ans à attendre Isabelle (Al Ikhtilaf, 2016), parle de l'«escroquerie» défendue par les laudateurs de la «Novembria-Badissia» alors que la «révolution du Sourire» était à l'origine un mouvement de jeunes désabusés qui ne sont pas lestés par les débats idéologiques qui ont marqué la société ces dernières années (éradicateurs, réconciliateurs, etc.). «Le hirak a été lancé et a pris son essor grâce aux jeunes issus de l'école fondamentale. Dans cette dernière, Abdelhamid Ben Badis est considéré comme simple poète, connu surtout pour son vers: " Chaâbou el djazaïrimouslimoun" (Le peuple algérien est musulman), que tout élève doit apprendre. C'est un poème des temps anciens qui n'est pas "valable " pour le temps présent vu qu'il provoque des divisions dans la société. L'Etat naissant en 1962 a su l'utiliser dans ses combats idéologiques d'arrière-garde, et ce n'est pas un hasard si le compositeur de ce texte, Lamine Bechichi, est devenu plus tard ministre de la Culture .

Le poème fait partie de la mémoire collective, et en toute logique, celui qui veut jouer avec les esprits le convoque», estime Khatibi. Pour lui, le régime en place, qui «exploite les fractures de la société algérienne» a joué la carte de l'islam contre ses adversaires communistes et de gauche. Il a tiré profit, dit-il, de la ferveur religieuse des croyants dans des affaires politiques. «Cela se passe par le soutien aux associations religieuses et à l' »importation » de fatwas et des hommes de religion de l'étranger.

Le régime ne sait pas que ce procédé se transformera en « lame » pour diviser les rangs du peuple. Ceux qui ont inventé ce terme de "Badissia" ne sont pas nécessairement religieux. Ils veulent minimiser le rôle d'une partie de l'élite parce qu'ils ont remarqué que le hirak pencherait vers un courant laïque», constate-t-il. Une solution possible à ces crispations ? «Il faut ouvrir les espaces de réflexion et débattre de ces sujets d'une manière apaisée dans l'Algérie nouvelle», suggère le sociologue Nacer Djabi.

Article N°08 :

Enseignement des langues

"L'anglais opposé au français : l'autre diversion"

Abdelghani Aichoun

03 juillet 2019

Deux ministres du gouvernement Bedoui se sont exprimés, ces derniers jours, sur la «nécessité» de remplacer la langue française par l'anglais. Après le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tayeb Bouzid, qui avait annoncé, le 28 juin dernier sur sa page Facebook, le lancement d'un sondage relatif au «renforcement de l'utilisation de l'anglais dans l'enseignement supérieur», voilà que le ministre du Travail, Tidjani Haddam Hassen, lui emboitant le pas et se disant espérer que l'anglais remplace le français, annonce que ses services vont se mettre à la traduction des documents en langue anglaise et que l'école de la sécurité sociale va l'adopter dès la prochaine rentrée.

Cette question a commencé, d'ailleurs, à faire polémique, notamment sur les réseaux sociaux, où à coups d'arguments et de contre-arguments, partisans et détracteurs s'échangent les accusations quant aux intentions exprimées ou cachées des uns et des autres. Dans un autre contexte, le débat serait certainement intéressant, pour peu qu'il soit mené par les spécialistes. Mais le fait que cette polémique soit «déclenchée» en plein «hirak», à un moment où ont proliféré les questions qui divisent, fait planer des doutes sur les intentions des auteurs de cette «proposition». D'autant plus qu'officiellement aucun projet allant dans ce sens n'a été lancé, que ce soit au niveau du ministère de l'Enseignement supérieur ou de celui de l'Education nationale .

Si Tayeb Bouzid a annoncé, sur sa page Facebook, le lancement de ce sondage, il n'y a rien sur le site du ministère de l'Enseignement supérieur. D'ailleurs, cette dernière, éditée en trois langues, dispose d'une version en anglais qui n'est pas mise à jour (en retard) par rapport aux deux autres langues (arabe et français), malgré tout l'intérêt qu'a montré le ministre en charge de ce secteur pour la langue internationale. Sur le plan pratique, basculer vers l'anglais suscite quelques interrogations qui méritent des réponses avant de se lancer dans un quelconque projet .

L'Algérie a-t-elle les moyens, sur le court et moyen terme, de basculer vers l'anglais ? A-t-elle suffisamment de formateurs par exemple ? L'expertise nécessaire ? Existe-t-il une documentation conséquente en anglais ? Les réponses à ces questions sont évidentes. Il ne suffit pas de changer une enseigne d'une faculté du français vers l'anglais pour basculer d'une langue d'enseignement et de travail à une autre. Il faudrait une stratégie, sur le long terme, mise sur pied non pas par des politiques, mais par des académiciens et spécialistes, qui prendraient en considération plusieurs aspects .

C'est un travail qui s'étalera sur plusieurs années. En somme, la légèreté avec laquelle l'«idée» a été lancée par des ministres laisse supposer qu'il ne pourrait s'agir que d'une énième «manœuvre», une tentative de dévoyer les débats essentiels de l'heure, s'articulant autour du «départ du système», et par conséquent de la démocratie et des libertés, vers des questions clivantes. Ce fut la même chose avec l'affaire de l'étendard amazigh, des supposés dangers du vide constitutionnel et de la transition, etc .

Le pouvoir en place essaye, depuis des semaines, d'«imposer» ce genre de débats afin de diviser le mouvement populaire. D'autant plus qu'il y a un soubassement idéologique à cette question. Parce qu'évoquer l'introduction de l'anglais dans l'enseignement, afin de remplacer graduellement le français, est un clin d'œil aux islamistes qui en font un de leurs leitmotivs .

En tout cas, et c'est ce qui plaide davantage pour la thèse de la diversion, ce gouvernement des «affaires courantes», qui, logiquement ne devrait pas durer longtemps (des informations font déjà état du probable départ de Bedoui dans les jours à venir), n'a pas de compétence pour lancer ce genre de réformes. Un gouvernement non reconnu par les Algériens qui réclament, chaque semaine, son départ et dont les ministres se font souvent chasser par les citoyens à chacune de leurs sorties sur le terrain, arrivant difficilement à garantir un minimum d'activités .

Ce ne sont pas ces ministres donc qui se pencheront sur des changements aussi profonds dans le système éducatif ou autre. Tout le reste n'est à cet effet qu'un discours de circonstance ayant des objectifs autres que ceux exprimés...

Article N°09 :

Khaoula Taleb Ibrahimi. Linguiste, professeure à l'université d'Alger

La langue n'est pas le seul facteur déterminant dans les performances des systèmes éducatifs

Lyes Mechti

10 juillet 2019

–Le MESRS vient de lancer une consultation à l'adresse de la communauté universitaire pour recueillir son avis sur la question de procéder, dès la prochaine rentrée, au remplacement du français par l'anglais dans le cursus universitaire algérien. Quelles seraient, selon vous, les raisons qui expliquent cette soudaine envie de passer du français à l'anglais dans l'enseignement supérieur?

Cette envie n'est pas soudaine, loin de là. Elle date des années 1970 et resurgit d'une façon cyclique au gré des événements. Elle semble obéir aux conjonctures politiques qui agitent le pays et répond surtout à des injonctions politiques et idéologiques propres au fonctionnement très peu démocratique du système politique algérien.

C'est à la fois un serpent de mer qui apparaît pour focaliser l'intérêt de l'opinion publique sur une question qui, ma foi, n'est pas aujourd'hui d'un intérêt vital pour l'avenir de notre pays, qui attend d'autres réponses autrement plus significatives pour son avenir et, aussi, l'arbre qui cache la forêt, étant donné la situation catastrophique que vivent nos universités.

–Académiquement parlant, pensez-vous que ce «projet» est facilement réalisable?

Dans l'absolu, tout est possible. Il suffit de voir l'exemple du Rwanda. Mais pour réussir, il faut prendre en compte plusieurs facteurs. Le premier, et non des moindres, est celui de la disponibilité en qualité et en nombre des encadrements, c'est-à-dire des formateurs. Il nous faut à la fois des professeurs de langue anglaise, mais aussi des enseignants capables d'enseigner les différentes disciplines du supérieur en langue anglaise.

Par ailleurs, nous devons avoir le matériel didactique adéquat pour l'enseignement de la langue, mais aussi des autres disciplines. La question de la documentation scientifique se pose d'une

manière aiguë, quelle que soit la langue dans nos universités. Pourra-t-on la régler en changeant de langue?

Connaissant les difficultés qu'affrontent nos universités au quotidien, je doute fort qu'elles disposent des moyens humains et matériels indispensables pour la réussite de ce projet. Plus en amont, est-ce que l'école algérienne forme suffisamment nos élèves en langue anglaise en proportion et en qualité ? Les résultats du bac et ceux des trois années de lycée me font douter que ce soit le cas.

Nos bacheliers ne connaissent généralement qu'une langue, la langue arabe, et encore pouvons-nous dire qu'ils la maîtrisent vraiment ? Leur niveau en langues étrangères, quelles qu'elles soient, est particulièrement bas, surtout ces dix dernières années. Il nous faut revoir complètement notre politique d'enseignement des langues pour permettre aux jeunes Algériens de pratiquer plusieurs langues.

—Vous, en tant que linguiste.. pour quelle langue pencheriez-vous?

En tant que linguiste, pour moi, toutes les langues se valent d'un point de vue scientifique. Mais par ailleurs, chaque langue, dans une société donnée, s'insère dans un marché linguistique, au sens que lui donne Pierre Bourdieu, et acquiert une valeur symbolique dont les locuteurs tiennent compte dans leurs pratiques effectives, d'une part, et dans leurs attitudes à cette langue, d'autre part.

La hiérarchisation des langues va donc obéir plus à des facteurs politiques, historiques, sociaux et économiques qu'à des facteurs strictement linguistiques. La langue qui va s'imposer, et même parfois devenir hégémonique, est celle de la société qui produit du sens.

La langue anglaise a pu profiter de l'ampleur et de la force de l'empire colonial britannique, mais aussi et surtout de l'hégémonie américaine en tant que première puissance mondiale depuis le siècle dernier. Elle est adossée aussi, il faut le reconnaître, à une production scientifique et intellectuelle de qualité. Ce sont ces facteurs-là qui déterminent le statut social d'une langue.

Ceci étant dit, chaque société a sa propre histoire linguistique et notre pays est riche de sa diversité culturelle et linguistique. Je suis fermement convaincue que la priorité absolue est dans la promotion de nos deux langues nationales, la langue arabe, dans sa profondeur sociolinguistique, et le tamazight.

L'histoire a fait que la langue française est présente dans l'humus social algérien et d'une manière significative, n'en déplaît aux esprits chagrins, mais paradoxalement, son enseignement dans nos écoles et nos universités a fortement périclité, sans que par ailleurs, l'enseignement d'autres langues en ait profité. La majorité des bacheliers, je le répète, ne maîtrise pas, ou très peu, d'autres langues que l'arabe. Un capital linguistique se perd sans qu'il soit remplacé d'une manière intelligente et raisonnée.

La langue anglaise, oui, bien sûr, doit être enseignée, mais sans position hégémonique et pas au détriment d'autres langues tout aussi intéressantes que le chinois, le russe, l'espagnol et/ou l'italien et la liste est ouverte, si nous voulons rester en phase avec le monde et notre histoire qui a toujours été marquée par nos contacts avec les autres civilisations.

Je note avec beaucoup d'amertume qu'aucune langue africaine n'est enseignée, ni dans nos écoles ni dans nos universités. C'est toute notre profondeur africaine qui est ignorée!

–Comment expliquez-vous que les résultats du sondage mis en ligne montrent, à ce jour, que les étudiants sont quasi majoritairement favorables au remplacement du français par l’anglais ?

Il est difficile de commenter les résultats du sondage, car je ne sais pas quelle méthode a été utilisée ni quels publics ont été ciblés. La formulation des questions peut aussi être un facteur de détermination des réponses.

Je ne préjuge pas de l’opinion de ces jeunes, mais je peux émettre quelques hypothèses qui concernent tous les discours qui circulent sur les valeurs attribuées à telle ou telle langue et qui peuvent influencer telle ou telle catégorie de nos compatriotes.

Je note par ailleurs que dans des situations de communication effectives et à travers tous les supports médiatiques, nos jeunes utilisent toutes les langues qu’ils pensent maîtriser ! Parler une langue et en parler sont deux choses bien différentes!

–Pensez-vous que les faiblesses constatées dans l’enseignement supérieur algérien résultent du fait de l’utilisation de la langue française au lieu de l’anglais, comme le soutiennent les promoteurs de l’enseignement en anglais?

Je m’inscris en faux par rapport à ces allégations. Il suffit de lire les rapports du PNUD sur le développement humain dans le Monde arabe ces dernières années dont une grande partie pratique l’anglais et l’utilise dans ses systèmes éducatifs pour comprendre que la langue n’est pas le seul facteur déterminant dans les performances de ces systèmes.

En ce qui concerne notre pays et nos universités, les facteurs sont multiples. En premier lieu, il s’agit de pointer la gestion administrative et très peu démocratique de nos universités au détriment des dimensions scientifique et pédagogique.

L’application du système LMD n’a fait qu’accentuer les dysfonctionnements de la formation à tous les niveaux. La faiblesse de l’encadrement scientifique, surtout dans les rangs magistraux, n’a pas permis le renouvellement en qualité du corps professoral tant il est géré en fonction du clientélisme et de la cooptation politique sans rapport avec la science et la déontologie.

C’est toute la société qui a été gérée de cette manière- là ces vingt dernières années. Je voudrais toutefois dire que le hiatus qui mine nos universités, et plus particulièrement celles qui enseignent les sciences dites «dures» et la technologie depuis plus d’une trentaine d’années et sans que les autorités aient essayé d’y remédier, sauf à vouloir remplacer une langue par une autre, est toujours là.

Nos bacheliers sont monolingues et ils doivent se former dans ces universités dans une langue qu’ils ne maîtrisent pas, voilà la vraie question ! Elle va se poser dans les mêmes termes pour la langue anglaise si elle n’est pas déjà maîtrisée avant l’entrée à l’université. Arrêtons de jouer à l’autruche!

Ceci est un faux débat. Nous avons besoin d’une refondation de notre système éducatif, et surtout de nos universités, pour être au diapason de l’évolution de la science et du monde. Cela exige du courage politique et l’ouverture d’un véritable débat démocratique avec un changement radical des pratiques politiques, mot d’ordre du hirak étudiantin et populaire depuis plus de quatre mois.

Article N°10 :

Remplacement de la langue française

Les appréhensions des universitaires

HafidAzzouzi

10juillet 2019

La déclaration du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tayeb Bouzid, au sujet du remplacement de la langue française par l'anglais dans l'enseignement à l'université qui est, selon lui, tranchée définitivement, suscite des appréhensions chez les enseignants du même secteur.

Mezhoura Salhi, docteur en histoire et enseignante à l'université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou (UMMTO), estime que «le français n'est pas un handicap pour le développement de notre pays. C'est la mauvaise qualité de l'enseignement qui bloque toute initiative allant dans le sens d'améliorer les choses.

Apprendre plusieurs langues est important, mais introduire l'anglais de manière brusque pour remplacer le français peut engendrer des conséquences sur le travail au sein des universités, car il y a beaucoup d'enseignants qui se sont adaptés au français.

Je suis pour l'introduction de l'anglais mais de manière progressive, c'est-à-dire, dès le primaire pour permettre à l'enfant d'être bien préparé afin de suivre son cursus scolaire et universitaire sans difficultés», a-t-elle ajouté. De son côté, Boukhalfa Laouari, enseignant chercheur au département d'anglais, à l'UMMTO, a souligné, dans une vidéo postée sur sa page facebook, que le français fait partie de la nature de l'Algérie pos-tcoloniale qui prône l'altérité l'hybridité.»

«Il me semble que si la volonté est de brûler les étapes et aller de l'avant et vers la modernité en choisissant l'anglais, cela aurait pu être compréhensible, mais il me semble que c'est un petit peu idéologique et même politique parce que le français est une culture qu'on ne peut pas dépasser. Il fait partie de la nature de l'Algérie post-coloniale qui prône l'altérité l'hybridité. Il en est de même pour le tamazight qui est une langue ancestrale qu'on ne peut pas nier et essayer de l'occulter relève d'une violence symbolique et terrible», a-t-il expliqué.

Le même universitaire ajoute que «le post-colonialisme ne doit pas être compris dans les limites temporelles du préfixe post parce que quand on dit post-colonial, on comprend ce qui est venu après la colonisation mais la colonisation n'est jamais finie. On est toujours colonisé quelque part, idéologiquement, culturellement et économiquement. On a irrité de la France et du monde francophone tout ce qui est bon et tout ce qui est mauvais», a-t-il précisé.

Dans le même ordre d'idées, Boukhalfa Laouari a, tout en développant la philosophie de la post-colonialité et son importance dans le contexte algérien, indiqué que «l'Algérie post-coloniale doit reconnaître que l'arabe, l'islam, l'amazighité et la francophonie doivent exister en symbiose dans notre pays. Le post-colonialisme ne prêche pas l'antagonisme.

Au contraire, il prêche le dialogisme. La post-colonialité, on ne la choisit pas, on la subit. On peut panser l'histoire mais, on ne peut pas changer les événements de l'histoire. L'Algérien doit reconnaître sa nature multiculturelle», a déclaré le même chercheur.

Les étudiants que nous avons interrogés aussi sur la déclaration du ministre de l'Enseignement supérieur et la Recherche scientifique sur le remplacement de l'anglais par le français s'interrogent sur les motivations de cette déclaration qui intervient, ont-ils estimé, dans un contexte particulier.

Je ne sais pas pourquoi faire ce genre de déclarations par un ministre d'un gouvernement en fin de mission, si ce n'est pour faire de la diversion alors que la rue demande carrément le départ du système, a martelé un étudiant en génie civile. «Ces déclarations ont une portée beaucoup plus politique, alors que la priorité est de répondre aux préoccupations des étudiants», ajoute un autre.

Article N°11 :

Crise de Ghardaïa ou crise du modèle d'Etat algérien?

Abderrezak Dourari

14juillet 2019

Dans ce contexte dramatique et tragique du décès en détention provisoire à Ghardaïa du Dr Kamel Eddine Fekhar, militant des droits humains et de ceux de la communauté ibadite, après une grève de la faim de 55 jours, il m'a semblé utile de rééditer une contribution déjà publiée afin de jeter un certain éclairage sur la réalité multiculturelle de la société algérienne en lien avec la communauté mozabite ibadite.

La détention provisoire de feu K. Fekhar sur la base d'un dossier vide, selon ses avocats, est considérée par les juristes et par la société comme le résultat d'un abus de pouvoir des autorités judiciaires et politiques régionales impliquant le ministre de la Justice. La complication de sa santé, en conséquence de cette grève de la faim, a été suivie d'une négligence du corps médical de la prison et de l'hôpital de Ghardaïa dans les modalités de prodiguer les soins nécessaires prévus en pareil cas (V. déclaration des professeurs de médecine, quotidien Liberté du 03/06/19, p 8)

Dans une ancienne déclaration de feu le Dr K. Fekhar, il énonce : "Je suis l'étranger chez moi... Je suis celui qui, à six ans, intègre l'école, y apprend des coutumes et s'en sort indemne. Dès que je sors de mon entourage, je deviens votre étranger. Celui à qui on reproche son authenticité, son autonomie et la fierté de son identité. Je suis un mode/modèle de vie. J'ai mon architecture, mon habit et ma culture que j'exhibe honorablement.

J'ai dompté l'eau, le soleil et la terre. Je ne suis venu d'aucun ailleurs. J'ai bâti moi-même mon chez moi, qui est classé monument universel. Oui, je suis un monument de la culture berbère universellement reconnu et protégé. J'ai épousé le plus tolérant des islams et je ne suis jamais allé le prêcher chez les autres. Etait-ce mon erreur ? Aucune colonisation n'a réussi à détruire mon noyau et ce n'est sûrement pas vous qui réussirez, car je suis cet Algérien qui ne vivra et ne mourra que mozabite. Je préfère vivre moi, pas vous?

Nous avons déjà écrit en 2003 que l'Etat devenait de plus en plus la propriété d'un petit groupe qui s'arrogeait des pouvoirs démesurés et qui, sans en être nécessairement conscients, en raison de la culture régnante en philosophie politique, installeront un Etat néo-patrimonial.

C'est un constat qui partait du fait que tous les contre-pouvoirs, y compris la justice, le Parlement et les partis d'opposition étaient soumis à des actes de réduction et de destruction

prémédités au profit d'un régime qui, à travers la surpuissance constitutionnelle d'un homme, estimait être le propriétaire des hommes et des biens. Le tableau fut couronné par la cavalière révision constitutionnelle de 2008 soutenue honteusement par certains partis se disant nationalistes.

Il est vrai que, selon nos gouvernants, on devrait laisser les problèmes de la société et de la politique à eux seuls, dont le savoir infus leur viendrait de l'omniscient, comme les prophètes, ou aux sciences exactes. Les sciences sociales n'en sont pas, soutiennent-ils faute de contradicteurs, comme si eux n'étaient pas à blâmer pour cela car ils excellerait dans les unes et les autres!

On n'aurait pas dû par conséquent avoir cette triste situation d'affrontements entre Algériens, car ce sont eux qui sont à la barre et sont donc censés (et sensés) nous protéger aussi de la main étrangère invoquée comme cause de leurs échecs!

Ensuite, à défaut de leur omniscience infuse, n'auraient-ils pas dû convoquer les mathématiciens, les physiciens ou chimistes pour trouver la solution des problèmes sociétaux de l'Algérie, comme l'incurie et l'incompétence des pouvoirs publics, la corruption systématisée, la violence diffuse dans notre société, l'impunité absolue des puissants et, cela va de soi, plus prosaïquement le règlement du problème de Ghardaïa, de la Kabylie, des Touareg, des Chaouia ou autres conflits entre tribus et aârchs, et le chômage endémique des concitoyens du Sud et du Nord..., conflits récurrents depuis des lustres sous le pouvoir d'une lignée de gouvernants omnipotents tirée de la même crémierie depuis l'indépendance. Passons.

A Ghardaïa coexistent deux communautés algériennes musulmanes différenciées par le rite, l'origine et la langue. La communauté Chaâmbi est d'origine arabe et est majoritairement malikite. Elle parle l'arabe algérien. La communauté mozabite est d'origine amazighe, de rite ibadite et parle autant sa langue mozabite (tamazight) que l'arabe algérien – langue commune à tous les Algériens et par extension, comme nous l'avons souvent souligné, à tous les Maghrébins.

Nous avons même insisté sur le fait que cette langue commune était constituée d'un mélange d'arabe hilalien, de tamazight et même de punique qui fut longtemps intensivement pratiqué en Afrique du Nord ancienne... Voilà une langue véritablement nationale!

Les Hilaliens (Zoghba, Atbedj, Riyah, Rebia, Adi et Djocheym) sont connus pour être arrivés au Maghreb au XI^e siècle du temps des Zirides. Avant cela, les Amazighs Ketama, dirigés par Abu Abdellah ayant fait libérer Obaïd Allah – celui qui sera le mahdi chiite fondateur arabe de la dynastie fatimide –, de la prison de Sidjilmassa, conquièrent l'Égypte (en 973) où ils établirent la capitale fatimide au Caire.

La gestion des affaires fatimides au Maghreb avait été laissée au lieutenant Bologhinbnu Ziri (les Zirides) qui finirent par le renier et prêter allégeance au calife abbasside sunnite. Les cousins zirides et hammadites étaient en conflit, et ceci avait permis aux Banü Hilal d'entrer et de s'installer au Maghreb en 1051... Cependant que les Amazighs mozabites étaient déjà là depuis la nuit des temps, puisque des peintures rupestres attestent d'une présence humaine continue dans cette zone aussi loin que la préhistoire, mais, doit-on pour autant essentialiser des différences d'origine ethniques, religieuses et linguistiques pour des populations qui ont vécu finalement plus de dix siècles (1000 ans) côte à côte ou ensemble?

L'Amazigh et l'Arabe sont-ils restés chacun identique à lui-même (comme des momies) à travers les siècles, en dépit des interactions humaines et des vicissitudes de l'histoire ? Pourtant,

les Chaâmba comme les Mozabites doivent présenter un passeport algérien pour sortir du territoire national et pour effectuer le rite commun du hadj en Arabie Saoudite ou au Yemen, lieu d'origine des Hilaliens!

Les Arabes Chaâmba malikites sont, par conséquent, aussi Algériens que les Amazighs mozabites ibadites, mais certainement pas plus.

Ces deux communautés vivent côte à côte et ont entretenu, comme d'autres communautés à travers le monde, des échanges transactionnels et conflictuels. Ces conflits étaient relativement rares et trouvaient vite un cadre de résolution dans les structures traditionnelles mozabites, arabes laïques ou religieuses. Il ne faut surtout pas oublier que cette région avait aussi hébergé une communauté juive qui y a vécu longtemps sans heurts avant son expulsion par les Almohades.

La cité de Tihert, capitale des Rostomides (Ibadites) était brillante, avant son écrasement par les Fatimides (Obaïd Allah) qui ont tout aussi bien tenté d'écraser l'ibadisme ; elle était, peut-être même, plus brillante que Baghdad, Damas et d'autres grandes cités orientales. Ce sont ces Rostomides qui ont fait l'essentiel de l'islamisation de l'Algérie, ne l'oublions pas.

La persistance jusqu'en 2014 de la question religieuse (terrorisme, débat sur les fêtes de fin d'année civile, des codes civil et pénal, du statut de la femme, de l'héritage, de l'adoption, de tamazight, des conflits entre Algériens mozabites et Algériens arabes, entre Touareg algériens et Arabes algériens du Sud, entre aârchs à l'ouest et à l'est du pays, entre chrétiens et musulmans) montre bien que le système de production historique de société (le cadre idéologique, la doxa) et le modèle d'Etat imposé par les régimes autistes depuis le coup d'Etat (l'assassinat de Abane Ramdane) contre le concept même d'Etat moderne préconisé par la Plate-forme de la Soummam (assis sur des institutions indépendantes organisant la cohabitation citoyenne entre communautés non seulement algériennes autochtones différentes mais aussi de communautés d'origine européennes tout aussi égales en droits) ; cette persistance donc montre que ce modèle d'Etat, crisogène et parfaitement inadapté à la société algérienne différenciée, est à revoir en urgence sur ses fondements idéologiques.

Comment imaginer que les Amazighophones se sentent toujours chez eux dans cet Etat tout en ne leur reconnaissant ni leur langue ni leur culture ? Comment imaginer que des Mozabites ibadites se sentent vraiment chez eux tout en refusant de reconnaître leur rite musulman ibadite et en leur imposant à l'école et dans tous les médias du pouvoir le rite malikite (en fait, le wahhabisme), comme doctrine de référence de l'Etat?

Comment voulez-vous que les Ibadites acceptent que leur Etat leur impose et à toute la société une lecture fausse de l'histoire de leur rite en le déclarant khâridjite alors qu'il ne l'est pas... Rappelons que le kharidjisme est un schisme dans le chiisme. C'est une posture politique de partisans d'Ali Ibn Abi Taleb qui n'ont pas cautionné le fameux arbitrage entre le calife Ali en poste et Muâwiyya Ibn Abi Soufiane, contestataire, qui lui déroba le pouvoir par une ruse grossière!

C'est après la guerre de Siffin et de Nahrawayn qu'il se constitua en courant politique revendiquant "al hâkimiyya li llah". L'ibadisme s'est constitué avant cette fitna sur un fondement politique différent : la désignation du guide de la communauté sur la base de sa compétence et sa droiture reconnue compte non tenu de sa race, de sa langue ou de son origine.

Nous venons d'avancer que le rite malikite est complètement marginalisé par le wahhabisme soutenu par les pétrodollars de l'Arabie Saoudite et du Qatar... Mais l'ibadisme est différent

du sunnisme, du chiisme et du kharidjisme, en dépit des imprécations de l'idéologie sunnite hégémonique qui invoque de faux hadiths pour justifier la haine contre lui alors qu'il est né 50 ans après la mort de Mohammed Bnu Abdellah.

Le plus étonnant est que ces clivages d'antan entre qorayshites sont réactualisés périodiquement comme s'ils dataient d'hier. Le premier fondateur de l'ibadisme, le cheikh Jabir bnuZayd al-Azdi, est réputé avoir été le meilleur élève de Aïcha et d'Ibn Abbas, le cousin du Prophète.

Il s'était installé au début à Zanzibar – colonie omanaise jusqu'en 1964. Ce n'est que plus tard qu'Abdullah BnuIbâdhat-Tamîmî prit le relais. Ce fut Ibn Rostom l'Iranien qui amena l'ibadisme d'Oman vers le Maghreb (au VIII^e siècle) et construit une civilisation rayonnante à Tihert qui dura jusqu'en 909 quand le Fatimide Obaid Allah l'écrasa, toujours appuyé sur les Sanhadja. Les Ibadites de Tihert fuyaient vers Ouargla à Oued Mya et fondèrent la ville de Sedrata, puis allèrent vers Oued M'zab où vivaient déjà les tribus amazighes Nefzaoua. L'Etat rostomide (ibadite) est toujours considéré par les historiens comme le précurseur de l'Etat algérien moderne.

Ces Amazighs Zenata ainsi que les Ouacilites fondèrent, conduits par Abdellah Ibn Ibâdh, al-Attaf en 1017, puis Bounoura en 1057, Melika et Ghardaïa en 1097, Beni Izguen au XIV^e siècle et enfin Berriane et Guerrara au XVII^e siècle.

Des tribus d'origine arabe vivent dans cette zone comme les Ouled Yahia à Berriane, les Chaâmba à Metlili et les Medhabihis à Ghardaïa invitées par les Ouled Ami Aïssa.... Enfin, plus récemment, Ghardaïa a été la seule wilaya où le FIS n'a pris aucune commune!

Des conflits ont eu lieu entre les Arabes Banû Sulaym à Ghardaïa en 2002, en 2004, en 2006 et en 2013... Qu'a fait l'Etat algérien ? Ce bref survol de l'histoire nous montre bien que sans l'idéologie globalisante négatrice de l'histoire et de la réalité sociétale algérienne (l'arabo-islamisme à l'emporte-pièce) qui a dominé l'Etat algérien, il n'y aurait eu ni le FIS et son terrorisme, ni le phénomène des harraga, ni les torches humaines, ni le suicide moins spectaculaire, ni le problème de Kabylie et encore moins ces conflits entre communautés algériennes qui ne sont que le résultat d'une longue formation historique.

Subséquemment, il est nécessaire de dénoncer cette attitude consistant à essentialiser, par-delà l'histoire, des conflits (n'est-ce pas pour les garder intacts à l'utilisation politicienne autour de question d'aujourd'hui), et des schismes anciens qui remontent au VIII^e siècle de l'ère chrétienne (II^e siècle de l'Hégire). En quoi nous concernent-ils, nous Algériens du XXI^e siècle?! Comment vouloir imposer aux Algériens du XXI^e siècle de se ranger en forces ennemies opposées et haineuses sur la base des positions politiques de Mu'awiyya bnu Abi Soufiane (fondateur du sunnisme) ou de Ali Bnu Abi Talib (chiisme) ou des Kharidjite?

C'est anachronique, mais cette opposition, on le constate, est entretenue! Comprendre ici que notre système éducatif, véritable pilier pour l'édification d'un Etat et d'une société moderne et tolérante, ne travaille pas du tout sur les mentalités de la société pour les faire évoluer par le débat et la science mais s'attelle à inculquer des choix idéologiques hypostasiés qui correspondent un tant soit peu aux intérêts conjoncturels des pouvoirs.

Il perpétue (réifie) donc des conflits et des attitudes mentales haineuses qui ont été celles de générations antiques la plupart du temps ayant eu pour site un autre territoire que l'Algérie. L'Etat est de toute façon une construction artificielle abstraite qui ne prend sa consistance que dans les actes visibles de ses institutions et de ses agents.

Mais quand cet Etat est construit foncièrement sur un mythe portant en son sein la négation des dimensions historique, culturelle, anthropologique et linguistique réelles constitutives de l'ensemble de sa population et son territoire, et que ses gestionnaires illégitimes ne réagissent qu'après coup et en cas de dysfonctionnement trop bruyant (coupure de routes, émeutes violentes, affrontements ethniques, terrorisme, inondations, kidnappings...) par la seule répression, oppression, corruption sans se soumettre à aucune reddition de compte, il secrète nécessairement une opposition frontale entre l'intérêt de sa population (la volonté populaire) et celui des gouvernants (gestionnaires de l'Etat...)

L'individu et les groupes ne s'en remettent plus aux institutions d'un Etat mais se font justice eux-mêmes (la guerre des gangs à Alger et dans les grandes cités algériennes) inaugurant ce que Hobbes avait appelé la guerre de tous contre tous (*Bellum omnium contra omnes*). Plus grave, le travail des gouvernants algériens le plus couronné de succès a été, depuis l'indépendance précisément, de multiplier les émiettements politiques et sociétaux pour éviter une éventuelle union contre eux.

Cette conception politique décharnée de l'Etat, inspirée par l'aile dominante du PPA-MTLD, avait pourtant déjà créé une crise grave au sein de ce principal parti révolutionnaire en 1949 : affrontement entre partisans de l'Algérie algérienne et l'Algérie arabe.

Cette conception, poursuivie hargneusement après l'indépendance, a été aussi à la source de toutes les crises de Kabylie, toutes les crises culturelles nationales, y compris éducationnelle et religieuses avec l'apparition de l'islamisme violent et destructeur. Maintenant, on assiste à un véritable effilement de la trame du tissu social algérien et de la communauté politique censée réunir des citoyens différenciés sous l'égide et la protection forte d'un Etat légitime au service de tous et de chacun.

La réforme de l'Etat algérien est urgente, elle consiste essentiellement à mettre en place des institutions respectables et respectées par tous et surtout par les gouvernants, une séparation réelle des pouvoirs avec une autorité judiciaire mise au-dessus de tous et surtout des gouvernants, et enfin un pouvoir législatif légitime qui contrôle le pouvoir exécutif dans le respect des intérêts des citoyens.

Une véritable citoyenneté signifie que les différences ethniques, religieuses, linguistiques, culturelles... que les libertés individuelles et collectives soient respectées et opposées à tous par des institutions soumises à la seule règle du droit. Cela signifie que personne ni aucune organisation ou institution n'a droit de contrôle sur les consciences des citoyens. Seules les règles du vivre-ensemble dans un Etat et un territoire communs dans le respect des intérêts de tous et de chacun sont obligatoires pour tous. Celui qui voudrait s'assurer le paradis, grand bien lui fasse, il n'est cependant aucunement le tuteur des autres.

C'est de cette idée d'Etat que doit s'inspirer la réforme urgente du système éducatif. Cela signifie concrètement que chaque citoyen algérien est libre d'avoir les représentations identitaires dont il a envie (celui qui se perçoit Arabe ou Amazigh ou autre, musulman sunnite, ibadite, chiite, ismaélite, ou chrétien catholique ou orthodoxe ou protestant, juif, ou athée...) pour peu qu'il développe ses compétences et respecte la liberté et les représentations des autres, car, après tout, personne ne peut par sa piété ou son athéisme emmener d'autres au paradis ou en enfer. Mais le territoire et l'économie, on ne peut pas ne pas les partager... C'est le domaine du droit positif. Partageons-les intelligemment. Mais seul un Etat démocratique garantissant la citoyenneté en est capable.

L'identité en Algérie ne doit reposer que sur l'appartenance au territoire algérien (algérianité). Les couches «géologiques» identitaires sélectionnées et essentialisées (amazighité, arabité et islamité) renforcent un identitarisme aberrant en ce XXI^e siècle, car pourquoi ne pas ajouter la judaïté, la chrétienté, le paganisme, puis la punicité, la romanité, la francité ! Proposer des solutions pour Ghardaïa, c'est reconnaître officiellement leurs représentations identitaires et leur pleine citoyenneté.

Maintenant que la société algérienne est enfin en mouvement pour des horizons démocratiques et citoyens et que l'algérianité semble s'ancrer de plus en plus dans les réactions des citoyens qui assument leurs différences et leur identité commune, il est possible d'espérer pouvoir passer vers un modèle de société moderne tolérante et emplie du sentiment d'un destin commun, du vouloir vivre ensemble en paix laissant les clivages identitaristes aberrants à leur histoire sombre. Pour un Etat algérien démocratique, multiculturel et uni.

Article N° 12 :

La contre-révolution et le racisme de l'Etat

Dr Mahoui Soulaïmane

15 juillet 2019

Au moment où les voies et voix pour la liberté sont au plus fort dans l'histoire récente de l'Algérie, le pouvoir en place pousse à la surchauffe, et d'une façon dangereuse, l'engrenage du système qui actionne les soumis pour la confrontation dans son expression la plus extrême qui est le racisme et l'ethnicité, c'est la contre-révolution.

La négociation entamée depuis des mois entre le peuple et le pouvoir en place a pris une forme non conventionnelle directe et sans intermédiaires, ce sont les vendredis et mardis (pour les étudiants) du peuple avec les mercredis de El Gaïd et ses réponses tranchées hebdomadaires. Cela a accouché d'une situation clivante.

Le contraste est tellement saisissant aujourd'hui entre ceux qui crient la liberté dans la rue et les individus qui manifestent la dépendance et la soumission extérieures au pouvoir, politique civil, soit-il, ou militaire, dans les réseaux sociaux.

Ces derniers constituent des groupes hétérogènes au service du système et ils sont qualifiés de «kachiristes, lahassinerandgas, mouches électroniques...» Ils sont un symptôme des tentatives du système de survivre à la révolution par la division.

Il est d'une importance capitale pour la révolution du sourire aujourd'hui de jeter un regard sérieux sur ce phénomène de la soumission avec son corollaire la domination.

Pour comprendre le phénomène et comment l'Etat gère la société, construit l'opinion publique et crée des groupes soumis au sein de la population, il faut identifier les rapports «Etat-société» qui se déclinent en moyens de persuasion (écoles, médias, mosquées, politique économique et sociale...) et moyens de persécution (justice aux ordres, police, gendarmerie, prison...).

Puis il faudra être conscient de cette dualité «liberté intérieure et soumission extérieure au pouvoir politique» qui anime l'individu soumis et ses rapports avec la société. Le premier groupe des soumis est constitué de véritables soldats d'appoint, agents propagandistes et mercenaires politiques.

Individus à la propension forte pour la soumission extérieure au pouvoir en contre-partie de certains avantages et strapontins. Pour eux, la liberté intérieure est monnayable, ils sont sans scrupules ni idéologie, aussi capables de trahison à chaque fois que le centre du pouvoir change de camp (des Boutefs vers El Gaïd par exemple) Ce sont les professionnels du système qui s'organisent selon des tâches allouées dans les médias (TV et réseaux sociaux, mouches électroniques), dans les partis politiques et associations, parfois s'auto-mobilisent. Ce sont les intellectuels de service sur les plateaux TV et autres médias, fossoyeurs de l'histoire pour les besoins de la propagande (zouafs, badissia....).

Ce sont aussi les travestis de la politique pour forcer la manipulation (MPA,TAJ, FLN, RND...) en mettant en scène leur soutien à l'homme fort du moment, quel qu'il soit. Soutien à Bouteflika hier, à El Gaïd aujourd'hui et à qui demain?

Ils tentent d'occuper l'espace, d'étouffer les voix de l'opposition et de la liberté, de pousser à la démobilisation, mais la rue et les marches leur sont impossible jusqu'à maintenant. Ils sont le symptôme majeur du problème de la séparation des pouvoirs dans la Constitution actuelle qui permet au pouvoir exécutif d'avoir la main sur le pouvoir législatif et judiciaire et de se doter de ses relais.

Le deuxième groupe est constitué des égarés de la politique. Produits du système et à forte influence par les individus du premier groupe et ses organisations.

On y retrouve des instruits ou non (médecins, fonctionnaires, ingénieurs, techniciens, journalistes...) incapables d'abstraction pour atteindre le statut d'intellectuels ou d'émancipés, mais assez bien adaptés au système.

L'emprise de la matrice sur eux est telle que la censure pratiquée par le système se traduit chez eux par l'autocensure, même dans des conditions favorables à la liberté. Leurs pensées sont prisonnières de l'offre du système, l'Etat-nation est sacralisé, alors que l'Etat fédéral ou décentralisé est un péché pour eux.

L'union est confondue avec l'unicité et il n'y a pas de possibilité de s'unir dans la différence pour eux. La diversité qui peut être synonyme de richesse est division pour eux. L'école leur a refusé l'enseignement de la critique et de la science qui dérange, la mosquée leur a imposé «ta3at el waliy»

Les médias leur ont assené des slogans qu'ils répercutent tels que «el 3issaba, faraghdoustouri» au lieu de créer et crier les leurs. La vie sociale les a pressés, soumis à l'insécurité pour être terrorisés et inhibés, ils se sont résignés à chercher toujours la protection chez un patriarche.

On leur a fait détester la politique pour qu'on leur fasse de la politique. Mais paradoxalement, leur besoin de liberté intérieure n'est pas systématiquement éteint et la possibilité qu'ils soient libérés existe toujours, ce sont les potentiels «mounbatihines» libérables.

Un autre groupe est constitué de racistes ignorants, car le racisme est devenu une pensée assumée en Algérie.

Longtemps véhiculée et promue par le système, et à défaut d'arguments biologiques (race blanche et noire...), la pensée raciste s'est construite d'abord sur les bases de l'arabo-baathisme pendant la crise identitaire durant le mouvement national avec le rapprochement entre Messali El Hadj et Chakib Arslan.

Elle a été institutionnalisée lors de la première Constitution post-indépendance sous la bannière du socialisme arabe et du nationalisme panarabe, voulant effacer la dimension amazighe de la société algérienne.

Puis, la pensée raciste a connu une autre étape avec l'utilisation de la religion (filiation au Prophète) et la sacralisation de la langue arabe lors de la politique de l'arabisation conduite dans les années 1970.

C'est une véritable tentative de hiérarchisation des groupes de la société et elle a comme objectif final la domination. Elle est adoptée par certains groupes d'individus simples d'esprit mais disciplinés et mobilisables.

Ils sont intolérants car ignorants, l'intolérance est l'effet de l'ignorance, alors que la puissance de l'âme est donnée par la connaissance qui nous amène à supporter la diversité, donc à devenir tolérants, selon Spinoza.

Les attaques dont est victime la Kabylie ces derniers temps par ces groupes vise à isoler et contenir certaines idées non conventionnelles et alternatives au système actuel (changement de système pas juste d'individus, deuxième République...) portées essentiellement par des leaders issus de cette région et ainsi affaiblir la révolution et retourner à la normalisation soumission le plus tôt possible.

Le dernier groupe des soumis est constitué des individus les plus indignes appelés «lehasinesrandjas». La liberté est amère pour eux, nés pour être soumis, ils n'hésitent pas à exhiber et mettre en scène leur soumission.

Leur importance politique est insignifiante. Pour conclure, la responsabilité du pouvoir en place, comme cela a été pour Ben Bella, Boumediène et Bouteflika est engagée quant aux risques de dérives graves que peut provoquer cet aspect de sa politique de domination.

Car la division et le racisme quel que soit leurs modes d'expression, constituent toujours une violence qui peut appeler à la violence.

Il est question de l'intérêt et du devenir du pays, le pouvoir en place doit comprendre que le «Système dégage», crié dans la rue, n'est pas une posture sans issue, il est accompagné par une véritable transition des valeurs et un nouveau projet et espoir par et pour le peuple.

Le «khawa-khawa» du vendredi est un appel à l'union dans la différence. «el blad-bladna-ou-ndirourayna» est un appel à rendre le pouvoir à la voix du peuple par l'urne préservée.

Le «klitoulebled, yaserrakine» est un appel à une justice dans un Etat de droit. «L'emblème amazigh» brandi est un appel à se réconcilier avec son identité.

"La femme-dans-la-révolution" est un rappel pour la reconsidérer dans la société. Le «yetnehaw ga3» est une volonté pour le changement et le progrès avec le regard tourné vers le futur et mené par la nouvelle génération.

Le «dawlamadaniyamachi 3askaria» est la volonté de construire un Etat fort, moderne, stable et viable. Le «silmya-silmya» est le rejet de la violence comme moyen de changement, et par voie de conséquence comme moyen de domination.

Article N°13 :

Tombes de 7 à 8 m de hauteur à Tabalbala (Béchar) : Entre mythe et légende Amine Maalouf, dans son livre Léon l'Africain, a parlé dans quelques paragraphes de Tabalbala, lieu de halte et passage des caravaniers vers l'Afrique noire

M. Nadjah

15 septembre 2019

Plusieurs singularités caractérisent la région de Tabalbala, à 400 km au sud de Béchar, sur la route de Tindouf, des singularités qui la rendent mystérieuse, à l'exemple de ces tombes de 7 à 8 m de long et la légende qui entoure ce mystère non expliqué attire pourtant de nombreux visiteurs.

Selon la légende, l

ors de la prière du sobh, le muezzin de la localité aurait aperçu des flammes non loin de la mosquée, et sur place, les fidèles accoururent et découvrirent sept tombes encore fraîches et des traces de chameaux.

Une coupole a alors été construite sur les lieux en l'honneur de ces 7 hommes inconnus, juste à proximité du cimetière. Une autre particularité du cimetière est qu'il abrite certaines anciennes tombes, constatées par des visiteurs et dont l'orientation des sépultures contrairement à l'exigence musulmane qui veut qu'elles soient orientées vers l'est, sont orientées vers le sud.

Ces tombes seraient donc vraisemblablement antérieures à l'avènement de l'islam. Enfin, on retiendra également que les balbalis (habitants de Tabalbala) parlent le korandjé, un dialecte difficile à comprendre. Un parler comme nulle part ailleurs. Sa fonction essentielle demeure celle du lien social de la communauté balbalie. Une communauté d'origines très diverses : arabe, berbère et d'Afrique noire. Ils sont tous musulmans.

Leur parler serait donc une langue héritée des populations noires qui auraient précédé les Berbères puis les Arabes, tant une telle demeure est la plus isolée et la plus septentrionale des langues songhaï qu'utilisent les habitants de Tabalbala.

Le korandjé n'est pas une langue liée à une ethnie bien définie, d'où cette influence des langues sémitiques berbère et arabe, à laquelle vient se greffer l'isolement géographique qui lui aurait permis de se maintenir jusqu'à aujourd'hui. Tabalbala est aussi un musée à ciel ouvert puisqu'on découvre de très riches ateliers d'industrie d'outillage atérien, alors qu'un autre atelier d'outillage préhistorique est situé à 200 m des gisements de kaolin de différentes couleurs près du ksar Makhoulouf.

Des outils aux multiples usages, qui témoignent encore de la présence des gens de l'époque venus exploiter le kaolin destiné à l'étanchéité des conduites souterraines, des foggaras ou pour la confection des poteries. La région est d'une beauté à la fois attrayante et mystique, un paysage vierge, qui est aussi un lieu de méditation par excellence que le visiteur ne peut s'empêcher d'y retourner.

Le célèbre écrivain libanais, Amine Maâlouf, dans son livre Léon l'Africain a parlé dans quelques paragraphes de Tabalbala, lieu de halte et passage des caravaniers vers l'Afrique noire. Aujourd'hui, les chercheurs et scientifiques algériens, de toutes disciplines, seraient bien

inspirés de faire un déplacement sur les lieux pour y découvrir les richesses enfouies dans les entrailles de cette région assez méconnue.

Un patrimoine matériel et immatériel aux fins d'une étude scientifique et en même temps contribuer à lever le voile sur les mystères qui entourent Tabalbala et ses environs.

Article N°14 :

La langue de Molière ou la langue de Shakespeare : «Is that “la question” ?»

Arezki Ighemat

23 septembre 2019 à 9 h 00 min

«*Agdud mebla idles, dhargaz mebla iless*» (Un peuple sans culture est comme un homme sans langue–proverbe amazigh)

«*The more languages you know, the more you are human*» –Tomas Garrigue Masaryk, philosophe tchécoslovaque

«*Connaître une autre langue, c'est posséder une seconde âme*» –Charlemagne

Introduction

«*Marari 'ent i wouchen, itz queliv ivehouchen*» (Lorsque le loup ne sait pas quoi faire, il cherche les petites bêtes). Ce proverbe amazigh résume très bien la récente proposition du ministre de l'Enseignement supérieur algérien, Tayeb Bouzid, de remplacer la langue française par la langue anglaise dans nos écoles et nos universités. Ce faisant, il réhabilite/réédite la même proposition faite dans les années 70' par les responsables de l'éducation de l'époque.

Tayeb Bouzid croit-il en la supériorité de la langue anglaise par rapport à la langue française ? Si oui, comment la justifie-t-elle ? Peut-être a-t-il soutenu une thèse sur ce sujet dans une université anglo-saxonne dont le peuple algérien n'est pas au courant et dont ce dernier aimerait connaître l'argumentaire. Ou bien a-t-il décidé (ou a-t-il été chargé) de déplacer le débat actuel sur la (re)construction d'une Algérie libre et démocratique vers un débat sur l'utilité et l'importance relative des langues étrangères ?

Dans le premier cas, il pourrait être taxé d'ignorer la réalité et la science en la matière et de vouloir tout simplement faire preuve d'improvisation gratuite. Dans le second cas, il pourrait être accusé de vouloir aller au secours d'un système politique désavoué et en décrépitude en essayant de détourner le hirak actuel vers une autre direction que celle qu'il s'est tracée : bâtir un nouveau système politique basé sur la prédominance du droit. En faisant cela, il veut créer un débat sur une question secondaire (tout au moins pour l'heure) – la question linguistique – alors que la grosse image – que sera l'Algérie de demain ? – est complètement occultée.

En d'autres termes, il veut nous (dé)montrer que l'arbre (le débat sur les langues) est plus important que le la forêt (où va l'Algérie, politiquement, économiquement et culturellement?)

Dans le présent article, nous montrerons que le débat sur les langues est tout à fait inopportun pour le moment et que le vrai débat doit porter sur comment sortir le pays du marasme

économique, culturel et surtout politique dans lequel il se trouve depuis l'indépendance. Nous devons dire, dès le début, que nous ne défendons ni le français, ni l'anglais – car nous maîtrisons les deux de façon égale – mais que nous croyons plutôt en la devise de Thomas Garrigue Masaryk, citée ci-dessus, selon laquelle *«plus vous connaissez de langues étrangères, plus vous êtes humain»*.

Le faux débat sur les langues : une sorte de «egg and chicken problem?»

Avant de parler du faux débat sur les langues, il faut rappeler que le ministre qui a fait la proposition de remplacer le français par l'anglais n'est pas légitimement habilité à la faire car il est membre d'un gouvernement lui-même illégitime non reconnu par le hirak. A cause de cela, la proposition est, elle aussi, illégitime et ne fait pas partie des priorités de l'heure dans les circonstances que connaît le pays aujourd'hui.

Le pays a d'abord besoin de sortir d'une des crises les plus graves qu'il n'ait jamais connue. C'est pour trouver les moyens de sortir de cette crise que le peuple s'est soulevé le 22 février dernier avec comme slogan principal «Système dégage!» En brandissant ce slogan, le peuple demande à passer d'une dictature à peine dissimulée à une démocratie réelle. Que vient donc faire la proposition du ministre de remplacer une langue par une autre au sein de cette immense tâche que le hirak doit mener à bout?

Sur un plan purement linguistique, cette volonté d'effacer une langue (qui a été arrachée, puis appropriée, par le sang de nos martyrs) pour en introduire une autre ne se justifie à aucun titre. En effet, deux motifs sont avancés pour justifier ce projet de substitution linguistique. Le premier est la croyance, par le ministre, en la «scientificité» plus grande de la langue anglaise par rapport à la langue française.

Selon les promoteurs de cette thèse, l'anglais est une langue plus scientifique, et donc plus technologique que le français. Ceci n'est tout simplement pas vrai. En effet, si les pays anglo-saxons ont connu un taux de création scientifique et technologique plus élevé que les pays francophones, c'est surtout en raison des moyens humains, matériels et financiers mis à la disposition des premiers et qui sont beaucoup plus restreints dans les seconds.

En d'autres termes, le développement scientifique et technologique d'un pays est étroitement lié à sa puissance économique. Si l'Algérie n'a pas connu un développement scientifique et technologique de haut niveau, ce n'est pas à cause du français (ou de l'arabe), mais c'est parce qu'elle n'a jamais accordé à la science et à son sous-produit technologique la valeur qui leur est due. C'est parce qu'elle n'a jamais mobilisé les compétences humaines qu'il faut et n'a jamais mis les moyens matériels et financiers nécessaires à un tel développement.

Et, même si la langue dominante en Algérie était l'anglais, le résultat aurait été exactement le même : un pays où le moindre bouton de chemise et le moindre boulon ne peuvent pas être produits dans le pays et doivent, par conséquent, être importés. Pire encore: le pays ne sait (plus) – comme dans le temps – produire le blé pour nourrir sa population alors qu'il en était un grand producteur et exportateur avant et après l'indépendance.

Ce n'est certainement pas en remplaçant une langue par une autre que l'on va renverser la situation. Si donc l'Algérie se trouve dans la situation actuelle – non seulement de sous-développement mais de développement du sous-développement, comme dirait André Gunder

Frank – c’est non pas à cause de la langue de Molière et Descartes, mais parce que les pouvoirs qui l’ont gouvernée depuis 1962 n’ont jamais eu la volonté réelle de promouvoir son développement scientifique et technologique, et parce qu’ils n’ont jamais mis les moyens humains, matériels et financiers nécessaires.

La deuxième raison invoquée par les promoteurs du projet de substitution linguistique est que la langue française est la langue de «l’ennemi» et qu’elle nous éloigne de notre identité nationale. Selon ce raisonnement, la langue française ne permet pas au peuple algérien de reconquérir son histoire, sa culture et ses langues authentiques (l’arabe jusqu’aux années 80’ et Tamazight depuis le Printemps berbère de 1980).

Toujours selon ce raisonnement, apprendre le français permet de connaître surtout l’histoire et la culture françaises au détriment de l’histoire et de la culture algériennes. C’est la raison pour laquelle le gouvernement Boumediène a décidé d’arabiser l’école algérienne, pensant que cette arabisation allait effacer à moyen/long terme la domination du français et de la culture française sur la culture locale. Le résultat, près de 50 ans après, le français n’est pas seulement encore là, mais est peut-être plus dominant qu’avant.

La différence, par rapport à la période post-indépendance, c’est que les Algériens – notamment les jeunes qui ont été «arabisés» – ne maîtrisent ni l’arabe, ni le français, ce qui a donné lieu au concept de «bilingue illettré» ou «analphabète bilingue» utilisé pour qualifier nos jeunes aujourd’hui. Bien entendu, le résultat ne peut être qu’un sous-développement encore plus «développé» sur les plans scientifique et technologique.

A côté de cela, la langue amazighe – qui fait partie du patrimoine linguistique et culturel national – a été ignorée jusqu’ à l’avènement du Printemps berbère de 1980. Cette langue, qui était la première parlée en Algérie depuis les temps les plus reculés, a, en effet, pendant longtemps – y compris pendant la lutte de Libération nationale – été considérée comme un antidote, pire encore, comme l’ennemi – de la langue arabe.

L’arabisation elle-même avait comme objectif caché – outre d’éliminer la langue française – d’étouffer à moyen/long terme la langue amazighe, la culture amazighe et tout ce qu’elle pouvait contenir de révolutionnaire (on disait alors langue et culture «rebelles»). Le résultat est que, en dépit de cette arabisation tous azimuts, ni la langue, ni la culture amazighes n’ont disparu, au contraire. Les exemples et les expériences décrits précédemment montrent qu’on ne peut pas éliminer une langue en lui adjoignant une autre, quel que soit le prestige réel ou supposé de cette dernière. Voyons plutôt où se trouve le vrai débat en Algérie aujourd’hui.

Le vrai débat : sortir de l’impasse actuelle et (re)construire un pays en ruine

Le vrai débat aujourd’hui en Algérie – depuis plusieurs années déjà, mais plus encore depuis le 22 février dernier – est : comment sortir de la crise multidimensionnelle que traverse le pays (crise économique et sociale, crise culturelle, et surtout crise politique).

Si le ministre qui a décidé le remplacement du français par l’anglais et ceux, éventuellement, qui l’ont mandaté de le faire, pensaient qu’ils allaient, avec cette simple mesure, résoudre ces différentes crises ou faire déplacer le débat pour nous faire oublier leur gravité et leurs effets dévastateurs sur la société, ils se trompent car, comme le dit l’adage : «chassez le naturel, il revient au galop». Et cette stratégie n’est pas nouvelle : tous les pouvoirs qui ont régné depuis

l'indépendance l'ont utilisée pour dissimuler les vrais problèmes auxquels le peuple a à faire face.

Il y a d'abord la crise économique. L'Algérie ne vit que par et pour le pétrole. Depuis la fin des années 1970, aucun plan de développement des autres ressources (agriculture, autres ressources naturelles) dont dispose le pays n'a été adopté.

Le résultat, tout le monde le connaît, et la grande majorité de la population le vit : chômage (notamment des jeunes, et plus encore, des intellectuels) qui atteint plus de 35% ; importation de presque tout ce dont le pays a besoin en biens d'équipement, mais plus encore, en biens de consommation ; hémorragie des cerveaux (et des bras) algériens vers l'Europe et l'Amérique ; développement de l'économie sous-terrain, qui, aujourd'hui dépasse l'économie officielle ; «harga» pour ceux à qui l'économie officielle et l'économie formelle ne sont pas accessibles.

Et cela en comptant bien sûr les revenus procurés par l'exportation de pétrole et de gaz. Quelqu'un peut-il alors imaginer la situation de l'Algérie sans l'exportation de ces deux ressources ? Impossible, diraient certains. En conséquence, un des éléments du débat aujourd'hui devrait être : comment sortir de la manne/malédiction (on pourrait dire «manne-édiction») pétrolière ?

La deuxième crise à laquelle l'Algérie est confrontée est la crise culturelle. Cette crise peut se résumer à la question : qu'est-ce qu'être algérien ? Pour beaucoup, la crise culturelle se réduit à la question linguistique : la reconnaissance de la langue amazighe par l'Etat et son positionnement dans l'échiquier linguistique national. Cette question a été en partie résolue ces dernières décennies (depuis 1980) avec la reconnaissance de cette langue et son enseignement dans les écoles et dans les universités. Ce qui reste, c'est de développer la culture (ou plutôt les cultures) de chaque population régionale du pays (Kabyles, Chaouis, Sahraouis, etc).

Non seulement ces cultures régionales et locales ne sont pas développées, mais certaines sont en voie de disparition. L'exemple le plus connu est celui de l'artisanat local qui a, ou bien disparu, ou bien été absorbé par l'économie mercantile. Le deuxième élément du débat d'aujourd'hui est donc : comment relancer le développement des cultures locales et régionales, musique, danses, nourriture, artisanat, etc. qui ont été marginalisées ?

La troisième crise que la nouvelle Algérie a à construire est la crise politique. L'expérience en Algérie et dans le monde montre que sans la résolution de cette crise, les autres crises (économique, culturelle, etc.) ne peuvent pas être résolues. Ce n'est pas une surprise, en effet, si le slogan principal des manifestants dans le hirak aujourd'hui (et depuis le 22 février dernier) est : «Système dégage!» (Isqat nidham).

C'est pourquoi le troisième élément – ou plutôt le premier – du débat aujourd'hui doit être : comment établir une gouvernance capable de regrouper toutes les forces vives de la nation et comment l'orienter vers la satisfaction des besoins du peuple dans son ensemble ?

En effet, ce qui caractérise les gouvernances passées, depuis l'indépendance, c'est qu'elles étaient clanistes et clientélistes et qu'elles ne travaillaient que pour leurs clans et clients. Pour cela, les institutions politiques doivent être établies sur la base de la volonté du peuple, notamment par les urnes et être au service du peuple et non pas seulement de certains. On entend beaucoup dans le hirak aujourd'hui le slogan «Yetnahaw Gaâ!» (Ils doivent tous partir).

Ce slogan est souvent mal interprété. Il ne s'agit pas, en effet, de mettre dehors tous les responsables de l'Etat à tous les niveaux (une telle perspective aboutirait au chaos), mais de mettre hors d'état de nuire ceux qui ont contribué à l'effondrement du système par la corruption et le mis-management. Cette tâche, si elle doit être menée, doit éviter de se traduire par une chasse aux sorcières qui aboutirait au chaos politique et à l'aggravation des crises (économique, sociale, culturelle) que le pays a connues et doit plutôt s'attacher à construire un Etat basé sur la règle de droit.

Conclusion

Nous avons vu que lancer un débat sur les langues dans les circonstances de crises économique, culturelle et politique que traverse le pays aujourd'hui est une erreur qui nous éloignerait des vrais problèmes.

Essayer de créer un système de priorité dans les langues – exemple, mettre l'anglais avant le français comme il a été proposé – nous conduirait vers ce que les Anglo-saxons eux-mêmes appellent «the egg and chicken problem» (laquelle, de la langue française ou de la langue anglaise, doit venir avant l'autre ?). Cependant, pour l'heure, la maison Algérie brûle, il faut la sauver en premier lieu.

Et pour la sauver, il faut un Etat solide – avec des fondations, des hommes et femmes compétent(e)s – orienté vers le service public et non vers l'intérêt personnel ou claniste. Ce qu'il faut savoir, c'est que le pouvoir algérien – et cela est valable pour tous les pouvoirs du monde – veut perdurer car il a tant d'intérêts en jeu.

C'est pour cela, encore une fois, que le hirak doit désigner, dans les meilleurs délais possibles, une équipe gouvernante de transition dont le rôle est de préparer et d'organiser des élections libres et démocratiques devant aboutir à élire une équipe gouvernementale légitime et compétente, une Assemblée nationale représentant les préoccupations de la population et un pouvoir judiciaire basé sur l'application de la loi. Si le hirak rate cette occasion en or de construire cette nouvelle Algérie, il y a de fortes chances que non seulement les choses ne changeront pas, mais que le pays s'engouffre dans un abîme encore plus profond que celui dans lequel il se trouve aujourd'hui.

Article N°15 :

Youcef Ghellouch. Professeur d'enseignement secondaire en langue anglaise et activiste du hirak : «Une diversion par ces temps de grands débats»

A. D.

02 octobre 2019 à 9 h 00 min

Des voix s'élèvent un peu partout en Algérie pour réaffirmer que la promotion d'une langue n'est porteuse de vertus que si elle est totalement débarrassée de ses carcans revanchards, ses humeurs monolithiques et ses options fallacieuses.

Des intellectuels, des pédagogues et des enseignants – tous cycles confondus – militent pour une ouverture à toutes les langues, sans pour autant ériger l'une par opposition à l'autre et en faire un glaive entre les mains des rescapés du radeau du dernier naufrage.

Youcef Ghellouci, professeur d'enseignement secondaire en langue anglaise, activiste du hirak, fait partie de ceux qui savent discerner entre le butin de guerre de Kateb Yacine et la barbarie du colonialisme, le plurilinguisme faiseur d'élites et les sempiternelles rengaines d'un temps révolu, les choix pédagogiques et les options conjoncturelles aux effets ravageurs.

– Croyez-vous qu'il est opportun de focaliser tout le débat autour de la refonte du système éducatif sur la simple introduction de la langue anglaise dans le cycle primaire?

Une nation polyglotte ne peut que profiter de sa diversité linguistique et asseoir des assises sûres pour l'épanouissement de l'élève et de l'étudiant, sauf que toute mesure hâtive et mue par de préalables conjoncturels et d'arrière-pensées politiciennes risque l'échec. Une première tentative avait montré ses limites dans les années 1990 et l'on n'est pas loin de reproduire la même erreur avec tout ce que cela suppose comme perte en moyens matériels et déstabilisation de l'élève dans ses options.

Il s'agit là d'une énième manœuvre destinée à titiller quelque part la fibre nationaliste par rapport à un magmatique ennemi historique. Maurice Audin et Jean Paul Sartre et une grande partie des militants algériens de la cause libératrice d'expression française parlaient français et pensaient algérien.

Par l'introduction par effraction de la langue anglaise dans ce palier, nous sommes sûrs que nos futurs collégiens perdront la base des deux langues et c'est là le but recherché par les partisans du chaos éducatif. Tel fut le cas dans les années 1970 et 1980 lors des grandes campagnes de diabolisation des militants de la cause amazighe. Selon le vœu de cette caste, la langue arabe ne saurait être enseignée qu'en préconisant l'unicité de la pensée et celle de la langue. Donc, il s'agit là d'une reconduction des mêmes procédés avec les mêmes objectifs.

– Vous n'y voyez pas, de ce fait, une option saine ayant pour objectif la promotion d'une langue de technologie et la concrétisation d'un plurilinguisme porteur de connotations universelles tant prôné par toutes les nations ?

Le multilinguisme est théoriquement le résultat d'un système politique basé sur la liberté de penser. Paradoxalement, en Algérie le pouvoir politique de par sa nature irréversible et monolithique a tout fait depuis l'indépendance pour éliminer toute diversité culturelle et linguistique.

La pensée unique a horreur du discours pluriel, elle refuse la concurrence et n'admet pas l'autre. Aujourd'hui, la banqueroute du système éducatif n'est plus à prouver. Le remodelage des programmes a eu des effets catastrophiques, l'université algérienne est classée au bas de l'échelle et l'apprentissage de toutes les langues, dont l'arabe, est loin d'atteindre le niveau requis.

Le recours à cette autre diversion par ces temps de grands débats sur la vie politique du pays intervient dans un contexte d'idéologisation du hirak et d'une quête d'un consensus autour d'un quelconque alibi rassembleur.

– Parler langue, c'est aussi parler politique...

Absolument, car l'entretien à outrance de cet enchevêtrement entre les deux n'est ni fortuit ni innocent et les non-dits sont déjà faciles à décrypter.

Soit. L'instauration d'une démocratie réelle et d'un Etat de droit ne saurait en aucun cas occulter les principes fondamentaux d'une Algérie plurielle où tout doit se faire et se défaire en conformité aux choix populaires et aux vœux de la nation.

Le hirak est une autre chance de réconciliation avec le peuple qui a déjà montré sa désaffection pour un paternalisme suranné, lui-même à l'origine d'une école sinistrée.

Article N°16 :

Dr Nouredine Melikechi. Professeur à l'université de Massachusetts : «Il faut repenser la mission de l'université»

Lyes Mechti

23 octobre 2019 à 9 h 45 min

Le professeur algérien Nouredine Melikechi, de l'University of Massachusetts (USA) a adressé, il y a quelques jours, un message vidéo à la jeunesse algérienne, en particulier les étudiants, les appelant «à croire en eux-mêmes et à œuvrer à créer un environnement propice à leur épanouissement». Dans cet entretien, le professeur, affilié à la NASA, nous détaille davantage le contenu de ce message et nous livre ses appréciations sur certaines questions d'actualité en rapport avec le monde étudiant.

Vous avez adressé, récemment, un message aux étudiants algériens, à l'occasion de la nouvelle année universitaire. Pour résumer ce message, quels sont les conseils que vous leur avez suggérés de suivre pour réussir dans leur parcours universitaire?

J'ai saisi l'opportunité qui m'était offerte pour partager mon expérience et ma vision du futur avec nos jeunes compatriotes. Mon message consiste à rappeler certains points, qui de mon point de vue sont essentiels pour établir une bonne assise sur laquelle on peut envisager un meilleur futur. Parmi eux, l'importance de croire en soi, d'avoir conscience de la valeur du travail, de faire de son mieux pour optimiser autant que possible sa situation, tout en essayant de créer les conditions adéquates qui amélioreraient les chances de sa propre réussite et celle des autres. Ceci passe, entre autres, par l'entraide, l'encouragement mutuel et la prise de conscience de notre responsabilité individuelle et collective. J'ai parlé d'environnement, car je sais qu'il est plutôt difficile dans un pays comme le nôtre.

Puis, j'ai essayé de rappeler que nous vivons dans un monde qui change en permanence et rapidement et que les jeunes auront à affronter de grands défis, aussi bien scientifiques, technologiques, sociétaux qu'économiques. Il sera nécessaire pour eux de se mettre à jour de

manière continue et de se familiariser avec des disciplines qu'ils/elles n'ont peut-être pas rencontré à l'université. Ceci est primordial pour s'adapter aux mutations nées ou dues aux nouvelles technologies. Si nous voulons faire partie du futur de façon sereine, nous sommes tous appelés à demeurer des étudiants ! Pour cela, j'ai parlé de l'importance d'apprendre à gérer son temps, car c'est peut-être ce que l'on a de plus précieux, du travail en groupe pluridisciplinaire avec des personnes issues d'horizons variés. Pour résumer, je dirai qu'il serait bon de rechercher de créer en permanence un changement positif en soi et son environnement.

Le lancement de cette nouvelle année universitaire a été marqué par une décision de la tutelle allant dans le sens du «renforcement de l'usage de la langue anglaise à l'université», notamment dans la recherche scientifique. Quel est votre avis sur cette question ?

Je pense que la question de la langue à adopter, que ce soit pour l'enseignement ou pour la recherche, les deux étant indissociables, devrait être traitée avec le sérieux qu'une telle question demande. On ne peut pas effectivement et efficacement «renforcer» l'usage d'une langue ou de plusieurs langues si on n'a pas au préalable entamé un chantier inclusif d'étude approfondie et d'évaluation objective de nos universités, et ce, y compris des moyens humains et matériels dont elles disposent, voire dont elles pourraient disposer à terme. A mon avis, avec ce qui se passe en ce moment dans notre pays, la question de l'usage de langue à privilégier n'est pas la priorité. Je pense qu'il faudrait d'abord introduire de façon inclusive un minimum de cohérence et repenser la ou les mission/s de l'université, sa gouvernance et ses objectifs, notamment stratégiques.

Les universités algériennes continuent à traîner au bas des classements internationaux. Quelle solution pour un sursaut de l'enseignement supérieur algérien ?

Les divers classements des universités sont un indicateur global de la qualité des formations dispensées à leurs étudiant/es, de leurs publications savantes et parfois de leur impact économique et social. Même si tous les critères considérés dans le cadre de ces classements ne sont pas adéquats pour toutes les universités, les ignorer tous serait une erreur. Ces classements devraient servir comme un indicateur, parmi d'autres, qui pourrait servir à améliorer nos universités et aider à développer des stratégies qui permettraient de faire progresser les produits éducatifs, de recherches et autres. Cela dit, cela renvoie à la question de la qualité du produit universitaire et manifestement, il n'y a pas de solution miracle pour l'améliorer. A mon avis, l'université ne peut pas jouer son rôle de manière efficace et compréhensive, entre autres en tant que génératrice de connaissances et contributrice à la société, tant que le système de gouvernance de l'enseignement supérieur reste sous l'emprise d'une bureaucratie tentaculaire paralysante, en déphasage avec ce qui se fait de meilleur aujourd'hui un peu partout dans le monde, y compris dans des pays aux ressources encore plus limitées que le nôtre.

En d'autres termes, je pense qu'il ne peut y avoir de sursaut qualitatif significatif tant qu'existe une volonté démesurée de contrôler les universités. Pour qu'elle soit plus compétitive, il faudrait repenser la mission de l'université, son rôle et sa place dans le pays et dans le monde. Ceci est important car la capacité des pays à se développer dépendra de plus en plus, et même en grande partie, de leur capacité de former, garder et d'attirer des personnes aux talents scientifiques, des penseurs avec des esprits critiques avérés et ouverts sur le monde. Ceci, sans oublier le fait que l'université a un rôle important qui ira grandissant dans la formulation de réponses à des questions d'éthique fondamentale que les mutations technologiques vont poser

à tout le monde, nous compris. De toute évidence, l'éducation de nos étudiants dans tous les domaines est une fonction essentielle, peut-être même vitale pour les pays.

L'année universitaire 2018/2019 a été grandement perturbée par les événements politiques que connaît le pays. Quelle attitude nos étudiants devraient-ils adopter face à cette situation?

Le réveil citoyen a donné naissance à l'un des plus beaux – par son pacifisme – et l'un des plus forts mouvements populaires qu'a peut-être connu l'humanité récemment : le hirak qui a perturbé «la routine» nationale. Il offre une opportunité historique pour repenser notre pays pacifiquement, sereinement, avec respect, sans esprit de revanche et d'aller vers une République véritablement démocratique et un Etat de droit. Partie fondatrice et prenante, les jeunes, étudiants et autres, sont face à une situation inédite. Le rôle des étudiants, futurs cadres de notre pays, est déterminant sachant que dans tous les scénarios imaginables, leurs savoirs, leurs compétences, leur énergie, leur créativité sont et demeureront importants pour faire progresser la société et développer le pays. Par conséquent, il est sage et même urgent de construire la base de la nouvelle Algérie, non pas avec des idées obsolètes et des méthodes rétrogrades qui d'ailleurs nous ont menés à l'impasse actuelle, mais plutôt avec les idées émanant principalement de personnes, étudiant/es compris, qui regardent vers le futur et qui en ont la capacité. Chaque semaine, et ce, depuis plus de huit mois, les étudiant/es, en phase avec le peuple, démontrent sur tout le territoire national qu'ils/elles sont pacifiques, unis, et en même temps déterminés à prendre leur futur en main. Ceci démontre un degré de maturité et de sagesse qui inspire espoir et fierté et qui force l'admiration. L'attitude de nos étudiant/es est belle et forte. Elle est celle que leur dicte leur conscience collective en ce moment historique de la vie de notre pays.

Propos recueillis par Lyes Mechti

Article N°17 :

Pr Chems Eddine Chitour. Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique : Paroles d'un universitaire engagé

R. S. E.

08 janvier 2020 à 9 h 07 min

Le professeur Chems Eddine Chitour vient d'être désigné nouveau ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS) au sein du gouvernement de Abdelaziz Djerad.

Professeur de thermodynamique à l'Ecole Polytechnique d'Alger, Chems Eddine Chitour est un universitaire connu pour être un fervent défenseur d'une réforme du système éducatif national, du primaire au supérieur. «L'Education nationale est une machine à fabriquer des perdants de la vie, elle n'a pas été un ascenseur social.

L'enseignement supérieur souffre des mêmes travers, là aussi, il est important de le réhabiliter», disait-il lors de ses interventions. Sa contribution scientifique s'est illustrée à travers l'encadrement, en recherche et en enseignement, d'une soixantaine de magisters et une dizaine de thèses de doctorat en sciences.

Il organise en tant que directeur du Laboratoire de valorisation des énergies fossiles, depuis un quart de siècle, chaque année, une journée sur l'énergie. Il a écrit plusieurs ouvrages qui ont été réédités plusieurs fois en physicochimie des surfaces raffinage et thermodynamique du pétrole. Nous reproduisons ici ses réflexions au sujet de quatre questions importantes en rapport avec le monde universitaire, à savoir la réforme du système éducatif national, la qualité des enseignements, la langue à utiliser à l'université et la révolution populaire du 22 février.

Revoir les méthodes d'apprentissage

Notre système éducatif devra être la priorité des priorités, comme c'est le cas partout dans le monde. Quel type d'université nous voulons en termes d'apport réel à la société, en termes d'éducation ? Quels sont les métiers porteurs ? Comme lu dans la revue *Huffington*, quelques prédictions qui sont à la fois des avancées majeures mais aussi qui remettent en cause dans une certaine mesure les acquis qui doublent pratiquement tous les ans: «*Ces dix prochaines années, nous passerons progressivement de l'internet au "cerveau-net"*».

Pour Ray Kurzweil, inventeur, pionnier de l'informatique, en 2025, internet reliera les objets et les individus dans tous les pays, toutes les communautés et toutes les entreprises. Chacun pourra disposer de l'ensemble des connaissances mondiales. Ce changement permettra un meilleur accès en temps réel à l'éducation, à la santé, à l'emploi, au divertissement ou au commerce. L'Intelligence artificielle (IA) deviendra aussi intelligente puis plus intelligente que nous (...) Les robots chirurgiens opéreront à distance, vous soigneront par téléphone.»

C'est dire si nous devons revoir fondamentalement la façon d'apprendre aux enfants et aux étudiants. La connaissance est disponible, le rôle de l'enseignant va fondamentalement changer. L'université traditionnelle, «l'université de papa» a vécu.

L'université du nouveau siècle est une entreprise du savoir où seuls les plus compétents, quelles que soient leurs origines, réussiront et seront rétribués à la juste mesure de leurs efforts. Un Etat-stratège doit «*donner leur chance à toutes et à tous*», mais il est évident que chacun s'arrêtera là où ses capacités peuvent le faire aboutir. Aucun pays au monde ne peut avancer technologiquement s'il ne forme pas d'ingénieurs et de techniciens.

A titre d'exemple, dans le domaine du développement humain durable, c'est à l'école que l'on formera l'éco-citoyen de demain. Place à la compétence qui nous permettra de former des Algériens qui tiennent à leur identité et à leurs espérances sans en faire un fonds de commerce et qui s'engagent dans la conquête de la science. Ce n'est ni un baril erratique, ni des satisfécits mal placés, ni le mythe de l'Algérie pays des miracles qui nous sortiront de l'ornière. Il n'y a que le travail bien fait, l'endurance, et la résilience et, par-dessus tout, la science qui nous donneront une visibilité à l'échelle du monde. (**In: *reseauinternational.net*, juin 2018**).

L'aspect quantitatif et qualitatif de l'enseignement

L'université fait des propositions de programmes et forme, mais depuis une vingtaine d'années, aucune enquête n'a été menée pour suivre les diplômés et savoir ce qu'ils deviennent. On sait qu'une grande partie d'entre eux va dans l'informel. Il y a à peu près 10% qui arrivent à trouver un job et les autres exercent un travail pour lequel ils n'ont pas été formés. Voilà donc le système éducatif... sans vision à long terme. Entre parenthèses, il y a eu 660 000 candidats au bac en France.

Nous avons plus de candidats au baccalauréat que la France qui a une population de 65 millions. Nous avons autant de candidats au bac que l'Iran, qui a 80 millions d'habitants. D'ici 3 ou 4 ans, nous aurons peut-être un million de candidats au bac et 2 millions d'étudiants à l'université. A ce rythme-là, nous allons dépasser la France en 2025 ! Nous travaillons sur une vitesse acquise.

Le système éducatif est un train fou qu'on ne peut pas arrêter. Donc, on forme pour former. Depuis 1962, les pouvoirs ont toujours donné les moyens au système éducatif, mais il n'y a jamais eu d'évaluation de l'aspect qualitatif. Pendant les premières années de l'Indépendance, la massification était nécessaire et elle nous a permis d'avoir des diplômés avec des compétences diverses.

Mais, depuis, on pense que le système éducatif est là pour parquer des élèves, sans se préoccuper de l'acte pédagogique. Nous avons 10 millions d'élèves, soit 25% de la population algérienne, qui sont parqués dans le système éducatif et à qui on demande de ne pas faire de vagues, de ne pas poser de problèmes ni de mener des grèves. On inaugure des amphithéâtres, des cités universitaires, des salles de classe, des restaurants, mais aucun responsable ne va voir comment on enseigne.

La détérioration de l'acte pédagogique se paie. L'Unesco a fait plusieurs reproches au bac algérien, disant qu'il est hors normes. Mais, le fait qu'il ne réponde pas aux critères du bac Unesco ne veut pas dire que les 25% ne valent rien. De plus, sur les 50% qui ont réussi leur bac, il y a peut-être 20% qui valent quelque chose. **(In : Liberté. Août 2016).**

Quelles langues pour quel système éducatif

Nous sommes d'accord qu'il faut aller vers l'anglais pour publier. Mais est-ce un problème ? Non ! que les enseignants peinent certaines fois à traduire leurs publications cela arrive, mais ce n'est pas cela l'élément bloquant, c'est une fois de plus le faible niveau scientifique. J'avais cité Gregori Perelman, dont la publication scientifique ne comportait que des équations !

Est-ce pour d'autres arrière-pensées ? On est enclin à le penser, même si ce n'est pas l'intention première de la tutelle, mais c'est certainement celle de ceux qui surfent sur ce conflit né avec l'indépendance. De plus, que veut-on faire ? Il eut fallu, de mon point de vue, affiner tout cela avant d'ouvrir cette boîte de Pandore, dont nous n'avons pas besoin pour le moment.

S'agit-il de convertir tous les enseignements à la langue anglaise dans les sciences dures ou aussi dans les sciences humaines, commerciales et autres. Il ne fait aucun doute que le monde est de plus en plus connecté et que le commerce, plus que jamais, est international. L'Algérie se devra d'investir ce créneau.

En effet, toute entreprise qui souhaite vendre ses produits et services dans différents cadres culturels et linguistiques se doit de mettre la barre toujours plus haut en matière de multilinguisme dans toutes les disciplines de l'économie, de la finance, du droit, du commerce international et ceci pour pouvoir parler au monde un langage compréhensible. Ceci concerne aussi la production scientifique dans les sciences humaines. Pour investir les marchés, il faut cibler les langues porteuses et ce n'est pas forcément l'anglais partout. **(In Mediapart. Juillet 2019).**

La révolution pacifique du 22 février

Nous sommes à la croisée des chemins ! N'étant pas politicien, je ne propose pas de solution conjoncturelle. De mon point de vue, ceux qui parlent de l'armée à la caserne n'ont peut-être pas évalué toutes les conséquences. Si notre armée, digne héritière de l'Armée de Libération Nationale, baisse la garde, c'en est fini de l'Algérie!

Les pays respectés sont les pays forts technologiquement. Nous sommes dans une phase transitoire ! Pourquoi à tout prix douter de tout ? Avant sa disparition, le chef d'état-major a affirmé plusieurs fois que c'est une armée républicaine qui n'a aucune ambition de diriger le pays, si ce n'est d'accompagner la transition vers des élections présidentielles rapides. Je mise sur trois paramètres qui me paraissent déterminants:

1)- La police, mis à part quelques échauffourées, s'est comportée en professionnelle, et globalement, les marches des mardis et vendredis se sont déroulées dans le calme et la sérénité.

2)- Nous sommes au XXI^e siècle à l'heure de Facebook et des réseaux sociaux qui ont fait beaucoup dans l'élévation du niveau de conscience des jeunes. Qui aurait cru, il y a 6 mois, que les jeunes décortiquent sur les réseaux sociaux les articles 7, 102, 105 ? De ce fait, les jeunes veilleront au grain.

3)- Nous avons affaire à une armée qui comporte des milliers d'universitaires – qui ont fait les grandes écoles et universités – qui graviront les échelons et pour lesquels la notion de nation est sacrée. Ils ne seront pas tentés par la prise du pouvoir autrement que par la voie de la légalité républicaine. Nous devons tout faire pour faire émerger cette II^e République par la voie des urnes.

La tâche du nouveau président est de rassurer, de graver dans le marbre un certain nombre de principes : les libertés individuelles, la libre conscience, l'alternance, construire un projet de société basé sur l'algérianité en permettant, à terme, aux régions par des déconcentrations des pouvoirs de réels développements spécifiques. Les fondamentaux (armée, drapeau, monnaie, Cour suprême, diplômes) étant de la responsabilité de l'Etat fédéral.

(In algerienetwork.com. Juillet 2019).

Article N°18:

Brahim Tazaghart. Militant de la cause berbère, auteur et éditeur

«La reconnaissance de Yennayer nous place devant le défi de la réécriture du roman national»

Iddir Nadir

12 janvier 2020 à 10 h 07 min

– Le Nouvel An amazigh, Yennayer, est reconnu comme fête officielle après une décision présidentielle annoncée le 27 décembre 2017. Sa consécration est intervenue après un long combat...

Tamazight comme réalité politique est revenu sur la scène de l'histoire avec la célébration du centenaire de la colonisation en 1930, qui avait comme slogan: «La France est la continuité de Rome».

Il fallait recourir à la résistance amazighe ancienne pour donner une assise au mouvement national et avancer une antithèse à la thèse coloniale en disant : «*Si la France est la continuité de Rome, la résistance du peuple algérien contre la France est la continuité de la résistance amazighe contre Rome.*» A l'indépendance, la lutte pour l'affirmation amazighe contre le déni exercé par le régime s'est structurée en premier lieu autour des travaux de Mouloud Mammeri (1917-1989) pour se donner un prolongement politique avec le MCB en 1980.

En 1990, après l'historique rassemblement devant l'APN, le gouvernement a institué un département de langue et de culture amazighes comme premier acquis politique et institutionnel. A suivi le boycott de la rentrée scolaire en 1994, avec l'intégration de tamazight à l'école et sa reconnaissance comme fondement de l'identité nationale dans la Constitution de 1996. Ce combat incessant a poussé le pouvoir à reconnaître officiellement tamazight comme langue officielle en 2016 et Yennayer comme fête chômée et payée en 2018.

Ce sont là des avancées significatives sur le plan politique et symbolique qui doivent trouver une concrétisation dans les lois et les institutions de la République. Permettez-moi de dire que la reconnaissance officielle de Yennayer nous place devant le défi de la réécriture du «roman national», qui commençait avant cette reconnaissance avec l'arrivée de l'islam en Afrique du Nord. Yennayer officiel nous renvoie 10 siècles en arrière, avec tout ce que cela suppose comme histoire à mettre en évidence et à faire connaître à nos enfants à travers l'école de la République et les autres moyens de communication.

– Beaucoup considèrent que le mouvement populaire a permis que la cause amazighe «soit mieux acceptée» à travers tout le territoire national. Malgré la répression (affaire du drapeau), le peuple algérien veut se réapproprier cette composante de son identité nationale multiple. Un commentaire...

Il faut relever qu'avant le 22 février, le peuple algérien a pu célébrer dans l'union et le rassemblement Yennayer 2019. A partir de cette unité retrouvée autour d'une fête symbolique qui réunit toutes les familles algériennes de l'Est à l'Ouest, du Sud au Nord, le peuple a repris confiance en lui-même et en ses capacités à faire corps. Le 22 février, le peuple est sorti uni derrière la revendication éminemment politique du changement de système. Un système qui a failli conduire le pays à la dérive.

Certes, des discours et des actions de diversion ont été tentés par des courants politiques manipulés par des cercles du pouvoir. Force est de constater que le peuple algérien est resté soudé, et l'amazighité a été portée sur tout le territoire national comme patrimoine commun de tous les Algériens, comme le stipule, d'ailleurs, la Constitution dans son article 04.

Il faut admettre que le peuple algérien a profondément mûri. En voyant la Suisse évoluer avec quatre langues officielles, l'Inde avec 1200 langues nationales, avec les rangs que ces pays

occupent sur les plans économique et politique, il est illusoire de le convaincre qu'évoluer avec deux langues officielles – l'arabe et le tamazight – peut représenter un danger pour la cohésion du pays! Ceux qui le tentent encore se ridiculisent en essayant de mépriser une jeunesse connectée au monde et ouverte sur la modernité.

– Reste que malgré les déclarations, les autorités ne font presque rien pour la promotion de tamazigh. Le ministère de l'Education n'a engagé aucune mesure pour renforcer la place de cette langue. De son côté, l'Académie algérienne de la langue amazighe, installée il y a une année, n'a plus donné signe de vie. Pourquoi cette inertie des autorités?

De l'installation des membres de l'Académie au commencement du mouvement du 22 Février, le régime a fait preuve d'un manque manifeste de volonté politique dans la mise en place de cette institution. A cela, il faut rappeler que la composante a obéi plus à une logique de dosage politique que de compétence, ce qui réduit les chances de son efficacité et sa rentabilité scientifique.

Par la suite, l'entame du mouvement du 22 Février, avec les répercussions sur la politique nationale et la vie institutionnelle, a stoppé le projet ; ce qui exprime d'ailleurs la fragilité de l'Etat et la nécessité d'un passage à un système qui sécurise l'Etat contre toutes les évolutions politiques que réclame l'histoire. Ce que vous signalez comme inertie au niveau du ministère de l'Education nationale et autre est condamnable.

Nous avons l'impression que les gens voulaient profiter du mouvement non pas pour répondre aux exigences du peuple mais pour remettre en cause des acquis, sans se soucier des conséquences de leurs actes. Il est anormal, inacceptable que le ministère de l'Education observe une attitude hésitante face à l'exigence de la généralisation graduelle de tamazight.

– Justement, quelles sont les mesures urgentes à prendre pour donner toute sa place à la langue et la culture amazighes ?

Il est urgent d'adopter une nouvelle politique des langues après que tamazight soit devenu langue officielle aux côtés de la langue arabe. Comme il est important de lancer un débat national sur la politique culturelle de l'Etat. Nous devons construire l'avenir du pays et se placer pour 2060, au lieu de se perdre dans des polémiques médiocres avec ceux qui s'acharnent à défendre des rentes idéologiques périmées.

Tamazight a besoin de mesures concrètes comme l'ouverture de postes dans l'éducation nationale en fonction du nombre de sortants de l'université. Il faudra aussi des méthodes et travaux pour l'apprentissage de tamazight comme deuxième langue pour les enfants arabophones. Nous devons opter pour des approches qui facilitent l'apprentissage et qui feront aimer la langue. L'imposition seule est inefficace.

Concernant l'université, il faut des modules de tamazight dans les facultés de langues arabe, française, anglaise. Il est inadmissible d'avoir un doctorat de littérature américaine et être analphabète dans sa langue maternelle ! Il faut que les départements amazighs reprennent leurs statuts d'instituts pour plus de moyens. Pour l'Académie, on s'attend au renforcement de la composante par des compétences reconnues.

Pour finir, je dirais que l'assise pour tout cela est la mise en œuvre de la reconnaissance de tamazight comme langue officielle. Une loi organique doit être approuvée dans ce sens dans la nouvelle République algérienne.

Article N°19 :

Marie-Pierre Ulloa. Enseignante-chercheuse à l'université de Stanford (USA) : «Pour les Algériens, la Californie c'est à la fois l'inconnu et le déjà-vu»

Walid Bouchakour

15 janvier 2020 à 9 h 00 min

Marie-Pierre Ulloa est enseignante chercheuse à Stanford University (USA). Elle a publié récemment *Le nouveau rêve américain : Du Maghreb à la Californie* (CNRS, 2019), un passionnant travail d'ethnographie urbaine sur les diasporas maghrébines qui se sont installées en Californie. A partir d'une centaine d'entretiens et d'une enquête de terrain allant des mosquées aux salles de concerts, des locaux d'associations aux jardins d'enfants, des festivals aux restaurants «ethniques», Marie-Pierre Ulloa éclaire la construction d'une identité maghrébine californienne différente de ce que l'on peut observer en Europe ou au Canada. Cette riche enquête nous montre comment les Maghrébins vivent le rêve américain dans cet Extrême-Occident qu'est la Californie. Diplômée de Sciences po et de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS), elle est également l'auteure de *Francis Jeanson, un intellectuel en dissidence, de la Résistance à la guerre d'Algérie* (Casbah, 2009). Elle revient, dans cet entretien, sur les principales conclusions de son enquête.

– Quel est le portrait-type de l'Algérien installé en Californie?

Le portrait-type de l'Algérien en Californie est le suivant: l'âge médian est de 33 ans pour les hommes et 30 ans pour les femmes, significativement plus jeunes que l'âge médian californien, respectivement 35 ans et 37 ans. Le revenu médian d'un Algérien est de 30 000 dollars en Californie contre 31 000 dollars pour le revenu médian américain ou californien. Les statistiques montrent que les revenus sont en phase entre Algériens et Américains, et entre Algériens et Californiens. L'Algérien est plus éduqué que le Californien moyen: 97% des Algériens de Californie ont obtenu le diplôme du baccalauréat contre 82% pour les Californiens, 52% la licence contre 31% au niveau californien.

L'Algérien est au moins bilingue, souvent trilingue, voire quadrilingue. Les Algériens qui émigrent en Amérique entreprennent ce projet selon différentes filières : la migration d'élite (contrat de travail, études supérieures), le regroupement familial, la loterie dite carte verte, officiellement le Diversity Immigrant Visa (DV) Program, l'obtention du statut de réfugié, l'entrée de manière illégale.

Si l'on se fie aux dernières statistiques du recensement américain 20 000 personnes de nationalité algérienne vivraient aux Etats-Unis en 2015 dont environ 3600 en Californie. En termes démographiques, c'est anecdotique si on rapporte ces chiffres au niveau de la population californienne (39 millions en 2018) mais c'est une population qui ne cesse d'augmenter: les Algériens étaient 15 000 en 2010 au niveau fédéral et 2500 au niveau californien.

De plus, ce chiffre est minoré car n'y sont pas inclus les Franco-Algériens qui préfèrent s'identifier en tant que Français dans le questionnaire du recensement. Il y aurait 700 000 résidents californiens d'origine française pour dix millions au niveau fédéral d'après les données du recensement décennal de 2010. En ce sens, il sera très intéressant d'analyser les chiffres du prochain recensement décennal de 2020.

– Les Algériens semblent proportionnellement bien représentés à la Silicon Valley. Comment l'expliquer ?

Effectivement, les statistiques montrent que les Algériens tendent à vivre dans la Silicon Valley, plus que les Marocains qui sont davantage présents dans le grand Los Angeles. Les trois pôles principaux de résidence des Algériens en Californie sont la baie de San Francisco, Los Angeles et San Diego. Il y a une présence algérienne conséquente d'ingénieur(e)s qui travaillent dans la Silicon Valley, dans le high-tech, dans les industries du numérique.

Cette population est arrivée par vagues successives. Il y a celle des pionniers, la génération «Boumediène» des années 1970, envoyée aux Etats-Unis pour obtenir un diplôme, une expertise avec une stratégie de retour, stratégie qui ne se concrétisera que dans de rares cas. Il y a la génération des ingénieur(e)s diplômés de la décennie noire, qui, pour une raison ou une autre, n'a pu trouver refuge en France au moment de la guerre civile mais qui a obtenu un visa et du travail aux Etats-Unis, en Californie en particulier, avec une stratégie d'installation qui la différencie de la génération de ses aînés.

Ces deux générations se côtoient en Californie, non sans tensions parfois car elles n'ont pas vécu la même socialisation en Algérie, le même coming-of-age ; celle des aînés tend à suivre des codes culturels plus distants vis-à-vis de la religion musulmane, celle des plus jeunes est plus respectueuse des codes de religiosité (prière du vendredi à la mosquée, pratique du jeûne pendant le mois de Ramadhan, interdit de l'alcool). Il faut bien sûr nuancer cette interprétation et regarder au cas par cas.

– Pourquoi la Californie fait-elle particulièrement rêver ?

Pour les Algériens, la Californie c'est à la fois l'inconnu et le déjà-vu. C'est le fantasme de l'inconnu du Far West, de l'Eldorado que représente l'Ouest américain, la mythologie véhiculée par la production hollywoodienne, des Westerns de la ruée vers l'or et c'est l'imaginaire fomenté par la Silicon Valley, des opportunités professionnelles inouïes, des fortunes colossales accumulées en un temps record, dont «la valeur n'attend point le nombre des années». La Californie c'est l'attrait de l'inconnu et c'est aussi la familiarité du déjà-vu, du climat méditerranéen, de la même végétation qu'en Afrique du Nord.

Cette coexistence de l'inconnu et du déjà-vu est un sentiment partagé par les Marocains et les Tunisiens: des paysages de champs d'oliviers, de caroubiers, de palmiers qui rappellent l'Algérie de sa côte méditerranéenne aux portes du désert, des Palmeraies de Palm Springs aux randonnées du mont Tamalpais aux alignements de maisons colorées de la baie de San Francisco qui rappellent Alger ou Tanger.

– Est-ce que vos interlocuteurs ont l'impression d'avoir réalisé leur californian dream ?

Certains oui, d'autres non. Parmi ceux et celles qui disent l'avoir réalisé, il y a toute une palette d'appréciations du rêve californien. Comment le définir ? C'est avant tout une perception très subjective ; de plus, l'adéquation entre le rêve et la réalité est une autre question.

Parmi les 121 entretiens que j'ai réalisés, entre 2012 et 2015, plusieurs cas de figure sont apparus: celui du self made man, qui incarne le rêve californien par excellence, en l'occurrence de la self-made woman, Malika Parker, installée en Californie depuis 1986, qui possède la boutique de mode gitane, au style bohème very french, d'après les témoignages de sa clientèle américaine (souvent asiatique-américaine).

Il y a le cas de l'ingénieur algérien déçu, celui qui, sur le papier, a coché toutes les cases de ce rêve : il détient un Ph.D (un doctorat) dans une excellente université, sa situation personnelle est confortable, il jouit d'un bon niveau de vie, une sécurité sociale solide, possède des stocks options.

Néanmoins, il ne pense pas avoir réalisé le rêve californien, il vit un certain désenchantement par rapport au miroitement du rêve californien car il n'a pas fait fortune tandis qu'un jeune serveur algérien dans une boulangerie française qui vit sans filet de protection sociale a, quant à lui, l'impression de vivre le rêve californien au quotidien. Il est indépendant financièrement, il roule tous les jours en voiture sous le soleil californien. Il ne vit plus chez ses parents avec ses frères et sœurs mais seul avec sa colocataire.

Il a un travail stable, certes déclassé par rapport aux études supérieures qu'il a faites en Algérie mais ce travail lui met le pied à l'étrier. Il pense avoir un avenir en Californie qu'il n'avait pas en Algérie. En mars 2015, la start-up Uber lance son magazine Momentum destiné à son écurie de chauffeurs. A la Une de son premier numéro figure «Sofiane, un des premiers chauffeurs partenaires d'Uber à San Francisco» qui pose avec sa berline au pied du Golden Gate.

Il incarne l'image de la réalisation du rêve américain made in California pour les Algériens. Est-ce un sur-rêve par rapport au rêve américain ? Un rêve en plus, top du rêve américain ? Il y aurait en quelque sorte un dédoublement du rêve américain dans la Silicon Valley qui semble avoir pris le-dessus du rêve américain véhiculé par l'industrie du cinéma hollywoodien.

Il y a aussi le cas des réfugiés politiques de la décennie noire qui ont trouvé asile en Californie pour causes de torture et de persécution en Algérie et le cas des minorités sexuelles opprimées au Maghreb, le cas d'homosexuels et de personnes trans qui ont trouvé refuge en Californie et qui pour cela pensent vivre un peu de ce rêve californien synonyme pour eux de liberté des mœurs, de paix sociale et de tolérance de l'autre, voire de valorisation de l'altérité.

– Que devient cet idéal dans l'Amérique de Trump ?

Mon étude s'arrête en 2015, donc avant l'arrivée de Donald Trump au pouvoir, même si j'aborde en filigrane son élection au fil du récit. Il est certain que l'élection surprise de Donald Trump à la présidence américaine a changé la donne au niveau national et international pour les populations immigrées. Néanmoins, si cet idéal perdure aux Etats-Unis, c'est en Californie.

L'Etat californien s'est affirmé depuis l'investiture de Trump en foyer de résistance face à l'Amérique de Trump. Elle représente le territoire anti-Trump par excellence, du sommet de son exécutif, depuis l'ancien gouverneur qui était en poste au moment de l'élection, Jerry

Brown, à son successeur Gavin Newsom, qui s'opposent à l'administration Trump tant au sujet de l'immigration qu'à celui du réchauffement climatique.

C'est aussi le cas de ses méga-compagnies du numérique (Facebook, Apple, Hewlett Packard) qui soutiennent ouvertement les DACA dreamers, cibles du gouvernement Trump depuis 2017 même si leur positionnement est parfois plus ambivalent que leur discours puisque ces géants du net «s'accommodent» de la politique de Trump, notamment fiscale. Il a un temps été question d'une Calexit, d'un divorce entre la Californie et le reste du pays, sur le modèle (devenu repoussoir) du Brexit.

La Californie est la sixième puissance économique mondiale, devant la France en 2016 ; elle est perçue comme le moteur des Etats-Unis. Le président Trump était dans la Silicon Valley le 17 septembre 2019 pour un déjeuner de levée de fonds en vue de sa campagne de ré-élection de 2020 et le titre d'un média célèbre était très significatif de la zeitgeist locale: Trump goes behind enemy lines to raise money in SF bay area.

– Votre travail met en avant une identité maghrébine commune. Comment se réalise-t-elle concrètement ?

Concrètement, cette identité commune s'épanouit autour de marqueurs culturels précis: la gastronomie et ce que j'ai appelé la communauté de festins, autour du couscous avant tout, les langues, la khamsa, le football dit soccer.

Elle est représentée par la cuisine marocaine qui est celle mise en avant le plus souvent, comme à San Francisco avec le chef étoilé Mourad Lahlou, propriétaire des restaurants Aziza et Mourad, au restaurant Khamsa. Le rapport aux langues est aussi constitutif de cette identité commune avec ce sentiment d'appartenir à une arabité périphérique par rapport à la langue arabe parlée au Moyen-Orient.

La présence de la khamsa dans les foyers, sur le lieu de travail ou encore dans les voitures, sous forme de porte-clés ou de miroirs, œuvre comme un talisman de reconnaissance dans un univers californien alien. L'environnement californien n'est pas familier du Maghreb. Le terme n'est utilisé que par un public averti ; North Africa est le terme en vigueur. Enfin, cette identité commune se forge autour de la mémoire d'un passé historique commun de domination coloniale française.

Le rapport subjectif au Maghreb, que j'appelle «maghrébinité», s'exprime également de manière plus diffuse avec les résidents californiens d'origine juive nord-africaine. Une reconnaissance mutuelle se manifeste alors, sans être forcément verbalisée ni revendiquée. Elle existe néanmoins dans certaines instances, comme lorsque le groupe El Gusto, suite au succès du film de Safinez Bousbia, est venu se produire en concert au Green Music Center dans la vallée du vin de Sonoma en 2013.

Elle se retrouvait aussi dans le cadre des restaurants des frères Rouas, originaires d'Oran, installés à San Francisco et dans la vallée de la Napa depuis le début des années 1960. Maurice Rouas accueillait les Maghrébins avec bonheur dans son restaurant Fleur de Lys offrant une cuisine ancrée dans la tradition culinaire française.

– Il s'avère aussi que la langue (voire la culture) française occupe une place inattendue pour les Maghrébins de Californie. Pouvez-vous nous en dire quelques mots ?

La langue et la culture françaises en général sont des vecteurs de visibilité et d'ascension sociale en Californie. Nombre de restaurants français, des crêperies aux restaurants haut de gamme sont gérés par des Maghrébins, comme le restaurant étoilé The Village Pub de Woodside et La Bohème de Palo Alto, au cœur de la Silicon Valley.

Le cachet de la culture française en Californie est pleinement investi par les Maghrébins qui sont perçus comme Français dans cet Extrême Occident qu'est la Californie. Certains le sont bien sûr, d'autres, s'ils n'ont pas le passeport français, n'en maîtrisent pas moins tous les codes culturels, des clichés les plus éculés aux aspects les plus inattendus et novateurs.

Il y a une appropriation et une revendication de la langue française qui fait qu'elle n'est plus perçue seulement comme la langue de l'ancien colonisateur mais comme une langue mondiale dont la maîtrise facilite un débouché professionnel certain, notamment pour les femmes qui l'enseignent dans des institutions locales accréditées par la France comme le CNED. La langue française est une langue algérienne en Californie.

Au-delà de la culture française, loin de la stigmatisation du passé colonial en France, loin du déni de légitimité de leur appartenance à la nation française que certains Franco-Algériens m'ont dit avoir ressenti en France la manière dont les Algériens stratégisent leur relation à la culture française dans un contexte californien déterritorialisé a représenté un des aspects les plus fascinants de mon travail de terrain.

– Vos interlocuteurs ne rêvent pas particulièrement de retour au pays natal. L'image tragique de l'émigré «exilé» est-elle dépassée à l'heure des mobilités globales ?

Je ne pense pas qu'elle soit dépassée mais elle est minimisée dans un Etat de l'Amérique qui s'est construit sur l'immigration, sur l'apport de forces vives venues d'ailleurs. L'exil est une notion valorisée en Californie.

Cette image tragique est aussi minorée dans les récits que j'ai recueillis, sauf chez les femmes. Le clivage «genré» de l'expérience des migrants maghrébins en Californie m'a frappée. La parole des femmes était beaucoup plus à l'aise dans l'évocation du malaise de l'expatriation que celle des hommes, une facilité à parler de manière plus critique de leur expérience californienne, voire nord-américaine, pour celles qui avaient vécu dans un autre état américain ou au Canada avant l'installation en Californie.

J'ai notamment rencontré des Algériennes me confiant qu'elles préféraient leur vie en France alors que très rares furent les cas d'Algériens louant la France au regard de la Californie. L'inverse était plus souvent le cas, insister sur le positif de l'intégration en Californie en miroir du négatif de leur expérience en France, notamment par rapport aux crispations identitaires françaises autour de la place de la religion musulmane en France.

Mes interlocuteurs ne rêvent pas particulièrement de retour au pays natal car pour une minorité, ils y retournent régulièrement et pour les autres, ils y retournent virtuellement. Le phénomène de l'hypermobilité internationale professionnelle qui est valorisée comme une expression de la modernité, de ces voyageurs pressés et sans bagages des aéroports, est exacerbé en Californie.

Si ce phénomène ne touche qu'une minorité d'expatriés, j'ai néanmoins récemment recueilli des témoignages d'Algériens qui travaillent dans la Silicon Valley et qui participent au soulèvement du hirak le vendredi en Algérie. Ils économisent leur argent pour prendre l'avion du mercredi soir ou du jeudi et rentrent le dimanche soir. Certains sont passés maîtres dans la trouvaille des meilleurs deals. Ce qui est massivement partagé, et non réservé à une minorité privilégiée des halls d'aéroports, c'est le phénomène de l'ubiquité grâce aux moyens de communication et aux réseaux sociaux qui, eux, touchent des millions de personnes.

Des familles qui prennent le repas du samedi ou du dimanche avec leurs parents en Afrique du Nord ou en Europe qui en sont au dîner, n'est pas un phénomène social isolé en Californie ni a fortiori dans la Silicon Valley. Les deux images se renvoient l'une l'autre. Ce n'est pas spécifique à la relation algéro-californienne, comme le montre notamment le travail de la sociologue Dina Diminescu et d'autres sur les diasporas digitales dans *Les Migrants connectés* mais le décalage horaire favorise cette concordance des temps du déjeuner en Californie et du dîner en Algérie (huit heures de décalage).

C'est cette notion d'être ici et là-bas à la fois, être dedans et dehors, dedans chez soi, dans son quotidien domestique et dehors chez les autres, qui sont aussi dans leur sphère privée en vous voyant simultanément sur leur écran d'ordinateur ou du projecteur, et vice versa, dans ce partage d'une intimité retrouvée au-delà de la distance géographique. C'est aussi se sentir «dedans, dehors» et se sentir «dehors, dedans» : dans les deux cas, l'exil est toujours là mais il est atténué.

Article N°20 :

Rencontre littéraire à la librairie des Beaux-arts : Le hirak, une source d'inspiration

Amina Semmar

03 février 2020 à 8 h 46 min

Intéressante rencontre littéraire avec le professeur Karima Aït Dahmane à la librairie des Beaux-Arts samedi dernier, autour de son livre intitulé *Vendredire en Algérie*. Humour, chants et engagements.

Paru aux éditions El Ibriz, l'ouvrage du Pr Karima Aït Dahmane est un nouveau genre de livre. Avec un contenu dédié au hirak, la présentation est loin de ressembler aux autres ouvrages déjà édités sur le hirak, les mois précédents. «Les paroles s'en vont et les écrits restent. Toutefois, les images sont parfois plus fortes que tout.

C'est la raison pour laquelle j'ai opté pour cette méthode de présentation», atteste le Pr Karima Aït Dahmane. En effet, l'ouvrage de 173 pages contient plus de 300 photos des plus puissants slogans produits durant le soulèvement populaire algérien. Cependant, l'auteur n'a reflété aucun positionnement idéologique. «J'ai repris les pancartes et les slogans des manifestants, mais je ne voulais pas prendre partie. C'est vrai qu'en tant que citoyenne, je suis pour une nouvelle République. D'ailleurs, comme tous ceux qui sont pour le développement du pays», explique l'auteur.

Comme tout ouvrage, un message est glissé. Pour ce livre, il s'agit d'une volonté d'édifier une nouvelle République sur la base d'une vraie démocratie et d'une vraie justice. Vendredire en Algérie. Humour, chants et engagements est donc une compilation des faits et slogans qui ont marqué le hirak. D'ailleurs, l'objectif de cette publication est double.

D'un côté afin de rendre compte de «l'émergence politique nationale en reconstruisant le processus révolutionnaire qu'a connue l'Algérie dans ces vendredis millionnaires de patriotisme, de civisme et de compétence créative. Et d'un autre côté, elle replace les événements dans leur contexte».

Ce livre permet alors d'interpréter les éléments qui ont fait du hirak ce qu'il est devenu aujourd'hui. Autrement dit, un mouvement populaire porté sur la non-violence et sur le civisme dont ont fait preuve les manifestants en insistant sur les événements en rapport avec le «dégagisme» qui est survenu juste après la démission de l'ex-président Abdelaziz Bouteflika à travers le slogan «Yetnahaw ga3!» (Qu'ils partent tous, ndlr). Mais ce qui a motivé le plus le Pr Karima Aït Dahmane à écrire son livre, c'est avant tout l'engagement des jeunes et des femmes, notamment la militante de 84 ans Djamila Bouhired.

Un chapitre lui a même été dédié pour lui rendre hommage. Quant à l'humour et la création langagière dont le peuple a usés, on voit de l'imagination et surtout de l'innovation qui n'ont pas manqué de capter l'attention de l'auteur. Aujourd'hui, l'Algérie est en contact avec un multilinguisme des plus remarquables rien qu'en observant les slogans élaborés. Une jeunesse, à qui on a longtemps reproché d'être inconsciente et qui finalement se révèle être plus consciente que prévu.

Slogan

A la page 167 de l'ouvrage, on retrouve un des slogans qui a particulièrement touché le Pr Karima Aït Dahmane: «Pour la première fois, je n'ai pas envie de te quitter mon Algérie!» C'est le souhait de toute une génération qui n'aspire qu'à une seule chose, celle de vivre dans son pays. «On devrait faire un effort de développement pour que cette jeunesse ne pense pas à la harraga et reste en Algérie», ajoute l'auteur.

Un autre slogan a été utilisé par les manifestants et qui a énormément plu à K. Aït Dahmane, c'est celui de la conjugaison du nouveau verbe «vendredire», créé par les Algériens pour l'occasion. «Ce qui a attiré mon attention, c'est que le verbe ''vendredire'' au niveau du pluriel est nous vendredisons, mais avec vous, cela devient vous dégagez, c'est ça le charme de la conjugaison du verbe vendredire», explique l'auteur.

A la fin de l'ouvrage, la richesse des slogans se termine avec la Coupe d'Afrique où les manifestants ont même exploité la symbolique des numéros de maillots des buteurs Mahrez et Belaili de l'équipe nationale algérienne, respectivement 7 et 8, pour rappeler au pouvoir la nécessité d'appliquer les articles 7 et 8 de la Constitution algérienne.

A noter que Karima Aït Dahmane, professeur d'université, travaille dans le milieu de l'enseignement depuis plus de 30 ans, surtout à l'université d'Alger 2. Elle est également la fondatrice du laboratoire de recherches interdisciplinaires en langues étrangères. Maintenant, elle publie des livres d'analyse des discours politiques et médiatiques afin de laisser des traces.

Article N°21 :

Dimension amazighe et célébration de Yennayer: La consécration populaire

Abdelghani Aichoun

12 janvier 2020 à 10 h 08 min

Des manifestants dans plusieurs villes du pays ont arboré, avant-hier, l'étendard amazigh à l'occasion du Nouvel An berbère. A Alger, les manifestants ont scandé : «*Asseguas Amegaz, el hirak rahou labass!*». Depuis, le début de la contestation populaire, les Algériens ont, majoritairement, montré leur attachement à leur identité.

Aujourd'hui, les Algériens fêtent le Nouvel An amazigh, Yennayer. Depuis sa consécration fête nationale et officielle, suite à une décision prise par l'ex-président, Abdelaziz Bouteflika, un certain 27 décembre 2017, et sa publication au *Journal officiel* en août 2018, c'est la première fois que cette date est concrètement «chômée et payée». En 2019, Yennayer a coïncidé avec une journée de week-end, un samedi.

Au-delà des cérémonies officielles – le pouvoir en place a, depuis son officialisation, mis le paquet pour ce qui est de l'organisation de festivités à l'échelle nationale, notamment dans les écoles où les enseignants sont obligés de fêter l'événement –, cette année, Yennayer intervient dans un contexte particulier avec le hirak, où justement la question identitaire a connu moult soubresauts en raison de manipulations de tout bord.

Avant-hier, 47^e vendredi de la contestation, des Algériens de plusieurs régions du pays ont tenu à marquer l'événement. Certains en arborant l'étendard amazigh, et ce, dans plusieurs wilayas à travers le pays et pas seulement au Centre, d'autres en scandant un slogan confectionné pour l'occasion : «*Asseguas amegaz, el hirak rahou labass !*» (Le hirak va bien).

Suivez l'actualité internationale avec les meilleures images amateurs et témoignages de nos Observateurs. Tous les contenus sont vérifiés...

Depuis le 22 février, la question identitaire est très présente, d'une manière ou d'une autre. Au début, l'étendard amazigh a flotté dans le ciel de plusieurs villes, mais aussi dans la capitale, sans qu'il y ait la moindre polémique. Par la suite, certains, dont l'objectif était selon toute vraisemblance de diviser le hirak, ont tout mis en œuvre pour en faire un problème. A partir du mois de juin, les services de sécurité ont commencé à procéder à l'arrestation des porteurs de l'emblème amazigh.

Des manifestants ont passé six mois en prison, surtout ceux qui ont été arrêtés à Alger (par contre les tribunaux des autres régions les libéraient). Mais les manifestants n'ont pas voulu céder à ces manipulations. «*Imazighen Casbah Bab El Oued !*» répliquaient-ils à Alger depuis que ces arrestations ont commencé.

Un signe qui ne trompe pas sur l'attachement des Algériens à leur identité, ou leur réconciliation avec elle dans certains cas. Jamais la question amazighe n'a été aussi portée par des citoyens

de différentes régions du pays, comme ce fut le cas durant le hirak, qui a montré une certaine maturité par rapport à plusieurs questions, et pas seulement celle-ci, ce qui l'a prémuni contre les différentes manipulations dont l'objectif est de l'affaiblir.

Evolution de la revendication amazighe

Le Nouvel An berbère a de tout temps été lié à la revendication identitaire. Réclamé par des militants et des partis démocratiques depuis plusieurs années, c'est en décembre 2017 que les autorités ont enfin décidé d'en faire une «fête nationale et officielle». Fêté dans toute l'Algérie et depuis toujours, Yennayer faisait consensus au sein de la société, même si dans certains cas, cela n'avait pas de portée identitaire ou politique.

Or, les défenseurs de tamazight ont de tout temps exigé que cette date soit officialisée. La revendication identitaire a donc connu plusieurs étapes. Et toutes les avancées arrachées n'ont été possibles qu'à la suite de multiples combats et sacrifices. L'enseignement de tamazight dans les écoles a été institué en 1995, sous la présidence de Liamine Zeroual, après une année de boycott scolaire en Kabylie.

Dans la foulée, le Haut-Commissariat à l'amazighité (HCA) a vu le jour. Il a fallu attendre, par la suite, sept années pour que tamazight soit consacré langue nationale, à la faveur de l'amendement constitutionnel de 2002. Cela est intervenu après les événements tragiques de 2001, appelé communément le «printemps noir», ayant entraîné 127 décès.

Quatorze ans plus tard, soit en 2016, tamazight devient langue nationale et officielle. Et c'est finalement en décembre 2017 que Yennayer est consacré «fête nationale et journée chômée et payée», une décision prise en Conseil des ministres avant son adoption par le Parlement et sa publication au *Journal officiel* en août 2018. Une Académie de la langue amazighe a été également instituée.

En tout cas, aujourd'hui, et au-delà de son évolution «officielle», même si beaucoup de choses restent à faire sur le terrain (généralisation de l'enseignement de la langue amazighe, rôle et missions de l'académie instituée à cet effet...), la question identitaire fait de plus en plus consensus au sein de la société, quoi qu'il y ait des «poches» de résistance n'ayant que peu d'impacts.

Les dénigrements et manipulations de certaines personnes aux visées inavouées, principalement une députée et un prétendu universitaire, n'ont pu faire fléchir globalement les Algériens quant à leur attachement à leur identité. Et le hirak a montré, plus d'une fois, qu'il était inébranlable sur cette question. Yennayer a été fêté vendredi dans l'harmonie au sein du mouvement populaire.

Article N°22 :

Tout en déplorant les «tiraillements» qui ont surgi ces derniers mois : Le HCA plaide pour «la réconciliation des langues» algériennes

Iddir Nadir

23 février 2020 à 10 h 03 min

Dans son allocution prononcée à l'ouverture de la rencontre organisée hier au siège de la wilaya de Ghardaïa, à l'occasion de la Journée internationale de la langue maternelle instaurée par l'Unesco en 2000, le secrétaire général du HCA, Si El Hachemi Assad a fait un constat exhaustif de la question des langues utilisées en Algérie et appelé à plus de rapprochement.

Tenir les langues loin des tiraillements politiques et mettre en place des mécanismes pour résoudre tout conflit pouvant surgir.

Tel est le plaidoyer prononcé par secrétaire général du Haut-Commissariat à l'amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad, dans son allocution prononcée à l'ouverture de la rencontre organisée hier, au siège de la wilaya de Ghardaïa, à l'occasion de la Journée internationale de la langue maternelle instaurée par l'Unesco en 2000.

Le SG commence par faire un constat de la situation des langues dans le pays, ce qui nécessite, selon lui, l'adoption d'une nouvelle politique linguistique. *«Nous devons, assure-t-il, éviter de présenter l'affaire de la langue maternelle et de l'identité dans un habit politique et idéologique. Cela a été plusieurs fois à l'origine de crispations, de provocations et de conflits linguistiques imaginaires dans des lieux fermés, loin de la réalité quotidienne de la société algérienne»* Rappelant que la langue est «otage» de la politique linguistique adoptée par l'Etat, Assad affirme plaider pour une nouvelle approche *«loin des tiraillements politiques qui surgissent de temps à autre»* et ainsi permettre d'assurer une *«réconciliation des langues»* algériennes.

«Nous devons corriger les notions, nous obliger à une autocritique, et opter pour la réconciliation linguistique entre tous les Algériens. Il faut un discours apaisé, basé sur la coexistence dans le cadre de la diversité linguistique, et la franchise, loin de la rancœur, l'exclusion, l'extrémisme, la haine de soi et l'atteinte aux symboles de l'unité nationale. Notre responsabilité est entière, en mettant en place des moyens adéquats pour atteindre l'échange linguistique entre les interlocuteurs en arabe et en tamazight.»

Le plaidoyer du SG du HCA devant le wali de Ghardaïa et des notables locaux intervient dans un contexte national difficile : par leurs déclarations, des dirigeants politiques ou partisans ont cherché à stigmatiser une population de régions entières du pays.

M. Assad précise que l'Algérie est parmi les pays où le multilinguisme est une réalité : il y a la langue amazighe avec ses 13 variantes et la langue arabe.

Revoir la loi d'orientation de l'éducation nationale

Le SG du HCA affirme que l'Algérien doit *«protéger ce trésor linguistique et le valoriser afin qu'il ne disparaisse et réactiver avec sérieux et méthode les mécanismes institutionnels»* adéquats. Ce travail doit être mené, affirme-t-il, par l'école, qui permettra *«un échange»* entre les apprenants des deux langues nationales, le tamazight et l'arabe, *«sans complexe ni surenchère»*.

D'ailleurs, le rôle du HCA, poursuit-il, c'est de développer toutes les variantes basées sur les mêmes règles grammaticales. Aussi, le SG du HCA plaide pour l'*«encouragement»* de la

traduction, qui doit permettre de *«faire comprendre la culture de l'autre, rapprocher (les Algériens) et réduire l'intensité d'un conflit»* qui surgirait.

Autres solutions proposée par Assad : doter les animateurs de la société civile, les médiats et les pédagogues de *«méthodes de résolution des conflits»*.

Il s'agit aussi de mettre en place des espaces d'échange pour découvrir des *«incitatives de médiation»* devant permettre la coexistence de toutes les langues et leurs différentes variantes à travers le pays. *«Notre objectif est de consacrer une politique linguistique émanant de la réalité socio-anthropologique du pays caractérisé par le bilinguisme : tamazight/arabe. Par cette démarche, nous allons réaliser la coupure avec l'approche idéologique dominante, et qui est en réalité un héritage de l'époque coloniale»*, précise-t-il, soutenant que *«la coexistence»* entre les deux langues n'a jamais été à l'origine de conflits ou *«une menace sur la sécurité identitaire»*.

La Journée internationale de la langue maternelle, célébrée à Ghardaïa, se poursuivra aujourd'hui. Des ateliers sont installés, dont un est consacré à l'examen des amendements devant être proposés au ministère de l'Education pour *«actualiser»* la loi d'orientation 08-04 du 23 janvier 2008 de l'éducation nationale. L'un des points en discussion a trait au caractère *«facultatif»* de l'enseignement de tamazight.

– La commission mixte éducation-HCA toujours gelée

Un cadre de concertation entre le ministère de l'Education nationale et le HCA ne fonctionne pas depuis plusieurs mois.

En effet, le ministère et le HCA ont signé, en février 2015, un accord de partenariat pour la promotion de la langue amazighe : une commission technique de suivi commune a été installée avec pour mission de *«discuter d'observations relevées sur le terrain quant aux difficultés faisant obstacle à l'attractivité et l'avancée de l'enseignement de tamazight»*.

Cependant, depuis plusieurs mois, les travaux de la commission mixte ont été mis en veilleuse en raison du changement du statut de certains membres, a-t-on expliqué. Le gel du travail de la commission, composée de membres des deux institutions, a été effectif sous l'ancien ministre, Nouria Benghebrit.

Le HCA souhaite que les travaux de la commission, qui se réunissait périodiquement et discutait des problèmes que pose l'enseignement de tamazight, soient relancés après la prise de fonction du nouveau responsable du département de l'Education, Mohamed Oudjaout.

Une rencontre devrait intervenir ces prochains jours entre les deux responsables de ces institutions, afin de régler ce problème et d'autres qui surviennent dans les wilayas.

N. I.

LISTE DES FIGURES

Figure N°01 : Schéma illustrant la politique linguistique selon Boyer.....	49
Figure N°02 : Schéma représentant l'activité et productions épilinguistiques	70
Figure N°03 : Schéma représentant le positionnement épilinguistique	111
Figure N°04 : Schéma illustrant la classification des lexies épilinguistiques	138
Figure N°05 : Schéma illustrant la catégorisation des lexies épilinguistiques du corpus selon leur objet	139
Figure N°06 : Les lexies les plus fréquentes du corpus	150
Figure N°07 : Proportions des lexies épilinguistiques dans les différents axes	162
Figure N°08 : Proportions des occurrences des lexies épilinguistiques dans les différents axes.....	162

LISTE DES TABLEAUX

Tableau N°01 : Présentation des articles du corpus.....	122
Tableau N°02 : Présentation des producteurs du discours du corpus.....	128
Tableau N°03 : Thèmes du discours épilinguistique du corpus	134
Tableau N°04 : Nombre de lexies du corpus et leurs fréquences	147
Tableau N°05 : Catégorisations des lexies épilinguistiques.....	156
Tableau N°06 : Classification des lexies épilinguistiques selon leur objet.....	159
Tableau N°07 : Lexies exprimant la diversité ethnolinguistique et culturelle	165
Tableau N°08 : Les dénominations des langues et des variétés et de leur usage	166
Tableau N°09 : Les lexies relatives à la classification et la hiérarchisation des langues.....	168
Tableau N°10 : Les désignations des communautés linguistiques.....	169
Tableau N°11 : Lexies épilinguistiques relatives aux territoires géolinguistiques et culturels.....	171
Tableau N°12 : Les lexies portant sur le remplacement du français par l'anglais.....	173
Tableau N°13 : Les lexies relatives à la revendication de la promotion de la langue amazighe et son enseignement.....	174
Tableau N°14 : Les lexies relatives aux courants idéologiques.....	180
Tableau N°15 : Les lexies relatives aux slogans du Hirak.....	182
Tableau N°16 : Les lexies relatives au lexique du Hirak.....	184
Tableau N°17 : Langues et politiques linguistiques du discours épilinguistique étudié.....	207
Tableau N°18 : Orientations et visées du discours sur la promotion des langues.....	224
Tableau N°19 : Idéologie en interaction durant le Hirak.....	233

RESUME

Notre travail de thèse consiste à étudier le *discours épilinguistique* dans le quotidien « *El Watan* » durant le « *Hirak* ». Nous avons opté dans cette étude pour le discours journalistique parce qu'il constitue un contexte pertinent pour l'étude des différents phénomènes dont les phénomènes *épilinguistiques*. Le *Hirak* en tant que mouvement populaire représente lui aussi un contexte historique adéquat pour l'étude des changements et de développement dans tous les domaines en raison des bouleversements qui a suscité sur tous les plans. Cette période a été marquée par des débats sur les différentes questions linguistiques de l'époque, ce qui a contribué la production d'un discours *épilinguistique* portant sur des thèmes variés. L'objectif de notre étude est d'identifier la nature et les tendances du discours épilinguistique de notre corpus et de repérer les différents phénomènes *épilinguistiques* qui y sont présents (*représentation linguistiques, idéologies linguistiques, positionnements, ...etc.*). Pour aboutir à notre objectif de recherche nous avons opté pour une approche sociolinguistique qui est considérée comme l'approche adéquate pour l'étude des phénomènes *épilinguistiques*. Cette approche est accompagnée par une analyse des *lexies épilinguistiques* qui a pour but d'identifier les grands axes sur lesquels s'articule le discours étudié. Cette étude a abouti à des résultats significatifs sur la diversité des axes et des tendances du discours de notre corpus d'une part, et sur les *représentations* et les *idéologies linguistiques* et les *positionnements idéologiques* et *identitaires* qui y sont en interaction d'une autre part.

ABSTRACT

Our thesis work consists of studying the epilinguistic discourse in the daily newspaper « *El Watan* » during the « *Hirak* ». We have chosen journalistic discourse for this study because it constitutes a relevant context for the study of various phenomena, including epilinguistic phenomena. The « *Hirak* » as a popular movement also represents an adequate historical context for the study of changes and development in all areas due to the upheavals it has caused on all fronts. This period marked by debates on various linguistic issues of the time, which contributed to the production of an epilinguistic discourse covering a range of themes. The objective of our study is to identify the nature and trends of the epilinguistic discourse present in our corpus and to pinpoint the various epilinguistic phenomena (linguistic representations, linguistic ideologies, positioning, etc.). To achieve our research objective, we have opted for a sociolinguistic approach, which considered as the appropriate approach for the study of epilinguistic phenomena. This approach accompanied by an analysis of epilinguistic lexis aimed at identifying the main axes around which the studied discourse is structured.

الملخص:

تتلخص أطروحتنا في دراسة الخطاب اللغوي في صحيفة "الوطن" اليومية خلال "الحراك". وقد اخترنا الخطاب الصحفي في هذه الدراسة لأنه يشكل سياقاً ملائماً لدراسة الظواهر المختلفة بما فيها الظواهر المتعلقة بالخطاب اللغوي. كما يمثل "الحراك" كحركة شعبية سياقاً تاريخياً مناسباً لدراسة التغيير والتطور في جميع المجالات بسبب الاضطرابات التي أحدثتها على جميع الجبهات. وقد تميزت هذه الفترة بجدل حول مختلف القضايا اللغوية آنذاك، مما ساهم في إنتاج خطاب لغوي حول مواضيع متنوعة. هدف دراستنا هو تحديد طبيعة واتجاهات الخطاب اللغوي في عينتنا وتحديد الظواهر اللغوية المختلفة الموجودة فيها (التصورات اللغوية، الإيديولوجيات اللغوية، المواقف، إلخ). ولتحقيق هدفنا البحثي، اخترنا المقاربة الاجتماعية اللغوية التي تعتبر الأنسب لدراسة الظواهر المرتبطة بالخطاب اللغوي. ويقترن هذا المنهج بتحليل مقاطع من الخطاب المدروس، والهدف هو تحديد المحاور الرئيسية التي يتمحور حولها الخطاب قيد الدراسة وكذا التصورات والإيديولوجيات اللغوية. وقد أفضت هذه الدراسة إلى نتائج مهمة من حيث تنوع محاور واتجاهات الخطاب في عينة الدراسة من جهة، والتصورات والإيديولوجيات اللغوية والمواقف الإيديولوجية والهوياتية الموجودة فيه من جهة أخرى.